

# PHARMACOPÉE FRANÇAISE,

OU

# CODE DES MÉDICAMENS,

NOUVELLE TRADUCTION

DU

CODEX MEDICAMENTARIUS, SIVE PHARMACOPŒA GALLICA;

**PAR F. S. RATIER,**

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS;

Augmentée de Notes et Additions, contenant la Formule et le Mode de préparation des nouveaux Médicamens dont la pratique s'est enrichie jusqu'à nos jours, un grand nombre d'Analyses chimiques, et suivie d'un Tableau des Eaux minérales de France;

PAR O. HENRY, FILS,

MAÎTRE EN PHARMACIE, SOUS-CHEF DE LA PHARMACIE CENTRALE DES HOPITAUX CIVILS DE PARIS, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC.



---

**A PARIS,**

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE ET VIS-A-VIS L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N°. 11 — 13.

A LONDRES, MÊME MAISON,

3 Bedford street, Bedford square.

A Bruxelles, au Dépôt de Librairie Médicale française,

Marché aux Poulets, n° 1213.

**1827.**

AVERTISSEMENT.

---

L'ouvrage que nous présentons au Public en sera, nous osons l'espérer, favorablement accueilli, il ne pouvait être mis au jour dans des circonstances plus favorables : en effet le *Codex Parisiensis*, déjà vieux et incomplet à l'époque de sa publication, présente encore bien plus de lacunes et d'imperfections après les huit années qui viennent de s'écouler, et pendant lesquelles tant de travaux importans, tant de découvertes intéressantes ont apporté des changemens dans la pharmacie. C'est cependant le seul guide légal que doivent suivre les pharmaciens dans la préparation des médicamens officinaux : aussi avons-nous cru devoir en reproduire exactement le texte; mais nous avons eu pour but de le rendre essentiellement pratique, et par conséquent plus utile aux lecteurs auxquels il est destiné. Nous n'avons pas eu le dessein de tracer le plan d'un Code pharmaceutique, ni de faire une critique détaillée de celui que nous possédons; ces digressions auraient inutilement grossi le volume : les additions, les observations et les corrections que nous avons faites à la plupart des articles montreront qu'il n'en est aucun qui n'ait été l'objet d'un examen scrupuleux et approfondi.

Si, dans la matière médicale, nous nous sommes abstenus de discussions botaniques, c'est qu'elles nous

ont paru peu convenables à un ouvrage qui, par sa nature, ne peut accorder que peu de place à l'histoire naturelle des médicamens. Au contraire, nous avons indiqué avec beaucoup de détails les caractères des substances médicamenteuses, les analyses qui en ont été faites, et les moyens de reconnaître les diverses sophistications malheureusement trop fréquentes dans le commerce. Aux articles qui traitent des différentes préparations qu'on fait subir aux médicamens, nous avons ajouté au texte du *Codex* tout ce qui, depuis l'époque de sa publication, a paru digne d'attention. Les diverses méthodes que nous avons consignées méritent d'autant plus de confiance qu'elles ont toutes été expérimentées en grand dans les laboratoires de la Pharmacie centrale des Hôpitaux de Paris, établissement dont notre position nous interdit de faire l'éloge, mais que les médecins et les pharmaciens peuvent et savent apprécier.

En reproduisant avec exactitude un certain nombre de préparations surannées et réprouvées par la saine physiologie comme par les connaissances chimiques dont se trouve surchargé l'ancien *Codex*, nous n'avons en aucune manière entendu leur donner notre assentiment; nous avons voulu seulement nous soustraire au reproche d'avoir altéré l'ouvrage officiel. Nous faisons, au contraire, des vœux pour que les médicamens, après que l'analyse chimique en aura mis à découvert les principes actifs, soient essayés par des expérimentateurs habiles qui en constatent les propriétés, et ne soient employés que séparément, afin

qu'on puisse mieux juger de leurs effets. Mais si nous nous sommes fait un devoir de respecter le texte de l'ouvrage même dans ce qui nous avait semblé susceptible d'être blâmé, nous avons retranché, sans scrupule, la longue préface, qui ne nous a paru rien contenir d'important à l'époque actuelle.

Il nous aurait été facile, en compulsant les diverses Pharmacopées étrangères, d'ajouter à la nôtre de nombreuses formules. Nous ne l'avons pas fait, d'abord parce que nous ne reconnaissons pas beaucoup d'avantages aux composés médicamenteux, et ensuite parce que l'ouvrage étant une Pharmacopée française, ne devait présenter que les médicamens usités en France. D'ailleurs, quand même nous eussions eu le projet de faire de semblables additions, nous nous en fussions abstenus, sachant qu'un travail de ce genre, remarquable par son étendue, était exécuté par le Docteur Jourdan, médecin dont l'excellent esprit et l'immense érudition sont généralement connus. L'ouvrage qu'il livre en ce moment à l'impression, et qui ne laissera rien à désirer à cet égard, a pour titre : *Pharmacopée Universelle*, ou *Conspectus* des Pharmacopées d'Amsterdam, Anvers, Dublin, Édimbourg, Genève, Londres, Wurtzbourg, américaine, autrichienne, etc., etc.

Depuis l'apparition du *Codex*, deux traductions ont été publiées; la seconde, celle du docteur Jourdan, était infiniment supérieure à l'autre : elle nous a été d'un grand secours, quoique cependant nous ayons de nouveau traduit l'ouvrage tout entier. Nous avons,

dans l'exposé des méthodes opératoires, préféré la forme impérative, comme plus animée et permettant de ménager les périphrases.

En un mot, nous avons fait tous nos efforts pour mettre au niveau actuel des connaissances un ouvrage déjà ancien, mais qu'on doit garder jusqu'à ce que l'Administration en fasse faire un nouveau qui soit plus en harmonie avec les besoins présents de la médecine et de la pharmacie.

Une autre traduction du *Codex* a paru un peu avant la nôtre : nous nous plaisons à rendre hommage au talent de celui qui l'a publiée; mais la plus légère comparaison suffira pour faire reconnaître combien de choses importantes nous avons ajoutées, qu'on chercherait vainement dans l'ouvrage de notre honorable rival.

Paris, 10 novembre 1826.

---

# PHARMACOPÉE
## FRANÇAISE,
OU
## CODE DES MÉDICAMENS.

# PREMIÈRE PARTIE.
## MATIÈRE MÉDICALE.

### SECTION PREMIÈRE.

*Des Substances tirées du règne minéral* (1).

ACÉTATE DE CUIVRE BRUT. (*Acetas cupri crudus. Ærugo.*)

Ce sel est un mélange d'acétate de cuivre soluble et de sous-acétate insoluble. Il forme des masses d'un vert tirant sur le bleu, ordinairement enveloppées dans des peaux de mouton. Il a une saveur cuivreuse très-prononcée. Il est mêlé de particules de cuivre métallique et de débris de marc de raisin.

On le prépare avec des lames de cuivre qu'on couvre de marc de raisin, et qu'on laisse se corroder librement pendant la fermentation.

ACÉTATE DE CUIVRE CRISTALLISÉ. Verdet. Cristaux de Vénus. (*Acetas cupri in crystallos concretus. Crystalli Veneris.*)

Pour obtenir ce sel, on dissout l'acétate de cuivre brut dans le vinaigre, et on le laisse cristalliser dans des vases traversés en tous sens par de petites baguettes. Les cristaux sont des pyramides quadrangulaires (2) tronquées au sommet. Leur couleur, d'abord d'un vert sombre et très-foncé, pâlit bientôt et devient

---

(1) On a rangé dans cette classe quelques substances, pour la plupart salines, qui, à la vérité, tirent leur origine du règne végétal, mais qu'on fabrique en grand dans les manufactures de produits chimiques, d'où on les tire pour les besoins de la médecine.

(2) Les cristaux n'ont pas la forme d'une pyramide quadrangulaire tronquée, car ils sont rhomboïdaux; c'est l'ensemble de la cristallisation sur les baguettes qui prend cette apparence.

bleuâtre par le contact de l'air : ils se dissolvent entièrement dans l'eau.

[C'est à l'efflorescence qu'ils éprouvent par le contact de l'air qu'est dû ce changement de nuance et ce passage du vert au bleu. En dissolution, ils précipitent en brun par le ferro-cyanate de potasse, et forment, avec l'ammoniaque en excès, une liqueur bleu céleste. Ils dégagent de plus, comme tous les acétates, de l'acide acétique par l'acide sulfurique.]

Acétate de plomb cristallisé. Sel *ou* Sucre de Saturne. (*Acetas plumbi in crystallos concretus. Sal* vel *Saccharum Saturni.*)

On prépare ce sel très en grand, dans les manufactures, pour l'usage des arts. Sa couleur est blanche et sa saveur douceâtre, d'abord sucrée, puis styptique. Il est soluble dans l'eau.

[La saveur sucrée de ce sel lui avait fait jadis donner le nom de *Sucre de Saturne*. On le reconnaît à l'aide de l'acide hydro-sulfurique et du sulfate de soude. Le premier le précipite en noir, le second en blanc.

Acide arsénieux. Voy. *Oxide d'arsénic blanc.*

Acide borique.

[On peut dire aussi un mot de l'acide *borique*, jadis *boracique*, qui se trouve aujourd'hui dans le commerce, et dont on fait usage pour la préparation du borax. Cet acide, retiré par l'évaporation des eaux de certains lacs de Toscane, est en petites paillettes blanchâtres, micacées, un peu onctueuses au toucher, plus solubles à chaud qu'à froid, et se fondant en un verre transparent.]

Acide hydrochlorique. Voy. *Acide muriatique.*

Acide muriatique. Esprit de sel. Acide hydrochlorique. (*Acidum muriaticum. Acidum hydrochloricum. Spiritus salis.*)

On fabrique cet acide en grand dans les manufactures, qui le fournissent liquide, jaune et fumant. Sous cette forme il n'est pas pur; mais on l'emploie cependant à différens usages, et il peut même servir à ceux de la pharmacie, pourvu qu'on ne le fasse entrer que dans des préparations destinées à être appliquées à l'extérieur. Sa densité varie entre 1,17 et 1,21.

[Outre l'oxide de fer et une petite quantité de matière huileuse qui le colorent en jaune, l'acide hydrochlorique, contient souvent aussi beaucoup d'acide sulfureux, qui nuit dans une foule d'opérations chimiques; ce qui doit le faire rejeter avec soin. Lorsqu'il est étendu d'un peu d'eau, et frotté dans les mains, l'odeur du gaz sulfureux est fort sensible. Il précipite, de plus, le muriate de baryte quand on ajoute en même temps du chlore.]

Acide nitrique. Esprit de nitre. (*Acidum nitricum. Spiritus nitri.*)

Cet acide, liquide, sans couleur quand il est pur, répand des vapeurs blanches, et colore en jaune la peau et toutes les matières animales. Sa densité est de 1,50 à 1,57 (1). On le retire par la distillation du nitrate de potasse avec l'argile ou avec l'acide sulfurique.

[Cet acide s'obtient maintenant dans presque toutes les fabriques à l'aide du second mode, c'est-à-dire par l'intermède de l'acide sulfurique. Il est souvent moins pur et renferme une assez grande quantité d'acide sulfurique et d'acide hydrochlorique, dont le dernier provient toujours des chlorures mêlés au nitrate. On y ajoute aussi quelquefois des sels étrangers, tels que du nitre, pour lui donner un degré de densité plus considérable. Par l'évaporation à siccité d'une partie de l'acide, on s'assure facilement de cette fraude, très-nuisible pour l'emploi auquel on le destine. Le sel reste dans le vase évaporatoire, et on peut facilement en prendre le poids.

L'acide nitrique, mis en contact avec les métaux des 3e., 4e. et 5e. sections, se décompose et fournit des vapeurs rutilantes qui le font facilement reconnaître.]

Acide sulfurique. Huile de vitriol. (*Acidum sulfuricum. Oleum vitrioli.*)

Il est sous forme liquide, sans couleur, et d'une consistance oléagineuse. Il pèse 1,842, et noircit les matières organiques. On l'obtient par la combustion simultanée du soufre et du nitrate de potasse.

[On trouve encore dans le commerce un acide sulfurique à demi-concret et fumant : il porte le nom d'*acide sulfurique glacial de Nordhausen*. M. Bussy, dans un Mémoire couronné par la Société de Pharmacie de Paris, a fait voir que sa propriété fumante ne lui était pas communiquée par la présence de l'acide sulfureux, comme on l'avait cru jusqu'alors, mais bien à de l'acide sulfurique anhydre uni à une autre portion d'acide sulfurique ordinaire. Au surplus, cet acide n'est employé que pour les arts; il sert à dissoudre l'indigo, sur lequel il agit avec beaucoup plus d'énergie que l'autre : on l'obtient facilement par la distillation du persulfate de fer (2).]

Aimant. Voy. *Oxidule de fer magnétique.*

Alun. Voy. *Sulfate d'alumine.*

Ambre jaune. Voy. *Succin.*

Antimoine. Régule d'antimoine. (*Stibium.*)

Métal blanc bleuâtre, très-cassant, d'une texture lamelleuse. Il

(1) D'après M. Gay-Lussac, elle est de 1,513.
(2) *Journal de Pharmacie*, tom. X, pag. 368.

entre facilement en fusion, et cristallise par le refroidissement. Sa pesanteur spécifique est de 6,702.

[Il offre alors à sa surface une sorte de cristallisation qui imite les feuilles de fougère; c'est un des principaux caractères qui servent à faire reconnaître ce métal.]

ANTIMOINE CRU. Voy. *Sulfure d'antimoine.*

ARGENT. (*Argentum.*)

Métal blanc, très-brillant, ductile, malléable, fusible, et supportant l'action du feu sans s'oxider. Sa pesanteur spécifique est de 10,474.

ARGILE. (*Argilla.*)

Composée de silice, d'alumine et d'eau dans des proportions variables. L'argile contient souvent, en outre, de l'oxide de fer, à qui elle doit sa couleur. Les médecins employaient autrefois deux variétés d'argile :

1°. *Argile ochreuse rouge*, Haüy. Bol d'Arménie. (*Argilla ferruginea rubra. Bolus Armeniæ.*) Sa couleur rouge est très-foncée, à raison de la grande quantité de peroxide de fer qu'elle renferme : elle forme des masses compactes et pesantes, qui se délayent difficilement dans l'eau quand on ne fait que les y plonger.

*Argile ochreuse pâle.* Terre sigillée. (*Argilla ferruginea pallidior. Terra sigillata.*) Elle a une teinte légèrement rosée. Avant de passer dans le commerce, elle a été délayée dans l'eau, puis desséchée en pains cylindriques, ou orbiculaires et aplatis, qui portent l'empreinte d'un cachet.

ARSENIC.

[Métal qui se trouve, quoique rarement, dans le commerce, à l'état métallique. Il se présente en masses grisâtres, quelquefois mamelonnées ou amorphes, ou formées de couches qui se recouvrent entre elles : c'est l'arsenic *testacé*. Il pèse 5,76 environ ; il se sublime avecune fumée blanche, qui répand une odeur alliacée.]

ARSENIC BLANC. Voy. *Oxide d'arsenic blanc.*

ARSENIC JAUNE. Voy. *Sulfure d'arsenic jaune.*

ASPHALTE. Bitume de Judée. (*Asphaltum. Bitumen Judaïcum.*]

Substance solide, cassante, noire, brillante, électrique par le frottement; elle répand, lorsqu'on la chauffe, une odeur particulière, et produit, en brûlant, une fumée épaisse, dont l'odeur est vive et pénétrante.

[Il existe encore parmi les autres matières bitumineuses du même genre une substance appelée *pisasphalte*, qui possède à-peu-près les mêmes caractères que l'asphalte, si ce n'est d'être poisseuse et un peu visqueuse comme de la poix.

Bismuth. (*Bismuthum. Wismuthum.*)

Métal d'un blanc jaunâtre, cassant, formé de grandes lames brillantes, très-fusible, et oxidable par la chaleur. Sa pesanteur spécifique est de 9,822.

[Cet oxide est jaunâtre. On confond quelquefois ce métal avec l'antimoine, quoiqu'il soit néanmoins assez facile de les reconnaître tous deux : à l'aide des moyens chimiques on ne peut les confondre. L'antimoine traité par l'acide nitrique s'oxide seulement si la chaleur est long-temps soutenue, et le bismuth forme un nitrate décomposable par l'eau en une poudre blanche que noircit l'hydrogène sulfuré. De plus, les dissolutions d'antimoine donnent avec ce réactif un précipité jaune. On sait que l'oxide de bismuth contient toujours un peu d'acide nitrique, et qu'on le regarde comme un sous-nitrate.]

Le bismuth sert à préparer *le blanc de fard*, nommé aussi *magistère* ou *oxide de bismuth*.

Blanc de fard. Voy. *Bismuth*.

Blanc de plomb. Voy. *Carbonate (sous-) de plomb*.

Bitume. (*Bitumen.*)

On donne ce nom à toutes les matières fossiles, d'origine végétale, qui brûlent avec flamme. Tels sont l'*asphalte*, le *jayet*, la *naphthe*, le *pétrole* et le *succin*, avec lesquels on préparait autrefois, ou l'on fait même encore aujourd'hui, divers médicamens.

Bitume de Judée. Voy. *Asphalte*.

Bol d'Arménie. Voy. *Argile ochreuse rouge*.

Borate (sous-) de soude. Borax. (*Sub-boras sodæ. Borax.*)

Ce sel vient de l'Inde et de la Chine. On le purifie en Europe, et on le débite sous la forme de cristaux séparés, blancs, ordinairement irréguliers, opaques à leur surface, et d'une saveur salée alcaline. Exposé à l'action du feu, il se boursouffle d'abord, puis entre en fusion; il se prend en une masse vitreuse par le refroidissement.

[Le borax, qui porte aussi le nom de *tinkal*, de *chrysocolle*, est recouvert ordinairement d'une matière grasse particulière, que l'on sépare soit par des cristallisations répétées, soit à l'aide du mode indiqué par MM. Robiquet et Marchand. Ce procédé consiste à ajouter d'abord un peu de chaux à l'eau froide dans laquelle on lave le borax, puis à le faire dissoudre entièrement, après avoir mis dans le liquide 1/100 environ de muriate de chaux, et à opérer la cristallisation.

On prépare aujourd'hui ce sel de toutes pièces, en traitant par le carbonate de soude l'acide borique qui nous vient de Toscane; et le produit que l'on obtient est beaucoup plus blanc et mieux

cristallisé que le borax naturel purifié en Hollande ; il n'est pas recouvert comme lui de la matière grasse dont nous avons parlé.

Le borax dissous dans une petite quantité d'eau laisse déposer des paillettes d'acide borique par l'addition de l'acide sulfurique.]

BORAX. Voy. *Borate* (*sous-*) *de soude*.

CALAMINE. Voy. *Oxide de zinc natif*.)

CARBONATE (SOUS-) DE CHAUX. (*Sub-Carbonas calcis.*)

Ce sel, très-peu soluble dans l'eau, constitue la craie et le marbre dont on se sert dans une foule d'opérations chimiques. Mis en contact avec les acides minéraux, il produit une vive effervescence, et forme des sels solubles dans l'eau, dont il est facile de reconnaître la présence, en quelque petite quantité qu'ils se trouvent dissous, parce qu'ils donnent lieu à un précipité blanc avec l'oxalate d'ammoniaque.

CARBONATE (SOUS-) DE MAGNÉSIE. Magnésie blanche. (*Sub-Carbonas magnesiæ. Magnesia alba.*)

Sel à peine soluble dans l'eau, qu'on obtient par la double décomposition du sulfate de magnésie et des carbonates alcalins dissous dans l'eau. Il se précipite, et on lui donne la forme de pains cubiques ou parallélipipèdes, qui sont très-blancs, fort légers et friables. Il verdit le sirop de violettes, et fait effervescence avec les acides.

[Il en vient d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, préparé par la double décomposition du sulfate de magnésie, soit naturel, soit artificiel, et d'un carbonate soluble ; mais le premier est plus estimé à cause de sa légèreté et de son plus grand état de pureté.]

CARBONATE (SOUS-) DE PLOMB. (*Sub-Carbonas plumbi.*)

Ce sel, blanc et insoluble dans l'eau, se prépare de plusieurs manières. Il est en paillettes dures et très-pesantes, qu'on appelle *blanc de plomb* (*plumbum album*), ou en pains friables, nommés *céruse* (*cerussa*), suivant qu'on l'a fait sécher aussitôt après l'avoir obtenu par précipitation, ou après l'avoir broyé en l'humectant avec de l'eau. Il fait vivement effervescence avec les acides, et donne du plomb métallique quand on le chauffe au chalumeau.

[Ce sel est souvent mêlé, depuis quelque temps, à du carbonate de chaux, ou à du sulfate soit de plomb, soit de baryte. Pour reconnaître cette fraude, on peut séparer, à l'aide de l'acide acétique concentré ou de l'acide nitrique, les carbonates, et s'assurer ensuite, par la décomposition des sulfates, au moyen d'une forte chaleur et du charbon, à quelle espèce ils appartiennent. Celui de plomb donnera le métal, et le second un sulfure de barium décomposable par l'eau et les acides, et facilement re-

connaissable. Le sel de chaux formé sera aisément séparé de celui de plomb au moyen de l'ammoniaque pure.]

Carbonate (sous-) de potasse. (*Sub-Carbonas potassæ.*) On obtient ce sel par la combustion des végétaux. Il varie beaucoup pour la forme et le degré de pureté; il porte des noms différens suivant le pays d'où il provient et la manière dont il a été préparé.

1°. La *potasse d'Amérique* arrive sous forme de masses fondues au feu, ayant l'aspect et la dureté de la pierre, colorées souvent en rouge, et attirant l'humidité de l'air. Elle a une saveur brûlante et caustique, et abonde en principes alcalins.

2°. La *potasse perlasse* vient aussi d'Amérique en morceaux très-blancs. On l'estime beaucoup parce qu'elle est riche en alcali.

3°. Les *potasses de Russie, de Dantzick, du Rhin*, et autres, sont inférieures aux précédentes. Toutes contiennent, indépendamment de la potasse pure et du sous-carbonate, du sulfate de potasse, du chlorure de potassium, et, de plus, un sédiment siliceux, argileux, insoluble.

4°. Les *cendres gravelées* (*cineres clavellati*) s'obtiennent en brûlant la lie du vin. On y trouve les mêmes sels que dans les potasses précédentes.

5°. Le *sel de tartre* (*sal tartari*) se fait en brûlant le tartre, soit brut, soit purifié. On l'obtient pur après une ou deux cristallisations. Il est formé de sous-carbonate de potasse presque pur; mais celui du commerce est le plus souvent mêlé de sulfate de potasse. On doit le choisir blanc et soluble, en totalité et promptement, dans une petite quantité d'eau

Carbonate (sous-) de soude. (*Sub-Carbonas sodæ. Sal sodæ.*)

Ce sel existe à l'état natif dans les eaux de certains lacs de l'Egypte et de la Hongrie, dont il se sépare par l'action de l'air et du soleil. On le nomme vulgairement *natron* (*natrum*).

[On ne sait pas encore si ce sel existe tout formé dans les eaux de ces lacs, ou s'il provient de la double décomposition de muriate de soude et d'un carbonate opéré par la concentration et la cristallisation qui déterminent cet effet. Il n'en arrive presque plus aujourd'hui, et il est d'ailleurs peu estimé, en raison du sel marin dont il est mêlé.]

En France, on le retire des cendres de plusieurs végétaux qui croissent dans les eaux de la mer ou sur ses bords, ou bien en décomposant le sulfate de soude par des procédés chimiques. Celui qu'on vend brut est appelé *soude d'Alicante*, ou autrement, suivant le pays qui le fournit: on le nomme aussi *soude artificielle*. Comme il est mêlé d'un grand nombre de matières étrangères, il faut, pour l'obtenir pur, le dissoudre dans l'eau, et le

faire ensuite cristalliser. Alors il est blanc, transparent à l'intérieur, mais opaque en dehors, à raison de la facilité avec laquelle il s'effleurit. Exposé au feu, il se liquéfie, perd son eau de cristallisation, et diminue presque des deux tiers. Il a une saveur alcaline, verdit le sirop de violettes, et fait effervescence avec les acides.

[On a depuis quelque temps substitué à la potasse perlasse le carbonate de soude préparé dans les arts, et desséché avec soin. On peut reconnaître facilement cette fraude : le premier, exposé à un air humide, tombe en liqueur, tandis que l'autre s'humecte d'abord légèrement, puis s'effleurit. Il ne précipite point, de plus, par l'hydrochlorate de platine, comme le carbonate de potasse.]

Cendres gravelées. Voy. *Carbonate (sous-) de potasse.*

Céruse. Voy. *Carbonate (sous-) de plomb.*

Chalcitis. (*Chalcitis.*)

On désignait autrefois sous ce nom un mélange de sulfate et d'oxide de fer rouge, dont on ne se sert plus aujourd'hui, parce que les proportions de ces deux composans ne sont pas constantes, et que d'ailleurs il contient presque toujours du sulfate de cuivre. On peut substituer à cette matière le sulfate de fer pur, séché au feu.

Chaux (*Calx. Oxidum calcii.*)

Cette substance, qui présente tous les caractères des alcalis, se tire du carbonate de chaux natif, ou *pierre à chaux*, assez fortement calciné pour en chasser tout l'acide carbonique. Elle forme des masses blanchâtres, ou quelquefois cendrées, dures dans le principe, mais qui se délitent et tombent en poussière par le contact de l'air. Plongée dans l'eau, elle fait entendre un sifflement particulier, se divise, laisse échapper des vapeurs aqueuses et s'échauffe beaucoup : cependant elle se dissout à peine dans l'eau.

[Le caractère le plus sensible de la chaux est celui de former, avec l'acide oxalique, un précipité blanc, ainsi qu'avec l'oxalate d'ammoniaque, quand elle est à l'état de sel. Pour obtenir de la chaux pure, il faut calciner très-fortement des morceaux de marbre blanc, ou, si on le préfère, des coquilles d'huîtres; cette dernière cependant renferme un peu de phosphate calcaire, et même un peu de magnésie.]

Chlorure de Sodium. Voy. *Muriate de soude.*

Cinabre. Voy. *Sulfure de mercure rouge.*

Colcothar. Voy. *Oxide de fer rouge.*

Craie. Voy. *Carbonate (sous-) de chaux.*

Cristaux de Vénus. Voy. *Acétate de cuivre cristallisé.*

Cuivre. (*Cuprum.*)

Métal d'un rose rougeâtre, malléable, fusible, et facilement oxidable par la chaleur. Sa pesanteur spécifique est de 8,895.

Eau. Oxide d'hydrogène. (*Aqua. Oxidum hydrogenii.*)

Liquide composé de 0,88 parties d'oxygène, et de 0,12 d'hydrogène, en poids (1), qui présente différens degrés de pureté, selon son origine et la nature du sol dont elle s'échappe. Les eaux suivantes sont les plus dignes d'attention.

Eau de fontaine. (*Aqua fontana.*)

Elle entraîne et dissout des matières diverses à raison des terrains qu'elle traverse Ce sont le plus souvent des carbonates et des sulfates de chaux. Elle a cela de commun avec toutes les autres, que plus elle contient d'air atmosphérique, plus aussi elle est agréable au goût et facilite la digestion.

Eau de pluie. (*Aqua pluvialis.*)

Elle est saturée d'air, et presque la plus pure de toutes quand on a soin de la recueillir dans des vases de grès, de faïence ou de verre, telle qu'elle tombe de l'atmosphère, sans avoir parcouru les toits ni les gouttières, et quelques instans après que la pluie a commencé à tomber.

Eau de rivière. (*Aqua fluviatilis.*)

Sa nature varie en raison de celle des terrains qu'elle arrose, comme cela s'observe pour l'eau de fontaine. Celle de la Seine, au-dessus de Paris, passe pour l'une des plus pures : elle tient quelquefois en dissolution un peu de sulfate de chaux et de matière végéto-animale (2).

[Elle renferme quelquefois un peu de carbonate d'ammoniaque, lorsque la chaleur de l'été a fait beaucoup diminuer ses eaux; et cet effet est dû à la décomposition de quelques substances animalisées qu'on y rencontre.

Quand les eaux renferment du sulfate et du carbonate de chaux, elles ne peuvent dissoudre le savon, et sont impropres aussi à la cuisson des légumes. Ce caractère est toujours un indice de leur mauvaise qualité.]

Eau minérale. (*Aqua mineralis.*)

On appelle eaux minérales toutes celles qui, à la source même, sont chargées de matières capables de produire un chan-

---

(1) D'après M. Berzelius, sa composition est de { Hydrogène. 11,06. Oxigène. . . 88,94.

(2) C'est plutôt du muriate de magnésie que du sulfate de chaux.

gement quelconque pour ceux qui en font usage. Les eaux minérales portent des noms différens, suivant la nature et les propriétés des substances qu'elles contiennent : ainsi on les appelle *acidules*, *alcalines*, *salines*, *sulfureuses*, *ferrugineuses* ou *martiales*, etc.

Électre. Voy. *Succin*.

Esprit de nitre. Voy. *Acide nitrique*.

Esprit de sel. Voy. *Acide muriatique*.

Étain. (*Stannum*.)
Métal blanc, malléable, fusible, et se convertissant, par l'action du feu, en un oxide insoluble dans l'acide nitrique. Sa pesanteur spécifique est de 7,296.

[Ce métal se trouve dans le commerce sous plusieurs formes, suivant les pays d'où il nous arrive. Celui des Indes ou de Malaca est en petites pyramides imitant assez bien une sorte de chapeau ; ce qui lui a fait donner le nom d'étain en chapeaux. Il est très-pur, et diffère en cela de celui qui nous est envoyé d'Angleterre ou d'Allemagne, sous la forme soit de *saumons*, soit de baguettes. Ces derniers renferment toujours un peu de plomb, de cuivre, et quelquefois même d'arsenic.]

Fer. (*Ferrum*.)
Métal d'un gris tirant sur le bleu, très-dur, très-ductile, d'un tissu fibreux, grenu ou lamelleux, suivant la manière dont il a été forgé. Il est attirable par l'aimant. Sa pesanteur spécifique est de 7,788.

Glace (*Glacies*.)
Eau congelée, employée en médecine, et utile dans plusieurs opérations pharmaceutiques.

Gypse. Voy. *Sulfate de chaux*.

Hématite. Voy. *Oxide de fer rouge*.

Huile de vitriol. Voy. *Acide sulfurique*.

Hydro-chlorate d'ammoniaque. Voy. *Muriate d'ammoniaque*.

Jais. Voy. *Jayet*.

Jayet. Jais. (*Gagates*.)

Bitume solide, dur, cassant, noir, prenant par le poli un état brillant, et présentant quelquefois une texture fibreuse et organique, indice non équivoque de son origine végétale. Il donne de l'huile et de l'acide par la distillation.

Karabé. Voy. *Succin*.

LITHARGE. Voy. *Oxide de plomb fondu.*

MAGNÉSIE BLANCHE. Voy. *Carbonate (sous-) de Magnésie.*

MAGNÉSIE NOIRE. Voy. *Oxide noir de Manganèse.*

MARBRE. Voy. *Carbonate (sous-) de chaux.*

MERCURE. (*Hydrargyrum Mercurius.*)

Métal liquide, blanc et brillant comme de l'argent, qui se solidifie à un froid de 39 degrés (therm. cent.), entre en ébullition à 350 degrés. On le purifie en le distillant à vaisseaux clos (1).

MINIUM. Voy. *Oxide de plomb rouge.*

MURIATE D'AMMONIAQUE. Sel ammoniac. Hydro-chlorate d'ammoniaque. (*Murias ammoniæ. Hydrochloras ammoniæ.*)

Ce sel nous venait autrefois d'Egypte : aujourd'hui on le fabrique en France. Il est sous la forme de pains ronds, convexes en dessus, et concaves en dessous, ressemblant presque à de la glace. Il a une saveur piquante; il est volatil et soluble dans l'eau. Si l'on verse dans la solution du nitrate d'argent, il se précipite un chlorure de ce métal, sous forme caillebotée. Traité par les alcalis fixes, il laisse dégager de l'ammoniaque.

MURIATE DE SOUDE. Chlorure de sodium. (*Murias sodæ. Chloruretum sodii.*)

Ce sel, rassemblé en masses énormes, forme des mines particulières, d'où on le retire en blocs transparens, blancs, quelquefois colorés par divers oxides métalliques, et divisibles en cubes : c'est ce qu'on appelle le *Sel gemme.*

Il existe en outre à l'état de dissolution dans les eaux d'un grand nombre de fontaines, de lacs, et sur-tout dans celles de la mer, d'où on le sépare, soit par l'évaporation spontanée, soit par différens procédés d'art : il porte alors les noms de *Sel marin, Sel commun, Sel de cuisine.*

Tout le monde connaît sa saveur franchement salée. Il se dissout dans trois fois son poids d'eau froide, et l'eau bouillante n'en dissout pas beaucoup davantage : la solution précipite abondamment par le nitrate d'argent, le précipité est du chlorure d'argent; elle n'est point troublée par le muriate de platine, ce qui le distingue du chlorure de potassium.

NAPHTHE. (*Naphtha.*)

Le plus pur et le plus liquide de tous les bitumes. La naphthe

---

(1) C'est à tort que l'on a cru que le mercure était mêlé souvent à du plomb ou à de l'étain; la moindre quantité de ces métaux étrangers se reconnaît dans le mercure. Un centième environ lui donne une consistance plus épaisse, et, comme on le dit vulgairement, lui fait faire la *queue.*

est très-diffluente, presque sans couleur et très-volatile. Elle a une odeur pénétrante et qui n'est pas désagréable.

NATRON. Voy. *Carbonate* (*sous-*) *de soude.*

NITRATE DE POTASSE. Nitre. Sel de Nitre. (*Nitras potassæ. Nitrum. Sal nitrum.*)

Dans quelques contrées, ce sel se trouve à la surface du sol sous forme d'efflorescence; c'est le nitre de *Houssage.* Il se forme dans les lieux bas et humides, habités ou fréquentés par les animaux. Chez nous, on se le procure en lessivant les vieux plâtras, et en ajoutant à la liqueur de la dissolution de potasse pour décomposer les nitrates de chaux et de magnésie qu'elle contient aussi, et augmenter la quantité du nitrate de potasse, qu'on obtient pur par des cristallisations réitérées.

[Cette opération a un but bien plus essentiel, c'est de priver le nitre de sels déliquescens qui le rendraient impropre, sur-tout, à la fabrication de la poudre à canon. Il faut un grand nombre de purifications pour arriver à priver ce sel de tous les hydrochlorates qui y sont mêlés.]

Il se présente alors sous la forme de longs prismes cannelés et plus ou moins transparens. Sa saveur, piquante et fraîche, n'est point désagréable. Projeté sur des charbons ardens, il fuse, et produit une flamme brillante.

C'est par la grande quantité d'oxygène, produit de la décomposition de son acide, que cette déflagration a lieu.

[J'ajouterai que depuis quelques années on a découvert en Amérique un banc considérable de nitrate à base de soude, ou *nitre cubique,* que l'on est parvenu à transformer, à l'aide de moyens chimiques, en nitrate de potasse pour en former de la poudre.]

NITRE. Voy. *Nitrate de potasse.*

OR. (*Aurum.*)

Métal jaune, brillant, très-ductile, le plus malléable de tous, moins fusible que l'argent, et inaltérable au feu. Sa pesanteur spécifique est de 19,257.

[Parmi les caractères chimiques de l'or, nous citerons les suivans : il forme, lorsqu'il est en dissolution, un précipité pourpre avec l'hydrochlorate d'étain, appelé *pourpre de cassius,* et fait aux doigts une tache violette; le proto-sulfate de fer le précipite à l'état métallique sous forme d'une poudre pure.]

ORPIMENT. Voy. *Sulfure d'arsenic jaune.*

OXIDE D'ANTIMOINE SULFURÉ DEMI-VITREUX. (*Oxidum stibii sulfuratum semi-vitreum.*)

Il est composé d'oxide d'antimoine et de sulfure d'antimoine

en plus grande quantité qu'il n'en faut pour donner naissance à l'oxide d'antimoine sulfuré vitreux. On l'obtient en grillant le sulfure d'antimoine, et en faisant fondre dans un creuset l'oxide sulfuré gris qui résulte de cette opération. Il forme des masses opaques, cassantes, brunes, et d'un éclat métallique.

Dans les pharmacies, on lui donne le nom de *safran des métaux* (*crocus metallorum*), et on le substitue à cette préparation qui est tombée en désuétude (1).

OXIDE D'ANTIMOINE SULFURÉ VITREUX. Verre d'antimoine. (*Oxidum stibii sulfuratum vitreum. Vitrum antimonii.*)

Verre plane, transparent, de couleur d'hyacinthe, composé d'oxide et de sulfure d'antimoine combinés ensemble. On le prépare de la même manière que le précédent, si ce n'est qu'on l'expose à un feu plus fort pour le vitrifier complètement, et qu'on ne le coule que quand il a acquis une transparence parfaite. Il forme des tablettes plates et très-brillantes. Outre l'oxide et le sulfure d'antimoine, il renferme encore de l'oxide de fer, du sulfure de fer mêlé à celui d'antimoine, et un peu de silice qui provient des creusets. La plupart des chimistes pensent même que cette silice contribue beaucoup à le rendre transparent.

[La présence de la silice a été démontrée par M. Vauquelin, et Thompson a prouvé que cet oxide était une combinaison de protoxide et de sulfure, et non de soufre. En fondant des mélanges à proportions variables de protoxide et de sulfure, il a obtenu soit du verre d'antimoine, soit du foie d'antimoine, suivant que la proportion de sulfure était plus considérable.]

OXIDE D'ARSENIC BLANC. Arsenic blanc. Acide arsénieux. (*Oxidum arsenici album. Arsenium album. Acidum arseniosum.*)

Cette substance, dégagée de la mine de cobalt arsenical tandis qu'on la grille, se condense dans la cheminée du fourneau. On la débite en masses opaques à leur surface, dont la cassure est transparente et comme vitreuse. Sa pesanteur est de 5,000 selon de Born. L'action du feu la convertit en vapeurs blanchâtres d'une odeur alliacée. Elle est peu soluble dans l'eau, et la solution précipite en jaune par l'acide hydro-sulfurique.

[Lorsque, dans un liquide, cet oxide est en trop petite quantité pour être sensible au réactif dont nous parlons, on peut, en ajoutant de l'acide hydro-chlorique au liquide et concentrant ensuite, rendre alors l'effet très-visible à l'aide de l'hydrogène sulfuré. On sait que les hydro-sulfates purs n'ont aucune action sur cet oxide. Il faut toujours que, par l'addition d'un acide, on

(1) Le *crocus metallorum* était le foie ou sulfure d'antimoine.

mette l'acide hydro-sulfurique en liberté, pour que le précipité jaune se manifeste. Ce précipité, traité par la potasse et chauffé dans un tube, donne des vapeurs alliacées très-sensibles.]

Il se combine, à la manière des acides, avec quelques oxides métalliques, ce qui lui a valu le nom d'*acide arsénieux*.

OXIDE DE CALCIUM. Voy. *Chaux*.

OXIDE ROUGE DE FER. Colcothar. Pierre hématite. (*Oxidum ferri rubrum. Colcothar. Lapis hæmatites.*)

Autrefois on préparait le colcothar en grand; quant à la pierre hématite, c'est un assemblage de fibres agglomérées formant des concrétions qu'on retire des mines de fer, et qui, pulvérisées, présentent une couleur analogue à celle du sang. On préfère aujourd'hui employer l'oxide de fer rouge obtenu par des procédés chimiques, et dont les proportions sont exactement connues.

[On employait aussi un oxide de fer nommé *pierre d'aigle* ou *aétite*, à laquelle on attribuait de grandes propriétés. Cet oxide renferme dans son intérieur des morceaux ovoïdes desséchés d'une substance argileuse, colorée aussi en brun jaunâtre.]

OXIDE D'HYDROGÈNE. Voy. *Eau*.

OXIDE NOIR DE MANGANÈSE. Magnésie noire. (*Oxidum manganesii nigrum. Magnæsia nigra.*)

Substance en masses agglomérées, pesantes et cristallines, qui ont l'éclat du fer dans l'intérieur. Elle diffère du sulfure d'antimoine, en ce qu'elle ne se fond pas au feu, et qu'en l'arrosant d'acide muriatique elle laisse dégager du chlore.

[Cet oxide est très-employé aujourd'hui pour la préparation des chlorures alcalins de soude et de chaux si usités maintenant. Il faut bien s'assurer de sa nature et de sa pureté avant d'en faire usage.]

OXIDE DE PLOMB FONDU. Litharge. (*Oxidum plumbi fusum. Lithargirum.*)

Cet oxide se forme dans la coupelle pendant l'affinage de l'argent par le plomb métallique. Il est en paillettes brillantes, d'un jaune rougeâtre, et soluble dans l'acide nitrique. On nous l'apporte de l'Angleterre et de l'Allemagne; mais celui d'Allemagne étant mêlé de fer et de cuivre, ne peut servir à toutes les opérations chimiques.

[La litharge porte dans le commerce les noms de *litharge d'or* ou de *litharge d'argent*, suivant l'aspect jaunâtre ou blanchâtre qu'elle affecte, et qui paraît n'être que le résultat du refroidissement de ce corps. Celle d'Angleterre est bien plus estimée que celle d'Allemagne, dont l'impureté très-grande doit la faire rejeter de l'usage pharmaceutique. On reconnaît qu'elle renferme du

fer et du cuivre en la dissolvant dans l'acide nitrique, puis précipitant le plomb à l'aide du sulfate de soude. La litharge filtrée, traitée par un excès d'ammoniaque, laisse précipiter le fer à l'état d'oxide rouge, et retient le cuivre en donnant une teinte bleue très-belle. Si la litharge contient de la brique pilée, l'acide nitrique ne l'attaque pas, et l'on peut alors distinguer facilement cette fraude.]

Oxide rouge de plomb. Minium. (*Oxidum plumbi rubrum. Minium.*)

Il est sous la forme d'une poudre pesante, et d'un rouge orangé éclatant, produite par la calcination lente et ménagée du plomb. En poussant trop le feu, l'oxigène se dégage, la matière entre en fusion, et l'on obtient de la litharge. Soumis à l'action du chalumeau, cet oxide donne du plomb métallique.

[Il ne peut s'unir aux acides; aussi plusieurs le transforment-ils en peroxide brun, ou oxide pur insoluble, et en protoxide, qui seul reste combiné à l'acide; c'est ce qui a fait regarder le deutoxide comme un mélange de proto et de peroxide.]

Oxide de zinc natif. Pierre calaminaire. (*Oxidum zinci nativum. Lapis calaminaris.*)

La pierre calaminaire est un composé d'oxide de zinc hydraté, de silice, et souvent aussi d'oxide de fer, unis à du carbonate de chaux et à de l'alumine dans des proportions variables. On le trouve en masses de formes irrégulières, pesantes, blanchâtres, cendrées, ou même rougeâtres, dont la cassure est raboteuse. Il se dissout en partie dans l'acide sulfurique étendu d'eau, et la solution évaporée donne des cristaux de sulfate de zinc. Elle entrait dans la composition de quelques onguens.

Oxidule de fer magnétique. Aimant. (*Oxidulum ferri magneticum. Magnes.*)

Cette substance s'offre en masses dures, pesantes, noirâtres, brunes ou grises, présentant deux pôles opposés, l'un positif et l'autre négatif, qui correspondent à ceux de l'aiguille aimantée.

Le magnétisme sert à faire reconnaître la pureté de la limaille de fer.

Pétrole. (*Petroleum.*)

Bitume liquide, brun, plus ou moins consistant, d'une odeur forte. Il est volatil en partie, et facilement inflammable. On l'emploie dans l'art vétérinaire.

Pierre d'Arménie. (*Lapis Armenius.*)

Matière qui figurait assez souvent dans les anciennes formules, mais dont on ne se sert plus aujourd'hui : l'usage n'en était pas

sans danger, car elle se compose presque entièrement de carbonate de cuivre.

Pierre calaminaire. Voy. *Oxide de zinc natif.*

Pierre ponce. (*Pumex.*)

Matière volcanique, légère, poreuse comme l'éponge, dure, âpre au toucher, et formée de filets vitreux réunis, qui, exposée à l'action du chalumeau, se convertit en un émail blanchâtre. Elle se compose de silice, d'oxide de fer et de soude réunis. On l'emploie dans la composition des poudres dentifrices.

Pierre spéculaire. Voy. *Sulfate de chaux.*

Plomb. (*Plumbum.*)

Métal d'un gris cendré, bleuâtre, très-malléable, mou, et dépourvu de toute élasticité. Sa pesanteur spécifique est de 11,36. Il est très-fusible et oxidable par la chaleur.

[Ce métal est souvent allié à l'étain pour faciliter le travail de ce dernier, et la loi permet cet alliage en faisant des proportions invariables pour le mélange et suivant la qualité de l'étain. C'est ce qu'on appelle le *titre*. L'étain fin ne doit renfermer que 3/00 environ de plomb, l'étain moyen 14 ou 15, et l'étain commun, au plus 22 à 24.

On s'assure de la quantité de plomb contenue dans l'étain, en le traitant par l'acide nitrique, qui forme un sel soluble avec le plomb, et un oxide blanc insoluble avec le deuxième. Celui-ci, calciné fortement, donne, par le calcul, le poids du métal, et le nitrate de plomb, décomposé par le sulfate de soude ou de potasse, fournit un poids de sulfate de plomb, qui, séché, représente la quantité de plomb. A l'aide de cette opération, on peut s'assurer si des vases d'étain sont au titre voulu, et si l'on n'a pas été trompé. Les vérificateurs arrivent au même résultat, à l'aide de la pesanteur spécifique de l'alliage, mais ce mode est moins exact que l'autre.]

Potasse du commerce. Voy. *Carbonate (sous-) de potasse.*

Régule d'antimoine. Voy. *Antimoine.*

Safran des métaux. Voy. *Oxide d'antimoine sulfuré demi-vitreux.*

Salpêtre. Voy. *Nitrate de potasse.*

Savon du commerce. (*Sapo communis.*)

Le savon du commerce s'obtient fort en grand par la combinaison de l'huile avec les alcalis. Deux espèces servent en médecine :

1°. Le *savon blanc de Marseille* (*Sapo albus Massiliensis*), formé

de soude et d'huile d'olive. Il est blanc, onctueux, et entièrement soluble dans l'eau pure (1).

2°. Le *savon vert* ou *noirâtre* (*Sapo viridis, nigrescens*), préparé avec la potasse et les huiles qu'on tire, dans le nord de la France, des graines de rabette et de colza, ou de chenevis. On le fabrique aussi, dans les provinces méridionales, avec la lie de l'huile d'olive. Il est d'un vert foncé, mou comme un onguent, et très-chargé d'alcali.

Sel ammoniac. } Voy. *Muriate d'ammoniaque.*
Sel armoniac. }

Sel cathartique amer. Voy. *Sulfate de magnésie.*

Sel de cuisine. Voy. *Muriate de soude.*

Sel d'epsom. Voy. *Sulfate de magnésie.*

Sel gemme. Voy. *Muriate de soude.*

Sel de Glauber. Voy. *Sulfate de soude.*

Sel marin. Voy. *Muriate de soude.*

Sel de Saturne. Voy. *Acétate de plomb cristallisé.*

Sel de Sedlitz. Voy. *Sulfate de magnésie.*

Sel de Tartre. Voy. *Carbonate (sous-) de potasse.*

Sélénite. Voy. *Sulfate de chaux.*

Soude du commerce. Voy. *Carbonate (sous-) de soude.*

Soufre. (*Sulfur. Sulphur.*)

Substance simple, solide, d'un jaune clair, cassante, inflammable, qui acquiert par le frottement l'électricité résineuse. Il est éminemment fusible et volatil, et pèse 1,99, brûle avec une flamme bleue, en produisant de l'acide sulfureux, qui irrite les organes respiratoires et peut déterminer la suffocation.

On trouve le soufre natif en masses de cristaux accumulés sans ordre, et tantôt purs, tantôt mêlés de substances hétérogènes. Dans cet état, on le nomme *soufre vif* (*sulfur vivum*). Pour le purifier, on le fond et on le sublime, puis on l'envoie dans le commerce sous la forme de cylindres, appelés *Soufre en canons*, ou en très-petites paillettes qui constituent les fleurs de soufre (*flores sulfuris*). Ces fleurs, qui sont chargées d'acide sulfurique,

---

(1) Il existe dans le commerce deux sortes de savons de soude : le *savon blanc*, qui contient 45 pour 100 d'eau, et le *savon marbré*, plus alcalin, qui n'en renferme que 30 pour 100. La marbrure est due à un savon insoluble alumino-ferrugineux.

attirent l'humidité de l'air. Il faut les laver avec soin pour les débarrasser de cet acide.

SPATH PESANT. Voy. *Sulfate de baryte.*

SUCCIN. Karabé. Ambre jaune. (*Succinum. Karabe. Electrum.*)

Bitume solide, dur, cassant, la plupart du temps transparent, quelquefois opaque, d'un jaune presque toujours pur, mais plus ou moins foncé; électrique par le frottement, fusible et inflammable. Il donne de l'acide succinique par la distillation.

[Ce dernier produit peut servir à le faire distinguer de la résine copal jaune, qui a une grande ressemblance avec lui.]

SUCRE DE SATURNE. Voy. *Acétate de plomb cristallisé.*

SULFATE ACIDE D'ALUMINE ET DE POTASSE. Alun. (*Sulfas acidus aluminæ et potassæ. Alumen.*)

Ce sel, qui existe à l'état natif, et qu'on fait aussi de toutes pièces, est composé d'acide sulfurique uni tout-à-la-fois à de l'alumine et à de la potasse. Il cristallise en masses transparentes, ressemblant à du verre ou à de la glace, et dont la surface présente les faces et les angles de cristaux octaédriques. Il a une saveur styptique, se dissout dans l'eau, et la liqueur donne, par la potasse ou l'ammoniaque, un précipité d'alumine qu'on redissout en ajoutant un excès de potasse.

[On trouve aussi dans le commerce un sulfate à base d'ammoniaque, qui provient de l'opération où le carbonate d'ammoniaque a été décomposé par le sulfate de chaux. Ce sel n'est pas en pains comme le sel ammoniac, il est en petits cristaux écailleux, solubles, qui perdent à la longue une partie de l'ammoniaque, et deviennent acides comme tous les sels ammoniacaux.

L'*Alun de Rome*, coloré en rose par de l'oxide de fer, était le plus recherché autrefois : aujourd'hui on estime autant celui de France, qui est souvent à base d'ammoniaque, au lieu de potasse.

[Le véritable alun de Rome se préparait avec une sorte de roche compacte, que l'on trouve à la Tolfa, et qui est composée d'alumine, d'acide sulfurique, de potasse, plus, de silice et d'oxide de fer. Quoique l'acide fût saturé par les deux bases, il était nécessaire d'employer la calcination pour obtenir, par le lavage, les cristaux d'alun. Il paraît qu'à l'aide de la chaleur, une partie de l'alumine se combinait avec le silice. L'oxide de fer passait à l'état de peroxide, devenait insoluble ou très-peu soluble dans l'acide : aussi cet alun était-il plus estimé pour la teinture à cause de l'absence de ce métal.

On retirait encore l'alun en traitant, par l'acide sulfurique, le résidu de la distillation de l'acide nitrique, préparé avec le nitre et l'argile, lessivant et faisant cristalliser.]

SULFATE DE BARYTE. Spath pesant. (*Sulfas barytæ.*)

Sel insoluble dans l'eau, en cristaux gris et transparens, ou en masses diaphanes, offrant des reflets brillans. Sa pesanteur spécifique est de 4,298 à 4,471. Lorsqu'il est jeté sur les charbons, sa surface ne s'effleurit point. On en retire la baryte, avec laquelle on prépare différens sels que la médecine moderne a utilisés (1).

SULFATE DE CHAUX. (*Sulfas calcis.*)

Ce sel, presque insoluble dans l'eau, abonde dans la nature, où on le trouve tantôt en cristaux transparens, formés de lames superposées, et connus sous le nom de *Pierre spéculaire* (*lapis specularis*), ou de *Sélénite* (*selenita*), tantôt en masses opaques, plus ou moins mêlées de substances étrangères, et constituant ce qu'on appelle le *gypse* (*gypsum*). Sa pesanteur spécifique est de 2,264 à 2,312. Il se réduit en poussière quand on le jette sur des charbons ardens.

[Les cristaux transparens de sulfate calcaire, en perdant leur eau de cristallisation, deviennent opaques et s'exfolient. C'est sur cette propriété de laisser dégager cette humidité qu'est fondée la fabrication du plâtre, qui ne se solidifie qu'à l'aide de l'eau dont il s'empare, et avec laquelle il forme une véritable combinaison.]

SULFATE DE CUIVRE. Vitriol bleu. (*Sulfas cupri. Vitriolum cœruleum.*)

Ce sel est en cristaux bleus, d'une saveur un peu âcre et fort désagréable. Il se dissout dans l'eau, et précipite en brun marron par le prussiate de potasse. L'ammoniaque fait naître également dans sa solution aqueuse, un précipité qui se redissout dans un excès d'alcali, et prend une couleur bleue céleste vive. Une lame de fer plongée dans cette solution, s'y couvre d'une couche légère et brillante de cuivre métallique.

SULFATE DE FER. Vitriol vert. (*Sulfas ferri. Vitriolum viride.*)

Cette substance saline se présente sous la forme de cristaux d'un vert d'émeraude, d'une saveur douceâtre et astringente, et soluble dans l'eau. Sa dissolution donne un précipité gris, qui passe bientôt au noir (2), par les alcalis ; les prussiates alcalins le précipitent en bleu, et l'infusion de noix de Galle, à l'air libre, y fait naître un précipité d'un bleu noirâtre.

Presque toujours le sulfate de fer est mêlé de sulfate de cuivre;

---

(1) M. Barruel (*Annales de Chimie et de Physique*, tom. III, pag. 219) a trouvé une certaine quantité de sulfate de strontiane unie à l'autre sel.

(2) Les alcalis ne donnent pas un précipité gris, mais d'un blanc verdâtre, qui passe du vert foncé au rouge terne par l'action continuée de l'oxigène de l'air.

on l'en débarrasse en laissant macérer pendant quelque temps de la limaille de fer dans sa dissolution, qu'on fait ensuite cristalliser.

Sulfate de magnésie. Sel d'Epsom, de Sedlitz. Sel cathartique amer. (*Sulfas magnesiæ. Sal Epshamense*, ou plutôt *Ebshamense. Sal sedlitzense. Sal catarthicum amare.*)

On le retire de quelques eaux minérales par l'évaporation. Il est blanc, en petits cristaux, amer et très-soluble dans l'eau. Les sous-carbonates alcalins font naître un précipité blanc et pulvérulent dans sa dissolution.

[Pour s'assurer s'il ne contient pas une certaine quantité de sulfate de soude, M. Guibourt a proposé de précipiter la dissolution par du carbonate d'ammoniaque récemment préparé, ou à l'état neutre, de filtrer, et de faire évaporer très-fortement. Par l'effet de la calcination, le sulfate et le carbonate d'ammoniaque sont volatilisés, et le sulfate de soude reste.

On se sert aussi, en chimie, du sulfate de strontiane, qui se trouve surtout à Ménilmontant, près Paris, et qui se présente en sorte de tables mamelonnées amorphes, d'un gris jaunâtre, d'une pesanteur spécifique égale à 3,9. Il est à peine soluble dans l'eau; sa base unie à l'acide hydro-chlorique ou nitrique donne une belle couleur pourpre à la flamme de l'alcohol.]

Sulfate de soude. Sel de Glauber. (*Sulfas sodæ. Sal Glauberi.*)

On l'extrait des sources et des fontaines salées de la Lorraine, et on le fabrique aussi dans plusieurs manufactures. Ordinairement il est en petits cristaux, qui ressemblent à ceux du sulfate de magnésie, mais il est moins amer; il laisse un sentiment de fraîcheur sur la langue, et ne précipite pas par les sous-carbonates alcalins.

[Dans la préparation de l'acide hydro-chlorique, on obtient ce sel pour résidu, et on le fabrique aujourd'hui en grand pour former ensuite la soude factice, qui se prépare au moyen de la calcination du sulfate de soude, avec la craie et le charbon. Dans les usines où l'on retire le sulfate de soude par l'évaporation des eaux salées, on obtient vers la fin de l'opération une combinaison de sulfate de chaux et de sulfate de soude, nommée *shelot*, qui se précipite, et de laquelle l'eau bouillante peut séparer le dernier sulfate.]

Sulfate de zinc. Vitriol blanc. (*Sulfas zinci. Vitriolum album.*)

On obtient ce sel en grillant le sulfure de zinc, le lessivant ensuite, et soumettant la liqueur à l'évaporation. Il se prend en masses prismatiques, blanches, et composées de cristaux irrégulièrement groupés, comme dans le sucre. Il contient toujours

une certaine quantité de sulfate de fer, qui lui fait prendre une teinte de rouille par le contact de l'air. L'eau le dissout facilement. Il a une saveur acerbe et styptique; il donne par l'ammoniaque un précipité blanc et pulvérulent, qui se redissout dans un excès d'alcali (1).

SUCRE DE SATURNE. Voy. *Acétate de plomb.*

SULFURE D'ANTIMOINE. (*Sulfuretum antimonii. Antimonium crudum.*)

On le tire des mines, et on le purifie par la fusion. Il est en masses formées d'aiguilles parallèles, d'un brillant métallique, et d'un gris bleuâtre. Sa pesanteur spécifique est de 4,133 à 4,516. Il entre en fusion quand on l'approche de la flamme d'une bougie. Lorsqu'on le jette sur des charbons ardens, il exhale l'odeur de l'acide sulfureux, et celle de l'acide hydrosulfurique quand on l'arrose d'acide muriatique.

SULFURE D'ARSENIC JAUNE. Orpiment. (*Sulfuretum arsenici luteum. Auripigmentum.*)

Substance solide, jaune, présentant un assemblage de lamelles flexibles, quelquefois cependant, compacte et cassante : elle brûle en répandant une odeur d'ail et des vapeurs d'acide sulfureux.

[M. Guibourt a fait voir que ce sulfure ne doit la majeure partie de son action délétère qu'à une certaine quantité d'oxide d'arsenic qui s'y trouve uni (2). On emploie peu le *sulfure rouge* ou *réalgar*, qui, d'après M. Laugier, renferme moins de soufre que le précédent : il est également très-volatil.]

SULFURE DE MERCURE ROUGE. Cinnabre. (*Sulfuretum hydrargyri rubrum. Cinnabari. Cinnabaris.*)

On trouve ce sulfure à l'état natif, et c'est de lui qu'on retire le mercure. Celui qu'on rencontre dans le commerce s'obtient par la combinaison artificielle du soufre et du mercure. Il est sous forme de pains composés d'aiguilles d'un gris violacé, ayant un état métallique, et prenant une belle teinte rouge par le frottement contre un corps dur ou par la pulvérisation. Sa pesanteur spécifique est de 10,218. Jeté sur des charbons ardens, il se réduit en vapeurs, qui, en rencontrant un corps froid, se condensent en partie à sa surface en globules de mercure métallique.

[Si l'on donnait, au lieu de cinnabre pulvérisé, du minium, il serait facile de le reconnaître; celui-ci, traité par le fer ou la

---

(1) Par des lames de zinc on peut le priver du fer qu'il contient.
(2) *Journal de Chimie Médicale*, tom. II, pag. 155.

chaux, et chauffé, ne fournirait pas de mercure volatilisé. De plus, à l'aide de l'acide nitrique, on en retirerait un oxide de plomb insoluble et un sel soluble précipitant en blanc par la potasse, en jaune par le chromate de cette base, etc.

TERRE SIGILLÉE. Voy. *Argile ochreuse pâle.*

TUTHIE. (*Tuthia.*)

Mélange d'oxide de zinc et de zinc à l'état métallique, qu'on trouve adhérent aux cheminées des fourneaux dans lesquels on fond le minerai de ce métal pour le convertir en laiton. Cette substance contient en outre de la terre, et quelquefois un peu d'oxide de cuivre. Elle forme des croûtes, formant, du côté qui n'était point adhérent aux parois de la cheminée, des mamelons arrondis, d'une couleur grise plus ou moins foncée.

VERN-DE-GRIS. Voy. *Acétate de cuivre brut.*

VERDET. Voy. *Acétate de cuivre cristallisé.*

VERRE D'ANTIMOINE. Voy. *Oxide d'antimoine sulfuré vitreux.*

VIF ARGENT. Voy. *Mercure.*

VITRIOL BLANC. Voy. *Sulfate de zinc.*

VITRIOL BLEU. Voy. *Sulfate de cuivre.*

VITRIOL VERT. Voy. *Sulfate de fer.*

ZINC. (*Zincum.*)

Métal d'un blanc bleuâtre, malléable et pesant 7,190. Il est facile à entrer en fusion, brûle avec flamme dès qu'il est rouge, et donne, avec les acides étendus d'eau, des solutions incolores.

[C'est dans ce métal et dans ses oxides qu'on a trouvé une autre substance métallique qui lui ressemble, nommée *cadmium.* Cette substance est encore peu connue, à cause des petites quantités qu'on en a obtenues; cependant elle a été assez bien caractérisée pour qu'il soit facile de la reconnaître. (*Voy.* Journal de Pharmacie, tom. V, pag. 364.) C'est à M. Stromeyer que l'on en attribue la découverte.]

---

## SECTION II.

*Des Substances tirées du règne végétal.*

### A.

Abelmosch. Voy. *Hibiscus abelmosch.*

Absinthe (grande). Voy. *Armoise absinthe.*

Absinthe maritime. Voy. *Armoise maritime.*

Absinthe (petite). Voy. *Armoise de Pont.*

Acacie du cachou. (*Acacia catechu.* L.; W. *Mimosa cathegu.* L. F.)

De ses fruits, ou plutôt peut-être de sa tige, on retire un suc que l'on rapproche en masses orbiculaires, sèches, brunes, fragiles, d'une saveur d'abord astringente, puis agréable et comme sucrée, qu'on appelle *cachou* (*cate*, *catechu.*) Le fruit de l'*arèque au cachou* (*areca catechu*); et quelques autres plantes encore, donnent un suc presque semblable, mais moins abondant.

[Il existe deux sortes de cachou, celui de Bombay et celui du Bengale. Le premier est en pains de trois à quatre onces, dit M. Guibourt; il a une cassure terne, ondulée; sa saveur, d'abord astringente, est ensuite très-agréable et sucrée. Le deuxième, celui du Bengale, est en pains plus noirâtres, et moins agréable au goût : on l'estime moins. Le nom de *terre du Japon*, qu'on avait donné au cachou, est doublement impropre, puisqu'il ne vient pas du Japon, et qu'il n'est qu'un suc épaissi, et non une substance terreuse.]

Acacie (fausse). Voy. *Robinia fausse Acacie.*

Acacie du Levant. Acacie d'Égypte. (*Acacia vera. Off.*; J. B.; I. R. H.; L.; W. *Mimosa Nilotica.* L.)

Les fruits pris avant leur maturité, pilés et arrosés d'eau, donnent par la pression le *suc d'acacia* (*succus acaciæ verus*), auquel on fait prendre, en l'évaporant, la consistance d'un extrait brun et astringent qui manque aujourd'hui dans le commerce, ou qui du moins y est fort rare : on lui substitue pour l'ordinaire le *suc d'acacia indigène* (*succus acaciæ nostras*), tiré du fruit non encore mûr du *prunier sauvage* (*prunus spinosus*).

Quelques naturalistes prétendent que l'écorce de cette acacie laisse suinter, spontanément ou après des incisions, la *gomme*

*arabique* (*gummi arabicum*) qu'on nous apporte d'Arabie et d'Egypte, et dont on trouve deux espèces dans le commerce, la gomme de Jedda et la gomme thurique. C'est un suc gommeux, en masses arrondies, blanches ou jaunâtres, raboteuses en dehors, brillantes dans leur cassure, inodores, d'une saveur fade, et entièrement solubles dans l'eau.

Acacie du Sénégal. (*Acacia Senegalensis.* L. W. *Mimosa Senegalensis.* L.)

Son écorce fournit, spontanément ou par incision, la *gomme du Sénégal* (*gummi Senegalense*), employée comme la gomme arabique, et que plusieurs botanistes croient originaire de la même espèce végétale. Cependant elle est un peu plus dure, et elle ne se dissout pas aussi facilement dans l'eau.

[M. Guibourt rapporte la gomme thurique à cette espèce; il la regarde comme la gomme de Sénégal fendillée. Il ne faut pas la confondre avec la gomme de Jedda, peu soluble dans l'eau et recouverte à sa surface d'une sorte de pellicule ou de membrane. Cette gomme doit être rejetée par les pharmaciens pour la fabrication des pâtes ou des sirops, parce qu'elle forme une pellicule insoluble, et se dépose au fond des vases, où souvent elle brûle avec facilité.]

Acajou d'Amérique. Caju. (*Cassuvium occidentale. Lam. Anacardium occidentale.* L.)

Son fruit, appelé *noix d'acajou*, est un drupe réniforme, dont l'écorce, coriace, lisse, et garnie d'alvéoles pleines d'un suc huileux, visqueux, noir, âcre et très-caustique, couvre une noix uniloculaire, qui renferme une amande douce et bonne à manger. Le pédoncule qui le supporte se développe en manière d'une grosse poire ou pomme, et ressemble à un véritable fruit : sa chair, qu'on ne mange pas, est remplie d'un suc acerbe et acide.

De l'écorce de cet arbrisseau découle la *gomme d'acajou* (*acaju gummi*), en longues larmes transparentes, dorées, insipides, qui collent aux dents et se dissolvent dans l'eau. Quelquefois aussi ce suc gommeux se condense en masses de forme irrégulière.

Acante branche-ursine. (*Acanthus mollis.* L. *Acanthus sativus vel mollis virgilii.* C. B. P.; I. R. H. *Branca ursina off.*)

La racine. Les feuilles

Ache céleri. (*Apium graveolens.* L. *Apium dulce*, Celeri *Italorum.* C. B. P.; I. R. H.)

Ache des marais. (*Adium graveolens.* L. *Apium palus-*

*tre et apium officinarum.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine. L'herbe. Les semences.

Ache de montagne. V. *Livèche officinale.*

Ache persil. (*Apium petroselinum.* L. *Apium hortense seu petroselinum vulgò.* C. B. P.; I. R. H. *Petroselinum. Off.; murr.*)

La racine. L'herbe. Les fleurs.

Aconit anthora. (*Aconitum anthora.* L. *Aconitum salutiferum seu anthora.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

Aconit camaron. (*Aconitum cammarum.* L. *Aconitum cæruleopurpureum, seu napellus quartus.* (C. B. P.; I. R. H.)

L'herbe.

Aconit napel. (*Aconitum napellus.* L. *Aconitum cæruleum, seu napellus primus.* C. B. P.; I. R. H.)

[Il est encore une autre espèce d'aconit assez connue, c'est l'*aconitum lycoctomum* ou tue-loup, mais elle n'est pas employée aujourd'hui.

Ces plantes sont très-dangereuses, et ne doivent être données qu'avec beaucoup de circonspection.]

L'herbe.

Acore (faux). Voy. *Iris faux Acore.*

Acore odorant. (*Acorus calamus.* L. *Acorus verus, sive calamus aromaticus officinarum.* C. B. P. I.)

La racine de cette plante nous vient de Hollande. Elle est longue, de la grosseur du doigt, lisse, articulée, d'un blanc rosé en dedans, d'un brun clair en dehors, et d'une odeur suave.

[Cet acore ne doit pas être confondu avec le *calamus aromaticus,* ni avec l'*acorus verus,* qui croissent tous deux dans les Indes, et dont le premier est la tige d'une sorte de canne, que l'on réunit en petits faisceaux; aujourd'hui on ne les trouve que très-rarement dans le commerce.]

Acore des marais. Voy. *Iris faux Acore.*

Actée des Alpes. (*Actæa spicata.* L. *Christophoriana vulgaris nostras racemosa et ramosa. Moris.*; I. R. H.)

La racine, que quelques personnes prennent à tort pour l'hellébore noir, sert particulièrement dans la médecine vétérinaire, pour faire des exutoires.

Æthuse fétide. (*Æthusa cynapium.* L. *Cicuta minor, petroselino similis.* C. B. P.; I. R. H.)

Herbe qu'on emploie quelquefois à la place de la ciguë ordi-

naire, mais avec moins de succès. Elle se trouve mêlée souvent, dans les potagers, de cerfeuil, dont il faut avoir bien soin de la séparer. Voy. *Cerfeuil* cultivé.

Æthuse meum. (*Æthusa meum.* L. *Meum foliis anethi.* C. B. P.; I. R. H. *Meum athamanticum off.*)

Racine aromatique.

Agaric blanc. Voy. *Bolet du melèse.*

Agaric de chêne. Voy. *Bolet amadouvier.*

Agnus castus. Voy. *Vitex agnus castus.*

Agripaume. Voy. *Cardiaque officinale.*

Aigremoine officinale. (*Agrimonia eupatoria.* L. *Agrimonia officinarum.* I. R. H. *Eupatorium veterum, seu agrimonia.* C. B. P.)

L'herbe.

Ail cultivé. (*Allium sativum.* C. B. P.; I. R. H,; L.)
Le bulbe.

Ail a feuilles de plantain. Faux spicanard. (*Allium victorialis. Allium montanum.* C. B. P.; I. R. H.)

Le bulbe ressemble au spicanard, qu'il peut remplacer; mais il est moins énergique.

Ail oignon. (*Allium cepa.* L. *Cepa vulgaris, floribus et tunicis candidis, vel purpurascentibus.* C. B. P.; I. R. H.)

Ail rocambole. (*Allium scorodoprasum.* L. *Allium sativum alterum, sive allioprasum caulis summo circumvoluto.* C. B. P.; J. R. H. *Scorodoprasum. Clus.*)

Airelle canneberge. (*Vaccinium oxycoccus.* L. *Oxycoccus, sive vaccinia palustris.* J. B.; I. R. H.)

Airelle myrtille. (*Vaccillium Myrtillus.* L. *Vitis Idæa, foliis oblongis, crenatis, fructu nigricante.* C. B. P.; I. R. H. *Vitis Idæa, sive myrtillus. Tab.*)

Airelle ponctuée. (*Vaccinium vitis Idæa.* L. *Vitis Idæa foliis subrotundis, non crenatis, baccis rubris.* C. B. P.; I. R. H. *Vaccinia rubra. Lob.*)

[C'est la feuille de cette plante que l'on mêle à celle de l'*uva ursi.* On les reconnaît facilement, parce qu'elles sont légèrement dentées, qu'elles présentent des nervures assez marquées, et beaucoup de petits points à leur surface.]

Alcanna. Voy. *Alkanna.*

Alcée. Voy. *Mauve alcée.*

Alchimille commune. (*Alchimilla vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.; L.)

L'herbe.

Alcool de vin. (*Alcool vini.*)

On l'obtient en distillant le vin. Sa force, sa densité, et le nom qu'il porte dans le vulgaire, varient suivant la quantité d'eau qui passe avec lui dans le récipient, et qui s'y mêle. On l'appelle *eau-de-vie* (*aqua vitæ* ou plutôt *vitis.* Baccius, *de vinis Italiæ*), quand il marque depuis 18 jusqu'à 30 degrés à l'aréomètre de Baumé; et *esprit-de-vin* (*spiritus vini*), quand il passe le degré 30 de cette échelle. L'eau-de-vie est presque toujours d'une couleur jaunâtre.

[On obtient aussi de l'alcohol par la fermentation du cidre, de la bierre, et de beaucoup d'autres liquides; mais il est moins estimé. Enfin, depuis plusieurs années, on a fait une application très-heureuse de la propriété que possède l'amidon ou la fécule, de se transformer en une matière sucrée, par l'action de l'acide sulfurique et de l'eau. Ce fait curieux, dû à M. Kirkorff, a été appliqué aujourd'hui à la préparation de l'alcohol. En faisant fermenter la fécule ainsi *saccharifiée*, et la soumettant à la distillation, on est parvenu à obtenir un alcohol qui, sans être aussi suave que celui retiré du vin, n'en est pas moins très-bon, et capable de le remplacer avec avantage dans une foule de circonstances. Il a la propriété, comme ceux de grains, de développer une teinte rougeâtre, lorsqu'on le mêle avec l'acide sulfurique concentré, effet que ne produit pas le premier.]

Aliboursier. Voy. *Styrax officinal.*

Alkanna (faux). Voy. *Buglose orcanette.*

Alkanna d'Orient. Henné. (*Lawsonia inermis.* L. *Ligustrum ægyptiacum elhanne seu tamarhendi. vel alkanna avicennæ. Alp. Alkanna vera seu orientalis. Off.; murr.*)

On croît que cette plante est le *cyprus* des anciens. Toutes ses parties, mais principalement la racine, sont remplies d'un suc rouge, safrané, que les femmes emploient dans l'Orient pour se teindre les articulations des mains et des pieds.

Alkékenge. Voy. *Coqueret alkékenge.*

Alliaire. Voy. *Erysimon alliaire.*

Aloès allongé. (*Aloe elongata. Murr.*)

Aloès en épi. (*Aloe spicata. Thunb.*)

Aloès a feuilles en forme de langue. (*Aloe linguiformis. Thumb.*)

Aloès perfolié. (*Aloe perfoliata.*)

Diverses espèces d'aloës, et principalement les quatre qui viennent d'être désignées, fournissent, par des incisions pratiquées à leurs feuilles, un suc connu sous le nom d'aloès. On en trouve dans le commerce trois qualités; l'*aloës soccotrin*, l'*aloës hépatique*, et l'*aloës caballin*, que plusieurs naturalistes croient originaires d'espèces différentes; mais d'autres pensent qu'elles proviennent toute de la même, et ne diffèrent qu'à raison du procédé employé pour les obtenir (1). Quoi qu'il en soit, chacune a des caractères particuliers. L'*aloès soccotrin*, le plus pur de tous, s'offre en masses cassantes, d'un vert brun, tirant sur le rouge quand il est en masses : il est brillant et transparent dans sa cassure; réduit en lames fort minces, il prend une teinte rouge; sa poudre est d'un jaune d'or, il a une odeur aromatique assez agréable, et une saveur excessivement amère. L'*aloës hépatique*, plus compacte, a aussi une couleur plus foncée, analogue à celle du foie : ses fragmens sont moins brillans, moins transparens, souvent ternes; sa poudre est d'un jaune rougeâtre, son odeur désagréable, sa saveur amère et nauséabonde; on ne s'en sert que dans la médecine vétérinaire. L'*aloës caballin*, d'une odeur fétide, d'une couleur plus foncée, et rempli d'impuretés, est rejeté de presque toutes les officines, et remplacé par les débris des deux qualités précédentes, dont les vétérinaires font pareillement usage.

On désigne aussi, sous le nom *de bois d'aloës* (*aloes lignum*), trois espèces de bois que les marchands substituent l'une à l'autre, à cause de l'analogie qui existe entre elles. La première s'appelle plus particulièrement *bois d'aloës* (*lignum aloes, agallochum, cambac, cambuc, calambac, calambouc*), et provient, suivant quelques naturalistes, de l'*excœcaria agallochum. L.*; *aloëxylum agallochum; Loureiro.* Elle vient de la Cochinchine, et se rencontre rarement en Europe. C'est un bois pesant, résineux, d'une couleur foncée, veinée de blanc, d'une saveur amère et résineuse, presque inodore, mais qui répand une odeur aromatique et fort agréable dès qu'on le fait chauffer. L'autre espèce, plus commune, et d'un prix moins élevé, porte le nom de *bois d'aigle* (*lignum aquilinum*). On croit qu'elle appartient à l'*aquilaria ovata* de Cavanilles, qui croît aussi à la Cochinchine. Ce bois est pesant, jaunâtre, résineux, d'une saveur

(1) Cette opinion paraît la plus probable.

résineuse, sans amertume et inodore; cependant il acquiert une odeur bien faible par l'action de la chaleur. Enfin la troisième espèce (*lignum aspalathi*) ne diffère du bois d'aloës que par sa couleur rouge, foncée et marbrée. Ce bois, dont on ignore l'origine, manque maintenant dans le commerce.

Alpinie (?) Galanga. (*Alpinia (?) Galanga. Willd. Galanga major et minor.* C. B. P.; *Rumph. Maranta galanga.* L.; *Murr.*)

Il y a deux espèces ou variétés de cette racine, l'une grande et l'autre petite. Toutes deux sont contournées, et comme articulées, brunes et marquées de lignes blanchâtres en dehors, rouges en dedans, d'une odeur suave, d'une saveur âcre et aromatique. On préfère la petite à la grande.

Alipot. Voy. *Globulaire purgative.*

Amadouvier. Voy. *Bolet amadouvier.*

Amandier commun. (*Amygdalus communis.* L. *A. Amygdalus dulcis.* J. B. *Amygdalus sativa, fructu majore.* C. B. P.; I. R. H. *Amandier à fruit doux. B. Amygdalus amara.* J. B.; C. B. P.; I. R. H. *Amandier à fruit amer.*)
Les semences des deux variétés.

Amandier pêcher. (*Amygdalus persica.* L. *Persica molli carne et vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)
Les feuilles. Les fleurs.

Amidon des céréales. (*Amylum cereale.*)

On extrait l'amidon en grand des semences de l'orge (*hordeum vulgare*), et du froment (*triticum æstivum hybernum.*) Il se vend sous la forme d'aiguilles quadrangulaires, très-blanches et insipides. L'amidon bien pur fait entendre un bruit particulier quand on le presse entre les doigts.

Amidon de pomme de terre. V. *Fécule de pomme de terre.*

[C'est chimiquement la même substance que le précédent, mais son aspect est différent. Il se présente en petits grains arrondis, brillans, assez pesans, et paraissant très-détachés entre eux.

Tout récemment M. Raispail, dans un Mémoire fort curieux, a annoncé avoir reconnu, au microscope, l'amidon formé d'un globule, composé d'une membrane qui renferme une substance soluble dans l'eau, bleuissant par l'iode, caractère distinctif de la fécule. D'après ce naturaliste, ce ne serait plus un principe immédiat, mais bien un organe. Tout le monde ne partage pas encore cette opinion, que de nouvelles expériences ont besoin de confirmer.]

Amome cardamome. ( *Amomum cardamomum* L. )

Il existe trois variétés des fruits de cette plante, la petite, la moyenne et la grande. On ignore si ces variétés appartiennent à la même espèce ou à plusieurs. Les fruits de la petite espèce sont triangulaires et longs de trois à six lignes ; leur substance, mince comme du papier, et d'un jaune pâle, renferme de petites graines brunes, de forme variable, dont la saveur âcre ressemble un peu à celle de la térébenthine. Cette espèce est plus usitée que les autres. Le cardamome moyen est plus gros et plus long. Celui de la grande espèce est long d'un pouce et demi, brun grisâtre, et rétréci vers ses extrémités ; il renferme des semences rougeâtres, peu sapides et peu odorantes, dont on ne se sert presque jamais.

Amome (faux). Voy. *Sison, faux amome.*

Amome, graine de paradis, *ou* Mainguette. ( *Amomum grana paradisi.* L. )

Semences petites, triangulaires, brunes, exhalant l'odeur du camphre, et presque semblables au petit cardamome.

Amome en grappes. ( *Amomum racemosum.* L. )

Fruit semblable au petit cardamome pour l'odeur et la saveur, mais plus gros et plus rond.

Amome zédoaire. ( *Amomum zedoaria. Berg. Willd. Zedoaria longa.* C. B. P. )

Racine longue d'un pouce ou d'un pouce et demi, épaisse d'un demi-pouce, dense, grise en dehors, plus foncée en dedans, d'une saveur âcre et un peu amère, et analogue à celle du camphre. Elle casse net.

Amome (?) zérumbet. ( *Amomum* (?) *Zerumbet.* L. *Zingiber latifolium sylvestre. Herm. Zerumbet off. Dalech.* )

La racine. Celle qu'on appelle vulgairement ainsi, est-elle véritablement le zérumbet? Lemery indique sous ce nom la zédoaire ronde.

[Suivant M. Guibourt, elle est très-rare aujourd'hui. Geoffroy en donne la description suivante : racine tubéreuse, genouillée, grosse comme le bras, et quelquefois seulement comme le pouce, d'un goût âcre, amer, analogue au gingembre, et d'une odeur agréable.]

Amyride élémifère. ( *Amyris elemifera.* L. *Icicariba. Maregr.* )

Cette plante donne la *résine élémi.*

Amyride de giléad. ( *Amyris gileadensis.* L. *Amyris opobalsamum. Forsk.*

AMYRIDE OPOBALSAME. (*Amyris opobalsamum. Opobalsamum off. Geoff.*)

C'est de l'une de ces deux espèces, et peut-être de toutes les deux, qu'on obtient le *baume de la Mecque* (*balsamum Meccanense, opobalsamum*), en pratiquant des incisions à leur écorce, ou par la décoction aqueuse des jeunes rameaux. Ce baume est blanc et trouble : il exhale l'odeur du citron et du romarin; avec le temps il s'épaissit, devient jaunâtre et demi-transparent. C'est la même chose que le *baume de Judée* (*balsamum Judaïcum*), et peut-être aussi que le *baume de Giléad* (*balsamum Gileadense*), qui manque déjà depuis long-temps dans le commerce, et dont le nom a été donné à un autre baume fourni par le *sapin de Giléad.*

Le bois de l'*amyride opobalsame* est le *xylobalsame officinal* (*xylobalsamum*), et son fruit le *carpobalsame* (*carpobalsamum.*)

ANACARDE D'OCCIDENT. Voy. *Acajou d'Amérique.*

ANACARDE D'ORIENT. (*Anacardium orientale. Off.; Jonst.; Murr. Semecarpus anacardium.* L. F.; *Willd.*)

Fruit drupacé, cordiforme; porté sur un pédoncule court, épais et rugueux; revêtu d'une écorce brune, lisse, élastique, coriace, sous laquelle se trouvent de nombreuses alvéoles remplies d'un suc huileux, visqueux, noir, odorant et âcre; ces alvéoles protègent une coque membraneuse, qui renferme une amande blanche et douce, couverte d'une pellicule rougeâtre.

ANCOLIE DES JARDINS. (*Aquilegia vulgaris.* L. *Aquilegia sylvestris.* C. B. B.; I. R. H.)

ANDROPOGON NARD. (*Andropogon nardus.* L. *Calamus odoratus. Matth. Nardus indica vulgaris.* J. B.)

Cette plante, qui nous arrive des Indes, consiste en une racine chevelue, d'où sortent deux ou trois tiges, semblables à des racines, chargées de poils roux, résidus des feuilles tombées, et terminées par des paquets de feuilles longues, planes, fibreuses et jaunâtres. L'odeur en est terreuse, et la saveur presque nulle.

ANDROPOGON SCHÉNANTHE. (*Andropogon schœnanthus.* L. *Juncus odoratus aromaticus.* C. B. P.)

L'herbe. Les feuilles.

ANÉMONE DES BOIS. (*Anemone nemorosa.* L. *Anemone nemorosa flore majore.* C. B. P. *Ranunculus phragmites albus. Off.; Murr.*)

L'herbe. Les fleurs.

ANÉMONE HÉPATIQUE. (*Anemone hepatica.* L. *Ranuncu-*

*lus tridentatus vernus.* C. B. P.; I. R. H. *Hepatica nobilis. Murr.*)

Anémone des prés. (*Anemone pratensis.* L. *Pulsatilla flore minore nigricante.* C. B. P.; I. R. H. *Pulsatilla nigricans. Stoerk.; Murr.*)

Anémone pulsatille. (*Anemone pulsatilla.* L. *Pulsatilla folio crassiore et majore flore.* C. B. P.; I. R. H.)
Les feuilles. Les fleurs.

Aneth fenouil. (*Anethum feniculum.* L. A. *Feniculum dulce.* C. B. P. *Feniculum dulce majore et albo semine.* J. B.; I. R. H. B. *Feniculum vulgare germanicum.* C. B. P.; I. R. H. C. *Feniculum vulgare italicum, semine oblongo, gustu acuto.* C. B. P. *Feniculum vulgare, acrioreet nigriore semine.* J. B.; I. R. H.)

La racine. Les semences.

Aneth fétide. (*Anethum graveolens.* L. *Anethum hortense.* C. B. P.; I. R. H.)
L'herbe. Les semences.

Angélique de Bohême. (*Angelica archangelica.* L. *Angelica sativa.* C. B. P. *Imperatoria sativa.* I. R. H.)
La racine. La tige. Les semences.

La racine d'angélique cultivée à Paris, dans le Jardin du Roi, séchée avec soin, et récemment préparée, ressemble parfaitement à celle qu'on apporte de la Bohême; on a reconnu même qu'elle ne lui est pas inférieure en vertu, qu'au contraire elle devrait lui être préférée.

[Cette racine nécessite de grands soins, parce qu'elle perd promptement une partie de son odeur, et que de plus elle est très-facilement attaquée par les insectes.]

Angélique sauvage. (*Angelica sylvestris.* L. *Angelica sylvestris major.* C. B. P. *Imperatoria pratensis major* I. R. H.)

Angusture (fausse). Voy. *Brucée antidysentérique.*

Angusture (vraie). Voy. *Cusparie angusture.*

Anis étoilé. Voy. *Badiane étoilée.*

Anis ordinaire. V. *Boucage anis.*

Anserine anthelmintique. (*Chenopodium anthelminticum.* L. *Chenopodium lycopi folio perenne. Dill.*)

Anserine bon-henri. (*Chenopodium bonus Henricus.*

L. *Chenopodium folio triangulo.* I. R. H. *Bonus Henricus.* J. B. *Off.*; *murr.*)

Anserine botrys. (*Chenopodium botrys.* L. *Chenopodium ambrosioïdes, folio sinuato.* I. R. H. *Botrys. Dod.*; *off.*; *murr.*)

Anserine fétide. (*Chenopodium vulvaria.* L. *Chenopodium fetidum.* I. R. H. *Atriplex fetida* C. B. P. *Vulvaria. Off.*; *murr.*)

[L'odeur fétide de cette plante lui vient de ce qu'elle renferme une assez grande quantité d'ammoniaque, d'après MM. Chevallier et Lassaigne. Serait-ce ce corps qui servirait de véhicule à un principe odorant particulier?]

Ansérine odorante. (*Chenopodium ambrosioïdes.* L. *Chenopodium mexicana.* I. R. H. *Botrys mexicana off.*; *murr.*)

Anthemide camomille. (*Anthemis nobilis.* L. *Chamæmelum nobile, sive Leucanthemum odoratius.* C. B. P.; I. R. H. *Chamomilla romana. Off. murr.*)

L'herbe. Les feuilles.

Antherine puante. (*Anthemis cotula.* L. *Chamœmelum fetidum.* C. B. P.; I. R. H. *Cotula fetida.* J. B.; *off. murr.*)

L'herbe.

Anthemide pyrèthre. (*Anthemis.* L. *Pyrethrum flore bellidis.* C. B. P. *Pyrethrum off.*; *murr.*)

La racine.

Anthemide des teinturiers. (*Anthemis tinctoria.* L. *Buphthalmum tanaceti minoris folio.* C. B. P.; I. R. H.)

Anthore. Voy. *Aconit anthore.*

Apalachine. Voy. *Houx vomitif.*

Arbousier busserolle. (*Arbutus uva ursi.* L. *Uva ursi. Clus.*; *off.*; I. R. H.)

Les feuilles.

Arèque au cachou. (*Areca catechu.* L. *Palma cujus fructus sessilis dicitur* Fausel. C. B. P.)

On croyait autrefois que les fruits de cette plante donnaient le cachou; on sait aujourd'hui qu'il est fourni par l'acacie *au Cachou.*

Argentine. Voy. *Potentille argentine.*

Aristoloche clématite. (*Aristolochia clematitis.* L.

*Aristolochia clematitis recta.* C. B. P.; I. R. H. *Aristolochia. Off.; murr.*)

La racine.

Aristoloche longue. (*Aristolochia longa vera.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

Aristoloche menue. (*Aristolochia pistolochia.* L. *Aristolochia pistolochia dicta.* C. B. P.; I. R. H. *Aristolochia tenuis. Off.*)

La racine.

Aristoloche ronde. (*Aristolochia rotunda.* L. *Aristolochia rotunda, flore ex purpurâ nigro.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

Aristoloche serpentaire. (*Aristolochia serpentaria.* L. *Aristolochia pistolochia, seu serpentaria. Virginiana, caule nodoso. Pluck*; I. R. H. *Viperina seu serpentaria virginiana. Off.*)

Racine chevelue, grise, d'une saveur amère et âcre, et d'une odeur camphrée.

Armoise absinthe. (*Artemisia. absinthium.* L. *Absinthium ponticum, seu Romanum officinarum, seu Dioscoridis.* C. B. P.; I. R. H. *Absinthium vulgare majus.* J. B.)

L'herbe. Les sommités.

Armoise aurone. (*Artemisia Abrotanum.* L. *Abrotanum mas angustifolium maximum.* C. B. P.; I. R. H. *Abrotanum vulgare.* J. B.)

L'herbe. Les sommités.

Armoise barbotine. (*Artemisia Judaïca.* L. *Absinthium santonicum Judaïcum.* C. B. P. *Santonicum seu Cina. Off.*; *Murr. Sementina, semen sanctum, semen contrà officinarum, scheha arabum. Dalech.*)

Le calice non encore épanoui de cette espèce sur-tout, et de l'*artemisia contrà* L., qu'on regarde mal-à-propos comme la semence simple, forme le puissant anthelminique connu sous le nom de *Semen contrà vermes*, ou simplement *Semen contrà officinal*.

Armoise des champs. (*Artemisia campestris.* L. *Abrotanum campestre cauliculis albicantibus aut rubentibus.* C. B. P.; I. R. H.)

On peut la substituer à l'*armoise aurone.*

Armoise de la Chine. (*Artemisia Sinensis.* L.)

C'est avec les feuilles séchées et battues de cette plante que les Chinois préparent leur *moxa*.

ARMOISE COMMUNE. (*Artemisia vulgaris*. L. *Artemisia vulgaris major*. C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles. Les sommités.

ARMOISE ÉLEVÉE. (*Artemisia procera*. *Willd*. *Abrotanum mas angustifolium majus*. C. B. P.; I. R. H.)

ARMOISE EN ÉPI. (*Artemisia spicata*. *Murr*. *Wild*.)

ARMOISE ESTRAGON. (*Artemisia dracunculus*. L. *Dracunculus hortensis*. C. B. P.; *Off*. *Abrotanum lini folio acriori et odorato*. I. R. H.)

Herbe culinaire.

ARMOISE DES GLACIERS. (*Artemisia glacialis*. L. *Absinthium alpinum candidum humile*. C. P. P.; I. R. H.)

ARMOISE MARITIME (*Artemisia maritima*. L. *Absinthium seriphium Belgicum*, C. B. P.; I. R. H.)

L'herbe. Les sommités.

ARMOISE DE PONT. (*Artemisia Pontica*. L. *Absinthium Ponticum tenuifolium incanum*. C. B. P.; I. R. H.)

ARMOISE DES ROCHERS. (*Artemisia rupestris*. L. *All*. *Absinthium alpinum incanum*. C. B. P. I.; R. H. *Artemisia mutellina*. *Villar*. *Willd*. *Artemisia umbelliformis*. *Lam*. *Genepi album*. *Off*.; *Murr*.)

On peut lui substituer l'*armoise en épi*, l'*armoise des glaciers*, et la suivante.

ARMOISE DU VALAIS. (*Artemisia Vallesiana*. *Lam*. *Absinthium seriphium montanum candidum* C. B. P.; I. R. H.)

ARNICA DES MONTAGNES. (*Arnica montana*. L. *Doronicum plantaginis folio alterum*. C. B. P.; I. R. H. *Arnica seu doronicum germanicum*. *Off*.; *Murr*.)

La racine. Les fleurs.

[La fleur de cette plante, que l'on n'administre qu'avec précaution, a été soumise à l'analyse par MM. Chevallier et Lassaigne; ils l'ont trouvée formée, 1°. d'une résine jaune odorante; 2°. d'un principe amer, nauséabond, vomitif, 3°. de matière colorante jaune, 4°. d'albumine, 5°. d'acide gallique, et de plusieurs sels.]

ARNICA DE SUÈDE. Voy. *Aunée antidysentérique*.

ARRÊTE-BOEUF ÉPINEUX. (*Ononis spinosa*. L. *Ononis spi-

*nosa, flore purpureo.* C. B. P.; I. R. H. *Ononis sive restebovis vulgaris purpurea.* J. B.)

Arroche cultivée. (*Atriplex hortensis.* L. *Atriplex hortensis alba, sive pallidè virens.* C. B. P.; I. R. H.)

Arroche puante. Voy. *Anserine fétide.*

Artichaut cardon. (*Cinara carduncnlus.* L. *Cinara spinosa, cujus pediculi esitantur.* C. B. P.; I. R. H.)

Artichaut cultivé. (*Cinara scolymus.* L. A. *Cinara sylvestris latifolia.* C. B. P.; I. R. H. B. *Cinara hortensis, foliis non aculeatis.* C. B. P.; I. R. H.)

Asa foetida. Voy. *Férule asa fœtida.*

Asaret d'Europe. (*Asarum Europeum.* L. *Asarum dodonæi.* J. B.; I. R. H.)

Asclépiade dompte-venin. (*Asclepias vincetoxicum.* L. *Asclepias albo flore.* C. B. P.; I. R. H.) *Hirundinaria, seu vincetoxicum. Off. Murr.*)

La racine.

Asperge cultivée. (*Asparagus officinalis.* L. A. *Asparagus maritima, crassiore folio.* C. B. P.; I. R. H. B. *Asparagus sylvestris tenuissimo folio.* C. B. P.; I. R. H. C. *Asparagus sativa.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine. Les bourgeons.

[Cette plante ne renferme d'asparagine que dans les jeunes pousses qu'elle produit au printemps. M. Dulong d'Astafort a vainement recherché ce principe dans les racines. On sait, de plus, qu'elle ne contient pas sensiblement de fécule amylacée, ce qui permet de la faire bouillir assez long-temps.].

Aspérule odorante. (*Asperula odorata.* L. *Aparine latifolia humilior montana.* I. R. H. *Matrisylva; Off.; Murr. Hepatica stellata.* Tab.)

Aspidion fougère male. (*Aspidium filix mas. Sw.; Willd. Polypodium filix mas.* L. *Filix non ramosa dentata.* C. B. P.; I. R. H. *Filix mas. Dod.; Off.; Murr.*)

La racine.

Aspidion de Rhétie. (*Aspidium Rhæticum. Sw.; Willd. Polypodium Rhæticum.* L. *Filicula fontana major sive adianthum album, filicis folio.* C. B. P.; I. R. H.)

Asplénion capillaire noir. (*Asplenium adiantum nigrum.* L. *Filicula quæ adiantum nigrum officinarum,*

*pinnulis obtusioribus.* I. R. H.; *Adiantum nigrum. Off.*; J. B.)

Asplénion des murailles. (*Asplenium ruta muraria.* L. *Ruta muraria.* C. B. P.; I. R. H.)

Asplénion polytric. (*Asplenium trichomanes.* L. *Trichomanes seu polytricum officinarum.* C. B. P.; I. R. H.)

Astragale de Crète. (*Astragalus Creticus. Lam.*; *Willd. Tragacantha Cretica incana, flore parvo, lineis purpureis striato.* I. R. H.)

Astragale de Marseille. (*Astragalus tragacantha.* L. *Tragacantha.* C. B. P. *Tragacantha Massiliensis.* I. B.; I. R. H.)

De ces deux espèces découle, dans l'île de Crète, la *gomme adragant* (*gummi tragacanthæ*), dont les larmes, vermiformes ou aplaties, blanches, inodores et insipides, se gonflent dans la salive et dans l'eau, et s'y convertissent en un mucilage épais et visqueux.

[Il ne faut pas confondre avec elle la *gomme Bassora*, dont l'origine est encore inconnue ou douteuse. Cette gomme ne se dissout pas dans l'eau et ne forme pas de mucilage; elle se gonfle seulement, et laisse de petits grains se détacher en imitant une espèce de chapelet. L'iode ne l'altère pas, tandis que souvent ce corps bleuit certaines gommes adraganthes que l'on rencontre dans le commerce. La gomme Bassora est ordinairement très-acide. M. Guibourt pense que cela est dû à un commencement d'altération survenu à sa surface par suite de décomposition. Le fait est-il bien constant?]

Astragale sans tige. (*Astragalus exscapus.* L.)

En Hongrie et en Allemagne, sa racine est regardée comme propre à guérir les maladies vénériennes.

Astrance a grandes fleurs. (*Astrantia major. Astrantia major coronâ floris purpurascente.* I. R. H.)

Isolée, cette plante est sans usage; elle entre dans les vulnéraires de Suisse.

Athamante de Crète. (*Athamanta Cretensis.* L. *Daucus foliis feniculi tenuissimis.* C. B. P. *Daucus Creticus. Tab.*; *Off.*; *Murr.*)

Athamante oréoselinon. Persil de montagne. (*Athamanta oreoselinum.* L. *Apium montanum, folio ampliore.* C. B. P. *Oreoselinum apii folio minus.* I. R. H. *Oreoselinum. Off.*; *Murr.*)

Les semences.

Atrope belladone. (*Atropa belladona.* L. *Solanum maniacum.* J. B. *Belladona seu solanum furiosum. Off.*; *Murr.*)

Aubépin. Voy. *Néflier épine blanche.*

Aune commun. (*Aulnus glutinosa. Willd. Betula alnus.* L. *Alnus rotundifolia glutinosa viridis.* C. B. P.; I. R. H.) On emploie les feuilles et l'écorce, dont on se sert quelquefois en place de quinquina, dans le traitement des fièvres intermittentes.

Aunée antidysentérique. (*Inula dysenterica.* L. *Aster pratensis autumnalis conyzæ folio.* I. R. H. *Conyza media, seu arnica Suedensis. Off.*; *Murr.*)

Aunée officinale. (*Inula helenium.* L. *Aster omnium maximus helenium dictus.* I. R. H. *Helenium vulgare.* C. B. P. *Helenium sive Enula campana.* J. B.; *Off.*)

Racine longue, blanchâtre, épaisse, charnue, d'une odeur forte, et d'une saveur âcre, amère et aromatique.

[C'est de la racine de cette plante sur-tout que l'on a retiré l'inuline, trouvée aussi dans celle de pyrèthre. On sait que ce principe immédiat diffère de l'amidon ou fécule, en ce qu'il est soluble à chaud dans l'eau, sans former de gelée par le refroidissement, et que l'iode ne le colore point en bleu, etc.]

Aurone. Voy. *Armoise aurone.*

Aurone des champs. Voy. *Armoise des champs.*

Aurone femelle. Voy. *Santoline commune.*

Avoine cultivée. (*Avena sativa.* L. A. *Avena nigra.* C. B. R.; I. R. H. B. *Avena vulgaris, sive alba.* C. B. P.; I. R. H.)

La semence, dépouillée de son enveloppe, et passée à la meule, porte le nom de *gruau* (*grutellum*).

## B.

Bacile maritime. *Crithmum maritimum.* L. *Crithmum seu fœniculum maritimum majus odore apii.* C. B. P.; I. R. H.)

Bassinet. Voy. *Renoncule bulbeuse.*

Badiane étoilée. (*Illicium anisatum.* L. *Anisum stellatum, seu sinense. Off.*)

Baguenaudier en arbre. (*Colutea arborescens*. L. *Colutea vesicaria*. C. B. P; I. R. H.)

Balanite d'Égypte. *Balanites Ægyptiaca*. Del.; Desf. *Myrobolanus chebula*. *Off.*; *Murr.*)

On a cru mal à propos, sur l'autorité de Vesling, que le fruit de cette plante est le *myrobolan chébule* (*myrobolanus chebula*), dont on ne connaît pas positivement l'origine. Le *myrobolan d'Inde* (*myrobolanus Indica*), et le *myrobolan citroné* (*myrobolanus citrina*) de Gærtner, en sont des variétés.

Balaustier. Voy. *Grenadier cultivé*.

Ballote noire. *Ballota nigra*. L. *Ballota*. *Matth*. I. R. H. *Marrubium nigrum sive ballota*. J. B.)

On peut la substituer au *marrube noir*.

Balsamite odorante. (*Balsamita suaveolens*. Desf. *Tanacetum balsamita*. L. *Tanacetum hortense foliis et odore menthæ*. I. R. H. *Balsamita seu costus hortensis*. *Off.*; *Murr.*)

Les feuilles.

Barbe de bouc. Voy. *Salsifis*.

Barbeau. Voy. *Bleuet des moissons*.

Barbotine. Voy. *Armoise barbotine*.

Bardane officinale. (*Lappa major*. Gœrtn.; *Cand.* *Arctium lappa*. L. *Lappa major, arctium Dioscoridis*. I. R. H. *Personata, lappa major, aut bardana*. J. B.)

La racine. Les feuilles.

Bardane (petite). Voy. *Lampourde commune*.

Barras. Voy. *Pin de Genève*.

Basilic cultivé. (*Ocimum basilicum*. L. *Ocimum caryophyllatum majus*. C. B. P.; I. R. H.)

L'herbe.

Baume de Canada. Voy. *Sapin baumier*.

Baume de Copahu. Voy. *Copaïfère officinale*.

Baume focot. Voy. *Peuplier baumier*.

Baume de Giléad. (*Balsamum Gileadense*. *Gileadensis resina fluida*.)

Le véritable n'existe pas en ce moment dans le commerce, ou bien on l'y connaît sous le nom de *baume de la Mecque*, tandis qu'on appelle *baume de Giléad* la résine qui découle du *Sapin baumier*. Voy. *Amyride de Giléad* et *Sapin baumier*.

Baume de Hongrie. Voy. *Pin mugho*.

BAUME DES JARDINS. Voy. *Menthe purpurine.*

BAUME DE JUDÉE. Voy. *Amyride opobalsame.*

BAUME DE MARIE. Voy. *Calophylle tacamahaca.*

BAUME DE LA MECQUE. Voy. *Amyride opobalsame.*

BAUME NOIR DES INDES. } Voy. *Myroxyle du Pérou.*
BAUME DU PÉROU. }

BAUME (FAUX) DU PÉROU. Voy. *Mélinot bleu.*

BAUME TACAHAMACA. Voy. *Calophylle tacamahaca.*

BAUME TACAHAMACA (FAUX). Voy. *Fagare à huit étamines et Peuplier baumier.*

BAUME DE TOLU. Voy. *Toluifère baumier.*

BAUME VERT. Voy. *Calophylle tacamahaca.*

BAUMIER DU CANADA. Voy. *Sapin baumier.*

BDELLIUM (*Bdellium.*)

Gomme-résine originaire de l'Inde et de l'Orient. On est incertain si elle découle d'un palmier ou d'une espèce d'amyride. Elle vient de Perse et d'Arabie, mêlée avec la myrrhe et la gomme arabique. Elle est en morceaux arrondis, d'un brun cendré, d'une couleur plus pâle et assez semblable à celle de la cire dans leur intérieur, demi-transparente, et d'une odeur et d'une saveur qui se rapprochent de celle de la myrrhe, mais qui sont moins prononcées (1).

BEC DE GRUE. Voy. *Géraine.*

BECCABUNGA (GRAND). Voy. *Véronique beccabunga.*

BECCABUNGA (PETIT). Voy. *Véronique anagallis.*

BÉHEN BLANC. Voy. *Rhapontic blanc.*

BÉHEN COMMUN. (*Cucubalus behen.* L. *Behen album nostras.*)

La racine.

BÉHEN ROUGE. Voy. *Statice aquatique.*

BELLADONE. Voy. *Atrope belladone.*

BEN OLÉIFÈRE Voy. *Moringa.*

BENJOIN (FAUX). Voy. *Laurier faux benjoin.*

---

(1) C'est la présence du bdellium dans la gomme arabique, ou celle de Sénégal, qui nécessite la précaution de laver celle-ci avant de s'en servir, parce que cette gomme-résine laisse à sa surface un enduit très-amer, quoique très-léger.

Benjoin (vrai). *Voy. Styrax benjoin.*

Benoite officinale. (*Geum urbanum.* L. *Caryophyllata vulgaris.* C. B. P.; I. R. H. *Caryophyllata. Off.*)
La racine.

Berce des prés. (*Héracleum sphondylium.* L. *Sphondylium vulgare hirsutum.* C. B. P; I. R. H. *Branca ursina spuria. Off.*)

Berle de la Chine. (*Sium ninzi.* L.)
La racine.

Berle a feuilles étroites. (*Sium angustifolium. Jacq.*; *Willd. Sium sive apium palustre foliis oblongis.* C. B. P.; I. R. H. *Berula officinarum.* Chom.)

Berle a feuilles larges. (*Sium latifolium.* C. B. P.; I. R. H.; L.)
On emploie indifféremment l'une ou l'autre de ces deux espèces.

Bétel. Voy. *Poivre bétel.*

Bétoine aquatique. Voy. *Scrophulaire aquatique.*

Bétoine officinale. (*Betonica officinalis.* L. *Betonica purpurea.* C. B. P.; I. R. H.)
Les feuilles.

Bette poirée. *Beta cycla.* L. *Beta alba vel pallescens quæ cycla officinarum.* C. B. P.; I. R. H.)

Bette-rave. (*Beta vulgaris.* L. A. *Beta rubra vulgaris.* C. B. P.; J. R. H. B. *Beta rubra radice rapæ.* C. B. P.; J. R. H.)
On mange sa racine, qui est grande, épaisse, fusiforme, charnue, et remplie d'un suc sucré qu'on obtient facilement, et dont on retire de véritable sucre (1).

Bière. Voy. *Orge commune.*

Bled noir. } Voy. *Polygone sarrazin.*
Bled sarrazin. }

Bled de Turquie. Voy. *Maïs cultivé.*

Bluet des moissons. (*Cyanus segetum.* I. R. H.; C. B. P.; *Centaurea cyanus.* L.
Les fleurs.

---

(1) C'est à tort qu'on prétendait que ce sucre sucrait moins; il est identique à celui de cannes : seulement il cristallise souvent en un grain plus gros et moins serré, ce qui le rend très-poreux.

Bois AGALLOCHUM.
Bois D'AIGRE.
Bois D'ALOÈS.
Bois D'ASPALATHE.
} Voy. *Aloës.*

Bois DE BRÉSIL. Voy. *Césalpinie des teinturiers.*

Bois DE CALAMBAC.
Bois DE CALAMBOUC.
Bois DE CAMBAC.
Bois DE CAMBOUC.
} Voy. *Aloës.*

Bois DE CAMPÊCHE. Voy. *Hématoxyle commun.*

Bois DE COULEUVRE. Voy. *Strychnos bois de couleuvre.*

Bois GENTIL. Voy. *Daphne gentil.*

Bois DES MOLUQUES. Voy. *Croton de Tilly.*

Bois NÉPHRÉTIQUE. (*Lignum nephreticum.*)

Bois pesant, d'un jaune brunâtre au centre, blanc à la circonférence, dont l'origine est incertaine, et qu'on présume appartenir à une espèce de frêne.

Bois DE RHODES. V. *Genêt des Canaries*, et *Liseron effilé.*

Bois SAINT. Voy. *Gayac officinal.*

Bois DE SAINTE-LUCIE. Voy. *Cerisier à grappes.*

Bois DE SERPENT. Voy. *Ophioxyle serpentin.*

BOLET AMADOUVIER. (*Boletus ungulatus. Bull.; Cand. An Boletus igniarius.* L.? *Agaricus pedis equini facie.* I. R. H.)

Il sert à préparer l'amadou : on l'emploie aussi pour arrêter les hémorrhagies.

[C'est avec ce bolet que l'on prépare l'agaric de chêne, en le battant fortement et lui donnant alors un grand état de souplesse indispensable à l'emploi auquel on le destine.

M. Braconnot a trouvé, outre du sucre incristallisable et d'autres substances peu remarquables, un acide particulier qu'il a nommé *acide bolétique*, et qu'il regarde comme assez analogue à l'acide succinique, et, de plus, une substance particulière à tous les champignons, la *fongine.*]

BOLET BLANC. *Boletus laricis.* L. *Agaricus sive fungus laricis.* C. B. P.; I. R. H.)

BOLET ODORANT. (*Boletus suaveolens.* L.; *Bull.*; *Cand. Agaricus salicis. Off.*; *Murr.*)

BON-HENRI. Voy. *Ansérine Bon-Henri.*

BONNE-DAME. Voy. *Arroche cultivée.*

BOTRYS. Voy. *Ansérine botrys.*

BOUCAGE ANIS. (*Pimpinella anisum.* L. *Anisum vulgare. Clus.*; *Off.*; *Murr. Apium anisum dictum, semine suaveolente majori.* I. R. H.)

Les graines.

BOUCAGE ÉLEVÉ. (*Pimpinella magna.* L. *Pimpinella saxifraga major, umbellâ candidâ.* C. B. P. *Tragoselinum majus, umbellâ candidâ.* I. R. H. *Saxifraga magna. Dod.*)

BOUCAGE PETIT. (*Pimpinella saxifraga.* L. *Pimpinella minor.* C. B. P. *Tragoselinum minus.* I. R. H.)

BOUILLON BLANC. Voy. *Molène commune.*

BOULEAU BLANC. (*Betula alba.* L. *Betula Dodonœi.* J. B.; I. R. H.)

Les jeunes pousses.

[On retire aujourd'hui, par la distillation de ce végétal, une huile essentielle qui sert à donner au cuir une odeur analogue à ceux préparés en Russie, et qui les imite parfaitement.]

BOURGÈNE. Voy. *Nerprun bourgène.*

BOURRACHE OFFICINALE. (*Borrago officinalis.* L. *Borrago floribus cœruleis.* J. B.; I. R. H.)

BOURSE A BERGER. Voy. *Thlaspi bourse à berger.*

BOUTON D'OR. Voy. *Renoncule âcre.*

BRANCHE-URSINE (VRAIE.) Voy. *Acanthe molle.*

BRANCHE-URSINE (FAUSSE.) Voy. *Berce des prés.*

BRAY SEC. Voy. *Colophane.*

BRINVILLIERS. Voy. *Spigelie anthelmintique.*

BROU DE NOIX. Voy. *Noyer ordinaire.*

BRUCÉE ANTIDYSENTÉRIQUE. (*Gaure angustus. Brucea antidysenterica. Mill.*)

Écorce épaisse et dense, grenue et cendrée dans sa cassure; couverte d'un épiderme, tantôt ferme, solide, d'un gris jaunâtre et parsemé de points blancs; tantôt lisse, fongueux et couleur de rouille. Elle diffère de la vraie angusture en ce qu'elle n'a presque pas d'odeur et que sa saveur est plus amère et plus tenace.

[C'est dans l'écorce de ce végétal que MM. Pelletier et Caventou ont découvert la *brucine*, qu'ils ont rangée au nombre des alcalis organiques, et qui paraît être le principe vénéneux de cette écorce. Depuis, on a retrouvé cette substance associée à la strychnine dans plusieurs plantes des genres *strychnos* et *upas*.

La couleur de rouille, si remarquable, de la fausse angusture ne lui est pas communiquée par de l'oxide de fer, comme on l'avait dit à tort. Quoiqu'on y trouve une petite quantité de ce métal, elle paraît due à une matière colorante particulière.]

BRUNELLE ORDINAIRE. (*Brunella vulgaris. Lam.*; *Cand. Brunella vulgaris.* L. *Brunella major, folio non dissecto.* C. B. P.; I. R. H.)

BRUYÈRE ORDINAIRE. (*Erica vulgaris,* L. *Erica vulgaris glabra.* C. B. P.; I. R. H.)

BRYONE DIOÏQUE. (*Bryonia dioïca Jacq.*; *Willd. Vitis alba, sive bryonia. Dod. Bryonia aspera, sive alba, baccis rubris.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine. La fécule.

[La racine de cette plante a été l'objet de plusieurs analyses; et le principe actif, isolé sous forme d'extrait, laisse peut-être encore à désirer pour être parfaitement connu.]

BUBON GALBANIFÈRE. (*Bubon galbanum.* L. *Ferula Africana galbanifera, folio et facie ligustici. Herm.*)

Cette plante donne le *galbanum*, gomme-résine en masses de formes variées, molles, roussâtres, demi-transparentes, parsemées de taches blanches, d'une odeur forte qui n'est pas celle de l'ail, d'une saveur âcre et amère.

[On trouve dans le commerce deux variétés de cette gomme-résine. La première est en larmes qui paraissent sèches et isolées; la deuxième contenant, dit M. Guibourt, plus d'huile volatile, est en masses formées par la réunion des larmes qui se sont agglutinées. Il a une odeur très-forte qu'il perd au bout d'un certain temps, ce qui doit faire préférer le *galbanum* récent pour la préparation des médicamens où il entre.

M. Pelletier, à qui l'on doit un travail très-étendu sur les gommes-résines, a trouvé le *galbanum* composé :

| | |
|---|---|
| De Résine | 66,86 |
| De Gomme | 19,28 |
| D'Huile volatile | 6,34 |
| De Malate acide de chaux | (des traces). |
| De Bois, d'impuretés et perte | 7,52 |
| | 100,00 |

Ce qui est très-singulier, c'est que l'huile volatile qu'on retire

en la chauffant à 120 ou 130°, T. G., est d'un bleu indigo très-prononcé.]

Bubon de Macédoine. (*Bubon Macedonicum*. L. *Apium Macedonicum*. C. B. P.; I. R. H. *Petroselinum Macedonicum*. *Dod.*; *Off.*; *Murr.*)

Les fruits.

Bugle ivette. (*Ajuga chamæpitys. Schreb.*; *Willd. Teucrium chamæpitys*. L. *Chamæpitys lutea vulgaris, sive folio trifido*. C. B. P.; I. R. H. *Iva arthritica. Off.*)

L'herbe.

Bugle (?) musquée. (*Adjuga* (?) *iva. Schreb*; *Wild. Teucrium iva*. L. *Chamæpitys moschata foliis serratis*. C. B. P.; I. R. H.)

L'herbe.

Bugle rampante. (*Juga reptans*. L. *Bugula Dodonæi*. I. R. H. *Consolida media, quibusdam bugula*. J. B.)

L'herbe.

Bugle velue. (*Juga Genevensis*. L. *Bugula sylvestris villosa*. I. R. H. *Consolida media Genevensis*. J. B.)

L'herbe.

Buglosse officinale. (*Anchusa officinalis*. L. *Buglossum angustifolium majus*. C. B. P.; I. R. H.)

On peut la remplacer par la *buglosse d'Italie* (*anchusa Italica*), ou par la *buglosse à feuilles étroites* (*anchusa angustifolia*. L.)

Buglosse des teinturiers. Orcanelle, (*Anchusa tinctoria*. L. *Buglossum radice rubro, sive anchusa vulgatior*. C. B. P.; I. R. H.)

Racine de la grosseur du doigt, très-rugueuse, d'un rouge foncé en dehors, blanche en dedans, inodore et presque insipide, qui colore en rouge l'alcohol, l'eau, les huiles, la cire et les graisses.

Buis toujours vert. (*Buxus semper virens*. L. *Buxus arborescens*. C. B. P.; I. R. H.)

Buplèvre a feuilles rondes. (*Buplevrum rotundifolium*. L. *Buplevrum perfoliatum rotundifolium annuum*. I. R. H.) *Perfoliata. Dod.*; *Off.*; *Murr.*)

Busserole. Voy. *Arbousier busserole*.

Butua. Voy. *Cissampelos pareira-brava*.

## C.

Cabaret. Voy, *Asaret d'Europe*.

Cacaoyer cultivé. (*Theobroma cacao*. L.)

On trouve dans le commerce deux espèces ou variétés de cacao, celui des *îles* et le *cacao caraque*, ou plutôt de *Caraccas*. Le premier est aplati, recouvert d'une enveloppe papyracée rouge; l'amande est brune, grasse, d'une saveur agréable et légèrement âcre. Le second est plus gros, arrondi, protégé par une enveloppe d'un brun grisâtre; son amande est plus pâle, friable, moins huileuse et plus sapide : il sent fort souvent le moisi, parce qu'on l'enfouit ordinairement sous terre pour adoucir son âcreté : c'est ce qu'on nomme *terrage du cacao*.

Cachibou. Voy. *Chibou*.

Cachou. Voy. *Acacie au cachou*, et *Arèque au cachou*.

Cacis. Voy. *Groseiller noir*.

Cade de Provence. Voy. *Genévrier cade*.

Cafeyer d'Arabie. (*Coffea Arabica*. L. *Jasminum Arabicum...... cujus fructus .....* Caffe *dicitur. Juss. Act. Gall.* 1715. *Bon vel Ban. Alp.*; J. B.;

Le fruit de cet arbrisseau est le *café*.

[Il existe dans le commerce un grand nombre de variétés de café, qui portent toutes les noms des pays d'où elles viennent : ainsi on connaît le café Moka, le plus estimé, qui croît en Arabie; le café de Saint-Domingue, le café Bourbon, le café Martinique, etc., etc. On a trouvé dans cette semence un principe très-bien cristallisable, auquel on a donné le nom de *caféine*; c'est un principe immédiat neutre, auquel le café ne paraît pas devoir ses propriétés. Il est soluble dans les acides sans les saturer, et y cristallise facilement.]

Caille-lait aparine. (*Galium aparine*. L. *Aparine vulgaris*, C. B. P.; I. R. H.)

Caille-lait blanc. (*Galium mollugo*. L. *Galium album vulgare*. I. R. H.)

Caille-lait jaune. *Galium verum*. L. *Galium luteum*. C. B. P.; I. R. H.)

Calaguala. (*Calaguala*.)

Racine dont on ignore l'origine, mais qui appartient certainement à la famille des fougères. Ne vient-elle pas d'une espèce de polypode ?

CALAMENT. Voy. *Mélisse calament.*

CALAMUS AROMATIQUE. Voy. *Acore aromatique.*

CALAMUS SANG-DRAGON. (*Calamus draco. Willd. Palmi-Juncus draco. Rumph.*)

On croit que c'est un des arbres qui fournissent le sang-dragon.

CALEBASSE. Voy. *Courge calebasse.*

CALEBASSIER DES ANTILLES. *Crescentia cujete.* L. *Cujete foliis oblongis et angustis, fructu magno et ovato. Plum.*)

Son fruit ouvragé porte le nom de *couis.*

CALOPHYLLE TACAMAHACA. (*Calophyllum inophyllum.* L.

Cet arbre produit la résine verte, appelée *baume de Marie* (*balsamum Mariæ*), ou *baume de tacamahaca.* (*balsamum tacamahaca.*)

CAMARON. Voy. *Aconit camaron.*

CAMBOGIE GUTTIFÈRE. *Cambogia gutta.* L.

Ce n'est pas ce végétal qui donne la vraie gomme gutte : Kœnig assure qu'elle découle du *guttier vrai.*

CAMOMILLE. Voy. *Chaméмélon ordinaire.*

CAMOMILLE PUANTE. Voy. *Anthémide fétide.*

CAMOMILLE ROMAINE. Voy. *Anthémide noble.*

CAMPHRE. Voy. *Laurier camphrier.*

CAMPHRÉE DE MONTPELLIER. (*Camphorosma Monspeliensis.* L. *Camphorata hirsuta.* C. B. P.)

CANEFICIER. Voy. *Casse des boutiques.*

CANELLE DE CEYLAN. } Voy. *Laurier canelier.*
CANELLE DE LA CHINE. }

CANELLE GIROFLÉE. Voy. *Myrte canelle*, et *Ravensara aromatique.*

CANELLE DE JAVA. } Voy. *Laurier du Malabar.*
CANELLE DU MALABAR. }

CANELLE BLANCHE. (*Canella alba. Murr. Winterania canella.* L. *Canella alba, seu cortex Winteranus spurius, seu costus corticosus Off.*)

Ecorce rase et d'un blanc jaunâtre en dehors, blanche en dedans, roulée en cylindres, épaisse d'une ligne ou d'une demi-ligne, dont la saveur aromatique et amère rappelle à-la-fois celle du poivre et celle de la canelle. Elle est plus blanche,

moins roulée, et d'un tissu moins serré que la véritable écorce de Winter, qui vient du *Wintera* ou *d'Yemis*.

[M. Henry père a analysé ces deux écorces, la canelle blanche et celle de Winter comparativement; il les a trouvées composées, savoir :

*Journal de Pharmacie, tom. V, pag.* 480.

| LA PREMIÈRE, | LA DEUXIÈME, |
|---|---|
| De Résine. | De Résine. |
| D'Huile volatile. | D'Huile volatile. |
| De Gomme, d'amidon. | De Matière colorante. |
| De Matières colorante et extractive. | De Tannin. |
| De Sels, parmi lesquels l'acétate de potasse. | De Sels. |

MM. Robinet et Petroz y ont trouvé, de plus, de la mannite et une substance amère particulière.

D'après diverses observations, on regarde la cannelle blanche, dont l'écorce est plus foncée, comme préférable; sa saveur est plus piquante et plus chaude.]

CANNAMÈLE. Voy. *Canne à sucre*.

CANNE A SUCRE. (*Saccharum officinarum*, L. *Arundo saccharifera*. C. B. P.)

La moelle de sa tige renferme un suc abondant, qu'on en exprime pour obtenir le sucre.

[C'est ce sucre qui nous est envoyé des îles ou de l'Inde, et qui offre dans le commerce tant de nuances et tant de variétés. On le terre en Europe, et on le purifie de nouveau pour l'avoir plus pur et plus privé de mélasse.]

CAOUT-CHOUC DE LA GUYANE. (*Siphonia cahuchu. Willd. Jatropha elastica*, L. *Hevea Guianensis. Aubl.*)

Cette plante fournit la résine élastique de la Guyane, communément appelée *gomme élastique* ou *caout-chouc*, qui se débite sous la forme de bouteilles élastiques, tantôt brunes et demi-transparentes, tantôt noirâtres. Cette substance sert à faire des sondes et autres instrumens de chirurgie. Plusieurs autres végétaux fournissent une résine analogue, mais en moindre quantité.

[La difficulté de dissoudre le produit, et le prix assez élevé où il se trouve, a fait imaginer de confectionner ces ustensiles avec des huiles de lin lithargirées fort épaissies, et dont on enduit certains tissus. Ces instrumens sont souvent exposés à se briser ou à se déchirer, et leur usage devient alors très-dangereux.

M. Faraday, à qui on doit l'analyse de ce suc naturel, est parvenu à dissoudre très-bien le caoutchou dans une huile produite par la distillation du charbon de terre. Il en a enduit certains tissus pour en former des instrumens en véritable gomme élastique.]

Capillaire blanc. Voy. *Aspidion de Rhétie.*

Capillaire du Canada. (*Adiantum pedatum.* L. *Adiantum Americanum.* I. R. H.)

L'herbe.

Capillaire de Montpellier. (*Adiantum capillus veneris.* L. *Adiantum foliis coriandri.* C. B. P.; I. R. H. *Capillus veneris Off.*)

L'herbe.

Capillaire noir. Voy. *Asplenion noir.*

Caprier cultivé. (*Capparis spinosa.* L. *Capparis spinosa. fructu minore, folio rotundo.* C. B. P.; I. R. H.)

L'écorce de la racine. Les boutons à fleurs, confits dans le vinaigre, sont employés comme assaisonnement.

Capucine cultivée. (*Tropæolum majus.* L. *Cardamindum ampliore folio et majore flore.* I. R. H. *Nasturtium indicum.* Lob.)

Capucine a petites fleurs. (*Tropæolum minus.* L. *Cardamindum minus et vulgare.* I. R. H.)

Cardamine des prés. (*Cardamine pratensis.* L. *Cardamine pratensis, magno flore.* I. R. H.)

Cardamome. Voy. *Amome cardamome.*

Cardiaire a foulon. (*Dipsacus fullonum.* L. *Dipsacus sativus.* C. B. P.; I. R. H. *Carduus fullonum, sive Dipsacus sativus. Lob.*)

Cardiaire sauvage. (*Dipsacus sylvestris.* L. *Dipsacus sylvestris, aut virga pastoris major.* C. B. P.; I. R. H.)

On peut la substituer à la précédente.

Cardiaque officinale (*Leonurus cardiaca.* L. *Cardiaca.* J. B. *Dod.*; I. R. H.)

Cardon. Voy. *Artichaut cardon.*

Carline a tige. (*Carlina caulescens. Lam. Carlina caulescens, magno flore.* C. B. P.; I. R. H.)

Carline sans tige. (*Carlina acaulis.* L. *Carlina acaulis, magno flore.* C. B. P.; I. R. H. *Chamæleon albus. Clus; Off.*)

Carmentine pectorale. (*Justicia pectoralis.* L.)

On prépare en Amérique, avec cette plante, un sirop pectoral

qu'on apporte souvent en Europe sous le nom de *sirop de Charpentier*.

CAROTTE CULTIVÉE. (*Daucus carota*. L. *A*. *Daucus sativus, radice luteâ*. I. R. H. *B*. *Daucus vulgaris*. *Clus*.; I. R. H.)

La racine. Les graines.

CAROUBIER COMMUN. (*Ceratonia siliqua*. L. *Siliqua edulis*. C. B. P.; I. R. H.)

Son fruit s'appelle *carouge*.

CARPOBALSAME. Voy. *Amyride opobalsame*.

CARTHAME LAINEUX. (*Carthamus lanatus*. L. *Cnicus atractylis luteâ dicta*. I. R. H.)

CARTHAME DES TEINTURIERS. (*Carthamus tinctorius*. L. *Carthamus officinarum, flore croceo*. I. R. H.)

Les fleurons, qui ont la couleur du safran, sont inodores; ils donnent une teinture rose fort belle, mais peu durable. Les semences, blanches et lisses, servent en pharmacie.

[C'est de la fleur de carthame que l'on retire le rouge végétal. Cette substance est la partie colorante rouge, naturellement insoluble et unie à la matière jaune que l'on enlève facilement. On dissout cette substance rouge à l'aide des alcalis, et on la précipite au moyen d'un acide végétal. On a remarqué que l'acide citrique était le plus convenable et le plus avantageux pour cet usage.]

CARVI CULTIVÉ. (*Carum carvi*. L. *Carvi cæsalp*.; I. R. H. *Cuminum pratense*. *Carvi officinarum*. C. B. P.)

Les graines.

CASCARILLE. Voy. *Croton cascarille*.

CASSE DES BOUTIQUES. (*Cassia fistula*. L. *Cassia fistula Alexandrina*. C. B. P.; I. R. H.)

Son fruit est un légume très-long, cylindrique, presque ligneux, marqué de deux sutures longitudinales, et divisé intérieurement par des cloisons transversales en un grand nombre de loges, dont chacune renferme une semence lisse et rouge, enveloppée d'une pulpe noirâtre. On l'appelle vulgairement *casse en bâtons*.

[Il existe dans le commerce deux sortes de casse, l'une dite d'*Afrique*, l'autre d'*Amérique*, suivant les pays d'où elles nous viennent. La première est courte, arrondie et cylindrique, d'une couleur noirâtre. La deuxième est plus petite, plus allongée, plus rougeâtre, et offre des sortes d'étranglement. M. Henry père les a analysées comparativement (*Journal de Chimie me-*

*dicale*, tom. II, pag. 370), et a reconnu qu'elles renferment :

| Ire. Casse d'Afrique. | | IIe. Casse d'Amérique. | |
|---|---|---|---|
| Sucre | 12,20 | Sucre | 13,85 |
| Gomme | 1,35 | Gomme | 0,52 |
| Matière analogue au tannin | 2,65 | Matière analogue au tannin | 0,78 |
| ———— au gluten | traces | ———— au gluten | traces |
| Matière colorante soluble dans l'éther | 0,10 | Matière colorante soluble dans l'éther | 0,20 |

M. Guibourt pense que la casse d'Amérique est originaire d'Afrique.]

Casse lancéolée. Séné de la palthe, et ses fruits follicules de séné. (*Cassia acutifolia. Del. Ægypt.* 13. *Cassia senna.* A. L. *Senna Alexandrina, foliis acutis.* C. B. P. : I. R. H.)

Cette plante fournit le meilleur *séné*. Ses folioles sont ovales, presque lancéolées, et terminées en pointe; ses follicules sont ovales et presque droites.

On trouve souvent dans ce séné des feuilles de *cynanque arguel* qui lui ressemblent un peu, mais qu'on distingue sans peine, en ce qu'elles sont véritablement lancéolées, épaisses et dépourvues de nervures saillantes : en outre, les deux côtés de leur base sont égaux, tandis que, dans le vrai séné, il y en a un plus étroit que l'autre. On prétend qu'elles sont drastiques.

[Depuis quelque temps on y a trouvé la feuille d'une espèce de sumac *redoul*, dit *sumac des teinturiers*, *coriaria myrtifolia* et dont l'emploi est très-nuisible. On peut reconnaître cette fraude, car l'infusion de cette feuille précipite abondamment par la gélatine, l'émétique, et le muriate de baryte, effet que ne produit pas celle de séné.]

Casse séné. (*Cassia senna. Del. ibid. Cassia senna.* L. *Senna. Dod. Senna Italica, foliis obtusis.* C. B. P.; I. R. H.)

Ce séné est inférieur au précédent. Ses folioles sont ovoïdes, presque cunéiformes et très-obtuses; ses légumes sont allongés et courbés en forme de croissant.

[On attribue ces feuilles à une sorte de baguenaudier, le *colutea arborescens alepica*. Il est probable que les feuilles de notre baguenaudier (*colutea frutescens*) sont un peu purgatives.]

Casse-Lunette. Voy. *Bleuet des moissons.*

Cassis. Voy. *Groseiller noir.*

Cataire ordinaire. (*Nepeta cataria.* L. *Cataria major vulgaris.* C. B. P.; I. R. H. *Mentha catharia.* J. B.)

L'herbe.

Cèdre de Phénicie. Voy. *Genévrier cade.*

CÉLERI. Voy. *Ache céleri.*

CENTAURÉE GRANDE. (*Centaurea centaurium.* L. *Centaurium majus, foliis in plures lacinias divisis.* C. B. P.; I. R. H.)

CENTAURÉE (PETITE.) Voy. *Érythrée petite centaurée.*

CENTINODE. Voy. *Polypode renoué.*

CÉPHÉLIDE DU BRÉSIL. Ipécacuanha gris. (*Cephælis emetica. Pers. Callicocca. Brot.*)

Jusqu'à présent l'origine de l'ipécacuanha était fort incertaine. On l'a rapportée tour-à-tour à une espèce de paris, de chèvre-feuille, d'euphorbe et d'ionidion. On a maintenant, à ce sujet, des renseignemens plus précis. Il existe dans le commerce deux espèces, ou plutôt, d'après des recherches très-nouvelles, deux variétés de la même racine, l'une grise et l'autre brune : toutes deux ont la grosseur d'une plume à écrire ; elles sont couvertes d'une écorce épaisse, rugueuse, et partagée en espèces d'anneaux par de nombreuses fissures transversales. Au centre, on trouve un *meditullium* ligneux, facile à isoler. L'odeur de cette racine est désagréable, sa saveur âcre et nauséabonde ; ses propriétés médicinales sont bien plus prononcées dans l'écorce que dans le bois. Les deux variétés proviennent de la céphélide du Brésil, et sont presque les seules dont on se serve chez nous. Il existe une autre racine qui porte aussi le nom d'*ipécacuanha* : elle est fournie par la psychotrie vomitive (*Mutis*). Voy. *Psychotrie vomitive* et *Ionidion vomitif.*

[Dans l'ouvrage de M. Guibourt sur les drogues simples, on trouve un article très-détaillé et très-intéressant sur ce sujet.

Il forme plusieurs variétés de céphalides. La première est ce qu'il nomme l'*ipécacuanha cannelé, gris-noirâtre*, ou *ipécacuanha brun* (*Lemery*) se rapportant aussi à l'ipécacuanha brun de *Mérat.*

C'est dans cette racine que M. Pelletier a trouvé, entr'autres substances, l'*émétine*, substance particulière incristallisable, blanche, vomitive, mais ne pouvant être rangée parmi les bases organiques.

La partie corticale en renferme, d après ce chimiste, environ 16 pour 0/0, tandis que le *meditullium* n'en contient que 1/4 pour 0/0. Aussi ne doit-on pas s'étonner si ce *meditullium* est rejeté pour l'usage médical.

La deuxième variété décrite par M. Guibourt est l'*ipécacuanha annelé gris rouge*, ou *ipécacuanha rouge de Lémery* de Mérat; il n'a donné à l'analyse que 14/00 d'émétine. La 3e variété est l'*ipécacuanha gris-blanc* de Mérat. M. Guibourt la considére comme appartenant à la première.

Il existe encore d'autres sortes d'ipécacuanha. (*Le noir ou strié* fourni comme il est indiqué par le *psychotria emética.* Il a donné 9/00 d'émétine.)

Enfin, il en est un autre, dit *ipécacuanha blanc* provenant du *viola emetica*, où M. Pelletier a trouvé 6 centièmes d'émétine. Son origine est encore un peu douteuse.]

CERCIFIX DES PRÉS. (*Tragopogon pratense*. L. *Tragopogon pratense luteum majus*. C. B. P.; I. R. H.)

CERFEUIL CULTIVÉ. (*Chærophyllum sativum*. C. B. P.; I. R. H.; *Lam.; Cand. Scandix cerefolium*. L.)

Herbe à-la-fois officinale et culinaire, qu'on reconnaît à ses feuilles, dont les dernières divisions sont étroites, ovales et sinuées; à ses involucelles très-courts, monophylles ou triphylles, et à ses fruits oblongs, cylindriques et glabres. Il n'est pas rare que le cerfeuil soit mêlé d'*æthuse fétide*, ou petite ciguë, plante nuisible qui occasione des vomissemens et des tranchées. On la reconnaît à son odeur alliacée, à la forme des dernières divisions de ses feuilles, qui sont allongées, aiguës et plus luisantes que celles du cerfeuil; à ses involucelles longs, triphylles, rejetés d'un seul côté, et pendants; enfin à ses fruits ovales et striés.

CERFEUIL MUSQUÉ. Voy. *Myrride odorante*.

CERFEUIL SAUVAGE. (*Chærophyllum temulum*. L. *Chærophyllum sylvestre*. C. B. P.; *Off. Myrrhis annua, semine striato, lævi. Murr*. I. R. H.)

CERISIER A GRAPPES. *Cerasus padus. Cand. Prunus padus*. L. *Cerasus racemosa, sylvestris, fructu non eduli*. C. B. P.; I. R. H.)

CERISIER LAURIER-CERISE. Laurier amande. (*Lauro cerasus. Prunus lauro-cerasus*. L. *Lauro-cerasus. Clus*. C. B. P.; I. R. H.)

[Les feuilles s'emploient dans quelques préparations mais on ne doit s'en servir qu'avec précaution et réserve. Elles donnent par la distillation une huile volatile plus pesante que l'eau; elle est plus abondante dans les feuilles recueillies à l'automne qu'au printemps. Cette huile paraît formée de deux matières, l'une cristallisable, l'autre très-azotée, incristallisable, très-vénéneuse. L'eau distillée de ces feuilles est très-active, et ne s'emploie qu'avec beaucoup de précaution.]

CERISIER MAHALEB. (*Cerasus Mahaleb. Mill.; Cand. Prunus Mahaleb*. L. *Cerasus sylvestris amara, Mahaleb putata*. J. B.; I. R. H.)

CERISIER-MERISIER. (*Cerasus avium. Mœnch.; Cand. Prunus avium*. L. *Cerasus major ac sylvestris, fructu subdulci, nigro colore inficiente*. C. B. P.; I. R. H.)

[C'est avec les fruits de ce cerisier que l'on prépare en Alle-

magne, et dans les Vosges, la liqueur qui porte le nom de Kirchwaser.]

Cerisier ordinaire. (*Cerasus domestica. Prunus cerasus.* L. A. *Cerasus sativa fructu rotundo, rubro, acido.* C. B. P.; I. R. H. B. *Cerasus fructu acido, serotino succi sanguinei.* I. R. H.)

Césalpinie des teinturiers. (*Cœsalpina echinata.* L.)
Son bois est employé dans les teintures communes en rouge.

Cétérach officinal. (*Ceterach officinarum. Willd.*; C. B. P. *Asplenium ceterach.* L.)

Cévadille. Voy. *Varaire cévadille.*

Chamæpithis. Voy. *Bugle musquée.*

Chamarras. Voy. *Germandrée aquatique.*

Chaméléon blanc. Voy. *Carline sans tige.*

Chaméléon ordinaire. (*Chamœmelum vulgare. Off.*; *Dod. Matricaria camomilla.* L. *Chamœmelum vulgare, seu Leucanthemum dioscoridis.* C. B. P.; I. R. H. *Camomilla nostras. Off.*)
Les fleurs.

Chanvre cultivé. (*Cannabis sativa.* L. *Cannabis erratica.* C. B. P.; I. R. H.)
Sa graine s'appelle *chenevis :* on en tire de l'huile.

Chardon bénit. Voy. *Cnicaut bénit.*

Chardon bénit des Parisiens. Voy. *Carthame laineux.*

Chardon a bonnetier. Voy. *Cardiaire à foulon.*

Chardon a cent têtes. Voy. *Panicaut des champs.*

Chardon étoilé. Voy. *Chaussetrape étoilée.*

Chardon a foulon. Voy. *Cardiaire à foulon.*

Chardon hémorrhoïdal. Voy. *Cirsion des champs.*

Chardon Marie. Voy. *Silybon de Marie.*

Chardon roulant. Voy. *Panicaut des champs.*

Chataignier cultivé. (*Castanea sativa.* C. B. P.; I. R. H. *Fagus castanea.* L.)

Chaussetrape étoilée. (*Calcitrapa stellata. Lam. Centaurea calcitrapa.* L. *Carduus stellatus, seu calcitrapa,* J. B.; I. R. H.)

Chélidoine (grande.) Voy. *Chélidoine officinale.*

Chélidoine officinale. (*Chelidonium majus*. L. *Chelidonium majus vulgare*. C. B. P.; I. R. H.)

Chélidoine (petite.) Voy. *Ficaire petite chélidoine*.

Chenevis. Voy. *Chanvre cultivé*.

Chêne a galles. (*Quercus infectoria*. *Oliv*. *Quercus gallam exiguæ nucis magnitudine ferens*. C. B. P.)
C'est, suivant Olivier, cette espèce, et non le *chêne ceris*, qui produit les *noix de galle d'Alep (gallæ Turcicæ)*, dont l'astringence est extrême.

Chêne a grappes. (*Quercus racemosa*. *Lam.*; *Cand.* *Quercus robur*. B. L. *Quercus cum longo pediculo*. C. B. P.; I. R. H.)

Chêne au kermès. (*Quercus coccifera*. L. *Ilex aculeata cocciglandifera*. C. B. P.; I. R. H.)
Le *coccus du chêne*, appelé aussi *kermès* ou *chermès* (*coccus quercus*), vit sur cette espèce.

Chêne rouvre. (*Quercus sessiliflora*. *Sm.*; *Cand.* *Quercus robur*. L. *Quercus latifolia mas, quæ brevi pediculo est*. C. B. P.; I. R, H.)
Son écorce et celle du *chêne à grappes* sont fort astringentes : on s'en sert pour préparer les peaux et leur donner plus d'intensité; c'est le *tan* des tanneries.

Chêne-liége. (*Quercus suber*. L. *Suber latifolium perpetuò virens*. C. B. P.; I. R. H.)

Chèvrefeuille des bois. (*Caprifolium Germanicum*. *Dod*. I. R. H. *Lonicera periclymenum*. L.)

Chibou ou Cachibou. (*Resina chibou*.)
Résine jaune, transparente, aromatique, glutineuse, qui se dessèche à l'air, et qu'on apporte d'Amérique enveloppée dans des feuilles de l'arbre cachibou. Elle découle du *bursera gummifera*.

Chicorée endive. (*Chicorium endivia*. L. *Chicorium latifolium, seu endivia vulgaris*. I. R. H.)

Chicorée sauvage. (*Chicorium intybus*. L. *Chicorium sylvestre, sive officinarum*. C. B. P.; I. R. H.)
On emploie la racine et l'herbe de ces deux espèces. La racine torréfiée remplace le café chez les gens du peuple. On en fait un grand usage en Allemagne.

Chiendent. V. *Cynodon chiendent* et *Froment chiendent*.

Chou marin. Voy. *Liseron soldanelle*.

Chou-navet. (*Brassica napus*. L. A. *Napus sylvestris*, C. B. P.; I. R. H.) *Napus seu bunias*. *Off*. B. *Napus sativa radice albâ*. C. B. P.; I. R. H.)

On emploie les graines de la première variété dans les pharmacies; on en tire aussi, par expression, *l'huile de navette* (*oleum napi*), qui sert à brûler. La racine de la seconde variété est sucrée, et d'un grand usage dans les cuisines.

Chou ordinaire. (*Brassica oleracea*. L. A. *Brassica capitata rubra*. C. B. P.; I. R. H.; B. *Brassica capitata alba*. C. B. P.; I. R. H.)

Chou-rave. (*Brassica rapa*. L. *Brassica sativa rotunda radice candidâ*. C. B. P.; I. R. H.)

Chou roquette. (*Brassica eruca*. L. *Eruca latifolia alba sativa*. C. B. P.; I. R. H.)

On se sert indistinctement de cette espèce ou du *cresson à feuilles étroites*.

Chrysanthème grande Marguerite. (*Chrysanthemum leucanthemum*. L. *Leucanthemum vulgare*. I. R. H. *Bellis major*. *Dod.*; J. B.; *Off.*; *Murr.*)

Cicer pois chiche. (*Cicer arietinum*. L. *Cicer sativum*. C. B. P.; I. R. H.)

Cicutaire aquatique. (*Cicutaria aquatica*. *Lam*. *Cicuta virosa*. L. *Sium palustre alterum foliis serratis*. I. R. H. *Cicuta aquatica*. *Off.*; *Murr.*)

Cigue d'eau. Voy. *Cicutaire aquatique* et *Phellandrie aquatique*.

Cigue grande. (*Cicuta major*. *Lam*. C. B. P.; I. R. H. *Off*. *Conium maculatum*. L.)

L'herbe.

On doit distinguer soigneusement la ciguë du persil (*apium petroselinum*), auquel elle ressemble un peu; car loin d'être nourrissante, elle ne saurait être mêlée sans danger à nos alimens. Les dernières divisions de ses feuilles sont plus étroites et d'un vert plus foncé; sa tige est plus élevée, et parsemée de taches noires; les involucres de ses ombelles sont polyphylles et courts; ses graines sont presque sphériques, et relevées par des stries crénelées : elle exhale une odeur vireuse. Au contraire, le persil a une odeur agréable, une couleur verte et riante, des graines ovales, à stries non crénelées, des involucres très-petits et monophylles, qui manquent presque toujours, et les divisions de ses

folioles sont garnies de dents plus larges, dont la pointe est blanche. La eiguë ne croît que dans les terrains marécageux (1).

Cigue petite. Voy. *Æthuse fétide.*

Cinchone a feuilles en cœur. Quinquina jaune, ou jaune royal, ou calisaye (*Cinchona cordifolia. Mutis. Cinchona pubescens. Wahl. Cinchona micrantha.* R. P.)

Ecorce large, plane, diversement roulée, tantôt couverte d'un épiderme qui se détache par plaques ou par écailles, tantôt unie en dehors, et marquée de sillons transversaux, d'une texture serrée et un peu fibreuse, d'un jaune brnn, d'une saveur très-amère et astringente, d'une odeur presque nulle.

Cînchone a feuilles lancéolées. Quinquina orangé. (*Cinchona lancifolia. Mutis. Cinchona nitida.* R. P.)

Ecorce large, brune en dedans, couverte en dehors d'un épiderme brun, rugueux, et marqué de fissures transversales. Elle a une saveur très-amère, légèrement aromatique, et qui se rapproche un peu de celle du quinquina jaune.

Cinchone a feuilles oblongues. Quinquina rouge. (*Cinchona oblongifolia. Mutis; Cinchona magnifolia.* R. P.)

Ecorce épaisse, fibreuse, plus ou moins rouge, amère, très-astringente, et couverte d'un épiderme épais, rugueux, marqué de fissures irrégulières.

Cinchone a feuilles ovales. Quinquina blanc. (*Cinchona ovalifolia. Mutis. Cinchona macrocarpa. Wahl.*)

Ecorce semblable à celle du quinquina gris, mais un peu plus pâle en dedans, et plus grise en dehors. Elle a une saveur savonneuse, très-amère, mais qui n'est pas astringente.

Cinchone officinale. Quinquina gris de loxa. (*Cinchona Condaminea. Humb.; Bonpl. Cortex peruvianus. Off. Kinakina cinericia.*)

Ecorce de la grosseur tantôt du doigt, et tantôt d'une plume à écrire, couverte d'un épiderme cendré, rugueux, divisé par des fissures transversales, et chargé quelquefois de petits lichens; d'un brun ferrugineux en dedans, brune, et en apparence résineuse dans sa cassure, qui est nette; d'une saveur astringente et amère, sans aucun mélange de fadeur. L'amertume ne se manifeste pas de suite, mais seulement quand l'écorce est pénétrée de salive. L'odeur est un peu aromatique.

[M. Guibourt, dans son *Histoire des Drogues simples*, parle d'un

---

(1) C'est cette espèce que l'on regarde comme celle employée par les anciens, et si célèbre par la mort de Socrate.

très-grand nombre d'espèces et de variétés de quinquina, et dont plusieurs sont très-bien décrites, dont un certain nombre aussi mériteraient d'être plus confirmées. Au reste, beaucoup d'auteurs ont donné des synonymies des diverses espèces de quinquina, et font voir le nombre prodigieux de variétés qu'on attribue, peut-être à tort, exister dans le commerce.

Il est peu de substances végétales qui aient occupé un plus grand nombre de chimistes. Nous ne chercherons point à les énumérer ici, et nous nous contenterons de citer, parmi les principaux, MM. Vauquelin, Laubert, Gomez, Houton-Labillardière, Pelletier et Caventou.

C'est à ces deux derniers chimistes sur-tout que l'on doit le travail le plus intéressant sur le quinquina, car c'est eux qui nous ont bien fait connaître les principes actifs de cette écorce, la *quinine et la cinchonine*. Il est vrai qu'avant eux M. Gomez avait découvert, dans l'écorce du quinquina gris, le *cinchonin*, et M. Labillardière avait entrevu la matière active du quinquina jaune; mais ils n'avaient pas complètement isolé ces corps, et ne les avaient pas très-bien caractérisés. MM. Pelletier et Caventou, en profitant de cette première découverte, ont fait voir que ces substances, bien isolées et bien pures, jouissent de la propriété de se combiner aux acides, et de former avec eux de véritables composés salins cristallisables.

Ils ont découvert ces deux bases alcalines, auxquelles ils ont donné les noms de *quinine* et de *cinchonine*, dans beaucoup d'espèces de quinquina; mais les quantités très-variables et toujours en plus grandes proportions dans les quinquinas les mieux estimés.

Ils ont fait voir que les espèces jaune ou royal, *cinchona cordifolia*, gris et rouge surtout, renfermaient à la fois ces deux substances, mais dans des rapports variables; 1°. que le jaune contenait la quinine très-prédominante, par rapport à la cinchonine; 2°. que le gris, *cinchona condaminea*, au contraire, était plus riche en cinchonine; 3°. enfin, que dans le rouge (*cinchona oblongifolia*), elles existaient en quantité à-peu-près égale.

Quant aux autres espèces de quinquina, elles en donnaient des quantités très-variables (1).

Il existe plusieurs genres que l'on assimile toujours aux quinquinas, et qui en diffèrent beaucoup, tels sont les *exostema*, dans lequel on trouve le *quina Piton*, qui est vénéneux et émétique; le *quinquina bicolore*, ou *pseudo-quina*, dû à un solanum, etc. Dans ces écorces on n'a point trouvé de quinine ni de cinchonine.

---

(1) *Voyez*, pour plus de détails, les Mémoires publiés dans le *Journal de Pharmacie*, années 1821 et 1822.)

MM. Vauquelin, Pelletier et Petroz ont analysé ces diverses écorces, leurs analyses sont consignées dans les Journaux de Pharmacie, t. II, p. 40, et de Chimie médicale, t. I[er]. p. 351.

Dans le *quina bicolore* la matière amère est assimilée à la *colocynthine*. Dans le *solanum pseudo-quina*, M. Vauquelin a trouvé des sous-sels de chaux et de potasse combinés à une matière organique particulière. Il craint que les substances alkalines organiques, indiquées dans les solanées, n'aient été prises pour ces sous-sels.]

Cirsion des champs. (*Cirsium arvense. Lam.; Cand. Serratula arvensis.* L. *Circisium arvense, sonchifolio, radice repente.* I. R. H.)

Cissampelos pareira-brava. (*Cissampelos pareira.* L. *Paraia-brava, ambutua, butua. Off.; Murr.*)

Racine ligneuse, fibreuse, dure, tortueuse, brune en dehors, d'un gris jaunâtre en dedans, inodore et amère.

Ciste de Crète. (*Cistus Creticus.* L. *Cistus ladanifera Cretica.* I. R. H. *Cor. Ladanum Creticum. Alp.*)

Le *ladanum* ou *labdanum* découle, en Crète, de plusieurs espèces de Ciste, et principalement de celle-là. C'est une résine demi-solide, glutineuse, noire, d'une odeur aromatique et suave.

Citronelle. Voy. *Armoise aurone* et *Mélisse officinale*.

Citronier commun. (*Citrus medica.* L. *Citrum vulgare.* I. R. H. *Malus medica.* C. B. P.)

On se sert de son fruit, dont on emploie le suc, et la partie jaune extérieure de l'écorce, appelé *zest* (*flavedo*).

Citronier limonier. (*Citrus limon. Limon vulgare.* I. R. H. *Citrus medica.* B. L. *Malus limonia.* C. B. P.)

Citronier oranger. (*Citrus aurantium.* L. A. *Aurantium acri medullâ vulgare.* I. R. H. B. *Aurantium olyssiponense. Ferr.;* I. R. H. *Malus aurantia.*) C. B. P.)

On se sert, en médecine, des feuilles, des fleurs (*naphe*), dont on obtient, par la distillation, l'*eau de fleurs d'oranger* (*aqua naphe*), du fruit desséché avant sa maturité; et enfin du fruit mûr, dont on prend le zest, et le suc exprimé.

Clématite brûlante. (*Clematis vitaba.* L. *Clematis sylvestris latifolia.* C. B. P.; I. R. H. *Vitalba. Dod.*)

Clématite droite. (*Clematis recta.* L. *Clematis flammula jovis. Off.; Murr. Fammula alba. Dod.*)

Les feuilles. Les fleurs.

Clou de gérofle. Voy. *Géroflier aromatique*.

Cnicaut bénit. (*Cnicus benedictus. Gœrtn. Centaurea benedicta.* L. *Cnicus sylvestris hirsutior, seu carduus benedictus.* C. B. P. ; I. R. H.)

L'herbe. Les sommités.

Cochléaria de Bretagne. (*Cochlearia Armoracia.* L. *Cochlearia folio cubitali.* I. R. H. *Raphanus rusticanus seu Armoracia. Off.; Murr.*)

La racine. Les feuilles.

Cochléaria officinal. (*Cochlearia officinalis,* L. *Cochlearia folio subrotundo.* C. B. P. ; I. R. H.)

L'herbe fraîche.

Coco huileux. (*Cocos butyracea.* L. F. *Pindova, Pis. Palma oleosa. Off.*

Les fruits de ce végétal fournissent l'*huile de palme* (*oleum* ou *butyrum Palmæ*), concrète, d'un jaune orangé, d'une saveur très-douce, d'une odeur analogue à celle de l'iris. Il suffit de la chaleur du doigt pour faire fondre à sa surface. Si on la liquéfie au bain-marie, et qu'on la laisse ensuite refroidir, elle marque 23° au thermomètre de Réaumur (29 centig.) à l'instant où elle se fige. Elle se dissout à froid dans l'alcohol, quand elle est pure, et le colore en jaune : l'eau la précipite de cette dissolution ; l'alcohol bouillant en dissout davantage, mais une partie s'en sépare par le refroidissement. Elle se dissout aussi dans l'éther. L'eau ne saurait s'y mêler à froid ni à chaud.

L'huile de palme véritable ne change point de couleur quand on la mêle avec un alkali ; ce qui n'aurait pas lieu, si elle était colorée avec du curcuma : c'est donc là un excellent caractère pour distinguer la vraie de la fausse.

Cedagapala. Voy. *Nérion antidysentérique.*

Coignassier ordinaire. (*Cydonia vulgaris. Pyrus cydonia.* L. A. *Cydonia angustifolia vulgaris.* I. R. H. B. *Cydonia fructu oblongo læviori.* I. R. H. *Mala cotonea majora.* C. B. P.)

Les fruits. Les graines.

Colchique d'automne. Voy. *Colchicum autumnale.* L. *Colchicum commune.* C. B. P. ; I. R. H.)

La racine.

Colchique d'Illyrie. Hermodacte. (*Colchicum Illyricum. Mill.*)

Racine tubéreuse, cordiforme, amylacée, jaunâtre en dehors, blanche en dedans, inodore, et d'une saveur un peu âcre.

[M. Lecanu n'a pas trouvé une seule trace de *vératrine* dans

ce bulbe (1). Celui dit *colchinum autumnale* en renferme un peu.]

Colombo (racine de).

On ignore à quelle plante appartient cette racine. Peut-être provient-elle d'une espèce de ménisperme. Elle nous arrive en tranches orbiculaires, ou en morceaux de deux à trois pouces de long, couverts d'une écorce rugueuse, épaisse et verdâtre : elle est jaune en dedans; elle a une saveur désagréable et légèrement piquante.

Colophone. Bray sec. (*Colophonia.*)

Résine sèche, transparente, jaune ou brune, qui reste après la distillation de la térébenthine.

Coloquinte. Voy. *Concombre coloquinte.*

Concombre coloquinte. (*Cucumis colocynthis. Colocynthis fructu rotundo major.* C. B. P.; I. R. H.)

La pulpe sèche du fruit (2).

Concombre commun. (*Cucumis sativus.* L. *Cucumis sativus vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)

Les graines.

Concombre melon. (*Cucumis melo.* L. *Melo vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)

Les graines.

Concombre sauvage. Voy. *Ecbalion concombre sauvage.*

Conize rude. (*Conysa squarrosa.* L. *Conysa major vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)

Consoude grande. (*Symphytum consolida.* L. *Symphytum major.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

Consoude moyenne. Voy. *Bugle rampante.*

Consoude petite. Voy. *Paquerette vivace.*

Consoude royale. Voy. *Delphinette des blés.*

Contrayerva. Voy. *Dorsténie contrayerva.*

Contrayerva blanc.
Contrayerva du Mexique. } V. *Psoralée à cinq feuilles.*

---

(1) Voyez *Journal de Pharmacie*, tom. XI, pag. 350.

(2) M. Vauquelin a donné à la matière amère brune de ce fruit le nom de *colocynthine*.

Copaifère officinale. Copahu. (*Copaifera officinalis.* L. *Copaïba. Clus.*)

C'est en pratiquant des incisions à son écorce, qu'on obtient le *baume de copahu* (*balsamum copaïbæ*), résine liquide, jaune, transparente, d'une odeur forte et désagréable, d'une saveur âcre, amère et repoussante.

[Cette résine, ou sorte de térébenthine, est aujourd'hui très-souvent falsifiée dans le commerce. On la mêle sur-tout avec l'huile de ricin, qui, comme elle, se dissout dans l'alcohol. Pour reconnaître cette fraude, on a proposé plusieurs moyens. Voici les principaux : 1°. L'ébullition dans l'eau jusqu'à résinification complète. (Voy. *Journal de Pharmacie*, tom. XI, pag. 425.) S'il s'y trouve de l'huile de ricin, le mélange s'épaissit seulement sans se solidifier : 1/8 d'huile est sensible par ce mode.

2°. La saponification à l'aide de l'ammoniaque (Voy. *Journal de Pharmacie*, tom. XI, pag. 128), par MM. Planche, Ancelin, Guibourt. Lorsqu'il y a de l'huile de ricin, les mélanges se troublent et deviennent blanchâtres : il faut une température peu élevée pour que l'effet réussisse bien.

3°. Le mode proposé par M. Blondeau, qui consiste à traiter le mélange par le *carbonate de magnésie*, et non la magnésie caustique. Si le baume de copahu est pur, le sel se dissout, sinon il reste très-louche. ] (Voy. *Journal de Pharmacie*.)

Copal (faux.) Voy. *Sumac ailé*.

Copal (vrai.) Voy. *Vatérie des Indes*.

Copalme de la Louisiane. Voy. *Liquidambar de la Louisiane*.

Coq des jardins. Voy. *Balsamite odorante*.

Coque du Levant. Voy. *Ménisperme à coques*.

Coquelicot. Voy. *Pavot coquelicot*.

Coquelourde. Voy. *Anémone pulsatille*.

Coqueret alkékenge. (*Physalis alkekengi.* L. *Alkekengi officinarum.* I. R. H.)

Coralline de Corse. Voy. *Varec coralline*.

Coriandre cultivée. (*Coriandrum sativum.* L. *Coriandrum majus.* C. B. P; I. R. H.)

Cormier. Voy. *Sorbier domestique*.

Corne de cerf rampante. (*Coronopus Ruellii.* J. B.; *Gærtn. Cochlearia coronopus.* L. *Nasturtium sylvestre, capsulis cristatis.* I. R. H.)

Cornouiller male. (*Cornus mas*. L. *Cornus hortensis mas*. C. B. P.; I. R. H.)

Costus d'Arabie. (*Costus arabicus*. L. *Costus iridem redolens*. C. B. P.)

Racine de l'épaisseur du pouce, ligneuse, dure, inodore, peu sapide, d'un jaune rougeâtre, et couverte d'une écorce grise, friable, amère, qui exhale une odeur semblable à celle de l'iris.

Cotonnier de Malte. (*Gossypium herbaceum*. L. *Xylon sive gossypium herbaceum*. J. B.; I. R. H.)

Cette plante, et plusieurs autres espèces du même genre, fournissent le *coton* (*gossypium*).

Cotylédon nombril de Vénus. (*Cotyledon umbilicus*. L. *Cotyledon major*. C. B. P.; I. R. H. *Cotyledon umbilicus veneris*. *Clus*.)

Cotylédon de Portugal. (*Cotyledon lutea*. *Ait*.; *Willd*. *Cotyledon tuberosa, radice longâ repente*. *Mur*.; I. R. H.)

Ces deux plantes remplacent au besoin la *joubarbe des toits*.

Coudrier. Voy. *Noisetier ordinaire*.

Couleuvrée. Voy. *Bryone dioïque*.

Courge calebasse. (*Cucurbita lagenaria*. L.; J. B.; I. R. H. A. *Cucurbita prior*. *Dod*. B. *Cucurbita latior*. *Cucurbita latior folio molli, flore albo*. J. B.; I. R. H. C. *Cucurbita longior*. *dod*. *Cucurbita longior folio molli, flore albo*. J. B.; I. R. H.)

On emploie indistinctement les graines des trois variétés.

Courge pastèque. (*Cucurbita citrullus*. L. *Anguria citrullus dicta*. C. B. P.; I. R. H. *Citrullus*. *off*.; *murr*.)

Cran de Bretagne. Voy. *Cochléaria de Bretagne*.

Crême de tartre. Voy. *Vigne à vin*.

Cresson alénois. Voy. *Passerage cultivée*.

Cresson de fontaine. Voy. *Sisymbrion cresson*.

Cresson d'Inde. Voy. *Capucine cultivée*.

Cresson de para. Voy. *Spilanthe cultivé*.

Cresson des prés. Voy. *Cardamine des prés*.

Cropal. Voy. *Nérion antidysentérique*.

Croisette velue. Voy. *Valantie croisette*.

CROTON CASCARILLE. (*Croton cascarilla*. L. *Cascarilla, chacarilla*. *off*.)

Écorce brune, dure, dense, pesante, couverte d'un épiderme blanchâtre : elle a une saveur amère et aromatique, et elle répand une odeur agréable, sur-tout quand on l'échauffe.

[Soumise à l'analyse, on y a trouvé principalement : une résine en grande quantité, et une huile verte aromatique très-suave.]

CROTON D'ELEUTHERA. (*Croton elutheria*. SW. *Clutia elutheria*. L. *Elutheria cortex*. *off*.)

CROTON PORTE-LAQUE. (*Croton lacciferum*. L.)

Un insecte appelé (*coccus lacca*), en piquant les branches de différens arbres, et principalement celles du *croton*, nommé pour cette raison *porte-laque*, provoque l'exsudation d'un suc qui se concrète. C'est une substance résineuse et rougeâtre, élaborée par l'insecte dans des cellules particulières ; on lui donne cependant le nom de *gomme laque*. Il existe trois sortes de laques dans le commerce : 1°. la *laque en bâtons*, qui adhère encore aux rameaux de la plante ; elle est d'un rouge brun, et sa cassure est brillante ; 2°. la *laque en larmes*, qui ne diffère de l'autre que parce qu'elle est détachée des rameaux, et sous la forme de grains ; 3°. la laque en tablettes, obtenue en faisant fondre au feu la précédente, qu'on passe ensuite à travers un linge, et qu'on coule en lames minces sur une pierre bien plane. On doit choisir la laque transparente, d'un beau rouge, et répandant une odeur agréable et prononcée lorsqu'on la fait fondre au feu. Outre la partie résineuse, elle contient du gluten (*Vallée*), de la cire (*Hatchett*), et un principe colorant, soluble dans l'eau.

[M. Guibourt a donné (1) les résultats de l'analyse de plusieurs variétés de laque. Comme cette substance est plus usitée dans les arts que dans la médecine, nous renverrons à cet ouvrage.]

CROTON DE TILLY. (*Croton tiglium*. L. *Ricinoïdes Indica, folio lucido, fructu glabro, grana tiglia officinis dicta*. *Burm*.)

Le bois de cet arbrisseau est le *bois des molusques* (*lignum pavanæ*, ou *moluccense*), et ses semences sont les *graines de tilly* (*grana tiglia*).

[On prépare aujourd'hui avec les semences de ce végétal une huile fixe, très-purgative et très-vénéneuse, à forte dose. Cette huile, d'après MM. Pelletier et Caventou, a beaucoup d'ana-

---

(1) *Histoire des Drogues simples*.

logie avec celle du pignon d'Inde (*jatropha curcas*). Cependant ces chimistes n'annoncent pas y avoir trouvé d'acide semblable à celui dit *jatrophique*, auquel ils attribuent les propriétés actives de l'huile; mais un principe volatil très-âcre. On ne doit donner ces semences et l'huile qu'avec toute la prudence possible et à des doses extrêmement faibles.]

Croton des teinturiers. (*Croton tinctorium*. L. *Ricinoïdes ex quâ paratur* tournesol *gallorum*. I. R. H. *Heliotropium tricoccum*. C. B. P.)

Le suc de cette plante s'appelle *tournesol* (*succus heliotropii*, *lacmus*, *succus tornæ*, *lacca cærulea*.) On en imbibe des linges, qu'on expose ensuite à la vapeur ammoniacale de l'urine en putréfaction; c'est alors le *tournesol en drapeaux*: on en imprègne aussi des masses de chaux mêlée de carbonate de potasse, ce qui produit le *tournesol en pains*.

Cubèbe. Voy. *Poivre cubèbe*.

Cumin officinal. (*Cuminum cyminum*. L. *Cuminum sive cyminum sativum*. J. B. *Feniculum orientale cuminum dictum*. I. R. H.)

Cumin des prés. Voy. *Carvi cultivé*.

Curcuma long. (*Curcuma longa*. L.)

Curcuma rond. (*Curcuma rotunda*. L.)

Racine ronde ou longue et contournée, d'une couleur safranée en dehors, et orangée en dedans; d'un tissu dense et serré, présentant l'aspect de la cire dans sa cassure, d'une saveur acide et amère, d'une odeur aromatique, et remplie d'un suc résineux jaune, qui prend une couleur de sang quelquefois brune, lorsqu'on le met en contact avec des substances alcalines.

Currage. Voy. *Polygone poivre d'eau*.

Cuscute épithyme. (*Cuscuta épythymum*. L. *Cuscuta minor*. I. R. H.)

Cuscute grande. (*Cuscuta europæa*. L. *Cuscuta major*. C. B. P.; I. R. H.)

Cusparie angusture. (*Cusparia angustura*. *Humb.*; *Pl. Æquinox*. *Angustura officinalis*. *Rich.*)

Ecorce quelquefois aplatie, mince, rase en dehors, et d'un gris rosé en dedans; d'autres fois, et alors elle a plus de saveur et d'odeur, couverte extérieurement d'un épiderme fongueux et blanc, comme sali par la boue. Intérieurement; elle est rouge, dense, et offre une cassure brillante. Elle a une saveur amère et nauséabonde, à laquelle succède un sentiment d'âcreté

qui se fixe à la pointe de la langue; son odeur est forte et désagréable.

[Jusqu'ici les analyses diverses tentées sur cette écorce n'y ont pas fait découvrir de base organique, comme dans l'écorce du *brucea antidysenterica* ou *fausse angusture.*]

Cyclame d'Europe. (*Cyclamen Europœum.* L. *Cyclamen orbiculato folio.* C. B. P.; I. R. H. *Arthanita vel panis porcinus, vel rapum terræ. Off.*)

Cynanque faux séné. (*Cynanchum argel.*)

[C'est la feuille de cette espèce qui se trouve si souvent mêlée au séné, comme il a été dit plus haut.]

Cynanque de Montpellier. (*Cynanchum Monspeliacum.* L. *Periploca Monspeliaca foliis rotundioribus.* I. R. H. *Scammonia Monspeliaca flore parvo.* J. B.)

On extrait de cette plante un suc qui forme la *scammonée de Montpellier* (*scammonia Monspeliaca.*)

Cynodon chiendent. (*Cynodon dactylon. Rich. Panicum dactylon.* L. *Dactylon radice repente, sive gramen officinarum.* I. R. H.)

La racine. L'herbe.

[Il est encore un autre genre, le *triticum repens*, dont la racine est donnée sous le nom de *chiendent.* Elle est moins grosse, moins farineuse et plus sucrée; rarement cette racine est entourée d'écailles foliacées comme celle du *dactylon*, que l'on nomme pour cette raison *chiendent pied de poule.*]

Cynoglosse officinale. (*Cynoglossum officinale.* L. *Cynoglossum majus vulgare.* C. B. P.; I. R. H.)

Cynorrhodon. Voy. *Rosier sauvage.*

Cyprès toujours vert. (*Cupressus sempervirens.* L. A. *Cupressus ramos extrà se spargens.* I. R. H. On peut faire une espèce à part de cette variété. B. *Cupressus metâ in fastigium convolutâ.* I. R. H.)

## D.

Daphné bois-gentil. Mézéréon. (*Daphne mezereum.* L. *Thymelœa lauri folio deciduo, sive Laureola fœmina.* I. R. H.)

L'écorce.

Daphné garou. Sain bois. (*Daphne gnidium.* L. *Thy-*

*melæa foliis lini.* C. B. P.; I. R. H. *Chamæleon tenuifolia et nigra. Serapion.*)

L'écorce.

[C'est l'écorce qui s'emploie comme vésicatoire; on lui fait subir une sorte de préparation. M. Vauquelin a analysé ce végétal, et il y a trouvé sur-tout trois substances fort intéressantes: 1°. un principe âcre, caustique, volatil; 2°. une matière cristalline qui n'est point un sel, soluble dans l'eau bouillante plus que dans l'eau chaude, et que l'acétate de plomb ne précipite pas quand elle est pure; 3°. de plus, il y a reconnu une résine verte qui paraît combinée à la partie âcre, active, volatile, et qui tend à la conserver dans les écorces sèches du garou, en s'opposant à sa volatilité.]

Daphné lauréole. (*Daphne laureola.* L. *Thymelæa lauri folio sempervirens, seu Laureola mas.* I. R. H.)

Les graines de cet arbrisseau, et celles de plusieurs espèces du même genre, sont connues sous le nom de *graines de Gnide* (*grana Gnidia, cocci Gnidii.*)

Dattier cultivé. (*Phœnix dactylifera.* L. *Palma major.* C. B. P.)

Ses fruits portent le nom de *dates* (*dactyli.*)

Dature a fruit épineux. (*Datura stramonium.* L. *Stramonium fructu spinoso oblongo, flore albo.* I. R. H. *Solanum pomo spinoso rotundo, longo flore.* C. B. P.)

L'herbe. Les semences.

Daucus de Crète. Voy. *Athamante de Crète.*

Delphinette des blés. Pied d'alouette. (*Delphinium consolida.* L. *Delphinium segetum.* I. R. H. *Consolida regalis arvensis.* C. B. P. *Consolida regalis, seu calcatripa. Off.*; *Murr.*)

Delphinette staphisaigre. Herbe aux poux. (*Delphinium staphisagria* L. *Delphinium platani folio staphisagria dictum.* I. R. H. *Herba pedicularis. Cord.*)

Les graines de ces deux espèces sont irrégulièrement anguleuses, d'un gris noirâtre à l'extérieur, blanches et huileuses en dedans. Elles ont une odeur désagréable et une saveur très-âcre. On peut leur substituer celles de la *delphinette d'Ajax* (*delphinium Ajacis.* L.)

[M. Fecoreilie a découvert dans les semences de ce végétal une substance pulvérulente, qu'il a désignée sous le nom de *delphine*, et qu'il assimile aux alcalis organiques. Cette opinion n'est pas généralement adoptée, parce que l'existence de cette matière n'a point encore été assez bien démontrée.]

Dentaire a feuilles pennées. (*Dentaria pinnata.* L. *Dentaria heptaphyllos.* C. B. P.; I. R. H.)

Dentelaire d'Europe. (*Plumbago Europœa.* L. *Plumbago quorumdam. Clus.* I. R. H. *Dentillaria rondeletii.* J. B.; *Off.*; *Murr. Lepidium dentillaria dictum.* C. B. P.)

Dictame blanc. Voy. *Fraxinelle cultivée.*

Dictame de Crète. Voy. *Origan dictame.*

Digitale (petite.) Voy. *Gratiole officinale.*

Digitale pourprée. (*Digitalis purpurea.* J. B.; I. R. H.; L.)

Les feuilles.

[On a fait beaucoup d'essais pour isoler le principe actif de cette plante; on a même déjà annoncé l'avoir obtenu, et on lui a donné le nom de *digitaline;* mais cette découverte n'est pas encore appuyée de preuves assez bonnes pour qu'on puisse admettre cette substance.]

Diotide maritime. Herbe blanche. (*Diotis maritima Desf. Athanasia maritima.* L. *Gnaphalium maritimum.* C. B. P.; I. R. H.)

Dompte-venin. Voy. *Asclépiade dompte-venin.*

Doronic a feuilles en cœur. Doronic. (*Doronicum pardalianches.* L. *Doronicum foliis caulem amplexantibus.* C. B. P.; I. R. H.)

Doronic a feuilles de plantain. (*Doronicum plantagineum.* L. *Doronicum plantaginis folio.* C. B. R.; I. R. H.)

On emploie indistinctement ces deux espèces, mais elles sont peu usitées : cependant les fleurs de la première se trouvent quelquefois mêlées avec celles de l'arnica.

Dorsténie contrayerva. (*Dorstenia contrayerva.* L. *Dorstenia sphondylii folio, radice dentariæ. Plum. Contrayerva Hispanorum, sive drakena radix. Clus.*)

Racine courbée, d'un brun rougeâtre en dehors, et blanche en dedans, composée d'un tubercule noueux, oblong, d'un pouce ou deux de longueur, des côtés duquel partent des radicules très-minces. Son odeur est aromatique, et sa saveur en outre légèrement âcre.

Douce-amère. Voy. *Morelle grimpante.*

Douce (petite.) Voy. *Renoncule flamme.*

Dracocéphale de Moldavie. (*Dracocephalum Molda-*

*vica.* L. *Moldavica betonicæ folio, flore cæruleo.* I. R. H. *Melissa turcica.* J. B.; *Off.*; *Murr.*)

Dragonier sang-dragon. (*Dracæna draco.* L. *Draco arbor. Clus.*)

C'est un des arbres qui fournissent le sang-dragon.

## E.

Eau de fleur d'oranger. } Voy. *Citronier oranger.*
Eau de naphe. }

Eau-de-vie. Voy. *Alcohol.*

Ecbalion concombre sauvage. (*Ecbalium elaterium. Rich. Momordica elaterium.* L. *Cucumis sylvestris asininus dictus* C. B. P.; I. R. H.)

Éclaire (grande.) Voy. *Chélidoine officinale.*

Éclaire (petite.) Voy. *Ficaire petite chélidoine.*

Écorce du Pérou. Voy. *Cinchonie officinale.*

Écorce de Winter. Voy. *Winter aromatique.*

Écorce de Winter (fausse.) Voy. *Canelle blanche.*

Églantier. Voy. *Rosier-églantier.*

Ellébore blanc. Voy. *Varaire blanc.*

Emblique officinale. Myrobalan emblic. (*Emblica officinalis. Gærtn. Phyllanthus emblica.* L.)

Fruit à trois coques monospermes, tantôt distinctes, et tantôt presque confondues en une seule.

Encens. Voy. *Genévrier de Lycie.*

Endive. Voy. *Chicorée endive.*

Enula campana. Voy. *Aunée officinale.*

Épervière des murailles. (*Hieracium murorum.* L. *Hieracium murorum folio pilosissimo.* C. B. P.; I. R. H.)

Épervière piloselle. (*Hieracium pilosella.* L. *Dens leonis, qui pilosella officinarum.* I. R. H. *Pilosella auricula muris. Tab.*; *Off.*; *Murr.*)

Épicia. Voy. *Sapin pesse.*

Épinard cultivé. (*Spinacia oleracea.* L. A. *Spinacia*

*vulgaris capsulâ seminis acuminatâ.* I. R. H.; B. *Spinacia vulgaris capsulâ seminis non aculeatâ.* I. R. H. )

ÉPINE BLANCHE. Voy. *Néflier aubépin.*

ÉPINE-VINETTE. Voy. *Vinettier ordinaire.*

ÉPITHYM. Voy. *Cuscute épithym.*

ÉPURGE. Voy. *Euphorbe-épurge.*

ÉRIGÉRON ACRE. (*Erigeron acre.* L. *Aster arvensis cœruleus acris.* I. R. H. *Conyza cœrulea. Off.; Murr.*)

ERS. Voy. *Lentille ers.*

ÉRYTHRÉE PETITE CENTAURÉE. (*Erythræa centaurium. Rich. Centaurea minus.* I. R. H.; C. B. P. *Gentiana centaurium.* L.)

Les sommités fleuries.

ESPRIT-DE-VIN. Voy. *Alcohol.*

ESTRAGON. Voy. *Armoise-estragon.*

ÉSULE (GRANDE.) Voy. *Euphorbe des marais.*

ÉSULE (PETITE.) Voy. *Euphorbe petit cyprès.*

ÉSULE (RONDE.) Voy. *Euphorbe peplus.*

EUPATOIRE D'AVICENNE. (*Eupatorium cannabinum.* C. B. P.; I. R. H.; L.)

La racine. L'herbe.

EUPATOIRE DE MÉSUÉ. Voy. *Millefeuille eupatoire.*

EUPHORBE DES ANCIENS. (*Euphorbia antiquorum.* L. *Euphorbium antiquorum verum. Commel.*)

EUPHORBE DES BOUTIQUES. (*Euphorbia officinarum.* L. *Euphorbium cerei effigie. Commel.*)

EUPHORBE DES CANARIES. (*Euphorbia Canariensis.* L. *Tithymalus aizoïdes fruticosus. Canariensis aphyllus. Commel.*)

La tige de ces trois espèces fournit la gomme résine connue sous le nom d'*euphorbe* (*euphorbium*); elle découle d'incisions pratiquées à leur écorce, se concrète et se présente sous la forme de larmes globuleuses, creuses, d'un gris jaunâtre, presque inodores, d'une saveur âcre, brûlante et caustique.

[L'euphorbe analysé par M. Pelletier lui a donné :

| | |
|---|---|
| Résine. . . . . . . | 60,80 |
| Cire. . . . . . . . . | 19 |
| Malate de chaux. | 20,05 |
| ——— de potasse. | 2,00 |
| Bassorine . . . . . | d'après M. Braconnot, qui s'est aussi occupé de cette analyse. |
| Huile volatile. . . | 5 |
| Ligneux. . . . . . | 13,05 |
| Perte . . . . . . . | 3,00 |
| | 100 |

Cette résine, dit M. Guibourt, est insoluble dans les alcalis caustiques, ce qui la fait différer des autres.]

Euphorbe épurge. (*Euphorbia lathyris*. L. *Tithymalus latifolius catapucia dictus. Commel.*; I. R. H. *Lathyris seu cataputia minor*. J. B.)

[On retire aujourd'hui une huile purgative des semences de cette plante, il sera parlé de sa préparation dans le cours de l'ouvrage.]

Euphorbe ésule (*Euphorbia esula*. L. *Tithymalus amygdaloïdes angustifolius. Tab.*; I. R. H.)

Elle composait en grande partie le fébrifuge de la Jutaie.

Euphorbe des forêts. (*Euphorbia sylvatica*. L. *Tithymalus sylvaticus lunato flore*. C. B. P.; I. R. H.)

Euphorbe des marais. Grande ésule. (*Euphorbia palustris fructicosus*, C. B. P.; I. R. H. *Esula major. Dod.*; *Off.*)

Euphorbe peplus. Ésule ronde. (*Euphorbia peplus*. L. *Tithymalus rotundis foliis non crenatis*. C. B. P.; I. R. H. *Esula rotunda. Off.*)

Euphorbe petit cyprès. Tithymale petite ésule. (*Euphorbia cyparissias*. L. *Tithymalus cyparissias*. C. B. P.; I. R. H. *Esula minor. Off.*)

Euphorbe réveil-matin. (*Euphorbia helioscopia*. L. *Tithymalus helioscopius*. C. B. P.; I. R. H.)

Ces cinq dernières espèces s'emploient indistinctement : on leur substitue quelquefois d'autres plantes du même genre.

Euphraise officinale. (*Euphrasia officinalis*. L. *Euphrasia officinarum*. C. B. P.; I. R. H.)

Exostème des Antilles. Quinquina des Antilles. (*Exostema caribæa. Bonpl. Cinchona caribæa*. L.)

Exostème piton. Quinquina piton. (*Exostema floribunda. Bonpl. Cinchona floribunda. Wahl. Sw.*)

Ecorces minces, lisses, roulées, fibreuses, d'un brun cendré en dehors, noirâtres en dedans, d'une odeur nauséabonde et d'une saveur très-amère : elles sont vomitives (1).

## F.

Fagare a huit étamines. (*Fagara octandra*. L. *Elaphrium tomentosum*. *Jacq.*)

Arbre du Mexique, qui fournit la résine appelée *tacamahaca*. Cette résine est en masses de forme variée, jaunâtres, quelquefois molles à raison de la grande quantité d'huile volatile qu'elles renferment, le plus souvent sèches et friables, brillantes dans l'intérieur, couvertes d'une poussière blanche à l'extérieur, et dont l'odeur se rapproche de celle de la lavande. Elle diffère autant du tacamahaca de Mauritanie, fourni par le *calophylle tacamahaca*, que de la résine qui coule du *peuplier baumier*, et à laquelle on a donné fort improprement le même nom.

Fécule de pommes de terre. (*Amylum solani tuberosi.*)

Elle est pulvérulente, et formée de particules plus grossières que celles de l'amidon.

[J'ai déjà indiqué l'opinion de M. Raspail, sur l'amidon et la fécule, qu'il regarde non comme des principes immédiats, mais comme des organes globulaires, contenant une substance gommeuse, soluble et bleuissant par l'iode, les tégumens sont insolubles et membraneux. Cette opinion, que des essais microscopiques ont fait naître, a été beaucoup contestée, et il faut de nouvelles preuves pour l'appuyer.]

Fenouil. Voy. *Aneth fenouil.*

Ferment. (*Fermentum.*)

Matière visqueuse qui se montre en flocons dans tous les sucs de fruits soumis à la fermentation vineuse, et qui porte le nom vulgaire de *levure*, lorsqu'elle est rassemblée en masses : elle est d'un blanc cendré, assez solide, et d'une odeur aigrelette : elle s'égrène sous le doigt, ne se dissout ni dans l'eau, ni dans l'alcohol, donne de l'ammoniaque par la distillation, et se putréfie spontanément.

Férule asa fétide. (*Ferula assa fœtida*. L. *Asa fœtida*. *Kœmpf.*; C. B. P.)

En pratiquant des incisions au col de sa racine, on voit s'en écouler un suc gommo-résineux, qui se prend en masses parsemées de larmes blanches, rosées, passant au violet ou au bleu

(1) On a vainement cherché la quinine dans cette écorce.

par le contact de l'air. C'est l'*asa fétide*, substance d'une odeur désagréable, fortement alliacée, et d'une saveur âcre et amère.

[Cette gomme-résine (1) contient d'après M. Pelletier :

| | |
|---|---|
| Huile volatile. . . . . . | 3,60 |
| Résine. . . . . . . . . . . | 65, |
| Gomme. . . . . . . . . | 19,44 |
| Bassorine. . . . . . . . | 11,66 |
| Malate acide de chaux. | 0,3 |
| | 100,00] |

Fève de marais. (*Faba vulgaris. Mœnch.; Cand.; Vicia faba.* L.)

Fève pichurim. Voy. *Laurier pichurim.*

Fève de saint Ignace. Voy. *Strychnos, fève de saint Ignace.*

Fève Tunka (*Faba Tunkinensis.*)

C'est le fruit du *coumarouna. Aubl.*

Cette semence est oblongue, aplatie, rugueuse après la dessiccation, d'un brun noirâtre en dehors, d'un roux grisâtre, et onctueuse au toucher en dedans. Elle a eu une odeur forte et assez agréable. Beaucoup de personnes s'en servent pour parfumer le tabac.

[On a beaucoup travaillé sur cette semence, pour reconnaître la nature de la matière cristalline qui se forme soit à sa surface, soit entre les deux lobes de l'amande. On l'avait considérée comme de l'acide bensoïque, mais MM. Boullay et Boutron viennent de prouver que c'est une substance cristalline particulière, ayant quelque analogie avec les huiles essentielles : ils l'ont désignée avec M. Guibourt par le nom de *coumarine* (2).]

Ficaire petite chélidoine. (*Ficaria ranunculoïdes. Roth.; Cand. Ranunculus ficaria.* L. *Ranunculus vernus rotundifolius minor.* I. R. H. *Chelidonium minus.* J. B.; *off.*)

Figuier cultivé. (*Ficus carica.* L. *Ficus communis,* C. B. P. *Ficus sativa.* I. R. H.)

Les fruits secs (*caricæ.*)

Filipendule. Voy. *Spirée filipendule.*

Flambe. Voy. *Iris commune.*

Follette. Voy. *Arròche cultivée.*

(1) C'est à la résine qu'est due la propriété de se colorer à l'air.

(2) *Journal de Pharmacie*, tom. XI.

Fougère femelle. Voy. *Ptéride commune.*

Fougère male. Voy. *Aspidion fougère mâle.*

Fragon épineux. (*Ruscus aculeatus.* L. *Ruscus myrtifolius aculeatus.* I. R. H.)

Fragon a foliole. (*Ruscus hypoglossum.* L. *Ruscus angustifolius, fructu folio innascente.* I. R. H. *Laurus Alexandrina fructu pediculo insidente.* C. B. P. *Uvularia. Tab.*; *off.*; *Murr. Ruscus, sive bruscus, Ger.*)

Fraisier cultivé. (*Fragaria vesca.* L.; C. B. P.; I. R. H. *Fragaria et fraga. Dod.*; *off.*)

La racine. Le fruit.

Framboisier. Voy. *Ronce framboisier.*

Fraxinelle cultivée. (*Dictamnus albus.* L. *Dictamnus albus vulgò, sive fraxinella.* C. B. P. *Fraxinella. Clus.*; I. R. H.)

L'écorce blanche de la racine, lorsqu'elle a été mondée, constitue le *dictame blanc* (*dictamus albus*) des officines.

Frêne élevé. (*Fraxinus excelsior.* C. B. P.; I. R. H.; L.)

L'écorce.

Frêne a fleurs. Frêne à la manne. (*Fraxinus ornus.* L. *Fraxinus humilior seu altera Theophrasti, minori et tenuiori folio.* C. B. P.; I. R. H.; L. *Ornus. Dalech.*)

De l'écorce de cet arbre, très-répandu en Sicile et en Calabre, découle spontanément, ou par des incisions qu'on y pratique, la *manne* (*manna*), suc qui se concrète aussitôt qu'il est exposé à l'air libre, soluble dans l'eau, et dont il existe deux qualités dans le commerce : la *manne en larmes* (*manna lacrymata*), et la *manne en sorte* (*manna communis.*)

La *manne en larmes*, la plus estimée de toutes, est en petits morceaux détachés, secs, blancs, planes, ou légèrement concaves d'un côté et convexes de l'autre, d'une saveur fade et douceâtre, légèrement sucrée, et d'une odeur qui n'est point désagréable.

[La manne, analysée par M. Thénard, est composée de matière sucrée fermentescible, d'un principe nauséeux incristallisable, et d'une substance cristalline légèrement sucrée, non fermentescible, à laquelle il a donné le nom de *mannite.*]

La *manne commune* de Sicile, qu'on appelle *manne geracy*, est presque sèche, d'une odeur nauséabonde, et formée de petites larmes blanches, entremêlées de portions molles et d'impuretés. La manne de Calabre, nommée *manne capacy*, contient des larmes plus nombreuses et plus épaisses; mais elle est plus molle, et se corrompt plus promptement; aussi est-elle moins chère.

Quand la manne, sur-tout celle de Calabre, est devenue, en vieillissant, ou par l'effet de la fermentation, visqueuse et presque liquide, elle prend le nom de *manne grasse* (*manas pinguis*), et doit être rejetée des pharmacies.

On ne se sert également plus, depuis long-temps, de la *manne de Briançon* (*manna laricea. Manna brigantina*), qui suinte des bourgeons du mélèse (*abies larix*), auprès de Briançon, et que la chaleur du soleil fait concréter en grains jaunes. On rejette aussi divers sucs analogues, qui découlent de quelques autres plantes.

Froment chiendent. (*Triticum repens.* L. *Gramen loliaceum, radice repente, sive gramen officinarum.* I. R. H. (1)

Froment d'été. (*Triticum æstivum.* C. B. P.; L.)

Les semences de cette espèce, et celles de la suivante, soumises à l'action de la meule, donnent le *son* et la *farine.* Cette dernière, composée essentiellement de gluten et d'amidon, sert à faire le pain.

Froment d'hiver. (*Triticum hybernum, Aristis.* C. B. P.; I. R. H.)

Fumeterre a racine bulbeuse. (*Fumaria bulbosa.* L. *Fumaria bulbosa, radice cavâ, major.* C. B. P.; I. R. H. *Aristolochia fabacea. Off.; murr.*)

Fumeterre officinale. (*Fumaria officinalis.* L. *Fumaria officinarum et dioscoridis.* C. B. P.; I. R. H.)

L'herbe.

## G.

Galanga (faux). Voy. *Kæmpférie faux galanga.*

Galanga (vrai). Voy. *Alpinie galanga.*

Galbanum. Voy. *Bubon galbanifère.*

Galéga officinal. (*Galega officinalis.* L. *Galega vulgaris, floribus cæruleis.* C. B. P.; I. R. H. *Ruta capraria. Off.*)

Galiet. Voy. *Caille-lait.*

Galipot. Voy. *Pin de Genève.*

---

(1) Il a été dit un mot sur la racine de cette plante, au sujet de celle fournie par le *dactylon panicum.*

Garance des Teinturiers. (*Rubia tinctorum sativa.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

[MM. Robiquet et Colin, dans un détail fort intéressant sur la matière colorante de cette racine, ont rappelé les travaux entrepris auparavant sur le même sujet, et ont isolé cette matière qui cristallise très-bien les aiguilles rougeâtres, orangées, solubles en rose dans l'alcohol, et en jaune dans l'éther sulfurique, formant une teinte violette avec l'alun; ils leur ont donné le nom d'*alysara.*]

Garou. Voy. *Daphné-garou.*

Gayac officinal. *Guaiacum officinale.* L. *Guaiacum flore cæruleo, fructu subrotundo. Plum. Lignum sanctum. Off.; Murr.*)

On emploie dans les pharmacies la résine qui découle de l'écorce, soit spontanément, soit à l'aide d'incisions: on se sert aussi du bois, qui est dur, pesant, résineux, brun-verdâtre dans le centre, et jaune à la circonférence.

[La résine de gayac traitée par l'acide nitrique, éprouve, après quelques heures, un changement de couleur; le liquide devient d'abord vert, bleu et brun. Si on verse à temps de l'eau dans la dissolution, verte ou bleue, on sépare les précipités qui donnent cette coloration. C'est un caractère distinctif de cette résine, sur laquelle M. Brande (1) et M. Planche (2) ont fait beaucoup d'expériences curieuses. Il paraît que l'oxigène de l'air joue un grand rôle dans sa coloration, et qu'il s'y fait une sorte d'oxidation ou d'oxigénation.]

Genépi blanc. Voy. *Armoise des rochers.*

Genépi noir. Voy. *Armoise en épi.*

Genêt a balais. (*Spartium scoparium.* L. *Genista angulosa et scoparia.* C. B. P. *Cytiso-genista scoparia vulgaris.* I. R. H.)

Genêt d'Espagne. (*Spartium junceum.* L. *Genista juncea.* J. B.; I. R. H.)

Les sommités. Les cendres de l'arbrisseau.

Genévrier cade, ou oxicèdre. (*Juniperus oxicedrus.* L. *Juniperus major baccâ rufescente.* C. B. P.; I. R. H.)

On se sert du bois, qui fournit, par la distillation, une huile

---

(1) *Annales de Chimie*, tom. LXVIII.
(2) *Journal de Pharmacie*, tom. VI, pag. 16.

pesante, appelée *huile de cade*. La *sandaracque* (*sandaracha*) provient-elle de cet arbre ?

Genévrier commun. (*Juniperus communis*. L. *Juniperus vulgaris fructicosa*. C. B. P.)

Ses feuilles, son bois, et ses baies sur-tout, qui sont gommo-résineuses et aromatiques, sont usités en pharmacie. Broussonet, cité par Desfontaines, dit que de son écorce, ou de celle d'une autre espèce, du même genre, coule la sandaraque, résine qui nous arrive en globules allongés, jaunâtres, demi-transparens, solubles dans l'alcohol, et l'huile essentielle de térebenthine, friable sous la dent, d'une odeur faible et agréable, et sans saveur. Cette résine entre en grande proportion dans la composition des vernis ; ce qui lui a fait donner à elle-même le nom de *vernis* (*vernix*).

Genévrier a l'encens. (*Juniperus thurifera*. L.)

Genévrier de Lycie. (*Juniperus Lycia*. L. *Cedrus folio cupressi media, majoribus baccis*. (C. B. P. ; I. R. H.)

Genévrier de Phénicie. (*Juniperus Phœnicea*. L. *Cedrus folio cupressi major fructu flavescente*. C. B. P. ; I. R. H.)

Ces deux dernières espèces, en Arabie et dans l'Asie mineure, et peut-être aussi le genévrier thurifère, fournissent l'*oliban* ou *encens* (*olibanum*, *thus*), gomme-résine en larmes oblongues, jaunâtres, cassantes, couvertes en-dessus d'une poudre blanchâtre, ayant une saveur un peu âcre et amère, et une odeur aromatique fort agréable, sur-tout quand on l'approche du feu : peut-être découle-t-elle aussi du *genévrier à l'encens*.

[On en distingue vulgairement deux sortes, l'une dite l'*encens mâle*, et l'autre l'*encens femelle*, noms ridicules et qui ne servent à distinguer le premier qu'en ce qu'il se présente en larmes plus grosses et plus pures que l'autre.

M. Braconnot y a trouvé :

| | |
|---|---|
| De la Résine . . . . . . . . . . . . . | 56,0 |
| De la Gomme. . . . . . . . . . . . . . | 30,8 |
| Une Résine insoluble dans l'alcohol. | 5,2 |
| Et de l'Huile volatile . . . . . . . . . | 8,0 |
| | 100,0] |

Genévrier sabine. (*Juniperus sabina*. L. A. *Sabina folio cupressi*. C. B. P.; B. *Sabina folio tamarisci dioscoridis*. C. B. P.)

Gentiane jaune. (*Gentiana lutea*. L. *Gentiana major lutea*. C. B. P.; I. R. H.

Géraine a feuilles de cigue. (*Geranium cicutæ folio minus et supidum*. C. B. P.; I. R. H.)

Géraine a feuilles rondes. (*Geranium rotundifolium*. L. *Geranium folio malvæ rotundo*. C. B. P.; I. R. H.)

Géraine musquée. (*Geranium moschatum*. L. *Geranium cicutæ folio moschatum*. C. B. P.; I. R. H.)

Géraine des prés. (*Geranium pratense*. L. *Geranium batrachioïdes gratiâ dei germanorum*. C. B. P.; I. R. H.)

Géraine robertine. (*Geranium robertianum rubens*. C. B. P.; I. R. H.)

Géraine sanguine. (*Geranium sanguineum, maximo flore*. C. B. P.; I. R. H.)

Germandrée aquatique. Scorodium. Chamarras. (*Teucrium scordium*. L. *Chamœdrys palustris canescens, seu scordium officinarum*. I. R. H.)

Cette plante a une légère odeur d'ail.

Germandrée des bois. Scorodone. Sauge des bois. (*Teucrium scorodonia*. L. *Chamœdrys fructicosa sylvestris, melissæ folio*. I. R. H. *Scorodonia officinarum. riv.*)

Germandrée de Crète. (*Teucrium Creticum*. L. *Rosmarinus stechadis facie*. Alp. *Polium Creticum off.*; *murr.* A. *Teucrium polium. Willd.* B. *Teucrium polium*. L. *Polium montanum album*. C. B. P.; I. R. H.)

Germandrée a fleurs en tête. (*Teucrium capitatum*. L. *Polium maritimum erectum monspeliacum*. C. B. P.; I. R. H.)

Germandrée jaunatre. (*Teucrium aureum. Schreb.*; *Willd. Teucrium polium*. A. L. *Polium montanum luteum*. C. B. P.; I. R. H.)

Germandrée marum. Herbe aux chats. (*Teucrium marum*. L. *Chamædris maritima incana frutescens foliis lanceolatis*. I. R. H. *Marum verum, seu marum syriacum. Off.*; *Murr.*)

Germandrée de montagne. (*Teucrium montanum*. L. *Polium lavandulæ folio*. C. B. P.; I. R. H.)

On emploie indistinctement les cinq espèces précédentes, suivant le pays. On peut les substituer les unes aux autres.

Germandrée ordinaire. Petit chêne. (*Teucrium chamædrys*. L. *Chamœdrys major repens*. C. B. P.)

L'herbe.

Gérofliier aromatique. (*Caryophyllus aromaticus.* L.; C. B. P.)

Les calices, avant leur maturité et l'épanouissement des fleurs, forment les *clous de gérofle* (*caryophylli*). Ils présentent la forme de clous, et sont bruns, huileux, d'une odeur suave, aromatique et forte; ils fournissent, par la distillation, une huile essentielle abondante et plus pesante que l'eau. Ces mêmes calices, parvenus à leur maturité, et remplis de semences, portent le nom de *clous matrices, mères de gérofle* (*antophylli*).

[On a retiré du gérofle une substance cristalline non azotée, neutre, à laquelle on a donné le nom de *caryophylline.* Elle doit, comme la partie cristalline de la fève tonka, se rapprocher beaucoup de la nature des huiles essentielles.]

Gingembre officinale. (*Zingiber officinale. Amomum zingiber.* L.)

Racine de la grosseur du doigt, blanche quand elle est fraîche, devenant ridée par la dessiccation, grise en dehors, brune et comme cornée en dedans, d'une saveur âcre et amère.

Ginseng. Voy. *Panax de la Chine.*

Girofliier jaune. Voy. *Violier jaune.*

Glauciet jaune. (*Glaucium luteum.* *Gœrtn.* *Chelidonium glaucium.* L. *Glaucium flore luteo.* I. R. H. *Papaver corniculatum luteum.* I. R.)

Glecome lierre terrestre. *Glecoma hederacea.* L. *Calamintha humilior, folio rotundiore.* I. R. H. *Hedera terrestris vulgaris.* C. B. P.)

Globulaire purgative. (*Globularia alypum.* L. *Globularia fructicosa myrtifolio tridentato.* I. R. H. *Alypum Monspeliensium, sive frutex terribilis.* J. B.)

Glouteron. Voy. *Bardane officinale.*

Gomme d'Acajou. Voy. *Acajou d'Amérique.*

Gomme adragant. Voy. *Astragale de Crète.*

Gomme ammoniaque. (*Ammoniacum gummi.*)

Gomme-résine dont l'origine est incertaine, et qui est fournie peut-être par une espèce d'ombellifère. Elle est en larmes isolées ou agglomérées, jaunes à l'extérieur, d'un blanc laiteux en dedans, d'une odeur forte, d'une saveur âcre et amère.

[On l'attribue assez généralement à un *heracleum*, et la présence des semences d'ombellifère, qu'on trouve dans le centre de ses masses agglomérées, milite en faveur de l'opinion sur son origine. Le commerce la fournit soit en larmes détachées, blan-

ches à l'intérieur, jaunes à l'extérieur ; soit en larmes agglomérées, blanchâtres et mêlées d'impuretés : elle est inférieure à l'autre.

M. Braconnot a retiré de cette gomme-résine (1) :

| | |
|---|---|
| Gomme . . . . . . . . . . . | 18,4 |
| Résine. . . . . . . . . . . . . | 70, |
| Matière glutiniforme. . . . . | 4,4 |
| Eau et perte. . . . . . . . . | 7,2 |
| | 100,0 |

GOMME ANIMÉE. Voy. *Hyménée courbaril.*

GOMME ARABIQUE. Voy. *Acacie du Levant.*

GOMME CARAGNE. (*Caranna gummi-resina.*)

Gomme-résine dont l'origine est douteuse. Elle se présente en masses de forme variée, parsemées de fragmens de feuilles de jonc ou de roseau, d'un vert noirâtre à l'extérieur, d'une teinte plus pâle et comme marbrées en dedans, sèches et cassantes, ou plus ou moins mollasses, à raison de l'huile aromatique qu'elles contiennent.

GOMME COPAL. Voy. *Gumac ailé* et *Vatérie des Indes.*

GOMME ÉLASTIQUE. Voy. *Caout-chouc de la Guiane.*

GOMME GUTTE. Voy. *Guttier vrai.*

GOMME DU SÉNÉGAL. Voy. *Acacia du Sénégal.*

GOMME SÉRAPHIQUE. Voy. *Sagapenum.*

GOUET SERPENTAIRE. (*Arum dracunculus. Dracunculus polyphyllus.* C. B. P. ; I. R. H. *Dracuntium, sive Serpentaria. Off.*)

GOUET TACHETÉ. Pied de veau. (*Arum vulgare. Lam. Arum maculatum.* L. *Arum maculatum et non maculatum.* C. B. P. ; I. R. H.)

Sa racine se trouve coupée en tranches de forme variée, blanches en dedans, jaunâtres en dehors, d'une saveur âcre, et qui abondent en fécule amylacée.

GOURDE. Voy. *Courge calebasse.*

GRAINE D'AMBRETTE. }
GRAINE DE MUSC. } Voy. *Hibiscus abelsmosch.*

GRAINE DE PARADIS. Voy. *Amome graine de paradis.*

(1) *Annales de Chimie.* T. LXVIII, p. 69.

GRAINE DE TILLY. Voy. *Croton de Tilly.*

GRATERON. Voy. *Caille-lait aparine.*

GRATIOLE OFFICINALE. (*Gratiola officinalis.* L. *Digitalis minima, gratiola dicta. Moris.* I. R. H.)

[M. Vauquelin a analysé la gratiole et en a obtenu le principe amer, actif, incristallisable, résinoïde (1).]

GRÉMIL OFFICINAL. (*Lithospermum officinale.* L. *Lithospermum majus erectum.* C. B. P.; I. R. H.)

GRENADIER CULTIVÉ. (*Punica granatum.* L. *Punica quæ malum granatum fert. Cæsalp.* I. R. H. *Mala granata sive punica. Tab.*)

On emploie en médecine les fleurs appelées *balaustes* (*balaustia*), et les fruits dont l'écorce porte le nom de *malicorium*. Les semences sont enveloppées d'une pulpe rougeâtre et transparente, remplie d'un suc à-la-fois aigrelet et douceâtre.

[On a mis aujourd'hui en usage la racine de *grenadier sauvage* pour détruire le *tænia*. Cette racine, ainsi que les fleurs et les fruits, renferme beaucoup de tannin; c'est ce qui rend toutes ses parties très-astringentes.]

GROSEILLIER ÉPINEUX. (*Ribes uva crispa.* L. *Grossularia simplici acino vel spinosa sylvestris.* C. B. P.; I. R. H. *Uva crispa. Dod.*)

GROSEILLIER NOIR. (*Ribes nigrum.* L. *Grossularia non spinosa, fructu nigro majore.* C. B. P.; I. R. H. *Ribesium fructu nigro. Dod.*)

Les baies récentes.

GROSEILLIER ROUGE. *Ribes rubrum.* L. *Grossularia multiplici acino, sive non spinosa hortensis rubra, sive ribes officinarum.* C. B. P.; I. R. H.)

Les baies récentes, rouges ou blanches.

GRUAU. Voy. *Avoine cultivée.*

GUÈDE. Voy. *Pastel des teinturiers.*

GUI BLANC. (*Viscum album.* L. *Viscum baccis albis.* C. B. P.; I. R. H.)

GUIMAUVE ORDINAIRE. (*Althæa officinalis.* L. *Althæa Dioscoridis et Plinii.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine. Les feuilles. Les fleurs.

---

(1) *Annales de Chimie*, tom. LXII, pag. 191.

Guttier (faux.) Voy. *Cambogie guttifère.*

Guttier (vrai.) Gomme-gutte. (*Guttæfera vera. Kœnig.; Murr.*)

C'est de cette plante, suivant Kœnig, et non de la *cambogie guttifère*, qu'on retire la véritable *gomme-gutte* (*gummi-gutta*), gomme-résine en masses cylindriques, d'un jaune rougeâtre, friables, brillantes dans leur cassure, opaques, inodores, d'une saveur d'abord presque nulle, et ensuite fort âcre. La poudre et la solution de cette substance ont une belle couleur d'or.

[M. Guibourt (1) parle d'une autre gomme jaunâtre, qui provient du suc épaissi de plusieurs *hypericum*, l'*hypericum cayanense* et *bacciferum* : elle est beaucoup moins estimée que la gomme-gutte.]

## H.

Haricot commun. (*Phaseolus vulgaris. Lob.;* I, R. H.; L.)

Heliotrope d'Europe. (*Heliotropium Europæum.* L. *Heliotropium majus Dioscoridis.* C. B. P.; I. R. H. *Verrucaria scorpioïdes. Lob.*)

Hellébore des anciens. (*Helleborus Orientalis.* L. *Helleborus niger Orientalis, amplissimo folio.* I. R. H.; *Cor.*)

Hellébore fétide (*Helleborus fetidus.* L. *Helleborus niger fetidus.* C. B. P.; I. R. H. *Helleboraster. Off.*)

Hellébore noir. (*Helleborus niger.* L. *Helleborus niger flore roseo.* C. B. P. *Helleborus niger, angustioribus foliis.* I. R. H. *Helleborus niger vel melampodium. Off. Murr.*)

Hellébore vert. (*Helleborus viridis.* L. *Helleborus niger hortensis flore viridi.* C. B. P.; I. R. H.)

Helminthochorton. Voy. *Varec coraline.*

Hématoxile commune. Bois de campêche. (*Hæmatoxylum campechianum.* L.)

Son bois, dur, dense et rouge, et d'une odeur analogue à celle de l'iris, est employé dans la teinture. Il diffère du *bois d'Inde* (*lignum Indicum*), en ce que celui-ci est absolument sans odeur.

[C'est dans ce bois que M. Chevreul a découvert l'*hématine*, substance cristallisée; c'est la matière colorante du végétal.]

Henné. Voy. *Alkanna d'Orient.*

Hépatique étoilée. Voy. *Aspérule odorante.*

---

(1) *Histoire des Drogues simples.*

HÉPATIQUE DES FONTAINES. (*Marchantia polymorpha.* L. *Lichen, seu hepatica fontana.* J. B.)

HÉPATIQUE DES JARDINS. Voy. *Anémone hépatique.*

HERBE DE SAINTE-BARBE. Voy. *Vélar de Sainte-Barbe.*

HERBE BLANCHE. Voy. *Diotide maritime.*

HERBE AUX CHANTRES. Voy. *Vélar officinal.*

HERBE AUX CHATS. Voy. *Ansérine fétide,* et *Germandrée marum.*

HERBE AUX CUILLERS. Voy. *Cochléaria officinal.*

HERBE AUX ÉCUS. Voy. *Lysimachie nummulaire.*

HERBE A ÉPERVIER. Voy. *Epervière des murailles.*

HERBE A ÉTERNUER. Voy. *Millefeuille sternutatoire.*

HERBE AUX GUEUX. Voy. *Clématite brûlante.*

HERBE A PAUVRE HOMME. Voy. *Gratiole officinale.*

HERBE AUX PERLES. Voy. *Grémil officinal.*

HERBE AUX POUX. Voy. *Delphinette staphysaigre.*

HERBE A ROBERT. Voy. *Géraine robertine.*

HERBE SANS COUTURE. Voy. *Ophioglosse vulgaire.*

HERBE DE SAINT-CHRISTOPHE. Voy. *Actée des Alpes.*

HERBE DE SAINT-ROCH. Voy. *Aunée antidysentérique.*

HERBE DE SAINT-JACQUES. V. *Séneçon de Saint-Jacques.*

HERBE DE SANG-DRAGON. Voy. *Rumex sanguin.*

HERBE AUX VERRUES. Voy. *Héliotrope d'Europe.*

HERMODACTE. Voy. *Colchique d'Illyrie.*

HERNIOLE GLABRE. (*Herniaria glabra.* C. B. P.; I. R. H.; L.)

HERNIOLE VELUE. (*Herniaria hirsuta.* C. B. P.; I. R. H.; L.)

On se sert indifféremment de l'une ou de l'autre espèce.

HÊTRE DES FORÊTS. (*Fagus sylvatica.* L. *Fagus dodonæi.* I. R. H.)

Son fruit, appelé *faîne*, donne, par expression, une huile (*huile de faîne*), qu'on mange dans plusieurs contrées.

HIBISCUS ABELMOSCH. (*Hibiscus abelmoschus.* L. *Ketmia Americana hirsuta, flore flavo et semine moschato.* I. R. H. *Abelmosch Ægyptiorum. Porac.*)

HOUBLON CULTIVÉ. (*Humulus lupulus*. L. *Humulus fœmina*. C. B. P.; I. R. H.)

Les fleurs, et sur-tout les capitules fructifères, formés d'un assemblage d'écailles, qui tiennent lieu de calice, et dont chacune porte un fruit à sa base, ont une saveur amère; et une odeur pénétrante. On les ajoute à la décoction d'orge en fermentation, pour faire la bière.

[On a trouvé dans les fleurs, ou mieux, sous les mailles des cônes du houblon, une matière jaune pulvérulente, nommée *lupuline*, à laquelle on attribue les propriétés de ce végétal.

MM. Yves, Planche, Payen, Chevalier, ont successivement travaillé sur cette substance très-composée (1).]

HOUX COMMUN. (*Ilex aquifolium*. L. *Aquifolium, sive agrifolium vulgò*. J. B.; I. R. H.)

En soumettant à la putréfaction son écorce intérieure, on en obtient une glu semblable à celle du Gui, et dont se servent les oiseleurs.

HOUX FRAGON. } Voy. *Fragon épineux*.
HOUX (PETIT). }

HOUX VOMITIF. (*Ilex vomitoria*. *Ait*. *Cassine vera floridanorum arbuscula baccifera*. *Catesb*.)

HUILE DE CADE. Voy. *Genévrier cade*.

HUILE DE CAJEPUT. Voy. *Mélaleuque bois blanc*.

HUILE DE COPALME. Voy. *Liquidambar de la Louisiane*.

HUILE DE FAINE. Voy. *Hêtre des forêts*.

HUILE DE NAVETTE. Voy. *Chou-navet*.

HUILE D'ŒILLET. Voy. *Pavot des jardins*.

HUILE D'OLIVE. Voy. *Olivier cultivé*.

HUILE DE PALME. Voy. *Coco huileux*.

HYÈBLE. Voy. *Sureau hyèble*.

HYMÉNÉE COURBARIL. (*Hymenæa courbaril*. L. *Courbaril bifolia fructu pyramidato*. *Plum*.)

Cette plante produit la *gomme animé* (*resina anime*), résine sèche, blanchâtre, opaque à la surface, transparente à l'intérieur, brillante dans sa cassure, d'une saveur de térébenthine, et d'une odeur agréable quand on la brûle (2).

---

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. VIII.

(2) M. Guibourt a présenté, sur la nature et l'origine de cette résine, des observations très-curieuses qu'il serait trop long de rapporter ici, mais que

Hypociste a fleurs jaunes. (*Cytinus hypocistis*. L. *Hypocistis flore luteo*. I. R. H.)

En soumettant à la presse la plante entière, ou les baies seulement, on obtient le suc d'hypociste, qu'on fait évaporer aux rayons du soleil, jusqu'à consistance d'extrait. Il se présente ordinairement en masses orbiculaires et noires, couvertes d'une vessie, brillantes dans leur cassure, sans odeur, et d'une saveur à la fois acide et astringente. On falsifie souvent cette substance en y mêlant du suc de réglisse.

Hysope officinal (*Hyssopus officinalis*. L. *Hyssopus officinarum cœrulea, sive spicata*. C. B. P.; I. R. H.)

L'herbe.

## I.

Immortelle dioïque. (*Gnapalium dioïcum*. L. *Elychrysum montanum flore rotundiore*. I. R. H. *Elychrysum montanum longiore folio et flore*. I. R. H. *Hispidula vel Pes cati*. *Off*.)

Immortelle des sables. (*Gnaphalium arenarium*. L. *Elychrysum, seu stœchas, citrina latifolia*. C. B. P.; I. R. H.; *Off*.)

Immortelle stœchas. (*Gnaphalium stœchas*. L. *Elychrysum, seu stœchas citrina angustifolia*. C. B. P.; I. R. H.)

Ces deux dernières espèces s'emploient indifféremment l'une pour l'autre.

Impératoire des Alpes. (*Imperatoria Ostruthium*. L. *Imperatoria major*. C. B. P.; I. R. H.)

Racine brune et aromatique.

Indigo. Voy. *Indigofère des teinturiers*.

Indigofère des teinturiers. Indigo. (*Indigofera tinctoria*. L. *Indicum*. *Rumph*. *Amb*.)

Cette plante donne, par la fermentation, une matière d'un bleu violet ou purpurin, qu'on appelle *indigo* (*indigo*, *indicum*), et dont les peintres et les teinturiers font usage. On peut l'obtenir aussi de plusieurs autres espèces du même genre, qui croissent en Asie ou en Amérique, principalement des *indigofères anil*,

---

l'on trouvera dans l'*Histoire des Drogues simples*, tom. II, pag. 242. Elle est presque toujours remplacée par la résine *tacamaque*, ou par la résine *chibou* (du *bursera gummifera*).

*argentée*, *disperme*, etc. Le pastel ou la Guède fournit une substance semblable, mais en moindre quantité.

[On falsifie quelquefois aujourd'hui l'indigo avec du bleu de Prusse : la pésanteur spécifique de ces deux substances, bien différentes l'une de l'autre, doit faire reconnaître la fraude, et de plus, la décomposition au feu donnera des produits très-différens : avec l'indigo, ce corps se volatisera, la partie la plus pure sous forme de vapeurs bleues, et avec le bleu de Prusse on obtiendra des produits azotés, et un peu de cyanogène.]

Ionidion vomitif. Ipécacuanha blanc. (*Ionidium ipecacuanha. Vent. Viola ipecacuanha.* L. F. *Viola grandiflora Veronicæ folio villoso. Barr. Ipecacuanha blanca. Pis.*

La racine de cette plante, douée de vertus moins énergiques que celles de la céphélide et de la psychotrie, qui fournissent le véritable ipécacuanha, leur ressemble pour la forme, et présente une couleur cendrée à l'extérieur ; mais elle est ondulée au lieu d'être annelée. En dedans, elle a une teinte très-blanche. Son écorce est mince, et son bois épais (1).

Ipécacuanha blanc. Voy. *Ionidion vomitif.*

Ipécacuanha cendré. }
Ipécacuanha gris. } Voy. *Céphélide vomitive.*

Ipécacuanha noir. }
Ipécacuanha non annelé. } Voy. *Psychotrie vomitive.*

Iris commune. (*Iris Germanica.* L. *Iris vulgaris Germanica sive sylvestris.* C. B. P.; I. R. H.)

Iris de Florence. (*Iris Florentina.* L. *Iris alba Florentina.* C. B. P.; I. R. H.)

Racine d'un pouce d'épaisseur, géniculée, pesante, blanche, et dont l'intérieur sent la violette.

Iris des marais. (*Iris pseudo-acorus.* L. *Iris palustris lutea. Tab.* I. R. H. *Acorus adulterinus.* C. B. P.)

Iris puante. (*Iris fetidissima.* L. *Iris fetidissima, seu Xyris.* I. R. H. *Gladiolus fetidus.* C. B. P.)

Ivette. Voy. *Bugle ivette.*

Ivette musquée. Voy. *Bugle musquée.*

---

(1) On y a reconnu un peu d'émétine, comme je l'ai dit à l'article de l'*ipécacuanha*.

## J.

Jacée ordinaire. (*Jacea centaurea.*)

Jacée d'Orient. Voy. *Rhapontic blanc.*

Jasmin officinal. (*Jasminum officinale.* L. *Jasminum vulgatius flore albo.* C. B. P.; I. R. H.)

Jatrophe pignon d'Inde. (*Jatropha curcas.* L. *Ricinoïdes Americana Gossypii folio.* I. R. H *Ricinus major curcas dictus et faba purgatrix.* C. B. P. *Nux cathartica Americana vel Barbadensis. Off.*)

Semences très-âcres, semblables à celles du ricin, mais moins lisses et moins bigarrées.

[C'est dans ces semences que MM. Pelletier et Caventou ont trouvé un acide très-volatil, très-délétère, auquel ils attribuent les propriétés vénéneuses, et qu'ils ont appelé *acide jatrophique.*

Il paraît que c'est plutôt à l'huile de semences de *croton tiglium*, mêlées accidentellement à celle du ricin, et non à celle du pignon d'Inde, qu'est due fort souvent l'âcreté de l'huile de ricin d'Amérique, âcreté qui paraît se dissiper en partie par l'ébullition.]

Jonc odorant. Voy. *Andropogon schénanthe.*

Joubarbe des toits. (*Sempervivum tectorum.* L. *Sedum majus vulgare.* C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles fraîches.

Jugeoline. Voy. *Sésame d'Orient.*

Jujubier ordinaire. (*Zisyphus sativus. Willd. Ramnus zisyphus. Dod.* I. R. H.; L.)

Fruit rouge et drupacé, composé d'une pulpe jaunâtre, douce et mucilagineuse, adhérente à un noyau biloculaire, qui devient monoloculaire et monosperme par l'avortement d'une de ses loges.

Jusquiame blanche. (*Hyoscyamus albus.* L. *Hyoscyamus albus major.* I. R. H.)

Jusquiame noire. (*Hyoscyamus niger.* L. *Hyoscyamus vulgaris, vel niger.* C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles. Les semences.

## K.

Kæmpférie faux galanga. (*Kæmpferia galanga.* L.; *Willd.*)

Kæmpférie ronde. Zédoaire ronde. (*Kæmpferia rotunda.*)

Racine tubéreuse, dense, rugueuse, hérissée de fibres et de nombreux tubercules ovoïdes, blanchâtre en dedans, grise à la surface, d'une saveur camphrée et légèrement amère, d'une odeur faible, qui rappelle celle du gingembre..

Kermès. Voy. *Chêne au kermès.*

Kino. (*Kino.*)

Cette matière, fournie par un arbre inconnu d'Afrique, nous est apportée en masses irrégulières, opaques, creusées de cellules en dedans et en dehors, friables, brunes, et brillantes dans leur cassure. Elle teint la salive en rouge, est insoluble dans l'eau froide, et se dissout presque entièrement dans l'eau chaude. L'alcohol en dissout les trois-quarts, et prend une couleur rouge très-foncée. On se sert de cette teinture dans les expériences de chimie, parce qu'elle précipite le sulfate de fer, le tartrate antimonié de potasse, et la gélatine.

[D'après plusieurs auteurs, comme l'indique M. Guibourt, ce suc est attribué à un *eucalyptus resinifera*, ou au cocoloba *uvifera*, arbre de l'Amérique, ou enfin à un *ptérocarpus*, et au *nauclea gambir*. Rien ne paraît devoir faire adopter telle ou telle origine de préférence.

M. Vauquelin la regarde comme une espèce particulière de tannin. On lui substitue quelquefois l'extrait de ratanhia. M. Vogel a donné (1), ainsi que Thompson, un moyen pour reconnaître la fraude. Il consiste à dissoudre les deux substances séparément dans l'eau, et à verser dans chaque solution de l'acétate de plomb. La gomme kino donne un dépôt gris de cendre en étendant d'eau la liqueur, et l'extrait de ratanhia un dépôt rougeâtre.

De plus, le premier précipite de suite l'émétique très-abondant en jaune, et le deuxième seulement au bout d'une heure environ.]

## L.

Labdanum. Voy. *Ciste de Crète.*

Laceron. Voy. *Laiteron commun.*

Ladanum. Voy. *Ciste de Crète.*

Laiche des sables. (*Carex arenaria.* L. *Sarsaparilla Germanica. Off.; Murr.*)

La racine.

---

(1) *Journal de Pharmacie*, 1819, pag. 200.

LAITERON COMMUN. (*Sonchus oleraceus*. L. *Sonchus lævis laciniatus latifolius*. C. B. P.; I. R. H.)

LAITUE ORDINAIRE. (*Lactuca sativa*. C. B. P.; I. R. H.; B. *Lactuca capitata*. C. B. P.; I. R. H.; C. *Lactuca romana seu sativa*. C. B. P.; I. R. H.; L.)

[On a essayé de retirer, par incision, de ses tiges et de celles du *lactuca virosa*, un extrait analogue à l'opium; mais quoiqu'il jouisse de quelques propriétés un peu semblables, on n'y a trouvé aucune trace des principes actifs de l'opium. On fait aujourd'hui avec le suc des tiges de la laitue *ordinaire*, un extrait nommé *thridace*.]

LAITUE SCARIOLE. (*Lactuca scariola*. L. *Lactuca sylvestris costâ spinosâ*. C. B. P.; I. R. H.)

LAITUE VIREUSE. (*Lactuca virosa*. L. *Lactuca sylvestris odore viroso*. C. B. P.; I. R. H.)

LAMIER BLANC. Ortie blanche. Ortie morte. (*Lamium album*. L. *Lamium vulgare album, sive archangelica*. *Park.* I. R. H. *Urtica iners, sive lamium primum*. *Dod.*)

LAMPOURDE COMMUNE. (*Xanthium strumarium*. L. *Xanthium*. *Dod.* I. R. H. *Lappa minor, Xanthium Dioscoridis*. C. B. P.)

LANGUE DE CERF. Voy. *Scolopendre des boutiques*.

LANGUE DE CHIEN. Voy. *Cynoglosse officinale*.

LANGUE DE SERPENT. Voy. *Ophioglosse vulgaire*.

LAQUE. Voy. *Croton porte-laque*.

LASER A LARGES FEUILLES. (*Laserpitium latifolium*. L. *Laserpitium foliis latioribus lobatis*. *Moris.* I. R. H.)

LASER LANCÉOLÉ. (*Laserpitium siler*. L. *Ligusticum quod seseli officinarum*. C. B. P.; I. R. H. *Siler montanum*. *Dod.*)

LAURÉOLE. Voy. *Daphné lauréole*.

LAURIER ALEXANDRIN. Voy. *Fragon à foliole*.

LAURIER AMANDÉ. Voy. *Cerisier laurier-cerise*.

LAURIER CAMPHRIER. (*Laurus camphora*. L. *Camphora officinarum*. C. B. P.)

C'est de cette plante qu'on extrait le *camphre* (*camphora*, *caphura* des Arabes), substance également fournie par quelques autres espèces du même genre, qui, toutes, en donnent moins, à l'exception d'une, indigène de Sumatra, dont on obtient un camphre de bien meilleure qualité.

Laurier canellier. (*Laurus cinnamomum.* L. *Cinnamomum seu canella officinarum.* C. B. P.)

Son écorce, appelée *canelle* (*cinnamomum*), est aromatique, sert aux usages de la pharmacie et de la cuisine, et donne une huile volatile par la distillation. Il y a deux espèces de canelle dans le commerce : 1°. la *canelle de Ceylan* (*cinnamomum Zeylanicum*), qui consiste en plusieurs écorces, longues, minces comme du papier, étroitement roulées l'une dans l'autre, de manière à égaler le volume du doigt, et réunies en faisceau par un lien; son odeur est suave, sa saveur piquante, aromatique, légèrement sucrée, et très-agréable; 2°. la *canelle de la Chine*, qui est réunie en faisceaux moins volumineux, et formée d'écorces souvent isolées, plus épaisses, et d'une couleur plus foncée; elle a une saveur plus prononcée, et une odeur de punaise. On préfère la première pour les préparations pharmaceutiques; et la seconde quand il s'agit d'obtenir l'huile essentielle, dont elle contient effectivement une plus grande quantité.

[Il existe encore dans le commerce une variété de canelle, dite canelle de *Cayenne*, qui est assez semblable à celle dite de Ceylan, quoiqu'un peu plus pâle, et dont la saveur est très-mucilagineuse. M. Vauquelin les a analysées, et il a trouvé dans toutes les deux, de l'huile volatile, du tannin, du mucilage, une substance colorante et un acide.

La canelle de Chine renferme de l'amidon. Les deux précédentes en contiennent peut-être aussi.]

Laurier-cerise. Voy. *Cerisier laurier-cerise.*

Laurier culilaban. (*Laurus culilaban.* L. *Cortex caryophylloïdes, Culilawan. Rumph.*)

Ecorce épaisse et dense, qui a l'odeur et la saveur du girofle et de la muscade Il faut bien la distinguer d'une autre écorce appelée *canelle giroflée* (*canella caryophyllata*), qui nous vient roulée comme la canelle ordinaire, qui est d'un brun foncé, et dont l'odeur, également analogue à celle de la muscade et du girofle, est bien plus prononcée. Cette dernière appartient au myrthe giroflée (*myrthus caryophyllata*).

Laurier franc. (*Laurus nobilis.* L. *Laurus vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles. Les fruits.

[M. Bonastre a analysé les baies de ce laurier; il en a retiré, parmi plusieurs autres substances, une substance cristalline, très-bien caractérisée, à laquelle il a donné le nom de *laurine*; elle est neutre, non volatile, très-amère et très-âcre. Ces prin-

cipes sont souvent unis par une huile volatile, âcre et caustique. M. Bonastre rapproche ce corps des huiles essentielles (1).]

LAURIER BENJOIN. (*Laurus benzoïn.*)

Cet arbre fournit un baume qui ressemble un peu au benjoin ; c'est ce qui l'a fait quelquefois confondre avec le *styrax benjoin*, d'où celui-ci provient réellement.

LAURIER DU MALABAR. (*Laurus cassia.* L. *Cinnamomum, seu canella Malabarensis, seu Javanensis.* C. B. P.)

Son écorce (*cassia lignea*), ressemble, en dehors, à la canelle de la Chine ; mais elle est presque inodore, et elle a une saveur mucilagineuse. Ses feuilles, qui nous viennent des Indes (*Malabathri*), sont grandes, larges, lancéolées, marquées de trois nervures, très-peu aromatiques, et par cette raison peu usitées.

LAURIER PICHURIM. (*Laurus pichurim. Berg. Mat. Med.*)

On appelle *fève pichurim* (*faba pichurim*), une semence ou amande dépouillée de son enveloppe, fournie bien certainement par un laurier, sans qu'on sache à quelle espèce la rapporter, et qui a la forme et le volume d'un gros gland de chêne. On peut la diviser, comme ce dernier, en deux portions, demi-ovales, brunes, cornées, convexes d'un côté, concaves de l'autre, sillonnées dans leur milieu, portant une cicatricule à la partie supérieure, d'une odeur forte et suave, et dont la surface se couvre d'une efflorescence d'acide benzoïque.

LAURIER-ROSE. Voy. *Nérion laurier-rose.*

LAURIER SASSAFRAS. (*Laurus sassafras.* L. *Sassafras arbor ex Floridâ, ficulno folio.* C. B. P.)

Grande racine ligneuse, torse, jaunâtre, d'une odeur forte et suave. On en préfère le bois, de même que celui des rameaux encore garnis de leur écorce, à celui du tronc. Les morceaux de bois de sassafras, qu'on trouve dans les officines, sont longs, durs, lisses, d'un blanc ferrugineux, d'une odeur de fenouil, et d'une saveur douce, un peu âcre et aromatique.

LAVANDE EN ÉPIS. (*Lavandula spica.* L. A. *Lavandula angustifolia.* C. B. P.; I. R. H.; B. *Lavandula latifolia.* C. B. P.; I. R. H.)

LAVANDE STOECHAS. (*Lavandula stœchas.* L. *Stœchas purpurea.* C. B. P.; I. R. H.)

Les épis en fleurs.

---

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. X, pag. 40 et 41.

Lédon des marais. (*Ledum palustre*. L. *Rosmarinus sylvestris*. *Off.*; *Murr.*)

Lentille cultivée. (*Ervum Lens*. L.; a. *Lens vulgaris*. C. B. P.; I. R. H. *Lens minor*. *Dod.*; b. *Lens major*. C. B. P.; I. R. H.)

Lentille ers. (*Ervum Ervilia*. L. *Ervum verum*. *Cam.* I. R. H. *Orobus seu Ervum multis*. J. B.)

Lentisque. Voy. *Pistachier lentisque*.

Levure. Voy. *Ferment*.

Lichen des chiens. (*Lichen caninus*. L. *Lichen pulmonarius saxatilis digitatus major cinereus*. I. R. H. *Lichen terrestris cinereus*. *Rai*. *Muscus caninus*. *Off.*; *Murr.*)

Lichen a coques. (*Lichen cocciferus*. L. *Lichen pixydatus acetabulandoris coccineis et tumentibus*. I. R. H.)

[M. Braconnot a obtenu une très-grande quantité d'oxalate de chaux dans l'analyse de plusieurs lichens.]

Lichen en coupe. (*Lichen pixydatus*. L. *Lichen pixydatus major*. I. R. H. *Muscus pyxidatus major*. *Off.*; *Murr.*)

Lichen d'Islande. (*Lichen Islandicus*. L. *Muscus Islandicus*. *Off.*; *Murr.*)

Lichen orseille. (*Lichen roccella*. L. *Fucus marinus roccella tinctorum*. C. B. P.)

[C'est avec ce lichen qu'on prépare l'*orseille*. On laisse pourrir avec de l'urine la pâte ou plante pilée; et à l'aide d'un alkali on arrête la putréfaction lorsqu'on juge la couleur assez développée.

Celle d'Afrique fournie par le *lichen roccella* est bien plus estimée que celle préparée par le *lichen parella*, *parelle* ou *variolaria orcina*. (Achard.)]

Lichen plissé. (*Lichen plicatus*. L. *Muscus arboreus*, *Usnea officinarum*. C. B. P.)

Lichen pulmonaire. (*Lichen pulmonarius*. L. *Lichen arboreus*, *seu pulmonaria arborea*. J. B.; I. R. H. *Muscus pulmonarius*. C. B. P.)

Lichen des rochers. (*Lichen saxatilis*. L. *Lichen opere Phrygio ornatus*. *Vaill.*)

Lierre commun. (*Hedera helix*. L. *Hedera arborea*. C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles. Les baies.

On croit que son écorce laisse suinter, dans le midi de la France et en Italie, la *gomme de lierre*, qui est d'un brun rougeâtre, transparente, et entièrement soluble dans l'alcohol. Cette substance a une saveur astringente, et répand une odeur agréable, sur-tout en brûlant.

LIERRE TERRESTRE. Voy. *Glécome lierre terrestre.*

LIMON. Voy. *Citronier limonier.*

LIN CULTIVÉ. (*Linum usitatissimum.* L. *Linum sativum.* C. B. P.; I. R. H.)

Les semences, la farine qu'on en fait, et l'huile qu'on en retire.

LIN PURGATIF. (*Linum catharticum.* L. *Linum pratense floribus exiguis.* C. B. P.; I. R. H.)

LINAIRE ORDINAIRE. (*Linaria vulgaris. Mœnch.; Cand. Antirrhinum linaria.* L. *Linaria vulgaris lutea, flore majore.* C. B. P.; I. R. H.)

LINAIRE DES MOISSONS. (*Linaria spuria Mill. Cand. Antirrhinum spurium.* L. *Linaria segetum, nummulariæ folio viloso.* I. R. H.; *Veronica femina Fuschii, seu Elatine. Dod.*)

LIQUIDAMBAR DE LA LOUISIANE. Copalme. (*Liquidambar styraciflua.* L. *Liquidambar.* C. B. P. *Arbor styraciflua aceris folio. Plum.*)

Le baume, qu'on appelle *styrax liquide*, ou *huile de copalme*, découle spontanément de cet arbre. Maintenant on l'obtient en faisant bouillir dans de l'eau les jeunes branches coupées en petits morceaux; on le passe ensuite pour le purifier, et il acquiert bientôt la consistance du miel. Sa couleur est d'un gris-verdâtre, et son odeur agréable.

LIS BLANC. (*Lilium candidum.* L. *Lilium album vugare.* J. B.; I. R. H.)

Le bulbe. Les fleurs fraîches.

LISERON A BALAIS. (*Convolvulus scoparius.* L.)

C'est à cette plante, et non au *genêt des Canaries* (*genista Canariensis*), qu'il faut rapporter le *bois de Rhodes* (*lignum Rhodianum*), suivant Masson et Broussonnet.

LISERON DES HAIES. (*Convolvulus sepium.* L. *Convolvulus major albus.* C. B. P.; I. R. H.)

LISERON JALAP. (*Convolvulus jalapa.* L.)

Cette racine, très-volumineuse, pesante, semble entaillée ou coupée dans sa circonférence en diverses portions de forme dif-

férente. Son écorce est très-rugueuse, d'un gris foncé, marquée de veines noirâtres, et grise en dedans. Sa cassure est onduleuse, lisse, semée de points brillans, son odeur nauséabonde, sa saveur âcre et astringente.

[Cette racine contient à-la-fois beaucoup de résine purgative et beaucoup d'amidon, que les insectes détruisent; aussi M. Henry père a fait voir que le jalap piqué était très-convenable pour l'extraction de la résine, à laquelle les insectes ne touchent point.]

Liseron méchoacan. (*Convolvulus mechoacan*. L. *Convolvulus Americanus, mechoacan dictus. Rai.* I. R. H. *Mechoacan.* J. B. *Off.; Murr.*)

Racine qui vient du Mexique, coupée en tranches orbiculaires, épaisses, d'une saveur douce, légèrement âcre et nauséabonde.

Liseron scammonée. Scammonée d'Alep ou de Syrie. (*Convolvulus scammonia.* L. *Convolvulus Syriacus et scammonia Syriaca. Moris.* I. R. H. *Scammonia Syriaca.* C. B. P.; *Off.*)

Quand on pratique des incisions à cette plante, on obtient un suc lactescent, gommo-résineux, qui, en perdant son humidité, se convertit en masses lisses, friables, d'un gris bleuâtre, couvertes d'une poussière blanchâtre, dont l'odeur est assez agréable, et dont la saveur un peu amère et âcre active la sécrétion de la salive. Il porte le nom de *scammonée d'Alep* ou *de Syrie* (*scammonia, scammonium Aleppense* seu *Syriacum*). On ne doit se servir, en pharmacie, que de la scammonée apportée d'Alep, et il faut rejeter tant celle de Montpellier, produite par la *cynanque de Montpellier* (*cynanchum Monspeliacum*), que de celle de Smyrne, fournie par la *périploque scammonée* (*periploca scammone*).

[L'analyse de la scammonée de Smyrne et d'Alep a été faite par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel. En voici les résultats :

| SCAMMONÉE D'ALEP. | | SCAMMONÉE DE SMYRNE. | |
|---|---|---|---|
| Résine | 60 | Résine | 29 |
| Gomme | 3 | Gomme | 8 |
| Extrait | 2 | Extrait | 5 |
| Débris de végétaux et terre | 35 | Débris de végétaux et terre | 58 |

M. Guibourt observe que la belle scammonée donnerait probablement moins de matières étrangères.]

Liseron soldanelle. (*Convolvulus soldanella.* L. *Convolvulus maritimus nostras rotundifolius.* I. R. H. *Mor. Soldanella seu brassicca marina. Off.; Murr.*)

Liseron turbith. (*Convolvulus turpethum.* L. *Convol-*

*vulus alatus maximus... Turbith officinarum.* I. R. H. *Turpethum. Off.; Murr.*)

[On retire aussi une résine de cette racine, mais elle est peu usitée aujourd'hui, et même presque abandonnée : elle est purgative comme celle fournie par tous les convolvulus.

M. Boutron-Charlard a fait une analyse détaillée de la racine de turbith (1).]

Livêche officinale. (*Ligusticum levisticum.* L. *Levisticum vulgare. Mor. Angelica montana perennis paludapii folio.* I. R. H.)

Lotier odorant. Voy. *Mélilot bleu.*

Lupin blanc. (*Lupinus albus.* L. *Lupinus sativus flore albo.* C. B. P.; I. R. H.)

Lycoperdon vesce-de-loup. (*Lycoperdon bovista.* L. *Lycoperdon vulgare.* I. R. H. *Crepitus lupis seu bovista. Off.; Murr.*)

Lycopode a massue. (*Lycopodium clavatum.* L. *Mucus terrestris clavatus.* C. B. P.; *Mucus squamosus vulgaris repens, seu clavatus.* I. R. H.)

On emploie, dans les officines, la poudre que les capsules renferment, et que beaucoup de botanistes regardent comme la semence, ou comme un moyen de propager les plantes. Elle est jaune, très-fine, lisse, inodore et insipide. Elle surnage l'eau, et prend feu comme la poudre à canon dès qu'on l'approche d'un corps enflammé ; ce qui lui a valu le nom de *soufre végétal* (*sulfur vegetabile*).

Lysimachie nummulaire. (*Lysimachia nummularia.* L. *Lysimachia humifusa folio rotundiore, flore luteo.* I. R. H. *Nummularia. Dod.; Off.; Murr.*)

Lysimachie ordinaire. (*Lysimachia vulgaris.* L. *Lysimachia lutea major.* C. B. P.; I. R. H.)

Lysimachie pourpre. Voy. *Salicaire commune.*

## M.

Mache cultivée. (*Valerianella olitoria. Juss. Valeriana olitoria.* A. L. *Valerianella arvensis prœcox humilis, semine compresso. Morr.*; I. R. H.)

---

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. pag.

MACIS. Voy. *Muscadier aromatique.*

MAHALEB. Voy. *Cerisier de Mahaleb.*

MAÏS CULTIVÉ. (*Zea mays.* L. *Mays granis aureis.* I. R. H. *Frumentum Turcicum. Dod.*)

MANDRAGORE OFFICINALE. (*Mandragora officinalis. Mill.*; *Cand. Atropa mandragora.* L. *Mandragora fructu rotundo.* C. B. P.; I. R. H.)

MANIGUETTE. Voy. *Amome graine de paradis.*

MANNE. Voy. *Frêne à fleurs.*

MANNE DE BRIANÇON. (*Manna Brigantica.*)

On prétend qu'elle transsude des feuilles du mélèze aux environs de Briançon, dans les Alpes. Aujourd'hui elle est peu usisée, ou même on ne s'en sert point du tout. On a également abandonné l'usage de la manne qui se recueille dans l'Orient, sur l'Alhagi.

MARGUERITE (GRANDE). Voy. *Crysanthème grande Marguerite.*

MARJOLAINE. Voy. *Origan marjolaine.*

MARRONIER CULTIVÉ. Voy. *Châtaignier cultivé.*

MARRONIER D'INDE. (*Æsculus hippocastanum.* L. *Hippocastanum vulgare.* I. R. H.)

Son écorce a été quelquefois substituée au quinquina, qu'elle n'égale point en vertu (1).

MARROUTE. Voy. *Anthémide puante.*

MARRUBE BLANC. (*Marrubium vulgare.* L. *Marrubium album vulgare.* C. B. P.; I. R. H. *Marrubium sive prassium album. Tab.*)

MARRUBE NOIR. Voy. *Ballote noire.*

MASTIC. Voy. *Pistachier lentisque.*

MATRICAIRE OFFICINALE. (*Pyrethrum parthenium. Willd. Matricaria parthenium.* L. *Matricaria vulgaris seu sativa.* C. B. P.; I. R. H. *Matricaria, vulgò minus Parthenium.* J. B.)

L'herbe. Les sommités fleuries.

---

(1) Il est bien prouvé aujourd'hui que cette écorce doit être rejetée du domaine de la pharmacie.

MAURELLE. Voy. *Croton des teinturiers.*

MAUVE ALCÉE. (*Malva alcea.* L. *Alcea vulgaris major.* C. B. P.; I. R. H.)

Elle peut remplacer la guimauve.

MAUVE A FEUILLES RONDES. (*Malva rotundifolia.* L. *Malva vulgaris, flore minore, folio rotundo.* J. B.; I. R. H.)

MAUVE SAUVAGE. (*Malva sylvestris.* L. *Malva vulgaris, flore majore, folio sinuato.* J. B.; I. R. H.)

MÉCHOACAN. Voy. *Liseron méchoacan.*

MÉLALEUQUE BOIS BLANC. (*Melaleuca leucodendron.* L. *Arbor alba, Cayputi. Rumph.*)

On obtient, en Asie, de ses feuilles, par la distillation, l'huile volatile camphrée, appelée *huile de Cajeput* ou de *Kajeput.*

MÉLÈZE. Voy. *Sapin mélèze.*

MÉLILOT BLEU. (*Melilotus cærulea. Lam. Trifolium melilotus cærulea.* L. *Melilotus major odorata violacea. Murr.*; I. R. H. *Lotus hortensis odora.* C. B. P.)

MÉLILOT OFFICINAL. (*Melilotus officinalis. Lam.*; *Cand. Trifolium melilotus officinalis.* L. *Melilotus officinarum germaniæ.* C. B. P.; I. R. H.; A. *Melilotus alba. Lam. Melilotus vulgaris altissima frutescens.* I. R. H.)

Les sommités fleuries.

MÉLISSE CALAMENT. (*Melissa calamintha.* L. *Calamintha vulgaris vel officinarum.* C. B. P.; I. R. H.)

MÉLISSE OFFICINALE. (*Melissa officinalis.* L. *Melissa hortensis.* C. B. P.; I. R. H. *Melissa citrina. Off.*; *Murr. Apiastrum citrago. Lob.*)

L'herbe.

MÉLISSE A PETITES FLEURS. (*Melissa nepeta.* L. *Calamintha Pulegii odore, sive nepeta.* C. B. P.; I. R. H. *Nepeta agrestis. Cord.*)

On emploie indistinctement cette espèce ou la première.

MÉLISSOT A FEUILLES DE MÉLISSE. (*Mellitis mellissophyllum.* L. *Melissa humilis latifolia, maximo flore.* I. R. H.)

MELON. Voy. *Concombre melon.*

MELON D'EAU. Voy. *Courge pastèque.*

MÉNISPERME A COQUES. (*Menispermum cocculus.* L. *Cocculus officinarum.* C. B. P.)

Les fruits ou baies portent, après la dessiccation, le nom de *coques du Levant* (*cocculi Indici*). Ils sont arrondis, réniformes, noirâtres, rugueux, arrondis, inodores et vénéneux : l'amande qu'ils renferment est brûne, âcre et amère.

[C'est dans ces semences que M. Boullay a trouvé une substance cristallisable, qu'il a nommée *picrotoxine*, et qu'il avait d'abord assimilée aux alcalis organiques. Des expériences ultérieures ont prouvé qu'elle ne jouissait pas des mêmes propriétés, et qu'elle était neutre. Elle est très-amère et très-vénéneuse, se dissout dans l'alcohol et les acides sans les saturer : elle y cristallise même très-bien, comme le fait la caféine.]

Ménisperme velu. (*Menispermum hirsutum.* L.)

Quelques botanistes lui attribuent la racine de Colombo.

Menthe aquatique. (*Mentha aquatica.* L. *Mentha rotundifolia palustris, seu aquatica major.* C. B. P.; I. R. H.)

Menthe des champs. (*Mentha arvensis.* L. *Mentha arvensis verticillata hirsuta.* J. B.; I. R. H.)

Menthe a feuilles rondes. (*Mentha rotundifolia.* L. *Mentha rotundiore folio.* C. B. P.; I. R. H.)

Menthe frisée. (*Mentha crispa.* L. *Mentha rotundifolia spicata.* C. B. P.; I. R. H.)

Menthe poivrée. (*Mentha piperita.* L. *Mentha spicis brevioribus, foliis menthæ fuscæ, sapore fervido piperis. Rai.*; I. R. H.)

Menthe pouliot. (*Mentha pulegium.* L. *Mentha aquatica, seu pulegium vulgare.* I. R. H. *Pulegium.* J. B.)

Menthe purpurine. (*Mentha gentilis.* L. *Mentha hortensis verticillata, ocimi odore.* C. B. P.; I. R. H.)

Menthe sauvage. (*Mentha sylvestris.* L. *Mentha sylvestris, longiore folio.* C. B. P.; I. R. H.)

Ményanthe a feuilles ternées. (*Menyanthes trifoliata.* L. *Menyanthes palustre.* I. R. H. *Trifolium fibrinum. Tab.*; *Off.*; *Murr.*)

L'herbe.

Mercuriale annuelle. (*Mercurialis annua.* L.; a. *Mercurialis spicata sive femina.* C. B. P.: I. R. H.; b. *Mercurialis testiculata sive mas.* C. B. P; I. R. H.)

Merisier. Voy. *Merisier des oiseaux.*

Méum. Voy. *Æthuse méum.*

MÉZÉRÉON. Voy. *Daphné bois-gentil.*

MILLEFEUILLE COMMUNE. (*Achillea millefolium.* L. *Millefolium vulgare album.* C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles. Les sommités fleuries.

MILLEFEUILLE EUPATOIRE. (*Achillea ageratum.* L. *Ptarmica lutea suaveolens.* I. R. H. *Ageratum. Off.*)

L'herbe. Les fleurs.

MILLEFEUILLE MUSQUÉE. (*Achillea moschata.* L. W. *Achillea genepi. Murr.*)

MILLEFEUILLE NAINE. (*Achillea nana.* L. *Millefolium alpinum incanum flore specioso.* C. B. P.; I. R. H.)

MILLEFEUILLE NOIRCIE. (*Achillea atrata.* L. *Matricaria alpina chamæmeli foliis.* C. B. P.)

Ces trois espèces peuvent remplacer le *genepi*, et sur-tout la première, au témoignage d'Haller.

MILLEFEUILLE STERNUTATOIRE. (*Achillea ptarmica.* L. *Ptarmica vulgaris, folio serrato, flore albo.* J. B.; I. R. H.)

La racine. L'herbe.

MILLEPERTUIS ANDROSÈME. (*Hypericum androsæmum maximum frutescens.* C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles.

MILLEPERTUIS OFFICINAL. (*Hypericum perforatum.* L. *Hypericum vulgare.* C. B. P.; I. R. H.)

MILLEPERTUIS TÉTRAGONE. (*Hypericum quadrangulare.* L. *Hypericum asciron dictum, caule quadrangulo.* J. B.; I. R. H.)

Les sommités fleuries.

On emploie indistinctement les deux dernières espèces.

MILLET. Voy. *Panis millet.*

MOLÈNE COMMUNE. (*Verbascum thapsus.* L. *Verbascum mas latifolium luteum.* C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles. Les fleurs.

MOLÈNE NOIRE. (*Verbascum nigrum.* L. *Verbascum nigrum, flore ex luteo purpurascente.* C. B. P.; I. R. H.)

MOLÈNE PHLOMOÏDE. (*Verbascum phlomoïdes.* L. *Verbascum femina flore luteo magno.* C. B. P.; I. R. H.)

MOMORDIQUE BALSAMINE. (*Momordica balsamina.* L. *Momordica vulgaris.* I. R. H.)

MORELLE GRIMPANTE. (*Solanum dulcamara.* L. *Solanum scandens, seu dulcamara.* C. B. P.; I. R. H.)

Les tiges.

MORELLE NOIRE. (*Solanum nigrum.* L. *Solanum officinarum acinis nigricantibus.* C. B. P.; I. R. H.)

[On a annoncé l'existence, dans ce végétal, d'un principe actif cristallin ou pulvérulent, auquel on a donné le nom de *solanine.* Les expériences sur ce sujet ne sont pas assez concluantes pour l'admettre facilement au rang des bases salifiables organiques; et M. Vauquelin, dans l'analyse du solanum-pseudoquina, a émis quelques doutes sur sa nature, ainsi que je l'ai indiqué plus haut.]

MORELLE TOMATE. (*Solanum lycopersicon.* L. *Lycopersicum galeni. Anguil.* I. R. H. *Solanum pomiferum fructu rotundo striato molli.* C. B. P.)

Cette espèce est regardée maintenant comme un genre à part.

MORELLE TUBÉREUSE. (*Solanum tuberosum.* L. *Solanum tuberosum esculentum.* C. B. P.; I. R. H.)

Les racines. La fécule.

MORGELINE DES OISEAUX. (*Alsine media.* C. B. P.; I. R. H.)

MORINGA DE CEYLAN. (*Moringa Zeylanica. Lam. Guilandina moringa.* L. *Balanus myrepsica. Off.*; *Nux Ben Zeylanica siliquâ triangulâ, seminibus alatis. Commel. Glans unguentaria. Ald.*)

La semence de cet arbre, qui est triangulaire et blanche, s'appelle *noix de Ben* (*nux Ben*). L'amande qu'elle renferme, donne, par l'expression, une huile douce dont les parfumeurs font usage (1).

MORS DU DIABLE. Voy. *Scabieuse tronquée.*

MOURON D'EAU. Voy. *Véronique aquatique.*

MOURON BLEU. (*Anagallis cœrulea. Lam. Anagallis arvensis.* L. A. *Anagallis cœruleo flore.* C. B. P.; I. R. H.)

MOURON DES OISEAUX. Voy. *Morgeline des oiseaux.*

MOURON ROUGE. (*Anagallis phœnicea. Lam. Anagallis.* B. L. *Anagallis phœniceo flore.* C. B. P.; I. R. H.)

MOUSSE DES ARBRES. Voy. *Lichen plissé.*

---

(1) Elle ne se congèle pas, et s'emploie avec avantage dans l'art de l'horlogerie.

Mousse des chiens. Voy. *Lichen des chiens.*

Mouss. de Corse. Voy. *Varec coraline.*

Mousse en coupe. Voy. *Lichen en coupe.*

Mousse pulmonaire. Voy. *Lichen pulmonaire.*

Moust. Voy. *Vigne à vin.*

Moutarde blanche. (*Sinapis alba.* L. *Sinapi album siliquâ hirsutâ, semine albo et rufo.* I. R. H.)

[MM. Henry fils et Garot (1) ont fait voir que le soufre ne se trouvait pas à l'état libre, ou sous celui d'hydrogène sulfuré, dans cette semence ni dans celle des autres espèces; mais qu'il y était combiné avec le carbone, l'azote, l'hydrogène et l'oxigène, et formait un acide cristallisable qu'ils ont nommé *sulfo-sinapique*. Cet acide est capable de donner des composés cristallisables avec plusieurs bases. MM. Thibierge et Robiquet y ont, en outre, découvert une huile volatile très-âcre, à laquelle la moutarde doit probablement une partie de ses propriétés.]

Moutarde noire. (*Sinapis nigra.* L. *Sinapi rapi folio.* C. B. P.; I. R. H.)

Mufle de veau. Voy. *Muflier ordinaire.*

Muflier ordinaire. (*Antirrhinum majus.* L. *Antirrhinum vulgare.* I. R. H.)

Muguet des bois. Voy. *Aspérule odorante.*

Muguet de mai. (*Convullaria maïalis.* L. *Lilium convallium album.* C. B. P.; I. R. H.)

Murier noir. (*Morus nigra.* L. *Morus fructu nigro.* C. B. P.; I. R. H.)

Muscadier aromatique. (*Myristica moschata.* Thunb. *Nux moschata, fructu rotundo.* C. B. P.)

Arbre des Moluques, cultivé maintenant dans l'île Maurice et à la Guiane, dont le fruit est une drupe pyriforme, renferme une noix couverte d'une membrane un peu épaisse et divisée en lanières rameuses, qu'on appelle *macis*. Cette membrane est flexible, onctueuse et aromatique; elle a d'abord la couleur du kermès, mais elle devient jaune en se desséchant. La noix est crustacée : elle renferme une amande sphérique ou oblongue, qui est la véritable *noix muscade* (*nux moschata*), dont on se sert en pharmacie, et qu'on emploie aussi comme condiment. Cette

---

(1) Voyez leur Mémoire, *Journal de Chimie Médicale*, tom. Ier.

amande, grise et sillonnée à l'extérieur, et d'un gris rougeâtre à l'intérieur, est à-la-fois solide et onctueuse. Elle a une odeur forte, aromatique et agréable, une saveur huileuse, âcre et chaude : il faut la choisir épaisse, pesante et non piquée des vers. On en retire deux espèces d'huile, l'une fixe, et l'autre volatile (1).

Myrica galé. (*Myrica gale*. L. *Gale seu fructus odoratus septentrionalium*. J. B. *Myrtus brabantica*. *Off*.; *Murr*.)

Myrobolan belliric. (*Myrobolanus bellirica*. *Off*.; *Gærtn*. *Myrobolani rotundæ Belliricæ*. C. B. P.)

Son fruit est drupacé, olivaire et d'un gris brunâtre : il a une saveur astringente.

Myrobolan chébule. } Voy. *Balanite d'Égypte*.
Myrobolan citrin. }

Myrobolan emblique. Voy. *Emblique officinale*.

Myrobolan des Indes. Voy. *Balanite d'Égypte*.

Myroxylon du Pérou. (*Myroxylum Peruiferum*. L. F.)

C'est de son écorce, suivant le témoignage de Mutis, que découle le *baume du Pérou* (*balsamum Peruvianum* ou *Indicum nigrum*). Le fruit du *myrosperme du Pérou* (*myrospermum Peruanum*. Juss.), qui paraît être congénère du myroxylon, renferme un baume semblable.

On connaissait autrefois trois qualités de baume du Pérou : l'une blanche et liquide, qu'on ne trouve plus maintenant du tout; l'autre brune, solide et renfermée dans des coques, à laquelle on substitue le baume de Tolu, également contenu dans des coques, et qui appartient peut-être à la même espèce; la troisième enfin, noire et liquide, qui ne provient peut-être pas du myroxylon (2), et qui cependant est la seule qu'on rencontre aujourd'hui dans le commerce. Elle a une consistance sirupeuse, une couleur brune, très-foncée, une saveur amère, âcre, désagréable, et une odeur pénétrante, agréable. Elle se dissout dans l'alcohol, l'éther et les huiles essentielles : elle donne de l'acide benzoïque par la distillation.

Myrrhe. (*Myrrha*. C. B. P.; J. B. *Off*.)

Cette gomme-résine, dont l'origine est incertaine, vient d'Éthiopie, en larmes de forme variée, pesantes, rouges et demi-

---

(1) L'huile par expression est un mélange de ces huiles. Dans le commerce, on la mêle souvent avec de la graisse de veau, et cette fraude est très-difficile à reconnaître : l'intensité de l'odeur pourrait guider un peu.

(2) C'est le baume du Pérou, roux.

transparentes ; sa cassure est brillante, et elle est marquée en dedans de stries blanchâtres, opaques ; elle a une saveur âcre et amère, une odeur aromatique et agréable ; l'eau et l'alcohol ne la dissolvent qu'en partie ; elle donne une huile volatile à la distillation.

[Analysée par M. Pelletier. Ce chimiste y a trouvé :

| | |
|---|---|
| 1°. Une huile essentielle. } 2°. Une résine. . . . . . } | 34 |
| 3°. Gomme soluble. . . | 66 |
| | 100] |

Myrrhide odorante. (*Myrrhis odorata. Scop. Myrrhis major vel cicutaria odorata.* C. B. P. ; I. R. H. *Scandix odorata.* L.)

Myrte canelle. (*Myrtus caryophyllata.* L.)

On attribue à cet arbrisseau la *canelle giroflée*, écorce d'une odeur très-forte et agréable, presque semblable à celle du myrte piment, d'un brun foncé, mince, roulée, et disposée en fascicules comme la canelle de Ceylan.

Myrte commun. (*Myrtus communis.* L. *Myrtus latifolia.* C. B. P. ; I. R. H.)

Myrte piment. Piment de la Jamaïque. (*Mirtus pimenta.* L.)

Fruit pisiforme, à-peu-près sphérique, couronné par le calice supère, d'un gris rougeâtre et très-aromatique, comme les fleurs.

## N.

Napel. Voy. *Aconit napel.*

Naphe. Voy. *Citronier oranger.*

Narcisse des prés. (*Narcissus pseudo Narcissus.* L. *Narcissus sylvestris pallidus, calyce luteâ.* C. B. P. ; I. R. H.)

Navet. Voy. *Chou navet.*

Néflier cultivé. (*Mespilus Germanica.* L. *Mespilus Germanica folio laurino non serrato.* C. B. P. ; I. R. H.)

Néflier épine blanche. (*Mespilus oxyacantha. Cratægus oxyacantha.* L. *Mespilus apii folio sylvestris spinosa sive oxyacantha.* C. B. P. ; I. R. H. *Oxyacantha vulgaris, sive spina alba.* J. B.)

NÉNUPHAR BLANC. (*Nymphæa alba*. L. *Nymphæa alba major*. C. B. P.; I. R. H.)

NÉNUPHAR JAUNE. (*Nymphæa lutea*. L. *Nymphæa lutea minor*. C. B. P.; I. R. H.)

NÉRION ANTIDYSENTÉRIQUE. (*Nerium antidysentericum*. L. *Codagapala*. *Malab*. *Profluvii seu conessi cortex, seu codagapala*. *Murr*.)

NÉRION LAURIER-ROSE. (*Nerium oleander*. L. *Nerium floribus rubescentibus*. C. B. P.; I. R. H. *Oleander laurus rosea*. *Lob*.)

[Plusieurs espèces de *nerium*, et principalement le *nerium tinctorium*, donne de l'indigo en quantité souvent considérable. Il faut seulement traiter les feuilles à chaud, puis agir comme pour l'extraction de l'indigo de l'*isatis tinctoria*.]

NERPRUN BOURGÈNE. (*Rhamnus frangula*. L. *Frangula*. *Dod*.; I. R. H. *Alnus nigra baccifera*. C. B. P.)

NERPRUN PURGATIF. (*Rhamnus catharticus*. C. B. P.; I. R. H. *Spina cervina vulgò*. *Gesn*.)

Les baies.

NICOTIANE RUSTIQUE. (*Nicotiana rustica*. L. *Nicotiana minor*. C. B. P.; I. R. H.)

NICOTIANE TABAC. (*Nicotiana tabacum*. L. *Nicotiana major latifolia*. C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles de toutes deux.

NIGELLE CULTIVÉE. (*Nigella sativa*. L. *Nigella flore minore simplici candido*. C. B. P.; I. R. H.)

NINZI DE LA CHINE. Voy. *Berle de la Chine*.

NOISETIER CULTIVÉ. (*Corylus avellana*. L.; A. *Corylus sativa*. C. B. P.; I. R. H.; B. *Corylus sylvestris*. C. B. P.; I. R. H.)

L'amande de cet arbrisseau, soumise à la pression, donne une huile qu'on peut manger quand elle a été préparée sans le secours du feu, et qui ne peut servir qu'aux besoins des arts dans le cas contraire.

NOIX D'ACAJOU. Voy. *Acajou d'Amérique*.

NOIX DE BEN. Voy. *Moringa de Ceylan*.

NOIX DE GALLES. Voy. *Chêne à Galles*.

NOIX MUSCADE. Voy. *Muscadier aromatique*.

NOIX VOMIQUE. Moy. *Strychnos noix vomique*.

NOMBRIL DE VÉNUS. Voy. *Cotylédon nombril de Vénus.*

NOPAL. Voy. *Raquette nopal.*

NOYER ORDINAIRE. (*Juglans regia.* L. *Nux juglans sive regia vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)

Les feuilles. Les fleurs. Le drupe vert (*brou de noix*).

Les feuilles et les fleurs sont aromatiques, et s'emploient ainsi que le drupe, dont la chair récente porte le nom de *brou de noix.*

La semence est alimentaire : on en exprime aussi une huile qui est bonne à manger quand elle a été obtenue à froid, mais qui, dans le cas contraire, n'est propre uniquement qu'aux arts.

NUMMULAIRE. Voy. *Lysimachie nummulaire.*

## O.

ŒIL DE BŒUF. Voy. *Anthémide des teinturiers.*

ŒILLET ORDINAIRE. (*Dianthus caryophyllus.* L.; A. *Dianthus caryophyllus hortensis simplex, flore majore.* C. B. P.; I. R. H.; B. *Caryophyllus maximus ruber.* C. B. P.; I. R. H.)

OIGNON. Voy. *Ail oignon.*

OLIBAN. Voy. *Genévrier de Lycie.*

OLIVIER CULTIVÉ. (*Olea Europæa.* L. *Olea sativa.* C. B. P.; I. R. H.)

On exprime de son fruit, qui est un drupe, une huile d'un usage très-répandu (*huile d'olive*), dont le résidu s'appelle *marc d'huile* (*amurca*).

ONOPORDE A FEUILLES D'ACANTHE. (*Onopordum acanthium.* L. *Carduus tomentosus acanthi folio vulgaris.* I. R. H.)

ONOSME A FEUILLES DE VIPÉRINE. (*Onosma echioïdes.* L.; A. *Symphytum Echii folio angustiore, radice rubrâ.* I. R. H. *Anchusa lutea minor.* C. B. P.; B. *Symphytum Echii folio ampliore, radice rubrâ.* I. R. H. *Anchusa lutea major.* C. B. P.)

Cette plante et la *buglosse des teinturiers* s'emploient indistinctement.

OPHIOGLOSSE VULGAIRE. (*Ophioglossum vulgatum.* L.; C. B. P.; I. R. H.)

OPHIORRHIZE MUNGOS. (*Ophiorrhiza mungos.* L. *Mungos seu serpentina radix.* *Off.*; *Murr.*

OPHIOXYLE SERPENTIN. (*Ophioxylum serpentinum*. L. *Lignum serpentinum. Off.; Murr.*)

OPIUM. Voy. *Pavot des jardins.*

OPOPANAX. Voy. *Panais opopanax.*

ORANGER. Voy. *Citronier oranger.*

ORCANETTE. Voy. *Buglosse des teinturiers.*

ORCHIS MALE (*Orchis mascula*. L.)

On attribuait autrefois à l'*orchis morio*, et maintenant on rapporte à celle-ci la racine appelée *salep*, *salab* ou *salap*, qui nous vient de l'Orient. Dans cette contrée, on la dépouille de son épiderme, puis on passe un fil à travers plusieurs petits morceaux, dont on forme un chapelet, qu'on plonge dans l'eau bouillante, et qu'on fait ensuite sécher au soleil. Elle se réduit alors en petits tubercules, presque sphériques, gris, demi-transparens, exhalant une odeur animale, et doués d'une saveur muqueuse, un peu salée. D'autres orchis encore, parmi les espèces dont la racine est ronde, et même plusieurs de celles qui l'ont palmée, peuvent, suivant Murray, donner un salep absolument pareil, quand on les prépare de la même manière.

OREILLE DE JUIF. Voy. *Pezize oreille.*

OREILLE DE SOURIS. Voy. *Epervière piloselle.*

ORGE A DEUX RANGS. (*Ordeum distichum*. J. B.; L.)

ORGE COMMUNE. (*Hordeum vulgare*. L. *Hordeum polystichum vernum*. C. B. P.; I. R. H.)

On appelle les graines de cette céréale *orge entier* (*hordeum crudum*), quand elles sont encore revêtues de leur épiderme; *orge mondé* (*hordeum mundatum*), quand elles en ont été dépouillées; et *orge perlé* (*hordeum perlatum*), lorsqu'elles ont en outre été arrondies par la meule. L'orge humectée avec de l'eau tiède, et séchée aussitôt que le germe paraît, forme le *malt* (*maltum*). Le malt, bouilli dans de l'eau, et abandonné à la fermentation, donne une liqueur vineuse, qu'on rend un peu amère en y ajoutant du houblon, et qui porte le nom de *bière*, (*cerevisia*), et qui, soumise à une seconde fermentation, se convertit en un vinaigre ayant des caractères particuliers.

ORIGAN COMMUN. (*Origanum vulgare*. L. *Origanum sylvestre*. C. B. P.; I. R. H.)

L'herbe. Les fleurs.

ORIGAN DE CRÈTE. (*Origanum dictamnus*. L. *Origanum Creticum latifolium tomentosum, seu dictamnus Creticus*. I. R. H.)

Les feuilles sont presque arrondies, couvertes d'un duvet blanc, et aromatiques.

Origan marjolaine. (*Origanum majorana*. L. *Majorana vulgaris*. C. B. P.; I. R. H. *Sampsuchus sive amaracus, latinis Majorana. Cord.*)

Orme champêtre. (*Ulmus campestris*. L. *Ulmus campestris et theophrasti*. C. B. P.; I. R. H.)

Orobe des boutiques. Voy. *Lentille ers.*

Orpin. Voy. *Sédon orpin.*

Orseille. Voy. *Lichen orseille.*

Ortie blanche. Voy. *Lamier blanc.*

Ortie dioïque. (*Urtica dioïca*. L. *Urtica Urens maxima*. C. B. P.; I. R. H.)

Ortie grièche. (*Urtica urens*. L. *Urtica urens minor*. C. B. P.; I. R. H.)

Ces deux espèces s'emploient indifféremment l'une pour l'autre.

Ortie morte. Voy. *Lamier blanc.*

Orvade. Voy. *Sauge sclarée.*

Oseille commune. Voy. *Rumex oseille.*

Oseille (petite). Voy. *Rumex auriculé.*

Oseille ronde. Voy. *Rumex en bouclier.*

Osmonde officinale. (*Osmunda regalis*. L. *Osmunda vulgaris et pallustris*. I. R. H.)

Oxalide des bois. (*Oxalis acetosella*. L. *Oxys, flore albo*. I. R. H. *Trifolium acetosum vulgare*. C. B. P. *Oxytriphyllum, acetosella, luiula, alleluia, panis cuculi. Off.*)

Le suc de cette herbe donne, par l'évaporation, des cristaux appelés *sel d'oseille* (*sal acetosæ*), et qui, purifiés, sont de l'oxalate de potasse : cette fabrication se fait sur-tout en Suisse.

[Quelquefois le sel d'oseille, ou sur-oxalate de potasse, est falsifié avec la crême de tartre (sur-tartrate de potasse) : la fraude est difficile à reconnaître ; cependant on y parviendrait probablement en les mettant sur les charbons ardens ; l'odeur des tartrates brûlés est très-reconnaissable. Décomposés dans une cornure de terre, les produits contiendraient de l'acide pyrotartrique. Enfin en saturant l'excès d'acide par le sous-carbonate de soude, on obtiendra un sel double (tartrate de potasse et de soude) cristallisant facilement en prismes à huit ou dix pans inégaux, dont les extrémités sont tronquées à angles droits. Les

cristaux de sur-oxalate sont plus allongés que ceux de crême de tartre; ils sont aussi plus solubles dans l'eau, et font entendre une sorte de craquement en s'y dissolvant.]

Oxicèdre. Voy. *Genévrier oxicèdre.*

## P.

Pain de coucou. Voy. *Oxalide des bois.*

Pain de pourceau. Voy. *Cyclame d'Europe.*

Palma-Christi. Voy. *Ricin commun.*

Panais cultivé. (*Pastinaca sativa.* L. *Pastinaca sativa latifolia.* C. B. P.; I. R. H.)
Les graines.

Panais opopanax. (*Pastinaca opopanax.* L. *Pastinaca sylvestris altissima.* I. R. H. *Panax copticum.* C. B. P.)

Cette plante croît dans la Grèce et l'Orient. On pratique, au col de sa racine, des incisions, par lesquelles coule l'*opopanax*, gomme-résine qui nous vient en larmes ovoïdes, lisses, cassantes, rougeâtres en dehors, panachées de rouge et de jaune en dedans, d'une saveur âcre et amère, d'une odeur fort aromatique, tenant de celle de la myrrhe et de celle de la gomme ammoniaque.

[M. Pelletier a analysé cette gomme-résine. D'après ce chimiste, elle renferme :

| | |
|---|---|
| Résine | 42,0 |
| Gomme | 33,4 |
| Amidon | 4.2 |
| Extractif et Acide malique | 4,4 |
| Cire | 0,3 |
| Huile volatile et perte | 5,9 |
| Ligneux | 9,8 |
| | 100,0 ] |

Panax de la Chine. (*Panax quinquefolium.* L. *Aureliana Canadensis, Iroquæis Garent-Oguen, Sinensibus ginseng. Lafiteau.*)

Panicaut des champs. (*Eryngium campestre.* L. *Eryngium vulgare.* C. B. P.; I. R. H.)
La racine.

Panis millet. (*Panicum miliaceum.* L. *Milium semine luteo, aut albo.* C. B. P.; I. R. H.)

Paquerette vivace. (*Bellis perennis.* L. *Bellis sylvestris*

*minor.* C. B. P.; I. R. H. *Consolida minor quorumdam. Off.; Lob.*)

Pareira-Brava. Voy. *Cissampelos Pareira-Brava.*

Pariétaire officinale. (*Parietaria officinalis.* L. *Parietaria officinarum et Dioscoridis.* C. B. P.; I. R. H. *Helxine. Brunsf.; Matth.; Dod.*)

Pas d'ane. Voy. *Tussilage pas d'âne.*

Passerage cultivée. (*Lepidium sativum.* L. *Nasturtium hortense vulgatum.* C. B. P.; I. R. H.)

Passerage a larges feuilles. (*Lepidium latifolium.* C. B. P.; I. R. H.; L. *Raphanus sylvestris officinarum. Lob.*

Pastel des teinturiers. (*Isatis tinctoria.* L.; a. *Isatis sylvestris, vel angustifolia.* C. B. P.; I. R. H.; b. *Isatis sativa, vel latifolia.* C. B. P.; I. R. H. *Glastrum sativum Lob.*)

Cette plante fournit une matière semblable à l'indigo, et qui sert également en teinture.

[On a obtenu en France et en Italie de l'indigo très-beau de cette plante, lorsque la guerre s'opposait à l'arrivée de celui de l'Inde ou des colonies, et qu'il a fallu suppléer par des produits indigènes à ceux envoyés des autres parties du monde. Il est honorable pour la France d'avoir en peu de temps pu trouver dans son sol des ressources capables de rivaliser souvent avec les plus beaux produits exotiques.]

Pastèque. Voy. *Courge pastèque.*

Patience d'eau. Voy. *Rumex des marais.*

Patience frisée. Voy. *Rumex crépu.*

Patience des jardins. Voy. *Rumex patience.*

Patience rouge. Voy. *Rumex sanguin.*

Patience sauvage. Voy. *Rumex à feuilles aiguës.*

Pavot coquelicot. (*Papaver Rhœas.* L. *Papaver erraticum majus, Rhœas Dioscoridis, Theophrasti, Plinii.* C. B. P.; I. R. H.)

Pavot cornu. Voy. *Glauciet jaune.*

Pavot des jardins. (*Papaver somniferum.* L.; a. *Papaver hortense, semine albo.* C. B. P.; I. R. H.; b. *Papaver hortense, semine nigro.* C. B. P.; I. R. H.)

En Perse et dans l'Asie mineure, on pratique à plusieurs re-

prises, à sa tige, mais principalement à ses feuilles et à ses capsules, avant leur maturité, des incisions, par lesquelles coule un suc, qui se concrète bientôt en larmes, qu'on agglomère pour les vendre sous le nom d'*opium*. Cette substance est en pains orbiculaires, pesant de quatre à quatorze onces, et enveloppés dans des feuilles de pavot. On la choisit très-sèche, cassante sous le marteau, lisse dans sa cassure, bien débarrassée des matières étrangères, brune, d'une odeur très-vireuse, d'une saveur âcre, amère et nauséabonde, facile à dissoudre dans l'eau, susceptible de se ramollir entre les doigts, et s'enflammant subitement à l'approche d'une bougie allumée.

Le pavot cultivé dans nos jardins donne un opium semblable, mais bien moins abondant, et plus faible, de sorte qu'il faut l'administrer à plus haute dose.

On tire des graines une huile blanche et douce, qu'on mange dans beaucoup d'endroits, et qui est d'un grand usage pour remplacer celle d'olive; elle se nomme vulgairement *huile d'œillet*, *oliete* en italien, c'est-à-dire, petite huile.

[On trouve dans l'ouvrage des Drogues simples, de M. Guibourt, des détails très-curieux et fort intéressans sur la nature et sur l'origine de l'opium; comme il serait trop long de les rapporter ici, nous renverrons les lecteurs à cet ouvrage, que nous leur conseillons de consulter. Disons toutefois un mot de ce produit exotique, sur la préparation duquel on n'est pas entièrement d'accord.

L'opium qui nous arrive par le commerce n'est pas préparé seulement par le mode indiqué ci-dessus, le produit que fournit le pavot par incision ne serait pas suffisant pour les besoins du commerce, aussi est-il plus que probable que l'opium est un mélange de l'extrait obtenu du suc de la plante pilée, ou quelfois bouillie, et de celui qui se forme à la suite des incisions. On travaille de nouveau l'opium dans les ports où il arrive, et là, outre les mélanges que l'on y incorpore, on y ajoute aussi bien souvent des corps étrangers inertes, tels que des balles de plomb pour augmenter son poids.

Il est peu de substances qui aient autant occupé les chimistes, et peu aussi qui renferment plus de principes. Ceux que nous nous contenterons de citer, sont MM. Seguin, Derosne, Sertuerner et Robiquet; les deux premiers chimistes paraissent avoir les premiers trouvé dans l'opium le principe éminemment actif ou la *morphine*, mais sans avoir prononcé sur l'alcalinité de cette substance. M. Sertuerner a découvert cette propriété; c'est à lui qu'est due la découverte de ce caractère singulier d'alcalinité qu'on a depuis reconnu à plusieurs autres substances végétales, capables de se combiner avec les acides et de fournir de véritables combinaisons salines, ce qui a fait donner à ces

corps le nom de bases ou d'alcalis organiques. M. Sertuerner, en reconnaissant à la morphine cette singulière propriété, et en formant avec elle et les acides des sels, a mis sur la route pour amener à la découverte des autres alcalis végétaux, et cette découverte est une des plus originales et des plus remarquables en ce genre : il a isolé aussi dans l'opium un acide appelé méconique, dont M. Robiquet a depuis très-bien étudié les propriétés. Il paraît combiné naturellement en partie à la morphine, car des expériences ont prouvé depuis peu qu'en traitant l'opium par le muriate de soude, on obtenait un échange entre les deux bases, de telle sorte qu'une portion de morphine s'unissait à l'acide muriatique, et que la soude se combinait avec l'acide méconique.

Tous ces divers travaux sont consignés en détail dans les ouvrages de chimie ; il serait hors de propos d'en donner ici un extrait : nous nous bornerons à présenter les principales substances extraites de l'opium : 1°. une substance cristallisable douée de propriétés alcalines, appelée *morphine*, et jouissant au plus haut degré de toutes les propriétés sédatives de l'opium ; 2°. une autre substance également cristallisable, non alcaline, ne paraissant pas vénéneuse, dite *narcotine*, soluble dans les acides sans s'y combiner.

Le *sel de Derosne* n'était qu'un mélange de ces deux substances.

3°. Une matière huileuse ; 4°. une matière extractive ; 5°. une résine ; 6°. un *acide* appelé *méconique*, combiné dans l'opium avec la morphine ; 7°. des sels, de l'amidon, des impuretés, etc.

L'extrait retiré du pavot indigène a fourni à plusieurs chimistes de petites quantités de morphine et de narcotine.

Quant à l'huile obtenue des semences du végétal, c'est à tort qu'on avait cru jadis qu'elle était vénéneuse ; elle est très-douce et se mêle trop souvent à l'huile d'olive, qu'elle rend plus difficilement congélable, moins délicate au goût, et impropre à la préparation de plusieurs médicamens : nous en donnerons par la suite des exemples. ]

PÊCHER. Voy. *Amandier pêcher.*

PENSÉE. Voy. *Violette tricolore.*

PÉPON COURGE. (*Pepo oblongus*. C. B. P. ; I. R. H. *Cucurbita pepo*. L. ; B. *Pepo vulgaris*. *Rai*. I. R. H.)

PÉPON POTIRON. (*Pepo macrocarpus*. *Rich*. *Melopepo compressus*. C. B. P. *Cucurbita compressa*. I. R. H.)

Les fruits et les fleurs des deux espèces.

PERCE-FEUILLE. Voy. *Buplèvre à feuilles rondes.*

PERCE-PIERRE. Voy. *Bacile maritime.*

PERSICAIRE. Voy. *Polygone persicaire.*

PERSIL. Voy. *Ache persil.*

PERSIL DE MACÉDOINE. Voy. *Bubon de Macédoine.*

PERSIL DE MONTAGNE. Voy. *Athamante oréoselinon.*

PERVENCHE GRANDE. (*Vinca major.* L. *Pervinca vulgaris latifolia.* I. R. H.)

PERVENCHE PETITE. (*Vinca minor.* L. *Pervinca vulgaris angustifolia.* I. R. H.)

PESSE. Voy. *Sapin pesse.*

PÉTASITE. Voy. *Tussilage pétasite.*

PETIT-CHÊNE. Voy. *Germandrée ordinaire.*

PEUCÉDAN OFFICINAL. (*Peucedanum officinale.* L. *Peucedanum germanicum.* C. B. P.; I. R. H.; *Cauda Porcina. Tab.*)

PEUCÉDAN DES PRÉS. (*Peucedanum silaus.* L. *Angelica pratensis apii folio.* I. R. H. *Tab. Saxifraga anglorum foliis feniculi latioribus*, etc. J. B.)

PEUPLIER BAUMIER. (*Populus balsamifera.* L. *Populus nigra, folio maximo, gemmis balsamum odoratissimum fundentibus. Catesb.*)

Cet arbre, de l'Amérique septentrionale, donne une résine verdâtre, balsamique (*buume focot* ou *faux tacamahaca*), et différente du vrai tacamahaca, qui ne coule pas d'un peuplier comme on le croit généralement, mais du *fagara octandra*, à ce qu'assure Murray.

PEUPLIER NOIR. (*Populus nigra.* C. B. P.; I. R. H.; L.)

On emploie les bourgeons, qui sont pleins d'un suc résineux et balsamique.

PEZIZE OREILLE. (*Peziza auricula.* L. *Fungus membranaceus auriculam referens, sive sambucinus.* C. B. P. *Agaricus auriculæ forma.* I. R. H.)

PHELLANDRIE AQUATIQUE. (*Phellandrium aquaticum.* L. *Phellandrium dodonæi.* I. R. H.)

Les semences.

PHITOLAQUE A DIX ÉTAMINES. (*Phytolacca decandra.* L. *Phytolacca Americana majori fructu.* I. R. H. *Solanum racemosum indicum.* C. B. P.)

Pied d'alouette. Voy. *Delphinette des blés.*

Pied de chat. Voy. *Immortelle dioïque.*

Pied de griffon. Voy. *Hellébore fétide.*

Pied de lion. Voy. *Alchemille ordinaire.*

Pied de pigeon. Voy. *Géraine à feuilles rondes.*

Pied de poule. Voy. *Cynodon chiendent.*

Pied de veau. Voy. *Gouet tacheté.*

Pigamon jaune. (*Thalictrum flavum.* L. *Thalictrum majus, siliquâ angulosâ aut striatâ.* C. B. P.; I. R. H.)

Pignon. Voy. *Pin cultivé.*

Pignon d'Inde. Voy. *Jatrophe Pignon d'Inde.*

Piloselle. Voy. *Epervière piloselle.*

Piment annuel. (*Capsicum annuum.* L. *Capsicum siliquis longis propendentibus.* I. R. H. *Piper indicum vulgatissimum.* C. B. P.; *Off.*)

On confit dans le vinaigre les fruits avant leur maturité.

Piment de la jamaïque. Voy. *Myrte piment.*

Piment royal. Voy. *Mirique galé.*

Pimprenelle ordinaire. (*Poterium sanguisorba.* L.; a. *Pimpinella sanguisorba minor hirsuta.* C. B. P.; I. R. H. b. *Pimpinella sanguisorba minor lævis.* C. B. P.; I. R. H.)

Pin cembro. (*Pinus cembro,* L. *Pinus sylvestris montana tertia.* C. B. P.; I. R. H. *Pinus sylvestris Cembro. Tab.*)

Cet arbre donne le *baume de Carpathie* (*balsamum Carpathicum.*) On mange ses fruits, et on en retire de l'huile.

Pin cultivé. (*Pinus pinea.* L. *Pinus sativa.* C. B. P.; I. R. H.)

On se sert principalement de ses semences, qui sont connues sous le nom de *pignons doux.*

Pin de Genève. (*Pinus sylvestris.* C. B. P.; L. *Pinus sylvestris vulgaris Genevensis.* J. B.; I. R. H.)

On se sert en médecine de ses bourgeons et de la résine liquide qu'il fournit. Cette résine est appelée *térébenthine* (*terebenthina.*) On lui donne le nom de *galipot* ou de *barras*, quand elle sèche. Si alors on la fait fondre, et qu'ensuite on la purifie en la filtrant, elle devient la *poix jaune* ou *la poix de Bourgogne.*

La térébenthine donne de l'huile essentielle quand on la distille, et laisse une résine jaune qui est la *colophone*.

Plusieurs autres arbres du même genre, le *pinus larix*, *pinus abies*, l'*abies taxifolia*, *pinus pinea*, *pinus maritima*, etc.

[Il existe encore d'autres produits, tels que la poix blanche, la poix noire, l'huile de rhaze, le noir de fumée, le brai gras ou poix bâtarde, qui sont fournis par les arbres que j'ai cités, et qui sont la plupart formés artificiellement aux dépens, soit de la térébenthine, du galipot et de la poix de Bourgogne.

C'est ainsi que la poix-résine n'est que le résidu de la distillation de la térébenthine, brassée fortement avec de l'eau et coulée ensuite. L'huile de rhase est l'huile essentielle retirée par la distillation du galipot; c'est une véritable essence de térébenthine, quoique inférieure en qualité. La poix noire provient de la combustion des filtres de paille qui ont servi à purifier la térébenthine et le galipot, la portion la plus liquide est dite *huile de poix*. Enfin le brai gras est un mélange de poix noire, de colophone ou brai sec, et de goudron. Le goudron ressemble à la poix noire, seulement il renferme plus de noir de fumée et d'huile liquide; on l'obtient par la combustion des éclats de pin et de sapin dans des sortes de fours creusés en terre; cette combustion se fait lentement, et permet à la résine de se charger de l'huile et du noir de fumée qui se forment aussi. Le noir de fumée est un charbon très-divisé, mêlé d'une matière huileuse pyrogénée qui se produit par la combustion de la résine de la poix, etc., et que l'on reçoit dans des chambres garnies de toiles disposées à cet effet.]

PIN D'ECOSSE. Voy. *Pin de Genève*.

PIN MUGHO. (*Pinus mughus. Jacq.*; *Willd.*; *Murr.*)

Cette espèce produit le *baume de Hongrie* (*balsamum Hungaricum*), ses rameaux donnent par la distillation l'huile appelée en Allemagne *oleum templinum*.

PIN A PIGNONS. Voy. *Pin cultivé*.

PISSENLIT ORDINAIRE. (*Taraxacum dens leonis. Desf. Leontodon taraxacum.* L. *Dens leonis latiore folio.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine. L'herbe.

PISTACHIER DE CHIO. (*Pistacia Chia.* I. R. H.; *Desf.* I. R. H.)

Duhamel prétend que cet arbrisseau fournit le mastic.

PISTACHIER CULTIVÉ. (*Pistacia vera.* L. *Terebinthus indica Theophrasti, pistacia Dioscoridis. Lob.*; I. R. H.)

Ses fruits sont bons à manger.

Pistachier lentisque. (*Pistacia lentiscus. Lentiscus vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)

On croit qu'il donne le mastic (*mastiche*), résine ou grains transparens, cassans, et d'un blanc citrin, qui s'attache aux dents quand on la mâche, et qui repand une odeur agréable lorsqu'on la fait chauffer.

Pistachier térébinthe. (*Pistacia terebinthus.* L. *Terebinthus vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)

Ce végétal fournit la térébenthine de Chio (*terebenthina Chia* ou *Cypria.*)

Pivoine officinale. (*Pœonia officinalis* L.; a. *Pœonia folio nigricante splendido, quæ mas.* C. B. P.; I. R. H.; b. *Pœonia communis vel fœminea.* C. B. P.; I. R. H.)

Plantain commun. (*Plantago major. Dod.* L. *Plantago latifolia sinuata.* C. B. P.; I. R. H.)

Plantain lancéolé. (*Plantago lanceolata.* J. B.; L. *Plantago angustifolia major.* C. B. P.; I. R. H.)

Plantain moyen. (*Plantago media. Dod.*; L. *Plantago latifolia incana.* C. B. P.; I. R. H.)

On prend indistinctement les feuilles de ces trois espèces.

Poirée. Voy. *Bette poirée.*

Pois chiche. Voy. *Cicer pois chiche.*

Pois cultivé. (*Pisum hortense majus, flore fructuque albo.* C. B. P.; I. R. H.)

Poivre betel. (*Piper betel.* L. *Piper foliis ovatis oblongiusculis acuminatis septemnerviis, petiolis bidentatis.* L. *Zeyl.*)

Dans les Indes on mêle ses feuilles avec le fruit de l'arèque et avec de la chaux de coquilles d'huîtres, et l'on prépare ainsi un masticatoire, fort usité pour corriger la fétidité de l'haleine: on croit même que ce mélange fortifie l'estomac.

Poivre cubèbe. Voy. *Poivre à queue.*

Poivre d'eau. Voy. *Polygone poivre d'eau.*

Poivre d'Inde. Voy. *Piment annuel.*

Poivre long. (*Piper longum. Clus.*; L. *Piper longum Orientale.* C. B. P. *Macropiper. Off.*)

Poivre noir. (*Piper nigrum.* L. *Piper rotundum nigrum. Pluk.*)

Poivre a queue. (*Piper cubeba.* L. F. *Cubeba. Clus.*)

[On a découvert dans ces différentes sortes de poivre, un principe très-bien cristallisable, neutre, très-actif, auquel on a donné le nom de *piperin*, la forme des cristaux est un prisme à quatre pans, dont deux parallèles sont plus larges, et terminés par une face oblique.]

Poix blanche. Voy. *Sapin pesse.*

Poix de Bourgogne.
Poix jaune.
Poix sèche.
} Voy. *Pin de Genève.*

Polygala amère. (*Polygala amara.* L. *Polygala buxi minoris folio. Vaill.*)

Sa racine ressemble à celle du Sénéga, mais elle a cependant une teinte grise plus foncée; on n'y remarque pas non plus de ligne longitudinale; son odeur est la même que celle de la racine d'arnica, mais plus faible.

Polygala commun. (*Polygala vulgaris.* L. *Polygala minor.* C. B. P.; I. R. H.)

On le substitue quelquefois au précédent.

Polygala de Virginie. (*Polygala Senega.* L. *Senega seu Seneka. Off.; Murr.*)

Racine grise, rameuse, flexueuse, dont la grosseur égale à celle du petit doigt, terminée par un tubercule élargi, et marquée d'une crête saillante dans toute sa longueur. Elle a une saveur fade et mucilagineuse, qui ne tarde pas à devenir âcre et piquante. Réduite en poudre, elle excite la toux. C'est principalement dans l'écorce que réside la cause de son âcreté.

Polygone bistorte. (*Polygonum bistorta.* L. *Bistorta major, radice magis intorta.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

Polygone des oiseaux (*Polygonum aviculare.* L. *Polygonum latifolium.* C. B. P.; I. R. H. *Polygonum sive Centinodia.* J. B.)

Polygone persicaire. (*Polygonum persicaria.* L. *Persicaris mitis maculosa.* C. B. P.; I. R. H.)

Polygone poivre d'eau. (*Polygonum hydropiper.* L. *Persicaria urens, seu hydropiper.* C. B. P.; I. R. H.)

Polygone blé sarrazin. (*Polygonum fagopyrum vulgare erectum.* C. B. P.; I. R. H. *Fagotriticum.* J. B.)

Polypode de chêne. Voy. *Polypode commun.*

Polypode commun. (*Polypodium vulgare*. C. B. P.; I. R. H.)
La racine.

Polytric commun. (*Polytrichum commune*. L. *Polytrichum aureum majus*. C. B. P. *Muscus capillaceus major, pediculo et capitulo crassioribus*. I. R. H. *Adianthum aureum*. *Tab*.)

Polytric des officines. Voy. *Asplénion polytric*.

Pomme d'amour. Voy. *Morelle tomate*.

Pomme épineuse. Voy. *Dature à fruit épineux*.

Pomme de merveille. Voy. *Momordique balsamine*.

Pomme de terre. Voy. *Morelle tubéreuse*.

Pommier ordinaire. (*Malus communis*. *Lam*.; *Cand*. *Pyrus malus*. L.; a. *Malus sylvestris*. C. B. P.; b. *Malus sativa, fructu subrotundo è viridi pallescente acido dulci*. I. R. H. *Poma renetia*. *Steph*. (Pomme-reinette.)

Potentille argentine. (*Potentilla anserina*. L. *Argentina*. *Dod*.; *Off*.; *Murr*. *Pentaphylloïdes argenteum alatum, seu potentilla*. I. R. H.)

Potentille quintefeuille. (*Potentilla reptans*. L. *Quinquefolium majus repens*. C. B. P.; I. R. H. *Pentaphyllum sive quinquefolium vulgare repens*. J. B.)
La racine.

Potiron. Voy. *Pépon potiron*.

Pouliot. Voy. *Menthe pouliot*.

Pouliot-thym. Voy. *Menthe des champs*.

Pourpier cultivé. (*Portulaca oleracea*. L.; a. *Portulaca angustifolia sive sylvestris*. C. B. P.; I. R. H.; b. *Potentilla latifolia sive sativa*. C. B. P.; I. R. H.)

Prêle des champs. (*Equisetum arvense*. L. *Equisetum longioribus setis*. C. B. P.; I. R. H.)

Prêle d'hiver. (*Equisetum hyemale*. L. *Equisetum foliis nudum ramosum*. C. B. P.; I. R. H.)

Ces quatre espèces s'emploient indistinctement.

Prêle des marais. (*Equisetum limosum*. L. *Equisetum foliis nudum non ramosum, sive junceum*. C. B. P.; I. R. H. *Cauda equina*. *Off*.)

Prêle des rivières. (*Equisetum fluviatile*. L. *Equisetum palustre longioribus setis*. C. B. P.; I. R. H.)

PRIMEVÈRE OFFICINALE. (*Primula officinalis*. L. *Primula veris odorata flore luteo simplici*. J. B.; I. R. H. *Paralyseos herba*. *Off.*; *Murr.*)

PRUNELLIER. Voy. *Prunellier sauvage*.

PRUNIER CULTIVÉ. (*Prunus domestica*. L.)
Les fruits secs.

PRUNIER SAUVAGE. (*Prunus spinosa*. L. *Prunus sylvestris*. C. B. P.; I. R. H. *Acacia germanica*. *Off.*)

Le suc des fruits, avant l'époque de leur maturité, porte le nom de *suc d'acacia indigène* (*succus acaciæ nostratis*.)

PSORALÉE A CINQ FEUILLES. (*Psoralea pentaphylla*. L. *Psoralea pentaphylla radice crassâ, hispanis contrayerva*. *Juss. Act. Gall.* 1774. *Contrayerva alba major*. *Cod. Parr.*)

PSYCHOTRIE VOMITIVE. Ipécacuanha non annelé. (*Psychotria emetica*. *Mutis.*; L. F.)

Racine dont on se sert en Amérique, sur les bords de l'Orénoque, et qu'on emploie assez rarement chez nous. Elle diffère de celle de la *céphélide vomitive*, en ce qu'elle est plus épaisse, lisse à l'extérieur, ni rugueuse, ni annelée, mais marquée seulement de sillons circulaires, assez distans les uns des autres (1).

PSYLLION COMMUN. (*Psyllium majus*. J. *Plantago psyllium*. L. *Psyllium majus erectum*. C. B. P.; I. R. H.)
Les semences.

PTARMIQUE. Voy. *Millefeuille sternutatoire*.

PTÉRIDE COMMUNE. (*Pteris aquilina*. L. *Filix fœminea*. *Dod.*; *Off.*; *Murr.* *Filix ramosa, major, pinnulis obtusis non dentatis*. C. B. P.; I. R. H.)

PTÉROCARPE SANG-DRAGON. (*Pterocarpus draco*. L. *Pterocarpus officinalis*. *Jacq.*)

C'est un des arbres qui fournissent, à ce que l'on croit, le sang-dragon.

PTEROCARPE SANTAL. (*Pterocarpus santalinus*. L. F. *Santalum vel sandalum fulvum*. *Off.*; *Murr.*)
Bois rouge, employé sur-tout par les teinturiers.

PULMONAIRE DE CHÊNE. Voy. *Lichen pulmonaire*.

---

(1) A l'article *ipécacuanha*, nous avons indiqué que M. Pelletier a découvert aussi dans cette espèce une certaine quantité d'émétine : c'est l'*ipécacuanha* strié de Mérat, ou *ipécacuanha gris* de Lémery.

Pulmonaire officinale. (*Pulmonaria officinalis*. L. *Pulmonaria vulgaris maculoso folio. Clus. pulmonaria Italorum ad buglossum accedens*. J. B.; I. R. H.)

Pulsatille. Voy. *Anémone pulsatille.*

Putier. Voy. *Cerisier à grappes.*

Pyrèthre. Voy. *Anthémide pyrèthre.*

Pyrole a feuilles rondes. (*Pyrola rotundifolia*. L. *Pyrola rotundifolia major*. C. B. P.; I. R. H.)

## Q.

Quassie-amère. (*Quassia amara*. L. F.)

Racine ligneuse, longue de deux à trois pieds, et d'un à trois pouces de diamètre, dont le bois est blanc, léger, amer, et l'écorce bien plus amère encore, mince, glabre, grise, marquée de quelques taches, et peu adhérente au bois. Il suffit que l'eau entre en contact avec cette racine, pour contracter aussitôt de l'amertume.

Queue de cheval. Voy. *Prêle.*

Queue de Pourceau. Voy. *Peucédan officinal.*

Quinquina des Antilles. Voy. *Exostème des Antilles.*

Quinquina blanc. Voy. *Cinchone à feuilles ovales.*

Quinquina gris. Voy. *Cinchone officinal.*

Quinquina jaune.<br>Quinquina jaune royal. } Voy. *Cinchone à feuilles en cœur.*

Quinquina orangé. Voy. *Cinchone à feuilles lancéolées.*

Quinquina piton. Voy. *Exostème piton.*

Quinquina rouge. Voy. *Cinchone à feuilles oblongues.*

Quintefeuille. Voy. *Potentille Quintefeuille.*

## R.

Racine de Jean Lopez. (*Lopeziana radix.*)

L'origine de cette racine n'est pas bien connue. On ignore si elle appartient à un mûrier ou à un zanthoxyle. Elle nous vient en fragmens, longs de huit à neuf pouces, et d'un à deux pouces de diamètre. Elle a une texture poreuse à la circonférence, et plus serrée vers le centre. Sa pesanteur est moindre que celle

de l'eau, sa couleur paillée, sa saveur amère et son odeur nulle. Elle a une écorce lisse et serrée, couverte d'un épiderme lisse, jaune et spongieux.

RACINE VIERGE. Voy. *Tamne commun.*

RAIFORT CULTIVÉ. (*Raphanus sativus.* L.; A. *Raphanus minor oblongus.* C. B. P.; B. *Raphanus niger.* C. B. P.; I. R. H.)

[Le raifort renferme, outre l'amidon, une huile volatile très-âcre, très-caustique, dans laquelle MM. Garot et Henry fils ont retrouvé aussi le soufre à l'état d'acide, comme dans les semences de moutarde; il y était seulement moins abondant.]

RAIFORT SAUVAGE. Voy. *Sisymbrion alénois.*

RAISIN. Voy. *Vigne à vin.*

RAISIN D'OURS. Voy. *Arbousier busserole.*

RAQUETTE NOPAL. (*Cactus opuntia.* L.)

C'est sur cette espèce et sur quelques autres du même genre, que vit la *cochenille* (*coccus infectorius*).

RATANHIA DES ANTILLES. (*Krameria ixina, Ruis.; Pavon.*)

RATANHIA DU PÉROU. (*Krameria triandra. Ruiz.; Pavon.*)

Ces deux plantes ont une racine ligneuse, longue, fibreuse, rouge à l'extérieur, d'un jaune rougeâtre en dedans, d'une saveur amère et très-astringente, sans odeur ou comme terreuse. On l'emploie au Pérou pour arrêter les hémorrhagies : l'usage s'en est introduit depuis peu en Europe.

RAVENSARA AROMATIQUE. (*Agatophyllum aromaticum. Poir. Ravensara aromatica. Sonner. Evodia ravensara. Gœrtn.*)

Ses fruits et ses fleurs, qui sont très-aromatiques, sont usités comme condiment à Madagascar. Le fruit est presque sphérique, d'un brun noirâtre : il se compose d'un drupe sec, peu épais, et d'un noyau ligneux, et d'une amande huileuse, divisée en six lobes. Quelques botanistes pensent que cet arbre fournit la canelle giroflée.

RÉGLISSE HÉRISSÉE. (*Glycyrrhiza echinata.* L. *Glycyrrhiza capite echinato.* C. B. P.; I. R. H.)

Cette plante peut remplacer la suivante.

RÉGLISSE OFFICINALE. (*Glycyrrhiza glabra.* L. *Glycyrrhiza siliquosa vel Germanica.* C. B. P.; I. R. H.) *Glycyrrhiza seu liquiritia. Off.*)

[M. Robiquet, à qui on doit une analyse très-intéressante de cette racine, y a trouvé, entr'autres principes, de l'amidon,

une huile brune, résineuse, des sels, une matière sucrée, non fermentescible, et une matière azotée cristallisable en octaèdre, et une substance animale.]

Reine des prés. Voy. *Spirée ormière.*

Renoncule acre. (*Ranunculus acris.* L. *Ranunculus pratensis erectus acris.* C. B. P.; I. R. H.)

Renoncule bulbeuse. (*Ranunculus bulbosus.* L. *Ranunculus pratensis, radice verticilli modo rotundâ.* C. B. P.; I. R. H.)

Renoncule petite douve. (*Ranunculus flammula.* L. *Ranunculus longifolius palustris minor.* C. B. P.; I. R. H.) *Flammula ranunculus. Dod.*)

Renoncule scélérate. (*Ranunculus sceleratus.* L. *Ranunculus palustris apii folio lævis.* C. B. P.; I. R. H.)

Renouée. Voy. *Polygone renouée.*

Rhapontic des anciens. Voy. *Rhubarbe rhapontic.*

Rhapontic blanc. (*Rhaponticum behen. Centaurea behen.* L. *Jacea Orientalis patula carthami faciè, flore luteo magno.* I. R. H. *Behen album. Off.; Murr.*)

La racine de cette plante nous venait autrefois de l'Orient : on ne s'en sert plus aujourd'hui.

[M. Guibourt indique deux sortes de rhapontic.

La première est grosse comme le poing, grise-rougeâtre, et offrant dans son intérieur des stries marbrées comme rayonnées; sa saveur est mucilagineuse, très-astringente.

La deuxième paraît être celle décrite par Lémery, elle est longue de trois pouces et grosse de deux environ, jaune pâle, assez semblable à celle de la rhubarbe, mais sa saveur astringente l'en fait distinguer facilement.

Est-ce bien cette racine qui est cultivée dans le département du Morbihan, et vendue sous le nom de *rhubarbe indigène*? C'est bien à tort qu'on a cherché à introduire cette racine pour remplacer dans l'usage médical la véritable *rhubarbe*; elle ne possède que très-peu de propriétés.]

Rhodiole rose. (*Rhodiola rosea.* L. *Anacampseros radice rosam spirante major.* I. R. H. *Rhodia radix.* C. B. P. *Off.; Murr.*)

Rhubarbe compacte. (*Rheum compactum.*)

Rhubarbe des moines. Voy. *Rumex rhubarbe.*

Rhubarbe ondulée. (*Rheum undulatum. Rhabarbarum*

*folio oblongo, crispo, undulato, flabellis sparsis. Geoff.*)

Rhubarbe palmée. (*Rheum palmatum vel Rheum verum, seu Tartaricum, seu Turcicum. Off.; Murr.*)

C'est l'une de ces trois espèces qui fournit la *rhubarbe officinale.* Il existe dans les pharmacies deux variétés de rhubarbe, dont l'une, venant de la Moscovie par la voie du commerce, porte aussi, suivant Murray, le nom de *rhubarbe de Bucharie*, et dont l'autre, originaire de la Chine, est appelée par le même auteur *rhubarbe des Indes.* La première consiste en morceaux de forme variée, dépouillés de leur écorce par des taillades profondes, anguleux, creusés de larges trous, jaunes en dehors, à l'intérieur jaunes avec des marbrures blanches et rouges, dont la teinte est très-vive; d'une saveur amère et astringente, d'une odeur assez forte et non désagréable; ils croquent sous la dent, et communiquent à la salive une couleur safranée. La rhubarbe de la Chine, qui nous vient par mer, est en morceaux rugueux, d'un jaune sale en dehors, hérissés de particules plus dures et d'un tissu plus serré, moins marbrés et comme briquetés à l'intérieur, et percés de trous, dans lesquels on trouve souvent des débris de cordes. Elle a une saveur amère, et une odeur plus forte que la précédente; elle donne une couleur orangée à la salive, et croque davantage sous la dent. Il faut rejeter les morceaux qui sont gâtés et noirâtres en-dedans. On apporte de Perse, par la Méditerranée, une variété de rhubarbe qui ressemble à celle de la Chine.

[M. Henry père a soumis à l'analyse plusieurs variétés de rhubarbe; voici les principaux résultats qu'il a trouvés :

1°. Que celle de Moscovie et de Chine renferme, à très-peu près, les mêmes principes, c'est-à-dire un principe colorant, jaune volatile et odorant, une huile fixe, rancissant facilement, un principe astringent amer, etc., et sur-tout, parmi les substances salines, de l'*oxalate de chaux* qui paraît exister, comme Shéele l'avait fait voir, en moindre quantité dans celle de Moscovie. C'est à ce sel que la rhubarbe doit sa propriété de croquer sous la dent.

La rhubarbe de France ne donne que très-peu d'oxalate de chaux et de matière colorante rougeâtre (1).

Un fait très-remarquable, est que par la culture dans les climats de l'Europe, la quantité d'oxalate de chaux diminue tandis que la proportion d'amidon augmente beaucoup. Shéele et Model avaient déjà constaté en Suède et en Russie ce phénomène, que M. Henry a confirmé sur les racines des *rheum palmatum* et *undulatum* récoltées en France.

---

(1) Voyez *Bulletin de Pharmacie*, t. VI, p. 87.

Ce chimiste a découvert de plus du sucre cristallisable dans la racine de rhubarbe, et d'autres y ont annoncé l'existence d'un principe particulier, le *rhabarbarin*, mais il n'a pas encore été suffisamment démontré. ]

Rhubarbe rhapontic. (*Rheum rhaponticum*. L. *Rhaponticum. Alp.; Off.; Murr. Rhabarbarum fortè Dioscoridis et antiquorum*. I. R. H.)

Grande racine rameuse, purpurine et marbrée, qui ressemble à la rhubarbe officinale quand elle a été desséchée avec soin, mais qui est plus légère, plus amère, visqueuse et moins odorante.

Ricin ordinaire. *Ricinus communis*. L. *Ricinus vulgaris*. C. B. P.; I. R. H. *Ricinus seu Palma-Christi, seu cataputia major. Off. Murr.*)

On tire de ses semences une huile qui est douce et bonne à manger, quand on a eu le soin d'arrêter l'embryon.

[ C'est à tort que l'on croit l'embryon contenir un principe âcre, car ce corps ne donne, comme MM. Boutron et Henri fils l'ont fait voir, qu'une huile fine douce, bien différente de celle du ricin ; l'âcreté de cette huile envoyée jadis d'Amérique, a été depuis attribuée à la présence des semences de *croton tiglium* qui s'y trouvent souvent mêlées par mégarde, et aussi au mode de la préparation. ]

Riz cultivé. (*Oryza sativa*. L. *Oryza. Matth.*; J. B.; I. R. H.)

La semence dépouillée de son enveloppe.

Robinie faux acacia. (*Robinia pseudo-acacia.*)

Rocambole. Voy. *Ail rocambole*.

Romarin officinal. (*Rosmarinus officinalis*. L.; a. *Rosmarinus spontaneus latiore folio*. C. B. P.; I. R. H.; b. *Rosmarinus hortensis, angustiore folio*. C. B. P.; I. R. H.)

Ses fleurs portent le nom d'*Anthos* dans les officines.

Romarin sauvage. Voy. *Lédon des marais*.

Ronce des bois. (*Rubus fruticosus*. L. *Rubus vulgaris, sive rubus fructu nigro*. C. B. P.; I. R. H.)

Ronce framboisier. (*Rubus idæus*. L. *Rubus idæus spinosus*. C. B. P.; I. R. H.)

Le fruit nouveau.

Roquette cultivée. (Voy. *Chou-roquette*.

ROQUETTE SAUVAGE. Voy. *Sisymbrion à feuilles étroites.*

ROSE-ROUGE. Voy. *Rosier de Provins.*

ROSE MUSCATE. Voy. *Rosier de Damas.*

ROSE TRÉMIÈRE. Voy. *Guimauve rose.*

ROSEAU A BALAIS. (*Arundo phragmites.* L. *Arundo vulgaris, sive phragmites Dioscoridis.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

ROSEAU A QUENOUILLES. (*Arundo donax.* L. *Arundo sativa quæ donax Dioscoridis et Theophrasti.* C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

ROSIER A CENT FEUILLES. (*Rosa centifolia.* L. *Rosa multiplex media.* C. B. P.; I. R. H.)

Les pétales.

ROSIER DE DAMAS. (*Rosa moschata.* *Ait.*; *Willd.* *Rosa moschata simplici flore.* C. B. P.; I. R. H.)

ROSIER A FLEURS BLANCHES. (*Rosa alba.* L.; A. *Rosa alba vulgaris major.* C. B. P.; I. R. H.; B. *Rosa flore albo pleno.* *Eyst.*; I. R. H.)

ROSIER A FLEURS PALES. (*Rosa pallida.* *Off.* *Rosa rubra pallidior.* C. B. P.; I. R. H.)

ROSIER DE PROVINS. (*Rosa Gallica.* L. *Rosa rubra multiplex.* C. B. P.; I. R. H. *Rosa rubra.* *Off.*; *Murr.*)

Les pétales.

ROSIER SAUVAGE. (*Rosa canina.* L. *Rosa sylvestris vulgaris, flore odorato incarnato.* C. B. P.; I. R. H. *Cynorrhodon.* *Off.*)

Son fruit est le *cynosbatos* des officines. La tumeur qu'une espèce de cynips fait naître sur ses rameaux, en les piquant de son aiguillon, porte le nom de *bédégar* (*spongia rosæ*).

ROSSOLIS A FEUILLES ALLONGÉES. (*Drosera longifolia.* L. *Ros solis, folio oblongo.* C. B. P.; I. R. H.)

ROSSOLIS A FEUILLES RONDES. (*Drosera rotundifolia.* L. *Ros solis, folio rotundo.* C. B. P.; I. R. H.)

On prend indifféremment l'une ou l'autre de ces deux plantes.

RUE DE CHÈVRE. Voy. *Galéga officinal.*

RUE DES PRÉS. Voy. *Pigamon jaune.*

RUE PUANTE. (*Ruta graveolens.* L.; A. *Ruta sylvestris*

*major.* C. B. P.; I. R. H.; B. *Ruta hortensis latifolia.* C. B. P.)

RUMEX DES ALBES. (*Rumex alpinus.* L. *Lapathum folio rotundo Alpinum.* J. B.)

RUMEX AURICULÉ. (*Rumex acetosella.* L. *Acetosa pratensis lanceolata.* C. B. P.; I. R. H.)

RUMEX EN BOUCLIER. (*Rumex scutatus.* L. *Acetosa rotundifolia hortensis.* C. B. P.; I. R. H.)

RUMEX A FEUILLES AIGUES. (*Rumex acutus.* L. *Lapathum folio acuto plano.* C. B. P.; I. R. H. *Lapatum acutum sive oxylapathum.* J. B.)

RUMEX FRISÉ. (*Rumex crispus.* L. *Lapathum folio acuto crispo.* C. B. P.; I. R. H.)

RUMEX DES MARAIS. (*Rumex aquaticus.* L. *Lapathum aquaticum folio cubitali.* C. B. P.; I. R. H. *Lapathum maximum aquaticum sive hydrolapathum.* J. B. *Herba britannia, seu hydrolapathum. Off.*)

RUMEX OSEILLE. (*Rumex acetosa.* L. *Acetosa pratensis,* C. B. P.; I. R. H.)

RUMEX PATIENCE. (*Rumex patientia.* L. *Lapathum hortense, folio oblongo, secundum Dioscoridis.* C. B. P.; I. R. H.)

RUMEX RHUBARBE. (*Rumex hippolapathum.* J. *Lapathum hortense latifolium.* C. B. P.; I. R. H. *Hippolapathum sive rhabarbarum monachorum. Dod.*)

RUMEX ROUGE. (*Rumex sanguineus.* L. *Lapathum folio acuto rubente.* C. B. P.; I. R. H.)

## S.

SABINE. Voy. *Genévrier sabine.*

SAFRAN BATARD. Voy. *Carthame des teinturiers.*

SAFRAN CULTIVÉ. (*Crocus sativus.* L.; I. R. H.; C. B. P.)

Les stigmates des fleurs, qui sont longs, flexibles, élastiques, d'un jaune rougeâtre, d'une odeur aromatique très-forte, et qui teignent la salive en rouge foncé.

[Le safran est souvent mélangé avec la fleur du carthame, mais on reconnaît bien la fraude en examinant avec attention, car le safran n'est que le pistil d'une fleur, tandis que le car-

thame est une fleur entière composée, dans laquelle on distingue un tube ou calice et des étamines. Il colore d'ailleurs bien moins l'eau que le safran. MM. Bouillon Lagrange, Vogel et Henry père ont analysé cette substance; ils en ont retiré une huile volatile, de l'albumine, de la gomme, etc., et une matière colorante combinée à une huile fixe, que les deux premiers chimistes ont nommé *polycroïte*, et que le troisième a isolée de l'huile; il a fait voir que la solubilité dans l'eau était due à cette combinaison (1).]

Sagapenum. (*Sagapenum.*)

Gomme-résine qui exsude d'une espèce de férule ou de laser, ou d'une autre plante de la famille des ombellifères. On nous l'apporte de l'Asie et d'Alexandrie, en larmes brunes, tenaces, parsemées de points bruns, qui exhalent une faible odeur d'asa fœtida, et qui contiennent très-peu d'huile essentielle (2).

Sagou. Voy. *Sagoutier de Rumph.*

Sagoutier de Rumph. (*Sagus Rumphii. Willd. Sagus sive palma farinaria sagu. Rumph.*)

La moelle contenue dans la tige de cet arbre est amylacée. On la partage en grains arrondis, solides, élastiques et rougeâtres, qui forment le *sagou* (*sagu*).

Salep. Voy. *Orchis mâle.*

Salicaire commune. (*Lythrum salicaria.* L. *Salicaria vulgaris purpurea foliis oblongis.* I. R. H. *Lysimachia purpurea.* J. B.; *Off.*; *Murr.*)

Salsepareille. Voy. *Smilax salsepareille.*

Salsepareille d'Allemagne. Voy. *Laiche des sables.*

Sang-dragon. (*Sanguis draconis.*)

Résine rouge qui coule de différens arbres, principalement des *dracène*, *calamus* et *ptérocarpe sang-dragon*, et qu'on débite dans le commerce sous plusieurs formes différentes. Le plus souvent elle est en pains ovales, entourés de feuilles de roseau, opaques, cassans, insipides et inodores : elle s'enflamme à l'approche d'une bougie allumée, et se dissout toute entière dans l'alcohol. La meilleure est celle d'un rouge foncé, qui prend la couleur du kermès quand on la pulvérise.

---

(1) *Annales de Chimie*, tom. LXXX, pag. 188; et *Journal de Pharmacie*, tom. 397, pag. 7.

(2) M. Guibourt indique qu'il ne prend pas à l'air une teinte rosée comme l'asa fœtida.

[Il en vient en colliers entourés de feuilles de roseau ; c'est celui fourni par le *calamus rotang*. C'est de ce fruit, dit-on, qu'on le retire par l'eau bouillante, et que l'on rapproche ensuite en extrait à la chaleur du soleil ]

SANGUISORBE OFFICINALE. (*Sanguisorba officinalis*. L. *Pimpinella sanguisorba major*. C. B. P. ; I. R. H. *Pimpinella Italica*. *Off.*; *Murr.*)
On peut la substituer à la pimprenelle ordinaire.

SANICLE D'EUROPE. (*Sanicula Europœa*. L. *Sanicula officinarum*. C. B. P. ; I. R. H. *Sanicula mas fuschii sive Diapencia*. J. B.)

SANTAL BLANC. (*Santalum album*. L.; A. *Santalum album*. C. B. P.; B. *Santalum pallidum*. C. B. P.)
Le bois de santal blanc est pesant, dur, difficile à fendre, blanchâtre et presque inodore. Celui de santal citrin est pesant, jaunâtre, plus facile à fendre, amer, et d'une odeur aromatique assez agréable : il contient une huile essentielle.

SANTAL ROUGE. Voy. *Ptérocarpe santal*.

SANTOLINE COMMUNE. (*Santolina chamæcyparisias*. L. *Santolina foliis teretibus*. I. R. H. *Abrotanum femina foliis teretibus*. I. R. H.)

SAPIN BAUMIER. (*Abies balsamea*. *Abies taxifolio, odore balsami Gileadensis*. *Rai*. *Pinus balsamea*. L.)
Cet arbre donne une espèce de térébenthine, appelée *baume du Canada* (*balsamum Canadense*), qui a l'odeur du baume de Giléad, et qui le remplace chez les Anglais.

SAPIN DU CANADA. (*Abies Canadensis*. *Abies minor, pectinatis foliis, Virginiana, conis parvis subrotundis*. *Pluk*. *Pinus Canadensis*. *Ait*.
Il découle de cette espèce un autre baume du Canada, plus commun que le précédent. Les Anglais font entrer ses bourgeons dans la bière antiscorbutique, à la place du houblon.

SAPIN MÉLÈZE. (*Abies larix*. *Larix folio deciduo conifera*. J. B.; I. R. H. *Pinus larix*. L.)
Ce végétal fournit la manne de Briançon, et le suc résineux connu sous le nom de *térébenthine de Venise* (*terebenthina Veneta seu Laricis*).

SAPIN ORDINAIRE. (*Abies taxifolia*. *Abies taxifolio, fructu sursùm spectante*. I. R. H. *Pinus picea*. L.)
Cet arbre produit la *térébenthine de Strasbourg* (*terebenthina Argentoratensis*).

SAPIN PESSE. (*Abies picea. Abies tenuiore folio deorsùm inflexo.* I. R. H.)
C'est de ce végétal que coule la *poix blanche* (*pix alba*).

SAPINETTE DU CANADA. Voy. *Sapin du Canada.*

SAPONAIRE OFFICINALE. (*Saponaria officinalis.* L. *Lichnis sylvestris, quæ saponaria vulgò.* I. R. H.)
La racine. L'herbe.

SARCOCOLLIER RÉSINIFÈRE. (*Penæa sarcocolla.* L.)
Cette plante produit la *sarcocolle* (*sarcocolla*), suc gommo-résineux, en globules oblongs, de forme variée, jaunâtres, demi-transparens, et solubles dans la salive, qui exhalent quelquefois une odeur anisée : leur saveur est à-la-fois amère et nauséabonde.
M. Pelletier en a fait l'analyse, et y a trouvé :

| | |
|---|---|
| Sarcocolline. . . . . . . . . . . . . . . . . | 65,3 |
| Gomme. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4,6 |
| Matière gélatineuse. . . . . . . . . . . . | 3,3 |
| Matières ligneuses, etc. . . . . . . . . | 26,8 |
| | 100,0 |

La matière gélatineuse paraît être analogue à la bassorine (1).]

SARRIETTE A FLEURS EN TÊTE. (*Satureia capitata.* L. *Thymus capitatus, qui Dioscoridis.* C. B. P.; I. R. H. *Thymum creticum sive antiquorum.* J. B.)

SARRIETTE DE CRÊTE. (*Satureia thymbra.* L. *Satureia Cretica.* C. B. P. *Thymbra legitima. Clus.*; I. R. H.)

SARRIETTE DES JARDINS. (*Satureia hortensis.* C. B. P.; L. *Satureia sativa.* J. B.; I. R. H.)
L'herbe.

SASSAFRAS. Voy. *Laurier sassafras.*

SAUGE DES BOIS. Voy. *Germandrée des bois.*

SAUGE OFFICINALE. (*Salvia officinalis.* L.; A. *Salvia major, an sphacelus Theophrasti?* C. B. P.; I. R. H.; B. *Salvia minor aurita et non aurita.* C. B. P.; I. R. H.; C. *Salvia folio tenuiore.* C. B. P.; I. R. H.)
Les feuilles.

SAUGE DES PRÉS. (*Salvia pratensis. Salvia pratensis foliis serratis.* I. R. H.)
On peut la substituer à la suivante.

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. V, pag. 5.

Sauge sclarée. (*Salvia sclarea*. L. *Sclarea*. *Tab*. I. R. H. *Orvala*, *Dod*. *Horminum*, *sclarea dictum*. C. B. P.)

Saule blanc. (*Salix alba*. L. *Salix vulgaris alba arborescens*. C. B. P.; I. R. H.)

Saule marceau. (*Salix caprea*. L. *Salix folio ex rotunditate acuminato*. C. B. P.; I. R. H.)

Sauve-vie. Voy. *Asplénion des murailles*.

Saxifrage des Anglais. Voy. *Peucédan des prés*.

Saxifrage grenue. (*Saxifraga granulata*. L. *Saxifraga rotundifolia alba*. C. B. P.; I. R. H.)

Saxifrage rouge. Voy. *Spirée filipendule*.

Scabieuse des champs. (*Scabiosa arvensis*. L. *Scabiosa pratensis hirsuta*, *quœ officinarum*. C. B. P.; I. R. H.)

Scabieuse tronquée. (*Scabiosa succisa*. L.; a. *Scabiosa folio integro hirsuto*. I. R. H. *Succisa sive morsus diaboli*. J. B.; b. *Scabiosa folio integro glabro*. I. R. H. *Succisa glabra*. C. B. P.)

Scammonée d'Alep. Voy. *Liseron scammonée*.

Scammonée de Montpellier. Voy. *Cynanque de Montpellier*.

Scammonée de Syrie. Voy. *Liseron scammonée*.

Scarole. Voy. *Laitue scarole*.

Sceau de Notre-Dame. Voy. *Tamne commun*.

Sceau de Salomon a une fleur. (*Polygonatum uniflorum*. *Desf*. *Convallaria polygonatum*. L. *Polygonatum latifolium vulgare*. C. B. P.; I. R. H. *Polygonatum vulgò sigillum Salomonis*. J. B.)

La racine.

Schénanthe. Voy. *Andropogon schénanthe*.

Scille maritime. (*Scilla maritima*. L. *Scilla vulgaris radice rubrâ*. C. B. P. *Ornithogalum maritum*, *seu scilla radice rubrâ*. I. R. H.; b. *Scilla radice albâ*. C. B. P. *Ornithogalum maritum*, *seu scilla radice alba*. I. R. H.)

Le bulbe.

[M. Vogel a donné le nom de *scillitine* à un principe amer, déliquescent, auquel il attribue les propriétés de la scille; les autres substances trouvées dans ce bulbe, et dont voici les prin-

cipales, sont une matière sucrée, du tannin, de la gomme, du citrate de chaux, etc.]

SCLARÉE. Voy. *Sauge sclarée.*

SCOLOPENDRE DES BOUTIQUES. (*Scolopendrium officinarum. Sw.; Willd. Asplenium Scolopendrium.* L. *Lingua cervina officinarum.* C. B. P.; I. R. H.)

SCORDIUM. Voy. *Germandrée aquatique.*

SCORODONE. Voy. *Germandrée des bois.*

SCORZONÈRE D'ESPAGNE. (*Scorzonera Hispanica.* L. *Scorzonera latifolia sinuata.* C. B. P.; I. R. H.)

SCORZONÈRE PETITE. (*Scorzonera humilis.* L. *Scorzonera latifolia humilis nervosa.* C. B. P.; I. R. H.)

SCORZONÈRE POURPRE. (*Scorzonera purpurea.* L. *Scorzonera angustifolia subcærulea.* C. B. P.; I. R. H.)

On emploie indistinctement ces trois espèces.

SCROPHULAIRE AQUATIQUE. (*Scrophularia aquatica.* L. *Scrophularia aquatica major.* C. B. P.; I. R. H. *Betonica aquatica. Dod.; Off.; Murr.*)

SCROPHULAIRE NOUEUSE. (*Scrophularia nodosa.* L. *Scrophularia nodosa fetida.* C. B. P.; I. R. H.)

SÉBADILLE. Voy. *Varaire sévadille.*

SÉBESTIER DOMESTIQUE. (*Cordia myxa.* L. *Sebestena domestica.* C. B. P.)

Le fruit.

SÉDON BLANC. (*Sedum album.* L. *Sedum minus teretifolium album.* C. B. P.; I. R. H.)

SÉDON BRULANT. (*Sedum acre.* L. *Sedum parvum acre, flore luteo.* I. R. H.; J. B. *Vermicularia sive Illecebra. Ger.*)

SÉDON ORPIN. (*Sedum telephium.* L. *Anacampseros, vulgò faba crassa.* J. B.; I. R. H. *Telephium vulgare.* C. B. P. *Faba crassa, seu fabaria. Off.; Murr.*)

SEIGLE CULTIVÉ. (*Secale cereale.* L. *Secale hybernum vel majus.* C. B. P.; I. R. H.)

SEL D'OSEILLE. Voy. *Oxalide des bois.*

SEMEN CONTRA. } Voy. *Armoise barbotine.*
SÉMENTINE. }

SÉNÉ A LARGES FEUILLES. Voy. *Casse séné.*

Séné de la Palthe. Voy. *Casse à feuilles aiguës.*

Seneçon de Saint-Jacques. (*Senecio Jacobœa.* L. *Jacobœa vulgaris laciniata.* C. B. P.; I. R. H. *Senecio major, sive flos Sancti Jacobi. Matth.*)

Seneçon ordinaire. (*Senecio vulgaris.* L. *Senecio minor vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)

Sénéga. } Voy. *Polygala de Virginie.*
Sénéka. }

Serpentaire des officines. Voy. *Gouet serpentaire.*

Serpentaire de Virginie. Voy. *Aristoloche serpentaire.*

Serpolet. Voy. *Thym serpolet.*

Sésame d'Orient. (*Sesamum Orientale.* L. *Digitalis Orientalis, sesamum dicta.* I. R. H. *Sesamum.* J. B.; *Dod.*)

Seseli de Marseille. (*Seseli tortuosum.* L. *Seseli Massiliense feniculi folio.* C. B. P. *Feniculum tortuosum.* I. R. H.; J. B.)

Sévadille. Voy. *Varaire sévadille.*

Silybe de Marie. (*Silybum Marianum. Gœrtn. Carduus Marianus.* L. *Carduus albis maculis notatus vulgaris* C. B. P.; I. R. H. *Carduus Mariæ, sive lacteis maculis notatus.* J. B.)

Simarouba amer. (*Simaruba amara. Aubl. Quassia simaruba.* L. F.)

On emploie beaucoup l'écorce da la racine, qui est longue, fibreuse, mince, lisse, roulée, cendrée et fort amère. On se sert aussi du bois, dont les râpures sont plus amères que l'écorce, mais qui se rencontre rarement dans le commerce.

Son principe amer a beaucoup d'analogie avec celui du *quassia amara*, qui est incristallisable.

Sison ammi. (*Sison ammi.* L. *Ammi parvum foliis feniculi.* C. B. P. *Feniculum annuum origani odore.* I. R. H.)

Sison faux amone. (*Sison amomum.* L. *Sisum aromaticum, sison officinarum.* I. R. H. *Sison quod amomum officinis nostris.* C. B. P.)

Les semences.

Sisymbrion alénois. (*Sisymbrium nasturtium.* L. *Sisymbrium aquaticum. Matt.*; I. R. H. *Nasturtium aquaticum supinum.* C. B. P.)

L'herbe fraiche.

SISYBRION A FEUILLES ÉTROITES. (*Sisymbrium tenuifolium.* L. *Eruca tenuifolia perennis, flore luteo.* J. B.; I. R. H. *Eruca sylvestris vulgatior. Park.*)

On emploie indistinctement cette plante ou le choux-roquette.

SISYMBBION TALICTRON. (*Sisymbrium sophia.* L. *Sisymbrium annuum absinthii minoris folio.* I. R. H. *Sophia chirurgorum. Lob.*)

SMILAX SALSEPAREILLE. L. *Smilax salsaparilla. Smilax aspera peruviana, seu salsaparilla.* C. B. P.)

Racine originaire d'Amérique, dont la partie supérieure, dure, ligneuse, épaisse, et du diamètre d'un à deux pouces, donne naissance à plusieurs radicules plus minces, cylindriques, de la grosseur d'une plume à écrire, et longues de trois à quatre pieds, ou même davantage. L'écorce, d'un brun grisâtre à l'extérieur, et d'un blanc rosé en-dedans, revêt un *meditullium* ligneux blanc, qu'il est facile de fendre en long. Cette racine a une saveur fade et mucilagineuse, une odeur particulière et comme terreuse.

[Il existe plusieurs sortes de salsepareille suivant les pays d'où elle nous arrive, soit de Honduras, soit du Brésil, soit du Pérou; aussi de là ses dénominations de salsepareille de Honduras, du Brésil ou de Portugal, et du Pérou, ou Caragne. D'après M. Guibourt, la première est en racines très-longues, et en souches, dont les radicules sont repliées en bottes de deux pieds de longueur. Elle est grise et noirâtre, se fend très-bien, et sa partie interne est d'un blanc-rosé; sa saveur est visqueuse, un peu amère; la deuxième est d'un rouge terne à l'extérieur, et très-blanche en-dedans, plus amylacée que l'autre.

La troisième dite Caragne, a beaucoup d'apparence de celle de Honduras, elle est seulement en bottes plus propres, moins remplies de terre, blanche-rosée à l'intérieur, et n'a que peu de saveur.

On trouve souvent une autre salsepareille, dite salsepareille rouge, qu'on avait crue préférable à ces trois sortes; elle est assez grosse, rouge à l'extérieur, et blanche amylacée dans son centre; elles sont toutes plus ou moins rugueuses et cannelées; enfin on rencontre aussi une racine lisse, longue, rougeâtre, incapable de se fendre comme la salsepareille dans le sens de sa longueur, et qui est sans vertus; elle est fournie, dit-on, par une racine d'*agave.*

M. Galileo Palossa a retiré de la salsepareille un principe blanc pulvérulent, amer, qu'il a nommé *parigline.* Est-ce bien une base salifiable végétale?]

Smilax squine. (*Smilax china*. L. *China radix*. C. B. P.; *Off.*)

Cette racine, dont le diamètre égale à peine deux ou trois pouces, vient de la Chine, de l'Inde et de l'Amérique. Elle est géniculée, d'un brun rougeâtre en dehors, d'une teinte plus pâle en dedans, d'une saveur farineuse et un peu astringente.

Soleil tubéreux. (*Helianthus tuberosus*. L. *Corona solis parvo flore tuberosâ radice*. I. R. H.)

Son. (*Furfur.*)

On appelle ainsi les fragmens de l'enveloppe des semences du froment, qu'on sépare de la farine au moyen d'un tamis.

Sorbier domestique. (*Sorbus domestica*. L. *Sorbus sativa*. C. B. P.; I. R. H.) (1)

Souchet long. (*Cyperus longus*. L. *Cyperus odoratus radice longâ, sive cyperus officinarum*. C. B. P.; I. R. H.)

Souchet rond. (*Cyperus rotundus*. L. *Cyperus rotundus orientalis major*. C. B. P.)

On se sert de la racine de ces deux plantes.

Souci des jardins. (*Calendula officinalis*. L. *Caltha vulgaris*. C. B. P.; I. R. H.)

Souci des vignes. (*Calendula arvensis*. L. *Caltha arvensis*. C. B. P.; I. R. H.)

Soude d'Alicante. (*Salsola sativa*. L. *Kali hispanicum supinum annuum sedi foliis brevibus*. Juss.)

Soude commune. (*Salsola soda*. L. *Kali majus cochleato semine*. I. R. H.)

Soude épineuse. (*Salsola tragus*. L. *Kali spinosum foliis longioribus et angustioribus*. I. R. H. *Kali spinosum cochleatum*. I. R. H.)

Soude Kali. (*Salsola kali*. L. *Kali spinoso affinis*. C. B. P.)

Ces quatre espèces et quelques autres du même genre, donnent, lorsqu'on les brûle, la *soude* du commerce, d'où l'on retire le carbonate de soude, et qu'on obtient aussi par la combustion de diverses autres plantes marines, comme l'*anabaside*, la *salicorne*, etc.

[Aujourd'hui la majeure partie de la soude est préparée artificiellement, comme on l'a dit déjà. Quant à celle-ci, l'inciné-

(1) C'est du fruit que l'on retire un acide cristallisable appelé *sorbique*, et analogue au *malique*.

ration des plantes qui la fournissent se fait dans des fosses où la chaleur produite suffit pour donner à la masse une sorte de fusion.

La soude contient différens sels qui altèrent sa pureté, il faut s'assurer si elle n'en renferme pas une trop grande quantité avant d'en faire usage. On trouve dans l'ouvrage de M. Guibourt, sur les Drogues simples, les analytiques mis en usage pour reconnaître la qualité de la soude du commerce. Ces moyens sont appliqués aussi à la potasse.]

Soufre végétal. Voy. *Lycopode à massue.*

Spicanard faux. Voy. *Ail à feuilles de plantain.*

Spicanard de l'Inde. Voy. *Andropogon nard.*

Spigélie anthelmintique. (*Spigelia anthelmia.* L. *Anthelmintica quadrifolia, spicis terminalibus et è centro frondis. Brown.*)

Spigélie du Maryland. (*Spigelia Marylandica.* L.)

On se sert de la racine et de l'herbe de ces deux plantes.

Spilanthe alcmelle. (*Spilanthus alcmella.* L. *Chrysanthemum bidens, seu bidens zeylanica, flore luteo, lamii folio, alcmella dicta breyn. Alcmella mauritiana. Persoon.*)

Spilanthe cultivé. (*Spilanthus oleracea.* L.)

L'herbe. Les fleurs ont une saveur brûlante.

Spirée filipendule. (*Spiræa filipendula.* L. *Filipendula vulgaris, an molon Plinii?* C. B. P.; I. R. H. *Saxifraga rubra. Ger.; Off.; Murr.*)

Spirée ormière. (*Spiræa ulmaria.* L. *Ulmaria. Clus.* I. R. H. *Regina prati. Dod.*)

Squine. Voy. *Smilax squine.*

Staphysaigre. Voy. *Delphinette staphysaigre.*

Statice aquatique. (*Statice limonium.* L. *Limonium maritimum majus.* C. B. P.; I. R. H. *Limonium majus multis, aliis behen rubrum.* J. B.)

Stœchas. Voy. *Lavande stœchas.*

Stœchas citrin. Voy. *Immortelle stechas.*

Storax. Voy. *Styrax officinal.*

Stramoine. Voy. *Dature à fruit épineux.*

Strychnos, bois de couleuvre. (*Strychnos colubrina.* L.

*Clematis indica spinosa, foliis luteis*. C. B. P. *Lignum colubrinum. Lob.; Off.; Murr.*)

Strychnos, fêve de Saint-Ignace. (*Strychnos Ignatii. Lam. Ignatia amara*. L.)

Semences anguleuses, dures comme de la corne en-dedans, grises en-dehors et très-amères.

Strychnos, noix vomique. (*Strychnos nux vomica*. L. *Nux vomica officinarum*. C. B. P.)

Semences orbiculaires, déprimées comme des lentilles, cornées en-dedans, et couvertes d'une enveloppe grise, comme soyeuse; leur saveur est âcre et amère.

[MM. Pelletier et Caventou ont trouvé dans tous ces strychnos deux substances organiques, faisant fonctions de base par rapport aux acides; ces deux matières sont la *brucine* et la *strychnine*, toutes deux très-vénéneuses et très-actives : la première rougit avec l'acide nitrique; la deuxième cristallise très-bien et précipite en violet le proto-chlorure d'étain; elles donnent, avec beaucoup d'acides, des combinaisons cristallines.]

Styrax benjoin. (*Styrax benjoin. Dryand.*)

C'est cette plante, originaire de Sumatra, et non le *laurier faux benjoin*, suivant Marsden et Dryander, qui fournit le *benjoin* (*benzoë, benzoïnum balsamum, asa dulcis*), baume qui nous arrive en masses d'un gris-rougeâtre, parsemées de larmes blanches semblables à des amandes coupées en travers, d'où lui est venu le nom de *benjoin amygdalin* ou *amygdaloïde* : son odeur est très-agréable, et sa saveur d'abord douce, finit par devenir âcre.

[C'est principalement à un acide cristallisable, et à une sorte d'huile volatile, nommée acide benzoïque, unie à ce corps, qu'il doit son odeur; c'est aussi ce produit cristallin qui caractérise tous les baumes, mais il en est peu qui en contiennent une aussi grande proportion.]

Styrax liquide. Voy. *Liquidambar de la Louisiane.*

Styrax officinal. (*Styrax officinale*. L.)

Cette plante, qui croît principalement dans l'Orient, donne par une incision pratiquée à son écorce, le baume *storax*, dont il y a trois qualités différentes : 1°. le storax en grains, le plus rare et le plus pur de tous, sous la forme de grains transparens, blancs, se ramollissant entre les doigts, et répandant une odeur agréable; 2°. le storax renfermé dans des vessies, et qui se vend aussi fort cher; il est plus onctueux, marbré à l'intérieur, et facile à mettre en fusion : son odeur se rapproche de celle du benjoin, et il forme des masses d'un volume très-variable;

3°. le storax commun, brunâtre, qui se brise par la pression du doigt, et qui répand une odeur analogue à celle du baume du Pérou; il a une saveur amère, et renferme souvent des impuretés ; on l'appelle à tort *storax calamite*, parce qu'il ressemble en effet un peu au storax calamite des anciens, à peine connu aujourd'hui. Le styrax liquide, fourni par le *liquidambar de la Louisiane*, diffère de tous ces baumes.]

Sucre (*Saccharum.*)

Matière qu'on retire du suc obtenu de différentes plantes par expression. Elle abonde dans la canne à sucre. L'érable à sucre, la betterave, le maïs, la châtaigne, etc., en contiennent moins, et il y en a très-peu dans les autres végétaux. On l'obtient d'abord sous la forme de sirop, puis sous celle de cristaux, d'une saveur agréable, solubles dans l'eau, susceptibles de passer à la fermentation alcoholique, et de se transformer en acides malique et oxalique par l'action de l'acide nitrique.

Les premiers cristaux de sucre qui se forment dans le suc de canne, soumis à l'évaporation, sont appelés *moscouade, cassonade brute, cassonade rouge* : purifiés au moyen de l'eau filtrant à travers de l'argile, ils donnent le *sucre brut*, le *sucre terré*, la *cassonade;* dissous dans l'eau, et façonnés en masses coniques, blanches, dures et sonores, ils devienneut le *sucre en pains*; enfin, dissous encore une fois dans l'eau et convertis en masses dures et transparentes, couvertes de gros cristaux agglomérés et bien distincts, ils portent le nom de *sucre candi.*

[On a mêlé souvent le sucre avec un autre produit retiré par l'évaporation du sérum de lait, et appelé sucre de lait à cause de sa saveur sucrée; ce produit ne peut fermenter. On peut à l'aide de l'alcohol à 25 degrés, dissoudre le sucre sans altérer celui de lait, ce qui donne un moyen de reconnaître le mélange; ou bien, comme on l'a proposé, le traiter par une solution saturée de *sucre de lait*, et qui n'enleve alors que le sucre de canne. On mêle aussi parfois du sable au sucre, fraude très-grossière, et dont il est facile de s'apercevoir au moyen de l'eau. Nous indiquerons plus loin divers moyens de s'assurer de la pureté du sucre; cette pureté est souvent très-nécessaire pour la préparation de certains médicamens.

On a retiré aussi le sucre, du raisin, du miel, des champignons, mais cette substance diffère beaucoup de celle fournie par la canne à sucre, l'érable, la betterave, désignés ci-dessus. Il ne cristallise qu'en petits grains mamelonnés, est moins sucré et un peu moins soluble dans l'eau.

Enfin on en a retiré aussi en traitant plusieurs substances végétales, le ligneux, l'amidon, etc., par l'acide sulfurique et l'eau. Ce sucre cristallise, comme celui de raisin, en mamelons,

il entre très-facilement en fermentation, et c'est sur cette propriété qu'est fondée la préparation des eaux-de-vie de fécule, dont nous avons dit un mot à l'article alcohol.]

SUIE. (*Fuligo.*)

Substance analogue au bitume, qui adhère aux parois des cheminées, et qui provient de la condensation de la fumée des bois qu'on y brûle. Elle est formée entre autres substances d'huile empyreumatique, de charbon, d'acétate acide d'ammoniaque, et d'un peu de muriate d'ammoniaque. Sa saveur est extrêmement amère. Délayée dans l'eau, elle donne une couleur brune, roussâtre, que les peintres appellent *bistre*.

SUMAC AILÉ. (*Rhus copallinus.* L.)

De cette plante coule, non pas la vraie résine *copal* qui vient d'Asie, où elle est produite par la *vatérie des Indes*, mais la fausse résine *copal*, originaire d'Amérique, qui ressemble un peu à la précédente, et que les Mexicains appellent *copalli*.

SUMAC DES CORROYEURS. (*Rhus coriaria.* L. *Rhus folio ulmi.* C. B. P.; I. R. H.)

SUMAC TRAÇANT. (*Rhus radicans.* L. *Toxicodendrum triphyllum glabrum.* I. R. H. B. *Rhus toxicodendron.* L.)

SUREAU YÈBLE. (*Sambucus ebulus.* L. *Sambucus humilis, sive ebulus.* C. B. P.; I. R. H. *Chamæacte. Diosc.*)

SUREAU NOIR. (*Sambucus nigra.* L. *Sambucus fructu in umbellâ nigro.* C. B. P.; I. R. H.)

L'écorce intérieure. Les baies qu'on appelle *grana actes* dans les officines (1).

SYLVIE. Voy. *Anémone des bois.*

## T.

TABAC. Voy. *Nicotiane.*

TABOURET. Voy. *Thlaspi bourse à berger.*

TACAMAHACA FAUX. Voy. *Fagare à huit étamines*, et *peuplier baumier.*

TACAMAHACA VRAI. Voy. *Calophylle tacamahaca.*

---

(1) On se sert souvent des baies de cet arbre et de celles du *sambucus ebulus* pour colorer artificiellement des vins factices.

TALICTRON. Voy. *Sisymbrion talictron.*

TAMARIN DE L'INDE. (*Tamarindus Indica.* L. *Tamarindus. Rai.* I. R. H. *Siliqua Arabica quæ tamarindus.* C. B. P.)

La pulpe d'un brun noirâtre, aigrelette, astringente et entremêlée de filamens ou de fibres, qui enveloppe les semences (1).

TAMARIS DE FRANCE. (*Tamarix Gallica.* L. *Tamariscus Narbonensis. Lob.* I. R. H.)

L'écorce.

TAMNE COMMUN. (*Tamnus communis.* L. *Tamnus racemosa, flore minore luteo pallescente.* I. R. H. *Tamnus baccifera, flore majore albo.* I. R. H.)

TAN. Voy. *Chêne rouvre.*

TANAISE ORDINAIRE. (*Tanacetum vulgare.* L. *Tanacetum vulgare luteum.*)

L'herbe. Les feuilles.

TARTRE. Voy. *Vigne à vin.*

TÉRÉBINTHE. Voy. *Pistachier térébinthe.*

TÉRÉBENTHINE (*Terebenthina.*)

Résine liquide, chargée d'huile volatile, dont on connaît quatre espèces : 1°. la *térébenthine ordinaire* : la plus usitée de toutes, qui vient des environs de Bordeaux, et qui coule du *pin sauvage* : elle est opaque et plus ou moins épaisse ; 2°. la *térébenthine de Strasbourg*, plus transparente, plus fluide, plus abondante en huile essentielle, et d'une qualité supérieure à la précédente ; elle est fournie par le *sapin à feuilles d'if* ; 3°. la *térébenthine de Venise*, également transparente et plus fluide, mais d'une odeur fétide : on la doit au mélèze ; 4°. enfin la *térébenthine de chio*, provenant du *pistachier térébinthe*, qui est plus rare et plus estimée, épaisse, visqueuse, transparente et citrine ; elle a l'odeur du fenouil : son amertume et son âcreté sont moindres que celles de la térébenthine de Venise.

[On a retiré, il y a peu d'années, de la térébenthine de plusieurs pins plantés dans la forêt de Fontainebleau, et qui était en assez grande quantité ; c'est en faisant des essais sur elle et sur l'essence qu'ils en retirèrent, que MM. Lecanu et Serbat ont re-

---

(1) Il est rare aujourd'hui de trouver dans le commerce du véritable tamarin ; on le falsifie avec la pulpe de pruneaux et l'acide tartrique : cette fraude est très-difficile à reconnaître.

connu dans l'huile de térébenthine la présence de l'acide succinique, circonstance qui paraîtrait encore établir une origine végétale au succin. ]

On peut encore ranger parmi les térébenthines le baume de Judée ou de la Mecque, et celui du Canada.

Terre de Japon. Voy. *Acacie au cachou.*

Thé bouy. (*Thea bohea.*)

Ses feuilles, dont on fait un grand usage, sont petites, diversement roulées, d'un vert foncé, et quelquefois blanchâtres; elles ont une odeur suave et une saveur amère et astringente.

Thé d'Europe. Voy. *Véronique officinale.*

Thé Heyswen. (*Thea viridis.* L.)

Thé du Mexique. Voy. *Ansérine odorante.*

Thé perlé. }
Thé vert. } Voy. *Thé Heyswen.*

Thlaspi bourse a berger. (*Thlaspi bursa pastoris.* L. *Bursa pastoris major folio sinuato.* C. B. P.; I. R. H.)

Thlaspi a grandes siliques. (*Thlaspi arvense.* L. *Thlaspi arvense siliquis latis.* C. B. P.; I. R. H.)

Thlaspi pubescent. (*Thlaspi campestre.* L. *Thlaspi vulgatius.* C. B. P.; I. R. H.)

Ces deux dernières espèces se prennent indifféremment l'une pour l'autre.

Thym de crète. Voy. *Sarriette à fleurs en tête.*

Thym ordinaire. (*Thymus vulgaris.* C. B. P.; I. R. H.)
L'herbe. Les fleurs.

Thym serpolet. (*Thymus serpillum.* L.; a. *Serpillum vulgare majus.* C. B. P.; I. R. H.; b. *Serpillum vulgare minus.* C. B. P.; I. R. H.)

Tilleul d'Europe. (*Tilla Europæa.* L.; a. *Tilia fœmina folio majore.* C. B. P.; I. R. H.; b. *Tilia fœmina folio minore.* C. B. P.; I. R. H.)

Toluifère baumier. (*Toluifera balsamum.* L. *Balsamum tolutanum foliis ceratiæ similibus.* C. B. P.)

C'est, dit-on, cet arbre qui donne le *baume de Tolu* (*balsamum Tolutanum*), qu'on apporte d'Amérique dans des calebasses ou dans des petits pots de grès, et qui est mou ou liquide comme de la poix, d'un brun clair, devenant rougeâtre avec le temps, d'une odeur très-agréable, et d'une saveur amère qui n'a rien de

déplaisant. Ce baume renferme beaucoup d'acide benzoïque, qu'on peut obtenir en le lavant dans l'eau.

Tormentille droite. (*Tormentilla erecta*. L. *Tormentilla sylvestris*. C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

Tomate. Voy. *Morelle tomate.*

Topinambour. Voy. *Soleil tubéreux.*

Tournesol. Voy. *Croton des teinturiers.*

Toute-saine. Voy. *Millepertuis androsème.*

Traînasse. Voy. *Polygone renouée.*

Trèfle des prés. (*Trifolium pratense*. L. *Trifolium pratense purpureum*. C. B. P. *Trifolium pratense, flore monopetalo*. I. R. H.)

Trèfle d'eau. Voy. *Ményanthe à feuilles ternées.*

Trémois. Voy. *Froment d'été.*

Trigonelle fenu-grec. (*Trigonella fenum-grœcum*. L. *Fenum-grœcum sativum*. C. B. B.; I. R. H.)

Trique. Voy. *Sédon blanc.*

Tue-chien. Voy. *Colchique d'automne.*

Turbith blanc. Voy. *Globulaire purgative.*

Turbith végétal. Voy. *Liseron turbith.*

Turneps. Voy. *Chou rave.*

Turquette. Voy. *Herniole glabre.*

Tussilage pas d'ane. (*Tussilago farfara*. L. *Tussilago vulgaris*. C. B. P.; I. R. H. *Bechium sive farfara. Dod.*)

Tussilage pétasite. (*Tussilago petasites*. L. *Petasites major et vulgaris*. C. B. P.; I. R. H.)

Cette espèce forme maintenant un genre à part.

## U.

Ulmaire. Voy. *Spirée ormière.*

## V.

Valentie croisette. (*Valentia cruciata*. L. *Cruciata hirsuta*. C. B. P.; I. R. H.)

VALÉRIANE CELTIQUE. (*Valeriana celtica*. L. *Nardus celtica Dioscoridis*. C. B. P. *Spica celtica*. *Off.*; *Murr.*)

VALÉRIANE GRANDE. (*Valeriana phua*. L. *Valeriana hortensis, phu, folio olusatri Dioscoridis*. C. B. P.; I. R. H.)

La racine.

VALÉRIANE SAUVAGE. (*Valeriana officinalis*. L. *Valeriana sylvestris (et palustris) major*. C. B. P.; I. R. H.)

VANILLE AROMATIQUE. (*Vanilla aromatica*. *Sw. Willd. Epidendron Vanilla*. L. *Vanilla flore viridi et albo, fructu nigricante*. *Plum.*)

Capsules, appelées vulgairement *siliques*, copmrimées, de la grosseur d'une forte plume à écrire, d'un noir brunâtre, d'une saveur aromatique, d'une odeur fort agréable, et contenant une pulpe remplie de semences très-petites : elles sont fournies par plusieurs espèces de vanille. Très-souvent leur surface est parsemée d'aiguilles brillantes d'acide benzoïque.

[C'est à tort que quelques personnes ont pensé que cette plante croissait sans culture sur les rochers les plus escarpés; tous les auteurs et les voyageurs s'accordent à dire qu'on la cultive avec le plus grand soin au Mexique, et que la récolte s'en fait aussi avec beaucoup de précaution. Lorsque les gousses sont très-recouvertes d'efflorescences, il faut craindre qu'on ne les ait recouvertes, à dessein, d'acide benzoïque; ce que l'on a soin de faire quand la vanille un peu ancienne a perdu une partie de son odeur.]

VARAIRE BLANC. (*Veratrum album*. L. *Veratrum flore subviridi*. I. R. H. *Helleborus albus, flore subviridi*. C. B. P.)

La racine.

VARAIRE SÉVADILLE. (*Veratrum sabadilla*. *Retz.*)

Capsule lisse, sèche, mince, trivalve et triloculaire; chaque loge renferme deux graines amères, âcres et brûlantes.

[MM. Pelletier et Caventou ont retiré de cette semence une substance alcaline organique qu'ils ont nommée *vératrine*, et un acide gras, volatil, qu'ils ont appelé *acide cévadique*; de plus, de la cire, de la gomme, une matière colorante jaune, et de l'acide gallique combiné, suivant ces chimistes, à la substance alcaline.]

VARAIRE NOIR. (*Veratrum nigrum*. L. *Veratrum flore atro-rubente*. I. R. H. *Helleborus albus, flore atro-rubente*. C. B. P.)

VAREC CORALINE. (*Fucus helminthochorton*. *Tourr. Conferva helminthochortos, corallina corsica*. *Off.*)

Cette plante est ordinairement mêlée de conferves, de corallines, etc.

Varec vésiculeux. (*Fucus vesiculosus. Fucus maritimus, seu Quercus maritima vesiculas habens.* C. B. P.; I. R. H. *Quercus marina. Lob.*)

On retire une espèce de soude de ses cendres.

Vatérie des Indes. (*Vateria Indica.* L. *Elæocarpus copalliferus. Retz.; Willd.*)

Retz assure que c'est de cette plante, et non du *sumac ailé*, que découle la résine asiatique, vulgairement appelée *gomme copal* (*gummi copal*), qui est sèche, très-dure, légère, transparente, plus ou moins jaune, inodore, soluble dans l'éther et les huiles volatiles, et insoluble dans l'huile de lin. Cette résine sert principalement à la confection des vernis.

Vélar alliaire. (*Erysimum alliaria.* L. *Hesperis allium redolens. Mor.*; I. R. H. *Alliaria.* J. B.; *Off.; Murr.*)

Vélar officinal. (*Erysimum officinale.* L. *Erysimum vulgare.* C. B. P.; I. R. H.)

Vélar de Sainte-Barbe. (*Erysimum barbarea.* L. *Sisymbrium erucæ folio glabro, flore luteo.* I. R. H. *Barbarea.* C. B. P.; *Off.; Murr.*)

Velvotte. Voy. *Linaire velvotte.*

Verge d'or des jardins. (*Solidago virga aurea.* L. *Virga aurea vulgaris latifolia.* C. B. P.; I. R. H.)

Verjus. Voy. *Vigne à vin.*

Vermiculaire brulante. Voy. *Sédon brûlant.*

Véronique beccabunca. (*Veronica beccabunga.* L. *Veronica aquatica major, folio subrotundo.* I. R. H. *Berula seu anagallis aquatica. Tab.; Off.*)

Véronique germandrée. (*Veronica teucrium.* L. *Veronica supina facie teucrii pratensis. Lob.*; I. R. H.)

Cette espèce et la véronique petit-chêne peuvent remplacer la *véronique officinale.*

Véronique mouron. (*Veronica anagallis.* L. *Veronica aquatica major, folio oblongo. Mor.*; I. R. H. *Berula minor. Tab. Anagallis aquatica major, folio oblongo.* C. B. P.)

Véronique officinale. (*Veronica officinalis.* L. *Veronica mas supina et vulgatissima.* C. B. P.; I. R. H.)

L'herbe.

VÉRONIQUE PETIT CHÊNE. (*Veronica chamœdrys*. L. *Veronica minor, foliis imis rotundioribus. Mor.*; I. R. H. *Chamœdrys spuria latifolia*. J. B.)

VERVEINE ODORANTE. (*Verbena triphylla. L'her. Nunc aloysia citriodora ortega.*)
Les feuilles exhalent l'odeur du citron.

VERVEINE OFFICINALE. (*Verbena officinalis*. L. *Verbena communis, flore cœruleo*. C. B. P.; I. R. H.)

VESCE CULTIVÉE. (*Vicia sativa*. L. *Vicia sativa vulgaris, semine nigro*. C. B. P.; I. R. H. *Vicia sativa alba*. C. B. P.; I. R. H.)

VESSE-LOUP. Voy. *Lycoperdon vesse-de-Loup.*

VIGNE BLANCHE. Voy. *Bryone dioïque.*

VIGNE A VIN. (*Vitis vinifera*. C. B. P.; L.; B. *Vitis apyrena* (c'est-à-dire à baies sans pepins) *seu corynthiaca*. J. B.; I. R. H.)

Des fruits de cette plante et de quelques autres espèces du même genre (*raisin*), on obtient un suc appelé *moût* (*mustum*), qui se convertit en *vin* (*vinum*) par une première fermentation, et en vinaigre par une seconde. Le vin, soumis à la distillation, donne d'abord un alcohol faible appelé *eau-de-vie*, qui, distillé à son tour, fournit un alcohol plus pur, connu sous le nom d'*esprit-de-vin*. On fait sécher les raisins mûrs au soleil (*passæ*, *passulæ*) : ceux de Corinthe ou de Damas, particulièrement, se préparent ainsi. Ces mêmes raisins, exprimés avant leur maturité, fournissent un suc acerbe, qui est le *verjus* (*omphacium*).

Le vin contient, en dissolution, du *tartre* (*tartarum*), ou tartrate acidule de potasse, qui se dépose avec le temps au fond des tonneaux, mêlé avec un peu de tartrate de chaux, et une matière à laquelle chaque espèce de vin doit la couleur qui lui est particulière. Il y a trois sortes de tartre : 1°. le *tartre rouge* (*rubrum tartarum*), fourni par les vins rouges : il est en croûtes dures, rougeâtres, reconnaissables à leur acidité et à leur saveur vineuse; 2°. le *tartre blanc* (*tartarum album*), que les vins blancs déposent, et qui ne diffère du précédent que par sa couleur; 3°. le *tartre purifié* (*tartarum purgatum*), ou *crême de tartre* (*cremor tartari*), qu'on obtient en faisant dissoudre et cristalliser le tartre ordinaire; il est sous la forme d'aiguilles assez dures sous la dent, d'une saveur aigrelette, agréable, et soluble dans l'eau, mais lentement et en petite quantité.

VIN. Voy. *Vigne à vin.*

VINAIGRE (*Acetum.*)

On l'obtient du vin tourné à l'aigre par la fermentation; il est blanc ou rouge, suivant l'espèce de vin qui l'a fourni.

[On en retire aussi par la distillation du bois, et celui-ci se nomme vinaigre de bois, ou *acide pyroligneux*. Ce produit, que l'on prépare en grand aujourd'hui, exige beaucoup de manipulations et de purifications pour être amené à l'état de pureté. Encore contient-il presque toujours un peu d'huile pyrogénée, qui lui donne une odeur et une saveur désagréables. On doit, pour l'essayer, l'étendre d'eau, et s'assurer si, en le frottant entre les mains, il n'exhale pas une odeur d'acide sulfureux, ou s'il ne prend pas par l'acide sulfurique concentré, une teinte brune due à la carbonisation du goudron. A degré égal, la saveur est très-âpre et bien plus forte que celle du vinaigre de vin, où il reste toujours une matière muqueuse qui en corrige l'âpreté.

Pour donner au vinaigre de bois un degré plus élevé, on y ajoute quelquefois de l'acétate de soude; au moyen de l'évaporation on reconnaît bientôt cette fraude.]

VINETTIER ORDINAIRE. (*Berberis vulgaris.* L. *Berberis dumetorum.* C. B. P.; I. R. H.)

Les fruits aigrelets et les graines.

VIOLETTE INODORE. (*Viola canina.* L. *Viola martia inodora sylvestris.* C. B. P.; I. R. H.)

VIOLETTE ODORANTE. (*Viola odorata.* L. *Viola martia purpurea, flore simplici odore.* C. B. P.; I. R. H.)

Les fleurs.

VIOLETTE TRICOLORE. (*Viola tricolor.* L.; A. *Viola arvensis.* C. B. P.; I. R. H.; B. *Viola tricolor hortensis repens.* C. B. P.; I. R. H. *Jacea tricolor, sive trinitatis flos.* J. B.)

VIOLIER JAUNE. (*Cheiranthus cheiri.* L. *Leucoïum luteum vulgare.* C. B. P.; I. R. H.)

VIPÉRINE COMMUNE. (*Echium vulgare.* C. B. P.; I. R. H.)

VITEX AGNUS CASTUS (*Vitex agnus castus.* L. *Vitex foliis angustioribus cannabis modo dispositis.* C. B. P.; I. R. H.)

VULVAIRE. Voy. *Ansérine vulvaire.*

## W.

WINTÈRE AROMATIQUE. (*Wintera aromatica.* *Soland.*; *Murr.* *Drimis winteri.* *Forst.*)

Son écorce, appelée *Ecorce de Winter* (*cortex Winteranus*), d'une épaisseur qui varie beaucoup, est roulée, d'un gris rougeâtre, et couverte de taches noirâtres ou rougeâtres; à l'intérieur elle est de la même couleur, ou noirâtre, et à grain serré dans sa cassure. Elle a une saveur âcre et brûlante, et, quand on la pile, elle exhale une odeur analogue à celle de la térébenthine. Sa poudre ressemble à celle du quinquina (1).

## X.

XYLOBALSAME. Voy. *Amyride Opobalsame.*

## Z.

ZÉDOAIRE LONGUE. Voy. *Amome zédoaire.*
ZÉDOAIRE RONDE. Voy. *Kæmpférie ronde.*
ZÉRUMBET. Voy. *Amome zérumbet.*

---

(1) Nous avons donné sa composition comparée à celle de la canelle blanche.

# AUTEURS

## DONT LES NOMS SONT INDIQUÉS EN ABRÉGÉ.

| | |
|---|---|
| Act. Gall. | — Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris. |
| Ald. | — Aldini. |
| All. | — Allioni. |
| Alp. | — Alpin (Prosper). |
| Ait. | — Aiton. |
| Anguill. | — Anguillara. |
| Aubl. | — Aublet. |
| Berg. | — Bergius (*Matière médicale*). |
| Bonpl. | — Bonpland. |
| Brot. | — Brotero. |
| Brown. | — Browne (Patriee). |
| | — Brown (Rob.). |
| Brunsf. | — Brunsfels. |
| Bull. | — Bulliard. |
| C. B. P. | — Bauhin (Gaspard), (*Pinax*). |
| Cand. | — Candolle (de). |
| Cates. | — Catesby. |
| Cav. | — Cavanilles. |
| Césal. | — Césalpin. |
| Chom. | — Chomel (*Plantes usuelles*). |
| Clus. | — Écluse (l'). |
| Cod. Par. | — Codex de Paris. |
| Commel. | — Commelin. |
| Cord. | — Cordus. |
| Dalech. | — Dalechamp. |
| Del. | — Delille. |
| Desf. | — Desfontaines. |
| Dill. | — Dillentius. |
| Diosc. | — Dioscoride. |
| Dod. | — Dodoëns. |
| Dryand. | — Dryander. |
| Eyst. | — Eystetensis (Hortus. Besler). |

Forsk. — Forskal.
Forst. — Forster.
Gært. — Gærtner.
Geoff. — Geoffroy (*Matière médicale*).
Gér. — Gérard.
Gled. — Gleditsch.
H. R P. — Jardin du Roi à Paris.
Herm. — Hermann.
Humb. Bonp. — Humboldt et Bonpland.
I. R. H. — Tournefort (Institutions de Bonatique).
I. R. H. Cor. — Tournefort (Corollaire des Institutions de Botanique).
J. B. — Joh. Bauhin.
Jacq. — Jacquin.
Jonst. — Jonston.
J. Juss. — Jussieu.
Kœmpf. — Kœmpfer.
Kœn. — Kœnig.
Lam. — Lamarck.
L'Hér. — L'Héritier.
L. — Linné.
L. F. — Linné fils.
L. Z. — Linné (Flore de Ceylan).
Lob. — Lobel.
Malab. — Malabar (Jardin du).
Mareg. — Marcgraave.
Matth. — Matthiole.
Mill. — Miller.
Morr. — Morison.
Murr. — Murray.
Off. — Officinal.
Oliv. — Olivier.
Ort. — Ortéga.
Park. — Parkinson.
Pis. — Pison.
Poir. — Poiret.
Pon. — Pona.
Plum. — Plumier.
Pluck. — Plucknet.
Retz. — Retzius.
Rich. — Richard.
Riv. — Rivinus.
R. P. Ruiz. Pav. — Ruiz et Pavon.
Schreb. — Schreber.
Scop. — Scopoli.
Sm. — Smith.

| | |
|---|---|
| Soland. | — Solander. |
| Steph. | — Charles Étienne. |
| Sw. | — Swartz. |
| Tab. | — Tabernæmontanus. |
| Tourr. | — Tourette (la). |
| Thumb. | — Thumberg. |
| Vail. | — Vaillant. |
| Willd. | — Willdenow. |

## SECTION III.

*Matières tirées du règne animal.*

Adipocire. (*Album ceti. Ceti sperma.*)

Matière qui se rapproche des huiles, blanche, solide, presque toujours sous la forme de lames, et offrant parfois une disposition assez régulière pour paraître cristallisée, onctueuse au toucher, d'une odeur particulière, et d'une saveur douce quand elle est fraîche; elle se précipite de l'huile d'un cétacé, connu sous le nom de *cachalot à grosse tête* (*physeter macrocephalus.*) On la trouve, au témoignage d'Anderson, dans plusieurs cavités des os du crâne et des autres parties du corps de cet animal, renfermée dans des aréoles du tissu cellulaire; elle est alors molle et transparente, mais elle se solidifie dès qu'on en fait l'extraction.

D'autres cétacés peuvent aussi fournir une matière semblable, mais en bien moins grande quantité.

On a regardé comme analogue à l'adipocire la substance dans laquelle beaucoup de matières animales se convertissent en pourrissant sous l'eau (1).

Ambre gris. (*Ambra cinerea.*)

Matière concrète, qu'on trouve flottante à la surface des eaux de la mer, et dont on ignore l'origine. Quelques auteurs croient que ce sont les excrémens du *cachalot à grosse tête* (*physeter macrocephalus*). Elle est légère et de couleur grise, avec des taches et des stries noirâtres. Projetée sur un fer chaud, elle répand une odeur fort agréable. Elle se dissout principalement dans l'éther sulfurique, l'alcohol et les huiles.

[Beaucoup de personnes ont donné des hypothèses sur l'origine de l'ambre gris, et plusieurs chimistes ont analysé cette substance; les derniers sont MM. Pelletier et Caventou, qui y ont reconnu un principe cristallisable bien différent du blanc de baleine, et auquel ils ont donné le nom d'*ambreïne;* il peut former un acide *ambreïque*. Ce principe, qui a beaucoup d'ana-

(1) M. Chevreul a fait voir la grande différence qui existe entre le blanc de baleine, auquel il donne le nom de *cétine*, et le gras des cadavres.

logie avec la *cholestérine*, a fait penser à ces savans, que l'ambre qui était une sorte de concrétion calculeuse des intestins du cachalot, et non pas comme Swédiaur l'a soutenu, un excrément endurci.

L'opinion de MM. Pelletier et Caventou paraît aujourd'hui assez probable.]

AXONGE. Voy. *Graisse*.

BEURRE. (*Butyrum.*)

Matière onctueuse, qu'on obtient de la crême du lait de vache par une longue agitation.

On doit choisir le beurre frais, inodore et d'une saveur douce.

BOIS DE CERF. Voy. *Corne de cerf.*

BLANC DE BALEINE. Voy. *Adipocire*.

BLANC D'ŒUF. Voy. *Œuf.*

BOUQUETIN. (*Capra ibex.*)

Mammifère du genre des chèvres, dans la famille des ruminans. Son sang était fort estimé autrefois, et on le vendait en pains, renfermés dans des vessies. On ne s'en sert plus aujourd'hui.

CANTHARIDE (*Cantharis vesicatoria. Geoff. Meloe vesicatorius. Lin. Lytta vesicatoria. Fabr.*)

Insecte coléoptère, oblong, d'un beau vert-doré, avec un brillant métallique, d'une odeur et d'une saveur très âcre. Les cantharides ne sont pas toutes de la même taille : on doit préférer celles qui ont huit ou neuf lignes de long, et qui sont entières et nouvellement récoltées. On les recueille aux mois de juin et de juillet, époque à laquelle elles dévorent les feuilles des frênes, des lilas et des troëmes.

Plusieurs autres insectes jouissent de la propriété vésicante, tels sont le *proscarabé* (*meloe proscarabæus*), le meloë de mai (*meloe maialis*), la *coccinelle*, le *mylabra de la chicorée.*

[M. Robiquet a analysé les cantharides, et les a trouvé composées :

1°. D'un principe vésicant soluble dans l'eau ;

2°. D'une huile verte nullement vésicante;

3°. D'une matière noire soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcohol, non vésicante;

4°. D'une matière jaune soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcohol, non vésicante quand elle a été traitée par l'éther;

5°. D'une substance soluble dans l'éther, cristallisable, très-active : c'est la *cantharidine*;

6°. Des acides urique et phosphorique.]

CASTOREUM. (*Castoreum.*)

On désigne ainsi deux follicules inégaux, de la grosseur d'un œuf de pigeon, placés sous la peau, auprès des parties génitales du *castor* (*castor fiber*), et renfermant une matière résineuse, d'un rouge foncé, d'une saveur âcre et d'une odeur forte et nauséabonde. On doit préférer le castoréum entremêlé des membranules les plus minces. Cette matière nous est apportée de la Sibérie et de l'Amérique septentrionale.

[Le castoréum est presque toujours falsifié aujourd'hui avec des mélanges hétérogènes qu'il est souvent bien difficile de reconnaître. Celui qui offre les membranes et une peau ridée, doit offrir plus de confiance; cependant on sait que maintenant on introduit dans le mélange des membranes qui imitent assez bien celles qui sont naturelles.

MM. Bouillon-Lagrange et Laugier en ont retiré :

1°. Une huile volatile odorante
2°. De l'acide benzoïque;
3°. Une résine;
4°. Une matière adipocireuse;
5°. Une matière colorante rougeâtre;
6°. Du mucus;
7°. Des sels carb. de potasse; —— d'ammoniac; du fer.]

Cire jaune. (*Cera flava.*)

Matière solide, jaunâtre, cassant à froid, ductile quand elle a été échauffée entre les doigts, et d'une odeur assez agréable, qu'on obtient en faisant fondre les gâteaux des ruches d'abeilles, après avoir enlevé le miel.

Exposée à l'air, en petits morceaux, et humectée souvent avec de l'eau, elle perd sa couleur jaune, et devient la *cire blanche* (*cera alba*).

[Elle est souvent mêlée avec du suif; son odeur, lorsqu'on la brûle, sa saveur sous la dent, et sa solubilité à chaud dans l'alcohol ou dans l'éther, qui retiennent la graisse en partie après la précipitation de la cire, sont des moyens pour reconnaître le mélange.

On en a trouvé, il y a quelques années, qui contenait beaucoup de fécule; pour s'en assurer on la faisait bouillir avec de l'huile volatile de térébenthine, qui ne dissolvait que la cire; la fécule précipitée était reconnue au moyen de l'iode.]

Cloporte. (*Oniscus asellus. Millepedes. Asellus.*)

Insecte aptère, vivipare, d'un blanc-grisâtre, convexe en dessus, plane en-dessous, formé de segmens transversaux, muni de sept paires de pattes, et se roulant en boule lorsqu'on le touche. Il habite les endroits humides, obscurs, et abondans en salpêtre.

COCHENILLE. (*Coccus cacti.*)

Insecte hémiptère, petit, d'un pourpre noirâtre, marqué de raies transversales, et parsemé d'une poussière argentine. On le récolte au Mexique sur la *raquette* ou *nopal* (*cactus opuntia*).

La cochenille de bonne qualité doit être pesante et entière.

[M. Boutron a signalé un genre de fraude qu'on lui fait subir pour la rendre argentine ; il consiste à la frotter de blanc de plomb ou mieux de talc. C'est dans cet insecte que MM. Pelletier et Caventou ont découvert le principe colorant qu'ils ont désigné sous le nom de *carmine* ; il est soluble dans l'alcohol bouillant, s'en précipite par le refroidissement, se dissout dans l'eau, est d'un rouge pourpre fusible à 50° c. et décomposable ensuite.

La cochenille leur a fourni aussi une matière grasse particulière, et une autre animalisée, plus des sels, etc., etc (1).

COLIMAÇON. Voy. *Escargot.*

COLLE DE POISSON. Voy. *Ichthyocolle.*

CORAIL. (*Isis nobilis. Corallum rubrum.*)

Habitation d'un zoophyte, divisée en branches à la manière des arbres, couverte extérieurement d'une espèce d'écorce poreuse, et offrant à l'intérieur une dureté égale à celle du marbre.

Le corail est composé de mucus et de carbonate de chaux. Il doit sa couleur rouge à une matière animale.

CORNE DE CERF. (*Cornu cervi.*)

On donne le nom de *cornes de cerf* aux exostoses qui, chaque année, naissent sur le front du *cerf* (*cervus elaphus*), et qui, chaque année aussi, s'en détachent et tombent. Elles renferment beaucoup de gélatine, avec du carbonate et du phosphate de chaux.

ÉCREVISSE. (*Cancer Astacus.*)

Crustacé décapode, macroure (*Cuvier*), ayant la tête et le thorax confondus ensemble, une queue articulée, et, de chaque côté, cinq pattes, dont les antérieures, appelées *serres* (*chelæ*), ont la forme de pinces.

Cet animal habite les rivières et les ruisseaux. On se sert de sa chair et des concrétions improprement nommées *pierres* ou *yeux d'écrevisse* (*concrementa* ou *calculi cancrorum*). Ces concrétions, dures, blanches, orbiculaires, aplaties et concaves d'un côté, convexes de l'autre, adhèrent de toutes parts à l'estomac, et sont composées de carbonate de chaux, uni à une petite

---

(1) *Journal de Pharmacie*, tom IV, pag. 40 et 193.

quantité de phosphate calcaire. On distingue facilement les fausses des vraies, en ce que ces dernières sont formées de couches superposées.

ÉLAN. (*Cervus alce.*)

Espèce de cerf, dont la tête est ombragée d'exostoses ou cornes très-rameuses. Autrefois ses sabots étaient mis au nombre des médicamens. Ils sont encore recherchés aujourd'hui par les nourrices et les bonnes-femmes, qui en font des chapelets (*anodine necklace* des Anglais), pour mettre au cou des enfans.

ÉPONGE. (*Spongia officinalis.*)

Habitation d'un polype, molle, élastique, adhérente aux roches marines, de forme et de grandeur variables, et percée d'un grand nombre de trous, remplis par une matière gélatineuse. Plus ces trous sont petits, et plus on estime l'éponge.

ESCARGOT. (*Helix pomatia.*)

Mollusque testacé, à coquille univalve, contournée en spirale. Cet animal abonde dans les vignes. Il entre du soufre dans sa composition : on doit le choisir frais.

FIEL DE BOEUF. (*Fel bovinum.*)

Liquide jaunâtre, d'une saveur très-amère et nauséabonde, renfermé dans la vésicule biliaire du bœuf. On se sert quelquefois du *fiel de veau* (*fel vitulinum*).

[M. Thénard a fait l'analyse du fiel de bœuf, en voici les résultats :

| | |
|---|---|
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 700 |
| Matière résineuse. . . . . . . . . . . . | 15 |
| Matière jaune. . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Picromel. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 69 |
| Soude. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Phosphate de soude. . . . . . . . . . . | 2 |
| Sulfate *id.* . . . . . . . . . . . . . . . . | 0, 8 |
| Muriate de soude et de potasse. . . . . | 3, 5 |
| Phospate de chaux. . . . . . . . . . . . | 1, 2 |
| Oxide de fer. . . . . . . . . . . . . . . . | 1,85 |
| | 800,0 |

M. Berzelius la regarde composée ainsi :

| | |
|---|---|
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 907,4 |
| Matière de la bile. . . . . . . . . . . . | 80 |
| Mucus. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| Alkali et sels. . . . . . . . . . . . . . . | 9,6 |
| | 1000,0 ]|

Frai de grenouille. Voy. *Grenouille.*

Graine d'écarlate. Voy. *Kermès.*

Graisse. (*Adeps. Pinguedo.*)

On emploie principalement la graisse de porc (*arvina*), appelée aussi moins convenablement *axonge* (*axungia*). Celle de l'abdomen du cochon (*sus scropha*) ou le *saindoux*, est préférée. On la choisit dépouillée de toutes les parois membraneuses des cellules qui la renferment, fraîche, blanche et inodore.

[On sait que MM. Chevreul et Braconnot ont trouvé la graisse, soit de porc, soit de bœuf, de veau, etc., composée de deux principes, l'un solide dit *stéarine*, l'autre liquide, *élaïne*, et que ces deux corps forment, d'après le premier chimiste, deux acides appelés *margarique* ou *stéarique* et *oléique*. Lorsqu'on les met en contact avec les oxides métalliques, ces sels forment les savons solubles et insolubles. MM. Bussy et Lecanu ont prouvé depuis peu que par la distillation seule des corps gras, on obtenait aussi ces deux acides, et ils en ont retiré une très-grande quantité.]

Grenouille. (*Rana esculenta.*)

Reptile batracien, très-commun dans les prés et sur le bord des rivières. Il a la peau nue, lisse, et couverte d'une humeur visqueuse, la tête aplatie, la bouche grande, les yeux saillans, le dos vert et marqué de trois lignes jaunâtres, l'abdomen jaune et parsemé de taches noirâtres.

Les œufs de cet animal sont enveloppés d'une substance muqueuse, connue sous le nom de *frai de grenouille* (*sperma ranæ*, ou *sperniola*).

Huître. (*Ostrea edulis.*)

Mollusque testacé bivalve, très-renommé dans le nombre de ceux qu'on sert sur nos tables. On emploie quelquefois ses coquilles, qui sont composées de mucus et d'une grande quantité de carbonate de chaux.

Ichthyocolle. (*Ichthyocolla.*)

Matière blanche, concrète, d'une texture lamelleuse, ordinairement contournée en matière de lyre, et susceptible de se prendre en gelée, qu'on prépare avec la membrane interne de la vessie natatoire du *grand esturgeon* (*acipenser huso*).

On obtient aussi de l'ichthyocolle en faisant bouillir dans de l'eau diverses parties du corps de plusieurs poissons qui habitent les rivières du nord de l'Europe.

Ivoire. (*Ebur.*)

Matière blanche, dense, et composée de phosphate de chaux,

qui constitue les dents laniaires de l'*éléphant* (*elephas capensis*).

JAUNE D'ŒUF. Voy. *Œuf.*

KERMÈS. (*Coccus ilicis.*)

Insecte hémiptère, dont la femelle s'attache aux feuilles ainsi qu'à l'écorce du *chêne au kermès*, à la surface desquelles elle dépose ses œufs, qu'elle couvre et enveloppe de son corps contracté, ce qui donne naissance à un follicule sphérique, et plein d'un suc rouge, qu'on doit récolter avant que les petits ne soient éclos. Après la dessiccation, le kermès est en grains lisses, rougeâtres, d'une saveur acerbe, et d'une odeur aromatique peu prononcée.

LAIT. (*Lac.*)

Liqueur blanche, opaque, d'une saveur douce, et d'une odeur fugace, qui se secrète dans les mamelles d'animaux, appelés, pour cette raison, *mammifères.* On emploie le lait de vache, celui de chèvre, celui d'ânesse, et quelquefois celui de jument.

[M. Berzelius a analysé le lait d'une pesanteur spécifique égale à 1,033, il l'a trouvé composé :

| | |
|---|---|
| D'eau | 928,75 |
| De caseum | 28,00 |
| De sel de lait | 35,00 |
| D'acide lactique, de lactates de potasse et de fer | 6,00 |
| De phosphate de potasse | 0,25 |
| ———— de chaux | 0,50 |
| Et de muriate de potasse | 1,70 |
| | 1000,00 |

Quand le lait contient de la fécule amylacée, ou mieux de la farine, il s'attache ordinairement au fond des vases, et de plus on peut arriver à le faire bleuir à l'aide de l'iode. ]

LOMBRIC. (*Lumbricus terrestris.*)

Annelide sans branchies, apode, et pourvu de soies, dont le corps, mou et cylindrique, a le plus souvent la grosseur d'une plume d'oie.

MIEL. (*Mel.*)

Matière douce et d'une saveur sucrée, que les *abeilles* (*apis mellifica*) recueillent, et déposent ensuite dans leurs ruches. Lorsqu'il est nouveau, il a une consistance assez ferme; sa couleur est blanche ou jaunâtre; il porte l'odeur et la saveur des plantes sur lesquelles il a été récolté. Le plus estimé est celui qui découle spontanément des rayons lorsqu'on les renverse. Celui qu'on obtient par expression, ou qu'on extrait à l'aide,

soit de l'eau, soit du feu, est d'une qualité inférieure. Le miel qui vient des provinces méridionales de la France est aromatique. Celui du Gâtinais est blanc, quelquefois d'une couleur citrine, et très-doux. Celui qui vient de la Bretagne a moins de prix.

[Lorsque le miel est un peu ancien, il s'y opère une sorte de fermentation qui le rend comme gélatineux et difficile à clarifier; celui de Bretagne surtout offre cet inconvénient très-fréquemment. A l'aide de la clarification au charbon, on parvient quelquefois à remédier à cet inconvénient.

Le miel renferme deux sucres, l'un cristallisable, l'autre à peine cristallisable, se rapprochant du sucre de raisin, un peu de mannite, de la cire, un acide et un principe aromatique.]

Mille-pied. Voy. *Cloporte.*

Moelle de boeuf. (*Medulla bovina.*)

Matière adipeuse et onctueuse, renfermée dans les os cylindriques du bœuf. On doit la prendre aussi fraîche que possible.

Musc. (*Moschus.*)

Cette matière grenue, grasse et onctueuse au toucher, presque semblable à du sang coagulé, d'une odeur très-pénétrante, d'une saveur légèrement âcre, et d'une couleur de sang, se sécrète dans un follicule situé auprès de l'ombilic du *chevrotin musqué* (*moschus moschiferus.*)

Le meilleur musc est celui que renferment des follicules couverts de poils jaunâtres et d'un volume presque égal à celui d'un œuf de poule. Celui qu'on vend séparé de la bourse qui le contient, doit être rejeté par les pharmaciens, car il est presque toujours sophistiqué.

[Il est presque impossible de trouver du musc pur dans le commerce; tantôt il est hors de vessie et mêlé avec du sang desséché; tantôt les poches ont été recousues et altérées aussi. Il est d'ailleurs bien difficile de prononcer sur la falsification, mais on peut toujours la présumer lorsque les poches ont été travaillées, et lorsqu'elles sont très-gonflées. Il en est deux sortes, l'une dite *musc tonquin* : les poils qui recouvrent les poches sont roux. L'autre, *musc kebardin*, vient du Thibet, est moins estimé; ses poches ont une couleur argentée, blanchâtre.

MM. Guibourt et Blondeau ont trouvé le *musc tonquin* pur, composé :

D'eau,
D'ammoniaque,
De stéarine,
D'élaïne,
De cholestérine,

D'huile volatile,
D'un acide combiné à l'ammoniaque,
De gélatine,
D'albumine,
De fibrine,
D'hydrochlorates de potasse, d'ammoniaque et de chaux,
D'un acide combiné aussi à ces bases,
D'un principe carboné soluble dans l'eau,
D'un acide organique combiné à la chaux,
De phosphate calcaire,
De poils et de sable (1). ]

Os. (*Ossa.*)

Parties dures du corps des mammifères et des oiseaux, qui servent de soutien et d'appui aux parties molles, et qui sont principalement formées de phosphate de chaux uni à de la gélatine.

On retire des os de la gélatine, du phosphate de chaux et du phosphore.

Os de seiche. Voy. *Seiche.*

Œuf de poule. (*Ovum gallinaceum.*)

Corps composé d'une enveloppe blanche, dure, fragile et calcaire, au-dessous de laquelle se trouve une membrane très-mince, tenace, et demi-transparente, qui renferme le *blanc d'œuf* (*albumen*), matière visqueuse et diaphane, au centre de laquelle on remarque le *jaune* (*vitellus*), substance jaune, opaque et onctueuse, à laquelle adhère le germe, rudiment du poulet.

Les coquilles, le blanc et le jaune d'œuf sont usités dans les officines.

Pied d'élan. Voy. *Élan.*

Pierres d'écrevisse. Voy. *Écrevisse.*

Présure. (*Coagulum.*)

Matière blanchâtre, de nature caséeuse, contenue dans l'estomac du veau, et produite par la coagulation du lait. Elle répand une forte odeur de fromage aigri.

Sangsue. (*Hirudo medicinalis.*)

Annelide sans branchies, ni soies, dont le corps, oblong, est formé d'anneaux transversaux, et susceptible de s'allonger en marchant. La tête est allongée, aiguë, privée d'yeux, et cherche

---

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. VI, pag. 105.

toujours un endroit pour se fixer; l'abdomen plane, tacheté de noir et de jaune, le dos convexe, noirâtre, et marqué de quatre lignes longitudinales jaunes, enfin la bouche garnie de trois dents, qui, lorsqu'elles entament la peau, y font une plaie triangulaire.

D'une expérience faite avec vingt sangsues, à jeun, bien portantes, à-peu-près égales entre elles. et qu'on a eu le soin de peser toutes avant et après la saignée, il résulte que chaque sangsue pompe 60 grains (environ 3 grammes) de sang, sans compter celui qui coule après sa chute.

[Aujourd'hui, où l'usage des sangsues est si fréquent, on a cherché à substituer à la sangsue *grise* et *verte* (*hirudo sanguisuga officinalis, hirudo provincialis*), plusieurs variétés de sangsues, dont quelques-unes n'ont aucun effet sur la peau. Voici les deux principales : la sangsue noire ou sangsue de cheval, et la sangsue bâtarde. La *sangsue de cheval* (*hirudo hæmopis sanguisorba*) est d'une couleur noire : les anneaux sont larges; elle est flasque, ses dents sont arrondies et ne peuvent former de piqûre à la peau. Son canal intestinal est droit et non cloisonné comme dans les bonnes sangsues. La *sangsue bâtarde* (*hirudo carnivora*) est plus lisse, anneaux peu apparens, dents arrondies, canal intestinal droit : mise dans l'alcohol, son ventre devient jaune.

MM. Huzard fils et Pelletier ont fait connaître, à ce sujet, des détails fort curieux sur la manière de reconnaître les sangsues qui peuvent être employées pour l'usage médical (1).

Sèche. (*Sepia officinalis.*)

Mollusque céphalopode, dont la peau renferme une espèce de plastron osseux et solide, qu'on appelle improprement *os de sèche* (*os sepiæ*), et qui est formé en grande partie de carbonate de chaux. Il est composé de lames superposées, qui adhèrent entre elles par une multitude de petits tubes.

On s'en sert principalement dans les préparations dentifrices.

Sperme de baleine. Voy. *Adipocire*.

Sperme de grenouille. Voy. *Grenouille*.

Suif. (*Sebum. Sevum.*)

Espèce de graisse blanche et très-ferme, qu'on tire des ruminans, et sur-tout du mouton (*ovis aries*).

Il faut prendre le suif nouvellement préparé, blanc et cassant.

---

(1) Voyez *Journal de Pharmacie*, tom. XI, pag. 105 et suivantes; et, pour plus de détail sur la sangsue, voyez l'*Histoire naturelle et médicale des sangsues*, contenant la description anatomique des organes de la sangsue officinale, avec des considérations physiologiques sur ces organes, des notions très-étendues sur la conservation domestique de ce ver, sa reproduction, ses maladies, son application, etc.; par J. L. Derheims. Paris, 1825, in-8o., fig. A Paris, chez Baillière, libraire.

TORTUE BOURBEUSE. (*Testudo lutaria.*)

Reptile chélonien, à corps court, et renfermé dans deux têtes, dont on appelle le supérieur *carapace*, et l'inférieur *plastron*.

La chair de tortue est mise au nombre des alimens médicamenteux.

VER A SOIE. (*Bombyx mori.*)

Insecte lépidoptère, dont la chenille file un cocon ovale, jaune ou blanc. Les cocons jaunes passent pour être les meilleurs.

Le sel volatile obtenu de la soie par la distillation, ou le sous-*carbonate d'ammoniaque imprégné d'huile animale* (*sub-carbonas ammoniæ pyrogenæus oleosus animalis*), entrent dans la composition des gouttes céphaliques d'Angleterre.

VER DE TERRE. Voy. *Lombric.*

VIPÈRE. (*Coluber berus.*)

Reptile ophien, long de douze ou quinze pouces, et couvert d'une peau écailleuse. La vipère a le dos d'un noir-bleuâtre ou ardoisé, l'abdomen blanchâtre, la tête aplatie et triangulaire; sa mâchoire supérieure est armée de deux crochets mobiles, aigus, offrant une gouttière à leur pointe, creux dans toute leur longueur, et garnis à leur base d'une vésicule pleine d'une liqueur vénéneuse. Ces crochets se redressent quand l'animal mord, et comprime ainsi la vésicule, dont ils obligent le venin de passer dans la plaie.

YEUX D'ÉCREVISSE. Voy. *Écrevisse.*

*Nota.* On a omis, à l'article des *Matières tirées du règne minéral*, de parler de l'*iode*, produit préparé aussi en grand dans les arts.

L'*iode* est une substance d'un gris d'acier ou de plombagine, crystallisée en petites lames. Sa pesanteur spécifique est de 4,94. Ce corps est très-volatil, et produit une vapeur violette des plus belles. Seul ou dissous dans l'alcohol, il forme, avec la fécule amylacée, une teinte bleue très-sensible.

On le falsifie quelquefois, soit avec le charbon, l'oxide de magnésie et la plombagine; ces diverses fraudes sont faciles à reconnaître par l'alcohol à 33°, qui ne dissout que l'*iode* et laisse les autres substances intactes.

## SECTION IV.

### *De la Manière d'établir les proportions des médicamens dans les formules.*

#### ARTICLE PREMIER.

##### Des Poids et des Mesures.

Pour empêcher que les proportions respectives des médicamens ne variassent, dans les formules, suivant les temps et les lieux, nous avons cru devoir les indiquer en calcul décimal par des nombres ronds, commodes à diviser en fractions très-petites, applicables également à tous les poids, nationaux ou étrangers, anciens ou nouveaux, et faciles à convertir, au besoin, en mesures ordinaires. Avec ce soin, en effet, on peut être sûr que chaque composition jouira partout des mêmes propriétés, puisque les proportions des parties constituantes y seront partout aussi les mêmes, et l'on n'aura point à craindre d'erreur.

Cependant, afin de nous éloigner le moins possible, dans les formules magistrales, des mesures adoptées jusqu'à ce jour par les praticiens, nous avons fait en sorte que nos nombres ronds se rapprochassent à-la-fois des anciens poids et des nouveaux, et qu'on pût, sans beaucoup de peine, les convertir en grammes ou en gros : ce qui, à raison de la différence entre le système décimal et l'ancien, ne nous a été possible qu'au moyen de fractions, dont les dernières ont dû être négligées.

Ainsi nous avons indiqué par 4,0 quatre grammes, qui se rapprochent beaucoup d'un gros ordinaire. Il en est résulté nécessairement que chaque once, composée de huit gros, a dû être représentée par 32,0, une demi-once par 16,0; deux onces par 64,0; trois par 6,0, et quatre par 128,0. Le rapport naturel entre la plupart de ces divisions se trouve ainsi très-bien conservé.

Mais, parvenus à la demi-livre, à la livre et à la livre et demie, comme ces mesures sont le plus souvent appliquées à des liqueurs dissolvantes, dont la quantité n'a pas besoin d'être déterminée d'une manière aussi précise, nous n'avons point hésité, pour faciliter le calcul, à mettre 250, 500, 750 et 1,000, en place de 256, 512, 768 et 1,028.

Quant aux très-petits poids, nous les avons aussi exprimés par des fractions décimales, de manière que la dixième partie

de 1, ou 0,1, qui équivaut presque à deux grains, répond en même temps à un décigramme; 0,05 expriment cinq centigrammes, qui approchent beaucoup d'un grain; 0,025, qui égalent vingt-cinq milligrammes, correspondent à environ un demi-grain. Comme ces poids se rapportent presque tous à des médicamens doués de propriétés très-énergiques, il valait beaucoup mieux rester en-deçà de la mesure ordinaire qu'aller au-delà.

Quoique cette méthode nous semble avoir pourvu à la sureté, tout en respectant la coutume, cependant, pressés par beaucoup de personnes, nous avons ajouté aux nombres ronds qui sont indiqués partout, les mesures anciennes, dans les formules composées des médicamens internes, principalement dans celles des préparations magistrales, et même dans celles de quelques médicamens externes à l'égard desquels il serait dangereux de commettre des erreurs. Cette méthode commence à être suivie à la section cinquième, à l'article des solutions aqueuses, qui sont pour la plupart magistrales.

Le tableau suivant montrera les rapports qui existent entre les nombres ronds dont nous avons fait usage, les anciens poids français, et ceux du système métrique.

| Nombres ronds. | Anciens poids français. | | Évaluation rigoureuse en poids métriques. |
|---|---|---|---|
| 0,025 | Grains. | 1/2 | Gramm. 0,0265 |
| 0,05 | 1 | | 0,0531 |
| 0,1 | 2 | | 0,1062 |
| 0,5 | 10 | | 0,531 |
| 1,0 | 20 | | 1,062 |
| 2,0 | gros. | 1/2 (36 grains). | 1,91 |
| 4,0 | 1 | | 3,82 |
| 8,0 | 2 | | 7,6485 |
| 16,0 | onces. | 1/2 (quatre gros). | 15,2970 |
| 32,0 | 1 | | 30,594 |
| 48,0 | 1 | 1/2 | 45,89 |
| 64,0 | 2 | | 61,188 |
| 96,0 | 3 | | 91,782 |
| 128,0 | 4 | | 122,376 |
| 250,0 | livres. | 1/2 | 244,75 |
| 500,0 | 1 | | 489,51 |
| 750,0 | 1 | 1/2 | 734,26 |
| 1,000,0 | 2 | | 979,02 |

Si l'on voulait, au contraire, convertir les grammes en grains, gros, onces et livres, on aurait une autre série, à laquelle les nombres ronds pourraient être appliqués également, et dont il ne nous a pas paru inutile d'exposer ici les rapports proportionnels.

| Poids nouveaux, exprimés en nombres approximatifs. | grammes. | Les mêmes réduits en poids anciens de France. livres. | onces. | gros. | grains. |
|---|---|---|---|---|---|
| Kilogramme. | 1000 ,0 | 2 | 0 | 5 | 35 ,15 |
| | 750 ,0 | 1 | 8 | 4 | 8 |
| | 500 ,0 | 1 | 0 | 2 | 53 ,57 |
| | 250 ,0 | | 8 | 1 | 27 |
| | 200 ,0 | | 6 | 4 | 22 |
| | 125 ,0 | | 4 | 0 | 49 ,5 |
| Hectogramme. | 100 ,0 | | 3 | 2 | 11 |
| | 50 ,0 | | 1 | 5 | 5 |
| Décagramme. | 10 ,0 | | | 2 | 44 |
| | 5 ,0 | | | 1 | 22 |
| Gramme. | 1 ,0 | | | | 19 |
| | 0 ,5 | | | | 9 ,5 |
| Décigramme. | 0 ,1 | | | | 1 ,9 |
| | 0 ,05 | | | | 8 ,95 |
| | 0 ,025 | | | | 0 ,475 |

Il faut remarquer cependant que MM. Montalivet et Vaublanc, ministres de l'intérieur, ont arrêté, en 1812 et 1816, que,

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Livre | 1 | renfermerait | 500 | grammes. |
| | 1/2 | (demi-livre) | 250 | |
| Onces | 4 | (quarteron) | 125 | |
| | 2 | (demi-quarteron) | 62 ,5 | |
| | 1 | | 31 ,2 | |
| Gros | 4 | (demi-once) | 13 ,6 | |
| | 2 | | 7 ,8 | |
| | 1 | | 3 ,9, etc. | |

Cette évaluation présente encore de grandes difficultés lorsqu'on doit l'appliquer aux fractions des poids dont on se sert le plus ordinairement en médecine.

## ARTICLE II.

### Des Densités et de l'Aréomètre.

Le rapport du poids au volume, qui sert à calculer la densité, dont l'importance est si grande en pharmacie, s'établit au moyen de l'aréomètre, instrument propre à indiquer si un liquide est plus pesant ou plus léger que l'eau.

Afin d'avoir une échelle à laquelle on pût rapporter les différentes densités, on a pris pour point de départ celle de l'eau distillée, la colonne de mercure s'élevant à 76 degrés ou centimètres dans le baromètre, et la température à 14 degrés (17, 5 centig.). Il faut toutefois excepter les liqueurs éthérées, qui sont très-volatiles, et dont on éprouve généralement la densité à une température inférieure à zéro.

C'est d'après cette loi qu'a été construit l'aréomètre de Baumé, celui dont on fait le plus d'usage en France. Cependant, quoique ayant calculé, d'après l'eau, l'échelle descendante et l'échelle ascendante par l'immersion de l'instrument, c'est-à-dire, celle qui annonce les densités les plus considérables par

son émersion, et celle qui indique les moindres, l'auteur n'a pas voulu que la série des nombres de toutes deux commençât à une marque commune; car tandis que le premier degré de l'échelle descendante est marqué o, l'ascendante commence à 10 degrés. Il serait difficile de deviner les motifs qui le déterminèrent à établir cette différence. Les pharmaciens hollandais ne l'ont point adoptée, et leur aréomètre commence à o dans les deux échelles, ce qui paraît plus rationnel.

La profondeur à laquelle l'aréomètre plonge dans les liquides, est un indice certain de la différence de leur densité respective, mais elle ne fait pas connaître cette dernière elle-même, et il faut la chercher par le calcul ou par des expériences spéciales. Pour obvier à cet inconvénient, les Hollandais ont inscrit sur leur aréomètre une échelle des densités en regard de celle des degrés : nous avons suivi leur exemple, en n'admettant toutefois que les nombres qui répondent à des expériences utiles à notre objet, ou qui, placés à des distances égales, peuvent indiquer assez clairement le rapport des densités croissantes ou décroissantes dans l'une et l'autre échelles. Ces derniers sont marqués d'un astérisque.

*Degrés des aréomètres, densités, substances et expériences.*

Échelle ascendante, ou des liquides légers.

| Échelle de Baumé. | Échelle des Hollandais. | Densités. | |
|---|---|---|---|
| Au-delà de la portée des deux échelles. | | 700 | Acide hydrocyanique pur, *Gay-Lussac.* |
| 66 | 56 | 715 | Éther sulfurique très-pur. |
| * 60 | 50 | 742 | Le même concentré. |
| * 50 | 40 | 782 | |
| 48 | 38 | 792 | Ether sulfurique alcoholisé, composé de parties égales d'alcohol et d'éther. |
| 42 | 32 | 819 | Alcohol très-pur pour les usages pharmaceutiques. |
| * 40 | 30 | 827 | |
| 36 | 26 | 847 | Alcohol pur. Napthe. |
| 33 | 23 | 863 | Alcohol de commerce (3/6). |
| 32 | 22 | 868 | Huile essentielle de térébenthine. |
| * 30 | 20 | 878 | |
| 26 | 16 | 900 | Acide hydrocyanique de Scheele, et acide hydrocyanique pur, mêlé de parties égales d'eau (*Robiquet*). |
| 25 | 15 | 906 | Ether acétique. |
| 23 | 13 | 915 | |
| | | | Ether nitrique. |
| Id. | id. | id. | —— muriatique. |
| 22 | 12 | 923 | Ammoniaque liquide. |
| | | | Huile d'olive. |
| Id. | id. | id. | |
| * 20 | 10 | 935 | Eau-de-vie. |
| 18 | 8 | 948 | |
| 13 | 3 | 980 | Vins de Bourgogne. |
| 12 | 2 | 986 | |
| 11 | 1 | 993 | Vins de Bordeaux. |
| * 10 | 0 | 1000 | Eau distillée ordinaire. |
| Échelle descendante. | 1 | 1007 | Vinaigre distillé, etc. |

Échelle descendante, ou des liqueurs pesantes.

| Degrés. | Densités. | |
|---|---|---|
| * 0 | 1000 | Eau distillée ordinaire. |
| 1 | 1007 | Vinaigre distillé. |
| | 1009 | |
| 2 | 1014 | Vinaigre ordinaire. |
| 4 | | |
| 5 | 1032 | Lait de vache. |
| 5 | 1036 | Acétate d'ammoniaque. |
| * 10 | 1075 | Acide acétique concentré. |
| 12 | 1091 | |
| * 20 | 1161 | |
| 21 | 1180 | Acide hydrochlorique liquide. |
| 25 | 1210 | |
| * 30 | 1261 | Sirop bouillant. |
| | | Sirop refroidi. |
| 35 | 1231 | Acide nitrique ordinaire. |
| * 40 | 1384 | Acide nitrique concentré. |
| 41 | 1398 | |
| 45 | 1454 | |
| id. | id. | Acide phosphorique pour les usages médicinaux. |
| * 50 | 1532 | |
| * 60 | 1714 | Acide sulfurique très-concentré. |
| 66 | 1847 | Acide phosphorique très-concentré. |
| 70 | 1946 | |

## ARTICLE III.

### Du Degré de chaleur et du Thermomètre.

Les chimistes et les pharmaciens français se servent dans leurs opérations, de thermomètres, dont l'échelle comprend 80 ou 100 degrés entre la glace fondante et l'ébullition de l'eau. Le premier porte le nom de thermomètre de Réaumur, et l'autre s'appelle thermomètre centigrade, et diffère effectivement peu de celui de Celsius.

Partout dans cet ouvrage nous avons indiqué les degrés correspondans des deux échelles.

Il nous a paru néanmoins utile de donner un tableau des degrés des deux thermomètres, auxquels répond la température sous l'influence de laquelle s'effectuent les diverses opérations pharmaceutiques, dans le cas surtout où l'on n'a pas coutume d'indiquer le degré de chaleur lui-même, et où l'on se borne, pour le faire connaître, à désigner l'opération à l'accomplissement de laquelle il convient spécialement et nécessairement. Nous avons joint aussi à ce tableau l'échelle du thermomètre de Fahrenheit.

| Échelle de Réaumur. | Échelle centigrade. | Échelle de Fahrenheit. | |
|---|---|---|---|
| 84 | 105 | 221 | Sirop bouillant. |
| 83 | 103 ,75 | 218 3/4 | Eau bouillante, contenant 2/10 de muriate de soude. |
| 82 | 102 ,50 | 216 1/2 | Eau bouillante, contenant 4/10 de muriate de chaux. |
| 80 | 100 ,00 | 212 | Eau bouillante ordinaire et pure. |
| *id.* | *id.* | *id.* | Chaleur de l'eau pure au bain-marie bouillant, préparé avec de l'eau contenant 2/10 de muriate de soude, et marquant, en conséquence, 83 degrés. |
| 78 | 97 ,50 | 207 1/2 | Chaleur de l'eau pure au bain-marie bouillant, préparé avec l'eau pure. La chaleur de l'huile d'olive et de l'huile de ricin a été la même dans ce bain. |
| 65 | 81 ,25 | 178 1/4 | Alcohol (12 = 22 degrés) bouillant au bain-marie. |
| *id.* | *id.* | *id.* | Eau qui ne bout pas encore, mais qui fait déjà entendre un frémissement. |
| 63 | 78 ,75 | 173 3/4 | Alcohol (20 = 30 degrés) bouillant au bain-marie. |
| 62 1/2 | 78 ,125 | 172 5/8 | Alcohol (26 = 36 degrés) bouillant au bain-marie. |
| 62 | 77 ,50 | 171 1/2 | Alcohol (30 = 40 degrés) bouillant au bain-marie. |
| 60 | 75 ,00 | 167 | Éther très-pur distillé au bain-marie. |
| 35 | 43 ,75 | 110 3/4 | Chaleur à laquelle on a coutume de boire le thé et les boisssons très-chaudes. Mais, ordinairement, on ne se plonge pas les pieds dans de l'eau à 38 degrés |

| Échelle de Réaumur. | Échelle centigrade. | Échelle de Fahrenheit. | |
|---|---|---|---|
| | | | sans éprouver de la douleur, et sans être obligé de se tenir en repos. |
| . . . . . . . . . . . . . . . | | | La température du bain de sable est tellement inconstante qu'on ne peut la déterminer qu'au moment même de l'opération. |
| 40<br>20 | 50 ,00<br>25 ,00 | 122<br>77 | Entre ces limites se trouvent les différens degrés de chaleur employés ordinairement pour faire sécher les fruits, les herbes, les fleurs et autres médicamens. |
| 30<br>28 | 37 ,50<br>35 ,00 | 99 1/2<br>95 | Ces degrés conviennent sur-tout pour les digestions. |
| 20<br>15 | 25 ,00<br>18 ,75 | 77<br>65 3/4 | Cette température de l'atmosphère est la plus favorable au développement des fermentations. |
| 14 | 17 ,50 | 63 1/2 | Température de l'air pour explorer la densité des liqueurs avec l'aréomètre. |
| 0 | 0 ,00 | 32 | Degré de la glace fondante. C'est celui des liquides qu'on emploie pour refroidir les récipiens dans diverses distillations. C'est aussi celui qu'on emploie pour connaître, au moyen de l'aréomètre, la densité des liqueurs. |

## ARTICLE IV.

### De l'estimation du poids pour les substances qu'on a coutume de mesurer par gouttes, cuillerées, poignées, pincées, etc.

Il est une foule de substances, d'un usage journalier, à la pesanteur desquelles on fait peu d'attention, et qu'on a coutume de mesurer, soit d'après le nombre, soit d'après la capacité de divers vaisseaux, soit enfin de plusieurs autres manières. Mais en agissant ainsi, on ne sait jamais bien quelle proportion existe entre elles et les autres substances, ce qui ne laisse pas que d'entraîner des dangers, sur-tout lorsqu'il s'agit de médicamens énergiques et de densité variable, dont les mêmes mesures ne fournissent, par conséquent, pas toujours des quantités égales en poids. Nous en donnons ici l'évaluation établie par des expériences assez exactes pour qu'on puisse facilement, et en toute sureté, l'appliquer aux autres substances de nature semblable.

Nous avons employé le procédé suivant pour évaluer les liquides qu'on prescrit par gouttes, et sur-tout ceux qui sont assez volatils, comme l'alcohol, l'éther, etc., pour que l'évaporation puisse entraîner des erreurs. Ayant rempli de ces liquides un petit flacon à col étroit, renversé en dehors et d'une étroite embouchure, et après avoir bien pesé le flacon et la liqueur, nous avons compté un certain nombre de gouttes coulant avec lenteur par l'orifice incliné, et nous avons ensuite pesé le résidu, puis

divisé le déficit en autant de parties qu'il y avait de gouttes, afin de connaître le poids de chacune d'elles. C'est ainsi que nous sommes parvenus à dresser la table suivante, indiquant la pesanteur de vingt gouttes de chaque substance.

Quant au poids des gouttes, comme il dépend de leur volume, on doit moins le déduire de la densité du liquide lui-même, que de sa viscosité et de la cohésion de ses molécules.

| Vingt gouttes | Poids anc. | Poids nouv. |
|---|---|---|
| d'Ether sulfurique (56 = 66 degrés) pèsent. . . . | 7 | 0 ,35 |
| d'Ether sulfurique alcoholisé, ou liqueur minérale | | |
| anodine d'Hoffmann. . . . . . . . . . . . . . . . . | 9 | 0 ,45 |
| d'Alcohol très-pur (26 = 36 degrés). . . . . . . . | | |
| d'Alcohol de mélisse composé. . . . . . . . . . . . | | |
| d'Alcohol saturé de Potasse. . . . . . . . . . . . . | | |
| d'Huile animale de Dippel. . . . . . . . . . . . . . | | |
| de Teinture alcoholique de Benjoin. . . . . . . . . | 10 | 0 ,50 |
| de Teinture alcoholique de Castoreum. . . . . . . | | |
| d'Huile d'Olive. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | |
| d'Huile d'Amandes . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 11 | 0 ,55 |
| d'Acide acétique très-concentré (10 degrés.). . . . | 12 | 0 ,60 |
| d'Acide acétique ordinaire, ou vinaigre distillé. . . | | |
| d'Huile essentielle de Menthe. . . . . . . . . . . . | 13 | 0 ,65 |
| d'Huile volatile de Pétrole, ou Naphthe. . . . . . | | |
| d'Acide sulfurique alcoholisé, ou Eau de Rabel. . | 14 | 0 ,70 |
| d'Eau distillée simple. . . . . . . . . . . . . . . . | | |
| de Laudanum liquide de Sydenham. . . . . . . . | 15 | 0 ,75 |
| d'Huile essentielle de Gérofle. . . . . . . . . . . . | 16 | 0 ,80 |
| de Soude caustique liquide (36 degrés). . . . . . . | | |
| de Solution aqueuse saturée de Sulfate de Magnésie. | 18 | 0 ,90 |
| de Laudanum de l'*abbé Rousseau* . . . . . . . . . . | 22 | 1 ,10 |
| d'Acide hydrocyanique (900 degrés). . . . . . . . . | 23 | 1 ,15 |
| d'Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . | | |
| de Gomme Arabique dissoute dans l'eau. . . . . . | 24 | 1 ,20 |
| Sirop de Sucre (35 degrés). . . . . . . . . . . . . . | 30 | 1 ,50 |

Quant aux vaisseaux avec lesquels nous mesurons souvent les médicamens liquides, le *verre*, que chacun peut boire d'un seul trait, contient huit *cuillers à bouche*, dont une *cuiller à café* ne fait guère plus du quart.

Un *verre* contient d'eau commune plus de cinq onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 160 grammes.

Une cuiller *à bouche*, plus de cinq gros, ou. . 20

Une *cuiller à café*, environ 5/4 de gros, ou. . 5

Il n'importe pas moins de savoir précisément quel est le poids d'une poignée et d'une pincée, c'est-à-dire, de ce qu'on peut embrasser avec la main toute entière, ou avec trois doigts seulement. Mais on trouve ici beaucoup de variétés qui tiennent à la diversité des substances, et que nous allons faire connaître dans la table suivante.

Cependant, comme beaucoup d'entre elles dont la surface est très-lisse, échappent facilement à la main qui les saisit, tan-

dis que d'autres, chargées d'aspérités, tiennent fortement ensemble, et, que certaines enfin, tomenteuses et velues, suivent la main, quoiqu'elles ne se trouvent pas embrassées par elle, on conçoit que, par cette méthode, le volume et le poids de chacune doivent varier beaucoup, bien qu'il soit compris dans une mesure de même nom. C'est pourquoi, au milieu de conditions si variées, nous avons choisi nos exemples de manière à ce qu'on en puisse facilement, et sans erreur, faire l'application aux autres substances, en ayant égard à leur nature.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Une *poignée* de semences d'Orge *pèse* | 101,40 | *ou* | 3 | onces | 2 | gros 1/2. |
| de Lin | 47,60 | | 1 | | 4 | |
| de farine de graine de Lin | 105,00 | | 3 | | 3 | |
| de feuilles sèches de Mauve | 43,90 | | 1 | | 3 | |
| de Chicorée | 30,60 | | 1 | | | |
| de fleurs de Tilleul. . . . | 40,10 | | 1 | | 2 | 1/2. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Une *pincée* de fleurs de Camomille romaine *pèse* . . . . . . . . . . | 7,80 | *ou* | 2 | gros. | |
| d'Arnica. . . . . . . . | 6,20 | | 1 | 2 | scrupul. |
| de Pas-d'Ane . . . . . | *id.* | | *id.* | | *id.* |
| de Guimauve . . . . . | 5,00 | | 1 | 1 | |
| de Mauve. . . . . . . | 3,20 | | | 60 | grains. |
| de semences de Fenouil | 7,00 | | 1 | 60 | |
| d'Anis. . . . . . . . . | 4.40 | | 1 | 1/2 | scrupul. |

Il n'est pas inutile non plus de dire un mot des substances dont on indique le nombre dans les prescriptions.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Un œuf de poule nouvellement pondu, *pèse* | 2 | onces | 2 | gros | 0 | grains | = 68 | grammes. , 8 |
| Dépouillé de sa coquille. | 2 | | | | | | = 61 | , 2 |
| Le blanc *pèse* . . . . . . | 1 | | 2 | | 57 | | = 41 | , 3 |
| Et le jaune . . . . . . . | | | 5 | | 15 | | = 19 | , 9 |

Deux onces d'amandes, mondées de leur pellicule, contiennent, amandes n°. 53,

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Dont chacune pèse environ. . . . . . . | 23 | grains. | = 1 | gramme. 15 |
| Et après qu'on en a ôté la pellicule, environ. . . . . . . . . . . | 20 | | = 1 | |

Enfin, il convient encore d'indiquer, comme l'a fait Baumé, la quantité de sirop qu'absorbent les différens médicamens qui entrent dans la composition des électuaires, des opiats et de bols magistraux, et dont on a la coutume d'énoncer la proportion par ces mots : *quantité suffisante*.

| | | |
|---|---|---|
| Poudre de substances végétales et autres sèches, une partie, ci | 1 absorbe de sirop | 3 parties. |
| de Gommes-Résines. . . . . | 1 . . . . . . . . . . . . | 1 |
| de Résines . . . . . . . . . . | 1 . . . . . . . . . . . . | 3/4 |
| de la plupart des substances minérales peu avides d'eau, comme l'Émétique, le Calomélas, etc . . . . . . . . | 1 . . . . . . . . . . . . | 1/2 |
| de sels. . . . . . . . . . . . . . | 1 . . . . . . . . . . . . | 1/2 |
| d'Alcalis et de sels déliquescens . . . . . . . . . . . . . | 1 . . . . . . . . . . . . | 1/10 |
| Extraits et électuaires officinaux. . . | . . . . . . . . . . . . . | 0 |

Mais, fort souvent, les substances qui ont été mêlées ensemble réagissent de telle sorte les unes sur les autres, avec le temps, que le premier sirop disparaît, et qu'il faut en ajouter de nouveau. Ainsi le tartrate acidule de potasse et la limaille de fer, associés, et formant une confection, n'exigent d'abord qu'une partie de sirop pour deux du mélange; mais le lendemain on est obligé d'en ajouter une seconde, et au bout de deux jours une troisième, pour que l'électuaire conserve la mollesse requise.

Nous avons cru devoir entrer dans toutes ces explications avant d'exposer les formules du code, et de faire connaître les proportions que chacune renferme des médicamens qui la composent.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

# PHARMACOPÉE
## FRANÇAISE,
OU
## CODE DES MÉDICAMENS.

## DEUXIÈME PARTIE.
### FORMULES.

### SECTION PREMIÈRE.

*De la Préparation des Médicamens simples, et des Précautions qu'ils exigent de la part du Pharmacien. — Choix, dessiccation, renouvellement, nettoiement et purification, disposition et apprêt, pulvérisation.*

Les médicamens simples ne jouissent de toutes leurs propriétés, et ne conviennent aux usages de la médecine, que quand ils sont purs et de bonne qualité. Le pharmacien sera sûr de les bien choisir, en faisant usage des caractères que nous avons assignés, autant que possible, à chacun d'eux, dans la matière médicale, et avec lesquels l'usage et l'expérience le familiariseront chaque jour de plus en plus. Quant à ceux dont les vertus dépendent du temps où on les recueille, de la manière dont on les fait sécher, de celle dont on les conserve, et d'autres précautions analogues, nous allons exposer sommairement comment doit s'y prendre le pharmacien pour remplir toutes les conditions désirables.

#### ARTICLE PREMIER.

##### De l'Election et de la Récolte.

Le temps propre à la récolte des plantes ou des parties des plantes qui servent à préparer les médicamens, varie beaucoup suivant les espèces. Il suffira de faire connaître

ici les précautions générales à observer ; car pour celles qui ont trait à chaque substance en particulier, nous nous en rapportons au savoir et au zèle du pharmacien, qui trouvera d'ailleurs tous les détails nécessaires à cet égard dans les traités de pharmacologie.

1°. Les *racines* se récoltent ordinairement au printemps et en automne ; mais quelques-unes font exception à cause de la marche et des périodes de leur végétation. Ainsi, on récolte les racines annuelles et bisannuelles dans l'automne, et celles qui durent plus de deux années au printemps. Mais, en quelque saison qu'on les recueille, il faut les choisir entières, flexibles, et pleines de sucs ; elles doivent aussi ne pas avoir acquis encore cette rigidité ligneuse que la plupart prennent quand elles sont trop vieilles ou trop avancées.

Il y en a quelques-unes, cependant, qu'il ne faut arracher de terre qu'à l'époque où la partie ligneuse est déjà solide : telles sont celles dont on n'emploie que l'écorce en médecine, comme les racines de quintefeuille, de cynoglosse, de bardane, etc. Celles-là, en effet, ne se récoltent que quand l'écorce est devenue assez ferme et assez épaisse pour qu'on puisse la détacher aisément de la portion ligneuse.

2°. Les *tiges* et les *feuilles* doivent être, dans la plupart des cas, cueillies avant l'épanouissement des fleurs, mais après l'évolution complète des feuilles, par un temps sec, peu d'instans avant le lever du soleil, et quand la rosée est dissipée. Les *bourgeons* et les jeunes pousses se récoltent au printemps, avant le développement des feuilles (1).

3°. Il n'est pas aussi facile de déterminer l'époque à laquelle les *écorces* doivent être détachées. On peut cependant donner comme règle générale qu'il ne faut ni les prendre sur des arbres ou des rameaux trop avancés en âge, ni les choisir trop épaisses, frappées de mort à la surface, ou altérées par quelque maladie. On écorce les arbrisseaux en automne, et les arbres vers la fin de l'hiver ou au commencement du printemps.

(1) Il est certaines feuilles, telles que celles de bourrache, qui, au printemps, contiennent une si grande quantité d'eau, qu'elles ne renferment que très-peu de principes extractifs ou salins : il vaut mieux ne faire sécher que celles venues au mois de juin et de juillet.

4°. Les *bois* se coupent avant le développement des bourgeons ou après la chute des feuilles. Il faut les prendre sains et entiers, sur des arbres qui ne soient pas trop âgés, et les conserver, après en avoir détaché l'écorce, le liber et l'aubier.

5°. Les *fleurs* se cueillent, pour la plupart, avant leur entier épanouissement. Il en est même plusieurs qu'on récolte quand le calice ne fait encore que s'entr'ouvrir à peine : les roses de Provins se trouvent dans ce cas. Mais on prend les *sommités fleuries* à l'instant où les fleurs commencent à s'épanouir. Au reste, quelques-unes de ces dernières n'offrent pas les mêmes propriétés, avant de s'épanouir et après s'être flétries ; ainsi, par exemple, la petite centaurée jouit d'une amertume plus prononcée, à ce qu'on prétend, et d'une action plus fébrifuge lorsque ses fleurs sont fanées, qu'auparavant.

6°. Quant aux *fruits*, si l'on veut les employer frais, il faut les choisir bien mûrs, volumineux et pleins de suc ; mais si l'on se propose de les faire sécher, on les cueille un peu avant leur complète maturité, et par un temps sec. Il en est plusieurs dont on emploie l'écorce extérieure, comme les citrons, les oranges, les bigarades, les limons, etc. ; mais comme on n'a besoin que de leur épiderme, connu sous le nom de *zeste*, il faut le détacher soigneusement avec un couteau de la partie blanche qu'elle recouvre (1).

7°. Toutes les *semences*, et particulièrement celles qu'on appelle *émulsives*, doivent être retirées de fruits pleins, volumineux, entiers, et parfaitement mûrs.

8°. Les *champignons*, les *bolets amadouviers*, qu'on débite dans le commerce, se choisissent flexibles, mous, élastiques, et susceptibles de supporter une traction assez forte sans se déchirer.

## ARTICLE II.

### De la Dessiccation.

Les médicamens exotiques fournis par le commerce, doivent être d'abord mondés, puis renfermés dans des vases

(1) A cet effet, il est bon de ne pas se servir de couteaux de fer, parce que l'acide des citrons agit sur ce métal, et donne une couleur noire qui gâte les zestes.

bouchés avec soin, et placés dans un endroit très-sec. Mais, pour conserver les substances indigènes, il faut les soumettre à la dessiccation, opération qui s'exécute de plusieurs manières différentes, suivant leur nature.

1°. Quand il s'agit d'herbes chargées de sucs abondans, après avoir coupé et rejeté la racine, on les étend sur des châssis garnis de toile de chanvre, dans un lieu exposé aux rayons du soleil (1) et abrité du vent, ou dans une étuve dont la température, de vingt à vingt-cinq degrés d'abord, doit être élevée successivement jusqu'à trente-six, en observant de les retourner très-souvent, afin de renouveler les surfaces par lesquelles se fait l'évaporation.

[On peut aussi les faire sécher à la chaleur de la vapeur de l'eau bouillante, qui opère très-promptement cette dessiccation, et produit alors de très-bons résultats.]

2°. Les herbes moins humides exigent, pour être desséchées, un degré de chaleur moins considérable.

3°. Les tiges et les sommités fleuries qui renferment très-peu d'humidité, comme celles d'hysope, de caillet, de petite centaurée, etc., se divisent en petites bottes, qu'on fait sécher à l'ombre, et que l'on conserve enveloppées dans du papier (2).

4°. Les fleurs, détachées de leurs tiges, sèchent également à l'ombre, et d'autant plus promptement qu'elles renferment moins d'humidité. Avant de faire sécher les pétales des roses et de l'œillet, on a soin d'en couper les onglets. Quelquefois on prépare les violettes d'une manière particulière; on les étend sur des toiles suspendues, après avoir enlevé les calices et les étamines, et on les arrose avec de l'eau chaude versée en pluie très-fine, qui se charge d'une matière colorante verte. On répète cette opération une seconde et même une troisième fois, jusqu'à ce que la liqueur se teigne légèrement en bleu; alors, on fait sécher les violettes de la même manière que les autres fleurs. Par ce procédé, elles conservent leur couleur et presque toute leur odeur; elles fournissent aussi un bien meilleur réactif pour apprécier les qualités acide ou alcaline des liqueurs.

---

(1) L'exposition directe aux rayons du soleil est nuisible, parce que les plantes perdent leur couleur.

(2) On les enferme ordinairement dans des cornets de papier, puis on les suspend en sorte de chapelet jusqu'à leur entière dessiccation.

Cependant beaucoup de personnes pensent que, pour l'usage médical, il suffit, après avoir enlevé les calices et les étamines, de faire sécher les corolles entre deux papiers, dans une étuve chauffée à 30 degrés R. (37,5 centig.), et de les mettre ensuite dans des boîtes pour que la couleur se conserve.

[Le procédé qui consiste à laver, et non à arroser les fleurs de violettes, ne présente pas d'avantage, parce qu'il leur enlève toute leur odeur; le second lui est de beaucoup préférable, et les fleurs séchées ainsi avec soin se conservent très-bien. Il faut toujours placer les feuilles et les fleurs à l'air pendant quelques jours, si toutefois la température est sèche, avant de les mettre à l'étuve, sinon on s'expose à en dessécher trop rapidement la surface, et à les crisper de telle sorte, que l'humidité de l'intérieur s'échappe alors difficilement.]

5°. Les semences émulsives, farineuses ou autres se placent sur des châssis garnis de toiles de chanvre dans des greniers où l'air circule librement, ou dans une étuve médiocrement échauffée. On a soin de les remuer souvent, pour renouveler les surfaces en contact avec l'air (1).

6°. Les fruits pulpeux, comme ceux du figuier, du prunier, du rosier sauvage, ne doivent jamais être séchés au point de devenir tout-à-fait durs; il suffit d'en faire évaporer l'excès d'humidité, en les exposant à une chaleur d'abord très-douce, qu'on élève ensuite peu-à-peu, et en réitérant cette opération (2), jusqu'à ce qu'ils soient arrivés au degré de mollesse qu'on juge convenable.

7°. Les racines fibreuses et ligneuses se dessèchent facilement : il suffit de les suspendre, par petits paquets, à des cordes dans une étuve. Les tubéreuses, qui sont plus molles, comme celles de la pomme-de-terre, de la bryone, etc., doivent être coupées par tranches minces, au travers desquelles on passe un fil, pour en former des espèces de chapelets, qu'on suspend dans une étuve. Il en est qui demandent à être conservées pleines de leurs sucs naturels, parce que les propriétés énergiques dont elles jouissent alors se dissipent presque complètement par la dessiccation : telles sont celles du raifort, de l'iris, du pied-de-veau, de la bryone,

---

(1) Il est bon de n'opérer que sur une petite quantité de semences, car elles jaunissent et se rancissent très-promptement.

(2) On les met quelquefois dans des fours légèrement chauffés.

de la scille, etc., qu'on doit récolter en temps convenable, et que l'on conserve en les couvrant de sable sec.

8°. Quant aux bulbes, et généralement à toutes les substances végétales formées de squammes superposées, ceux de scille, par exemple, voici comment on doit les traiter : après avoir enlevé les tuniques extérieures et la tige centrale, on détache toutes les autres squammes, en rejetant également celles qui sont plus voisines du cœur, qui sont les plus molles et les plus blanches; on les déchire longitudinalement en petites bandes, et après les avoir traversées d'un fil, on les suspend dans une étuve jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches (1).

9°. Les petites branches, les petites tiges, les écorces et les bois, sèchent également à l'étuve; on les coupe en morceaux, afin qu'ils présentent une surface plus étendue.

10°. Les substances animales doivent être séchées avec autant de soin que les plantes et les racines, mais par des procédés qui varient suivant la nature de chacune d'elles. On place les cantharides dans des greniers bien aérés, éparses sur des toiles ou des châssis, avec l'attention qu'elles ne soient nulle part en tas. À l'égard des vipères, on les écorche, on enlève les viscères, on coupe la tête, et on suspend le reste du corps dans une étuve, pour le faire sécher à une douce chaleur.

## ARTICLE III.

### De la Conservation et du Renouvellement.

Quand tous ces objets sont secs, on les renferme dans des vases ou des boîtes impénétrables à la lumière, placés dans un lieu sec, et abrités de la poussière et des insectes (2). Ceux qui contiennent quelque principe odorant ou volatil, et ceux particulièrement qui sont susceptibles d'attirer l'humidité de l'air, doivent être conservés dans des vaisseaux bien bouchés. Il faut, en outre, les visiter de temps en

---

(1) Il n'est pas nécessaire d'enfiler toutes ces petites lanières; en les plaçant sur des claies, en couches minces, leur dessiccation s'opère aussi très-facilement.

(2) C'est l'humidité sur-tout qu'il faut craindre le plus; car des substances bien sèches, exposées à une lumière vive, éprouvent bien moins d'altération que lorsqu'elles n'ont pas été complètement desséchées.

temps, afin de prévenir les altérations que le temps et les insectes peuvent leur imprimer, et de rejeter promptement la substance qui l'aurait éprouvée. Les substances qui perdent leurs vertus en vieillissant, ne sauraient être longtemps conservées; il faut que les indigènes soient renouvelées chaque année, et que toutes celles d'entre elles qui ont plus d'un an soient rejetées.

## ARTICLE IV.

### Du Nettoiement et de la Purification.

Un grand nombre de médicamens ont besoin d'être débarrassés de diverses matières impures ou étrangères, qui se trouvent mêlées avec eux : tels sont principalement les graines, les gommes-résines, l'opium, le miel, et le soufre sublimé, qui contient toujours de l'acide quand il n'a pas été lavé.

1°. La graisse varie de couleur, d'odeur et de consistance, suivant l'espèce d'animal, ou la partie d'où on l'a tirée. On doit préférer celle qui provient d'animaux vigoureux, pleins de vie et de santé. On se sert surtout chez nous de celle du porc, appelée saindoux, et improprement axonge, et qu'on doit conserver dans des pots de faïence bouchés et placés au frais. Il faut surtout s'attacher à la priver, autant que possible, de toute humidité; on y parvient en la faisant fondre au bain-marie. Pour peu qu'elle commence à rancir, on doit sur-le-champ la rejeter des pharmacies.

Prenez : Graisse fraîche quelconque. . . . *quantité suffisante.*

Enlevez-en les fibres et les vaisseaux les plus apparens, coupez-la par petits morceaux, et malaxez-la sous un filet d'eau pure et froide jusqu'à ce qu'elle se ramollisse. Puis faites-la bouillir avec suffisante quantité d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement fondue; passez le tout à travers un linge épais, et séparez la graisse, qui, en se refroidissant et en se figeant, surnagera le liquide, viendra se figer à la partie supérieure. Faites-la liquéfier de nouveau au bain-marie; quand elle sera purifiée et concrète, retirez-la, et conservez-la pour l'usage.

[On est dans l'usage de laver la graisse et de la malaxer pour faire sortir le sang des petits vaisseaux qui s'y trouvent disséminés; cette précaution n'est pas nécessaire, car le sang se coagule par la chaleur et reste avec les membranes où la graisse est

renfermée ; la chaleur directe, lorsqu'elle est douce, peut être substituée à celle du bain-marie, et la graisse n'en est ni moins belle ni moins agréable. Il est inutile aussi de mettre de l'eau avec la graisse, car pour évaporer ce liquide, on est forcé de prolonger souvent beaucoup l'action de la chaleur, et si on en laisse une petite quantité, la graisse est plus disposée à se rancir.

Pour la rendre lisse et éviter qu'elle ne soit grenue, au lieu de la laisser refroidir tranquillement après l'avoir passée chaude, on l'agite de temps en temps avec un bistortier presque jusqu'à son entier refroidissement.]

On prépare de la même manière le *suif de mouton*, la *moelle de bœuf* et les autres *moelles*.

2°. *Gommes-résines*. Après avoir mis à part les larmes les plus grandes, les plus pures et les plus sèches, on ramollit, en les plongeant dans une quantité d'alcohol étendu (12 — 22 degrés) égale à la leur, celles qui sont molles et mêlées d'impuretés, on passe ensuite le tout à travers un linge en pressant, et on fait évaporer jusqu'à complète dessiccation au bain-marie. La gomme ammoniaque ainsi préparée, convient beaucoup mieux pour faire des onguens; car, lorsqu'on l'emploie en poudre, ainsi qu'on le prescrit communément, elle se met presque toujours en grumeaux, et ne se répand pas également dans la masse de l'onguent.

3°. L'*opium* est ramolli dans deux fois son poids d'eau, après quoi on le passe d'après la même méthode; on le fait évaporer, et on lui laisse acquérir plus ou moins de consistance, suivant l'usage auquel on le destine. On le conserve dans cet état de pureté, sous le nom de *laudanum* ou d'*opium purifié*.

4°. Pour clarifier le *miel*, on le met sur le feu, et dès que la chaleur le fait monter, on y verse une petite quantité d'eau froide : on l'écume, on le passe, et l'on y ajoute l'eau nécessaire pour lui rendre la mollesse convenable, mais qui ne doit pas excéder le quart de son poids. Dans cet état de pureté, il est plus propre aux usages pharmaceutiques, et connu sous le nom de *miel despumé*.

5°. Le soufre sublimé, communément appelé *fleurs de soufre*, contient toujours une certaine quantité d'acide sulfurique et d'acide sulfureux. Il faut donc le laver à l'eau bouillante, le passer, et le laver encore, jusqu'à ce qu'un papier bleu, teint avec le tournesol, n'indique plus la présence de la moindre parcelle d'acide dans l'eau qui a séjourné sur lui.

[C'est la présence de cet acide, et non de l'acide sulfureux, qui lui donne la propriété d'attirer l'humidité de l'air, ce qui le rend impropre à beaucoup de préparations pharmaceutiques.]

6°. On dépouille la *térébenthine* d'une grande partie de l'huile essentielle avec laquelle elle est unie, et le feu est l'agent qu'on emploie à cet effet, par l'intermède de l'eau; elle porte ensuite le nom de *térébenthine cuite*.

Pour la préparer, prenez : Térébenthine, *autant que vous voudrez*. Jetez-la dans une quantité d'eau suffisante, triple environ de la sienne; faites bouillir le tout, et prolongez l'ébullition jusqu'à ce que la térébenthine versée dans l'eau froide s'y prenne en une pâte mollasse : formez-en alors des bols de trois décigrammes ou six grains chacun, que vous conserverez dans l'eau froide.

On peut, en suivant la même méthode, adoucir et solidifier les résines les plus liquides, les plus odorantes et les plus âcres (1).

## ARTICLE V.

### De l'Adaptation aux usages médicinaux.

#### PRÉPARATION DE L'ÉCORCE DE GAROU.

Prenez : Branches de Garou. . . . *quantité suffisante*.

Faites-les macérer dans de l'eau ou du vinaigre, jusqu'à ce que l'écorce se détache aisément du bois. Partagez ensuite cette écorce en morceaux de diverses grandeurs, que vous ferez bien sécher, et que vous conserverez pour l'usage (2).

### ÉPONGES PRÉPARÉES.

Les chirurgiens se servent souvent d'éponges pour dilater les ulcères; mais elles ne remplissent cet objet que quand elles sont préparées convenablement, et surtout privées de toute humidité. On peut les en dépouiller de plusieurs manières différentes; mais il paraît que celle qui consiste à employer la cire n'est pas la meilleure.

---

(1) On fait quelquefois des pilules de baume de Tolu, en ramollissant seulement ce baume dans l'eau, et le divisant convenablement.

(2) Les écorces séparées du bois vert sont préférables.

## ÉPONGES PRÉPARÉES A LA CIRE.

Prenez : éponges fines et sèches, bien lavées, et nettoyées de tous les corps étrangers.

Plongez-les dans de la cire jaune liquéfiée au feu, et pressez-les fortement entre deux plaques d'étain, chauffées dans l'eau bouillante. Retirez-les quand elles seront refroidies.

## ÉPONGES PRÉPARÉES SANS CIRE.

Prenez : éponges fines lavées et propres.

Serrez-les fortement, tandis qu'elles sont encore humides, avec une corde dont les tours contigus ne laissent point d'intervalles entre eux, de manière qu'elles en soient couvertes dans toute leur étendue à-peu-près comme une carotte de tabac. Fixez cette corde par un nœud facile à délier, puis faites sécher l'éponge avec soin, et conservez-la dans un endroit très-sec.

Lorsqu'on veut s'en servir, on déroule la corde, et on coupe, avec un couteau bien affilé ou des ciseaux, un morceau auquel on donne la forme convenable.

[Ce morceau d'éponge, ainsi comprimé, reprend, quand il est placé dans une plaie, assez d'humidité pour se gonfler, et, en augmentant de volume, il tient les lèvres de cette plaie assez écartées pour faire écouler le pus ou le sang, et empêche qu'ils ne séjournent et forment un foyer d'irritation.]

## ARTICLE VI.

### De la Pulvérisation.

Toutes les poudres ne se font pas de la même manière. Certaines substances ont besoin d'être triturées, d'autres d'être pilées, et plusieurs doivent être porphyrisées; quelques-unes enfin exigent préalablement une opération chimique, sur laquelle nous reviendrons en temps et lieu : leur nature et leur état indiquent le procédé le plus convenable.

Le plus ordinairement, avant de pulvériser une substance quelconque, il faut la préparer par une opération préliminaire. Ainsi, les racines et les bois doivent être tantôt coupés en menus morceaux, tantôt limés, râpés, ou hâchés en copeaux. Mais de quelque manière qu'on s'y prenne, une poudre ne sera jamais bien faite, si l'on n'emploie avec exactitude et scrupule les précautions que commandent la nature de la matière ou les préceptes de l'art.

Il faut prendre garde, en pulvérisant certains médicamens, soit de laisser se dissiper dans l'atmosphère les parties les plus subtiles et les plus efficaces, soit, si l'on agit sur une substance âcre, de s'exposer les yeux, la gorge, le visage, ou les mains à la poussière ténue qui s'en échappe. C'est ce qu'on a sur-tout à redouter quand on réduit en poudre de l'ipécacuanha, de l'euphorbe, des cantharides, et plusieurs minéraux. Le moyen d'éviter ce danger est d'attacher solidement autour du mortier une peau lâche qui vienne s'attacher autour du pilon. Les tamis de soie ou de crin doivent également être couverts pendant qu'on les agite entre les mains pour obtenir la partie la plus fine de ces poudres.

Au reste, il est important de remarquer qu'on ne doit jamais préparer les poudres en grande quantité, même celles des substances qui s'emploient le plus sous cette forme ; car tous les médicamens, si l'on excepte un petit nombre de minéraux, se conservent beaucoup mieux en masses. Il faut sur-tout s'abstenir de pulvériser à-la-fois beaucoup de substances volatiles odorantes, ou promptes à attirer l'humidité de l'air. Ainsi, les poudres d'ipécacuanha, de rhubarbe et de quinquina se conservent peu, quoiqu'on ait l'attention de les renfermer dans des vases bien bouchés ; en effet, quand on les débouche souvent, elles perdent beaucoup de leur efficacité par l'action de l'air. On conçoit d'ailleurs que c'est là un motif puissant pour tenir les vases parfaitement fermés.

La couleur, indice de la bonne qualité des poudres, et principalement de celles des substances végétales, se conserve quand on a soin de soustraire le médicament à l'action de la lumière. Aussi, quand on les renferme dans des vases de verre, on aura le soin de coller du papier noir sur toute leur surface extérieure (1).

Pour ce qui concerne les tamis, ils donnent des poudres plus ou moins fines, en raison de la densité de leur tissu : ceux de crin fournissent les plus grossières, et ceux de soie les plus ténues. Les meilleurs seraient ceux fabriqués avec des fils d'argent, s'ils étaient moins dispendieux.

Les mortiers doivent varier également, selon la nature ou la durée des substances à pulvériser. On en a de fer, de mar-

---

(1) Nous rappellerons ce qui a été dit au sujet de la conservation des feuilles et fleurs ; c'est que l'humidité sur-tout favorise aussi la décoloration des poudres par la lumière.

bre, de verre, etc. Les pilons peuvent être aussi de bois, de fer, de verre, etc.

Quand, après une première trituration, on a séparé en tamisant la partie la plus fine de la poudre, il faut triturer encore une fois ce qui est resté à la surface du tamis, et dont on tire ainsi une nouvelle quantité de poudre. Toutes ces poudres du même médicament, ainsi obtenues à plusieurs reprises, doivent être ensuite mêlées ensemble, afin que les vertus médicinales de la substance soient distribuées d'une manière uniforme dans toute la masse.

### 1. *Poudre de Racine de Guimauve.*

Prenez : racine de guimauve choisie, séchée après avoir été grattée et coupée en tranches minces.... *autant que vous voudrez.*

Pilez dans un mortier de fer, et faites, suivant l'art, une poudre très-fine, que vous séparerez de la partie fibreuse par la tamisation.

On prépare de même les poudres de racine de réglisse, et plusieurs autres racines.

### 2. *Poudre de Racine de Jalap.*

Prenez : Racine de jalap choisie, coupée en petits morceaux et sèche. . . . *autant que vous voudrez.*

Pilez dans un mortier de fer, et faites, suivant l'art, une poudre très-fine qui ne laissera presque pas de résidu.

[Pour préparer cette poudre, il faut que le jalap ne soit pas piqué par les vers, car M. Henry père a fait voir, il y a long-temps, que ces insectes n'attaquent que la fécule amylacée, et ne touchent pas à la racine. On s'exposerait donc, en n'ayant pas cette précaution, de donner une poudre de jalap, qui contiendrait, sous le même volume, une très-grande quantité de matière active, à laquelle la fécule sert en quelque sorte de correctif.

Le jalap piqué est très convenable pour la préparation de l'extrait résineux.]

Préparez de même les poudres de rhubarbe, de gentiane, d'aunée et autres.

### 3. *Poudre de Racine d'Ipécacuanha.*

Prenez : Racine d'ipécacuaha choisie et mondée. . . . *autant que vous voudrez.*

Pilez d'abord légèrement dans un mortier de fer, jusqu'à ce

que la partie extérieure et résineuse (1) soit séparée du *meditullium* ligneux; rejetez ce dernier, ensuite triturez de nouveau les parties résineuses, et faites une poudre très-fine selon les règles de l'art.

[L'ipécacuanha, dont les racines sont très-grosses, ne paraît pas contenir, d'après des essais faits à ce sujet, une plus grande quantité d'émétine, que celui qui est plus mince; il ne doit sa grosseur qu'à une plus grande proportion de fécule. On assure cependant qu'il est plus actif.]

### 4. *Poudre d'Écorce de Quinquina.*

Prenez : Ecorce choisie de quinquina gris. . . *autant que vous voudrez.*

Pilez d'abord dans un mortier de fer, et rejetez comme inutile la poudre que vous obtiendrez ainsi; cela fait, continuez de piler jusqu'à ce que l'écorce soit réduite presque toute entière en une poudre impalpable.

[On rejette souvent la première poudre parce qu'elle renferme les débris des lichens qui sont répandus sur l'épiderme. Quant à la poudre de quinquina jaune ou calisaya, c'est la dernière au contraire que l'on sépare, parce qu'elle ne renferme presque que les fibres ligneuses de l'écorce.]

### 5. *Poudre d'Ecorce de Canelier.*

Prenez : Canelle choisie. . . . *autant que vous voudrez.*

Pilez dans un mortier de fer, et faites, suivant l'art, une poudre très-fine.

Préparez de la même manière les poudres de cassia lignea et d'écorce de Winter.

### 6. *Poudre de Bois de Gayac.*

Prenez : Bois de gayac choisi et râpé. . . . *autant que vous voudrez.*

Pilez dans un mortier de fer, et faites, selon l'art, une poudre très-fine.

On prépare de même les poudres de bois d'aloës, de santal citrin, de santal rouge et de sassafras.

---

(1) La partie extérieure ne doit pas être appelée *résineuse*, car elle ne renferme pas de résine, mais une substance extractive active.

### 7. *Poudre de Feuilles de Plantes.*

Prenez : Feuilles sèches d'une plante quelconque, mondées de leurs tiges. . . . *autant que vous voudrez.*

Pilez dans un mortier de fer, et faites, selon l'art, une poudre très-fine, que vous séparerez avec soin de la partie fibreuse.

### 8. *Poudre de Racines d'Orchis*, appelée *Salep.*

Prenez : Bulbes d'orchis orientaux, tels qu'ils viennent dans le commerce. . . . *autant que vous voudrez.*

Lavez dans l'eau tiède, et faites sécher promptement. Pilez ensuite dans un mortier de fer, et rejetez la première portion de poudre qui passe au travers du tamis. Continuez ensuite de piler et de passer au tamis de soie, et vous aurez du salep.

On peut préparer la farine de riz de la même manière; mais il faut humecter un peu la graine avant de la piler, car autrement, en vertu de son élasticité, elle se soustrairait aux coups du pilon (1).

### 9. *Poudre des Fruits de Vanille.*

Prenez : Fruits de vanille choisis.... *autant que vous voudrez.*
Sucre pur et blanc. . . . *le double.*

Coupez les fruits, avec des ciseaux, en morceaux très-petits, et, après les avoir mêlés au sucre, pilez-les dans un mortier de fer, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre très-fine; passez au tamis de soie, et pilez de nouveau la partie qui reste sur le tamis, jusqu'à ce qu'elle soit devenue assez fine pour le traverser.

Conservez cette poudre dans un vase exactement bouché.

[Il faut quatre parties de sucre pour une de vanille, et cette poudre se fait encore très-facilement sur une pierre à chocolat, en broyant le mélange à l'aide du rouleau, puis tamisant au fur et à mesure.

On conçoit que dans ce mélange une partie de poudre correspond à un cinquième de son poids de vanille.]

### 10. *Poudre de Cantharides.*

Prenez : Cantharides choisies et sèches. . . . *autant que vous voudrez.*

---

(1) C'est dans l'eau froide que l'on trempe ordinairement le riz avant de le piler encore humide.

Pilez dans un mortier de fer, couvert d'une peau, et passez au travers d'un tamis de crin ou de soie, suivant le degré de finesse que vous désirerez dans la poudre.

11. *Pulvérisation de la gomme adraganthe.*

Prenez : Gomme adraganthe aussi sèche que possible. . . . *autant que vous voudrez.*

Pilez d'abord légèrement dans un mortier de fer échauffé, et rejetez la première poudre. Continuez ensuite de piler, et passez au tamis de soie.

[On agit de la même manière pour la gomme arabique, si ce n'est qu'il est inutile de chauffer le mortier.

On rejette également la première poudre, qui est à-la-fois moins blanche, comme celle de la gomme adraganthe, et amère à cause de la poussière et des impuretés qui se trouvent à la surface des morceaux de gomme.]

12. *Poudres qui se préparent plus facilement par l'intermède de la Gomme adraganthe.*

Poudre de Coloquinte.

On associe quelquefois la coloquinte à la gomme adragant pour la piler plus aisément; car ces deux substances étant séchées ensemble, le tissu coriace et membraneux de la première participe de la fragilité de la seconde, et se laisse mieux piler, tandis qu'en même temps elle perd un peu de son âcreté. Voici la méthode la plus facile pour exécuter cette opération :

| | |
|---|---|
| Prenez : Parenchyme sec de coloquinte blanche. . . . . | 8 |
| Gomme adraganthe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 |

Faites gonfler la gomme dans une quantité suffisante d'eau, reduisez-la en mucilage épais, et mêlez-la avec la coloquinte dans un mortier, en la triturant bien avec le pilon; formez de cette manière une masse qu'il sera facile de diviser en tablettes ou pastilles, et que vous ferez bien sécher Au besoin vous réduirez les tablettes par la trituration en une poudre très-fine, qui sera passée au tamis de soie.

Tel était l'usage des trochisques, appelés *alhandal*, dont la préparation exigeait plus de peine sans produire de résultat plus avantageux.

Pulvérisez de même l'agaric blanc, la chair de vipère, et toutes les autres substances dont le tissu s'écrase difficilement sous le pilon.

[ On obtient des résultats plus satisfaisans en soumettant directement au pilon, soit les coloquintes sèches privées de leur épiderme et de leurs semences, soit l'agaric blanc que l'on pulvérise aussi quelquefois en le frottant sur un tamis de crin. ]

### 13. *Pulvérisation des Résines.*

On pulvérise les résines en les triturant dans un mortier de fer, de marbre, ou de verre. Quelques personnes frottent le bout du pilon et le fond du mortier d'un peu d'huile, afin que la résine ne s'y attache pas trop fortement; mais elles s'exposent à ce que l'huile, qui s'unit à la résine, se rancisse bientôt. Il faut donc n'en mettre que la quantité absolument nécessaire, et mieux encore vaut-il s'abstenir de cette méthode. Du reste, on évite cet inconvénient en attendant un temps froid pour faire cette préparation.

Préparez de même, mais sans employer d'huile, toutes les poudres de gommes-résines, au moins de celles qui sont sèches.

[ Comme le frottement produit une certaine chaleur qui ramollit les gommes-résines et s'oppose à leur division, il faut n'opérer que sur une petite quantité à-la-fois, ayant soin d'exposer ces substances à une basse température, et d'agir le plus promptement possible et toujours par trituration. ]

### 14. *Pulvérisation du Camphre.*

Prenez : Camphre pur. . . . *autant que vous voudrez.*

Mettez dans un mortier de marbre ou de verre, avec une très-petite quantité d'alcohol, et triturez légèrement.

### 15. *Poudre de pierres ou d'yeux d'écrevisses.*

Prenez : Pierres d'écrevisses. . . *autant que vous voudrez.*

Lavez avec de l'eau de rivière tiède, que vous renouvellerez plusieurs fois par jour, jusqu'à ce qu'elle ne prenne presque plus d'odeur ni de saveur; faites sécher ensuite, et pilez dans un mortier de fer; puis porphyrisez, en ajoutant de l'eau commune goutte à goutte jusqu'à production d'une pâte légère, propre à former des trochisques, qu'il faudra faire sécher à l'ombre (1).

---

(1) On enlève par le lavage à l'eau tiède une matière animale très-prompte à se putréfier, et qui donnerait aux concrétions une odeur insupportable.

Préparez de la même manière les coquilles d'œuf, les écailles d'huîtres, le corail, et la corne de cerf calcinée à blanc.

16. *Poudre des Terres argileuses.*

Prenez : Terre sigillée de bonne qualité. . . . . . . . . 1

Humectez-la, et délayez-la en la pressant entre les mains dans eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . 3

Laissez reposer pendant deux ou trois minutes, afin que les parties les plus grossières se précipitent. Alors passez l'eau encore trouble au tamis de soie, et laissez-la reposer. Peu-à-peu la terre la plus divisée se rassemblera au fond du vase : après avoir décanté l'eau, vous ferez des trochisques que vous mettrez sécher à l'ombre (1).

17. *Poudre de sulfure d'Antimoine.*

Prenez : Sulfure d'antimoine pur et déjà pilé dans un mortier de fer. . . *autant que vous voudrez.*

Porphyrisez, mêlez ensuite avec beaucoup d'eau, et agitez; quand l'eau sera devenue trouble, décantez-la, et laissez-la reposer. Porphyrisez de nouveau la matière qui restera, et ajoutez-y de l'eau. Continuez ainsi jusqu'à ce que vous ayez épuisé la masse entière. Alors jetez toute l'eau, au fond de laquelle se trouve la poudre; faites sécher celle-ci, et conservez-la.

On prépare de même le sulfure de mercure, etc.

18. *Poudre d'oxide de plomb fondu.*

Triturez, avec beaucoup d'eau, dans un mortier de fer de la litharge déjà pulvérisée, et faites-en une poudre très-fine, d'après le procédé dont il vient d'être parlé pour le sulfure d'antimoine (2).

19. *Poudre de sous-carbonate de plomb.*

Prenez : Céruse blanche et choisie. . . *autant que vous voudrez.*

Frottez-la sur un tamis de soie d'un tissu serré, et recevez la poudre qui passe sur un papier propre. On avait coutume de

---

(1) Le lavage a pour but de séparer les parties siliceuses qui se trouvent mêlées à ces terres. Il est nécessaire, avant de pulvériser ces terres par le lavage, de les réduire en poudre à la manière ordinaire.

(2) Quand la litharge contient du mica, ce corps nage à la surface du liquide.

préparer de même la poudre d'agaric blanc (1). On fera cependant mieux de suivre le procédé indiqué à l'occasion de la coloquinte.

20. *Pulvérisation du fer.*

Prenez : Limaille de fer brillante et bien mondée. . . *autant que vous voudrez.*

Porphyrisez-la sans eau, dans un lieu sec, et par un temps sec, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en une poudre très-fine, noire et terne, que vous conserverez dans un vase bien bouché, et à l'abri de l'humidité.

[Cette préparation, qui nécessite beaucoup de soin, est peu avantageuse, car la plupart du temps le fer étant très-divisé, s'oxide en partie par l'action de l'air, même très-peu chargé d'humidité, et peut-être n'est-ce qu'à la présence d'une petite quantité d'oxide qu'il doit son action sur l'économie animale.

On pulvérise aussi l'or et l'argent en broyant avec du sucre des feuilles de ces deux métaux; par le lavage on dissout le sucre et la poudre d'or ou d'argent qui reste au fond du vase, on la fait sécher et on la passe au tamis.]

21. *Pulvérisation de l'étain.*

Prenez : Etain pur. . . *autant que vous voudrez.*

Jetez-le fondu dans une boîte de fer, légèrement échauffée, raboteuse dans l'intérieur, et blanchie avec de la craie : après avoir fermé cette boîte, remuez sans cesse le métal, que le mouvement réduira en une poudre très-fine, et susceptible de passer par un tamis serré. Cette opération peut se faire tout aussi bien dans une boîte de bois.

[On prend pour cela une boîte à savonnette, que l'on enveloppe d'un linge pour éviter d'être brûlé si l'étain fondu vient à s'en échapper. Pour priver l'étain ainsi pulvérisé de la craie dont il est mêlé, on peut le laver avec une eau aiguisée d'un peu d'acide acétique, puis le faire sécher promptement.]

Préparez de même les poudres des métaux fusibles à un feu modéré, le plomb, le zinc, etc.

22. *Pulvérisation des sels.*

Les sels se pilent dans des mortiers de marbre, de porcelaine ou de verre. Quelques-uns, plus difficiles à pulvé-

---

(1) La magnésie anglaise, ou carbonate de magnésie, se divise de la même manière.

riser que les autres, ont besoin qu'on les porphyrise sans eau : tels sont, par exemple, le tartrate antimonié de potasse, le sulfate de potasse, etc.

[Les sels acides ne peuvent être pilés que dans des mortiers de porcelaine, de verre ou d'agathe, mais jamais de marbre, car ils agiraient sur le carbonate de chaux; quelques-uns, tels que ceux de mercure, se pulvérisent dans des mortiers de gayac.]

### 23. *Pulvérisation des charbons.*

Prenez : Charbon de tilleul, de saule, de peuplier, ou de tout autre bois tendre, bien brûlé, léger, sonore et pur. . . . *autant que vous voudrez.*

Humectez-le avec une quantité suffisante d'eau; pilez-le ensuite dans un mortier de fer, ou soumettez-le à l'action de la meule, et faites-en une pâte mollasse que vous laisserez pendant plusieurs heures sur des toiles, afin qu'elle égoutte peu à peu; ensuite, disposez-la en pains orbiculaires, que vous mettrez sécher au soleil.

Préparez de même le charbon d'os calcinés.

Obs. L'insolation donne au charbon une efficacité qu'il n'aurait pas si on le faisait sécher à l'ombre : c'est le seul moyen de le dépouiller de toutes les odeurs et couleurs étrangères.

[Par le lavage, on enlève aux charbons différens sels solubles de potasse, et des matières huileuses pyrogénées qui nuiraient aux préparations dans lesquelles on fait entrer ces charbons. Mais il est encore très-avantageux de les traiter, sur-tout celui des os, par les acides acétique ou hydrochlorique, pour enlever le phosphate et le carbonate de chaux, ainsi que le phosphate de magnésie, le sulfure de chaux et l'oxide de fer qui s'y trouvent. On lave ensuite avec soin le charbon pour le priver des sels que l'acide a formés. MM. Bussy et Payen ont publié des mémoires fort intéressans sur l'action et la force décoloratrice du charbon végétal et du charbon minéral.]

### 24. *Poudre d'éponges brûlées.*

Prenez : Éponges brûlées dans un creuset couvert. . . *autant que vous voudrez.*

Triturez-les dans un mortier de marbre, sans eau, et passez la poudre au tamis de soie.

[Il est un grand nombre de machines à diviser et à réduire les corps en poudre; on n'a cité ici que les principaux procédés suivis le plus généralement. Nous ne pouvons toutefois passer

sous silence un moyen de diviser le mercure doux, ou l'oxide d'arsenic, à l'aide de la vapeur. Le procédé publié par M. Henry fils, dans le *Journal de Pharmacie*, tom. 9), consiste à faire arriver simultanément dans un ballon de la vapeur d'eau, et les corps aussi réduits en vapeur. Le produit obtenu lavé est passé au tamis de soie pour séparer les portions qui se sont solidifiées sans avoir été divisées. Par ce moyen, on obtient le mercure doux en poudre très-blanche, et aussi impalpable que celui des Anglais.]

---

## SECTION II.

*Des Médicamens qu'on tire des substances simples, presque sans altérer leurs principes constituans.*

### ARTICLE PREMIER.

Des Sucs obtenus par expression.

Comme tous les végétaux ne contiennent pas la même quantité de suc, il faut avoir égard à la nature et à l'état de chacun, pour pouvoir en exprimer convenablement celui qu'il renferme. Plusieurs plantes, riches en suc, n'ont besoin pour le céder que d'être mondées, pilées avec soin, et soumises ensuite à la presse. De ce nombre sont le cresson de fontaine, le cochléaria, l'oseille, la laitue, etc. D'autres, peu succulentes ou trop visqueuses, ont besoin qu'on les humecte; mais il ne faut y ajouter que la quantité d'eau rigoureusement nécessaire pour faciliter l'expression du suc: on les pile alors, et on les met à la presse. C'est ainsi qu'on traite la bourrache, la buglose, l'ortie, etc. Certaines parties des végétaux doivent être préalablement réduites en pulpe par l'action de la râpe: tels sont la racine de carotte, les fruits du cognassier, du pommier, du poirier. Quelques parties enfin, après avoir été pilées et réduites en pâte, ont encore besoin de subir un certain degré de fermentation avant d'être mises en presse. C'est de cette manière qu'on agit avec les baies de nerprun, de sureau, les fruits du citronnier, du bigarradier, de l'oranger, etc. Quant à la dépuration des sucs obtenus des plantes par expression, il faut, autant que possible, les passer à froid, sur-tout quand ils ont de l'odeur: s'ils étaient trop épais ou trop visqueux pour traverser facilement le filtre, on les exposerait à la chaleur du bain-marie, afin de les liquéfier un peu.

Parmi les sucs, les uns sont magistraux, et ne se préparent immédiatement qu'en vertu d'une ordonnance du médecin; les autres sont officinaux, et doivent être conservés par le pharmacien. On tient ces derniers dans des bouteilles de

verre dont le col et l'orifice sont étroits, et on étend à leur surface une légère couche d'huile d'amandes douces, ou de toute autre huile difficile à concréter. Les bouteilles sont ensuite bouchées exactement, et déposées dans un endroit frais. Il faut de temps en temps renouveler l'huile.

## I. Sucs exprimés de plantes prises séparément.

### 1. *Suc de Bourrache.*

Prenez : Feuilles de bourrache mondées. . . . . . . 16
Pilez-les dans un mortier de marbre, en ajoutant peu-à-peu :
Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1
Exprimez le suc; laissez déposer l'albumine, et passez à travers un filtre de papier gris, à froid, s'il n'est pas trop épais, et à la chaleur du bain-marie, s'il a beaucoup de viscosité.

Préparez de même les sucs de feuilles de buglose, d'herbe de chiendent, de pulmonaire, de chicorée, de ciguë.

[Les sucs magistraux ne doivent se clarifier à chaud que le moins possible; il faut les filtrer à froid à travers le papier gris. La chaleur, en séparant l'albumine, les décolore en même temps d'une manière très-prononcée. Par la filtration à froid on enlève seulement la chlorophylle; quelquefois cependant on prescrit de ne pas la séparer : il faut alors passer à travers un linge le suc pilé à la manière ordinaire.]

### 2. *Suc de Racine de Carotte.*

Prenez : Racines de carottes grattées. . . . . . . . . . 16
Râpez-les, et réduisez-les en une pulpe que vous délayerez un peu avec eau commune. . . . . . . . . . . . 2
Exprimez ensuite le suc, et clarifiez-le (1).

### 3. *Suc de Baies de Nerprun.*

Prenez : Baies de nerprun. . . . *quantité nécessaire.*
Pressez-les entre les mains, sans écraser les graines. Laissez ensuite la masse fermenter pendant trois ou quatre jours, exprimez le suc, et passez-le. Ce suc peut être employé de suite ou conservé pour l'usage. Dans ce dernier cas, il faut le mettre en bouteille, et le couvrir d'une légère couche d'huile d'amandes douces, comme il a été dit tout-à-l'heure.

Préparez de même les sucs de baies de sureau et d'hyèble.

---

(1) Le suc de carotte, filtré à froid, doit être préférable pour l'usage médical.

*4. Suc des Fruits du Citronnier.*

Prenez : Citrons choisis, aussi succulens que possible. . . . *uantité nécessaire.*

Enlevez avec soin le zeste, la partie blanche et les graines ; ressez ensuite le restant entre les mains, disposez-le couches ar couches avec de la paille de seigle hachée et lavée à l'eau iède, et mettez-le en presse pour obtenir le suc; ne passez ce ernier que quand il aura déposé de lui-même.

Ce suc se conserve aisément plusieurs mois de suite sans altération lorsqu'on le met en bouteilles, et qu'on le couvre d'huile l'amandes douces.

On prépare de la même manière les sucs de grenade, l'orange et de bigarrade.

*5. Suc des Fruits du Cognassier.*

Prenez : Coings n'ayant pas atteint toute leur maturité. . . . *quantité nécessaire.*

Réduisez-les en pulpe au moyen d'une râpe, et enlevez les pepins; disposez cette pulpe entre deux couches de paille de seigle hachée et lavée à l'eau tiède ; pressez fortement, et recevez dans un vase de verre ou de faïence le suc que vous passerez lorsqu'il aura déposé de lui-même (1).

Ce suc se conserve très-bien dans des bouteilles et recouvert d'huile. Un procédé de conservation non moins efficace consiste à exposer préalablement les bouteilles à la vapeur du soufre en combustion, comme on a coutume de le faire pour les tonneaux dans lesquels on renferme le vin doux. On peut encore mettre dans la bouteille et mêler au suc quelques grains de sulfite de chaux ( 15 suffisent pour une bouteille de deux livres ).

[Ces deux moyens, qui sont un véritable mûtage de ce suc, réussissent très-bien, le dernier sur-tout lorsqu'on a soin toutefois de n'employer que du sulfite récemment préparé, et non transformé en sulfate, qui ne produirait pas l'effet attendu. On sait que c'est en absorbant l'oxigène de l'air qui s'introduit dans les vases, que le sulfite se sulfatise et absorbe ainsi le principe capable d'agir sur le suc.]

On prépare de même les sucs de pommes, de poires, etc.

*6. Suc de groseilles rouges.*

Prenez : Groseilles rouges égrenées, un peu avant leur parfaite maturité. . . . *quantité nécessaire.*

---

(1) On lui fait subir un très-petit mouvement de fermentation, qui le clarifie, et qui précipite une grande partie de la matière mucilagineuse.

Ecrasez-les entre les mains, et laissez-les ainsi, dans un endroit frais, jusqu'à ce qu'il surnage un liquide clair; portez alors le tout au pressoir, et passez le suc, qui sera limpide et d'un beau rouge.

On obtient et l'on clarifie plus facilement ce suc, en ajoutant aux groseilles un sixième de cerises rouges.

[C'est pour faciliter la séparation de la matière gélatineuse que l'on y ajoute du suc de cerise, et qu'on l'expose ainsi à la cave pendant quarante-huit heures environ; mais le petit mouvement de fermentation qui s'établit détruit une partie de la saveur et de l'odeur agréable de ce suc. Quand on laisse aux groseilles leur pellicule, la fermentation facilite la solubilité de la matière colorante, et le suc est plus rouge. Nous préférons à tous ces modes de préparation et de conservation des sucs, où la présence de l'huile que l'on ne peut enlever entièrement leur donne souvent en se rancissant un goût désagréable, le procédé de M. Appert, suivi aujourd'hui presque généralement. Il a l'avantage de conserver aux sucs toute leur saveur et toute leur odeur; car même, après trois ou quatre années, si la préparation a été bien faite, ces sucs ont les mêmes propriétés que s'ils étaient récens.

La méthode de M. Appert consiste, comme on le sait, à exprimer les fruits pour en obtenir le suc qu'on introduit dans des bouteilles de verre. Après les avoir bouchées aussi hermétiquement que possible, on assujettit le bouchon avec une ficelle ou un fil de fer. On les place alors dans l'eau jusqu'au milieu du col, on fait bouillir cette eau pendant une heure, et on laisse refroidir dans le vase. Ensuite on goudronne chaque bouteille que l'on conserve avec soin. Quand on veut employer le suc, on le laisse pendant douze heures fermenter à la cave, et on le filtre au papier. Cette méthode a été appliquée à la conservation de beaucoup d'autres substances, telles que le lait, le bouillon, les fruits, etc., etc.]

Préparez de la même manière les sucs des fruits du mûrier, du fraisier, du vinettier et du verjus.

### 7. *Suc de Pétales de Roses pâles.*

Prenez : Pétales de roses pâles. . . . *quantité nécessaire.*

Pilez dans un mortier de marbre ou de bois, et pressez fortement. Le suc, filtré au papier gris, sera rougeâtre, d'une odeur agréable, très-peu visqueux, légèrement acidule, et on pourra le conserver sous une couche d'huile.

Obs. Pétales. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64 »
Donneront suc filtré environ. . . . . . . . . . . 24 5 (1).

(1) Un mortier et un pilon de fer rendraient le suc noirâtre, en agissant sur le tannin et l'acide gallique contenus dans les roses.

### II. Sucs exprimés de plusieurs plantes a la fois.

#### 1. *Sucs Anti-Scorbutiques.*

Prenez : Feuilles de cresson de fontaine,
de cochléaria,
de trèfle d'eau... *parties égales de chaque.*

Pilez ces feuilles bien mondées dans un mortier de marbre ou de bois, et soumettez-les ensuite à la pression. Passez le suc à travers un filtre de papier gris placé dans un entonnoir de verre.

#### 2. *Sucs tempérans et diurétiques.*

Prenez : Feuilles de laitue,
d'oseille,
de cerfeuil,
de grande joubarbe... *parties égales de chaque.*

Opérez d'après le procédé ci-dessus.

## ARTICLE II.

### Préparation des Fécules.

On désignait autrefois sous le nom de *fécules*, les matières qui se précipitent des sucs exprimés, et qui, loin d'être identiques, diffèrent, au contraire, beaucoup les unes des autres (1). Aujourd'hui cette dénomination est réservée à l'amidon et aux substances qui s'en rapprochent par leur nature. La *fécule alibile* pure est partout et toujours la même, de quelque partie des plantes qu'on la tire; mais elle entraîne souvent avec elle, pendant sa préparation, plusieurs autres élémens végétaux auxquels elle doit des propriétés étrangères, si l'on n'a pas soin de l'embarrasser par des lotions réitérées. Telles sont les fécules médicinales fournies par les racines de bryone, de pied-de-veau et d'iris, par les semences du marronier d'Inde, etc.; car, avant le lavage, on ne peut les assimiler ni à l'amidon ordinaire, ni à la fécule extraite soit de la pomme de terre, soit des graines céréales.

---

(1) Ce qu'on appelait *fécule verte des plantes* n'était que la *chlorophylle*, principe très-différent, comme chacun sait, de la fécule proprement dite.

### 1. *Fécule médicinale de Bryone.*

Prenez : Racine de Bryone fraîche et bien lavée... *quantité suffisante.*

Râpez-la avec une râpe de fer, recevez les râpures dans un sac de toile de chanvre, et mettez-les à la presse. Le suc, mêlé d'une certaine quantité d'eau pour le rendre plus coulant, et versé sur un tamis peu serré, est reçu dans un vase de faïence ou de verre; on l'y laisse déposer, et la fécule se précipite peu-à-peu. Alors, sans réitérer les lotions, décantez la liqueur qui la surnage; coupez-la ensuite par petits morceaux, que vous ferez sécher à l'ombre et à une douce chaleur sur du papier gris. Quand elle sera bien sèche, réduisez-la en poudre, et conservez-la dans un vase bouché (1).

On prépare de la même manière les fécules médicinales des racines de pied-de-veau et d'Iris, et des semences de marronnier d'Inde.

### 2. *Fécule alibile de Pomme de terre.*

Prenez : Pommes de terre bien mondées de leur pellicule... *autant que vous voudrez.*

Convertissez-les en pulpe au moyen d'une râpe de fer ; mêlez cette pâte avec suffisante quantité d'eau, passez-la à travers un tamis de crin, et recevez la liqueur toute trouble dans un vase de verre ou de faïence. La fécule se déposera aussitôt : purifiez-la par des lotions réitérées, et faites-la sécher à l'ombre et à une douce chaleur.

## ARTICLE III.

### Des Huiles obtenues par expression.

Les huiles et les autres matières grasses renfermées dans certains végétaux, diffèrent beaucoup les unes des autres par la cohésion de leurs molécules. Quelques-unes sont si fluides, qu'à l'instar des sucs aqueux elles s'obtiennent par la simple pression. D'autres, quoique fluides de leur nature,

---

(1) On prescrit de faire sécher la fécule précipitée et encore imbibée du suc verdâtre qui la surnageait avant la décantation, pour retenir dans cette substance une partie de la matière résineuse active et du principe âcre purgatif. Le principe âcre est trop fugace et trop facilement détruit pour qu'il en reste sensiblement dans cette fécule au bout de quelque temps.

sont tellement enlacées par des substances mucilagineuses, qu'elles cèdent difficilement à la pression, et qu'on ne peut pas les extraire par ce procédé. Quelques-unes, enfin, semblables à du suif, sont tellement concrètes, qu'on ne peut les obtenir qu'en les chauffant auparavant pour leur donner de la fluidité. On conçoit sans peine que de pareilles différérences dans leur nature, obligent de varier les procédés d'extraction suivant les qualités physiques de chacune.

En général, comme les graisses et les huiles obtenues par expression sont fort sujettes à se rancir, il faut les renouveler souvent et les conserver au frais.

### 1. *Huile d'Amandes douces.*

Prenez : Amandes douces choisies... *quantité nécessaire.*

Secouez bien ces amandes sèches et renfermées dans un sac, pour que la poussière se détache de leur enveloppe et puisse être séparée au moyen du crible.

Après les avoir mondées ainsi, pilez-les dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, ou mieux encore réduisez-les en farine à l'aide d'un moulin à bras. Ensuite soumettez-les à la presse dans un sac de toile de chanvre; exprimez fortement, afin que l'huile sorte, et conservez-la pour l'usage. Cette huile, passée à travers du papier Joseph, est limpide et se garde longtemps.

[Quelques praticiens avaient conseillé de monder les amandes de leur pellicule rougeâtre, en les trempant dans l'eau chaude; mais ce mode, difficile à pratiquer en grand, ne donne pas de bons résultats, car il dispose l'huile à se rancir.

Les amandes douces de bonne nature doivent fournir au moins quarante-cinq pour cent d'huile. Quand on veut donner à celle retirée des amandes amères, l'odeur agréable de ces fruits, on trempe ceux-ci préalablement dans l'eau bouillante pendant quelques minutes, et on les fait sécher. La chaleur développe alors cette odeur due à de l'huile volatile, et dont probablement une petite quantité se dissout dans l'huile fixe.

Les *tourteaux* ou *gâteaux*, qui restent après l'expression, fournissent une certaine proportion d'huile volatile, lorsqu'on les distille avec l'eau.]

Préparez de même les huiles d'amandes amères, de noix, de pistaches et des quatres semences froides, ainsi que celles de noix de Ben, de pavot blanc, etc.

### 2. *Huile de graine de Lin.*

Prenez : Graine de lin mondée et contuse... *quantité suffisante.*

Exposez-la, sur un tamis renversé et couvert, à la vapeur de l'eau bouillante, pendant un demi-quart d'heure, afin qu'elle s'humecte uniformément ; enveloppez-la de suite dans un morceau de toile serrée, que vous mettrez aussitôt en presse.

[On peut préparer à froid cette huile, en soumettant à la presse la farine de graine de lin. L'huile est alors très-douce.

C'est l'huile de lin faite à chaud, c'est-à-dire, en torréfiant légèrement les semences et les exprimant, puis traitée par la litharge, qui devient très-siccative et sert dans la peinture.]

On prépare de la même manière les huiles de graines d'anis, de carvi et d'aneth.

### 3. *Huile volatile d'Écorce d'Orange, par expression.*

Prenez : Oranges.... *autant que vous voudrez.*

Séparez le zeste au moyen d'une râpe, en ménageant le plus possible la partie blanche sous-jacente.

Quand vous aurez réuni une quantité suffisante de cette râpure, enfermez-la dans un sac, et soumettez-la à l'action de la presse. Il en découlera une liqueur fortement colorée, qui, reçue dans un vase cylindrique, se divisera en deux portions, dont la supérieure sera l'huile. Enlevez cette dernière avec un chalumeau de paille ou un petit syphon, et jetez le suc aqueux qu'elle surnage. Cette huile, renfermée dans des flacons bien bouchés, déposera de la lie, et deviendra, avec le temps, très-limpide, et beaucoup plus suave, quoique plus fortement colorée, que celle qu'on obtient par la distillation.

Préparez de même les huiles de citron, de cédrat, de bergamotte et de bigarrade.

### 4. *Huile de graines de Ricin, par expression.*

Prenez : Graines mûres de Ricin, mondées de leur enveloppe, et mondées, autant que faire se peut, de leur embryon. . . . *autant que vous voudrez.*

L'embryon ne donne pas, comme on l'avait cru, un principe âcre. L'huile qu'en ont retirée MM. Boutron et Henry fils, quoique différente de celle des cotylédons, est douce, agréable, et nullement purgative.

C'est la pellicule ligneuse grise qu'il faut enlever, pour avoir l'huile de ricin très-incolore.

Pilez-les dans un mortier de marbre avec un pilon de bois,

jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une pâte molle. Enveloppez cette pâte dans une toile serrée, et exprimez-la graduellement, afin que la toile ne rompe pas. L'opération demande un temps assez long pour être bien faite. Mais au moyen de ces précautions, on obtient une huile d'une saveur douce, fort employée en médecine, et qui ne tarde pas à devenir limpide, quand on la laisse reposer (1). Cette huile, moins coulante que celle d'olives, s'épaissit avec le temps. Il faut la rejeter des officines dès qu'elle est devenue âcre.

[On prescrit souvent de faire bouillir l'huile obtenue de l'expression avec une petite quantité d'eau, pour dissiper le principe âcre volatil, et de passer ensuite après l'évaporation complète de cette eau. Cette précaution est d'autant plus inutile, lorsque l'huile a été faite avec des semences de ricin, ne contenant pas de graines de croton-tiglium, que par l'ébullition; elle acquiert de l'âcreté, la filtration à la chaleur de l'étuve ou du bain-marie est bien préférable.]

Obs. La véritable huile de ricin diffère de toutes celles qu'on obtient par expression, en ce qu'elle se dissout complètement dans l'alcohol. Extraite par le procédé qui vient d'être décrit, elle n'a pas de couleur; mais on peut encore la préparer d'une autre manière que voici :

Torréfiez légèrement les graines mondées de ricin dans une poêle de fer, et, lorsqu'elles sont refroidies, triturez-les à la meule, ou dans un mortier de marbre, avec un pilon de buis; délayez la masse qui en résulte dans suffisante quantité d'eau, mettez-la sur le feu, en l'agitant sans cesse jusqu'à ce qu'elle bouille; retirez alors toute la matière gonflée d'huile qui surnage en manière d'écume, recueillez-la dans un vase plus petit, et faites-la chauffer encore pour que l'humidité s'évapore, et quand l'huile sera séparée, passez-la à travers un blanchet: en refroidissant, elle dépose comme une matière fritée. Quoiqu'elle soit plus colorée que la précédente, on peut l'employer en médecine.

[M. Faguier a proposé d'extraire l'huile de ricin à l'aide de l'alcohol (2): pour cela, après avoir fait une pâte avec les semences pilées et l'alcohol du commerce, il la soumet à la presse, l'huile s'écoule facilement; il la distille alors pour retirer les deux tiers du véhicule alcoholique, et ensuite fait bouillir le résidu de la distillation jusqu'à l'évaporation complète de l'humidité, on filtre et passe comme ci-dessus. Ce procédé fournit une

---

(1) Le repos ne peut amener la clarification de cette huile, qui resterait toujours louche, si on n'employait pas d'autres moyens.

(2) *Journal de Pharmacie*, tom. VIII, 1821.

plus grande quantité de produit que les autres, mais il offre plusieurs inconvéniens : d'abord de faire subir aux ricins une chaleur assez prolongée, ensuite de nécessiter toujours la séparation de l'enveloppe grise sur laquelle l'alcohol agit, et dont il enlève une matière colorante, qui reste avec l'huile; enfin de laisser à cette dernière une saveur un peu alcoholique.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer la préparation de deux espèces d'huiles employées aujourd'hui avec quelque succès. La première est celle de *Croton Tiglium*; la deuxième, celle des semences d'*Euphorbia Lathyris*.]

### 5. *Huile de* Croton Tyglium.

[On prend les semences du *croton*, on les monde avec soin, et on les pose dans un mortier de marbre, pour en faire une pâte, que l'on soumet ensuite, soit à l'action de la presse, soit à l'action de l'éther sulfurique. Dans le premier cas, l'huile obtenue, déposée, est filtrée à la chaleur du bain-marie; dans le deuxième, on laisse évaporer spontanément l'éther à l'étuve ou à l'air libre (1).

Cette huile ne s'administre qu'avec les plus grandes précautions.]

### 6. *Huile d'*Euphorbia Lathyris.

[M. Chevalier (Journal de *Chimie Médicale*, t. 2, pag. 78), a donné plusieurs procédés pour extraire cette huile; voici les deux principaux :

*Premier mode.* On prend les semences mûres de l'*euphorbia lathyris*, et après les avoir mondées, on les réduit en pâte et on les exprime fortement. L'huile obtenue est laissée en repos, puis décantée et filtrée avec soin.

*Deuxième mode.* Il consiste à traiter la pâte par l'éther sulfurique à plusieurs reprises, et à faire évaporer, à l'air libre ou à l'étuve, le liquide chargé de la partie huileuse. Ce dernier mode est préférable, en ce qu'on perd moins de produit que lorsqu'il faut se servir de linge pour exprimer.]

### 7. *Huile concrète de semences de Cacao.*

Prenez : Semences de cacao mondées... *autant qu'il en faut.*

Après les avoir torréfiées légèrement dans une poêle de fer, pilez-les doucement dans un mortier, et broyez-les ensuite sur

---

(1) Il faut se garantir le plus possible de la vapeur qui se dégage des semences lorsqu'on les pile, car elle est très-irritante.

une pierre chauffée par-dessous, comme on le fait pour la préparation du chocolat; faites ensuite bouillir cette masse dans suffisante quantité d'eau, jusqu'à ce que l'huile surnage; laissez cette huile se concréter à mesure que l'eau refroidit, et enlevez-la.

Ou mieux encore : humectez la masse pilée avec une quantité d'eau suffisante; enfermez-la dans un sac de toile serrée, que vous placerez entre deux plaques d'étain chauffées dans l'eau bouillante, et exprimez de suite à la presse.

Enfin, comme cette huile, de quelque manière qu'on la prépare, est communément concrète, liquéfiez-la au bain-marie, et passez-la à travers un filtre de papier Joseph, pendant qu'elle est encore chaude. Après l'avoir purifiée ainsi, laissez-la se concréter de nouveau, et conservez-la.

[MM. Henry père et Guibourt ont donné (1) des observations sur la préparation du beurre de cacao. Il résulte, d'après leur travail, que le cacao des îles fournit plus de produit que celui dit *caraque*, comme Baumé l'avait annoncé; la nature de l'huile volatile étant toutefois parfaitement semblable.

Le procédé de Josse, cité en second lieu, est préférable à celui de Demachy, qui consistait à exposer la poudre des amandes à la vapeur de l'eau et à exprimer ensuite. Il doit toutefois être préférable au procédé par l'ébullition, qui contribue à rancir un peu l'huile.

Le beurre de cacao se conserve très-bien en le coulant encore chaud dans des bouteilles de quatre onces, que l'on remplit entièrement, et que l'on bouche et goudronne avec soin. On conserve ces bouteilles à la cave, et lorsqu'on a besoin de beurre de cacao, on en chauffe une au bain-marie, après l'avoir débouchée, et on coule l'huile dans un moule de fer-blanc, comme à l'ordinaire. Par cette attention on évite le contact de l'air, qui altère promptement cette préparation.

Le beurre de cacao se fond à 24 degrés, et reste transparent à 25 degrés, et se fige à 21,5 thermomètre centigrade.

La graisse de veau, à laquelle on le mêle quelquefois, donne des variations très-grandes dans les degrés de fusibilité. ]

Préparez de même, mais sans torréfier les fruits, l'huile de baies de laurier, et celle de noix muscade.

### 8. *Huile de jaunes d'Œufs.*

Prenez : Jaunes d'œufs frais (environ 60). . . . . . . 1,000.

Mettez-les dans une bassine d'argent, et faites-les réduire de

(1) *Journal de Chimie Médicale*, tom. I^er, pag. 237.

moitié au bain-marie, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'en les pressant entre les doigts, on fasse aisément sortir l'huile. Alors, enveloppez-les d'une toile de chanvre très-serrée, ou d'une étoffe de crin, et soumettez promptement la masse à la presse, entre deux plaques de fer, échauffées au point convenable dans l'eau bouillante. Passez l'huile au travers d'un papier gris, à la chaleur du bain-marie, et vous aurez, de la quantité susdite de jaunes d'œufs, huile douce environ. . . . . . . . . . . . . . . . . 125.

[M. Chaussier a proposé de l'enlever à l'aide de l'alcohol, en traitant les jaunes d'œufs par cet agent; puis d'évaporer ensuite la dissolution à une douce chaleur.

Cette huile est assez bonne par ce moyen; mais elle conserve toujours l'odeur du véhicule qui a servi à l'extraire.]

Obs. Cette huile se mêle fort bien à l'éther sulfurique, et en toute proportion. Elle ne se conserve pas long-temps, et il faut la renouveler souvent, ou plutôt, comme tous les médicamens magistraux, elle ne doit être préparée qu'à mesure qu'elle est prescrite.

## ARTICLE IV.

### Des Pulpes.

Les plantes, ou les parties des plantes qui sont molles et succulentes, peuvent être réduites en pulpe avec la seule précaution de les piler dans un mortier de marbre, et de les passer à travers un tamis de crin très-serré (1). Quant aux racines et aux fruits, dont le parenchyme est moins riche en suc, il ne faut pas les piler, mais bien les râper et les tamiser ensuite. Enfin les plantes, ou parties de plantes trop sèches et trop dures, doivent être ramollies d'abord par la macération, soit dans l'eau, soit dans le vin, ou par la coction dans suffisante quantité d'eau; ces divers agens ayant rompu leur tissu, on a moins de peine à les tamiser et à les réduire en une pulpe molle et bien lisse. On doit la réduire alors en une pâte épaisse, dont on augmente encore un peu la consistance, au besoin, par une évaporation lente. Mais il ne faut les préparer qu'au moment de s'en servir, car, pour peu qu'on les conserve, elles s'altèrent et se corrompent.

#### 1. *Pulpes de Plantes émollientes.*

Prenez : Espèces émollientes fraîches. . . *autant qu'il en faut.*

---

(1) Il est bon de passer à travers un tamis plus serré les pulpes déjà faites; elles sont plus fines et plus lisses.

Faites-les bouillir dans suffisante quantité d'eau commune, et, dès qu'elles seront complètement cuites, écrasez-les sur un tamis avec une spatule. Faites évaporer ensuite la pulpe jusqu'à consistance d'une masse molle.

### 2. *Pulpe de Bulbes de Lys.*

Prenez : Bulbes de lys mondés. . . *autant qu'il en faut.*

Mettez-les cuire enveloppés de papier, sous des cendres chaudes, jusqu'à ce qu'ils s'écrasent aisément entre les doigts; alors, et après avoir enlevé les portions brûlées, pilez les bulbes dans un mortier de marbre, et faites-en une pulpe selon l'art.

### 3. *Pulpe de Bulbes de Scille.*

Préparez de même la pulpe de scille, après avoir enlevé les racines et l'écorce extérieure des bulbes frais. On peut les couvrir d'une couche de pâte de farine, et les faire cuire ainsi, ou les mettre dans du papier sous les cendres, ou bien enfin les faire cuire au four.

### 4. *Pulpe de Casse.*

Prenez : Légumes ou gousses de casse. . . *quantité nécessaire.*

Brisez-les, enlevez la pulpe, séparez-la autant que possible des cloisons et des graines, passez-la au tamis de crin, et réduisez-la ainsi en une masse que vous ferez épaissir à une douce chaleur (1).

On peut préparer la pulpe de tamarin de la même manière, en y ajoutant toutefois, si elle est trop sèche, de l'eau chaude en quantité suffisante pour la ramollir.

### 5. *Pulpe de Pruneaux.*

Prenez : Pruneaux. . . . *autant qu'il en faut.*

Faites-les bouillir dans suffisante quantité d'eau commune, jusqu'à ce qu'ils soient ramollis; ôtez alors les noyaux, passez au tamis de crin, et faites une pulpe qui, mêlée à l'eau de la décoction, sera évaporée à une douce chaleur jusqu'à consistance convenable.

[On prescrit quelquefois la pulpe de carotte : elle se fait en

---

(1) On a remplacé cette préparation aujourd'hui par l'extrait fait en délayant la pulpe et faisant rapprocher.

râpant les carottes mondées, puis les pulpant au travers d'un tamis de crin; elle doit être employée promptement. On agit de la même manière pour les pulpes de racines d'aunée, celle de fleurs de roses qu'on aura soin de piler dans des vases de bois ou de marbre, en évitant de se servir d'ustensiles de fer, qui donnent une couleur noire au produit.]

Préparez de même les pulpes de figues, de dattes, de raisins de Corinthe, de jujubes, etc.

### 6. *Pulpe de Cynorrhodon.*

Prenez : Fruits de rosier sauvage déjà rouges, mais non encore pleinement mûrs. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16

Coupez le calice au sommet et le pédoncule à la base, enlevez les semences et les poils intérieurs, mettez le reste dans un vase de faïence, et versez dessus vin blanc généreux. 2

Mêlez intimement, au moyen d'une spatule de bois ou d'ivoire, et laissez macérer pendant deux ou trois jours jusqu'à ramollissement complet. Pilez alors dans un mortier de marbre avec un pilon de bois; passez à travers un tamis de soie serré, et la pulpe sera faite.

## ARTICLE V.

### Du Petit-Lait.

Prenez : Lait de vache ou de tout autre animal. . . 2000,00

Mettez-le dans un vase de terre ou d'argent (1), avec présure de veau délayée dans un peu d'eau. . . 2,50

Placez le vase sur des cendres chaudes, et, dès que le lait commencera à se cailler, augmentez graduellement la chaleur, de manière seulement que la liqueur ne bouille pas, et que la partie caséeuse se rapproche de plus en plus. Transvasez le sérum, mettez le caillé égoutter sur un clayon d'osier, et recueillez le liquide qui en sort pour le mêler à l'autre.

Le petit-lait ainsi obtenu est trouble et blanchâtre : on le clarifie de la manière suivante :

Prenez pour quatre livres de petit-lait, ou. . . . . 2000,00
Blancs d'œufs frais. . . . . . . . . . . . . . . . . . n°. 3
Tartrate acidule de potasse, vingt-quatre grains, ou. 1,25

Mêlez d'abord et battez les blancs d'œufs avec une faible quantité de petit-lait; ajoutez ensuite le restant du sérum, et

(1) On peut se servir aussi d'un vase de cuivre étamé, ou de cuivre jaune.

faites bouillir le tout : dès que l'ébullition commencera, jetez peu-à-peu le tartrate en agitant la liqueur. Aussitôt que celle-ci commence à devenir claire et limpide, on la passe à travers un linge, et ensuite à travers du papier gris.

[Il faut avoir soin de laver à l'eau tiède le papier gris, pour lui ôter son odeur.

On peut aussi faire très-bien le petit-lait, en ajoutant dans le lait en ébullition un filet de vinaigre et agissant de même pour le reste. Il faut toutefois que le petit-lait ne soit pas plus acide que lorsqu'on suit le premier procédé. Le lait étant souvent de mauvaise qualité, et altéré par des additions soit de jaunes d'œufs, soit de farine, plusieurs praticiens ont tenté de remplacer le petit-lait par des mélanges rafraîchissans et de composition très-variable. Ces composés, toujours incapables de nuire à l'économie animale, doivent être la plupart du temps rejetés, car ils ne remplissent qu'infidèlement l'intention du médecin.]

## SECTION III.

*Des Médicamens qu'on obtient par la fermentation des substances simples.*

Le vin, les bières et les vinaigres tiennent le premier rang parmi les liqueurs qu'on obtient par la fermentation. Le pharmacien, au lieu de les préparer lui-même, s'épargne des frais et de la peine en les prenant dans le commerce. Nous parlerons cependant ici du vin d'hydromel, qui servira d'exemple. Quant aux vins, aux bières et aux vinaigres, auxquels on donne des propriétés médicinales en y mêlant diverses substances, même durant la fermentation, comme est la liqueur communément connue sous le nom de *laudanum* de l'abbé Rousseau, nous en traiterons ailleurs, lorsqu'il sera question du vin et des vinaigres médicinaux.

### *Hydromel vineux* ou *Vin d'Hydromel.*

| | |
|---|---|
| Prenez miel blanc choisi. . . . . . . . . . . . . . . . . | 2,500 |
| Eau commune tiède. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12,500 |
| Ferment de bière mou. . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |

Après avoir fait dissoudre le miel et le ferment dans l'eau, introduisez la liqueur dans une barrique, et mettez-la fermenter à une température d'environ 15 à 20 degrés (19 à 25 cent.), jusqu'à ce qu'elle ait acquis une odeur vineuse; alors soutirez-la, et conservez-la pour l'usage.

## SECTION IV.

### *Des Substances qu'on tire des Médicamens simples par la distillation.*

Personne n'ignore comment et avec quel appareil de vaisseaux, disposé sur le feu, on distille différens corps, ceux sur-tout dont les propriétés médicinales sont les plus développées.

Les alambics métalliques, qui servent d'ordinaire à distiller les eaux, les huiles volatiles ou l'alcohol, ne peuvent souvent pas servir aux autres distillations, soit parce qu'ils ont peine à supporter la chaleur violente qu'il est nécessaire d'employer pour obtenir les élémens de certains corps, soit parce qu'on craint qu'ils n'altèrent ces élémens eux-mêmes, soit enfin parce qu'on ne peut pas y adapter facilement l'appareil propre à recueillir et à séparer les produits. Les chimistes les remplacent donc par des cornues qui remplissent bien mieux l'objet qu'on se propose. Ces cornues peuvent être de verre, de terre, de porcelaine, de grès, ou même de fer. Quelquefois on les couvre d'un enduit ou lut, qui leur permet de supporter un plus grand degré de feu. Les vases qu'on adapte à leur col constituent des appareils différens, suivant la nature diverse des produits qu'on veut recueillir. Le premier de tous ces appareils est celui qui porte le nom de son inventeur, Woulf, et à l'aide duquel on peut se passer de vases d'une plus grande dimension, recueillir aisément tous les fluides élastiques, et prévenir le danger qu'on avait si souvent à craindre de la rupture des vases.

On produit en outre des effets divers, suivant le genre de distillation dont on a fait choix, et qui, déterminant de plusieurs manières différentes la combinaison des élémens, donne aussi des produits qui ne se ressemblent ni pour les qualités physiques, ni pour la nature. Cette opération exige donc une multitude de précautions, à l'égard desquelles nous renvoyons, pour de plus amples détails, aux *Traités de Chimie et de Pharmacie*, où l'on trouvera l'énumération des préceptes à suivre pour obtenir, pures et de bonne qua-

lité, les matières qui doivent être appliquées aux besoins de la médecine.

## ARTICLE PREMIER.

### Des Eaux distillées.

#### I. Eaux distillées simples.

La distillation des eaux simples ne doit pas se faire sans quelques précautions, dont l'omission les prive de leurs propriétés et de leurs vertus. Toutes les plantes ont un arome qui se sublime avec l'eau pendant la distillation, et qui se condense avec elle dans le récipient. Quand on agit sur des végétaux peu odorans, on les prend frais, et l'on cohobe plusieurs fois de suite l'eau qui a déjà distillé, sur de nouvelles herbes, ce qui finit par la saturer de principe aromatique. Au contraire, lorsque les plantes sont très-odorantes, il suffit de les distiller une fois, pourvu qu'il y en ait une quantité proportionnée à celle de l'eau qu'on veut obtenir. Certaines herbes fort aromatiqnes ne perdent pas beaucoup de leur odeur par la dessiccation lorsqu'elle a été faite avec soin; et, quoiqu'elles soient sèches, on en obtient encore des eaux très-chargées d'arome; il vaut mieux cependant les prendre fraîches. Il convient de récolter à des époques différentes de l'année, c'est-à-dire lorsque leur odeur est bien développée, diverses parties de plantes qu'on distille fort souvent à part. Nous en avons dit assez à ce sujet, lorsqu'il a été question de la récolte et de la dessiccation. Les eaux distillées sont sujettes à se corrompre avec le temps; c'est pour cela qu'on doit les renouveler souvent : on les conservera soit dans des flacons de verre, soit dans des cruches de grès ou de faience; il faut les tenir dans un lieu tempéré et peu accessible à la lumière, en ayant soin de ne pas boucher exactement les vases, à moins qu'ils ne soient pleins (1).

##### 1. *Eau distillée ordinaire.*

Prenez : Eau de fontaine. . . . . . . . . . . . . . . . . . 10,000

Distillez, selon l'art, à une chaleur suffisante pour faire bouillir

(1) Les eaux aromatiques de roses, de fleurs d'orange, etc., ne sont très-agréables que quatre mois environ après leur préparation; le temps leur fait perdre une sorte de verdeur, si je puis m'expliquer ainsi, qui contribue à les rendre moins suaves.

modérément la liqueur; rejetez, comme moins pure, la partie qui passe la première, et qui forme à-peu-près un dixième du tout. Conservez ce qui passe ensuite, et continuez de distiller jusqu'à ce que vous ayez obtenu les trois-quarts de l'eau employée.

[On rejette les premiers produits, qui renferment de l'acide carbonique, et quelquefois du carbonate d'ammoniaque, comme cela a lieu souvent pour les eaux de la Seine, à Paris, pendant les grandes chaleurs de l'été.

L'eau distillée est pure lorsque les réactifs suivans ne lui font éprouver aucun changement, et qu'évaporée à siccité elle ne laisse pas de résidu.

| | |
|---|---|
| L'eau de chaux. . . . . . . | pour l'acide carbonique. |
| Le nitrate acide de baryte. | pour l'acide sulfurique. |
| ———————— d'argent. . | pour l'acide hydrochlorique. |
| L'oxalate d'ammoniaque. . | pour la chaux. |
| Le sublimé corrosif. . . . | pour le carbonate d'ammoniaq. |
| L'ammoniaque. . . . . . . | pour la magnésie, etc. |

Il est beaucoup d'autres substances à essayer sur l'eau; mais les réactifs que j'ai indiqués suffisent pour éprouver la pureté de celle qui a été distillée.]

Distillez de même l'eau de pluie et l'eau de rivière.

### II. Eaux distillées de plantes peu odorantes.

#### 2. *Eau de Laitue.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Laitue pommée fraîche. . . . . . . . . . . . | 5,000 |
| Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12,500 |
| Distillez à un feu modéré, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur environ. . . . . . . . . . . . . . . . | 10,000 |
| Renversez cette liqueur sur une pareille quantité de laitue fraîche, en ajoutant encore de nouvelle eau. . . | 10,000 |
| Distillez de nouveau, jusqu'à ce qu'il ait passé de liqueur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10,000 |

Conservez alors celle-ci, à moins qu'elle n'ait trop peu d'odeur; dans ce cas, vous réitérerez l'opération.

On peut obtenir, par le même procédé, les eaux de feuilles et de tiges de bourrache, de buglose, de plantain, de pourpier, de potentille, de pariétaire, de chardon-bénit, de morelle noire, d'euphraise et de bleuet.

### III. Eaux distillées des plantes plus odorantes.

*3. Eau distillée de Raifort sauvage.*

Prenez : Racine fraîche de raifort sauvage. . . . . 2,000
Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 10,000

Distillez, suivant l'art, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4,000

Préparez de la même manière les eaux distillées de racines d'aunée et de valériane.

*4. Eau distillée de feuilles de Laurier-Cerise.*

Prenez : Feuilles fraîches de laurier-cerise. . . . . 1,000
Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2,000
Distillez jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. 500

Obs. Comme l'usage inconsidéré de cette liqueur entraîne de grands dangers, il faut mettre à part les vases qui la renferment, et les marquer de manière à les reconnaître aisément, afin d'éviter toute méprise. On ne doit non plus la délivrer qu'en vertu d'une ordonnance revêtue d'une signature connue. On préparera de même l'eau distillée d'amandes amères pilées.

[On doit préparer l'eau de laurier-cerise à l'automne ou vers la fin du mois d'août, parce qu'alors les feuilles de laurier renferment une plus grande quantité d'huile volatile.]

### IV. Eaux distillées de fleurs très-odorantes.

*5. Eau de fleurs d'Oranger.*

Prenez : Fleurs d'oranger nouvellement cueillies. . . 5,000
Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 20,000
Distillez, selon l'art, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 10,000

Obs. Le meilleur procédé consiste à verser l'eau bouillante sur les fleurs dans la cucurbite, et à commencer aussitôt la distillation, que l'on devra continuer sans interruption.

[Pour obtenir de l'eau de fleurs d'oranger agréable et facile à conserver, c'est-à-dire qui ne devienne point filante et mucilagineuse, il faut ne distiller au plus que trente livres à-la-fois; par ce moyen, la distillation s'opérant promptement, les fleurs restent moins long-temps exposées à l'action de la chaleur, et laissent dissoudre moins de mucilage.

On évite encore mieux cet inconvénient en suivant le procédé qui consiste à les distiller à la vapeur, et cette opération se pra-

tique facilement en plaçant au fond de la cucurbite une quantité d'eau incapable de baigner les fleurs contenues dans un panier ou dans un bain-marie, percé, suspendu ou posé à une certaine distance de la surface de cette eau. Ce procédé, qui réussit aussi pour les roses et d'autres plantes, fournit une eau moins chargée de mucilage, et dans laquelle l'huile volatile paraît être beaucoup mieux dissoute.

Lorsque l'eau de fleurs d'oranger est devenue acide et visqueuse, ou filante, on peut obvier à cette altération en l'agitant avec un léger excès de magnésie décarbonatée, puis soumettant de nouveau à la distillation.]

Distillez de même les autres fleurs aromatiques, savoir, celles de lys, de sureau, de tilleul, de muguet, de roses. Il faut employer le double de roses pour obtenir la même quantité d'eau distillée.

On prépare de même aussi les eaux distillées de fleurs moins odorantes, comme celles de coquelicot, de nénuphar, de pivoine, de petite centaurée, etc.

### 6. *Eau distillée d'Hyssope.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sommités fleuries et fraîches d'hyssope. . . | 5,000 |
| Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 20,000 |
| Distillez jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. | 10,000 |

On obtient de la même manière les eaux distillées de sommités fleuries de mélisse, de lavande, de sauge, de thym, de menthe poivrée, de fenouil, de matricaire, etc., et celles moins odorantes de scordium, de véronique, etc.

### 7. *Eau distillée d'Anis.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Semences d'anis. . . . . . . . . . . . . . | 2,000 |
| Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 15,000 |
| Distillez, suivant l'art, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4,000 |

Préparez de même les eaux distillées de semences de persil, d'angélique et de coriandre, ainsi que celle de baies de genièvre.

### 8. *Eau distillée de Canelle.*

| | |
|---|---|
| Prenez : canelle de Ceylan. . . . . . . . . . . . . | 2,000 |
| Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16,000 |
| Faites macérer pendant douze heures; ensuite distillez, selon l'art, par une légère ébullition, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. . . . . . . . . . | 8,000 |

[On trouve souvent au fond du récipient, dans plusieurs de ces substances, une certaine quantité d'huile volatile plus pesante que l'eau; comme elle est presque immiscible à l'autre produit de la distillation, on peut la séparer et la conserver à part.]

On prépare ainsi les eaux distillées d'écorce de cascarille, d'écorce et de bois de sassafras, de bois de Rhodes et de gérofle.

### V. Eaux distillées de plusieurs plantes a-la-fois.

*Eau distillée d'Herbes vulnéraires.*

Prenez : Espèces vulnéraires. . . . . . . . . . . . . 2,000
Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 20,000
Distillez, selon l'art, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8,000

## ARTICLE II.

### Des Huiles essentielles.

Les huiles essentielles ou volatiles passent à la distillation en même temps que les eaux odorantes, et s'obtiennent généralement par les mêmes procédés. Quelques-unes sont très-légères, et les autres sont plus pesantes; les premières proviennent presque toutes de végétaux indigènes, et les secondes de plantes exotiques. L'appareil dont on se sert présente, suivant la nature des huiles qu'on veut obtenir, des différences que nous indiquerons en traitant de chaque opération en particulier. Les herbes fraîches donnent, en général, des huiles moins denses et plus odorantes que les plantes sèches. Toutes ces huiles doivent être conservées dans un lieu obscur et dans des vases bouchés avec soin. Avec le temps elles prennent plus de consistance et de couleur, et perdent leur arôme.

### I. Huiles volatiles légères.

*Huile essentielle de Fleurs d'Oranger.*

Prenez : Fleurs fraîches d'oranger. . . . . . . . . 5,000
Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 7,000
Conduisez l'opération comme pour l'eau distillée; mais, en place d'un matras, adaptez au bec de l'alambic un récipient co-

nique, appelé *florentin*, au moyen duquel l'huile qui passe en même temps que l'eau et la surnage, se réunit dans un espace étroit, et peut être enlevée facilement, soit avec une pipette, si elle est fluide, soit avec une spatule de verre, si elle est concrète.

L'eau qui a passé avec l'huile, en étant elle-même chargée, doit être versée sur de nouvelles fleurs, et servir ainsi à plusieurs distillations de suite; par là on obtient une plus grande quantité d'huile.

[Quand on a obtenu dans le récipient une quantité assez considérable d'huile volatile, il est bon de l'enlever à l'aide d'une pipette; car, si on la laissait long-temps en contact avec l'eau chaude qui arrive sans cesse du vase distillatoire, une partie finirait par être entraînée ou par se dissoudre.]

Préparez de la même manière les huiles de roses, de menthe poivrée, de thym, de lavande, de sauge, de tanaisie, d'absinthe, de romarin, d'écorce d'orange, de basilic, de rüe, de camomille romaine, de sabine, d'anis, de fenouil et de baies de genièvre.

### II. Huiles essentielles pesantes.

#### *Huile de Canelle.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Canelle choisie concassée. . . . . . . . . | 5,000 |
| Muriate de soude. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10,000 |

Faites macérer pendant douze heures, ensuite mettez sur un feu vif pour que l'eau bouille promptement; puis, ayant adapté un matras au bec du chapiteau, distillez jusqu'à ce que le liquide commence à passer clair et limpide. Vous aurez alors une liqueur lactescente, au fond de laquelle la partie huileuse se déposera: séparez cette huile de l'eau, que vous verserez de nouveau deux, trois et même quatre fois dans la cucurbite; vous obtiendrez ainsi toute l'huile qu'on peut retirer de la canelle.

Préparez de même les huiles de canelle de la Chine, de gérofle, de sassafras, de bois de Rhodes, etc.

## ARTICLE III.

### I. Distillation de l'Alcohol.

Prenez : Vin de bonne qualité. . . . *autant que vous voudrez.*

Distillez, suivant l'art, dans un alambic, au chapiteau duquel est adapté un serpentin, et continuez l'opération à un feu modéré, jusqu'à ce que la liqueur qui passe ne contienne plus aucune trace d'alcohol.

### II. Rectification de l'Alcohol.

Mettez l'alcohol obtenu par le procédé qui vient d'être décrit, dans un appareil semblable, au bain-marie, et dis-

tillez de nouveau jusqu'à ce que les trois quarts de la liqueur soient passés dans le récipient. La force et la légèreté de l'alcohol varient suivant la durée et l'activité de la distillation. On en calcule les différens degrés au moyen de l'aréomètre, instrument que les Hollandais nomment plus convenablement *hydromètre*. Le plus fort est celui qui a passé le premier; on le concentre encore davantage en le distillant avec du muriate de chaux ou de l'acétate de potasse (1), qui absorbent l'eau, et qui l'empêchent de passer dans le récipient.

[Pour obtenir l'alcohol à un degré élevé, il faut conduire la distillation très-doucement; car, lorsqu'elle est trop rapide, une grande quantité d'eau s'évapore avec cet alcohol, et affaiblit son degré.]

L'aréomètre, plongé dans l'alcohol le plus pur, marque 40 degrés à l'échelle établie par Baumé, et qui commence à 10; mais il ne marque que 30 degrés si l'échelle commence à 0, comme celle des pharmaciens hollandais. Sa densité varie suivant son degré; ainsi,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dans l'alcohol à | 12 deg. ou | 22 de Baumé, elle est de | 925 |
| | 16 . . . . | 32 . . . . . . . . . . . . . | 900 |
| | 22 . . . . | 32 . . . . . . . . . . . . . | 868 |
| | 26 . . . . | 36 . . . . . . . . . . . . . | 847 |
| | 30 . . . . | 40 . . . . . . . . . . . . . | 828 |

De manière qu'une mesure pouvant contenir un kilogramme d'eau distillée, contiendra des alcohols dont les poids correspondront aux densités qui viennent d'être indiquées. Si l'on veut calculer d'après les anciens poids, et qu'on prenne une mesure de la capacité de deux livres d'eau distillée, cette même mesure contiendra d'alcohol

| | livre. | onces. | gros. | grains. |
|---|---|---|---|---|
| à 12—22 | 1 | 13 | 4 | 15 |
| 16—26 | 1 | 12 | 6 | 29 |
| 22—32 | 1 | 12 | 0 | 71 |
| 26—36 | 1 | 11 | 0 | 60 |
| 30—40 | 1 | 10 | 5 | 70 |

le baromètre étant à 28 pouces ou près de 76 centimètres.

(1) C'est du chlorure de calcium fondu, ou de l'acétate de potasse également fondu, qui est plus avantageux ici.

Toutes les liqueurs, quelles qu'elles soient, qui acquièrent les qualités du vin par la fermentation, peuvent être distillées de la même manière. On retire en effet, de chacune, un alcohol très-souvent capable de remplacer l'alcohol de vin.

## III. Alcohols ou liqueurs produites par l'alcohol distillé avec des substances aromatiques (esprit des anciens).

### 1°. Alcohols simples.

#### 1. *Alcohol d'Ecorce d'Orange.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Ecorce d'orange fraîche. . . . . . . . . . . | 240 |
| Alcohol très-pur (22—32 degrés). . . . . . . . . . | 960 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 480 |
| Faites macérer pendant deux jours, et distillez au bain-marie, jusqu'à ce qu'il ait passé dans le récipient. | |
| Alcohol aromatique. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 960 |

On prépare de même l'*alcohol de citron.*

#### 2. *Alcohol de Cochléaria.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Feuilles fraîches de cochléaria. . . . . . . | 720 |
| Alcohol très-pur (22—32 degrés). . . . . . . . . . | 480 |
| Distillez au bain-marie, jusqu'à ce qu'il ait passé dans le récipient. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 400 |

#### 3. *Alcohol de Romarin.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sommités fleuries de romarin fraîches. . . . | 120 |
| Alcohol (22—32 degrés). . . . . . . . . . . . . . . | 360 |
| Eau distillée de romarin. . . . . . . . . . . . . . . . | 120 |
| Faites macérer pendant quatre jours, puis distillez au bain-marie jusqu'à ce que vous ayez obtenu | |
| Alcohol aromatique (12—22 degrés). . . . . . . . . | 300 |

Préparez de la même manière les alcohols composés de menthe crépue, de menthe poivrée, de mélisse, de lavande, etc.

### 2°. Alcohols composés.

Nous avons conservé ici plusieurs alcohols composés, parce que, l'usage ayant prévalu, on les prescrit fort souvent encore, bien que la plupart contiennent une foule de substances aromatiques superflues, parmi lesquelles nous avons exclu seulement celles dont les propriétés sont trop

douteuses. Mais pour aider à les simplifier convenablement, nous avons eu le soin d'indiquer, à la suite de chaque formule, la somme des substances qui donnent au médicament sa principale vertu, ainsi que la proportion qui existe entre elles et la quantité d'alcohol obtenue. Nous avons, enfin, désigné en caractères italiques les substances qu'on peut conserver comme jouant le rôle principal dans les divers composés. Il faudrait, dans le cas où l'on se déciderait à négliger les autres, en augmenter la dose de telle sorte que la somme totale des principes constituans et celle de l'alcohol fussent toujours dans les mêmes rapports.

1. *Alcohol Vulnéraire*, vulgairement appelé *Eau Vulnéraire spiritueuse.*

| | |
|---|---|
| Prenez : feuilles et sommités sèches *de sauge*. . . . . | 128 |
| d'angélique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| *de tanaisie*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| d'absinthe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| *de fenouil*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| de menthe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| d'hyssope. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| *de thym*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| de camomille romaine. . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| d'origan. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| de marjolaine . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| de calament. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| *de lavande*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| Alcohol (12—22 degrés). . . . . . . . . . . . . . | 24,000 |
| Distillez, suivant l'art, au bain-marie, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. . . . . . . . . . . . . | 20,000 |
| Somme des substances aromatiques. . . . . . . . . | 1,664 |
| Dont le rapport à l'alcohol obtenu par la distillation sera environ de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1/12 |

2. *Alcohol Carminatif de Sylvius.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Racines d'*Angélique* . . . . . . . . . . . . | 4 |
| d'impératoire. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 |
| de galanga. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 |
| Feuilles de romarin. . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| de marjolaine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| de *rue*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| de basilic. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| baies de laurier. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |

| | |
|---|---|
| Semences d'angélique. . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| de livêche. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| d'*anis*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Gingembre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 |
| Noix muscade. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 |
| *Canelle*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| Gérofle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| *Ecorce de citron*. . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Alcohol (22—32 degrés). . . . . . . . . . . . . . | 1,500 |

Faites macérer pendant deux jours : ensuite distillez, au bain-marie, jusqu'à ce que vous ayez obteuu de liqueur alcoholique. . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000

Somme des substances aromatiques. . . . . . . . 306

Dont le rapport à l'alcohol obtenu est d'un peu plus de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 3

3. *Alcohol de Cochléaria*, ou *Alcohol antiscorbutique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Feuilles fraîches de cochléaria. . . . . . . | 2,500 |
| Racine de raifort sauvage fraîche, coupée menu. . | 320 |
| Alcohol (22—32 degrés). . . . . . . . . . . . . . | 3,000 |

Distillez au bain-marie, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur alcoholique. . . . . . . . . . . . . . . 2,500

Somme des deux plantes. . . . . . . . . . . . . . 2,820

Dont le rapport à l'alcohol obtenu sera presque de 9 à 8

4. *Alcohol de térébenthine composé*, vulgairement appelé *Baume de Fioravanti.*

| | |
|---|---|
| Prenez : *Terébenthine pure*. . . . . . . . . . . . . | 516 |
| Résine élémi. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| de tacamahaca. . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Succin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| *Baume de styrax liquide*. . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Galbanum. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Myrrhe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Aloës. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Baies de laurier fraîches. . . . . . . . . . . . . | 128 |
| Racines de galanga. . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| de zédoaire. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| de Gingembre. . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| Canelle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| Gérofle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| Noix muscade. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| Feuilles de dictame. . . . . . . . . . . . . . . | 32 |

Concassez les substances, puis versez dessus alcohol (32—32 degrés). . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3,000

Faites macérer pendant six jours, et ensuite distillez au bain-marie, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2,500

La proportion de la térébenthine et des sucs aromatiques aux autres aromates est d'environ. . . . . . . . 2 à 1.

Celle de toutes les substances à l'alcohol obtenu par la distillation, est d'un peu plus de. . . . . . . . 3 à 5.

[Quelques praticiens distillent le mélange à feu nu; mais ce procédé est souvent défectueux, parce que vers la fin de l'opération la térébenthine desséchée, ou mieux la colophane, agglutinant au fond du vase les substances concassées, les dispose à être brûlées, ce qui donnerait au liquide une odeur pyrogénée très-désagréable; d'ailleurs le produit étant peu suave, on est forcé presque toujours de le distiller une seconde fois.

On a renoncé à d'anciennes préparations très-mauvaises, qui se faisaient avec le résidu de la distillation du baume de Fioravanti. La première s'obtenait en chauffant au bain de sable ce résidu; le produit jaune citrin contenant quelques huiles volatiles et de l'essence de térébenthine, se nommait *baume de Fioravanti huileux*; le deuxième venant ensuite, et dû à la décomposition de ce résidu, était noirâtre, fétide; on l'appelait *Baume de Fioravanti noir*.]

## 5. *Alcohol de Safran composé.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Aloës soccotrin. . . . . . . . . . . . . . | 320 |
| Myrrhe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| *Safran*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| *Canelle*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| *Gérofle*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| *Noix muscade*. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Alcohol (12—22 degrés). . . . . . . . . . . . . | 8,000 |
| *Eau de fleurs d'oranger*. . . . . . . . . . . . | 500 |

Faites digérer pendant deux jours, puis distillez au bain-marie jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4,000

Si l'on compte la myrrhe et l'aloës, la somme des substances aromatiques fera presque le quart de celle de l'alcohol obtenu; autrement ces substances ne feront que le septième.

En mêlant avec cette liqueur sirop de capillaire. . 5,000

Vous aurez l'*elixir de garus*, auquel vous donnerez une couleur d'or, en y ajoutant du caramel dissous dans

Eau de fleurs d'oranger. . . . . . . . . . . . . . 250

[La quantité de myrrhe et d'aloës est trop considérable,

nous proposons de la porter à 48 grammes pour la première, et à 296 pour la seconde : l'alcoholat en sera plus agréable.

Comme cette préparation est plutôt une sorte de liqueur de table qu'un véritable médicament, il est important de la rendre le plus délicate qu'il sera possible, et d'éviter de lui communiquer une saveur de myrrhe trop prononcée. On parvient à éviter en grande partie cet inconvénient, en distillant deux fois avec précaution au bain-marie le produit de la digestion, pour lequel il faut sur-tout n'employer l'alcohol qu'à 22 degrés, comme cela est indiqué, et non pas à 32, ainsi que plusieurs praticiens le font. Le sirop de capillaire doit être cuit à un degré un peu moindre qu'à l'ordinaire, sinon le mélange est trop visqueux. ]

Quelques pharmaciens ne mettent pas le safran distiller, et se contentent de le faire macérer dans le produit de l'opération, en quantité égale à celle que porte la formule; mais alors la liqueur, outre l'odeur du safran, contracte une saveur particulière, et acquiert un surcroît d'énergie, ce qui fait aussi qu'elle devient difficile à supporter pour un grand nombre de personnes.

6. *Alcohol aromatique ammoniacal*, communément appelé *Esprit volatil aromatique huileux.*

Prenez : Zeste d'orange. . . . . . . . . . . . . . . . . 24
de citron. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 24
Vanille. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8
Gérofle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2
Canelle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4
Muriate d'ammoniaque. . . . . . . . . . . . . . . 128
Introduisez toutes ces substances contuses dans une cornue, et versez dessus
Eau distillée de canelle simple. . . . . . . . . . 128
Alcohol (22—32 degrés). . . . . . . . . . . . . . 128
Faites digérer pendant trois jours, et ensuite ajoutez
Carbonate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . 128
Distillez à une chaleur modérée, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur alcoholique ammoniacale aromatique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128

Cette liqueur, au moment où elle vient d'être distillée, est limpide et sans couleur; mais le contact de l'air la fait passer au jaune, et ensuite au rouge. Pour éviter cet inconvénient, et pour la conserver pendant plus long-temps telle à-peu-près qu'on l'a obtenue, il faut la tenir dans des flacons de verre, couverts à l'extérieur avec du papier noir collé, qui s'oppose au passage de la lumière.

Le rapport de la somme des substances aromatiques à la liqueur obtenue par la distillation, est de. . . . . . . 1 à 1,83

Et la proportion du carbonate d'ammoniaque, d'environ. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1/3

7. *Alcohol de Lavande ammoniacal*, ou *Gouttes Anglaises Céphaliques*.

Prenez : Sous-carbonate d'ammoniaque oléoso-animal liquide (esprit volatil de fil de soie). . . . . . . 128
Huile essentielle de lavande. . . . . . . . . . . . . 4
Alcohol (22—32 degrés). . . . . . . . . . . . . . . 16
Introduisez le tout dans une cornue de verre, et distillez à une douce chaleur.

Arrêtez la distillation dès que vous verrez surnager quelques parcelles d'huile sur le produit. Conservez la liqueur dans des flacons de verre bien bouchés.

8. *Alcohol de Mélisse composé*, vulgairement appelé *Eau des Carmes*.

Nous avons cru devoir publier ici la vraie formule de cette composition si vantée, que le hasard nous a fait connaître, non-seulement à cause de la réputation dont elle jouit, mais parce que la méthode qu'on a coutume de suivre dans sa préparation n'est peut-être pas inutile pour conserver l'odeur agréable et pénétrante des aromates.

Prenez : Canelle grossièrement pulvérisée ;
Cloux de gérofle entiers ;
Noix muscades contuses ;
Semences d'anis contuses ;
Semences de coriandre contuses ;
Ecorces de citron sèches et coupées par morceaux.

Faites macérer chacune de ces substances à part, pendant deux ou trois jours, selon la température de l'air, dans
Alcohol (12—22 degrés). . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Pour chacune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 96

Distillez ensuite au bain-marie, recueillez chaque liqueur à part, et conservez-la dans des flacons bien bouchés. Une règle générale, en distillant toutes ces substances, est d'arrêter l'opération lorsque la liqueur commence à passer goutte à goutte, et qu'elle ne coule plus par un filet continu dans le récipient.

D'une autre part, faites infuser pendant deux jours dans la même quantité d'alcohol, et distillez chacune à part

Herbe d'angélique toute entière, la tige déjà élevée et la feuille développée, sans ôter même la racine si vous voulez,
Feuilles et fleurs de romarin,
de marjolaine,
d'hyssope,
de thym,

de sauge,

débarrassées des tiges, récoltées et distillées toutes à l'époque

elles ont le plus de parfum.

Faites en outre macérer et distiller de la même manière, et même proportion, des feuilles mondées de mélisse, prises depuis le milieu jusqu'au sommet de la tige, récoltées principalement au mois de mai, avant la floraison, ou pendant le mois de septembre, époque de la seconde pousse.

Etiquetez chacun des flacons qui renferment ces diverses liqueurs, et conservez-les pour en faire l'usage qui va être indiqué.

Mêlez-les dans trois cruches ou barils, et mettez dans la première les alcohols d'aromates secs;

| | | |
|---|---|---|
| de canelle, parties | 3 | ,5 |
| de gérofle | 3 | ,0 |
| de noix muscade | 3 | ,0 |
| de semences d'anis | 2 | ,0 |
| de coriandre | 3 | ,5 |
| d'écorce de citron | 0 | ,25 |

Dans la seconde, les alcohols d'herbes odorantes

| | | |
|---|---|---|
| d'angélique, parties | 10 | ,0 |
| de romarin | 6 | ,0 |
| de marjolaine | 7 | ,0 |
| d'hyssope | 8 | ,0 |
| de thym | 7 | ,0 |
| de sauge | 15 | ,5 |

Dans la troisième, l'alcohol de mélisse seul. Les choses étant ainsi disposées, prenez

| | | |
|---|---|---|
| De la première, parties | 5 | ,0 |
| De la seconde | 5 | ,0 |
| De la troisième | 5 | ,5 |

Mêlez le tout, et versez dans la cucurbite de l'alambic, après avoir ajouté la dixième partie du tout d'eau de fontaine, et la quatre-vingtième de sucre en poudre (dont l'utilité est fort douteuse): distillez au bain-marie, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un cinquième. Ce qui passera dans le récipient sera l'*eau de mélisse*.

Obs. Il faut noter que, dans cette formule, les proportions des diverses substances à mêler ensemble sont réglées de manière à ce qu'aucune ne domine; mais si l'odeur de quelqu'une, celle de la canelle ou du gérofle, se prononçait trop dans les barils, comme cela s'observe quelquefois, on la tempérerait en ajoutant une certaine quantité des autres. De même si la mélisse paraissait trop faible, par l'effet de quelque négligence pendant la récolte, il faudrait ajouter goutte à goutte de l'alcohol de citron à celui de mélisse, pour lui rendre l'odeur aromatique qu'il doit avoir.

9. *Alcohol de citron composé* ou *Eau de Cologne.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Huile essentielle de Bergamote. . . . . . | 100 |
| de citron. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 100 |
| de cédrat. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 100 |
| de romarin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 50 |
| de fleurs d'oranger. . . . . . . . . . . . . . . . | 50 |
| de lavande. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 50 |
| de canelle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 25 |
| Somme des huiles. . . . . . . | 475 |
| Dissolvez dans | |
| Alcohol (26—36 degrés). . . . . . . . . . . . . | 12,000 |
| Alcohol de mélisse composé. . . . . . . . . . . | 1,500 |
| Alcohol de romarin. . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Somme de l'alcohol. . . . . . | 14,500 |

Mêlez intimement : faites digérer pendant dix jours; distillez au bain-marie, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un cinquième; ce qui passera dans le récipient sera de l'*eau de Cologne*,

A laquelle vous pourrez ajouter, pour l'aromatiser,

Alcohol appelé *Eau de Bouquet* chez les parfumeurs (1). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

[Quelques personnes préparent l'eau de cologne en mêlant seulement avec l'alcohol rectifié les huiles volatiles et les alcoholats, sans soumettre ensuite à la distillation; mais cette préparation est toujours colorée, et moins suave que par l'autre mode.]

## ARTICLE IV.

### Des Huiles et Sels volatils empyreumatiques.

1. *Distillation du Succin.*

Prenez : Succin concassé. . . . *quantité nécessaire.*

Mettez-le dans une cornue de grès lutée, dont le bec, pourvu d'une allonge, se rendra dans un vaste récipient tubulé.

Distillez d'abord à une douce chaleur, et augmentez peu-à-peu, jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien (2).

---

(1) *El. de Pharm.* de Baumé, p. 579. *Traité de Pharm.* de Virey, tom. I, pag. 477.

(2) La chaleur doit être sur-tout ménagée avec soin; car autrement la matière se boursoufflerait et passerait promptement dans l'allonge; on serait alors exposé à voir les vases brisés et à recommencer l'opération.

Cependant refroidissez de temps en temps le récipient avec des linges imbibés d'eau froide. La distillation terminée, séparez l'huile par le moyen d'un entonnoir, et laissez la liqueur s'évaporer spontanément à un air froid. Une partie de l'acide succinique cristallise, l'autre s'attache aux parois de l'allonge : on détache cette dernière, et ordinairement on la met à part comme la plus pure. La liqueur acide et oléagineuse qui reste, est ce qu'on appelait autrefois l'*esprit de succin*.

[Cette liqueur renferme de l'eau, de l'acide acétique, de l'acide succinique, etc. Si l'on voulait retirer ce dernier pour l'obtenir et le réunir à la portion cristallisée dans l'allonge, on pourrait saturer la liqueur par la soude ou par l'ammoniaque, et transformer, au moyen de l'acétate de plomb, le succinate en sel insoluble, que l'on décomposerait ensuite par l'acide sulfurique ou par l'acide hydrosulfurique.

La portion cristallisée, sublimée pendant la première opération, serait purifiée à l'aide d'une ou deux cristallisations.]

L'huile que donne la première distillation est d'un brun foncé : en la distillant une seconde fois, à feu doux, dans une cornue de verre, on l'obtient d'abord pure et blanchâtre, ensuite colorée, et de plus en plus brune : on sépare ces deux portions pour les conserver isolément.

### 2. *Distillation de la Corne de cerf.*

Prenez : Corne de cerf coupée en morceaux. . . . *quantité nécessaire*.

Mettez-la dans une cornue de grès lutée, que vous remplirez aux trois quarts, que vous couvrirez avec le dôme du fourneau, après l'avoir placée sur une grille, et dont le col, muni d'une allonge, se rendra dans un ballon.

Poussez le feu à un degré un peu plus fort que pour faire bouillir l'eau : il passera d'abord une liqueur faiblement odorante, et presque sans couleur, qu'il faut jeter dès qu'elle cesse de couler. Alors, après avoir replacé le ballon, on ajoute l'appareil de Woulf, muni de tubes de sûreté, et on augmente le feu jusqu'à faire rougir la partie inférieure de la cornue. La distillation achevée, on laisse refroidir l'appareil, et on met à part chacun des produits qui ont passé dans les flacons.

Ces produits sont de trois espèces :

1°. Une liqueur jaunâtre, d'une odeur forte et désagréable : c'est du sous-carbonate d'ammoniaque huileux liquide, vulgairement *esprit volatil de corne de cerf* (1).

---

(1) C'est un mélange d'eau, de carbonate d'ammoniaque, uni à une petite quantité d'huile pyrogénée, et de plus d'acétate, et probablement d'hydrocyanate d'ammoniaque.

2°. Une huile empyreumatique, désignée sous le nom d'*huile volatile de corne de cerf.*

3°. Un sel blanc jaunâtre, adhérent aux parois de l'allonge et du ballon : c'est du sous-carbonate d'ammoniaque huileux concret, ou ce qu'on appelle le *sel volatil de corne de cerf.*

On retrouve dans la cornue les morceaux de corne de cerf, qui ont conservé leur forme, mais qui sont très-noirs et charbonnés (1).

Les trois matières que les récipiens renferment ont besoin d'être purifiées chacune à sa manière. Nous allons indiquer le procédé qu'on emploie pour obtenir ce résultat.

### 3. *Rectification de l'Esprit volatil de Corne de cerf.*

Prenez : Esprit volatif de corne de cerf. . . *quantité suffisante.*

Mettez au bain de sable dans une cornue de verre, à laquelle est adapté un ballon à deux orifices, dont l'un tubulé : distillez à un feu doux les trois quarts de la liqueur; alors délutez l'appareil, et mettez le produit dans un flacon de verre, que vous conserverez dans un endroit peu éclairé.

Cette liqueur n'a point de couleur pendant les premiers jours; mais bientôt elle prend une teinte citrine qui va toujours en augmentant : on la purifie par une nouvelle distillation.

### 4. *Rectification de l'Huile volatile de Corne de cerf, pour préparer l'Huile animale de Dippel.*

Prenez : Huile volatile de corne de cerf.... *quantité nécessaire.*

Versez-la dans une cornue de verre, à l'aide d'un tube et avec précaution, afin qu'elle ne touche point l'intérieur du col de l'instrument, et qu'il n'y en reste point de parcelles adhérentes : placez ensuite la cornue sur un bain de sable, et adaptez un ballon à son bec. Alors toutes les jointures étant bien lutées, distillez l'huile à une chaleur qui n'excède pas celle de l'eau bouillante (2). Il passera une huile très-légère, et presque sans

---

(1) Ces cornes de cerf sont demandées quelquefois sous le nom de *cornichons* de cerf calcinés au noir. On peut les rendre blancs en les chauffant fortement à l'air dans des creusets ; la portion de carbone qui les colore est brûlée promptement.

(2) On conseille quelquefois de mettre avec l'huile une certaine quantité d'eau dans la cornue, pour empêcher le mélange d'acquérir une température trop élevée, et pour faciliter la volatilisation de l'huile animale ; mais cette précaution, usitée aussi dans la rectification de l'huile de succin, est peu avantageuse, parce que l'huile forme à la surface de l'eau une couche souvent épaisse, que celle-ci est forcée de rompre, ce qui forme des soubresauts.

couleur, formant le quart de ce que la cornue renferme. Si, par défaut de soin, cette huile était un peu colorée, on la soumettrait de nouveau à la distillation en l'introduisant dans la cornue. Ainsi préparée, on la met dans de petits flacons, qu'on bouche le plus promptement possible, et qu'on conserve dans un endroit obscur (1).

L'huile animale de Dippel, qu'on se procurait autrefois par un procédé bien plus long et plus compliqué, ne différait en rien de celle-ci. En effet, on en formait des boules avec de la poudre d'os calcinés à blanc, et on la distillait ainsi à plusieurs reprises, en y ajoutant de l'eau, jusqu'à ce qu'elle sortît très-limpide (2).

Avec quelque soin qu'on conserve cette huile, et de quelque manière qu'on la prépare, avec le temps elle devient jaune, puis brune et enfin noire. Celle qui n'a qu'une teinte citrine est encore bonne; mais quand elle a pris une couleur plus foncée, et surtout lorsqu'elle a noirci, elle a besoin d'être distillée de nouveau avant de pouvoir servir aux usages de la médecine.

Obs. Si on agite pendant quelque temps cette huile avec de l'eau distillée, et qu'ensuite on sépare celle-ci de l'huile qui la surnage, on trouvera qu'elle tient en dissolution un peu d'huile au moyen de l'ammoniaque. La proportion de ce savonule ammoniacal à l'eau sera telle, qu'une once (ou 32 grammes) de cette dernière en contiendra 12 gouttes (ou 6 grains, ou 3 décigrammes).

5. *Purification du Sel volatil concret.*

Prenez : Sel volatil concret de corne de cerf. . . . . *quantité nécessaire.*

Sublimez-le au moyen d'une cucurbite de verre peu élevée, à laquelle vous adapterez un chapiteau plus ample; ou, si vous l'aimez mieux, vous prendrez une cornue ayant un large col garni d'une allonge, et aboutissant à un récipient quelconque. L'opération doit être faite sur le bain de sable, à un feu modéré. Dès qu'elle est terminée, détachez promptement le sel des parois auxquelles il adhère, et renfermez-le dans des flacons bien bouchés, que vous placerez dans un endroit obscur. Ce sel jaunit avec le temps; mais dès qu'il a pris une teinte trop foncée, on le purifie en le sublimant de nouveau.

Presque toutes les substances animales, traitées de la même manière que la corne de cerf, peuvent être également converties en esprit, en huile et en sels volatils, qu'il faut aussi rectifier par

(1) Il est convenable aussi de les recouvrir de papier noir.
(2) Ce procédé n'en donne que de très-petites quantités.

des distillations et des sublimations répétées, avant de les faire servir aux besoins de la médecine.

### 6. *Corne de Cerf préparée.*

Prenez : corne de cerf coupée en morceaux. . . . . *quantité nécessaire.*

Placez-la sur la grille d'un fourneau de fer, et faites-la brûler, en mettant du feu dessous, jusqu'à ce qu'elle soit devenue très-friable et parfaitement blanche. Laissez alors refroidir; pilez dans un mortier de fer, et passez la poudre à travers un tamis serré : porphyrisez-la ensuite avec suffisante quantité d'eau, et convertissez-la en trochisques.

On peut préparer de même les os de toute espèce d'animal. On peut également brûler, porphyriser et réduire en trochisques, par le procédé ci-dessus, ce qui reste dans la cornue après la distillation, tant de la corne de cerf que de toutes les espèces d'os. Enfin, on peut encore brûler diverses substances dans un creuset : ainsi préparées, elles deviennent plus blanches, plus friables, et ne contiennent plus de parties dures et vitreuses, comme cela arrive quelquefois lorsqu'on les fait brûler au milieu des charbons.

---

## SECTION V.

*Des Solutions de Médicamens préparées avec différens liquides.*

### ARTICLE PREMIER.

Des Solutions préparées avec l'eau.

Comme toutes les solutions aqueuses doivent être préparées extemporanément, et qu'elles peuvent varier suivant l'intention du médecin et les circonstances, nous nous sommes contentés d'en citer quelques-unes, prises parmi les plus usitées, non pour les proposer aux médecins, mais pour faire connaître aux pharmaciens les principales précautions qu'ils ont à observer lorsqu'il s'agit de préparer ce genre de médimens. Il nous a paru utile, en outre, pour éviter les erreurs, sur-tout dans les formules purgatives, d'ajouter aux nombres généraux les mesures usitées dans le commerce, ce que nous avons cru superflu en traitant des préparations officinales et de la plupart de celles qu'on fait et conserve en quantité plus ou moins considérable, suivant qu'on les demande plus ou moins fréquemment.

1. Boissons ou Solutions préparées par la macération, l'infusion ou la décoction.

A. *Tisanes* ou *Boissons médicinales légères et simples.*

Les tisanes sont des boissons qui ne contiennent qu'une infiniment petite quantité de médicamens en dissolution, et qui sont destinées soit à préparer la voie à un remède plus actif, qu'on administre après, soit à aider l'action de ce remède, qu'on administre alternativement avec elles, par la propriété dissolvante dont elles jouissent. Il faut les faire légères et le moins désagréables possible, afin que les malades qui doivent en faire usage souvent n'aient point de répugnance

à les prendre. On a coutume de les édulcorer avec du sucre, du miel ou des sirops, suivant les circonstances ou le goût du malade. La plupart des tisanes se font par infusion ou par décoction; elles servent quelquefois d'excipient à des substances plus actives. On peut les passer pour les rendre plus pures; cette précaution, qui n'est point inutile, n'est la plupart du temps pas nécessaire.

[Je crois que l'usage de filtrer les tisanes serait toujours avantageux, en ce qu'il produirait des liquides limpides et bien diaphanes, incapables de dégoûter les malades, qui sont faciles à prendre du dégoût. Cette filtration opérerait d'ailleurs, dans une foule de circonstances, la séparation de beaucoup de petits corps étrangers, tels que de la poussière, des aigrettes de fleurs, etc., tous propres à causer de l'irritation.]

### 1. *Tisane de Chiendent.*

Prenez : Racine de chiendent choisie et mondée, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32

Faites-la bouillir un peu dans quantité d'eau suffisante, que vous jeterez, parce qu'elle est âcre; alors pilez la racine, et faites-la bouillir une seconde fois dans eau commune, deux livres et huit onces, ou. . . 1,250
jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'environ deux livres, ou 1,000

Ajoutez sur la fin réglisse ratissée et contuse, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8

Eloignez le vase du feu; passez la décoction à froid, et la tisane sera faite.

### 2. *Décoction d'Orge.*

Prenez : Orge mondée, légèrement frottée dans un linge rude, et lavée, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . 16

Faites-la cuire dans eau commune, deux livres huit onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,250
jusqu'à ce qu'elle soit renflée et bien ramollie, et qu'il ne reste plus de liquide qu'environ deux livres, ou. . . 1,000

Passez ensuite : ajoutez sirop de guimauve ou de capillaire, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 32
Et la tisane sera faite.

Obs. Fort souvent, pour préparer un gargarisme, on fait cuire l'orge entière et revêtue de son enveloppe; mais alors la décoction conserve une saveur légèrement âcre et astringente, que la tisane ne doit point avoir.

[Le lavage préliminaire de l'orge a pour but d'en séparer d'abord la poussière, qui irriterait le malade, et d'enlever à

cette semence un principe âcre, astringent, renfermé dans son enveloppe.

Une ébullition trop prolongée est très-nuisible à la préparation de cette tisane, parce que le principe sucré est altéré, dans l'été sur-tout, et qu'il se dissout beaucoup de fécule amylacée qui fait promptement corrompre cette boisson.]

On prépare de même la *tisane de riz.*

### 3. *Tisane de Fleurs Béchiques.*

Prenez : Espèces de fleurs béchiques (*voyez* les espèces) deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8

Versez dessus eau commune bouillante, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000

Faites infuser pendant un quart-d'heure, ensuite passez, et ajoutez à la colature sirop de guimauve ou de capillaire, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . 32

Et la tisane sera faite.

Préparez de la même manière les *tisanes de fleurs de sureau, de tilleul, de camomille romaine*, etc.

### 4. *Tisane de Fruits.*

Prenez : Fruits pectoraux (*Voyez* espèces), deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64

Faites cuire pendant un quart-d'heure, dans assez d'eau commune, pour qu'il reste de liquide deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000

Ensuite passez, et ajoutez, à volonté, sirop de guimauve, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . 16

Et la tisane sera faite.

### 5. *Tisane de Feuilles de Chicorée.*

Prenez : Feuilles mondées et vertes de chicorée sauvage, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 32

Faites infuser dans eau bouillante, deux livres, ou. 1,000

Ensuite passez, et ajoutez, à volonté, sirop de capillaire, ou miel pur, une once, ou. . . . . . . . . . 32

Et la tisane sera faite.

[L'infusion ne suffit pas toujours pour enlever aux feuilles fraîches leurs principes solubles; il est bon de les soumettre à une très-légère décoction.]

Préparez de même les *tisanes de feuilles de bourrache, de buglosse, de chamœdris, de racine d'aunée*, etc.

### 6. *Décoction de Tamarins.*

Prenez : Tamarins coupés en petits morceaux, une once ou deux, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32—64
Faites bouillir pendant un demi quart-d'heure, dans un vase d'argent ou de terre, avec eau commune, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Ensuite passez sans expression, ajoutez sirop de capillaire, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
[Il est préférable de délayer les tamarins dans l'eau bouillante, et de passer ensuite le tout.]

### 7. *Décoction de casse.*

Prenez : Pulpe intérieure des légumes de casse, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64
Faites bouillir, pendant quelques minutes, dans eau, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Passez sans expression, et ajoutez sirop de violettes, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Ou, si vous l'aimez mieux, manne pure, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64

### 8. *Hydromel simple.*

Prenez : Miel blanc très-pur, deux onces, ou. . . . 64
Faites-le dissoudre dans eau commune tiède, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Et l'hydromel sera fait.

### B. *Apozèmes*, ou *Boissons médicinales plus épaisses et plus chargées.*

Les *apozèmes* diffèrent des tisanes en ce qu'ils renferment une plus grande quantité de médicamens, et qu'on ne peut pas les faire prendre aux malades comme boisson ordinaire. Le médecin indiquera avec soin combien il faut en administrer à-la-fois, et à quelles heures on doit les donner. Les proportions de chacune des substances qui entrent dans leur composition, et le mode de préparation, ne sont pas moins importans à déterminer, parce qu'ils varient suivant les circonstances.

### 1. *Décoction de mie de pain*, ou *décoction blanche.*

Prenez : Corne de cerf calcinée à blanc, et porphyrisée, deux gros. ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 8
Mie de pain de froment, six gros, ou. . . . . . . 24
Sucre blanc, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . 32
Mêlez ensemble, en pilant dans un mortier, et faites bouillir pendant un demi quart-d'heure avec eau commune, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Passez la décoction encore chaude à travers une étamine peu serrée, en exprimant légèrement, et ajoutez eau de fleurs d'oranger, une demi-once, ou. . . . . 16
Ou bien, si vous voulez, eau de canelle, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8
Il faut remuer cette liqueur à chaque fois qu'on l'administre, afin de la faire boire trouble et blanche au malade (1).

### 2. *Décoction amère.*

Prenez : Racine de gentiane coupée par tranches, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4
Eau commune, deux livres et demie, ou. . . . . . 1,250
Faites bouillir ensemble pendant un demi quart-d'heure ; ensuite ajoutez espèces amères, deux gros, ou 8
Faites infuser pendant deux heures, et passez sans expression.

### 3. *Apozème des cinq racines.*

Prenez : Racines fraîches et coupées menu
de petit-houx, une demi-once, ou. . . . . . . . 16
d'asperge, une demi-once, ou. . . . . . . . . . 16
de panicaut, une demi-once, ou. . . . . . . . . 16
Faites bouillir pendant un quart-d'heure, dans eau commune, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . 1,000

---

(1) Cette décoction est ordinairement décrite dans les Codes, avec quelques légers changemens dans les doses, telle que Sydenham la prescrivait ; mais chacun sait combien la mie de pain varie, suivant la manière dont le pain a été fait ; c'est pourquoi beaucoup de personnes lui substituent la gomme arabique. (*Note du Codex.*)

[L'emploi de la gomme arabique au lieu de mie de pain, offre encore un avantage, c'est de faciliter la conservation de cette décoction pendant un peu plus de temps.

Je crois qu'une ébullition prolongée pendant un demi quart-d'heure ne suffit pas pour former avec la mie de pain ou la gomme une sorte de mucilage capable de tenir pendant quelques instans le phosphate calcaire en suspension.]

Ajoutez sur la fin
Racine de persil, deux gros, ou. . . . . . . . . . 8
de fenouil, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . 8
Eloignez du feu, et faites infuser pendant quelques minutes. Alors passez, et ajoutez sirop des cinq racines, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Nitrate de potasse, vingt grains, ou. . . . . . . . . 1

[Les racines de petit-houx et de panicaut, contenant beaucoup d'amidon, ne doivent subir qu'une décoction légère pour éviter d'en dissoudre une trop grande quantité, qui rend la tisane plus facile à s'altérer.]

### 4. *Apozème de Raifort sauvage composé.*

Prenez : Racine de bardane, une once, ou. . . . . 32
de patience, une once, ou. . . . . . . . . . . . 32
Faites bouillir dans un vase de faïence, pendant un quart-d'heure, avec eau commune quatre livres, ou. 2,000
Eloignez la décoction du feu, et ajoutez-y racine de raifort sauvage, coupée menu, une once, ou. . . . . 32
Feuilles de cochléaria, une once, ou. . . . . . . . 32
Cresson de fontaine, une once, ou. . . . . . . . . 32
Trèfle d'eau, une once, ou. . . . . . . . . . . . . 32
Bouchez bien exactement le vase, et laissez-le en repos jusqu'à ce que la liqueur soit bien refroidie. Passez alors.

### 5. *Décoction de Quinquina simple.*

Prenez : Ecorce de quinquina gris, choisie et contuse, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Faites bouillir pendant quelques minutes, dans un vase couvert, avec eau commune deux livres, ou. . 1,000
Ajoutez vers la fin (1) muriate d'ammoniaque vingt grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1
ou sous-carbonate de potasse un demi-gros, ou. . 2
Ensuite passez, avec expression, et ajoutez, si vous voulez, sirop de quinquina une demi-once, ou. . . 16

Obs. Le sous-carbonate de potasse qu'on ajoute rend la décoction plus limpide, en favorisant la dissolution pleine et entière de la résine de quinquina. En effet, sans cela, elle resterait seulement en suspension dans la liqueur, qu'elle rendrait trouble.

[Le carbonate de potasse ne doit-il pas précipiter en partie

(1) Pour une décoction simple de quinquina, on ne mettrait aucun sel.

la quinine ou la cinchonine contenues dans le liquide? et alors il doit être souvent désavantageux d'y ajouter ce sel, puisqu'on sépare par ce moyen les principes les plus actifs de la boisson.

On trouve, dans l'ouvrage de M. Virey (1), une infusion de quinquina avec l'eau de chaux, composée ainsi :

| | | |
|---|---|---|
| Quinquina en poudre. . . | une once. . . . . | 32 grammes. |
| Eau de chaux. . . . . . . | huit livres. . . . . | 4,000 |

Versez peu-à-peu l'eau de chaux sur la poudre, délayez et passez après une demi-heure d'infusion.

Ce remède, tiré de la pharmacopée des Etats-Unis, ne peut pas offrir un grand avantage si l'on fait attention que l'eau de chaux doit, comme le carbonate de potasse, précipiter la quinine ou la cinchonine de l'écorce de kina.]

6. *Décoction de Quinquina composée et laxative.*

Prenez : Ecorce de quinquina choisie et contuse, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Faites bouillir pendant un quart-d'heure, dans eau commune, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Retirez la liqueur du feu, et faites-y infuser, pendant une demi-heure, gousses ou follicules de Séné, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8
Sulfate de soude, deux gros, ou. . . . . . . . . . 8
Muriate d'ammoniaque, vingt grains, ou. . . . . 1
Passez avec expression, et ajoutez à la colature :
Sirop de séné composé, vulgairement sirop de pommes, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . 32

7. *Décoction de Gayac composée.*

Prenez : Bois de gayac râpé, une once et demie, ou. 48
Racine de salsepareille hachée, une once et demie, ou. 48
Faites infuser à vaisseau clos, pendant douze heures, dans eau commune tiède, quatre livres, ou. . . . . . 2,000
et ensuite bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste plus de liqueur que trois livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . 1,500
Ajoutez vers la fin
Bois de sassafras râpé, deux gros, ou. . . . . . . . 8
Réglisse grattée, une demi-once, ou. . . . . . . . 16
Faites infuser pendant une demi-heure, et passez.

8. *Décoction de Gayac composée et purgative.*

Prenez : Râpures de bois de gayac, une once, ou. 32
Racine de salsepareille hachée, une once, ou. . . . 32

---

(1) *Traité de Pharmacie.*

Carbonate de potasse, vingt-cinq grains, ou . . . . 1,25

Faites macérer pendant douze heures, en remuant de temps en temps, dans

Eau commune, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . 2,000

et ensuite bouillir, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de liqueur que trois livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . 1,500

Vers la fin, faites infuser pendant une demi-heure,

Feuilles de séné mondées, deux gros, ou. . . . . . . 8

Rhubarbe concassée, un gros, ou. . . . . . . . . . . 4

Bois de sassafras râpé, deux gros, ou. . . . . . . . 8

Réglisse effilée, deux gros, ou. . . . . . . . . . . 8

Semences de coriandre, un gros, ou. . . . . . . . 4

Passez et exprimez légèrement, et décantez la colature après l'avoir laissé refroidir et déposer.

[On peut citer ici la *tisane de Feltz*, qui se prépare avec :

| | | |
|---|---|---|
| Salsepareille coupée menu et incisée. | 3 onces, ou. . . . | 96 |
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 livres. . . . . . | 3000 |
| Colle de poisson. . . . . . . . . . . | 4 gros et demi. . . | 8,5 |
| Sulfure d'antimoine. . . . . . . . . | 4 onces. . . . . . . | 128 |

On renferme le sulfure dans un nouet de linge, et après l'avoir suspendu dans le vase où sont mêlées les trois autres substances, on soumet le tout à l'ébullition, jusqu'à réduction de la moitié du volume. Ce n'est pas le lieu de nous étendre sur l'action qu'exerce la colle de poisson sur le sulfure d'antimoine; il est probable que c'est une simple suspension qu'elle opère, et que ce composé, étant très-divisé, agit comme s'il était dissous.]

### 9. *Apozème laxatif.*

Prenez : Feuilles vertes de bourrache, une once, ou. 32

de buglosse, une once, ou. . . . . . . . . . . 32

de chicorée, une once, ou. . . . . . . . . . . 32

Faites infuser, pendant un quart-d'heure, dans

Eau bouillante, deux livres, ou. . . . . . . . . . . 1,000

Ensuite passez, et ajoutez à la colature

Sulfate de soude, deux gros, ou. . . . . . . . . . 8

Sirop de violettes, une once, ou. . . . . . . . . . 32

Et l'apozème sera fait.

### 10. *Apozème purgatif.*

Prenez : Feuilles vertes (1) de bourrache, une once, ou. 32

---

(1) Nous répéterons ici, pour les feuilles vertes, ce qui a été dit ci-dessus, c'est-à-dire qu'il est préférable de leur faire subir une très-légère décoction au lieu d'une infusion.

de buglosse, une once, ou . . . . . . . . . . . . 32
de chicorée, une once, ou. . . . . . . . . . . . . 32
Feuilles de séné mondées, deux gros, ou. . . . . . 8
Sulfate de soude, une demi-once, ou. . . . . . . . 16
Faites infuser, pendant une demi-heure, dans
Eau bouillante, deux livres, ou. . . . . . . . . . . 1,000
Passez, et ajoutez :
Sirop de séné, vulgairement sirop de pommes composé, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Et l'apozème sera fait.

[On peut indiquer ici l'*apozème anti-laiteux de Weiss*, qui est souvent demandé dans les pharmacies sous le nom de *petit-lait de Weiss*. En voici la formule :

| | | |
|---|---|---|
| Follicules de séné. . . . . . . . . | 1 gros, ou | 4 grammes |
| Sulfate de soude. . . . . . . . . . | *idem*. . . . . | 4 |
| Sommités de caille-lait jaune. . . | 1 scrupule. | 1/2 décag. |
| Fleurs de sureau. . . . . . . . . . | *idem*. | |
| de tilleul. . . . . . . . . . . | *idem*. | |
| de millepertuis. . . . . . . | *idem*. | |

On fait infuser le tout dans une livre (500 gr.) de lait bouillant, et l'on passe après demi-heure.]

11. *Boisson purgative, vulgairement appelée* Tisane royale.

Prenez : feuilles de séné mondées, une demi-once, ou. 16
Sulfate de soude, une demi-once, ou. . . . . . . . 16
Semences d'anis, un gros, ou. . . . . . . . . . . . 4
de coriandre, un gros, ou. . . . . . . . . . . . 4
Feuilles de cerfeuil hachées, une demi-once, ou. . 16
de pimprenelle, une demi-once, ou. . . . . . . 16
Eau commune froide, deux livres, ou. . . . . . . 1,000
Citron coupé par tranches. . . . . . . . . . . n° 1.
Faites macérer pendant vingt heures, en remuant de temps en temps, puis passez avec légère expression, et filtrez à travers un papier gris lavé (1).

## C. Potions, ou Boissons qui se prennent le plus souvent en une seule fois.

### *Potions purgatives.*

Ces potions varient selon l'âge, le sexe, le tempérament ou l'état des malades. Le plus ordinairement leur dose n'est

---

(1) Il faut avoir soin de laver le papier gris avec de l'eau tiède, pour lui enlever son odeur désagréable, dont la tisane s'imprégnerait facilement.

que d'un verre, mais quelquefois on les partage en deux ou trois : il faut avoir soin qu'elles ne soient pas trop épaisses. On les prépare le plus souvent par infusion, décoction ou macération. Les formules que nous proposons ici sont composées de médicamens dont on peut augmenter ou diminuer la dose, suivant l'occasion; car elles ne sont point officinales.

*1. Potion purgative commune, préparée par décoction.*

Prenez : feuilles de séné mondées, deux gros, ou. . 8
Sulfate de soude, deux gros, ou. . . . . . . . . . 8
Rhubarbe choisie, un demi-gros, ou. . . . . . . . 2
Manne, une once et demie, ou. . . . . . . . . . 48

Faites bouillir pendant quelques minutes le séné et la rhubarbe dans une suffisante quantité d'eau, pour qu'il reste de liqueur, cinq onces, ou. . . . . . . . 160

Retirez alors du feu, et faites dissoudre le sulfate et la manne.

Après quoi vous passerez la liqueur en exprimant faiblement.

On peut ajouter un peu d'eau distillée de fleurs d'oranger, de menthe poivrée, ou de canelle.

*2. Potion purgative préparée par infusion.*

Prenez les mêmes substances que ci-dessus.
Versez dessus
Eau bouillante, cinq onces, ou. . . . . . . . . 160

Faites infuser pendant huit heures, en remuant de temps en temps.

Passez la liqueur.

*3. Potion purgative préparée par macération.*

Prenez les mêmes substances que ci-dessus.

Versez dessus de l'eau froide, dans laquelle vous les laisserez macérer pendant douze heures, en remuant souvent.

Passez ensuite la liqueur.

*4. Potion purgative clarifiée.*

Comme la clarification affaiblit beaucoup la propriété purgative de la plupart des médicamens, il faut augmenter à proportion la dose de chacun d'eux. La potion suivante servira d'exemple.

Prenez : feuilles ou follicules de séné, trois gros, ou. 12

Sulfate de soude, trois gros, ou. . . . . . . . . . . 12
Rhubarbe, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 4
Manne, deux onces et demie, ou. . . . . . . . . . . 80

Opérez comme il a été dit ci-dessus, pour préparer la potion par la décoction, mais en mettant toutefois un peu plus d'eau, parce que l'ébullition et la clarification doivent en faire évaporer une certaine quantité.

Passez et ajoutez à la colature un blanc d'œuf battu dans suffisante quantité d'eau. Faites bouillir pendant deux minutes, et dès que la liqueur commence à bouillir, ajoutez-y

Suc de citron, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . 8

Retirez le vase du feu, et passez la liqueur à travers une étamine serrée ou un filtre de papier gris.

On peut aromatiser cette potion, comme les précédentes, avec différentes eaux distillées.

### 5. *Potion vomitive stibiée.*

Prenez : tartrate de potasse antimonié, trois grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0,15
Eau distillée simple, neuf onces, ou. . . . . . . . 288,00

Mêlez, pour prendre en trois doses, à un quart-d'heure environ d'intervalle.

### 6. *Potion émétique avec l'ipécacuanha.*

Prenez : ipécacuanha en poudre, vingt-quatre grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 ,2
Sirop de capillaire, une once, ou. . . . . . . . . . 32 ,0
Eau commune, neuf onces, ou. . . . . . . . . . . 288 ,0

Faites dissoudre le sirop dans l'eau, et divisez cette potion en trois parties, que vous donnerez à un quart-d'heure environ d'intervalle, en y mêlant chaque fois le tiers de l'ipécacuanha (1).

## II. Mixtures ou Solutions préparées avec plusieurs médicamens délayés ou mêlés ensemble, sans macération, infusion ni décoction.

### A. *Emulsions.*

On connait, sous le nom vulgaire d'*émulsions*, des liqueurs préparées, au moyen de l'eau, avec des semences

(1) On a proposé de substituer à la poudre d'ipécacuanha, toujours désagréable à prendre, une solution contenant les mêmes quantites d'eau, de sirop et d'émétine, 4 grains, ou 0,2.

soumises à la trituration. Ces liqueurs ont le plus souvent la couleur du lait, et sont formées de parties mucilagineuses et huileuses, mêlées et dissoutes, ou suspendues ensemble. Comme elles sont fort sujettes à se corrompre par la dissociation de leurs élémens, et l'acescence de leurs parties mucilagineuses, on doit toujours les préparer extemporanément, et d'après la prescription du médecin.

1. *Emulsion simple*, ou *lait d'Amandes*.

Prenez : Amandes douces, dépouillées de leur enveloppe, n° 24, ou une once. . . . . . . . . . . . . . . 32
Sucre blanc, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . 32
Pilez pendant long-temps dans un mortier de marbre, en versant peu-à-peu de l'eau pour faire du tout une masse molle, que vous délayerez dans eau commune chaude (40 degrés, R.) une livre, ou. . . . . 500
Passez avec expression, et ajoutez eau de fleurs d'oranger, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . 16

[Lorsqu'on veut donner une saveur, une odeur très-agréable à cette émulsion, on peut ajouter trois ou quatre amandes amères aux amandes douces, et les piler ensemble.]

On prépare de la même manière *les émulsions de semences froides, de pignons doux et de pistaches*.

Cependant lorsqu'on agit sur des substances dont la partie mucilagineuse se dissout facilement dans l'eau froide, il faut l'employer de préférence.

On peut ajouter divers médicamens aux émulsions, et en faire ainsi des potions douées de vertus médicinales variées.

2. *Emulsion purgative avec la Résine de Jalap.*

Prenez : Résine de Jalap, douze grains, ou. . . . . 0 ,6
Sucre blanc, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . 8 ,0
Triturez pendant long-temps dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois; ensuite ajoutez peu à peu un demi-jaune d'œuf. Continuez de triturer, en ajoutant par degrés émulsion simple, cinq onces, ou. 160 ,0
Et enfin eau de fleurs d'oranger, deux gros, ou. . . 8 ,0

On augmentera ou diminuera la dose du jalap, suivant l'âge du malade.

3. *Émulsion purgative avec la Scammonée.*

Opérez comme ci-dessus, en substituant la scammonée au jalap.

Obs. Il est souvent bon d'employer ces résines dissoutes dans l'alcohol, avec du savon amygdalin, et évaporées ensuite en consistance d'extrait : la dose de cet extrait doit alors être triple de celle des résines simples.

### 4. *Emulsion purgative avec l'huile de Ricin.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Huile de semences fraîches de ricin, une once, ou. | 32 |
| Jaune d'œuf. | 1/2 |
| Eau commune, deux onces, ou. | 64 |
| Eau de fleurs d'oranger, une demi-once, ou. | 16 |
| Sirop simple, une demi-once, ou. | 16 |

Triturez ensemble le jaune d'œuf et l'huile : pendant ce temps mêlez peu à peu le sirop ; ensuite étendez le tout d'eau, et la potion sera faite.

Obs. On peut substituer au sirop simple ceux de guimauve, de capillaire ou de fleurs d'oranger : on peut aussi, suivant l'âge du malade, augmenter ou diminuer la quantité de l'huile ; ou plutôt, si on le juge convenable, accroître la propriété purgative de l'émulsion, en y ajoutant quelque sirop purgatif.

## B. *Potions non purgatives, dont la plupart se prennent par cuillerées.*

Les potions, comme toutes les préparations magistrales, varient beaucoup, suivant l'état des malades et la nature des maladies. Cependant il en est quelques-unes dont les médecins se servent plus fréquemment, et que nous avons rapportées ici afin qu'elles puissent servir d'exemple aux pharmaciens pour en préparer de semblables. Nous croyons néanmoins devoir avertir qu'il ne faut jamais y faire entrer un grand nombre de médicamens, et qu'il importe beaucoup, en les préparant, d'avoir égard à la nature des substances qui les composent, ainsi qu'à l'ordre dans lequel on doit les mêler ensemble.

### 1. *Potion aromatique*, appelée *Cardiaque.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sirop de fleurs d'œillet, une once, ou. | 32 |
| Alcohol de canelle, une demi-once. | 16 |
| Confection de safran, deux gros, ou. | 8 |
| Mêlez avec soin dans un mortier, ensuite ajoutez eau de menthe poivrée, trois onces, ou. | 96 |
| Eau de fleurs d'oranger, trois onces, ou. | 96 |

Mêlez.

2. *Potion effervescente, anti-émétique*, communément appelée *Potion de Rivière.*

Prenez : Sirop de limons, une once, ou. . . . . . 32
Suc de citron frais, une demi-once, ou. . . . . . 16
Eau commune, trois onces, ou. . . . . . . . . . . 96
Carbonate de potasse, un demi-gros, ou. . . . . . 2
Mêlez dans une fiole que vous boucherez bien sur-le-champ.

Obs. Il est quelquefois avantageux de ne mettre d'abord dans la potion que le sous-carbonate de potasse ou de soude, et de faire avaler aussitôt après le suc de citron, parce que l'effervescence a lieu de cette manière dans l'intérieur même de l'estomac.

On peut alors prescrire la potion comme il suit ;
Prenez : Eau commune, deux onces, ou. . . . . . 64
Eau de menthe poivrée, une once, ou. . . . . . . 32
Carbonate de soude cristallisé, un demi-gros, ou. . 2
Sirop d'écorce de citron, une demi-once, ou. . . 16
Avalez cette potion par moitié, et, chaque fois, prenez aussitôt après :
Suc de citron, deux gros, ou une cuillerée à café, ou. 8

Obs. Dans certains cas, on se sert avec le même succès du carbonate de magnésie, à la place de celui de potasse ou de soude.

[On fait des mélanges soit de bi-carbonate de magnésie, soit de bi-carbonate de soude et d'acide citrique aromatisé, que l'on dissout au moment dans l'eau avant de l'avaler, et qui produisent dans l'estomac le même effet que la potion de Rivière.]

3. *Potion éthérée*, appelée *Anti-spasmodique.*

Prenez : Sirop de fleurs de nénuphar, une once, ou. 32
Eau distillée de fleurs de tilleul, deux onces, ou. . 64
Eau de fleurs d'oranger, deux onces, ou. . . . . . 64
Ether sulfurique, un gros, ou. . . . . . . . . . . 4
Mêlez dans une fiole que vous boucherez bien.

4. *Potion avec des substances fétides*, appelée *Anti-hystérique.*

Prenez : Sirop d'armoise composé, une once, ou. . 32,0
Teinture de Castoreum ou d'Asa Fœtida, vingt-quatre grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 1,2
Mêlez bien exactement dans un mortier de verre.
Ensuite ajoutez eau distillée de Valériane, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64,0
Eau de fleurs d'Oranger, deux onces, ou. . . . . . 64,0

Ether sulfurique, un demi-gros, ou. . . . . . . . 2 ,0
Mêlez dans une fiole, que vous boucherez bien.

5. *Potion Camphrée* appelée *Anti-septique.*

Prenez : Serpentaire de Virginie, deux gros, ou. . 8 ,0
Faites infuser pendant un quart-d'heure dans eau bouillante, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . 128 ,0
Mêlez ensuite, successivement, les substances suivantes :
Sirop de quinquina. une once, ou. . . . . . . . . . 32 ,0
Teinture alcoholique de quinquina, deux gros, ou. . 8 ,0
Camphre (1), douze grains, ou. . . . . . . . . . 0 ,6
Triturez pendant long-temps dans un mortier de verre.
Ensuite ajoutez acétate d'ammoniaque liquide, une once, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32 ,0
Et mêlez le tout avec l'infusion refroidie de serpentaire.

6. *Potion Scillitique acidule,* appelée *Diurétique.*

Prenez : Oximel scillitique, une demi-once, ou. . . 16
Eau distillée de pariétaire, quatre onces, ou. . . . 128
Eeau distillée de menthe poivrée, une once, ou. . 32
Acide nitrique alcoholisé, préparé par la distillation, un demi-gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2
Mêlez dans une fiole que vous boucherez bien.

7. *Potion de Gomme Ammoniaque et de Scille,* appelée *Incisive ou Expectorante.*

Prenez : Feuilles d'hyssope, un gros, ou . . . . . . 4 ,0
Faites infuser dans eau bouillante, quatre onces, ou. 128 ,0
Pendant que l'infusion refroidit, mêlez ensemble oxymel scillitique, une once, ou. . . . . . . . . . . 32 ,0
Gomme ammoniaque en poudre, douze grains, ou. 0 ,6
Triturez pendant long temps dans un mortier de verre, et ajoutez l'infusion froide, en continuant de triturer jusqu'à dissolution complète.

[ La gomme ammoniaque peut être dissoute dans quelques gouttes d'alcohol à 22 degrés ; elle se mêlera plus facilement cependant triturée avec une très-petite quantité de sirop et d'eau; la solution se fera aussi facilement. ]

---

(1) Le camphre doit être dissous dans la teinture alcoholique, ou trituré avec un peu de sucre.

8. *Potion d'Ipécacuanha composée*, appelée *Potion pour la Coqueluche*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Ipécacuanha légèrement contus, un gros, ou. | 4 |
| Follicules de séné, deux gros, ou. . . . . . . . . | 8 |
| Faites infuser pendant douze heures dans eau bouillante, six onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 192 |
| Passez, et ajoutez à la colature : | |
| Oxymel scillitique, une once, ou. . . . . . . . . . . | 32 |
| Sirop d'hyssope, une once, ou. . . . . . . . . . . . | 32 |
| Mêlez, et faites une potion à prendre par cuillerées. | |
| Obs. On peut substituer à l'ipécacuanha | |
| Emétine, douze grains, ou. . . . . . . . . . . . . | 0 ,6 |

9. *Potion Anodine, appelée Julep anodin.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sirop de pavot, deux gros, ou. . . . . . . | 8 |
| Eau de fleurs d'oranger, une demi-once, ou . . . . | 16 |
| Eau distillée de laitue, trois onces, ou. . . . . . . | 96 |
| Mêlez. | |

*Potion hydrocyanique d'après* M. Magendie.

| | |
|---|---|
| [Acide prussique *médicinal* (acide pur étendu de huit fois son poids d'eau). . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 gros. |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 livre. |
| Sucre en pains. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 once 1/2. |

*Autre.*

| | |
|---|---|
| Acide prussique *médicinal*. . . . . . . . . . . . . . . | 15 gouttes. |
| Infusion de lierre terrestre. . . . . . . . . . . . . . | 2 onces. |
| Sirop de guimauve. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 once.] |

C. *Loochs.*

Les *loochs* sont des médicamens liquides, mais un peu plus épais que les sirops. Comme ils sont principalement formés de mucilages préparés avec des solutions de gommes, on peut, suivant les cas, leur donner plus ou moins de consistance, en augmentant ou diminuant la quantité de gomme. Les médecins s'en servent souvent comme d'excipient pour d'autres substances médicamenteuses, soit liquides, soit pulvérulentes, telles que le kermès, l'ipécacuanha, etc. Il faut les renouveler souvent auprès des malades, car la plupart aigrissent très-promptement; c'est pourquoi on doit les tenir au frais : il ne faut jamais non plus y faire entrer de liqueurs acides, pas même sous la forme de sirop.

1. *Looch Amygdalin, communément appelé* Looch blanc.

Prenez : Amandes douces mondées de leur pellicule, n° 12, ou une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . 16 ,0
Amandes amères. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . n°. 2
Sucre blanc, quatre gros, ou. . . . . . . . . . . . 16 ,0
Pilez dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, en ajoutant peu-à-peu :
Eau commune, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . 128 ,0
Faites, suivant l'art, une émulsion. Alors
Prenez : Gomme adragant, en poudre, seize grains, ou (1). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0 ,8
Huile d'amandes douces fraîche, une demi-once, ou. 16 ,0
Sucre blanc, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . 8 ,0
Mêlez dans un mortier de marbre, en versant peu-à-peu le lait d'amandes ; ajoutez sur la fin
Eau de fleurs d'oranger, deux gros, ou. . . . . . . 8 ,0
Et le looch sera fait.

2. *Looch avec le Safran et les Pistaches*, ou *Looch vert.*

Prenez : Sirop de violettes, une once, ou. . . . . 32 ,0
Teinture de safran, vingt grains, ou. . . . . . . . 1 ,0
Eau commune, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . 128 ,0
Mêlez, et faites avec
Pistaches sèches, six gros, ou. . . . . . . . . . . 24 ,0
Une émulsion.
Alors, d'un autre côté,
Prenez : Gomme adragant en poudre très-fine, seize grains, ou (2). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0 ,8
Huile d'amandes douces, une demi-once. . . . . . 16 ,0
Mêlez ensemble en triturant long-temps.
Versez peu-à-peu l'émulsion, et continuez de triturer jusqu'à ce que le tout ait pris la consistance d'un mucilage.
Ajoutez sur la fin :
Eau de fleurs d'oranger, deux gros, ou. . . . . . . 8 ,0
Et vous aurez un looch vert.

3. *Looch d'OEuf.*

Prenez : Jaune d'œuf frais, n° 1, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16

(1) La quantité de gomme adragant est un peu trop forte : 12 grains, ou 0.6 décig., suffisent.
(2) Six grains de gomme adragant suffiront comme ci-dessus.

Huile d'amandes douces, une once et demie, ou. . . 48
Sirop de guimauve, une once, ou. . . . . . . . . 32
Mêlez pendant long-temps dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois. Ensuite ajoutez peu-à-peu, et à plusieurs reprises,
Eau distillée de fleurs d'oranger, une once, ou. . . 32
De coquelicot, deux onces, ou. . . . . . . . . 64

### 4. *Looch sans Emulsion.*

Prenez : Gomme adragant en poudre, seize grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0 ,8
Ou jusqu'à trente-deux grains, ou. . . . . . . . . 1 ,6
Huile d'amandes douces, une demi-once, ou. . . . 16 ,0
Sucre pur, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . 32 ,0
Eau commune, trois onces, ou. . . . . . . . . . . 96 ,0
Eau de fleurs d'oranger, deux gros, ou. . . . . . . 8 ,0
Mêlez, en triturant dans un mortier, pour faire un looch.

## III. Bouillons de viande.

### 1. *Bouillon de Vipère.*

Prenez : Une vipère vivante, coupez-lui la tête et la queue, écorchez-la, et enlevez les intestins, en conservant le sang, le cœur et le foie, qui pèsent, avec le corps, environ quatre onces, ou. . . . . . . . . . . 128 ,0
Coupez le tout en morceaux, que vous ferez cuire dans un vase fermé, au bain-marie, pendant deux heures, dans
Eau commune, douze onces, ou. . . . . . . . . . . 384 ,0
Ensuite passez.

On prépare de la même manière les bouillons d'écrevisses, de poulet, de tortue, de viande et de poumons de veau, de lézards, de grenouilles, etc.

On ajoute, suivant le besoin, différentes herbes et racines à ces bouillons.

### 2. *Bouillon de Colimaçons.*

Prenez : Colimaçons de vignes, dépouillés de leur test, n° 20, environ quatre onces, ou. . . . . . . . . 128 ,0
On y ajoute le plus souvent,
Ecrevisses de rivière, n° 2, ou environ une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32 ,0
Eau, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 1,000 ,0
Lavez bien les écrevisses et les colimaçons ; pilez-les ensemble dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, faites-les

cuire au bain-marie, pendant trois heures, dans un vase d'étain fermé, et passez la décoction dès qu'elle est refroidie.

Si l'on veut ajouter quelques plantes, il convient de les faire bouillir en même temps que les colimaçons (1).

## IV. De quelques solutions aqueuses qui jouissent de propriétés bien prononcées.

Nous avons cru devoir mentionner aussi parmi les solutions préparées au moyen de l'eau, certaines matières dont l'eau se charge en si petite quantité, qu'on les regarde communément comme insolubles. En effet, ces substances surnagent si elles sont légères, ou tombent au fond lorsqu'elles sont pesantes, et on ne peut en aucune manière les mêler avec le fluide; mais, quoique la quantité qui se dissout dans l'eau soit extrêmement faible, elle lui communique cependant des propriétés assez prononcées pour qu'on puisse quelquefois les employer utilement en médecine. Tels sont l'éther sulfurique, l'huile animale de Dippel, l'huile empyreumatique, la poix navale, et enfin le camphre, qui est de toutes ces substances la moins soluble dans l'eau pure, à l'exception toutefois des huiles essentielles odorantes. Il ne nous a pas paru inutile d'indiquer, d'après nos expériences, combien il faut de chacune de ces matières pour saturer l'eau.

| | | |
|---|---|---|
| L'*eau éthérée* contient 1/10 d'éther, c'est-à-dire pour. . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 ,0 | 3 ,200 |
| L'*eau chargée d'huile animale de Dippel*, suivant M. Chaussier, douze gouttes, ou six grains d'huile par once, c'est-à-dire pour | 32 ,0 | 0 ,300 |
| L'*eau camphrée*, un grain de camphre par once, c'est-à-dire pour. . . . . . . . . . | 32 ,0 | 0 ,0500 |
| L'*eau de goudron*, un quart de grain de matière soluble par once, c'est-à-dire pour | 32 ,0 | 0 ,0125 |

Cette dernière proportion, à peine un quart de grain par once, est à-peu-près celle dans laquelle l'eau se charge des huiles essentielles. Les plus solubles de toutes sont celle de valériane, puis celle de la canelle, et ensuite celles de gérofle, de citron, d'orange, etc.

On peut préparer ces solutions de la manière suivante, pour l'usage de la médecine.

---

(1) Nous donnerons, à l'article qui traite des *extraits*, la préparation des tablettes de bouillon et de l'osmazome.

1. *Eau Camphrée.*

Prenez : Camphre précipité de l'alcohol camphré par l'eau, vingt-quatre grains, ou. . . . . . . . . . 1 ,2

Introduisez-le dans une bouteille de la capacité d'une livre et demie, ou 750 grammes, et versez dessus

Eau distillée, une livre et demie, ou. . . . . . . . 750 ,0

Agitez ensemble jusqu'à ce que tout le camphre soit dissous ; passez la solution, et conservez-la dans une bouteille bien bouchée.

On peut aussi agiter de même pendant plusieurs jours l'éther, les huiles essentielles odorantes, et l'huile animale de Dippel, avec quantité suffisante d'eau ; puis, au moyen d'un syphon, séparer l'eau imprégnée de l'éther et de l'huile qui la surnagent, la filtrer et la conserver dans des bouteilles bien bouchées.

Quant au camphre, il est d'observation que, trituré avec de la gomme, du sucre, du vinaigre, ou un acide quelconque, il se mêle plus facilement à l'eau, et peut y rester dissous, ou simplement suspendu, de manière à pouvoir être incorporé dans les potions, bien qu'elles ne contiennent pas la moindre proportion d'alcool.

[On peut employer dans ces solutions, comme l'a proposé M. Planche, l'appareil qu'il a imaginé pour préparer le sirop d'Ether ; et qui consiste en un flacon tubulé portant également au bas une tubulure ; l'eau agitée plusieurs fois avec l'éther, le camphre, les huiles essentielles, etc., substances toutes plus légères qu'elle, est décantée après le repos, par la tubulure inférieure, et séparée facilement des autres qui la surnagent. ]

2. *Eau de Goudron.*

Prenez : poix navale. . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Eau de pluie. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16,000

Mettez-les macérer dans un vase de grès pendant huit jours, en remuant de temps en temps avec une spatule de bois ; passez l'eau qui surnage à travers du papier gris, et conservez-la dans des bouteilles bouchées.

L'eau de goudron est odorante et acidule. Elle ne contient pas plus d'un quart de grain de matière soluble par once, et on ne saurait évaluer le poids de la partie aromatique. Mais il y a assez d'acide dans une once de cette eau pour saturer un demi-grain de sous-carbonate de potasse, ou un grain de sous-carbonate de magnésie. Il faut observer que la liqueur jaunit un peu quand on se sert du premier de ces sels, et prend une teinte plus foncée lorsqu'on emploie le second. On est souvent obligé de la couper avec une certaine quantité d'eau pure pour que les malades puissent la boire.

*Eau de Chaux.*

Chaux vive. . . . *quantité indéterminée.*

On éteint la chaux en l'arrosant d'eau, et, quand elle est réduite en poudre, on la délaye dans l'eau et l'on décante. Cette première eau contient toujours avec la chaux une proportion de potasse ; il faut la rejeter. Alors on verse de nouvelle eau sur le magma ; on laisse en contact quelque temps à l'abri de l'air, puis on décante, on filtre, et l'on conserve dans des flacons exactement remplis et bien bouchés.

## ARTICLE II.

### Des Solutions préparées avec le Vin ou la Bière.

1. *Vins médicinaux.*

Les *vins médicinaux* sont ceux dans lesquels on a fait dissoudre un ou plusieurs médicamens auxquels ils doivent des propriétés bien différentes de celles qui leur sont naturelles. On ne prend pour les préparer que des vins naturels, non frelatés, et de la meilleure qualité. Il ne faut en faire que peu à-la-fois, parce que la plupart sont sujets à se corrompre. On les conserve au frais dans des bouteilles bien bouchées.

[Les vins peu riches en alcohol ne sont point avantageux pour l'emploi pharmaceutique. Ils ont une action moins dissolvante sur les sublances que l'on met macérer avec eux ; aussi quelquefois ajoute-t-on une certaine quantité d'alcohol sur ces substances avant de faire agir le vin.

De plus, lorsqu'on emploie des plantes ou des parties de plantes fraîches, l'humidité contenue dans ces végétaux affaiblit encore la force du vin en le rendant plus aqueux et plus facile à s'altérer. Il est aussi assez avantageux d'ajouter un peu d'alcohol au vin chargé de substances extractives ; cette addition remplace celui qui a pu se volatiliser, et contribue à sa conservation. ]

### A. Vins médicinaux simples.

1. *Vin d'Absinthe.*

Prenez : Feuilles sèches de grande et de petite absinthe, de chaque, six gros, ou. . . . . . . . . . . . . . 24
Versez dessus
Vin blanc généreux, quatre livres, ou. . . . . . . 2,000

Faites macérer pendant vingt-quatre heures dans un matras. Passez avec expression et filtrez.

[On fait souvent le vin d'absinthe suivant la méthode de M. Parmentier, méthode très-avantageuse à suivre lorsque le

temps et les localités ne permettent pas de laisser le vin agir sur les substances pendant plusieurs jours.

On prend pour cela :

Vin blanc généreux. 2 livres, ou 1000 gr.
Teinture d'absinthe. 1 once 32 gr., quelquefois 2 onces ou 64 gr.

Et l'on mêle avec soin.]

2. *Vin Scillitique.*

Prenez squames de scille sèches, une once, ou. . 32

Pilez-les avec un pilon de bois et faites-les macérer dans un vase de verre, en remuant de temps en temps, avec

Vin de Malaga, une livre, ou. . . . . . . . . . . . 500

Au bout de douze heures, passez et filtrez.

On prépare de la même manière le *vin de bulbes de Colchique.*

3. *Vin Chalibé.*

Prenez : limaille de fer pure, une once, ou. . . . . 32
Vin blanc de bonne qualité, deux livres, ou. . . . 1,000

Faîtes macérer dans un matras pendant six jours, en remuant de temps en temps; ensuite passez et filtrez.

4. *Vin Emétique.*

Prenez : vin blanc de première qualité, deux livres, ou 1,000
Tartrate de potasse antimonié, un demi-gros, ou. . 2

Mêlez.

Obs. La dose de tartrate antimonié de potasse peut être augmentée ou diminuée au gré du médecin.

On peut aussi faire cette préparation avec du vin de Malaga.

5. *Vin de Quinquina.*

Prenez : écorce de quinquina gris pulvérisée, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 250

Introduisez-la dans un matras, et versez dessus

Alcohol (22 = 22 B$^{e}$), une livre, ou. . . . . . . . 500

Faites macérer pendant vingt-quatre heures, en remuant de temps en temps;

Ajoutez ensuite :

Vin rouge généreux, six livres, ou. . . . . . . . . 3,000

Faites macérer le tout pendant quatre jours, en agitant le mélange plusieurs fois par jour; passez enfin, et filtrez la liqueur, que vous conserverez à la cave dans des bouteilles bien bouchées.

L'écorce est aux liquides dans lesquels on l'a fait macérer, dans la proportion de 1 à 14.

[L'alcohol, outre qu'il tend à donner de la force au vin, lui

donne aussi la propriété de dissoudre une plus grande quantité de quinine ou de cinchonine.

Lorsqu'on veut préparer le vin de quinquina avec du vin d'Espagne, de Malaga ou de Madère, on suit la même prescription, si ce n'est préalablement qu'on n'a pas besoin d'ajouter d'alcohol sur l'écorce.

Une remarque très-intéressante, faite par M. Henry père, et qui a donné lieu à un mémoire (1), c'est que les vins chargés de beaucoup de tannin et de matière colorante, comme ceux de Cahors, de Bordeaux et de Languedoc, s'emparent de la majeure partie de la quinine ou de la cinchonine tenues en dissolution et se décolorent promptement, tandis que les vins blancs et ceux de Bourgogne ne produisent pas le même effet. M. Henry a retiré du dépôt une quantité notable de quinine, qui se trouvait combinée au tannin de manière à n'être plus attaquée par les acides ni par l'alcohol. C'est à l'aide de la gélatine qu'il a séparé la matière tannante, et qu'il est parvenu ensuite à reconnaître l'alcali organique.

L'auteur en a tiré la conclusion très-importante, que les vins les moins colorés sont ceux que l'on doit préférer pour la préparation du vin de quinquina; et d'ailleurs si ces vins étaient peu riches en alcohol, il est toujours facile d'en ajouter, car cette addition est très-avantageuse. D'après ces considérations, nous conseillerons l'usage des vins blancs de préférence aux rouges, et encore de ceux d'Espagne, dont la matière colorante n'a pas d'action sur la quinine.

On a proposé la préparation d'un vin composé seulement avec le vin et la quinine ou la cinchonine.

Il se prépare en prenant :

| | | |
|---|---|---|
| Vin blanc généreux. . . | 1 pinte, | ou 1000 gr. |
| Sulfate de quinine pure. | 12 grains, | ou 0,6. |
| Ou sulfate de cinchonine. | *idem.* | |

Faites dissoudre le sulfate dans un gros d'alcohol acidulé par quelques gouttes d'acide sulfurique, puis ajoutez du vin. M. Magendie prescrit l'emploi de vin de Madère au lieu de vin blanc.]

## B. Vins médicinaux composés.

### 1. *Vin de Quinquina composé.*

| | |
|---|---|
| Prenez : écorce de quinquina gris réduite en poudre, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |
| Bois de quassie amère, une demi-once, ou. . . . . | 16 |
| Ecorce de Winter, une demi-once, ou. . . . . . . . | 16 |
| Ecorce d'orange amère sèche, une demi-once, ou | 16 |

Jetez le tout dans un matras, et versez dessus :

(1) *Journal de Chimie Médicale*, tom I[er], pag. 247.

Alcohol (12—22 degrés), une livre, ou. . . . . . 500

Faites macérer, en remuant de temps en temps, pendant vingt-quatre heures, ajoutez ensuite

Vin généreux, six livres, ou. . . . . . . . . . . . 3,000

Agissez du reste comme il a été dit pour le vin de quinquina simple.

La proportion d'écorce est la même que dans la préparation précédente, et celle de toutes les substances prises ensemble liquides est d'un peu moins que 1 n'est à 11.

2. *Vin d'Opium composé*, ou *Laudanum liquide de Sydenham.*

Prenez : opium choisi et coupé par tranches, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64

Safran, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 32

Canelle, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 4

Gérofle en poudre, un gros, ou . . . . . . . . . . 4

Introduisez ces substances dans un matras, et versez dessus :

Vin de Malaga, une livre, ou. . . . . . . . . . . . 500

Faites macérer à une douce chaleur, pendant quinze jours, en remuant de temps en temps. Passez avec forte expression, et filtrez.

Le rapport de l'opium entier au vin employé est de 1 à 8; celui de sa partie soluble à ce même vin, à-peu-près de 1 à 16; et celui des aromates à la portion d'opium dissoute, de 5 à 4. Vingt gouttes de ce laudanum, pesant quinze grains (0 ,75), ne contiennent qu'un grain (0 ,05 d'opium en dissolution.

[Au bout d'un certain temps on trouve au fond des vases un dépôt rouge assez abondant, que M. Henry père a reconnu être principalement formé de la matière aromatique du safran séparée de l'huile volatile qui la rend soluble; il faut séparer par la filtration ce dépôt, qui n'influe pas sur la bonne qualité du laudanum.]

3. *Vin opiacé, préparé par la fermentation*, communément appelé *Gouttes ou Laudanum de l'abbé Rousseau.*

Prenez : miel blanc, douze onces, ou. . . . . . . . 375

Eau chaude, trois livres, ou. . . . . . . . . . . . 1,500

Versez le miel fondu dans un matras, et mettez-le dans un endroit chaud. Dès qu'il commence à fermenter, ajoutez-y :

Opium choisi, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . 128

Préalablement dissous dans douze onces d'eau, ou. . 384

Laissez le tout fermenter pendant un mois dans un lieu dont la température soit de 24 degré R. (30 centig.)

Passez alors, et filtrez la liqueur; puis faites-la évaporer jusqu'à ce qu'il n'en réste plus que dix onccs, ou. . . 320

Passez de nouveau, et ajoutez

Alcohol (22—32 degrés), quatre onces et demie, ou 144

Conservez dans un vase bien fermé.

Obs. On peut hâter la fermentation de ce laudanum, en ajoutant à la liqueur

Levure de bière (1) un gros, ou. . . . . . . . . . 4

Si l'on n'a égard, dans la liqueur achevée, qu'à la proportion de l'extrait d'opium seulement, et non à celle de l'opium entier, on trouvera qu'elle est de 1 à 7,25. Comme vingt gouttes de ce laudanum, bien plus épais que celui de Sydenham, pèsent vingt-deux grains (1,1), elles contiennent trois grains (0,15) d'opium en dissolution, de sorte qu'un grain de ce dernier correspond à-peu-près à sept gouttes de liqueur.

4. *Vin d'Extraits*, communément appelé *Elixir viscéral d'Hoffmann.*

Prenez : écorces d'oranges fraîches, une demi-once, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16
Extrait de chardon bénit, deux gros, ou. . . . . . 8
de cascarille, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . 8
de petite centaurée, deux gros, ou. . . . . . . . 8
de gentiane, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . 8
Extrait aqueux de myrrhe, deux gros, ou. . . . . 8
Vin d'Espagne, deux livres, ou. . . . . . . . . . 1,000

Faites macérer les écorces dans le vin pendant deux jours; passez avec expression; délayez les extraits dans la liqueur, et passez-la une seconde fois.

Le rapport des extraits au vin sera de 1 à 25.

Obs. On peut, dans l'occasion, préparer de la même manière des vins semblables, en faisant dissoudre d'autres extraits dans du vin d'Espagne.

5. *Vin amer Scillitique composé*, communément appelé *Vin diurétique amer.*

Prenez : Ecorce de quinquina gris, deux onces, ou. 64
de Winter, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . 64
de citron, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . 64
Racine de Dompte-venin, une demi-once, ou. . . . 16
Squames de scille, une demi-once, ou. . . . . . . 16
Tiges d'angélique de Bohème, une demi-once, ou. . 16

(1) L'addition de cette levure est très-nécessaire, car la fermentation ne s'établit que très-lentement.

Feuilles d'absinthe, une once, ou. . . . . . . . . 32
de mélisse, une once, ou. . . . . . . . . . . . . 32
Baies de genièvre, une demi-once, ou. . . . . . . 16
Macis, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . 16
Vin blanc de bonne qualité, huit livres, ou. . . . 4 000

Pilez les écorces, les racines, les feuilles et le macis; passez la poudre à travers un tamis de crin peu serré, et pilez de nouveau les parties les plus grossières, jusqu'à ce que tout ait passé au travers du tamis. Introduisez cette poudre, avec les baies de genièvre entières, dans un matras; versez dessus le vin, et laissez digérer pendant quatre jours à une chaleur modérée (10 degrés R. ou 12 ,5 centig.) Ensuite passez la liqueur à travers un linge, en exprimant légèrement, et filtrez-la au papier gris.

Les substances mises en macération seront au vin dans la proportion d'un peu plus de 1 à 12.

### 6. *Vin aromatique.*

Prenez : Espèces aromatiques, quatre onces, ou. . 128
Vin rouge, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . 1,000

Faites macérer pendant six jours, dans un vase bouché, ensuite passez en exprimant, et filtrez.

### 7. *Vin antiscorbutique.*

Prenez : Racine fraîche et coupée menu de raifort sauvage, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Feuilles fraîches
de cochléaria, une demi-once, ou. . . . . . . . 16
de cresson de fontaine, une demi-once, ou. . . 16
de trèfle d'eau, une demi-once, ou. . . . . . . 16
Graines de moutarde non écrasées, une demi-once, ou 16
Muriate d'ammoniaque, deux gros, ou. . . . . . 8
Vin blanc de bonne qualité, deux livres, ou. . . 1,000

Faites digérer le tout dans un vase couvert, pendant trente-six heures, en agitant de temps en temps : ensuite passez en exprimant un peu, et filtrez. Ajoutez alcohol de cochléaria, une demi-once, ou. . . . . . 16

Le rapport des racines, des feuilles et des semences au vin, sera environ de 1 à 10 ,4.

[En écrasant les semences de moutarde, sans toutefois les réduire en poudre, le vin n'est pas trouble comme on le dit depuis long-temps; il acquiert au contraire davantage l'odeur et la saveur de ces semences. Aussi, nous pensons qu'il est plus convenable d'agir ainsi.]

## II. Bières médicamenteuses.

Les *bières médicamenteuses* se font de deux manières : ou en ajoutant les substances médicamenteuses à la bière ordinaire, lorsqu'elle a cessé de fermenter ; ou en les mêlant avec elle pendant le travail de la fermentation. La première méthode est la plus facile et la plus convenable ; elle ne diffère de celle qu'on suit pour les vins médicinaux, qu'à raison du liquide employé comme excipient. La seconde est peu usitée chez nous, parce qu'on ne peut guère calculer ce que les matières dissoutes auront conservé de leur nature et de leurs propriétés après la fermentation ; car si l'on excepte quelques aromates exotiques qui se développent et paraissent prendre un peu plus d'intensité pendant l'acte de la fermentation, ce qu'on assure arriver à la noix muscade, les qualités de toutes les autres substances sont entièrement altérées et presque anéanties. Nous ne rapporterons donc ici que deux exemples de la première méthode ; les autres se comprendront aisément.

### 1. *Bière de Quinquina simple.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Ecorce de quinquina gris contuse, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Bonne bière, deux livres, ou. . . . . . . . . . . | 1,000 |

Faites macérer l'écorce pendant deux jours, en remuant de temps en temps : passez la liqueur, et conservez-la dans des bouteilles bien bouchées.

[Ne pourrait-on pas arroser préalablement l'écorce de quinquina d'une certaine quantité d'alcohol comme dans la préparation *du vin au quinquina*, afin de faciliter la solution des principes actifs de l'écorce (la quinine, la cinchonine), et communiquer de plus à la bière un agent conservateur?]

### 2 *Bière antiscorbutique* ou *de sapin composé*, appelée communément *Bière Sapinette.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Feuilles fraîches de cochléaria, une once, ou. | 32 |
| Racine de raifort sauvage, deux onces, ou. . . . . | 64 |
| Bourgeons de sapin secs, une once, ou. . . . . . | 32 |
| Bière nouvellement brassée, quatre livres, ou. . . | 2,000 |

Mettez l'herbe, les bourgeons et la racine dans un matras ; versez la bière dessus, et laissez le tout macérer pendant deux jours : décantez alors, et filtrez.

Il faut renouveler souvent cette bière, car elle s'altère assez promptement.

## ARTICLE III.

### Des Solutions préparées avec le Vinaigre.

Les *vinaigres médicinaux* se font de la même manière que les vins, c'est-à-dire par la macération, et ils réclament les mêmes précautions pour se conserver.

### I. Vinaigres médicinaux simples.

#### 1.° *Vinaigre Rosat.*

Prenez : Roses rouges mondées de leurs onglets et sèches, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . 250
Bon vinaigre rouge, huit livres, ou. . . . . . . . . 4,000

Faites macérer pendant quinze jours dans un vase bouché, en agitant de temps en temps : ensuite passez et filtrez.

On prépare de la même manière les vinaigres de fleurs de sureau, de romarin, de sauge, d'œillet, de lavande, etc.

#### 2. *Vinaigre scillitique.*

Prenez : Squames de scille sèches, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 250
Incisez-les, et mettez-les dans une bouteille, en versant dessus
Bon vinaigre rouge, six livres, ou. . . . . . . . . . 3,000
Alcohol (12 = 22 degrés) une once, ou. . . . . . 32

Faites macérer dans un vase de verre fermé, pendant quinze jours, en remuant de temps en temps; ensuite passez et filtrez.

[Au bout de quelque temps, ce vinaigre offre souvent à la surface une substance molle, visqueuse, comme une sorte de champignon, il faut la séparer avec soin.]

#### 3. *Vinaigre de Framboises.*

Prenez : Framboises fraîches, mondées de leurs calices, six livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 3,000
Vinaigre rouge, quatre livres, ou. . . . . . . . . 2,000

Faites macérer pendant quatre jours; ensuite passez sans exprimer, et filtrez.

On prépare de même les vinaigres des autres fruits.

[Cette quantité de framboises est peut-être un peu considérable, car ces fruits contiennent une grande proportion d'eau

qui étend beaucoup le vinaigre, et peut en l'affaiblissant nuire à sa conservation. Je crois que parties égales de fruit et de vinaigre suffisent; il ne faut pas écraser les groseilles, la partie mucilagineuse est alors trop abondante. Comme le vinaigre de vin ne marque à-peu-près qu'un degré, on a proposé de lui substituer quelquefois l'acide pyroligneux toujours plus fort, ou au moins d'en ajouter une certaine quantité; mais ce dernier est trop âpre au goût, et donne au mélange une saveur très-peu agréable et trop acerbe. Il est préférable pour la préparation des vinaigres à usage externe. ]

## II. Vinaigres médicinaux composés.

### *Vinaigre aromatique à l'Ail ou Antiseptique, vulgairement appelé* Vinaigre des Quatre Voleurs.

| | |
|---|---|
| Prenez : Sommités sèches | |
| De grande absinthe, deux onces, ou. . . . . . . | 64 |
| De petite absinthe, deux onces, ou. . . . . . . | 64 |
| De romarin, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . | 64 |
| De sauge, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . | 64 |
| De menthe aquatique, deux onces, ou. . . . . . | 64 |
| De rhue, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Fleurs de lavande sèches, deux onces, ou. . . . . . | 64 |
| Ail, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Racine d'acore odorant, deux gros, ou. . . . . . . | 8 |
| Ecorce de canelle, deux gros, ou. . . . . . . . . | 8 |
| Gérofle, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Noix muscade, deux gros, ou. . . . . . . . . . . | 8 |
| Vinaigre rouge (1), huit livres, ou. . . . . . . . . | 4,000 |

Faites macérer dans un matras bien bouché pendant quinze jours : passez en exprimant avec force; filtrez, et ajoutez

| | |
|---|---|
| Camphre dissous dans suffisante quantité d'alcohol, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Acide acétique marquant 10 degrés à l'aréomètre, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |

Conservez dans un vase bien bouché.

Le rapport des substances mises en macération à l'alcohol, sera d'un peu moins d'un huitième.

[Souvent une partie du camphre se précipite lorsqu'on verse la solution alcoholique dans le vinaigre : il faut filtrer alors, et n'ajouter l'acide acétique qu'après la filtration, pour éviter qu'il

(1) La couleur du vinaigre est indifférente.

ne se volatilise en partie pendant cette opération, car il ne produirait plus alors l'effet désiré, de rehausser la force du vinaigre.]

## ARTICLE IV.

### Des Solutions préparées avec l'Huile.

Les huiles appelées *fixes*, c'est-à-dire celles qui s'obtiennent par expression, et sur-tout celles d'olives, sont les seules qu'on emploie à la préparation des *huiles médicinales*. Elles dissolvent facilement les odeurs, certaines couleurs végétales et animales, le principe vireux des narcotiques, et la partie âcre épispatique des cantharides, matières qui, pour la plupart, sont d'abord combinées avec des huiles volatiles ou des sucs résineux. Elles peuvent aussi dissoudre les particules muqueuses, lorsqu'on les fait bouillir avec des corps qui en sont chargés; ces corps les rendent en effet plus épaisses, et propres à pénétrer l'épaisseur de la peau. Nous avons jugé utile de conserver ici deux exemples de ce genre de solution : le premier est l'huile de mucilage, qui entre dans l'emplâtre de mucilage, et qui lui donne même son nom; l'autre est l'huile de vers de terre, préparée par l'intermède du vin, et qui, douée peut-être pour cette raison d'une certaine propriété discussive, est fort employée, avec ou sans raison, par le peuple lui-même, dans les douleurs et les engorgemens des articulations.

Au reste, comme ces huiles sont sujettes à s'altérer avec le temps, il faut les renouveler tous les ans, ou plus souvent encore, et les conserver dans des vases de verre ou de grès, placés dans des endroits frais. Mais pour peu qu'elles commencent à se rancir, il faut les rejeter aussitôt, et bien se garder d'en faire usage.

### I. Huiles médicinales simples.

#### 1. *Huile de Roses.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Roses pâles fraîches et pilées, une livre, ou | 500 |
| Huile d'olives, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . | 2,000 |

Exposez au soleil pendant trois jours; au bout de ce temps, exprimez les roses, faites-en macérer, au soleil également, une nouvelle quantité pendant le même temps; répétez l'opération une troisième fois, en laissant alors les roses dans l'huile pendant trois mois.

Ensuite exprimez, laissez reposer, décantez et conservez pour l'usage.

La somme des fleurs sera de. . . . . . . . . . . . 1,500
Celle de l'huile de. . . . . . . . . . . . . . . . . 2,000

On peut préparer de la même manière les huiles de fleurs de roses rouges, fraîches ou sèches, de lys blanc fraîches, de mélilot et de camomille romaine sèches.

[ On peut remplacer la chaleur du soleil par celle de l'étuve à 30 ou 35 deg. centig. Il faut avoir soin sur-tout de bien laisser déposer l'huile dans des vases très-étroits afin de séparer toute l'humidité, car, si elle en retient, elle se rancit plus promptement.

La quantité de fleurs de camomille sèches prescrite est un peu trop considérable; nous proposons de la diminuer de 1/3, et de se contenter de deux macérations. ]

### 2. *Huile de Millepertuis.*

Prenez: Fleurs de millepertuis fraîches et pilées, une livre, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500
Jetez-les dans
Huile d'olives, quatre livres, ou. . . . . . . . . . 2,000

Exposez au soleil pendant sept jours; ensuite faites bouillir légèrement, et passez. Répétez la même opération avec de nouvelles fleurs, et la troisième fois prenez des fleurs sèches, faites-les infuser pendant un mois, dans un vase couvert; ensuite passez, exprimez et décantez.

La somme de fleurs sera de. . . . . . . . . . . . 1,500
Celle de l'huile de. . . . . . . . . . . . . . . . . 2,000

### 3. *Huile de Jusquiame.*

Prenez: Feuilles de jusquiame pilées, une livre, ou 500
Huile d'olives, deux livres, ou. . . . . . . . . . 1,000

Faites digérer sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures; passez et exprimez; répétez une seconde fois la même opération, et faites ensuite bouillir légèrement; passez, exprimez, dépurez et conservez pour l'usage.

La somme des feuilles sera de. . . . . . . . . . 1,000
Celle de l'huile, de. . . . . . . . . . . . . . . . 1,000

Préparez de même les huiles de ciguë, de pomme épineuse, de nicotiane, de morelle noire, et de rue.

[ Quand on est forcé de préparer ces huiles pendant l'hiver, on prend les plantes sèches le 1/3 environ en poids, et on les

fait ramollir dans une petite quantité d'eau tiède pour leur rendre une partie de leur eau de végétation, puis on agit, quant au reste, comme il est indiqué dans la formule.]

### 4. *Huile de Cantharides.*

Prenez : Cantharides réduites en poudre grossière, quatre onces, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 125
Huiles d'olives très-pure, deux livres ou . . . . . 2,000
Faites digérer pendant six heures, au bain-marie, dans un vase de verre ou de faïence ; passez à travers un linge avec expression, et filtrez.

### 5. *Huile de vers de terre, préparée par l'intermède du vin.*

Prenez : Lombrics vivans, quatre livres, ou. . . . 2,000
Huile d'olives fraîche, quatre livres, ou. . . . . . 2,000
Vin blanc de bonne qualité, quatre livres, ou. . . 2,000
Lavez exactement les lombrics ; mettez-les dans une bassine avec le vin et l'huile sur un feu doux, et faites-les cuire jusqu'à évaporation complète : passez en exprimant, laissez reposer l'huile, décantez-la, et conservez-la pour l'usage.

Nous avons prescrit plus de vin qu'à l'ordinaire, afin que l'extrait vineux communiquât à l'huile, s'il est possible, une propriété tonique et résolutive un peu plus prononcée.

## II. Huiles médicinales composées.

### 1. *Huile de Mucilage.*

Prenez : Semences contuses
de fenu-grec, une livre, ou. . . . . . . . . . . . 500
de lin, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . 500
Racine de guimauve, une livre, ou. . . . . . . . . 500
Eau chaude, dix livres, ou. . . . . . . . . . . . 5,000
Faites digérer pendant vingt-quatre heures, en remuant de temps en temps : passez la liqueur visqueuse avec forte expression, et ajoutez :
Huile d'olives, deux livres, ou. . . . . . . . . . 1,000
Faites bouillir jusqu'à ce que l'humidité soit presque tout évaporée ; passez sans expression, et conservez pour l'usage (1).

### 2. *Huile de Narcotiques*, vulgairement appelée *Baume tranquille.*

Prenez : Feuilles fraîches de pomme épineuse, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 125

---

(1) Il nous semble que l'évaporation complète de l'humidité serait plus avantageuse, car l'huile est moins sujette alors à se rancir.

| | |
|---|---|
| de morelle noire, quatre onces, ou. . . . . . . . | 125 |
| de belladone, quatre onces, ou. . . . . . . . . . | 125 |
| de nicotiane, quatre onces, ou. . . . . . . . . . | 125 |
| de jusquiame, quatre onces, ou. . . . . . . . . . | 125 |
| de pavot blanc, quatre onces, ou. . . . . . . . . | 125 |
| Coupez-les menu, et jetez-les dans huile d'olives, six livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3,000 |

Faites-les bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste presque plus d'humidité (1); ensuite passez, et mettez dans la colature :

| | |
|---|---|
| Fleurs ou sommités sèches de romarin, une once, ou | 32 |
| de sauge, une once, ou . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| de rüe, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| de grande et de petite absinthe, une once, ou. | 32 |
| d'hyssope, une once, ou . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| de lavande, une once, ou. . . . . . . . . . . . . | 32 |
| de thym, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| de marjolaine, une once, ou . . . . . . . . . . | 32 |
| de coq des jardins, une once, ou. . . . . . . . | 32 |
| de menthe aquatique, une once, ou. . . . . . . | 32 |
| de sureau, une once, ou. . . . . . . . . . . . . | 32 |
| de millepertuis, une once, ou. . . . . . . . . . | 32 |

Faites macérer au soleil, pendant quelques mois, dans un vase clos; passez, décantez, et conservez pour l'usage.

| | |
|---|---|
| La somme des substances narcotiques sera de. . . . | 750 |
| Et celle des aromatiques, de. . . . . . . . . . . . | 384 |
| Pour huile. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 300 |

Les premières seront donc à l'huile dans la proportion de 1/4, et les secondes à-peu-près dans celle de 1/8.

[Lorsqu'on se sert de plantes narcotiques sèches pour composer cette huile, on agit comme nous l'avons indiqué à la préparation de l'huile de jusquiame, c'est-à-dire que l'on emploie le 1/3 du poids de celles prescrites fraîches, et on leur rend préalablement leur eau de végétation.

Souvent l'huile narcotique dont nous parlons est colorée dans le commerce avec de l'indigo et du curcuma; elle est alors ordinairement un peu bleuâtre, quelquefois aussi elle l'est avec le vert-de-gris. On reconnaît cette dernière fraude, souvent dangereuse, en brûlant un papier imbibé de cette huile; la flamme alors est d'un vert très-prononcé.]

(1) C'est alors qu'elle a acquis une teinte vert-émeraude très-belle.

### III. HUILES ESSENTIELLES SOUFRÉES.

*Huile d'Anis soufrée,* vulgairement appelée *Baume de soufre anisé.*

Prenez : Soufre sublimé et lavé, une partie. . . . . 1
Huile essentielle d'anis, quatre parties. . . . . . . 4

Faites digérer au bain de sable jusqu'à ce que le soufre soit dissous : l'huile prendra une couleur rouge, et quand elle sera refroidie, vous la mettrez dans un flacon bien bouché.

On peut préparer de la même manière des huiles soufrées avec les huiles essentielles de térébenthine, de succin, etc., et même avec les huiles obtenues par expression des olives ou des noix.

## ARTICLE V.

### Des Solutions préparées avec l'alcohol, et des Teintures alcoholiques.

On appelle ordinairement *teintures*, des liqueurs que les pharmaciens préparent avec de l'alcohol, dans lequel ils font dissoudre diverses substances végétales ou animales, en les y laissant digérer plus ou moins long-temps à une douce chaleur. Les médicamens, pour être aptes à faire des teintures, doivent être secs, pulvérisés, ou concassés, et en quantité suffisante pour saturer autant que possible l'alcohol.

Les teintures sont simples ou composées. Les premières ne contiennent qu'un seul médicament, tandis que les secondes en renferment plusieurs. Mais dès qu'il entre plusieurs substances médicamenteuses dans une teinture, on doit observer de mettre en contact avec l'alcohol, d'abord les plus dures et les plus difficiles à dissoudre, ensuite celles qui sont très-solubles.

On conserve ces préparations dans des vases bien bouchés.

La force de l'alcohol qu'on emploie varie suivant la nature des substances à dissoudre. Si l'on se proposait d'enlever tout ce qu'elles contiennent de soluble, peut-être chacun de leurs principes constitutifs exigerait-il un alcohol particulier; mais alors le nombre des formules augmenterait au-delà de toute mesure. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il suffisait de trois des degrés dont l'alcohol est susceptible pour préparer toutes les teintures usitées en médecine; savoir : 12=22, 23=32, et 26-36 deg.; car nous n'avons pas

cru utile d'employer celui qui marque 30=40 degrés. Parmi les médicamens dont les teintures peuvent se faire avec trois degrés de l'alcohol, nous en avons choisi un certain nombre qui pourront servir d'exemples pour préparer les autres. Quant au degré de chaleur, nous l'avons fixé entre le 28e et le 30e du thermomètre de Réaumur (35—37,5 centig.)

Les pharmaciens doivent avoir soin, en outre, de se procurer l'alcohol le plus pur possible, et de le ramener ensuite, par l'addition de l'eau distillée simple, au degré qu'ils jugent être le plus convenable pour chaque teinture.

Quelques personnes ont pensé qu'on parviendrait à se procurer des teintures plus chargées en ajoutant de l'ammoniaque ou de la potasse à l'alcohol pour lui donner plus de force. Mais des expériences directes ont démontré que de l'alcohol à 22=36 degrés, auquel on a ajouté moitié d'ammoniaque, ne dissout pas plus de résine de gayac que quand on l'emploie pur; que le rapport de la solution simple à l'autre est de 8 à 6,7, dans ce cas, et absolument le même quand on agit sur de la racine de valériane. La potasse ordinaire, ou le sous-carbonate de potasse, augmente encore bien moins la faculté dissolvante. En effet, l'alcohol ne peut s'en charger que d'une très-petite quantité, surpassant à peine 1/154, et il dissout alors beaucoup moins de succin qu'auparavant, c'est-à-dire que la proportion de ce bitume est de 1/52,3 dans l'alcohol pur, et de 1/76,5 seulement dans l'autre. Quant à la potasse pure, qui est infiniment plus soluble dans l'eau, puisque cette liqueur peut en recevoir au-delà du cinquième de son poids, on ne s'en est point encore servi pour préparer les teintures; mais il en résulterait probablement une espèce de savon soluble dans l'alcohol.

[Ce serait d'ailleurs introduire dans les médicamens des substances alcalines très-actives, capables aussi souvent de dénaturer les combinaisons naturelles que l'on se propose de dissoudre par l'alcohol pur, et de donner autant que possible dans leur état primitif.]

Comme la force des teintures dépend de la quantité de matière soluble que l'alcohol renferme, nous ne nous sommes servis, dans les formules simples, que de nombres généraux, d'apres lesquels, en les plaçant au-dessous les uns des autres, il est plus facile de juger des proportions au premier coup d'œil. Mais nous avons employé les poids du commerce pour les formules composées, dans la crainte que les pro-

portions respectives de plusieurs médicamens, exprimées avec moins de précision, ne donnassent lieu à quelque erreur.

### I. Teintures alcoholiques simples.

#### A. Teintures préparées avec l'alcohol à 26=36 degrés.

##### 1. *Teinture de Succin.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Succin réduit en poudre très-fine. . . . . | 50 |
| Alcohol (à 26=36 degrés). . . . . . . . . . . . | 800 |

Faites digérer pendant six jours dans un vase couvert; remuez de temps en temps la liqueur, et laissez-la ensuite reposer pendant un égal nombre de jours. Passez et conservez dans un vase de verre bien fermé. Vous aurez une teinture dans laquelle la proportion de l'ambre à l'alcohol sera de 1 à 32, 33.

##### 2. *Teintures de Résines et de Baumes.*

Quoique les baumes se dissolvent avec une grande facilité dans l'alcohol, et qu'on puisse aisément établir entre ces deux substances la proportion de 1 à 2, nous avons pensé néanmoins qu'il valait mieux qu'elle fût de 1 à 5; alors, en effet, les teintures s'incorporent mieux dans les potions, et ne perdent rien de la substance qu'elles tiennent en solution. Pour prévenir cette altération, il faut commencer par bien triturer la teinture avec le sirop, si l'on en fait entrer, comme c'est l'usage, dans la potion : c'est le moyen la plus certain pour qu'elle ne se décompose pas par le mélange.

Quant au poids de ces teintures, il est tel que vingt gouttes correspondent à peu près à dix grains, ou 0,5.

##### *Teinture alcoholique de Benjoin.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Benjoin pulvérisé. . . . . . . . . . . . . . | 200 |
| Alcohol (à 26=36 degrés). . . . . . . . . . . . . | 800 |

Faites digérer pendant six jours en agitant de temps en temps; laissez ensuite reposer quelque temps, et passez la teinture.

On préparera de la même manière les teintures de baume de Tolu, de sucs résineux, de résines liquides, comme térébenthine, baume de Copahu, baume de la Mecque, etc.; de résines solides, comme résine de jalap, résine de gayac et de toutes les autres résines, ainsi que de tous les autres baumes.

Obs. D'après nos expériences, la matière dissoute est à l'alcohol dans les proportions suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Teinture de benjoin. . . . . . . . . . . . . . . | 1 | est à | 5 ,14 |
| Teinture de baume de Tolu. . . . . . . . . . . | 1 | . . | 4 ,88 |
| Teinture de résine de gayac. . . . . . . . . . | 1 | . . | 1 ,70 |

B. Teintures préparées avec l'alcohol 22=32 degrés.

1. *Teinture d'Aloès. — Teintures de Sucs gommo ou extracto-résineux.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Aloès soccotrin trituré grossièrement. . . . | 200 |
| Alcohol (à 22 = 32 degrés). . . . . . . . . . . . . | 800 |

Faites digérer pendant trois jours, passez la teinture, et conservez-la pour l'usage.

On prépare de la même manière les teintures de scammonée, de gomme ammoniaque, d'assa fœtida, d'euphorbe et de myrrhe.

Obs. Ces substances se dissolvent mieux dans l'alcohol à 22=32 degrés, etc., que dans celui à 12=22 degrés : il est prouvé qu'il y a plus de matière en dissolution dans le premier que dans le second.

D'après les expériences, la matière dissoute est à l'alcohol dans les proportions suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Teinture d'aloès. . . . . . . . . . . . comme | 1 | est à | 4 ,88 |
| De scammonée. . . . . . . . . . . . . . | 1 | . . . | 7 |
| De myrrhe. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 | . . . | 17 |
| D'assa fœtida. . . . . . . . . . . . . . | 1 | . . . | 8 ,28 |

2. Teintures de médicamens entiers.

*Teinture Alcoholique de Canelle.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Canelle en poudre . . . . . . . . . . . . | 200 |
| Alcohol (à 22=32 degrés). . . . . . . . . . . . . . | 800 |

Faites digérer pendant six jours, passez la teinture, et conservez-la pour l'usage.

Préparez de la même manière les teintures d'écorce de cascarille, de racine d'ellébore noir, de racine de contrayerva, de feuilles d'asaret et de digitale pourprée, de gérofle, de safran, de castoreum, de musc et d'ambre gris.

Obs. Quoique le résidu de l'opération paraisse tellement épuisé de tout principe soluble, qu'il ne fournisse plus rien lorsqu'on le soumet à l'action d'une nouvelle quantité d'alcohol, cependant le premier qu'on a employé n'est pas parfaitement saturé, car en le versant sur une nouvelle quantité de matière,

il en dissout encore une portion, et acquiert ainsi des propriétés plus énergiques Nous avons pensé néanmoins que les substances dont on veut obtenir la teinture devaient être à l'alcohol dans la proportion de 1 à 4. Cette proportion nous a paru la meilleure et celle qui procure les vertus les plus constantes aux teintures, quelle que soit la nature et l'espèce de la substance employée.

Ayant expérimenté avec de l'alcohol marquant 22 32 degrés, la proportion de la matière dissoute à ce liquide a été dans

| | | | |
|---|---|---|---|
| La teinture de canelle . . . . . . . . | comme 1 | est à | 26 ,55 |
| De safran . . . . . . . . . . . . . . . | . . . 1 | . . . | 8 ,74 |
| De digitale. . . . . . . . . . . . . . . | 1 | . . . | 15 ,70 |
| De castoreum. . . . . . . . . . . . . . | 1 | . . . | 4 ,90 |

Il faut encore remarquer que la teinture de safran préparée avec l'alcohol à 22=32 degrés, a une couleur plus constante, et qu'elle ne laisse pas déposer autant de matière rouge que quand on s'est servi d'alcohol plus faible.

### C. Teintures préparées avec l'alcohol à 12=22 degrés.

#### 1. *Teinture de Quinquina.*

Prenez : Ecorce de quinquina gris (1) en poudre. . 100
Alcohol (à 12-22 degrés). . . . . . . . . . . . . 400

Faites digérer pendant six jours, passez la teinture, et conservez-la pour l'usage.

[ M. Magendie a donné la recette d'une sorte de teinture chargée seulement du principe actif du quinquina combiné à l'acide sulfurique ; la voici :

| | | |
|---|---|---|
| Alcohol. . . . . . . . . . . . . . | ℥ iij ou. . . . . . . | 96 gram. |
| Sulfate de quinine. . . . . . . | 18 grains ou. . . | 1 |

ayant soin d'ajouter quelques gouttes d'acide sulfurique à la petite quantité d'eau où l'on fait dissoudre ce sel. On pourrait agir de même en employant le sulfate de cinchonine dans des proportions semblables. ]

Préparez de la même manière les teintures d'écorce de quinquina rouge, de bois de gayac (appelé *eau-de-vie de gayac*), de racines de jalap, d'ipécacuanha, de valériane, d'aunée et de gentiane, de bulbes de scille et de colchique, de feuilles d'absinthe, de fleurs de houblon et de noix vomique. Il faudra surtout apporter de grands soins à la préparation de cette dernière. (Voyez l'article des *Extraits.*)

---

(1) Le quinquina jaune, dont l'alcali (la quinine) paraît plus actif que celui du kina gris, est préférable pour préparer cette teinture.

La proportion de la matière dissoute à l'alcohol a été trouvée :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dans la teinture d'absinthe, de. | 1 à | 20 | ,4 |
| De quinquina gris, de. | 1 | 25 | ,47 |
| De gayac, de | 1 | 22 | ,50 |
| De jalap, de. | 1 | 43 | ,40 |
| D'ipécacuanha, de. | 1 | 30 | ,00 |
| De valériane, de. | 1 | 28 | ,34 |
| De gentiane, de. | 1 | 16 | ,73 |
| De scille, de. | 1 | 6 | ,65 |
| De noix vomique, de. | 1 | 36 | ,90 |

Toutes ces substances donneront une teinture beaucoup plus chargée avec l'alcohol faible qu'avec l'alcohol concentré.

[M. Magendie a présenté une recette dans laquelle il fait entrer, au lieu des principes solubles de la racine de gentiane, la substance reconnue comme la plus active, découverte par MM. Henry père et Caventou, et à laquelle ils ont donné le nom de gentianin.

Cette formule consiste à mêler :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alcohol à 24°. | ℥ iv ou | | 125 gr. |
| Gentianin. | 20 grains | | 1 |

*Nota.* Dans un appendice, j'indiquerai à-la-fois la préparation de plusieurs substances nouvelles, telle que le gentianin, l'émétine, la quinine, la strychnine, etc., ainsi que les médicamens formés avec les principales combinaisons d'iode.

### *Teinture de Strychnine* d'après M. Magendie.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alcohol à 36°. | 4 gros | ou | 8 gram. |
| Strychnine. | 12 grains | ou | 0,6 |

### *Teinture de Lupuline*, de MM. Ives et Heak.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alcohol à 36°. | 4 onces | ou | 125 gram. |
| Lupuline. | 1 once | | 32] |

### 2. *Teinture de Cantharides.*

Prenez : Cantharides grossièrement pilées. . . . . . 100
Alcohol (à 12=22 degrés). . . . . . . . . . . . . . . 800

Faites digérer pendant quatre jours, ensuite passez, et conservez pour l'usage.

La proportion de la matière dissoute à l'alcohol sera de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 55 ,86

L'alcohol affaibli convient beaucoup mieux que le concentré pour faire cette teinture; en effet il dissout en bien plus grande proportion la matière vésicante des cantharides.

### 3. *Teinture d'Extrait d'Opium.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Extrait aqueux d'opium. . . . . . . . . . | 30 |
| Alcohol ( à 12 = 22 degrés ] . . . . . . . . . . . . . | 360 |

Mettez ces deux substances dans un vase de verre bien bouché, jusqu'à ce que l'extrait soit dissous ; passez alors la teinture, et conservez-la pour l'usage. L'extrait y est à l'alcohol dans la proportion d'un douzième.

Il faut principalement observer, pour fractionner aisément les doses de ce médicament, que 24 gouttes égalent 12 grains, ou 0,6, et contiennent par conséquent 1 grain ou 0,05 d'extrait.

[Il existe dans la Pharmacopée d'Edimbourg une teinture d'opium ammoniacée, ou *élixir parégorique*, préparée avec :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Opium. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ʒ ij | ou | 8 gram. |
| Huile volatile d'anis. . . . . . . . . . . . . | ʒ ß | ou | 2 |
| Alcohol ammoniacal. . . . . . . . . . . . . | ℔ j | ou | 500 |

Cet alcohol ammoniacal est un mélange distillé

| | | | |
|---|---|---|---|
| D'alcohol à 32°. . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ ij | ou | 64 gram. |
| Ou d'ammoniaque liquide. . . . . . . . . . . | ℥ j | ou | 32 ] |

### 4. *Teinture de Cachou.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Extrait de cachou. . . . . . . . . . . . . | 30 |
| Alcohol (à 12=22 degrés). . . . . . . . . . . . . | 120 |

Faites digérer pendant quatre jours, passez la teinture, et conservez-la pour l'usage.

L'extrait dissous est à l'alcohol dans la proportion d'un quart.

### 5. *Alcohol camphré.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Alcohol (à 12=22 degrés). . . . . . . . | 500 |
| Camphre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10 |

Mêlez, et quand le camphre sera dissous, passez la liqueur, que vous conserverez pour l'usage.

Le camphre est à l'alcohol dans la proportion d'un cinquantième ; on pourra en augmenter la quantité autant qu'on le jugera nécessaire.

[Depuis plusieurs années on emploie une *teinture* faite avec l'*iode et l'alcohol*; en voici la formule :

| | | |
|---|---|---|
| Alcohol à 25°. . . . . . . . . . . . . | 4 onces ou | 125 gram. |
| Iode. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 grains ou | 2,6 |

Il ne faut pas préparer cette teinture trop à l'avance, parce que l'iode s'acidifie en partie et devient acide hydriodique ioduré.

M. Virey indique, parmi plusieurs recettes, celle d'une *teinture de malate de fer* qui pourrait être demandée; elle consiste à traiter du suc récent de pommes aigres, ℔iij ou 1500 gr. par limaille de fer ℔j ou 500 gr. Lorsqu'au bout de quelques jours l'action de l'acide des pommes a eu lieu sur le métal, on décante avec soin la liqueur, puis on la fait évaporer à une douce chaleur et le plus promptement possible, jusqu'à la moitié de son poids; on y ajoute alors sur six parties une partie d'alcohol à 36° : on laisse digérer et l'on filtre.

Cette teinture doit n'être préparée qu'en petite quantité, et conservée dans des vases remplis, bien à l'abri du contact de l'air. ]

## II. Teintures alcoholiques composées.

### 1. *Teinture d'Absinthe composée.*

Prenez : Feuilles sèches de grande absinthe, une demi-once, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16
de petite absinthe, une demi-once, ou. . . . . . 16
Clous de gérofle, une demi-once, ou. . . . . . . . 16
Sucre blanc, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . 8
Alcohol (à 22=32 degrés), une demi-livre, ou. . . 250
Faites digérer pendant quinze jours à une douce chaleur, et filtrez.
La proportion des médicamens à l'alcohol sera de 1 à 5, 2

### 2. *Teinture Balsamique*, vulgairement appelée *Baume du Commandeur de Permes.*

Prenez : Racine sèche d'angélique de Bohème, coupée menu, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . 16
Fleurs sèches de millepertuis, une once, ou. . . . 32
Alcohol (à 22=32 degrés), deux livres et quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,128
Faites digérer pendant quinze jours, à une douce chaleur, dans un vase clos, en agitant de temps en temps.
Filtrez, et ajoutez à la colature
Myrrhe, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . 16
Oliban, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . 16
Faites digérer comme ci-dessus; alors
Prenez : Styrax calamite ou baume du Pérou, trois onces, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 96
Benjoin choisi, trois onces, ou. . . . . . . . . . 96
Aloès soccotrin, une demi-once, ou. . . . . . . . 16
Ambre gris, six grains, ou. . . . . . . . . . . . 0, 3

Pilez ces substances, et jetez-les dans la teinture précédente, que vous laisserez exposée pendant quarante jours au soleil, et alors filtrez, et conservez dans un vase bien bouché.

Les médicamens seront à l'alcohol dans la proportion d'un quart à-peu-pres.

3. *Teinture aromatique*, vulgairement appelée *Eau de Bonferme*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Noix muscade, deux onces, ou. . . . . . . | 64 |
| Clous de gérofle, deux onces, ou. . . . . . . . . | 64 |
| Canelle, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Fleurs de grenadier, deux onces et demie, ou. . . | 80 |
| Alcohol (à 22=32 degrés), deux livres, ou. . . . | 1,000 |
| Faites macérer pendant quinze jours. | |
| Passez avec expression, et versez sur le résidu | |
| Alcohol (à 12 22 degrés), deux livres, ou. . . . . | 1,000 |
| Faites encore macérer pendant quinze jours. | |
| Passez avec expression. | |

Mêlez ensemble les deux liqueurs, et filtrez-les au papier gris.

Les médicamens seront à l'alcohol dans la proportion de . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 7,3

4. *Teinture aromatique composée*, communément appelée *Eau vulnéraire spiritueuse*, ou *Eau rouge*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Feuilles fraîches de sauge, une once, ou | 32 |
| de romarin, une once, ou. . . . . . . . . . . . | 32 |
| de sarriette, une once, ou. . . . . . . . . . . | 32 |
| d'origan, une once, ou. . . . . . . . . . . . . | 32 |
| de marjolaine, une once, ou. . . . . . . . . . | 32 |
| de thym, une once, ou. . . . . . . . . . . . . | 32 |
| de serpolet, une once, ou. . . . . . . . . . . | 32 |
| d'hyssope, une once, ou. . . . . . . . . . . . | 32 |
| de mélisse, une once, ou . . . . . . . . . . . | 32 |
| de calament, une once, ou. . . . . . . . . . . | 32 |
| de basilic, une once, ou . . . . . . . . . . . | 32 |
| de menthe aquatique, une once, ou. . . . . . | 32 |
| de fenouil, une once, ou. . . . . . . . . . . . | 32 |
| d'angélique, une once, ou. . . . . . . . . . . | 32 |
| d'absinthe, une once, ou. . . . . . . . . . . | 32 |
| de rhue, une once, ou. . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Sommités fleuries de lavande, une once, ou. . . . | 32 |
| de millepertuis, une once, ou. . . . . . . . . | 32 |
| Alcohol très-pur (à 12=22 degrés), deux livres, ou. | 1,000 |

Faites macérer pendant huit jours; passez à travers un linge en exprimant, et filtrez ensuite au papier gris.

Les parties aromatiques seront à l'alcohol dans la proportion à peu-près de. . . . . . . . . . . . . . . 3 à 5

La liqueur doit sa couleur au millepertuis.

5. *Teinture aromatique avec l'acide sulfurique*, vulgairement appelée *Elixir vitriolique de Mynsycht.*

Prenez : Racines de calament aromatique, une once, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
de galanga, une once, ou . . . . . . . . . . . . 32
Fleurs de camomille romaine, une demi-once, ou. . 16
Feuilles de sauge, une demi-once, ou. . . . . . . 16
d'absinthe, une demi once, ou. . . . . . . . . 16
de menthe crépue, une demi-once, ou. . . . . 16
Clous de gérofle, trois gros, ou. . . . . . . . . . 12
Canelle, trois gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . 12
Cubèbes, trois gros, ou. . . . . . . . . . . . . . 12
Noix muscade, trois gros, ou. . . . . . . . . . . 12
Gingembre, trois gros, ou. . . . . . . . . . . . . 12
Bois d'aloës, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . 4
Ecorce de citron, un gros, ou. . . . . . . . . . . 4
Sucre, trois onces, ou . . . . . . . . . . . . . . 96

Réduisez toutes ces substances en poudre grossière, et introduisez-les dans un matras. Versez dessus

Alcohol (à 12=22 degrés), une demi-livre, ou. . . 250

Au bout de six heures, ajoutez

Acide sulfurique, quatre onces, ou. . . . . . . . . 128

Puis, au bout de vingt-quatre heures, ajoutez encore

Alcohol (à 12=22 degrés), une livre et demie, ou. 750

Faites digérer le tout pendant quatre jours, passez la liqueur avec expression, filtrez-la à travers du papier gris, et conservez-la pour l'usage.

La proportion des substances aromatiques à l'alcohol est un peu au-dessous de. . . . . . . . . . . . . . . 1 à 5

Celle de l'acide sulfurique est de. . . . . . . . . 1 à 8

Et celle du sucre à la liqueur entière, un peu au-dessus de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 12

6. *Teinture fébrifuge d'Huxham.*

Prenez : Ecorce de quinquina rouge, deux onces, ou 64
d'oranges amères, une once et demie, ou. . . . 48
Racine de serpentaire de Virginie, trois gros, ou. . 12
Safran, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . 4
Cochenille cinquante grains, ou. . . . . . . . . . 2,5
Alcohol (à 22=22 degrés), deux livres, ou. . . . . 1,000

Faites digérer pendant quinze jours, passez, et filtrez à travers du papier gris.

Les médicamens sont à l'alcohol, dans la proportion de. . . . . . . . . . . . , . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 7,6

7. *Teinture ammoniacale*, vulgairement appelée *Elixir pour les scrofules*.

Prenez : Racine de gentiane contuse, une once, ou 32
Carbonate d'ammoniaque, deux gros, ou. . . . . 8
Faites digérer ensemble pendant quatre jours dans
Alcohol (à 12=22 degrés), deux livres, ou. . . . 1,000
Passez avec expression, et filtrez à travers du papier gris.

La racine est à l'alcohol dans la proportion d'un trente-deuxième, et le sel dans celle d'un cent vingt-cinquième. Une once de l'elixir contient environ quatre grains et demi de carbonate d'ammoniaque.

Obs. En ajoutant, au lieu de carbonate d'ammoniaque,
Carbonate de soude, trois gros, ou. . . . . . . . 12
on aura l'*elixir de Peyrilhe*, dont l'once ne contient que sept grains de sel.

[Pour préparer ces deux teintures, il est plus avantageux de faire dissoudre préalablement le carbonate d'ammoniaque, ou celui de soude, dans une petite quantité d'eau, et de les ajouter ensuite à la teinture de gentiane.

Il existe aussi une teinture composée assez souvent demandée, c'est la *teinture de houblon composée*; en voici la formule :

| | |
|---|---|
| Fleurs ou bractées de houblon. . . . . . . . . . . . | 400 gram. |
| Sommités de petite centaurée. . . . . . . . . . . . | 400 |
| Ecorces d'oranges . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 150 |
| Alcohol à 22°. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 9 k. |
| Carbonate de potassse purifié. . . . . . . . . . . . | 20 gr. |

On laisse en digestion pendant plusieurs jours, puis on passe, on exprime et l'on filtre.]

8. *Teinture de Quinquina éthérée composée*, ou *Elixir antiseptique de M. Chaussier*.

Prenez : Ecorce de quinquina gris, deux onces, ou 64
de cascarille, une demi-once, ou. . . . . . . . . 16
de canelle, trois gros, ou. . . . . . . . . . . . 12
Safran, un demi-gros, ou. . . . . . . . . . . . . 2
Sucre blanc, quatre onces et six gros, ou. . . . . 152
Réduisez le quinquina, la cascarille et la canelle en

poudre grossière, coupez le safran, cassez le sucre en petits morceaux, mettez le tout dans un vase sphérique, et ajoutez

| | |
|---|---|
| Vin d'Espagne blanc, ou Muscat de France, une livre, ou | 500 |
| Alcohol (à 16=26 degrés). . . . . . . . . . . . . . . | 500 |

Faites macérer pendant deux jours, en agitant de temps en temps; décantez la liqueur, et, après l'avoir versée dans une bouteille, ajoutez-y

| | |
|---|---|
| Ether sulfurique très-pur, un gros et demi, ou. . . | 6 |

Bouchez immédiatement la bouteille, et agitez-la pendant quelques minutes. Conservez la liqueur pour l'usage.

| | |
|---|---|
| La proportion des médicamens au vin et à l'alcohol est d'environ. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 à 10,6 |
| Celle du sucre, à-peu-près de. . . . . . . . . . . | 1 à 7 |
| Celle de l'éther, de. . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 à 166 |

### 9. *Teinture purgative*, vulgairement appelée *Eau-de-vie Allemande*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Racine de jalap choisie, une demi-livre, ou | 250 |
| de Turbith, une once, ou. . . . . . . . . . . . | 32 |
| Scammonée d'Alep, deux onces, ou. . . . . . . . | 64 |

Concassez ces substances, et faites-les macérer dans un matras, avec

| | |
|---|---|
| Alcohol (à 12=22 degrés), six livres, ou. . . . . | 3,000 |

Décantez au bout de huit jours, et passez la teinture.

| | |
|---|---|
| La proportion des purgatifs à l'alcohol est à-peu-près de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 à 8,5 |

### 10. *Teinture amère*, communément appelée *Elixir de Stoughton*.

| | |
|---|---|
| Prenez : sommités sèches d'absinthe, six gros, ou. | 24 |
| de chamœdris, six gros, ou. . . . . . . . . . . . | 24 |
| Racine sèche de gentiane, six gros, ou. . . . . . . | 24 |
| Ecorce d'oranges amères, six gros, ou. . . . . . . | 24 |
| de cascarille, un gros, ou. . . . . . . . . . . . | 4 |
| Rhubarbe choisie, une demi-once, ou. . . . . . . | 16 |
| Aloës soccotrin, un gros, ou. . . . . . . . . . . . | 4 |
| Alcohol (à 12=22 degrés), deux livres, ou. . . . . | 1,000 |

Faites digérer à une douce chaleur pendant quinze jours, passez et filtrez.

| | |
|---|---|
| La proportion des médicamens à l'alcohol sera de. | 1 à 8,33 |
| Celle de l'aloës aux autres substances, de. . . . . | 1 à 29 |
| Et celle de l'alcohol, à peu près de. . . . . . . . . | 1 à 250,2 |

[On connaît plusieurs recettes d'élixirs ou teintures compo-

sées; nous allons en citer quelques-unes, qui sont tirées du *Traité de Pharmacie* de M. Virey :

*Elixir parégorique.*

| | | |
|---|---|---|
| Acide benzoïque sublimé. . . . . . . . | ʒ ij ou | 8 |
| Extrait d'opium. . . . . . . . . . . . . | ʒ ij | 8 |
| Huile volatile d'anis. . . . . . . . . | ʒ j | 1,3 |
| Camphre. . . . . . . . . . . . . . . . | xxvj grains | 1,4 |
| Alcohol à 24°. . . . . . . . . . . . . | ℔ ß | 750 |

*Elixir anti-vénérien de Wrigth.*

| | | |
|---|---|---|
| Résine de gayac. . . . . . . . . . . . | ℥ j ʒ ij ou | 40 |
| Serpentaire de Virginie. . . . . . . . | ʒ iij | 12 |
| Piment de la Jamaïque. . . . . . . . | ʒ | 8 |
| Opium. . . . . . . . . . . . . . . . . | ʒ j | 4 |
| Sublimé corrosif.. . . . . . . . . . . | ʒ ß | 2 |
| Alcohol à 22°. . . . . . . . . . . . . | ℔ ij | 1000 |

On fait d'abord dissoudre le sublimé dans l'eau-de-vie, puis on ajoute les autres substances et l'on fait digérer ; cette liqueur filtrée s'ajoute en petite quantité dans de la tisane de salsepareille.

Il nous semble que le sublimé corrosif dissous devrait être dissous à part, et ajouté dans le produit de la digestion, et non pas avant. Ce sel, mis en contact avec les autres substances végétales, est trop facile à se décomposer.

*Elixir anti-arthritique de l'Ile-de-France.*

| | | |
|---|---|---|
| Myrrhe. . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ j ou | 32 gram. |
| Aloes soccotrin. . . . . . . . . . . . | ℥ j ʒ ij | 40 |
| Résine de gayac . . . . . . . . . . . | ℥ j ʒ ij | 40 |
| Alcohol à 22°. . . . . . . . . . . . | ℔ ij | 1000 |

Faites dissoudre à part chaque substance dans une partie d'alcohol, filtrez et mêlez les trois teintures.]

11. *Teinture d'Aloès composée*, communément appelée *Elixir de longue vie.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Aloës soccotrin, neuf gros, ou. . . . . . . | 36 |
| Racine de gentiane, un gros, ou. . . . . . . . . . | 4 |
| Safran, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Rhubarbe, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Agaric blanc, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Thériaque, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . | 8 |

Triturez l'aloës, concassez les racines et l'agaric, et coupez le safran : faites les digérer pendant quinze jours dans

Alcohol (à 12=22 degrés) deux livres, ou. . . . . 1,000
Passez et versez sur le résidu
Alcohol (à 12=22 degrés), deux livres, ou. . . . . 1,000
Ajoutez
Sucre candi, une once, ou. . . . . . . . . . . . . 32
Canelle, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 4

Faites digérer pendant quinze autres jours. Mêlez les deux liqueurs ensemble : passez, et conservez pour l'usage.

La proportion des médicamens à l'alcohol sera de. 1 à 32
Celle des purgatifs, de. . . . . . . . . . . . . . . 1 à 45,5
Et celle de l'aloës seul, de. . . . . . . . . . . . . 1 à 55,5

## ARTICLE VI.

### Des Solutions préparées avec l'éther, ou Teintures éthérées.

#### 1. *Teinture éthérée de Digitale pourprée.*

Prenez : Feuilles sèches de digitale pourprée, réduites en poudre, deux gros, ou . . . . . . . . . . . . . . 8
Éther sulfurique (à 46=56 degrés), une once, ou. 32

Faites macérer pendant deux jours dans une fiole bien bouchée : transvasez ensuite la liqueur, et conservez-la pour l'usage (1).

On prépare de même les teintures éthérées d'arnica, de ciguë, de baume de Tolu, et des autres baumes, d'assa fœtida, de castoreum, de musc, d'ambre, etc.

[On demande aussi quelquefois la teinture éthérée de scilles ; elle se prépare comme les autres, en prenant :

Scilles sèches bien mondées et pulvérisées. 8
Éther sulfurique. . . . . . . . . . . . . . 32

puis laissant en contact pendant plusieurs jours.

*Nota*. Les teintures éthérées doivent être préparées dans des vases d'une grande capacité, parce que l'éther entrant facilement en expansion, pourrait fracturer les vases, si l'espace était trop petit. Elles doivent aussi être conservées dans des endroits frais. Quand on veut retenir, autant que possible, l'éther, dont le marc est imprégné après la décantation, on peut y ajouter une certaine quantité d'eau, et distiller à la chaleur de l'eau bouillante : le

(1) Si l'on est obligé de filtrer, il est bon de n'employer que des entonnoirs fermés, disposés à cet effet pour éviter le plus possible la volatilisation de l'éther.

produit que l'on retire doit être ajouté à l'éther, chargé des principes des substances avec lesquelles il a été mis en contact.]

L'expérience a démontré que, dans la teinture éthérée de digitale pourprée, la proportion de la matière soluble à l'éther n'était que de 1 à 68.

### 2. *Teinture éthérée alcoholique de Muriate de Fer,* vulgairement appelée *Teinture de Bestuchef.*

Prenez : Muriate de fer sublimé. . . . . . . . . . . 1
Ether sulfurique alcoholisé. . . . . . . . . . . . . 9

Faites digérer pendant huit jours dans un flacon de verre bien bouché, en agitant de temps en temps; transvasez ensuite la liqueur, et conservez-la pour l'usage.

[Il faut surtout que le muriate de fer soit récemment préparé, car il se décompose très-facilement, malgré les soins qu'on apporte à le conserver à l'abri du contact de l'air.]

Cette méthode nous paraît, après plusieurs essais, celle par laquelle on parvient à dissoudre le plus de muriate de fer dans l'éther.

On doit avoir soin de renfermer la teinture dans de très-petits flacons bien bouchés, et placés dans un endroit frais. Ces flacons doivent aussi être remplis de manière à ne renfermer que le moins possible d'air : autrement le protoxide de fer passe à l'état peroxide ou en deutoxide, qui se précipite au fond, ou s'attache aux parois, et la liqueur devient très-acide.

### 3. *Ether phosphoré.*

Prenez : Ether sulfurique, une livre, ou. . . . . . 500 ,0
Phosphore coupé en petits morceaux, deux gros et demi, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 10, 0

Versez d'abord l'éther dans un flacon de verre bouché à l'émeri, et couvert d'un papier noir collé à l'extérieur ; introduisez ensuite le phosphore déjà lavé dans l'éther : agitez le mélange de temps en temps, et conservez-le pendant un mois. Alors décantez l'éther, et versez-le dans de petits flacons exactement bouchés et couverts de papier noir, que vous aurez soin de bien emplir.

Le phosphore dissous forme la cent cinquante-deuxième partie de la masse totale ; c'est-à-dire, que chaque once de liqueur en contient un peu plus de trois grains (1).

---

(1) Le phosphore réduit en poudre, en le triturant dans l'eau tiède jusqu'à l'entier refroidissement, est encore plus facile à attaquer par l'éther sulfurique.

## ARTICLE VII.

### Des Solutions préparées avec l'eau, le vin ou le vinaigre, et le sucre ou le miel.

### 1. *Sirops.*

On appelle *sirops* des médicamens liquides, auxquels le sucre qu'ils contiennent en dissolution donne une consistance telle qu'ils coulent avec beaucoup de lenteur. On les prépare soit avec de l'eau, soit avec des solutions, des infusions, des décoctions de divers médicamens, des sucs obtenus par expression, ou même des eaux distillées.

La densité des sirops simples se mesure au moyen de l'aréomètre, que les Hollandais appellent *hydromètre*, qui marque 30 degrés dans le sirop bouillant, et 35 dans le sirop froid. On peut encore employer une autre méthode pour la connaître; en effet, un vase capable de contenir 32 grammes d'eau, doit en renfermer 35 de sirop : de là il résulte que la pesanteur spécifique du sirop est de 1321. Le thermomètre fournit aussi un indice non moins certain, car la chaleur du sirop bouillant s'élève à 84 degrés du thermomètre de Réaumur, 221 de celui de Fahrenheit, et 105 du centigrade.

La plupart des *Codex* ont partagé jusqu'à ce jour les sirops en purgatifs et non purgatifs, ou altérans; chaque série a été ensuite divisée en deux classes, dont l'une comprend les sirops simples, formés d'un seul médicament, et les sirops composés, dans lesquels il en entre plusieurs.

### A. Sirops simples, non purgatifs ou altérans.

#### 1. *Sirop simple.*

Prenez : Sucre blanc, douze livres, ou. . . . . . . 6,000
Eau, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . 2,000
Mettez sur le feu, dans une bassine, et remuez de temps en temps, afin que le sucre se dissolve peu à peu. Prenez alors un blanc d'œuf délayé dans quatre livres d'eau, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2,000

Lorsqu'en poussant le feu la liqueur se boursoufflera, réprimez-la en y versant un peu de l'eau albumineuse; enlevez l'écume qui se forme, et versez de cette manière toute l'eau, à plu-

sieurs reprises, jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus qu'un peu d'écume blanche à la surface : alors jetez une cuillerée d'eau pure dans la liqueur bouillante ; passez le sirop à la chausse, et conservez-le pour l'usage.

Obs. On peut préparer extemporanément ce même sirop, en faisant dissoudre deux parties de sucre très-pur et très-blanc dans une partie d'eau, à la chaleur de l'étuve.

[Quelquefois on se sert du sang de bœuf pour clarifier; mais cette substance donne un goût désagréable au sirop, qu'une très-forte cuisson seule peut lui faire perdre.

On se sert depuis-long-temps du charbon animal pour décolorer les sucres, et chaque raffineur emploie à cet égard des doses variables. Ce charbon doit être préablement lavé, comme nous l'avons indiqué ci-dessus en parlant de la purification du charbon.

M. Blondeau a donné (1) une modification au procédé mis en usage pour la préparation et décoloration du sirop de sucre par le charbon.

Ce procédé consiste à prendre :

| | | |
|---|---|---|
| Sucre ou cassonade. . . . . . . . . . . . . . . . | 60 livres | ou 30,000 |
| Charbon animal lavé avec soin par l'acide hydrochlorique. . . . . . . . . . . . . . . . | 60 onces | 1,920 |
| Blancs d'œufs. . . . . . . . . . . . . . . . | n° 6 | |
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 18 pintes | 9,000 |

Le charbon bien égoutté, et encore humide, est mêlé avec le sucre pilé grossièrement, et l'eau chargée de l'albumine des œufs ; on en fait une pâte, et l'on conserve environ deux pintes de l'eau ci-dessus.

On fait fondre le sucre à un feu clair, et aussitôt qu'il est en ébullition, on y verse deux ou trois fois les deux pintes d'eau albumineuse, mises à part. On donne un dernier bouillon, et après avoir retiré du feu, et fait reposer quelques instans, on enlève avec soin l'écume, puis on passe à travers une chausse de laine. M. Durozier suit un procédé très-convenable, indiqué par MM. Idt et Chevalier (2), qui consiste à faire le sirop à froid avec le charbon animal lavé. ]

### SIROPS DE GOMMES, D'EXTRAITS, etc.

### 2. *Sirop de Gomme Arabique.*

Prenez : Gomme arabique blanche, mondée et concassée, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 500

(1) *Journal de Chimie Médicale*, tom. Ier, pag. 337.
(2) *Manuel du Pharmacien*, tom. Ier, pag. 264.

Eau commune, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . 500
Sirop simple, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . 2,000

Faites dissoudre la gomme dans l'eau à l'aide de la chaleur; ajoutez le sirop à la solution; faites bouillir pendant deux ou trois minutes; écumez, laissez refroidir et passez à la chausse.

[Il nous semble que la proportion de gomme arabique est un peu trop considérable : six onces ou 300 grammes environ seraient suffisans.

Il faut laver préalablement la gomme à l'eau froide et la dissoudre plutôt à froid qu'à chaud; le sirop en est bien plus agréable.]

### 3. *Sirop d'Opium.*

Prenez : Extrait d'opium préparé à l'eau froide, trois gros et soixante grains, ou. . . . . . . . . . . . . . 15
Eau, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 64
Sirop de sucre simple, neuf livres neuf onces et demie, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4,800

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau; ajoutez ensuite le sirop, et mêlez avec soin : faites bouillir quelques instans, et passez le sirop bouillant à la chausse. Conservez pour l'usage.

Obs. Ce sirop contient par once, ou. . . . . . . . . 32,0
Extrait d'opium, deux grains, ou. . . . . . . . . . 0,1

[Ce sirop porte quelquefois improprement le nom de *diacode*, dénomination qui doit être seulement réservée pour celui préparé avec les têtes de pavot blanc. M. Guibourt (1) pense que l'on a eu tort de faire introduire dans ce sirop deux grains d'extrait d'opium par once, parce qu'il est moins facile alors d'en introduire dans une potion, une quantité représentant 1/8 ou 1/16 de grain; ce reproche ne nous paraît pas trop bien fondé, car tous les médecins étant instruits de la proportion que renferme chaque once de sirop, il nous semble qu'il leur est alors aussi facile de le doser dans les mélanges qu'ils prescrivent aux malades.

C'est en ajoutant à ce sirop de l'esprit de succin qu'on forme le sirop dit de *karabé*; en voici la formule :

| | | |
|---|---|---|
| Sirop d'opium. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 livre ou | 500 gr. |
| Esprit de succin. . . . . . . . . . . . . . . | 2 scrupules | 2] |

---

(1) *Journal de Chimie Médicale*, tom. Ier, pag. 286.

## Sirops d'eaux distillées.

### 4. *Sirop de Menthe poivrée.*

Prenez : Sommités de menthe poivrée, sèches et mondées, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . 32

Eau distillée de menthe poivrée, deux livres, ou. . 1,000

Faites digérer au bain-marie pendant deux heures dans un vase clos : ensuite passez, filtrez, et ajoutez à la liqueur le double de sucre blanc, que vous ferez dissoudre au bain-marie dans un vase fermé. Passez le sirop refroidi à la chausse.

[Il est pour les sirops aromatiques et pour les sirops colorés auxquels la chaleur prolongée peut faire perdre la nuance, un mode de préparation que je vais indiquer. Ce mode a pour but de fournir instantanément au sucre cuit et bouillant, la quantité de liquide nécessaire pour l'amener de suite au degré de sirop voulu. Pour cela on prend une quantité de sirop égale à trois fois le poids de l'infusion ou du solutum que l'on veut unir au sucre; on fait cuire rapidement au *soufflé* ou au *boulet*, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'un peu de sucre chaud mis dans l'eau froide, se pétrisse en une petite boule entre les doigts; on ajoute alors la totalité du liquide ci-dessus indiqué, et l'on retire aussitôt du feu pour passer à travers une étoffe convenable, le sirop est cuit au degré désiré, et il a conservé tout l'arome et la couleur de la liqueur qu'on y a introduite.

#### *Exemple pour le Sirop de Menthe.*

Eau distillée de menthe poivrée, chargée de la partie extractive des fleurs de cette plante comme ci-dessus. 1,000

Sirop de sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . 3,000

Faites cuire au boulet, et ajoutez de suite la totalité du liquide, et passez.]

On prépare de la même manière, c'est-à-dire avec les eaux distillées, les sirops d'hyssope, de myrte, de marrube, de scordium, de stæchas, d'ache, de menthe et de dictamne.

### 5. *Sirop de Canelle.*

Prenez : Eau distillée de canelle, deux livres, ou. . 1,000

Sucre blanc, quatre livres, ou . . . . . . . . . . 2,000

Mêlez, et faites, au bain-marie, un sirop, dans un vase fermé.

[On peut préparer ce sirop à la manière du précédent, en

décuisant le sucre par l'addition de l'eau distillée, et alors on prendra :

| | | |
|---|---|---|
| Eau distillée de canelle ou autre. . . . . . . . | 2 livres | 1000 |
| Sirop de sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . | 6 | 3000 |

et on agira comme il a été dit au sirop de menthe.]

On prépare de même le sirop de fleurs d'oranger avec l'eau distillée de ces fleurs.

### Sirops d'infusions aqueuses.

#### 6. *Sirop de Violettes.*

Prenez : Pétales de violettes récens, quatre livres, ou. 2,000

Mettez-les dans un vase d'étain, ayant beaucoup de capacité et de profondeur. Versez dessus

Eau bouillante, huit livres, ou. . . . . . . . . . . . 4,000

Faites infuser pendant douze heures dans un vase couvert; passez en exprimant légèrement ; laissez la liqueur reposer pendant quelques heures, et décantez-la.

Ajoutez-y, dans un vase d'étain, le double de sucre blanc bien pur, et faites un sirop à la chaleur du bain-marie.

[La nature du vase où se fait l'infusion n'est pas indifférente, et il est bien prouvé aujourd'hui, par l'expérience, que ceux d'étain donnent une teinte violette bien plus belle. Ce n'est pas ici le lieu de discuter sur la cause de ce phénomène; car on l'ignore encore, et on n'a élevé à ce sujet que des hypothèses.

Il faut, avant de faire le sirop, laisser déposer l'infusion pour en séparer une matière verdâtre pulvérulente qui se dépose, et qui nuirait à la belle couleur du sirop. On peut mettre aussi un peu moins du double de sucre, sinon le sirop serait un peu trop cuit.

Il arrive quelquefois que le sirop de violettes, au bout d'un certain temps, et sur-tout quand les bouteilles ont été mal remplies, s'altère, devient acide, et prend une teinte rougeâtre. On peut lui restituer assez bien sa couleur primitive, en y mêlant de très-petites quantités de magnésie caustique, pour saturer l'acide. Si l'on avait dépassé le point de saturation, le sirop prendrait une teinte verte; à l'aide d'une très-petite quantité d'acide acétique faible, on remédierait à cet autre inconvénient.]

On prépare de cette manière les sirops de fleurs de chèvrefeuille, de coquelicot, d'œillet, de nénuphar blanc, de pas-d'âne, de roses rouges, etc.

#### 7. *Sirop de Capillaire.*

Prenez : Feuilles de capillaire du Canada, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128

Faites-les infuser pendant deux heures dans
Eau bouillante, six livres, ou. . . . . . . . . . . . . 3,000
Passez la liqueur, et faites-y dissoudre sucre blanc, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2,000
Faites cuire en consistance d'un sirop, que vous verserez encore bouillant sur
Feuilles de capillaire mondées, deux onces, ou. . . . 64

Faites infuser pendant deux heures dans un vase clos, passez, et vous aurez un sirop auquel, pour le rendre plus agréable, vous pourrez ajouter de l'eau de fleurs d'oranger.

[La quantité d'eau prescrite est un peu trop considérable, parce qu'on est obligé de prolonger ensuite fort long-temps l'ébullition : il nous semble que 1,500 d'eau suffiraient.

On doit laver à l'eau froide le capillaire, pour en séparer une poussière qui donnerait de l'âcreté au sirop.

Quelques praticiens se contentent de verser le sirop chaud sur le capillaire sec, et de passer lorsque le tout est refroidi. Par ce moyen, le sirop ne se trouve chargé que de l'odeur de la plante, et nullement de la matière extractive. Il est, à la vérité, moins coloré; mais il nous semble remplir moins les intentions du médecin.

On peut aussi préparer ce sirop en décuisant le sucre cuit au boulet, avec l'infusum mis dans les proportions nécessaires, et verser, comme à l'ordinaire, le sirop bouillant sur une partie des feuilles de la plante. ]

Préparez de même le sirop de capillaire de Montpellier.

### 8. *Sirop de Lierre terrestre.*

Prenez : Feuilles de lierre terrestre fraîches et mondées, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 250
Eau bouillante, trois livres, ou. . . . . . . . . . 1,500
Faites infuser pendant douze heures, puis filtrez, et ajoutez à la liqueur le double de sucre blanc. Faites un sirop dans un vase fermé.

On prépare de la même manière les sirops de vélar, de millefeuille, etc.

### 9. *Sirop d'Absinthe.*

Prenez : Sommités de grande et de petite absinthe sèches, de chaque trois onces, ou. . . . . . . . . . . 96
Faites-les infuser pendant six heures dans eau bouillante, trois livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,500

Passez, et ajoutez à la liqueur le double de sucre blanc. Faites un sirop dans un vase clos.

On prépare de même le sirop d'armoise.

10. *Sirop d'Écorce de Citron.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Zest de citron frais, cinq onces, ou. . . . | 160 |
| Eau bouillante, deux livres, ou. . . . . . . . . . . | 1,000 |

Faites infuser dans un vase fermé pendant douze heures; ensuite passez sans expression, filtrez la liqueur, ajoutez-y le double de sucre, et faites, au bain-marie, un sirop; vous l'aromatiserez, lorsqu'il sera refroidi, avec l'oléo-sucre de citron.

[Les sirops d'absinthe, de lierre terrestre, d'écorce de citron, etc., peuvent également se préparer par le procédé proposé pour le sirop de menthe poivrée.]

Préparez de même le sirop d'écorce d'orange et d'écorce de grenade.

11. *Sirop de Baume de Tolu.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Baume de Tolu choisi et concassé; une demi-livre, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |
| Eau commune, deux livres, ou. . . . . . . . . . . | 1,000 |

Faites digérer au bain-marie pendant douze heures, dans un vase bien fermé, en agitant de temps en temps.

Décantez et filtrez la liqueur, et ajoutez-y le double de sucre blanc.

Faites un sirop, dans un vase clos.

[Par la filtration, on sépare la majeure partie de l'acide benzoïque, qui s'est précipité par le refroidissement. Il vaut mieux passer le liquide encore chaud à travers un linge serré, qui retient seulement la résine, et laisse passer la liqueur très-chargée d'acide.

On a proposé beaucoup de formules pour préparer ce sirop.

Les unes prescrivent de précipiter la teinture de baume de Tolu par l'eau, de faire filtrer et de faire un sirop avec la liqueur claire.

Les autres, de dissoudre le baume dans une petite quantité d'alcohol à 30°, six gros de baume de Tolu et alcohol q. s., puis de triturer ce solutum avec une livre de sucre pur et huit onces d'eau albumineuse; de faire bouillir un moment, et de passer. (Procédé de M. Henry.)

Enfin, on a aussi indiqué de faire une digestion de baume de Tolu avec l'eau et une partie de sucre, de filtrer la liqueur, et d'y ajouter le reste du sucre, puis de filtrer le sirop au papier.]

On prépare de la même manière le sirop de benjoin.

## Sirops de décoctions.

### 12. *Sirop de Chou rouge.*

Prenez : Chou rouge coupé menu, deux livres, ou. . 1,000
Eau commune, une livre, ou. . . . . . . . . . . . 500
Faites cuire à un feu modéré, dans un vase fermé, jusqu'à ce que le chou soit amolli ; passez, et ajoutez à la colature le double de sucre. Écumez avec soin, faites épaissir en consistance de sirop.

### 13. *Sirop de Guimauve simple.*

Prenez : Racine fraîche de guimauve, mondée, et coupée en petits morceaux, six onces, ou. . . . . . . 192
Faites cuire légèrement dans
Eau commune, quatre livres, ou. . . . . . . . . . 2,000
Passez, et ajoutez à la colature
Sucre, six livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 3,000
Faites cuire jusqu'à consistance de sirop.

[L'infusion suffit pour la racine de guimauve, car, par la décoction, on lui enlève une trop grande quantité de mucilage, et le sirop est à-la-fois âcre et fort désagréable pour les malades qui en font usage.]

On prépare de la même manière le sirop de grande consoude.

### 14. *Sirop de Pavot blanc,* ou *Diacode.*

Prenez : Têtes de pavot blanc, mûres et sèches, privées de leurs semences, une livre, ou. . . . . . . . . 500
Lavez-les d'abord dans l'eau froide, coupez-les en petits morceaux, et pilez-les.
Versez dessus
Eau commune, chauffée à 60 degrés (Réaumur), 75 centigrades, huit livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . 4,000
Faites digérer pendant douze heures, puis évaporer au bain-marie, jusqu'à réduction de moitié. Laissez reposer la liqueur, et ajoutez-y
Sucre très-blanc. quatre livres, ou. . . . . . . . . 2,000
Faites cuire jusqu'à consistance de sirop.

Cette préparation a besoin d'être souvent renouvelée, parce qu'elle ne se garde pas.

### 15. *Sirop de Quinquina.*

Prenez : Écorce de quinquina gris, concassée, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128

Eau pure, deux livres et demie, ou. . . . . . . . 1,250

Faites bouillir ensemble, dans un vase couvert, pendant un quart-d'heure. Faites ensuite évaporer la décoction trouble à un feu doux, jusqu'à réduction de moitié à-peu-près. Alors, ajoutez

Sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Et faites cuire en consistance sirupeuse.

[ Le sirop de quinquina doit être trouble lorsqu'il est froid, à cause de la matière résinoïde que la chaleur tenait en solution.

L'écorce qui a été traitée par l'eau dans la préparation de ce sirop peut être conservée pour l'extraction de la cinchonine ou de la quinine (si l'on a fait usage du quinquina jaune); elle en retient encore une très-grande quantité. ]

### Sirops d'infusions vineuses et aquoso-vineuses.

#### 16. *Sirop de Quinquina avec le Vin.*

Prenez : Écorce de quinquina gris concassée, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64

Extrait de quinquina, six gros, ou. . . . . . . . . 24

Vin blanc de Lunel, ou tout autre de même nature, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Alcohol (à 12 = 22 degrés), une once, ou. . . . . 32

Sucre blanc, une livre et demie, ou. . . . . . . . 750

Pilez le quinquina dans un mortier, en ajoutant peu à peu l'alcohol, de manière à faire, avec les parties les plus divisées, une bouillie claire, que vous introduirez dans une bouteille : et sur laquelle vous verserez ensuite le vin : faites macérer pendant deux jours en agitant de temps en temps. Passez, dissolvez l'extrait dans la colature, faites-y dissoudre le sirop à la chaleur du bain-marie, et vous aurez le sirop.

#### 17. *Sirop de Safran.*

Prenez : Safran choisi une once, ou. . . . . . . . 32

Vin de Malaga une livre, ou. . . . . . . . . . . . 500

Faites macérer le safran dans le vin pendant deux jours, passez en exprimant légèrement, laissez reposer, décantez et ajoutez à la liqueur :

Sucre blanc une livre et dix onces, ou. . . . . . . 820

Faites un sirop.

### Sirops de Sucs d'herbes par expression.

#### 18. *Sirop de Cochléaria.*

Prenez : Suc de cochléaria passé, une livre, ou. . . 500

Sucre blanc deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . 1,000

Faites un sirop au bain-marie dans un vase clos, et passez-le à la chausse quand il sera refroidi.

On prépare de même le sirop de cresson.

19. *Sirop de Fumeterre.*

Prenez : Suc de fumeterre clarifié par l'ébullition et passé, trois livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,500
Sucre blanc trois livres, ou. . . . . . . . . . . . . . 1,500

Faites cuire, jusqu'à consistance sirupeuse, à une douce chaleur.

[On peut faire ce sirop par la méthode de décuisson indiquée à l'article du *sirop de menthe*; il faut seulement avoir soin, si on agissait avec la plante sèche, de mettre une quantité d'eau tiède capable de ne produire que le poids d'infusion nécessaire pour donner de suite, avec le sucre, un sirop cuit au degré convenable.]

Préparez de même les sirops de trèfle d'eau, d'ortie, et de tous les sucs de plantes peu odorantes.

Obs. On obtient le même sirop extemporanément, en dissolvant une quantité double de sucre, à la chaleur du bain-marie, dans le suc préparé par expression et passé.

Sirops d'acides végétaux et de Sucs acidules de fruits.

21. *Sirop de Suc de Citron.*

Prenez : Suc de citron frais, dépuré et filtré, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Sucre blanc, trois livres et demie, ou. . . . . . . . . 1,750

Faites fondre le sucre à une douce chaleur dans un vase de verre ou de faïence, et faites un sirop; vous le rendrez plus agréable en y ajoutant de l'oléo-sucre de citron.

[Une observation importante pour la préparation des sirops avec les sucs de fruits rouges, telles que les groseilles, les cerises, les mûres, etc., est de ne jamais employer de vases d'étain, qui les rend violacés.

Parmi les sirops de sucs acidules, un des plus usités est sans contredit celui de *groseilles*. On suit dans sa préparation plusieurs modes, dont nous nous contenterons de citer les principaux :

1°. On prend le suc de groseilles (obtenu par le procédé donné à l'article des *sucs*), et dans lequel, en laissant séjourner les enveloppes du fruit, on a fait coaguler la matière gélatineuse (acide pectique) par l'intermède d'1/8 ou d'1/10 de cerises aigres. On y fait fondre le sucre à une douce chaleur, ou bien on ajoute le

suc dans le sucre cuit au boulet, avec les précautions annoncées.

Lorsqu'on ne laisse pas fermenter ce suc de groseilles, le sirop se prend en gelée, et quand on n'a pas le soin d'ajouter quelques cerises, la séparation de la partie gélatineuse ne s'opère qu'au bout de plusieurs jours; et le suc en devenant très-acide perd son odeur et sa saveur.

2°. On fait souvent aussi le sirop de groseilles en hiver, en employant le suc conservé d'après la méthode de M. Appert. Il faut laisser ce suc fermenter pendant douze heures, puis le filtrer et agir comme ci-dessus. Le sirop de groseilles peut être aromatisé quelquefois avec des framboises : on en met 1/8.

3°. M. Robinet a proposé aussi un procédé assez avantageux pour préparer ce sirop. Il consiste à prendre les groseilles égrenées, à les faire crever à chaud, et à passer le suc chaud à travers un tamis; ce liquide est mis à la cave avec un peu de suc de cerises pendant six heures, puis passé de nouveau; on l'emploie à préparer le sirop comme ci-dessus. (*Journal de Chimie médicale*, tom. Ier, pag. 339). Nous ne partageons pas l'avis de ceux qui veulent, pour détruire la *gelée*, étendre le suc de beaucoup d'eau.]

On prépare de même les sirops de suc de limon, de vinaigre simple, de vinaigre framboisé, d'oranges douces et amères, de grenade, de verjus, de groseille, d'épine-vinette et de coing.

### 21. *Sirop d'Acide tartarique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sirop simple deux livres, ou . . . . . . . | 1,000 |
| Acide tartarique cristallisé, cinq gros, ou. . . . . | 20 |
| Eau distillée deux onces, ou. . . . . . . . . . . . | 64 |

Faites dissoudre l'acide dans l'eau dans un vase de verre; mêlez bien la solution avec le sirop; faites bouillir le tout légèrement pendant quelques minutes, et passez à la chausse. Vous rendrez ce sirop plus agréable en y ajoutant l'oléo-sucre de citron.

[*Le sirop d'acide citrique* se prépare de la même manière; il sert à remplacer souvent celui de limons, et on peut y ajouter un peu de gomme arabique pour traiter en quelque sorte le mucilage des fruits de citrons ou de limons, et diminuer l'acidité âpre du mélange : on aromatise avec l'esprit de citron.

La dose d'acide citrique est de 1/2 once ou 16 gr. pour 2 livres, ou 1000 gr. de sucre en pains.]

### 22. *Sirop de Mûres.*

Prenez : Mûres noires, non encore parfaitement mûres.
Sucre pur. . . . . . . de chaque parties égales.

Jetez dans une bassine d'argent, mêlez en agitant légèrement, et mettez sur un feu doux. Peu à peu le suc des mûres s'écoule, et se mêle au sucre; faites bouillir un peu, passez à travers un tamis de soie serré, et conservez le sirop pour l'usage.

[Quand on fait bouillir les mûres pendant un espace de temps trop grand, et qu'elles se réduisent en une sorte de bouillie, le sirop est trop visqueux ou mucilagineux, et plus facile à entrer en fermentation.]

On prépare de même le sirop de framboises.

23. *Sirop d'Acide Hydro-Cyanique, d'après le procédé suivi à la Pharmacie centrale des Hôpitaux.*

Prenez : Sirop simple. . . . . . . . . . . . . . . . . 9
Acide hydro-cyanique, préparé d'après le procédé de M. Vauquelin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1

Mêlez intimement, et conservez dans un flacon bouché avec le plus grand soin (1).

[*Sirop hydro-cyanique*, d'après M. Magendie.

Sirop de sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 livre.
Acide prussique médicinal. . . . . . . . . . . . . . . 1 gros.

Mêlez et renouvelez souvent cette préparation.]

SIROPS DE LIQUEURS ÉMULSIVES.

24. *Sirop d'Amandes* ou *d'Orgeat*.

Prenez : Amandes douces mondées de leur pellicule, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500
Amandes amères, une demi-livre, ou. . . . . . . . . 250
Sucre très-blanc, une livre et douze onces, ou. . . 875
Pilez long-temps dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, en ajoutant peu-à-peu
Eau commune, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . 128
pour faire une masse molle. Délayez cette masse dans
Eau, trois livres et douze onces, ou. . . . . . . . . 1,875
pour faire une émulsion : passez en exprimant, et ajoutez à la colature
Sucre blanc, cinq livres, ou. . . . . . . . . . . . . . 2,500
Faites bouillir légèrement dans un vase d'argent ou de faïence, pendant dix minutes, en agitant toujours,

(1) On doit n'en préparer qu'une très-petite quantité à-la-fois, pour renouveler souvent ce médicament, qui s'altère très-vite.

jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Alors éloignez le vase du feu, passez, et ajoutez, lorsque le sirop sera presque froid,

Eau de fleurs d'oranger, trois onces, ou. . . . . . . 96
Ou esprit d'écorce de citron, une demi-once, ou. . 16
Conservez.

[On peut monder les amandes de leur pellicule, en les laissant pendant douze heures dans l'eau froide; elles jaunissent moins qu'en employant l'eau chaude.

En broyant, sur une pierre à chocolat, la pâte, préalablement faite dans un mortier de marbre, on lui donne un grand degré de finesse, et l'émulsion en est souvent plus blanche. Il est bon toutefois de passer cette dernière une seconde fois à travers un tissu de toile serré, qui puisse s'opposer au passage des parties les plus ténues du parenchyme.

On ajoute aussi un peu de gomme arabique blanche, en dissolution au sirop bouillant pour l'empêcher de se séparer. On délaie dans l'eau de fleurs d'oranger la pellicule qui s'est formée à la surface du sirop; après son refroidissement on l'ajoute à ce sirop, et on passe ensuite le tout à travers une étamine.

Quelques praticiens voulant éviter la séparation qui se produit dans le sirop d'orgeat, ont présenté plusieurs moyens de le préparer; parmi ceux-ci nous pouvons citer d'abord M. Oulès. Ce pharmacien fait ce sirop en prenant

| | | |
|---|---|---|
| Amandes douces. . . . . . . . . . . . . . | 2 livres ou | 1000 |
| ——— amères. . . . . . . . . . . . . . | 1 livre | 500 |
| Eau pure. . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 livres | 3000 |
| Sucre royal. . . . . . . . . . . . . . . . | 10 livres | 5000 |
| Eau distillée de fleurs d'oranger. . . . . | 5 onces | 160 |
| Essence de citron. . . . . . . . . . . . . | 6 gouttes. | |

Après avoir mondé les amandes de leur pellicule, il conseille de les piler avec le 1/4 de sucre, sans eau, jusqu'à ce que l'huile sorte, alors il fait l'émulsion, puis le sirop.

Ce moyen doit chauffer l'huile assez pour la déterminer à rancir, et à donner au sirop un goût très-désagréable, au bout de quelque temps.

M. Gruel a proposé de piler ou de broyer les amandes au point d'en faire une pulpe assez fine pour entrer tout entière avec l'eau dans le sirop. Ce procédé, qu'il exécute à une douce chaleur, peut être défectueux, en ce que le parenchyme doit déterminer le mélange à fermenter assez promptement.

M. Pellerin a présenté aussi sur la préparation du sirop d'orgeat plusieurs modifications heureuses; savoir, de piler les amandes avec beaucoup de sucre, et par petites portions, pour faciliter l'union de l'huile avec ce sucre, à former l'émulsion, qu'il passe deux fois, et enfin à former le sirop.]

### 25. *Sirop d'Ether sulfurique.*

Prenez : Sucre blanc, deux livres, ou. . . . . . . 1,000
Eau distillée simple, une livre, ou. . . . . . . . . . 500
Dissolvez sans feu, et passez ; introduisez la liqueur dans un flacon de verre à deux tubulures, l'une en dessus, l'une à la partie inférieure et latérale, et la première pourvue d'un bouchon, la seconde d'un robinet.

Ajoutez au sirop
Ether sulfurique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 48

Remuez souvent le mélange pendant cinq ou six jours, laissez-le ensuite reposer; alors l'écume gagnant la surface, le sirop s'éclaircira : vous l'obtiendrez pur et saturé d'éther en ouvrant le robinet.

[ L'éther qui surnage sans avoir été mêlé au sirop, peut servir à une nouvelle opération, s'il n'est pas toutefois devenu trop acide. ]

### *Sirop de Mercure et de Gomme*, appelé *mercure gommeux de Plenck.*

Prenez : Mercure pur, un gros, ou. . . . . . . . . . 4
Gomme arabique en poudre, trois gros, ou. . . . . 12
Sirop diacode, une demi-once, ou. . . . . . . . . . 16
Triturez ensemble dans un mortier de marbre, jusqu'à extinction totale du mercure.

On ne prépare ce sirop qu'à mesure qu'il est demandé.

[C'est ici le lieu de dire un mot d'un sirop connu sous le nom de sirop de Belet, qui se prépare souvent très-infidèlement, et qui se décompose aussi très-promptement. Voici le procédé que l'on doit suivre de préférence, en ayant soin de n'en préparer que peu à-la-fois. On prend :

Proto-nitrate de mercure bien pur. . . . . . . . . . . . . . . . . 30
On les fait dissoudre dans eau très-faiblement acidulée. . . . 200
Puis on ajoute cette dissolution à sirop de sucre blanc. . . . . 3,000
que l'on a fait rapprocher d'avance.

Lorsque le mélange est fait exactement, on aromatise avec de l'éther nitrique alcoholisé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 10 gr.

Cette addition devrait peut-être être supprimée, car elle détermine souvent la précipitation du nitrate mercuriel et la décomposition de ce sel, que les élémens de l'alcohol paraissent réduire en partie. On a proposé l'emploi de l'acétate de mercure au lieu de nitrate (1). Quant à celui de sublimé corrosif, il doit être rejeté tout-à-fait.

(1) Est-ce le proto ou le deuto? M. Virey semble indiquer le premier; après lui, M. Bouillon-Lagrange : mais comment le fait-on dissoudre?

La substitution est facile à reconnaître par le nitrate d'argent, qui précipite abondamment en blanc, et par la potasse, qui fait un dépôt jaunâtre. ]

27. *Sirop de Sulfure de Potasse, d'après la méthode proposée par M. Chaussier.*

Prenez : Sulfure de potasse, une demi-once, ou. . 16
Eau distillée d'hysope ou de fenouil, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 250
Sucre pur, quinze onces, ou. . . . . . . . . . . . 480
Faites dissoudre le sulfure à froid dans l'eau distillée : ajoutez le sucre grossièrement pulvérisé, et faites-le fondre au bain-marie.

Ce sirop renferme, par once, ou. . . . . . . . . . 32,0
Sulfure de potasse, un peu plus de douze grains, environ. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0,7

On le conserve dans de petits flacons, bien remplis, et couverts de papier noir, pour que la lumière n'y pénètre pas.

[MM. Boullay et Planche ont proposé une autre formule pour préparer ce sirop, d'ailleurs très-difficile à conserver long-temps, et variable souvent dans ses effets : elle consiste à prendre :

| | | |
|---|---|---|
| Soude pure préparée à l'alcohol. . . . . | 1 gros ou | 4 gram. |
| Eau distillée . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5 | 20 |

Faites chauffer, et ajoutez autant de soufre pur qu'il peut s'en dissoudre; on en a eu (1 gros, 48 grains, 6 grammes, 6 décigrammes). On fait ensuite un poids de liquide, pesant une once ou 32 grammes, et équivalent à 2 gros 2 scrupules de sulfure sec. On prend pour cette liqueur, sirop de sucre pur 31 onces ; on mêle et on agite dans une bouteille bien bouchée. Une once de sirop contient six grains de sulfure de soude.]

B. Sirops simples purgatifs.

1. *Sirop d'Ipécacuanha.*

Prenez : Racine d'ipécacuanha gris concassée, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 250
Eau, sept livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . 3,500
Faites bouillir dans un vase couvert, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que six livres de liqueur, ou. . . . . . . 3,000
Laissez reposer, clarifiez et filtrez.
Ajoutez alors
Sucre blanc, douze livres, ou. . . . . . . . . . . 6,000
Faites cuire jusqu'à consistance sirupeuse.

L'ipécacuanha est pour la masse du sirop dans la proportion d'un trente-sixième, dont chaque once ou. . . 32 ,0
en contient par conséquent plus de seize grains, ou environ. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0 ,85

Comme l'émétine égale à-peu-près 0,16 dans l'ipécacuanha entier, une once de sirop, ou 32,0 contiendra un peu plus de deux grains et demi d'émétine dissoute, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0,125

[ Par l'ébullition, on dissout une grande quantité d'amidon et de gomme, contenues dans la racine d'ipécacuanha; c'est ce qui détermine souvent la prompte altération du sirop. Il nous semble que l'infusion, répétée à trois reprises différentes, obvie en partie à cet inconvénient. On fait rapprocher ensuite les infusum au bain-marie jusqu'aux deux tiers de leur poids avant de les ajouter au sirop bouillant.

M. Robinet a proposé (*Bulletin de Pharmacie*, tom. X, pag. 483) de traiter la décoction légère de racine d'ipécacuanha par l'alcohol, pour précipiter la gomme et l'amidon; de filtrer et de distiller ensuite. Il ajoute ensuite le résidu de cette opération au sirop bouillant et cuit convenablement, etc. Ce procédé, qui donne un sirop très-clair et moins sujet à fermenter, ne se rapproche pas beaucoup de celui où l'on remplace l'ipécacuanha par l'émétine, et remplit-il toutes les intentions du médecin ?

Si quelques personnes substituaient au sirop d'ipécacuanha celui fait avec l'émétique, on pourrait reconnaître facilement cette fraude très-coupable, en évaporant à siccité et calcinant fortement une certaine quantité de sirop. Le résidu, traité par l'acide hydrochlorique en léger excès, donnerait avec l'eau un précipité blanc, et un dépôt jaune orangé avec l'acide hydrosulfurique.

M. Magendie a proposé de remplacer le sirop d'ipécacuanha par un autre, qui ne renferme que la partie la plus active de cette racine; c'est le *sirop d'émétine*, qu'il prépare ainsi :

2. *Sirop d'Emétine.*

| | | |
|---|---|---|
| Sirop de sucre. . . . . . . . . . . . . . | 1 livre ou 500 gram. | |
| Emétine colorée. . . . . . . . . . . . . | 16 grains | 0,8 |

On fait dissoudre l'émétine dans une très-petite portion d'eau pure : on filtre, et on l'ajoute au sirop tiède. ]

3. *Sirop de Roses pâles.*

Prenez : Suc clarifié de roses pâles, huit livres, ou 4,000
Sucre blanc huit livres, ou. . . . . . . . . . . . . . 4,000

Faites cuire à un feu doux jusqu'à consistance de sirop.

### 4. *Sirop de Fleurs de Pêcher.*

Prenez : Fleurs de pêcher fraîches, quatre livres, ou 2,000
Eau bouillante, douze livres, ou. . . . . . . . . . 6,000
Faites infuser sur les cendres chaudes, pendant douze heures, dans un vase clos; passez, et exprimez légèrement. Laissez reposer la colature, décantez-la, et faites fondre
Sucre blanc, dix-sept livres, ou. . . . . . . . . . 8,500
Faites cuire jusqu'à consistance de sirop.

[Il y a aussi une trop grande quantité d'eau pour faire l'infusum; car on est obligé de laisser ensuite le sirop trop longtemps sur le feu.

On peut distiller une partie des fleurs et ajouter l'eau obtenue au sirop près de son degré de cuisson; il conserve alors mieux l'odeur des fleurs de pêcher.]

### 5. *Sirop de Nerprun.*

Prenez : Suc de baies de nerprun, clarifié, trois livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,500
Sucre blanc, trois livres, ou. . . . . . . . . . . . . . 1,500
Faites un sirop à feu doux.

### 6. *Sirop de Jalap.*

Prenez : Jalap en poudre très-fine, dix gros, ou. . 40
Semences de coriandre, un demi-gros, ou. . . . . 2
Semences de fenouil, un demi-gros, ou. . . . . . . 2
Eau, douze onces et demie, ou. . . . . . . . . . . 400
Sucre, vingt-cinq onces, ou. . . . . . . . . . . . 800

Mettez les semences et le jalap avec l'eau dans une bouteille, de manière qu'elle soit remplie jusqu'au col. Plongez cette bouteille dans un bain-marie, que vous ferez bouillir pendant vingt minutes. Ensuite, éloignez le bain du feu, et laissez-le refroidir par degrés. Retirez alors la bouteille, et, au bout de vingt-quatre heures, décantez la liqueur, passez-la, ajoutez le sucre, et faites-le fondre à la chaleur du bain-marie pour faire un sirop.

La proportion du jalap employé à la masse entière du sirop sera de 1 à 30, c'est-à-dire de 20 grains environ pour une once.

Préparez de la même manière le sirop de rhubarbe et autres.

### 7. *Sirop de Scammonée.*

Prenez : Scammonée en poudre, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16

Sucre blanc, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . 128
Alcohol (à 12=22 degrés), huit onces, ou. . . . . 256

Mettez le tout dans une bassine d'argent sur le feu, et dès que la matière sera médiocrement échauffée, approchez de la surface une bougie allumée qui l'enflammera sur-le-champ; remuez alors sans cesse avec une spatule, après avoir ôté le vase du feu, jusqu'à ce que la flamme s'éteigne. Laissez refroidir le sirop, passez-le à la chausse, et ajoutez-y :

Sirop de violettes, quatre onces, ou. . . . . . . . 128
Une livre de ce sirop, ou. . . . . . . . . . . . . . 500
contient une demi-once d'extrait de scammonée, ou 16
de sorte que la scammonée s'y trouve dans la proportion de 1 à 32, ou de dix-huit grains par once de sirop.

[Parmi les sirops composés des nouvelles substances alcalines, nous citerons les deux suivans, dont la formule est due à M. Magendie, et que l'on demande souvent dans les officines.

*Sirop d'Acétate de morphine*, dit de *Morphine.*

| | | |
|---|---|---|
| Acétate de morphine. . . . . . . . . . . . . | 4 grains ou | 0,2 |
| Sirop de sucre blanc. . . . . . . . . . . . . | 1 livre | 500 |

Faites dissoudre le sel dans deux grammes d'eau acidulée par quelques gouttes d'acide acétique; filtrez et ajoutez au sirop tiède.

On agit de même quand on se sert de sulfate de morphine; la dissolution faite, on l'ajoute comme ci-dessus : les doses sont les mêmes.

*Sirop de Sulfate de quinine*, dit *Sirop de Quinine.*

| | | |
|---|---|---|
| Sulfate de quinine. . . . . . . . . . . . . . | 1 livre ou | 500 |
| Sirop de sucre blanc. . . . . . . . . . . . . | 32 grains | 1,7 |

Dissolvez le sulfate dans deux grammes d'eau acidulée par quelques gouttes d'acide sulfurique, puis mettez la solution dans le sirop tiède. Ce mélange a un aspect opalin très-sensible.

*Sirop de Gentianin.*

| | | |
|---|---|---|
| Sirop de sucre. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 livre ou | 500 |
| Gentianin. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 grains | 0,8 |

Ajoutez la solution de gentianin dans le sirop légèrement chaud.]

## III. Sirops composés non purgatifs ou altérans.

### 1. *Sirop de Stæchas composé.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Epis secs de stæchas, trois onces, ou. . . | 96 |
| Sommités fleuries et sèches de thym, quatre onces et demie, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 144 |
| de sauge, six gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| de romarin, six gros, ou. . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Semences de rhue, quatre gros et demi, ou. . . . . | 18 |
| de fenouil, quatre gros et demi, ou. . . . . . . . | 18 |
| Canelle, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Gingembre, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Calamus aromatique, deux gros, ou. . . . . . . . | 8 |

Faites macérer toutes ces substances, concassées ou coupées, dans un vase couvert, pendant deux jours, avec

| | |
|---|---|
| Eau commune, huit livres, ou. . . . . . . . . . . . | 4,000 |

Alors distillez au bain-marie jusqu'à ce que vous ayez obtenu de liqueur aromatique, une demi-livre, ou. . . 250
avec laquelle vous ferez un sirop dans un vaisseau fermé, et à la même chaleur du bain-marie, avec

| | |
|---|---|
| Sucre blanc, le double, ou une livre, ou. . . . . . | 500 |

Passez avec expression ce qui reste, clarifiez-le, et ajoutez-y

| | |
|---|---|
| Sucre blanc, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . . | 2,000 |

Faites cuire jusqu'à consistance d'un sirop, que vous mêlerez avec le premier, quand il sera à demi refroidi.

| | |
|---|---|
| Obs. La somme des substances aromatiques sera de. | 1,348 |
| Celle du sirop odorant seul, de. . . . . . . . . . . | 750 |
| Et celle de tout le sirop, à-peu-près de. . . . . . . | 3,750 |

Le stœchas et le thym sont les ingrédiens principaux de ce sirop.

### 2. *Sirop Aromatique ou d'Armoise, composé.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sommités fleuries d'armoise, six onces, ou. | 192 |
| Racines d'aunée, une demi-once, ou. . . . . . . . . | 16 |
| de livèche, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . | 16 |
| de fenouil, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . | 16 |
| Herbes de pouliot, six onces, ou. . . . . . . . . . . | 192 |
| de népète, six onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . | 192 |
| Fleurs de sabine, six onces, ou. . . . . . . . . . . . | 192 |
| de marjolaine, trois onces et demie, ou. . . . . . | 112 |
| d'hyssope, trois onces et demie, ou. . . . . . . . | 112 |
| de matricaire, trois onces et demie, ou. . . . . | 113 |
| de rhue, trois onces et demie, ou. . . . . . . . . . | 112 |
| de basilic, trois onces et demie, ou. . . . . . . . | 112 |

| | |
|---|---|
| Semences d'anis, neuf gros, ou. . . . . . . . . . . | 36 |
| Canelle, neuf gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . | 36 |

Pilez toutes ces substances, et faites-les macérer pendant trois jours dans

| | |
|---|---|
| Hydromel, dix-huit livres, ou. . . . . . . . . . . . | 9,000 |

Distillez-les alors au bain-marie pour obtenir de

| | |
|---|---|
| Liqueur aromatique, une demi-livre, ou. . . . . . | 250 |

avec laquelle, et

| | |
|---|---|
| Sucre blanc, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . | 500 |

Faites un sirop dans un vase fermé (1).

Prenez la liqueur qui est en même temps restée dans la cucurbite, passez-la en l'exprimant légèrement, faites-la cuire avec

| | |
|---|---|
| Sucre, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . . . | 2,000 |

et ajoutez ce sirop au premier lorsqu'il sera refroidi à moitié.

Obs. La somme des substances odorantes, dans ce sirop, est de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,448

| | |
|---|---|
| Celle de sirop odorant, de. . . . . . . . . . . . . | 750 |
| Celle de tout le sirop, environ de. . . . . . . . . . | 3,750 |

L'armoise, la sabine et la rhue dominent dans ce sirop.

### 3. *Sirop de Vélar composé.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Orge mondée, deux onces, ou. . . . . . | 64 |
| Raisins secs mondés, deux onces, ou. . . . . . . . | 64 |
| Réglisse grattée et contuse, deux onces, ou. . . . | 64 |
| Herbe de bourrache, trois onces, ou. . . . . . . . | 96 |
| Herbes de chicorée, trois onces, ou. . . . . . . . | 96 |

Faites bouillir dans

| | |
|---|---|
| Eau commune, douze livres, ou. . . . . . . . . . . | 6,000 |

et réduire d'un quart.

Passez en exprimant légèrement. Alors

| | |
|---|---|
| Prenez : Vélar frais tout entier, trois livres, ou. . . | 1,500 |
| Racine d'aunée, quatre onces, ou. . . . . . . . . . | 128 |
| Capillaire du Canada, une once, ou. . . . . . . . . | 32 |
| Sommités sèches de romarin, une demi-once, ou. . | 16 |
| Sommités sèches de stæchas, une demi-once, ou. . | 16 |
| Semences d'anis, six gros, ou. . . . . . . . . . . | 24 |

Versez sur ces substances, coupées ou contuses, suivant leur nature, la première décoction toute bouillante, et laissez macérer pendant vingt-quatre heures dans un

(1) On peut faire ce sirop aromatique, ainsi que pour le sirop de stæchas composé, en décuisant avec le liquide aromatique, et rapidement, le sucre cuit au boulet : les proportions devront être observées d'après ce qui a été dit plus haut.

vaisseau clos. Alors distillez au bain-marie, jusqu'à ce que vous ayez recueilli de

| | |
|---|---|
| Liqueur odorante, une demi-livre, ou. . . . . . . | 250 |

avec laquelle, et

| | |
|---|---|
| Sucre, le double, ou une livre, ou. . . . . . . . . | 500 |

Faites un sirop également à la chaleur du bain-marie.

Passez ce qui reste dans les cucurbites, exprimez légèrement et clarifiez; ajoutez-y :

| | |
|---|---|
| Sucre blanc, trois livres, ou. . . . . . . . . . . | 1,500 |
| Ou miel choisi, une livre, ou. . . . . . . . . . . | 500 |

et faites un sirop, que vous mêlerez encore tiède avec le précédent.

| | |
|---|---|
| Obs. La somme des substances douces sera de. . | 192 |
| Celle des herbes, de. . . . . . . . . . . . . . . . | 192 |
| Celle des substances odorantes, de. . . . . . . . | 1,716 |
| La somme totale, de. . . . . . . . . . . . . . . . | 2,100 |
| Celle de sirop odorant, de. . . . . . . . . . . . | 750 |
| Et celle de tout le sirop, de. . . . . . . . . . . . | 3,750 |

4. *Sirop de Raifort composé*, ou *Antiscorbutique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Feuilles fraîches de cochléaria, une livre, ou | 500 |
| De trèfle d'eau, une livre, ou. . . . . . . . . . . | 500 |
| De cresson de fontaine, une livre, ou. . . . . . . . | 500 |
| Racine de raifort sauvage, une livre, ou. . . . . . | 500 |
| Oranges amères, une livre, ou. . . . . . . . . . . . | 500 |
| Canelle, une once et demie, ou. . . . . . . . . . . | 48 |

Mettez les herbes hachées, les oranges et la canelle coupées en petits morceaux dans une cucurbite d'étain, et versez dessus

| | |
|---|---|
| Vin blanc généreux, quatre livres, ou . . . . . . . | 2,000 |

Placez de suite le chapiteau, lutez-le bien, et laissez le tout macérer pendant deux jours. Distillez au bain-marie, jusqu'à ce que vous ayez obtenu de

| | |
|---|---|
| Liqueur alcoholique et aromatique, une livre, ou. . | 500 |

Avec laquelle, et

| | |
|---|---|
| Sucre blanc, le double, c'est-à-dire deux livres, ou. | 1,000 |

Vous ferez un sirop au bain-marie et dans un vaisseau clos. Passez, sans exprimer, la liqueur qui reste dans la cucurbite, laissez-la déposer, décantez-la, et faites-la cuire avec

| | |
|---|---|
| Sucre blanc, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . | 1,00 |

jusqu'à consistance d'un sirop, que vous clarifierez avec du blanc d'œuf, et que vous mêlerez avec le précédent lorsqu'il ne sera plus que tiède.

Conservez ce sirop dans des bouteilles bien bouchées.

Obs. La somme des médicamens y sera de. . . . 2,550
Celle de sirop aromatique et légèrement alcoholique, de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,500
Celle de tout le sirop, environ de. . . . . . . . . . . 3,000

[ Quand on distille dans des vases métalliques, ceux-ci sont noircis très-fortement. Cet effet, dû au soufre que renferment les plantes crucifères, n'aurait pas lieu dans un appareil de verre, d'après les observations publiées par MM. Henry fils et Garot (*Journal de Chimie médicale*, tom. I), sur l'état du soufre dans quelques crucifères, état qu'ils ont reconnu être celui d'une combinaison acide avec l'hydrogène, le carbone, l'azote et l'oxygène, et qu'ils ont nommé acide sulfo-sinapique. Le soufre se sépare de ce corps quand on met ce dernier chaud en contact avec les métaux tels que l'étain et l'argent, et c'est ce qui produit la coloration noire citée plus haut.

Il est probable que si on désirait conserver dans le liquide distillé l'acide non altéré avec l'huile volatile active, il serait bon de n'agir que dans un vase distillatoire de verre.

Il est bien important de laisser déposer la liqueur provenant du résidu de la distillation; car il s'en sépare des flocons gris qui troubleraient le sirop, et y formeraient un précipité abondant, si on ne les enlevait pas.

M. Portal a donné la recette d'un sirop presque semblable, connu sous son nom. Le voici :

| | | |
|---|---|---|
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . | 4 livres ou | 2,192 gram. |
| Racine de gentiane. . . . . . . . . . . | 1 once | 32 |
| ——— de garance. . . . . . . . . . . | 4 gros | 8 |
| Extrait de quinquina. . . . . . . . . . | 4 gros | 8 |
| Racine de raifort sauvage. . . . . . . . | 1 once | 32 |
| Cresson. } Cochléaria. } . . . . . . . . . . . . . . | 4 gros | 8 |
| Sublimé corrosif. . . . . . . . . . . . | 4 grains. | 0,2 |

On fait deux sirops, l'un avec le produit de la décoction des racines sèches et du quinquina; l'autre au bain-marie, avec le suc des plantes antiscorbutiques. On les mêle, et on y ajoute le sel mercuriel. ]

### 5. *Sirop des Cinq Racines.*

Prenez : Racines mondées d'ache, cinq onces, ou. . 160
De fenouil, cinq onces, ou. . . . . . . . . . . . . 160
De persil, cinq onces, ou. . . . . . . . . . . . . . 160
Coupez-les en morceaux, et faites-les infuser, dans un vase fermé, pendant vingt-quatre heures, dans
Eau bouillante, deux livres et demie, ou. . . . . . 1,250
Ensuite, passez sans exprimer.

D'un autre côté, et à part,

| | |
|---|---|
| Prenez : Racines mondées d'asperge, cinq onces, ou | 160 |
| De petit-houx, cinq onces, ou. . . . . . . . . . . | 160 |
| Coupez-les en morceaux, et faites-les infuser dans | |
| Eau commune, sept livres, ou. . . . . . . . . . . | 3,500 |

Faites réduire à moitié, en ajoutant sur la fin ce qui reste de l'infusion précédente.

Faites encore bouillir pendant quelques minutes, passez, mêlez les deux liqueurs ensemble, et ajoutez

| | |
|---|---|
| Sucre blanc, six livres, ou. . . . . . . . . . . . | 3,000 |

Clarifiez, et faites cuire jusqu'à consistance sirupeuse.

| | |
|---|---|
| La somme des racines sera de. . . . . . . . . . . . | 800 |
| Et celle de tout le sirop, de. . . . . . . . . . . . | 4,500 |

[L'ébullition prolongée des racines de petit houx et celle des racines de fenouil, de persil, doit amener la dissolution d'une assez grande quantité d'amidon, qui détermine l'altération prompte du sirop. Le même inconvénient a lieu lorsqu'on fait une distillation pour obtenir une petite quantité de liqueur aromatique, que l'on ajoute au sirop presque arrivé au degré de cuisson convenable. Le résidu de cette distillation contient en solution de la fécule, qui entre ensuite dans le sirop. Nous pensons qu'il faut laisser macérer pendant douze heures les racines d'asperge et de petit-houx, préalablement bien mondées et nettoyées, puis les faire bouillir légèrement, et ajouter vers la fin les racines aromatiques coupées menu, que l'on se contentera de laisser infuser. Avec la liqueur pressée on fera le sirop. ]

### 6. *Sirop de mou de Veau.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Poumon de veau frais, deux livres, ou. . . | 1,000 |
| Dattes, cinq onces, ou. . . . . . . . . . . . . . | 160 |
| Jujubes, cinq onces et demie, ou. . . . . . . . . . | 176 |
| Raisins secs, cinq onces et demie, ou. . . . . . . | 176 |
| Racines de réglisse, un once, ou. . . . . . . . . . | 32 |
| Racines de grande consoude, une once, ou. . . . . | 32 |
| Feuilles de pulmonaire, cinq onces et demie, ou. . | 176 |
| Sucre candi, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . | 2,000 |
| Eau de rivière, deux livres et demie, ou. . . . . | 1,250 |

Coupez les poumons très-menu, lavez-les bien dans de l'eau froide pour enlever le sang et les mucosités, jetez-les ensuite avec l'eau, les racines, les fruits et les herbes, dans un vase d'étain couvert, au bain-marie, que vous ferez bouillir pendant une heure; laissez alors reposer, décantez et passez la liqueur, puis versez-la

dans une bassine propre avec le sucre, et faites un sirop, que vous clarifierez avec du blanc d'œuf.

Obs. La somme des substances douces et muqueuses sera de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,752

Celle de tout le sirop, environ de. . . . . . . . . . 3,200

[Il existe un sirop présenté par M. Maloet, et qui porte son nom : en voici la recette.

*Sirop de Maloet.*

Jujubes,
Dattes,
Raisins de Corinthe,
Réglisse,
Capillaire du Canada,
Extrait d'opium,
Cassonade.

On fait bouillir les fruits pectoraux, et sur la fin on met infuser dans la décoction le capillaire et la réglisse; on passe avec légère expression et on forme un sirop, dans lequel on ajoute l'extrait d'opium délayé dans un peu d'eau; on donne une légère ébullition, et l'on passe.]

## IV. Sirops composés purgatifs.

### 1. *Sirop de Rhubarbe*, ou *de Chicorée, composé*.

Prenez : Racine de chicorée sauvage, six onces, ou. 192
Feuilles de chicorée sauvage, neuf onces, ou. . . . 288
de fumeterre, trois onces, ou. . . . . . . . . . 96
de scolopendre, trois onces, ou. . . . . . . . . 96
Baies d'alkékenge, deux onces, ou. . . . . . . . 64

Faites cuire dans eau commune, quatorze livres, ou. . 7,000
jusqu'à ce qu'il ne reste de liquide que douze livres, ou 6,000

Passez et ajoutez à la colature sucre blanc, cinq livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2,500

Clarifiez, et faites cuire à feu doux jusqu'à consistance d'un sirop épais.

D'une autre part,

Prenez : Eau commune, huit livres, ou. . . . . . . 4,000
Rhubarbe choisie et concassée, six onces, ou. . . . 192
Santal citrin, une demi-once, ou. . . . . . . . . . 16
Canelle, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . 16

Faites infuser pendant vingt-quatre heures dans un vase clos.

La liqueur étant passée, en exprimant légèrement,

ajoutez-la au sirop précédent; mêlez le tout très-exactement, et faites un sirop que vous jeterez chaud sur canelle,

Santal citrin, concassés et renfermés dans un nouet, de chaque une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . 16

Faites infuser pendant six heures.

La quantité de sirop sera de. . . . . . . . . . . . 3,750
et la proportion de la rhubarbe à la masse, environ de. 1 à 19,5

[La préparation de ce sirop est mal décrite; il faut ajouter au sirop déjà chargé des principes extractifs de la racine de chicorée des feuilles de scolopendre, de chicorée, etc., et cuit fortement, l'infusum de rhubarbe, etc., puis faire jeter un seul bouillon.]

2. *Sirop de Séné*, ou *de Pommes*, *composé*.

Prenez : Feuilles de séné mondées, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 250
Semences de fenouil, une once, ou. . . . . . . . . 32
Clous de gérofle, un gros, ou. . . . . . . . . . . . 4
Faites infuser pendant vingt-quatre heures dans suc dépuré de pommes reinettes, quatre livres, ou. . . . 2,000
de bourrache, trois livres, ou. . . . . . . . . . . 1,500
de buglose, trois livres, ou. . . . . . . . . . . . 1,500

Lorsque ces matières auront bouilli légèrement, passez et exprimez : faites bouillir une seconde fois ce qui reste dans eau commune, quatre livres, ou. . . . . . 2,000
et évaporer jusqu'à moitié; passez en exprimant; mêlez les deux colatures, et faites-y fondre sucre blanc, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2,000

Faites cuire jusqu'à consistance d'un sirop, que vous verserez encore chaud sur semences de fenouil, un gros et demi, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 6
Clous de gérofle, un gros et demi, ou. . . . . . . 6
Renfermés dans un nouet; laissez ainsi digérer pendant six heures.

Obs. La quantité totale de sirop sera de. . . . . . . 3,500
Et la proportion du séné à cette masse, de. . . . . 1 à 14

[Le sirop de *pommes elléboré*, demandé aujourd'hui rarement, se prépare en prenant :

| | | |
|---|---|---|
| D'ellébore noir. . . . . . . . . . . . . . . | 1 once ou | 32 gram. |
| De carbonate de potasse. . . . . . . . . . | 1 gros | 4 |
| Eau bouillante. . . . . . . . . . . . . . . | q. s. | |
| Sirop de séné composé. . . . . . . . . . . | 2 livres | 1,000 |
| Teinture de safran. . . . . . . . . . . . . | 1/2 gros | 2 |

La racine concassée est mise en infusion avec la potasse et l'eau; au bout de vingt-quatre heures, on passe, on rapproche

la liqueur au bain-marie, en consistance de sirop épais, et on la mêle au sirop tiède, puis on ajoute la teinture de safran. ]

3. *Sirop de Salsepareille et de Séné composé*, vulgairement appelé *Sirop de Cuisinier*.

Prenez : Racine de salsepareille coupée menu, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000

Faites-la infuser pendant vingt-quatre heures dans eau tiède, douze livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 6,000
et ensuite bouillir durant un quart-d'heure.

Passez avec expression, et faites encore bouillir le résidu avec eau commune, dix livres, ou. . . . . . 5,000
réduite par l'évaporation à six livres, ou. . . . . . . 3,000

Répétez la même opération deux et trois fois.

Mêlez ensemble toutes ces décoctions, et faites-les bouillir légèrement avec fleurs de bourrache, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64

De rose blanche, deux onces, ou. . . . . . . . . . 64

Feuilles de séné mondées, deux onces, ou. . . . . 64

Semences d'anis, deux onces, ou. . . . . . . . . . 64

Faites réduire à moitié.

Alors passez, et ajoutez à la colature miel blanc, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000

Sucre blanc, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . 1,000

Faites cuire jusqu'à consistance de sirop épais.

Obs. La quantité de ce sirop sera presque de. . . . 3,000

Pour salsepareille. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000

Et une faible quantité des autres substances, car la proportion du séné lui-même s'élevera très-peu au-delà d'un gros pour six onces de sirop, c'est-à-dire, qu'elle sera de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 48

[Plusieurs décoctions de la racine de salsepareille sont peu avantageuses, car on dissout beaucoup de fécule par ce moyen ; une longue macération, suivie d'une légère ébullition, nous paraissent suffisantes. Quant aux feuilles de séné, aux fleurs de bourrache, de roses et aux semences d'anis, nous croyons qu'on doit leur faire subir seulement une infusion, soit à part, soit dans le produit de la décoction de salsepareille.

Quand on ajoute au sirop de salsepareille composé, du sublimé corrosif (deuto-chlorure), ce corps est bientôt décomposé; il paraît se transformer, en grande partie, en mercure doux (proto-chlorure); il est bon aussi de ne faire cette addition qu'au moment et d'après la prescription d'un médecin. C'est au reste alors un médicament toujours peu fidèle, à cause de cette prompte décomposition. ]

Le *Rob Antisyphilitique*, si vanté, lors de son apparition, différait peu, ou même point du tout, de ce sirop, soit pour la nature et les proportions des substances qui entrent dans sa composition, soit pour la manière de le préparer. Il a le défaut commun à tous les arcanes, que leurs inventeurs peuvent ensuite changer très-aisément, à l'insu des médecins, qui seraient cependant intéressés à connaître ces variations, de manière qu'ils finissent par ne plus être propres à remplir une indication constante et invariable.

### Mellites.

Les sirops préparés avec le miel portent le nom de *mellites*. Ils doivent avoir la même consistance et la même densité que les sirops ordinaires. On les prépare presque de la même manière. L'eau simple, les différentes infusions et décoctions, ou les sucs de plantes et le vinaigre, peuvent entrer dans toutes ces compositions. On doit ranger parmi elles la préparation connue sous le nom d'onguent égyptiac, bien qu'à l'instar des onguens, elle ne s'applique guère qu'à l'extérieur.

#### 1. *Mellite simple*, ou *Sirop de Miel*.

Prenez : Miel bien blanc, six livres, ou. . . . . . 3,000
Eau commune, une livre et demie, ou. . . . . . . 750
Carbonate de chaux lavé et pulvérisé, trois onces, ou. 96

Mettez le miel et le carbonate ensemble dans une bassine d'argent, et faites-les bouillir pendant deux ou trois minutes.

Ajoutez alors du charbon (le charbon animal est préférable) réduit en poudre, lavé et ensuite séché à l'air libre, six onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 192

Deux blancs d'œufs battus dans
Eau, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Faites bouillir jusqu'à consistance sirupeuse. Retirez la bassine du feu, laissez la liqueur reposer pendant un quart-d'heure, et passez-la ensuite à la chausse.

Obs. Si l'on veut obtenir un sirop bien pur, il faut repasser à la chausse la partie qui a coulé la première, et qui entraîne toujours quelques particules de charbon.

La quantité du sirop sera environ de. . . . . . . . 4,000

[On se sert aussi quelquefois d'un peu de chaux cuite au lieu de carbonate. Ces deux corps sont au reste très-nécessaires quand les miels, ayant éprouvé un mouvement de fermentation, sont devenus acides.

Il arrive certaines époques dans l'année où les miels entrent en fermentation, et dans lesquels il se forme une matière floconneuse ou gélatineuse, souvent très-abondante, qui s'oppose à leur clarification. L'usage de la chaux et du charbon sont ici assez avantageux pour remédier en partie à cet inconvénient.

Enfin, comme les miels contiennent souvent de la cire, il est bon de passer à froid, à travers une étamine, les sirops qu'on en a obtenus, et qui sont troublés par le refroidissement.]

## 2. *Oximel simple.*

Prenez : Miel blanc et de bonne qualité, quatre livres, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2,000
Vinaigre de vin blanc, deux livres, ou. . . . . . . . . 1,000
Faites cuire à un feu doux, dans un vase d'argent ou de faïence, jusqu'à consistance de sirop, et passez.

## 3. *Mellite de Roses*, ou *Miel Rosat.*

Prenez : Pétales secs de roses rouges, une livre ou. 500
Faites infuser pendant deux heures dans
Décoction des calices séparés des pétales de ces mêmes roses (1), quatre livres, ou. . . . . . . . . . . . 2,000
Passez sans expression, et ajoutez à la colature.
Miel choisi, six livres ou. . . . . . . . . . . . . . . 3,000
Clarifiez avec le blanc d'œuf (2), et faites cuire en consistance de sirop.

## 4. *Mellite de Mercuriale*, ou *Miel Mercurial simple.*

Prenez : Suc de mercuriale dépuré, quatre livres, ou. 2,000
Miel choisi, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . 2,000
Mêlez, faites cuire en consistance de sirop, passez et conservez pour l'usage.

## 5. *Miel Scillitique.*

Prenez : Squames sèches de scille, deux onces ou. 64
Pilez-les dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, et ajoutez-y
Eau commune très-limpide, trois livres, ou. . . . . 1,500

---

(1) Est-il bien nécessaire de faire une décoction des calices de roses? on dissout une très-grande proportion de tannin et d'acide gallique.

(2) L'emploi du blanc d'œuf me semble nuisible, car l'albumine doit s'unir à une grande quantité de tannin, et détruire alors une partie de la matière active de ce mellite.

Faites bouillir légèrement pendant quelques minutes, et laissez ensuite digérer durant deux jours. Passez la liqueur avec expression, et ajoutez à la colature

| | |
|---|---|
| Miel de bonne qualité, une livre et demie, ou. . . . | 750 |

Clarifiez, et faites cuire jusqu'à consistance de sirop, dans un vase d'argent ou de faïence.

| | |
|---|---|
| Vous aurez de sirop, environ. . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| La scille y sera dans la proportion de. . . . . . . . | 1 à 16 |

On prépare de la même manière le miel de bulbes de colchiques.

[Tous les mellites doivent être préparés très-promptement, et ne rester que peu de temps exposés à l'action de la chaleur.]

### 6. *Oximel Scillitique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Miel très-pur, quatre livres, ou. . . . . . | 2,000 |
| Vinaigre scillitique, filtré au papier gris, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |

Faites cuire jusqu'à consistance sirupeuse, dans un vase d'argent ou de faïence.

On prépare de même l'oximel de colchique,

### 7. *Mellite de Mercuriale composée*, vulgairement appelée *Sirop de Longue vie.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sucs clarifiés de mercuriale (1), deux livres, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| de bourrache, une demi-livre, ou. . . . . . . . | 250 |
| de buglose, une demi-livre, ou. . . . . . . . . | 250 |
| Racines d'iris faux-acore fraîche, deux onces, ou. . | 64 |
| de gentiane sèche, une once, ou. . . . . . . . . | 32 |
| Miel blanc, trois livres, ou. . . . . . . . . . . . . | 1,500 |
| Vin blanc, douze onces, ou . . . . . . . . . . . . | 375 |

Faites macérer les racines contuses dans le vin, pendant vingt-quatre heures, et passez.

D'une autre part, dissolvez le miel dans les sucs, en les faisant bouillir légèrement, passez à la chausse, mêlez les deux liqueurs, et faites-les cuire en consistance de sirop.

Obs. On peut ajouter à ce sirop une infusion de

---

(1) Tous ces sucs sont faits extemporanément, comme on le pense bien, et non pas conservés.

Feuilles de séné mondées, une once et demie, ou. 48
dont le rapport au sirop sera environ de. . . . . . . . 1 à 36

8. *Mellite d'Acétate de cuivre*, ou *Onguent Egyptiac.*

Prenez : Miel de la meilleure qualité, quatorze onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 448
Bon vinaigre, sept onces, ou. . . . . . . . . . . . . 224
Acétate de cuivre brut, cinq onces, ou. . . . . . . . 160

Faites bouillir ensemble jusqu'à ce que l'acétate soit dissous, et que le miel ait acquis une couleur pourpre et la consistance propre aux onguens.

[Dans ce composé, M. Henry père a fait voir que le cuivre se trouve à l'état métallique, et qu'il a été réduit à cet état par la décomposition, soit du miel, soit de l'acide acétique.]

III. *Oléo-Sucres.*

On prépare les oléo-sucres de la manière suivante.

Prenez : Huile volatile quelconque, deux gouttes.
Sucre blanc, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . 8

Triturez pendant long-temps dans un mortier de marbre ou de verre, et mêlez exactement.

Préparez de même les oléo-sucres d'anis, de fenouil, de canelle et de gérofle.

Quant aux oléo-sucres d'écorces de citron et d'orange, ils se font plus vite et mieux, en frottant des morceaux de sucre sur les écorces elles-mêmes, et les triturant lorsqu'ils sont assez imbibés d'huile, jusqu'à ce que le parfum soit distribué bien également dans toute la masse.

## SECTION VI.

*Des Substances obtenues des solutions en les épaississant.*

### ARTICLE PREMIER.

#### Des Mucilages.

On appelle *mucilages* des liquides qui coulent d'une manière très-lente, et qui doivent leur consistance à des gommes ou à d'autres substances semblables, dissoutes ou suspendues dans l'eau. Suivant l'usage auquel ils sont destinés, les mucilages doivent être plus ou moins épais; c'est ce que décide la proportion d'eau qu'on y fait entrer.

1. *Mucilage de Semences de Psyllium.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Semences de psyllium, deux gros, ou. . . . | 8 |
| Eau tiède, une once et demie, ou. . . . . . . . . | 48 |

Faites digérer pendant vingt-quatre heures sur des cendres chaudes, en agitant de temps en temps avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la liqueur soit devenue un peu plus épaisse que du blanc d'œuf. Alors passez à travers un linge, en exprimant.

On prépare de la même manière les mucilages de graines de lin, de semences de coing, de racine de guimauve, et de toutes les autres racines chargées de principe muqueux.

Dans la préparation du mucilage de gomme arabique, il faut observer, à l'égard du premier, qu'il suffit d'employer parties égales à-peu-près de gomme et d'eau chaude : pour celui de gomme adragant, il est bon de savoir qu'une partie de gomme en exige à-peu-près quatorze d'eau chaude, parce qu'elle gonfle beaucoup en s'humectant.

### ARTICLE II.

#### Des Gelées.

Les *gelées* diffèrent des *mucilages* en ce qu'après avoir été extraites des diverses parties des végétaux ou des ani-

maux, à l'aide de la décoction aqueuse et de l'évaporation, elles se condensent par le refroidissement, et se prennent en une masse tremblante. Elles doivent plaire par leur transparence et leur saveur, afin que les malades puissent en faire usage sans répugnance. Ce qui les rend surtout très-avantageuses, c'est que la matière alibile et les élémens des substances médicamenteuses y sont tellement rapprochés, que, sous un très-petit volume, elles peuvent produire un grand effet. Mais comme elles s'altèrent très-promptement, on ne doit les préparer qu'au moment où on en a besoin; et, lorsqu'elles sont faites, il faut les conserver dans un endroit frais.

[M. Braconnot s'est occupé de rechercher la nature de la matière qui produit cette gelée dans les végétaux, et après plusieurs recherches infructueuses, il a reconnu que c'était un acide, auquel il donne le nom de *pectique* (πηκτη, *gelée*), acide dont M. Payen avait déjà annoncé l'existence quelque temps auparavant, sans s'étendre sur ses propriétés.

Il a cherché à appliquer les propriétés de ce singulier corps pour en faire des gelées aromatiques, quoique nous regardions ces préparations comme très-vicieuses et seulement curieuses pour la science. Pour laisser nos lecteurs juger de leur bonté, nous allons citer le mode qu'il conseille de suivre dans la composition de la gelée, soit de citrons, soit d'oranges, etc., etc.

Après avoir préparé l'acide pectique en prenant du marc de carottes râpées, exprimées et bien lavées, le faisant bouillir avec un léger excès de potasse ou de soude pendant quelques instans, il obtient du pectate alcalin soluble, qu'il décompose par le muriate de chaux. Le nouveau pectate à base de chaux qui se forme est gélatineux et insoluble. M. Braconnot le lave avec de l'acide hydrochlorique, puis avec de l'eau pure. La base est éliminée, et l'acide pectique seul reste. Pour former une gelée aromatique, il emploie une partie d'acide pectique, lavé et égoutté convenablement; il le sature par une liqueur alcaline, et la dissolution a lieu. Alors il y fait fondre trois parties de sucre frotté sur de l'écorce de citron, et il précipite l'acide par l'addition de l'acide hydrochlorique faible, de manière à saturer seul l'alcali. Il agite et laisse former la gelée (1).]

(1) *Annales de Chimie et de Physique*, tom. XXX, pag. 96.

### 1. *Gelée de Corne de Cerf.*

Prenez : Râpures de corne de cerf lavées à l'eau tiède, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . 250

Eau commune, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . 1,000

Faites cuire, suivant l'art, dans un vase couvert; passez en exprimant avec force.

Alors faites bouillir le résidu avec

Eau commune, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . 1,000

Mêlez les deux liqueurs, et faites-y dissoudre

Sucre blanc, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . 125

Clarifiez avec un blanc d'œuf.

Faites enfin évaporer à un feu doux, jusqu'à ce que la liqueur ait acquis la consistance convenable, ce que vous reconnaîtrez lorsque quelques gouttes prendront en gelée par le refroidissement.

Alors jetez-y, pour l'aromatiser, quelques morceaux de zeste d'écorce d'orange fraîche ou d'écorce de canelle; puis placez-la dans un endroit frais, afin qu'elle se prenne plus promptement.

On peut préparer de la même manière les gelées de toutes les parties animales, abondamment chargées de gélatine.

### 2. *Gelée de Coings.*

Prenez : Coings près de leur maturité, mondés de leurs cloisons et de leurs semences, six livres, ou. . . 3,000

Coupez-les en morceaux avec un couteau d'argent ou d'ivoire, et faites-les bouillir dans

Eau commune, dix livres, ou. . . . . . . . . . . 5,000

Faites réduire jusqu'à moitié.

Passez la liqueur, ajoutez-y

Sucre blanc, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . 2,000

et clarifiez-la avec un blanc d'œuf.

Alors faites-la cuire très-promptement, et mettez-la dans un endroit frais, pour qu'elle se prenne en gelée.

[Pour donner à la gelée de coings plus d'odeur, il faut laisser à ces fruits la pellicule qui les recouvre; on la frotte seulement afin d'enlever le duvet qui s'y trouve. ]

On prépare de même la gelée de pommes et de tous les autres fruits pourvus de gelée végétale.

[ Quant à la gelée de pommes, la quantité d'eau prescrite ici est trop considérable; il faut prendre les proportions suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Pommes de reinettes épluchées et mondées de leur pellicule, à l'aide d'un couteau d'ivoire ou d'argent. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 livres | 3,000 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 livres 1/2 | 2,250 |
| Sucre royal. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 livres | 2,000 |

On prend les pommes peu avancées en maturité, puis, après les avoir disposées convenablement, on agit comme pour la gelée de coings, et l'on aromatise avec quelques zestes de citron coupés en lanières.

Il faut se garder de faire prendre cette gelée par l'addition d'un peu d'icthyocolle, cela est inutile et peu déterminer le produit à s'altérer.

La gelée de groseilles se prépare avec le sucre et les groseilles égrénées, parvenues à une maturité peu avancée, ou avec leur suc non fermenté; on n'ajoute pas d'eau comme pour les précédentes gelées, et l'on fait bouillir rapidement jusqu'à ce que le liquide se prenne en une masse tremblante. On passe à travers un tamis et l'on conserve.

Les quantités de sucre sont très-variables, les uns mettent parties égales, les autres 14 ou 15 onces de sucre pour une livre de fruit.

Cette préparation est beaucoup plus du ressort du confiseur que du pharmacien, cependant nous avons pensé qu'elle pouvait l'intéresser aussi quelquefois. ]

### 3. *Gelée d'Helminthocorton.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Fucus helminthocorton, quatre onces, ou | 128 |
| Faites bouillir dans | |
| Eau commune, quatre livres, ou. . . . . . . . . . | 2,000 |
| Ajoutez | |
| Vin blanc généreux, une livre, ou. . . . . . . . . | 500 |
| Sucre blanc, une livre et démie, ou. . . . . . . . | 750 |
| Ichthyocolle dissoute dans l'eau, deux gros, ou. . | 8 |

Clarifiez et passez la liqueur, puis faites-la évaporer jusqu'à ce qu'elle se prenne en gelée.

### 4. *Gelée de Lichen d'Islande.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Lichen d'Islande, deux onces, ou. . . . | 64 |
| Sucre blanc, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . | 128 |
| Ichthyocolle, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante.* | |

Faites bouillir doucement le lichen (1) dans un vase

(1) C'est pour enlever l'amertume désagréable dont elle est chargée, et qui pourrait incommoder le malade. On a conseillé quelquefois de faire usage, à cet effet, d'une eau alcaline.

de terre, et jetez cette première décoction comme inutile.

Alors faites bouillir une seconde et une troisième fois le lichen pur; ajoutez aux décoctions l'ichthyocolle dissoute à part, et mêlez-y ensuite le sucre : passez, clarifiez, et faites évaporer la liqueur jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une demi-livre, ou. . . . . . . 250

Vous pourrez l'aromatiser avec un peu d'écorce de citron ou de toute autre substance analogue. Mettez-la dans un endroit frais, pour la faire prendre.

[La gelée de lichen peut s'obtenir très-bien sans l'addition de l'ichthyocolle, dont il est toujours bon d'éviter autant que possible l'emploi, car cette substance hâte l'altération des préparations où on la fait entrer.]

5. *Gelée de Lichen avec le Quinquina.*

Prenez : Lichen d'Islande, deux onces, ou. . . . . 64
Ichthyocolle, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . 4
Eau. . . . . . *quantité suffisante.*

Faites bouillir le lichen légèrement, comme il vient d'être dit, et jetez la première décoction.

Préparez ensuite deux autres décoctions que vous mêlerez ensemble, et auxquelles vous ajouterez
Ichthyocolle dissoute à part, et
Sirop de quinquina préparé avec le vin, six onces, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 192

Après une légère ébullition, passez la liqueur, et faites-la évaporer jusqu'à ce qu'elle se prenne en une gelée dont la quantité sera d'environ une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 250

[On donne aussi le nom de *gelée* à quelques préparations où la fécule donne au mélange une consistance tremblante analogue à celle des médicamens dont nous venons de parler. Telle est la *gelée de mie de pain*, qui s'obtient en faisant bouillir fortement de la mie de pain dans l'eau; on passe à travers un tamis; on ajoute les autres ingrédiens selon l'art, et on fait réduire le tout en consistance gélatineuse.

| | | |
|---|---|---|
| Mie de pain à demi-sèche. . . . . . . . . | ℥ iv | 128 gram. |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . | ℔ ij | 1,000 |
| Sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . | ℔ j | 500 |
| Vin blanc généreux. . . . . . . . . . . . | ℥ iv | 128 |
| Eau de canelle. . . . . . . . . . . . . . . | ʒ vj | 24] |

## ARTICLE III.

### Des Extraits.

Après avoir fait macérer, infuser ou bouillir une substance végétale ou animale dans de l'eau ou dans d'autres liquides, comme du vin, de l'alcohol, etc., on évapore la liqueur jusqu'à ce qu'il reste une matière épaisse, la plupart du temps molle et tenace, ou ce qu'on nomme un extrait. On l'obtient aussi en évaporant un suc exprimé de plantes jusqu'à la consistance convenable. A défaut d'herbes fraîches, on emploie souvent des infusions ou des décoctions de plantes sèches. Quelquefois on évapore les extraits jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement secs, et on les désigne sous le nom peu convenable de *sels essentiels*, par la méthode de La Garaye. Au reste, quelle que soit la forme ou la densité qu'on leur donne, il faut d'abord faire bouillir légèrement l'infusion ou le suc, jusqu'à réduction des trois quarts, et lui laisser alors prendre la consistance requise à la chaleur du bain-marie (1). Toutes les liqueurs qui doivent être reduites en extrait ont besoin d'être filtrées au papier ou clarifiées soit par le simple repos, soit à l'aide d'un blanc d'œuf. Il résulte de là que les matières auxquelles on donne le nom d'extrait en pharmacie, diffèrent beaucoup de celle que les chimistes mettent au nombre des principes immédiats des substances animales et végétales, et dont on ne connaît pas encore parfaitement la nature.

L'extrait, tel que les pharmaciens l'obtiennent, loin d'être simple, est composé d'une réunion de substances diverses et doué de propriétés variables : c'est le seul qu'on ait mis jusqu'à ce jour au nombre des médicamens. Il a reçu plusieurs dénominations, et on l'appelle *rob*, *sapa*, *defrutum*, sui-

---

(1) L'évaporation est le point le plus important pour la préparation des extraits. Jamais on ne doit la faire à feu nu, mais toujours au bain-marie, ou mieux, au moyen de la vapeur d'eau dont la température est constante, et encore de l'étuve chauffée à 35 ou 40 degrés centigrades. Cette précaution influe tellement sur les propriétés de ces médicamens, qu'il n'est pas rare de voir le même extrait agir différemment suivant le degré de chaleur employé à l'évaporation du liquide. C'est peut-être à cause du peu d'attention que plusieurs praticiens ont apporté dans la préparation des extraits, que les médecins ont presque cessé de les employer à cause du peu d'effet qu'ils en obtenaient souvent.

vant son origine. Le *rob* est un suc non fermenté de fruit quelconque, auquel on a donné la consistance du miel par l'évaporation. Le nom de *sapa* est réservé pour le seul suc de raisins, cuit au même degré que le rob. Enfin on appelle *defrutum* le suc de raisins un peu moins épaissi que le précédent, liquide encore, et réduit seulement au tiers. Tous les autres sont désignés collectivement sous le nom d'*extrait*.

Comme la plupart des extraits s'altèrent très-vite et spontanément, il faut les visiter souvent, les conserver dans des vases de porcelaine ou de faïence, et les tenir dans un endroit bien sec.

## I. Extraits de sucs épaissis.

### 1. *Extrait*, ou *Rob de Baies de Sureau.*

Prenez : Suc exprimé de baies de sureau mûres . . . *autant que vous voudrez.*

Passez et faites cuire à un feu modéré, jusqu'à consistance de miel.

On prépare de même le rob, ou sapa de raisin, de groseille, etc.

### 2. *Extrait*, ou *Rob de Nerprun.*

Prenez : Baies de nerprun mûres. . . . *autant qu'il en faut.*

Ecrasez-les de manière à conserver les semences entières; laissez-les ainsi en repos dans une bassine, pendant trois jours, jusqu'à ce qu'elles commencent à fermenter. Exprimez-les ensuite fortement à la presse, et passez le suc à la chausse. Décantez la liqueur au bout de trois ou quatre heures, et faites-la évaporer à une douce chaleur, jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistance d'extrait.

### 3. *Extrait de Fumeterre.*

Prenez : Suc récent et clarifié de fumeterre. . . . *autant que vous voudrez.*

Faites évaporer au bain-marie jusqu'à consistance d'extrait.

[Tous ces sucs doivent être privés, par une ébullition légère, de l'albumine qu'ils contiennent; car cette substance étant très-décomposable, déterminerait l'altération de l'extrait.]

On prépare de la même manière les extraits de trèfle d'eau, de cerfeuil, de bourrache, de fruits de concombre sauvage, etc.

[L'extrait de bourrache renferme beaucoup de nitrate de potasse, comme ceux de cerfeuil, de ciguë, etc., et de plus une substance azotée autre que l'albumine; aussi n'est-il pas rare de le voir exhaler au bout de quelque temps des vapeurs rutilantes d'acide nitreux. C'est un indice de l'altération de cet extrait.]

### 4. *Extrait de Ciguë sans Fécule.*

Prenez : Herbe fraîche, non fleurie et bien mondée, de grande ciguë. . . . *autant qu'il en faut.*

Pilez-la dans un mortier de marbre, en l'arrosant d'un peu d'eau, et exprimez; clarifiez ce suc au bain-marie ou par une légère ébullition, passez-le, et faites-le évaporer à un feu doux jusqu'à consistance d'extrait.

### 5. *Extrait de Ciguë avec la Fécule.*

Prenez : Herbe fraîche et mondée de ciguë officinale. . . *quantité suffisante.*

Pilez-la dans un mortier de marbre, en ajoutant par degrés un peu d'eau; exprimez le suc, passez-le au tamis et faites-le bouillir légèrement. Pendant l'ébullition, lorsque vous verrez s'y former un peu de coagulum, passez-le à la chausse et faites-le évaporer en consistance de miel. Alors, éloignez le vase du feu, et mêlez-y la fécule qui sera restée dans la chausse; mêlez le tout, et faites évaporer au bain-marie, en remuant de temps en temps, jusqu'à consistance pilulaire. Préparez de même les extraits d'aconit, de jusquiame et de belladone.

[Ce procédé est celui de Stork; il a le désavantage de laisser dans l'extrait la partie albumineuse, qui s'est coagulée et qui est unie à la chlorophylle (jadis *fécule verte*); cette matière albumineuse rend l'extrait de ciguë très-prompt à s'altérer. Pour obvier à cet inconvénient, M. Henry père a proposé le mode suivant mis en pratique à la Pharmacie centrale. Il consiste à filtrer à froid le suc de la plante, pour obtenir sur les filtres la matière colorante (*chlorophylle*), à séparer l'albumine de la liqueur filtrée par l'action de la chaleur, et à rapprocher ensuite à la chaleur de 100 degrés centigr. le suc passé à la chausse; lorsque celui-ci est en consistance de miel épais, on y incorpore la chlorophylle, que l'on a pulpée au tamis pour la rendre plus homogène et plus lisse, puis on achève l'évaporation.

Il est bien préférable d'ajouter la chlorophylle molle que de la faire sécher et de la réduire en poudre, que l'on mêle ensuite; car le mélange est toujours moins complet, et de plus par la dessiccation cette chlorophylle a pu perdre un partie de ses propriétés.

Il existe un autre mode qui réussit parfaitement ; c'est celui de passer le suc de ciguë à travers un linge pour séparer les fibres grossières, et de le faire rapprocher sur des assiettes à la chaleur de 40 degrés centigr. L'extrait obtenu doit être conservé dans des bouteilles bien bouchées.

On peut appliquer ce moyen à la préparation de plusieurs autres extraits, et sur-tout de ceux *de belladone* et de *jusquiame*. On sépare, si l'on veut, auparavant, l'albumine et la matière colorante, à l'aide d'une légère ébullition et du filtre ; puis le liquide est concentré à l'étuve comme ci-dessus.

Enfin, on demande quelquefois l'extrait de ciguë *préparé par le vinaigre*, et ce mode de préparation s'applique également à ceux de plusieurs plantes narcotiques, la jusquiame, la belladone, le stramonium, etc. Pour cela, on prend ces plantes mondées convenablement et sèches ; on les expose sur un diaphragme ou sur un tamis à la vapeur du vinaigre, et lorsqu'elles sont bien ramollies on les pile avec un peu d'eau, ou les exprime, et le suc est mis à évaporer, soit à l'étuve, soit au bain-marie.

Par ce procédé, on exalte, dit-on, beaucoup l'odeur vireuse de ces végétaux. ]

### 6. *Extrait de Rhus Toxicodendron.*

Prenez : Feuilles fraîches de rhus toxicodendron. . . *autant q e vous voudrez.*

Mettez un masque et des gants pour vous garantir le visage et les mains du contact du suc et de la vapeur très-âcre qui s'en exhale ; pilez les feuilles dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, en les arrosant d'un peu d'eau ; exprimez le suc avec force, et passez-le. Faites évaporer la liqueur à un feu doux ou au bain-marie, jusqu'à ce qu'elle soit en consistance d'extrait. Conservez pour l'usage.

Obs. On peut préparer cet extrait avec les feuilles sèches, de la même manière que celui d'absinthe et beaucoup d'autres. (*Voyez* n° 8.)

### 7. *Extrait de Laitue cultivée* ou *Thridace.*

M. François, docteur en médecine, a mis en usage depuis peu de temps un extrait nommé *Thridace*, retiré des tiges de laitue cultivée (*lactuca sativa*) et montée. Pour le préparer, on prend seulement ces tiges, dont on sépare les feuilles adhérentes, on les pile, on les exprime, et le suc, privé de l'albu-

mine, est concentré et évaporé à l'étuve sur des assiettes. L'extrait est très-déliquescent; il faut le conserver dans des flacons bouchés avec soin.

Il diffère beaucoup de l'extrait fait avec la laitue vireuse (*lactuca virosa*), dont on prépare sur-tout une eau distillée assez active, et il faut bien se garder de les confondre ensemble. Ce dernier se prépare également avec le suc de la plante, privé d'albumine et rapproché en consistance convenable.

## II. Extraits provenant de macérations, infusions, décoctions.

### 7. *Extrait de Genièvre.*

Prenez : Baies de genièvre mûres et entières, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000

Versez dessus eau tiède, huit livres, ou. . . . . . . 4,000

Faites infuser pendant quarante-huit heures, en agitant de temps en temps, ensuite passez, et évaporez la liqueur à feu doux, jusqu'à consistance d'extrait.

[Il faut, pour conserver à cet extrait une saveur douce et sucrée, n'employer l'eau qu'à 20 ou 25 degrés ther. centig. Quand elle est à 40 ou 50, le produit est souvent âcre, et à plus forte raison lorsqu'on fait bouillir quelque temps.

C'est toujours à la chaleur du bain-marie que doit avoir lieu l'évaporation.]

### 8. *Extrait d'Absinthe.*

Prenez : Sommités sèches de grande absinthe. . . *autant que vous voudrez.*

Faites-les infuser pendant vingt-quatre heures dans eau bouillante. . . *quantité suffisante.*

Ensuite passez. Evaporez la colature à feu doux jusqu'à consistance d'extrait.

On prépare de la même manière les extraits de chardon bénit, de petite centaurée, de chamœdrys et des autres herbes sèches.

### 9. *Extrait de Rhubarbe.*

Prenez : Rhubarbe choisie, coupée en morceaux, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Versez dessus eau limpide froide, quatre livres, ou 2,000

Faites macérer dans un vase fermé, pendant environ vingt-quatre heures, en remuant de temps en temps; ensuite passez, et versez une nouvelle quantité d'eau sur la rhubarbe : faites macérer comme la première fois, et passez en exprimant légèrement.

Mêlez les deux liqueurs, passez-les à la chausse, et faites-les évaporer au bain-marie jusqu'à consistance d'extrait.

Préparez de même les extraits des racines d'aunée, de réglisse, de patience, de gentiane et de valériane, de fleurs de narcisse, de fruits de coloquinte, de follicules et de feuilles de séné et d'agaric blanc.

10. *Extrait de Quinquina mou, préparé avec la décoction de l'Ecorce.*

Prenez : Ecorce de quinquina grossièrement pilée, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Eau commune, douze livres, ou. . . . . . . . . . 6,000
Faites bouillir doucement pendant un quart-d'heure, et passez. Faites encore bouillir pendant un quart-d'heure le résidu de la décoction, dans eau commune, huit livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4,000

Passez la liqueur, mêlez-la avec la précédente, passez le mélange à la chausse, et faites-le évaporer à un feu doux jusqu'à consistance d'extrait, en le remuant sans interruption.

11. *Extrait de Quinquina sec préparé avec l'Ecorce soumise à la macération*, communément appelé *Sel essentiel de La Garaye.*

Prenez : Ecorce de Quinquina grossièrement pilée, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Eau froide, douze livres, ou. . . . . . . . . . . . 6,000
Faites macérer, en agitant quelquefois, pendant vingt-quatre heures; alors passez la liqueur et conservez-la.

Faites macérer de nouveau le résidu de cette première opération dans eau froide, huit livres, ou. . . 4,000
en agitant fréquemment, et passez.

Mêlez les deux liqueurs, et faites-les évaporer au bain-marie, jusqu'à consistance sirupeuse. Versez alors sur des assiettes de faïence, de manière qu'il n'y ait pas sur chacune plus de deux lignes d'extrait, et faites ensuite évaporer jusqu'à siccité au bain-marie ou bien au four.

Ratissez avec un couteau arrondi l'extrait attaché aux assiettes, et que vous obtiendrez sous la forme de lamelles minces, brillantes, transparentes, d'une couleur d'hyacinthe, qu'il faudra conserver dans un vase bien bouché.

[L'extrait de quinquina préparé au moyen de l'eau froide contient une très-petite quantité de substances alcalines actives de cette écorce; celui obtenu par décoction est à la vérité plus

trouble, plus louche; mais il renferme beaucoup de la substance résinoïde à laquelle paraissent mêlés ou peut-être unis les principes les plus actifs du quinquina. Celui de Lagaraye possède toutefois des propriétés encore assez prononcées.]

On peut préparer de la même manière les extraits secs de séné, de rhubarbe, d'opium et de beaucoup d'herbes ou racines.

12. *Extrait d'Ipécacuanha, ou Emétine, d'après la méthode de M. Pelletier.*

Prenez : Racine d'ipécacuanha réduite en poudre, après avoir ôté le méditullium ligneux, une once, ou. . . . . . 32
Ether sulfurique (50-60 degrés B.), deux onces, ou 64

Mettez la poudre et l'éther dans un vase bien fermé et propre à la distillation, et faites macérer pendant quelques heures à une douce chaleur.

Triturez de nouveau ce qui restera, et faites-le d'abord macérer, puis bouillir dans alcohol (30=40 degrés B.), quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128

Passez la liqueur, et répétez l'opération avec de nouvel alcohol, une seconde et même une troisième fois, jusqu'à ce que la racine ne lui cède plus rien.

Mêlez alors les liqueurs alcoholiques, et faites-les évaporer jusqu'à siccité.

Faites macérer cet extrait alcoholique dans eau distillée froide, *quantité suffisante*, pour enlever tout ce qui est soluble dans l'eau; filtrez la solution, et faites-la évaporer jusqu'à siccité. Cet extrait, soluble dans l'eau, est appelé *émétine*. Il entre pour un sixième (0,16) ou pour un septième (0,14) dans la racine.

[Cette quantité est un peu variable, suivant la qualité de la racine d'ipécacuanha qui a servi à cette préparation.

Il faut conserver cet extrait dans de petits flacons, à l'abri du contact de l'air, précaution que l'on devrait suivre pour un grand nombre d'autres extraits qui attirent beaucoup d'humidité.]

Obs. L'émétine ainsi obtenue, quoiqu'on puisse la considérer comme pure pour les usages de la médecine, contient, à ce qu'on croit, environ 0,005 d'acide gallique, dont il serait facile de la débarrasser à l'aide de procédés chimiques bien connus, que nous rapporterons plus loin.

## III. Extraits de sucs concrets, obtenus par l'intermède de l'eau ou du vin.

13. *Extrait d'Opium préparé avec le Vin*, ou *Laudanum opiatum.*

Prenez : Opium choisi et mondé, coupé par morceaux, *autant que vous voudrez.*

Vin blanc. . . . *quantité suffisante.*

Pour le dissoudre au bain-marie.

Exprimez fortement la solution, en la passant à travers une toile serrée; laissez reposer et décantez la liqueur, et faites-la évaporer au bain-marie jusqu'à consistanee d'extrait.

14. *Extrait d'Opium, dissous dans l'eau froide, d'après la méthode de Cartheuser, corrigée par M. Croharé.*

Prenez : Opium choisi et eoupé en petits morceaux, une livre, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Eau commune, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . 2,000

Mêlez, et mettez-les à l'étuve pendant deux jours, en agitant de temps en temps le vase. Passez la liqueur, et laissez-la reposer pendant deux autres jours, au bout desquels vous verrez surnager une pellieule d'une odeur vireuse. Filtrez alors, et faites réduire de moitié à un feu doux. Laissez eneore reposer cette liqueur légèrement trouble pendant deux jours dans l'étuve; elle se eouvrira encore d'une pellieule d'odeur vireuse. Passez de nouveau, et évaporez jusqu'à eonsistance d'extrait; la liqueur restera pure et limpide jusqu'à la fin, et vous aurez ainsi un extrait dépouillé de toute odeur vireuse.

15. *Extrait d'Opium préparé par la fermentation, d'après la méthode de M. Déyeux.*

Prenez : Opium choisi et eoupé. . . . *autant que vous voudrez.*

Faites macérer dans de l'eau avec quantité suffisante de ferment de bière, à la température qui favorise le développement de la fermentation (20=25 centig.). Dès que la liqueur sera éclaircie, étendez-la d'eau, et filtrez-la au papier gris. Faites-la bouillir ensuite jusqu'à ce qu'elle ait perdu toute odeur vireuse, et enfin évaporer jusqu'à consistance d'un extrait qui sera tout-à-fait privé de principe vireux.

[M. Josse prescrivait de malaxer l'opium pendant long-temps, sous un filet d'eau, pour n'enlever que la partie gommeuse. Ce procédé, long, a été remplacé par la macération dans l'eau froide.]

16. *Extrait d'Opium préparé par une longue digestion, d'après la formule du docteur de Diest.*

Prenez : Opium choisi et coupé en petits morceaux, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Eau commune, quatre livres, ou. . . . . . . . . . 2,000

Faites bouillir légèrement pendant une demi-heure, ensuite passez et conservez la colature.

Faites bouillir de même le résidu une seconde et une troisième fois avec une égale quantité d'eau. Cela fait, et les décoctions étant passées, versez-les dans une cucurbite d'étain, que vous mettrez sur le bain de sable, de manière que la liqueur, échauffée au moyen d'une lampe, bouille sans discontinuer et doucement durant six mois. Il faut avoir soin que le vase soit toujours presque plein, et à cet effet ajouter de temps en temps une certaine quantité d'eau distillée pour remplacer celle qui se perd par l'évaporation. Il faut aussi transvaser quelquefois la liqueur afin d'enlever le sédiment qui se dépose au fond de la cucurbite. Au bout de six mois on la laisse refroidir, on la passe à la chausse ou au filtre de papier gris, et on l'évapore au bain-marie jusqu'à la consistance d'une masse propre à faire des pilules. Alors on la conserve pour l'usage dans un vase bien fermé.

Obs. Nous avons conservé cette formule, parce qu'elle a joui pendant long-temps d'une grande célébrité, et que des médecins dont l'autorité a beaucoup de poids, la considèrent encore aujourd'hui comme douée d'une efficacité toute particulière, et comme dépouillée de toutes les mauvaises qualités de l'opium.

[Je ne sais pas jusqu'à quel point ces diverses méthodes de préparations sont avantageuses à suivre aujourd'hui, car rien ne prouve bien évidemment l'action délétère de la matière vireuse, puisque de l'eau distillée et recohobée plusieurs fois sur l'opium paraît sans action sur l'économie animale.

M. Limousin Lamothe, pharmacien distingué à Alby, enlève la matière résineuse de l'extrait d'opium, en faisant bouillir avec de la poix-résine, puis passant à travers un linge convenable; ce procédé, qui réussit très-bien, paraît en même temps priver l'extrait de *narcotine*.

Voici le mode qui est généralement suivi pour préparer l'extrait gommeux d'opium.

On met à plusieurs reprises l'opium coupé menu en contact avec de l'eau tiède, environ le double de son poids ; on passe avec expression, et après avoir laissé reposer la liqueur, on décante avec soin, puis on l'évapore au bain-marie en consistance voulue. Il faut avoir soin de séparer pendant l'évaporation la pellicule résineuse qui se forme à plusieurs reprises.

Quand on emploie une très-grande quantité d'eau, on dissout une bien plus grande quantité de narcotine, que lorsqu'on fait agir les quantités prescrites ci-dessus.

Quoique cette substance (la narcotine) paraisse avoir à peine de l'action sur l'économie, on prescrit quelquefois d'en priver l'extrait d'opium.

M. Robiquet et M. Dublanc emploient, pour arriver à ce but, l'éther sulfurique, qui ne dissout sensiblement que la narcotine. M. Dublanc a fait voir que l'action de la chaleur est nécessaire pour l'enlever entièrement, et qu'à froid il faut répéter un trop grand nombre de fois le contact.]

### 17. *Extrait de Myrrhe.*

Prenez : Myrrhe choisie. . . . *autant qu'il en faut.*
Dissolvez-la dans
Eau bouillante. . . . *quantité suffisante.*

Laissez refroidir, passez avec expression, et faites évaporer jusqu'à consistance d'extrait.

### 18. *Extrait d'Aloës, préparé à l'Eau.*

Prenez : Aloës soccotrin contus. . . . *autant qu'il en faut.*
Versez dessus
Eau bouillante. . . . *quantité suffisante.*

Dissolvez au bain-marie, en remuant la liqueur de temps en temps; passez-la ensuite, décantez-la quand elle aura déposé, et faites-la évaporer au bain-marie jusqu'à siccité, de la même manière et dans les mêmes vases que les autres extraits.

Obs. On peut aussi préparer la dissolution à l'eau très-froide, afin que l'extrait soit complètement privé de résine.

### 19. *Extrait* ou *Préparation du Cachou.*

Prenez : Cachou choisi et réduit en poudre, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500
Eau chaude, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . . 2,000

Faites infuser pendant quelques heures jusqu'à parfaite dissolution ; passez à travers un tamis de crin. Laissez déposer la liqueur, et faites-la évaporer à siccité au bain-marie.

### 20. *Extrait de Casse.*

Prenez : Pulpe de casse, extraite de ses gousses, mondée des cloisons et des semences, une livre, ou. . . . 500
Dissolvez-la en remuant, dans
Eau commune froide, quatre livres, ou. . . . . . . 2,000

Passez la liqueur à la chausse, et faites-la évaporer à un feu doux, jusqu'à consistance d'extrait (1).

21. *Extrait de Fiel de Bœuf.*

Prenez : Fiel de bœuf frais. . . . *quantité nécessaire.*

Etendez-le de quantité égale d'eau commune; faites bouillir, écumez, et passez à travers un linge épais; ensuite évaporez au bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait.

On prépare de la même manière l'extrait de fiel de veau.

[C'est ici le lieu de citer un extrait qui est quelquefois usité (peut-être cependant devrait-il prendre sa place parmi les extraits préparés à l'aide de l'alcohol). Je veux parler de l'*osmazôme.*

M. Thénard conseille, pour obtenir cette substance, qui renferme les principes les plus nutritifs de laviande, de prendre de la chair musculaire de bœuf ou de mouton, de la couper en petits morceaux, que l'on fait infuser dans l'eau tiède à plusieurs reprises; le liquide passé à travers un linge est mis en ébullition pour coaguler l'albumine et séparer la matière grasse à l'aide d'une écumoire; on passe de nouveau, et l'on fait évaporer en consistance sirupeuse. Alors on délaie dans l'alcohol rectifié, et cette dernière liqueur, évaporée de nouveau avec soin, donne l'*osmazôme.*]

IV. Extraits préparés au vin et a l'alcohol, par l'intermède du sous-carbonate de potasse.

22. *Extrait d'Hellébore noir,* d'après la méthode de Baker.

| | |
|---|---|
| Prenez : Racine sèche d'Hellébore noir, mondée et contuse, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Sous-carbonate de potasse, une demi-livre, ou. . . | 250 |
| Alcohol (12=22 degrés), huit livres, ou. . . . . | 4,000 |

Mettez ces substances dans un matras, que vous placerez sur du sable médiocrement échauffé. Faites digérer pendant douze heures, en remuant de temps en temps.

Passez, et exprimez.

Versez sur le résidu

| | |
|---|---|
| Vin blanc, vieux et de bonne qualité, huit livres, ou | 4,000 |

Faites digérer pendant vingt-quatre heures dans un matras placé sur un bain de sable, passez et exprimez. Laissez reposer

(1) Cet extrait a remplacé la pulpe de casse, et il lui est bien préférable.

la liqueur pendant quatre heures, décantez-la dès qu'elle sera éclaircie; mêlez-la avec la première, et faites évaporer le mélange à une douce chaleur, jusqu'à consistance d'un extrait.

### V. Extraits d'infusions alcoholiques.

#### 23. *Extrait de Quinquina préparé avec l'Alcohol.*

Prenez : Teinture de quinquina bien chargée, et faite à l'alcohol ( 12=22 degrés Bé ). . . . *autant que vous voudrez.*

Faites-la distiller au bain-marie jusqu'à réduction des trois quarts; puis évaporez à une douce chaleur jusqu'à consistance d'un extrait sec, que vous conserverez dans un vase bien bouché.

On peut préparer de la même manière les extraits alcoholiques des autres espèces de quinquina, et celui de ratanhia.

[ Pour les extraits alcoholiques de ciguë, de belladone, de jusquiame, on agirait de la même manière, en prenant de l'alcohol à 32 degrés.

Cet extrait doit être préférable à ceux préparés par le moyen de l'eau, car il contient en grande quantité les principes les plus médicamenteux de l'écorce, la *quinine* ou la *cinchonine*.

Il y aurait peut-être plus d'avantage à employer l'écorce de quinquina jaune ( *cinchona calysaya* ) pour faire la teinture, car la *quinine* qui y prédomine sur l'autre alcali organique est regardée comme plus active. ]

#### 24. *Extrait de Noix Vomique, préparé avec l'Alcohol.*

Prenez : Noix vomique râpée. . . . . . . . . . . . 50
Alcohol ( 12=22 degrés Bé ). . . . . . . . . . . . . 200

Mettez le tout dans un vase couvert, et faites-le chauffer pendant vingt-quatre heures; passez à travers un linge; exprimez le résidu à la presse. Faites digérer une seconde fois sur la masse exprimée

Alcohol. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 150

Passez, exprimez la liqueur, et mêlez-la avec la première.

Distillez le tout au bain-marie, jusqu'à réduction des trois quarts; continuez alors d'évaporer, toujours au bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait.

Obs. On devra mettre à part l'alcohol produit de la distillation, afin de ne l'employer désormais qu'à préparer la même teinture.

25. *Extrait Alcoholique de Noix Vomique de M.* Fouquier.

Prenez : Noix vomique. . . . . . . . . . . . . . . . 12
Alcohol (22=32 degrés). . . *quantité suffisante.*

Faites digérer les noix dans l'alcohol, que vous renouvellerez jusqu'à ce qu'il ne prenne plus ni saveur ni couleur; mêlez toutes les teintures, et passez-les au filtre de papier gris. Distillez-les ensuite, et réduisez-les au cinquième seulement, que vous ferez évaporer au bain-marie jusqu'à consistance convenable pour faire des pilules. Vous aurez ainsi un extrait alcoholique formant le douzième de la noix employée.

Obs. Cet extrait est beaucoup plus fort que le précédent. Il ne faut le délivrer qu'en vertu d'une ordonnance revêtue d'une signature connue.

26. *Extrait de Cantharides, préparé avec l'Alcohol.*

Prenez : Teinture de cantharides. . . *autant qu'il en faut.*

Distillez d'abord au bain-marie, jusqu'à réduction des trois quarts, et évaporez le restant, toujours au bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait.

Obs. On met de côté l'alcohol qui provient de cette distillation, afin de ne plus s'en servir que pour préparer de la teinture de cantharides.

[Il ne faut pas employer les cantharides vermoulues pour cette préparation, car elles contiennent une bien moindre quantité de substance active (la cantharidine), comme M. Robiquet s'en est assuré.]

VI. Extraction de la morphine de l'opium.

1°. *D'après la Méthode de* M. Robiquet.

Prenez : Opium parfaitement pur, et coupé en petits morceaux. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 300
Faites macérer, pendant cinq jours, dans
Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Passez. Ajoutez à la colature
Magnésie pure, entièrement privée d'acide. . . . . 15

Faites bouillir pendant dix minutes. Durant l'ébullition il se forme un sédiment grenu, gris et abondant. Jetez-le avec toute la liqueur sur un filtre de papier, afin de l'isoler parfaitement. Lavez-le ensuite à l'eau froide, jusqu'à ce que celle-ci coule presque incolore, et faites-le alors sécher.

Lorsqu'il est sec, réduisez-le en poudre, faites-le macérer à une douce chaleur, dans
Alcohol (12=22 degrés). . . . *quantité suffisante.*

Passez l'alcohol dès qu'il a pris, autant qu'il se peut, la cou-

leur du sédiment, et lavez ce qui reste de ce dernier avec de l'alcohol froid, au même degré, jusqu'à ce que la liqueur coule presque sans couleur.

Enfin tenez le résidu pendant quelques minutes dans de l'alcohol (22=32 degrés) très-pur et bouillant. La liqueur passée donne, en se refroidissant, des cristaux de morphine légèrement colorés. Faites bouillir une seconde et une troisième fois de l'alcohol au même degré sur le résidu de l'opération, et vous obtiendrez encore, par le refroidissement, des cristaux dont le volume diminuera chaque fois.

Enfin, pour avoir la morphine pure, il suffit de la dissoudre dans de l'alcohol concentré (26=36 degrés) et bouillant. Dès que la liqueur se refroidit, il s'en sépare des cristaux presque sans couleur : la matière colorante reste en dissolution dans l'eau avec un peu de morphine.

[On remplace avec quelque avantage la magnésie caustique par la chaux éteinte (vingt grammes), qui forme, dans cette opération, un dépôt moins abondant, grenu, et aussi facile à réduire en poudre. Ce précipité absorbe un peu moins d'alcohol que celui avec la magnésie, qui se gonfle et augmente davantage de volume.

L'alcohol à vingt-deux, qui a servi à laver le précipité, doit être distillé pour séparer la résine mêlée d'un peu de morphine. On peut enlever celle-ci en ajoutant alors de l'eau chargée d'une très-faible quantité d'acide hydrochlorique ou acétique, filtrant et précipitant à l'aide de l'ammoniaque. Le précipité recueilli et lavé sera redissous dans l'alcohol à 32, bouillant.

L'alcohol qui a laissé précipiter la morphine, en fournit encore beaucoup après avoir été exposé dans un vase distillatoire.

Dans la purification, on n'a pas ici indiqué l'emploi du charbon animal lavé, qui réussit parfaitement.

Enfin, le degré de l'alcohol (32) me paraît un peu faible; il est plus avantageux de le prendre à 36, d'autant mieux qu'il s'affaiblit promptement pendant les digestions.]

2°. *D'après la Méthode de* M. Sertuerner (1).

Prenez : Extrait d'opium. . . . . . . . . . . . . . . . 500

Dissolvez-le dans

Eau. . . . . . *quantité suffisante*, pour que la solution froide marque huit degrés à l'aréomètre.

Versez-y alors

Ammoniaque liquide (22 degrés). . . . . . . . . . .

(1) Tous ces procédés pour obtenir la morphine devraient être reportés à l'article destiné aux *alcalis végétaux;* si on ne l'a pas fait pour cette substance, c'était pour conserver l'ordre du *Codex*.

c'est-à-dire assez pour qu'elle soit un peu en excès. Aussitôt il se précipite une matière semblable à de la gélatine, qu'on doit enlever sur-le-champ, et la liqueur se remplit de particules cristallines, grisâtres, floconneuses, qui gagnent le fond du vase. Passez-la, lavez les cristaux rassemblés sur le filtre, et faites-les sécher. Faites-les ensuite dissoudre dans de l'acide sulfurique (66 degrés) chaud, préalablement étendu de huit parties d'eau : n'employez d'acide que ce qu'il en faut pour former du sulfate de morphine. En versant de l'ammoniaque dans ce sel, il se précipitera de la morphine sous la forme d'une poudre blanche, qu'on lavera ensuite avec de l'alcohol (22 degrés). Bientôt après on la fera dissoudre dans d'autre alcohol bouillant (36 degrés) : on passera la solution, et elle laissera déposer des cristaux, qu'on conservera pour l'usage.

[Tompson a indiqué un procédé qui consiste à traiter l'infusion d'opium par l'acide acétique, et à précipiter sur l'ammoniaque, puis à prendre le précipité par l'alcohol. Par ce mode, la morphine est mêlée de beaucoup de *narcotine*, qui est très-soluble dans l'acide acétique.

*Procédé de M. Hottot.*

Ce procédé n'est en quelque sorte qu'une modification apportée au procédé de Sertuerner. Voici en peu de mots comment M. Hottot conseille d'opérer.

Après avoir fait plusieurs macérations d'opium, il les concentre à deux degrés seulement de l'aréomètre, et ajoute dans le liquide tiède un très-léger excès d'ammoniaque. Cette addition détermine la précipitation d'une sorte de résine glutineuse un peu analogue au caoutchouc. Le tout décanté ensuite avec soin, on filtre et l'on ajoute à froid une nouvelle quantité d'ammoniaque liquide en excès; la morphine se précipite alors en poudre brune mêlée de résine ; on la recueille sur une toile serrée, et quand elle a été lavée avec de l'alcohol à 20 degrés, on la fait sécher, réduire en poudre. puis on la traite par l'alcohol à 36 degrés bouillant, mêlé d'une petite proportion de charbon animal.

La morphine s'emploie très-rarement à l'état de base : on la combine ordinairement à quelques acides pour la faire mélanger soit au sirop, soit à des potions, etc., et c'est principalement avec les acides sulfurique et acétique qu'on l'unit de préférence. Voici comment on prépare ces deux sels.

*Sulfate de Morphine.*

Morphine pure. . . . . . . . . . . . . . . 128 gr. ou ℥ iv

Faites dissoudre dans l'alcohol ou délayez seulement dans l'eau distillée; puis ajoutez alors avec précaution

Acide sulfurique, étendu de son poids d'eau q. s., pour arriver à un point de saturation complète. Filtrez et faites évaporer à une douce chaleur jusqu'à ce que le sel cristallise.

*Acétate de Morphine.*

Morphine pure. . . . . . . . . . . . . . . . 128 gr. ou ℥ iv

Dissolvez comme ci-dessus dans l'alcohol, ou délayez dans l'eau distillée; puis saturez convenablement par un léger excès d'acide acétique (1). Le liquide filtré est ensuite évaporé à siccité avec soin, puis réduit en une poudre que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

*Nota.* Ce sel, très-déliquescent, ne s'obtient cristallisé que dans le vide de la machine pneumatique. Pour l'usage pharmaceutique, on le prépare comme nous venons de l'indiquer. ]

VII. Extraction des résines.

Outre les résines qui découlent des plantes, soit par des crevasses survenues spontanément, soit par des incisions faites à leur écorce, il en est d'autres qui, renfermées dans le tissu même du végétal, ne peuvent être extraites et obtenues à l'état de pureté que par des procédés plus ou moins compliqués. La plupart se vendent chez les droguistes, mais presque toujours elles sont fort impures, de sorte que le pharmacien ne doit employer que celles qu'il a préparées lui-même, ou du moins qu'il a débarrassées de toutes les matières hétérogènes qu'elles renfermaient.

Nous citerons pour exemple la

*Résine de Jalap.*

Prenez: Teinture de jalap préparée par le procédé indiqué plus haut. . . *autant que vous voudrez.*

Distillez au bain-marie, jusqu'à ce qu'il ait passé les trois quarts du liquide dans le récipient. Mêlez à ce qui reste égale quantité d'eau distillée; la liqueur se trouble alors, et il se précipite au fond une matière abondante qu'on rassemble sur un

---

(1) Souvent cette saturation est longue et difficile à obtenir, parce que la morphine bien cristallisée se dissout difficilement : il faut chauffer longtemps.

filtre. Après avoir lavé plusieurs fois ce précipité avec de l'eau distillée, on le laisse égoutter, et on l'exprime avec précaution. Par ces divers procédés on obtient une substance presque sèche, friable, qu'on fait évaporer à siccité, après l'avoir dissoute dans l'alcohol tiède; c'est la résine de jalap à l'état de pureté.

Préparez de même les résines de scammonée, de quinquina et des autres écorces et racines.

---

## SECTION VII.

*Des Médicamens tirés des corps au moyen de l'analyse chimique.*

### ARTICLE PREMIER.

#### Des Acides.

On emploie en médecine non-seulement les *acides* minéraux, mais encore plusieurs de ceux que fournissent les règnes végétal et animal. En traitant de chacun d'eux en particulier, nous ferons connaître les procédés usités pour les obtenir purs. Le pharmacien n'a pas d'avantage à préparer les acides minéraux, car on les fabrique en grand pour les usages multipliés des arts ; mais il doit les purifier avec le plus grand soin, afin que les médicamens dans la composition desquels on les fait entrer soient parfaitement exempts de toute matière étrangère. En outre, il faut, avant de se servir d'aucun de ces acides pour les préparations chimiques, en reconnaître la densité au moyen de l'aréomètre ; car leur degré de concentration peut influer sur la nature des composés et faire varier les combinaisons.

1. *Acide sulfurique.*

On achète ordinairement cet acide dans le commerce ; mais on a recours au procédé suivant pour le purifier.

Prenez : Acide sulfurique du commerce (66 degrés). 1,000

Versez-le dans une cornue de verre à long col et lutée ; de manière à ne la remplir qu'aux trois quarts.

Mettez la cornue sur un bain de sable, placé lui-même sur la grille d'un fourneau ; adaptez au col un ballon de verre sans luter les jointures. Le col de la cornue doit s'enfoncer jusqu'à moitié dans la cavité du ballon. Couvrez la cornue d'un dôme, et allumez le feu. Chauffez d'abord modérément l'appareil, et quand la chaleur devient un peu plus forte, il passe environ un quinzième d'acide faible, que vous mettrez à part. Replacez alors le

récipient, entouré *de linges trempés dans l'eau chaude*, et poussez le feu, de manière à ce que l'acide bouille lentement dans la cornue : distillez presque jusqu'à siccité.

De cette manière, vous obtiendrez l'acide sulfurique pur, que vous conserverez dans des flacons bien bouchés. Il marque 66 degrés à l'aréomètre, et sa densité est de 1,847.

[Il est plus avantageux de placer la cornue sur un triangle, dans un fourneau de réverbère à feu nu, en évitant toutefois le contact de l'air, que de la mettre au bain de sable; car cette dernière ne serait pas suffisante; dans l'autre cas on peut plus facilement conduire le feu à volonté et l'activer ou le diminuer. Il faut de plus placer le récipient sur un bain de sable chauffé légèrement; de ces soins et de la précaution d'éviter le contact de l'air extérieur dépend le succès de l'opération. Comme il arrive souvent, en raison de la densité de l'acide, qu'il se fait dans le vase distillatoire des soubresauts capables de causer la fracture des vases, on doit avoir l'attention d'introduire dans la cornue non pas des morceaux de verre, comme on l'a conseillé à tort, mais quelques grains, ou mieux, un fil de platine, qui répartit également le calorique dans toute la masse par sa propriété conductrice.]

### 2. *Acide sulfureux.*

Prenez : Mercure très-pur. . . . . . . . . . . . . . 500
Acide sulfurique pur (66 degrés). . . . . . . . . . 750

Distillez ensemble dans une cornue de verre lutée, à laquelle vous adapterez un appareil de Woulf, composé de quatre flacons, garnis de tubes de sureté, et contenant, le premier, une petite quantité d'eau distillée, et les autres environ 250 parties d'eau. Disposez d'ailleurs l'appareil de telle sorte que la partie la plus longue de la branche des tubes recourbés plonge jusqu'au fond de l'eau.

Les choses étant ainsi disposées, et toutes les jointures bien lutées, allumez le feu, et continuez-le jusqu'à ce que l'eau des flacons soit complètement saturée de gaz, et que les bulles passent dans le dernier. A une température de 10 à 15 degrés, un volume d'eau se chargera de trente-trois volumes de gaz acide sulfureux, égalant 91/1000 de son propre poids.

L'opération terminée, délutez l'appareil, mettez à part l'eau du premier flacon qui contient un peu d'acide sulfurique en dissolution, et la liqueur renfermée dans les autres sera de l'acide sulfureux liquide. Ce dernier marque 7 à l'aréomètre, et sa densité est de 1,053.

Il reste dans la cornue du sulfate acide de mercure, qu'on peut conserver pour d'autres usages.

Obs. En mettant dans les flacons une solution de potasse, de soude ou d'ammoniaque, au lieu d'eau pure, on obtient du

sulfite de potasse, de soude ou d'ammoniaque, que l'on peut faire cristalliser, après avoir évaporé la liqueur.

[On a conseillé aussi de faire la préparation de cet acide, en décomposant l'acide sulfurique par des matières végétales et recevant les produits gazeux dans l'eau comme dans l'appareil décrit. Ce procédé, plus économique au premier aperçu, est moins avantageux, en ce qu'il se forme en même temps du gaz carbonique dont une partie doit rester en dissolution dans l'eau avec l'acide sulfureux, et, d'ailleurs, la facilité de pouvoir utiliser pour la préparation du sublimé corrosif, le deuto-sulfate acide de mercure, comme l'indique le *Codex*, rend l'opération très-peu dispendieuse.

C'est l'acide sulfureux que M. Bussy, professeur à l'Ecole de Pharmacie, est parvenu à obtenir liquide à l'état anhydre (1), par un procédé assez direct et assez facile. Ce corps, dont nous ne nous occuperons pas ici puisque ce n'est pas le lieu convenable, lui a permis d'obtenir la liquéfaction d'une foule d'autres gaz que M. Faraday avait eus par des procédés plus difficiles. Nous engageons le lecteur à consulter ce mémoire, rempli de faits très-curieux et très-neufs.]

### 3. *Acide Nitrique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Nitrate de potasse purifié. . . . . . . . . | 3,000 |
| Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . . | 2,000 |

Mettez-les dans une cornue de grès fort ample, et sur un fourneau garni de son dôme : adaptez au col de la cornue une allonge reçue dans un ballon tubulé, garni lui-même d'un tube recourbé de Welter, qui aille plonger dans un flacon plein d'eau : ajoutez à ce flacon un autre tube droit, et assez long pour que les vapeurs qu'il doit conduire, et qui contiennent souvent un peu de gaz nitreux, ne puissent affecter ni la gorge ni les yeux de l'opérateur. L'appareil étant disposé, lutez bien toutes les jointures (2), et chauffez la cornue assez doucement pour que l'acide ne fasse que couler goutte à goutte : augmentez le feu par degrés vers la fin de l'opération, jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien. Laissez alors refroidir l'appareil, et conservez pour l'usage l'acide nitrique contenu dans le récipient.

Obs. Si le nitrate et l'acide employés ne sont pas parfaitement purs, l'acide nitrique obtenu ne le sera pas non plus, il contien-

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. X, pag. 202.

(2) Il vaut mieux ne pas luter pour éviter de colorer l'acide, qui agirait sur le bouchon : on ferme, en partie seulement, le goulot avec un bouchon de verre.

dra des acides sulfurique, hydro-chlorique, nitreux et muriatique oxigéné. Dans ce cas.

On l'introduira avec

Nitrate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . . . . 60

dans une cornue de verre garnie d'une allonge aboutissant à un ballon, et on le distillera au bain de sable jusqu'à siccité. Par ce moyen, il sera débarrassé de l'acide sulfurique qu'il contenait.

On le versera alors dans un matras à long col, avec parties égales d'eau ; on remuera bien le tout, on le mettra sur le bain de sable, et on le fera évaporer jusqu'à ce que la liqueur marque 42 à l'aréomètre, et que sa densité soit de 1,412. Cette opération, en faisant dissiper les gaz nitreux et acide muriatique oxigéné, donnera pour résultat l'acide nitrique pur, qu'on mettra dans des flacons bouchés à l'émeri, qui devront être conservés dans un endroit obscur.

[ Ce moyen de priver l'acide nitrique de tout l'acide hydrochlorique qu'il contient n'est pas aussi avantageux et aussi sûr que celui qui consiste à y ajouter un petit excès de nitrate d'argent, puis à distiller à feu nu, d'après les raisons indiquées au sujet de la rectification de l'acide sulfurique. Le chlore même sera absorbé par le sel d'argent, dont nous conseillons l'emploi.]

### 4. *Acide Nitreux liquide.*

Prenez : Limaille de cuivre . . . . . . . . . . . . 600

Acide nitrique ( 18 degrés ). . . . . . . . . . . . 2,000

Acide nitrique plus concentré ( 49 degrés ) . . . . . . 500

Mettez le cuivre dans un flacon à deux tubulures, adaptez à l'une un tube en ∽, évasé supérieurement en manière d'entonnoir, et à l'autre tubulure un second tube recourbé plongeant dans un flacon contenant

Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 900

Ce flacon communiquera de la même manière avec un troisième contenant la quantité d'acide nitrique pur que nous avons prescrite, et d'où partira un dernier tube plongé dans une cuve d'eau. Placez des tubes de sureté au second et au troisième flacon, et luttez soigneusement l'appareil.

Tout étant disposé ainsi, versez l'acide nitrique affaibli dans le flacon qui contient le cuivre, par l'entonnoir du tube courbe, en le divisant par portions, et mettant deux ou trois jours pour l'introduire tout entier. A l'instant du mélange, il se fait une effervescence ; le gaz nitreux qui se dégage traverse l'eau, passe dans l'acide nitrique, et en s'y dissolvant le convertit en

acide nitreux. L'opération étant tout-à-fait terminée, conservez ce dernier dans un flacon bouché à l'émeri, et mettez-le dans un endroit obscur. Cet acide marquera 38 degrés, et sa densité sera de 1,359 (1).

[ On prépare dans les laboratoires de chimie cet acide autrement, pour l'obtenir à l'*état anhydre*; comme nous aurons plus loin occasion d'en conseiller l'emploi en parlant de l'éther nitrique ou nitreux, j'en dirai ici deux mots.

L'acide nitreux anhydre se retire par la décomposition du nitrate de plomb. A cet effet on prend une quantité indéterminée de nitrate de plomb cristallisé, et après l'avoir réduit en poudre on l'introduit dans une cornue bien sèche, munie d'une allonge recourbée plongeant dans un vase entouré d'un mélange réfrigérant, on chauffe, et l'acide nitreux dégagé est condensé dans le récipient.]

### 5. *Acide Muriatique liquide.*

(Acide hydrochlorique. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Sel marin décrépité, pour que sa quantité soit exactement appréciée. . . . . . . . . . . . . . . . 3,000

Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 70

Introduisez dans un grand matras à long col, que vous placerez sur un bain de sable, et au col duquel vous adapterez deux tubes, l'un courbé en ∽, et dilaté en manière d'entonnoir; l'autre recourbé en manière de siphon, et allant se rendre jusqu'au fond d'un flacon contenant

Eau, environ. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 200

Ce flacon communique par un second tube avec un autre qui contient

Eau . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2,000

dans laquelle le tube ne s'enfonce point autant. Enfin, du second flacon part un dernier tube qui plonge dans une cuve d'eau.

L'appareil étant disposé ainsi, garni de tubes de sureté, et bien luté partout, on verse peu à peu dans le matras

Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . 3,000

étendu de

Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 750

On chauffe le bain de sable modérément tant que le gaz se dégage avec force ; mais lorsque celui-ci diminue, on augmente le feu par degré, jusqu'à ce qu'il ne passe plus de vapeurs.

---

(1) Vous aurez de l'acide nitrique à 18 degrés, en ajoutant parties égales d'eau à l'acide nitrique du commerce, qui marque 34.

Pendant ce temps, l'eau du premier flacon se sature de gaz et devient jaunâtre; celle du second se convertit en acide muriatique très-pur et sans couleur. Ce dernier marque 24 degrés : sa densité est de 1,200.

Obs. Les flacons ne doivent être remplis d'eau qu'aux deux tiers, attendu que la quantité du liquide augmente beaucoup lorsqu'il a été saturé par le gaz.

[Il est toujours nécessaire de décrépiter le sel marin, pour le priver d'abord de quelques nitrates qu'il pourrait contenir, et que la chaleur décompose, et ensuite pour détruire une substance organique qui colorerait le produit, en se volatilisant dans la vapeur acide.

Les tubes qui amènent dans l'eau distillée l'acide hydrochlorique gazeux ne doivent plonger que très-peu dans le liquide, parce que l'acide qui se dissout est plus dense que l'eau et se précipite au fond du vase, de telle sorte que si le tube plongeait en entier, il se trouverait dans un milieu très-dense et qui ferait une pression assez considérable pour empêcher l'arrivée de nouvelles vapeurs acides, et occasioner ou la rupture des tubes ou le dérangement des luts.

Quelquefois l'acide hydrochlorique obtenu par le procédé décrit est d'une couleur jaunâtre, due à un peu de chlore qu'il contient; il suffit de le faire chauffer légèrement pour l'en débarrasser, ou mieux encore, de l'exposer pendant quelque temps à une vive lumière.

Le mélange des acides hydrochlorique et nitrique en proportions (variables à la vérité), mais généralement portées à 3 du premier sur 1 du second, porte le nom d'*eau régale*, ou acide *hydrochloro-nitrique*; c'est un mélange d'eau, d'un peu d'acide nitrique et de beaucoup de chlore.

### *Acide hydriodique.*

C'est ici le lieu de dire un mot de l'*acide hydriodique*, qui pourrait être demandé dans les pharmacies, et qui se prépare de plusieurs manières dans les laboratoires de chimie. Voici le procédé donné par M. Gay-Lussac, et qui paraît préférable.

Il faut prendre du phosphure d'iode (8 iode, et 1 phosphore), introduire ce composé dans une cornue, l'humecter légèrement et chauffer doucement; le gaz acide hydriodique qui se forme se dégage et est porté, à l'aide d'un long tube recourbé, au fond d'une éprouvette étroite. On peut aussi faire passer de l'acide hydro-sulfurique pur dans de l'iode délayé dans l'eau distillée, jusqu'à ce que la liqueur soit décolorée; on fait chauffer, puis on la concentre avec soin sous le récipient de la machine pneumatique, après avoir filtré, et on le conserve à l'abri du contact de la lumière.]

### 6. *Acide muriatique Oxigéné liquide.*

(Chlore liquide. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : sel marin décrépité. . . . . . . . . . . . . 1,000
Oxide de manganèse. . . . . . . . . . . . . . . . . 250
Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Mêlez le sel et l'oxide, introduisez-les dans une cornue de verre tubulée, versez de l'eau dessus, et mêlez bien le tout en l'agitant.

Posez la cornue sur le bain de sable, et adaptez à son col un tube aboutissant à un flacon à trois tubulures, presque plein d'eau distillée, suivi de trois autres flacons, remplis aux trois quarts, du même liquide, et communiquant ensemble par des tubes.

L'appareil étant garni de tubes de sureté, et bien luté, versez dans la cornue, après qu'il sera refroidi, un mélange de

Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . 1,000
Eau distillée . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Bouchez la tubulure de la cornue : le gaz se dégagera de suite, et continuera ainsi de passer pendant deux ou trois jours, même sans le secours de la chaleur. Dès que les premiers flacons seront saturés, vous en ajouterez d'autres. En chauffant doucement la cornue, vous obtiendrez encore un nouveau dégagement de gaz, capable de saturer une nouvelle quantité d'eau.

Il faut conserver cette eau saturée d'acide muriatique oxigéné (chlore) dans des bouteilles bien bouchées, entourées de papier noir collé à l'extérieur, et qu'on place dans un lieu inaccessible à la lumière.

Obs. La quantité de matière indiquée dans la formule suffit pour saturer eau. . . . . . . . . . . . 40,000

C'est pourquoi il sera commode d'employer des flacons garnis à leur base d'une tubulure qu'on puisse ouvrir à volonté, pour faire couler la liqueur saturée dans d'autres vases, sans déranger l'appareil : on les remplira alors de nouvelle eau par les tubes de sureté; un volume d'eau en absorbe un et demi d'acide (chlore), ou le 1/194 de son poids.

[On peut préparer aussi le chlore en traitant le peroxide de manganèse par l'acide hydrochlorique du commerce, et on emploie alors une partie d'oxide sur quatre d'acide. L'appareil est disposé comme il est décrit, et on chauffe jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus de vapeurs jaunâtres.]

### 7. *Acide Phosphoreux.*

Prenez : Bâtons de phosphore introduits dans des tubes de verre d'un décimètre et demi de long sur un centimètre de diamètre, et tirés d'avance à la lampe par une de leurs extrémités. Rangez ces tubes dans un entonnoir, dont vous insérerez la douille dans le col d'un flacon. Couvrez le tout d'une cloche de verre tubulée en haut et sur le côté, et reçue dans un vase contenant assez d'eau seulement pour que sa base y plonge. Le phosphore, converti en une liqueur acide, coule par l'extrémité des tubes dans l'entonnoir, et de là dans le flacon.

Cette opération, qui exige beaucoup de temps, donne de l'acide phosphoreux liquide, oléagineux et incolore, dont on ne s'est point servi jusqu'à présent en médecine.

[ Cet acide n'est pas ce qu'on connaît aujourd'hui réellement sous le nom d'acide phosphoreux, préparé par le proto-chlorure de phosphore et l'eau ; c'est ce qu'on nomme l'*acide phosphatique*. Il est, au reste, peu usité. ]

### 8. *Acide Phosphorique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Phosphore. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Acide nitrique (32 degrés). . . . . . . . . . . . . . . | 4,000 |

Mettez-les sur un bain de sable dans une cornue de verre tubulée, à laquelle est adapté un ballon suivi de deux flacons de Woulf, pleins d'eau, et garnis chacun d'un tube de sureté. L'appareil étant luté, versez l'acide dans la cornue, et faites-le chauffer jusqu'à l'ébullition : alors introduisez le phosphore coupé par morceaux. Continuez le feu tant qu'il se dégage des vapeurs nitreuses ; mais arrêtez l'opération dès qu'elles cessent, et l'acide phosphorique restera dans la cornue tout-à-fait incolore.

A froid, cet acide marque toujours 70 degrés, et sa densité est de 1,946 ; mais avant de l'employer en médecine, on y ajoute assez d'eau distillée pour qu'il ne marque plus que 45 degrés, et que sa densité ne soit plus que de 1,454.

Il faut remarquer que l'acide se condense beaucoup pendant le cours de l'opération, de sorte que, vers la fin, le phosphore surnage et pourrait passer dans le récipient, brûlé seulement par le contact de l'air. Pour prévenir cet inconvénient, il faut suspendre l'opération, et, après avoir laissé refroidir l'appareil, reverser dans la cornue l'acide qui a passé dans le récipient : ensuite on chauffe de nouveau, et l'on continue, en ajoutant ce qui reste de phosphore, jusqu'à ce que la préparation soit terminée.

[ On doit avoir le soin de concentrer à feu nu cet acide dans un vase de platine, et non de verre ou de porcelaine, qu'il attaque sensiblement, jusqu'au point de le faire fondre; puis on l'étend ensuite avec précaution d'une petite quantité d'eau distillée, et on le conserve : par ce mode, il est tout-à-fait exempt d'acide nitrique.

On peut le préparer aussi en décomposant à une forte chaleur le phosphate d'ammoniaque; mais ce procédé donne un produit moins pur, et qui contient toujours quelques traces du sel ammoniacal. ]

*Acide Arsénique.*

[ L'*acide arsénique*, que nous citons aussi parce qu'on peut l'employer pour la préparation de plusieurs sels, se prépare en prenant :

| | | |
|---|---|---|
| Deutoxide d'arsenic ou arsenic blanc. . . . . . . . | ℥ iv ou | 128 |
| Eau régale. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℔ j | 500 |

chauffant dans une cornue de grès, et évaporant à siccité le résidu (1). ]

## 9. *Acide Acétique*, ou *Vinaigre Distillé.*

Prenez : Bon vinaigre de vin. . . . . *quantité nécessaire.*

Distillez au bain de sable dans une cornue ou un alambic de verre, jusqu'aux trois quarts à-peu-près, en ayant soin de recevoir le produit dans deux ou trois récipiens, suivant le temps de l'opération. Conservez ces portions dans autant de flacons distincts. La première est de l'acide acétique plus faible, mais d'une odeur plus suave; la dernière est plus dense et plus concentrée, mais elle a une odeur empyreumatique.

[ Cet acide distillé dans un vase d'étain acquiert une saveur très-désagréable, et blanchit souvent au bout de quelque temps. Il pourrait contenir une petite quantité de métal, soit de l'étain, ou plutôt du plomb, qui existe toujours avec l'autre. On doit donc rejeter l'emploi des vases métalliques pour cette opération.

On pourrait aussi faire l'acide acétique au moyen de quelques acétates décomposés par l'acide sulfurique, puis distillant.

L'acide acétique obtenu de la distillation du bois en vase clos et nommé *acide pyroligneux*, dont nous avons dit un mot dans la matière médicale, peut être en grande partie privé de l'acide sulfureux qu'il renferme, en le distillant avec du peroxide de manganèse; il est alors assez pur, et peut servir dans beaucoup de préparations. ]

---

(1) M. Berzelius (*Journal de Chimie Médicale*, tom. II, pag. 242) a trouvé que le résidu de charbon, qui provient des fabriques de bleu de Prusse, enlève à l'*acide pyroligneux* toute sa saveur empyreumatique.

10. *Acide Acétique pur, ou Vinaigre radical.*

Prenez : Acétate de cuivre en poudre et sec. . . . . *quantité nécessaire.*

Distillez-le dans une cornue de grès, en poussant le feu peu à peu, jusqu'à ce que l'acétate soit épuisé.

Le produit de la distillation est une liqueur verdâtre, qu'on rectifie en la distillant une seconde fois au bain de sable.

Ainsi obtenu, l'acide acétique est incolore, et exhale une odeur très-pénétrante ; il marque 10 degrés à l'aréomètre, et sa densité est de 1,075.

[ Sans entrer dans l'examen des phénomènes qui se passent dans cette préparation, nous dirons seulement que si l'on fractionne les produits, on verra vers le milieu de l'opération que le produit, quoique très-odorant, a peu de densité, c'est en raison de l'*esprit pyro-acétique*, sorte de produit éthéré, qu'il contient. Il se sublime aussi un sel blanc, qui n'est autre que de l'*acétate anhydre.* Mis avec un peu d'eau, il reprend sa couleur verte.

Le résidu de l'opération est un mélange de charbon et de cuivre très-divisé, que l'on pourrait peut-être utiliser en le grillant et le traitant par l'acide sulfurique, ou encore par l'acide acétique pyroligneux. ]

11. *Acide Tartarique.*

Prenez : Tartrate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Dissolvez-le dans suffisante quantité d'eau bouillante.
Ensuite, jetez peu à peu dans cette solution
Carbonate de chaux pulvérisé. . . . . . . . . . . 400
Ou autant qu'il en faut pour saturer l'acide.

Laissez reposer la liqueur devenue trouble, et dont le dépôt est du tartrate de chaux ; lavez-le avec de l'eau, que vous y verserez peu-à-peu jusqu'à ce qu'elle ne contracte plus de saveur. Alors délayez ce sel avec de l'eau chaude, dans un vase de terre, et versez dessus
Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . 400

Laissez reposer, décantez la liqueur acide, et faites-la évaporer au bain-marie, jusqu'à réduction de plus de moitié. Retirez-la du feu, laissez-la reposer de nouveau, séparez-la, par la décantation, du dépôt qui s'y forme, et faites-la évaporer assez pour qu'elle donne des cristaux, que vous obtiendrez purs et transparens après plusieurs cristallisations successives. Ces cristaux sont l'acide tartarique.

Obs. La liqueur première de laquelle le tartrate de chaux s'est précipité, contient du tartrate neutre de potasse, qu'on peut faire cristalliser, et conserver ensuite pour les usages de la médecine.

[ La quantité d'acide sulfurique prescrite pour décomposer le tartrate de chaux n'est pas assez considérable si l'on veut obtenir une décomposition entière et de beaux cristaux. Il en faudrait employer ici 700 grammes environ, parce que l'expérience a démontré que, pour éliminer l'acide d'un autre sel, il faut prendre une quantité d'acide décomposant bien plus considérable que celle nécessaire à la complète saturation de la base.

Le tartrate de potasse étant peu employé, il est souvent plus avantageux de le transformer en tartrate de chaux à l'aide du muriate calcaire qui provient de plusieurs opérations, telles que celles de l'ammoniaque ou du carbonate d'ammoniaque. On aura le soin, toutefois, de ne pas mettre un trop grand excès de muriate de chaux, parce que ce sel dissout le tartrate de la même base. Le tartrate obtenu, lavé et égoutté convenablement, est réuni à celui de la première opération.

Quand l'acide tartarique contient trop d'acide sulfurique, on peut l'en priver en le traitant à chaud par la litharge en petite quantité, puis enlevant l'excès de plomb au moyen de l'acide hydrosulfurique, filtrant, et enfin évaporant jusqu'à cristallisation. ]

## 12. *Acide Oxalique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sucre en poudre. . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Acide nitrique (32 degrés). . . . . . . . . . . . . . | 3,000 |

Mettez le sucre dans une cornue de grande capacité, tubulée, placée sur un bain de sable, et à laquelle vous adapterez un ballon communiquant avec un flacon plein d'eau, au moyen d'un tube recourbé. Versez d'abord la moitié de l'acide par la tubulure de la cornue, et chauffez légèrement le sable. La liqueur fait effervescence; quand celle-ci est terminée, faites évaporer, et il se formera des cristaux que vous aurez soin d'enlever à mesure; ajoutez alors la seconde portion d'acide à la liqueur, que vous traiterez comme la première fois. Dissolvez les cristaux dans de l'eau pure, et faites évaporer la liqueur. Ceux qu'elle fournira alors seront de l'acide oxalique pur.

[On se sert avec avantage de fécule de pomme de terre au lieu de sucre pour cette préparation ; le résultat est le même. Il faut avoir le soin de laisser agir l'acide sur l'amidon avant de chauffer, car la réaction serait trop vive.

On peut faire aussi cette préparation par la double décomposition de l'oxalate acidule de potasse et du sous-acétate de plomb liquide. A cet effet, le sel de potasse est dissous dans l'eau bouillante, et on y ajoute un léger excès d'acétate de plomb. Le précipité d'oxalate de ce métal qui s'est formé est lavé, égoutté avec soin et décomposé par l'acide sulfurique. On filtre ou l'on décante, et l'on fait cristalliser la liqueur. ]

### 13. *Acide Citrique.*

Prenez : Suc exprimé de citron. . . . . . . *quantité nécessaire.*

Mettez-le dans un vase de faïence, faites-le chauffer au bain-marie, et ajoutez ensuite par chaque partie

Carbonate de chaux. . . . . . . *quantité suffisante.* pour saturer l'acide. Dès que le citrate de chaux sera déposé, versez la liqueur, lavez le sel à plusieurs reprises, jusqu'à ce que l'eau soit presque sans couleur, et faites-le sécher. Alors

Prenez : Citrate de chaux préparé par cette méthode 3,000

Mettez-le dans un vase de terre, de faïence ou de porcelaine, et ajoutez

Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 6,000

Le citrate étant bien délayé, versez dessus

Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . . 2,000

Remuez la masse, laissez-la reposer, et délayez-la enfin dans

Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 12,000

que vous ferez chauffer lentement, puis bouillir dans un vase d'argent ou de plomb; et lorsque le sulfate de chaux sera déposé, décantez la liqueur, et passez-la.

Lavez ce sulfate jusqu'à ce qu'il ne communique plus de saveur à l'eau. Réunissez les eaux de lavage à la première liqueur, et faites évaporer le tout au bain-marie jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule à la surface. Mettez alors la liqueur à l'étuve ; elle y donnera, en se refroidissant, des cristaux d'acide citrique, qu'il faudra dissoudre et faire évaporer deux ou trois fois de suite, afin de les obtenir parfaitement purs.

[Pour obtenir de beaux cristaux, il est nécessaire que la liqueur contienne un peu d'acide sulfurique en excès, qui reste dans les eaux-mères.

On substitue quelquefois l'acide tartrique à l'acide citrique, dont le prix est beaucoup plus élevé; on pourrait reconnaître la fraude au moyen de la potasse, en laissant un excès d'acide; car, avec le premier, il se formera un sel cristallin, très-peu soluble, et avec l'autre, au contraire, un sel soluble facilement. La saveur âpre de l'acide tartrique serait déjà un indice de sa présence.]

### 14. *Acide Benzoïque.*

#### 1°. D'après la Méthode de *Scheele.*

Prenez : Lait de chaux. . . . . . . . . . . . . . . . 1

Etendez-le dans

| | |
|---|---|
| Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Benjoin en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |

Mêlez d'abord la poudre de benjoin avec le cinquième du lait de chaux, et ajoutez peu-à-peu le reste. Puis faites bouillir le mélange pendant un quart-d'heure, en le remuant sans discontinuer. Eloignez-le alors du feu, laissez-le reposer, et décantez la liqueur claire qui surnage. Lavez plusieurs fois le sédiment avec de nouvelle eau de chaux, et mêlez le produit des différens lavages avec la liqueur que vous avez déjà mise de côté. Faites ensuite évaporer le liquide jusqu'à réduction des quinze seizièmes; ajoutez-y alors, goutte à goutte, de l'acide muriatique, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité, et que la liqueur elle-même soit devenue sensiblement acide. Filtrez, lavez le précipité, et faites-le sécher entre deux feuilles de papier. C'est l'acide benzoïque.

Vous pourrez sublimer cet acide, en l'exposant à l'action du feu; vous l'obtiendrez alors sous la forme d'aiguilles très-légères et d'un beau brillant.

On doit le conserver dans des bocaux de verre bien bouchés et placés dans un endroit obscur.

[On peut, au lieu de lait de chaux, arriver au même résultat avec la potasse ou la soude; mais ces alcalis paraissent dissoudre une plus grande proportion de résine.]

2°. Par sublimation, *autrefois appelé* Fleurs de Benjoin.

Prenez : Benjoin choisi, grossièrement pulvérisé. . . . *quantité nécessaire.*

Ayez deux capsules de terre, que vous renverserez l'une sur l'autre. Remplissez l'inférieure de benjoin, et recouvrez-la avec la supérieure, en ayant soin de coller une bande de papier sur les bords : ménagez toutefois à la capsule supérieure une petite ouverture, afin que l'air puisse de temps en temps s'en échapper, et fermez cette ouverture avec un petit bouchon de papier. Allumez alors le feu, et au moyen d'une chaleur médiocre l'acide se rassemblera dans le couvercle, en aiguilles parfaitement blanches, qu'il faudra retirer d'heure en heure. On suspendra l'opération dès que les aiguilles jauniront. Elles doivent être conservées dans des bocaux de verre exactement bouchés (1).

---

(1) Si l'on voulait priver d'odeur cet acide, il faudrait le faire chauffer à plusieurs reprises avec l'acide nitrique, puis laver ensuite les cristaux avec de l'eau froide.

### 15. *Acide Boracique.*

Prenez : Sous-borate de soude, très-pur. . . . . . 320
Faites-le dissoudre dans
Eau distillée bouillante . . . . . . . . . . . . . . . . 1,600
Passez, et ajoutez en plusieurs fois
Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . 100

Laissez reposer la liqueur : elle donnera, par le refroidissement, des cristaux que vous laverez à l'eau froide, et que vous ferez dissoudre de nouveau dans de l'eau bouillante, pour les obtenir plus purs ; ils seront de l'acide boracique.

[Les eaux mères renferment avec le sulfate de soude une certaine quantité d'acide borique, on les fait concentrer à 10°, et cet acide se précipite par le refroidissement ; après l'avoir bien lavé, on le fait sécher, ou mieux, on le fait cristalliser une seconde fois.]

Si vous voulez avoir cet acide sublimé, et sous la forme d'une neige appelée *fleurs d'acide boracique*, faites évaporer la liqueur jusqu'à ce que sa surface se recouvre d'une pellicule. Alors, adaptez le chapiteau et le récipient de la cucurbite, et distillez au bain de sable jusqu'à siccité. Jetez l'eau qui passe la première, et conservez celle qui vient ensuite. Lorsqu'il ne passe plus de vapeurs aqueuses, l'acide se sublime sous forme de flocons semblables à de la neige. Enlevez-le quand l'appareil est refroidi, versez la seconde partie de la liqueur distillée sur le résidu de l'opération ; distillez encore, et conservez le fluide qui passe : vous aurez des fleurs sublimées plus abondantes que la première fois. Continuez l'opération jusqu'à ce que la sublimation ne donne plus de produit. Ce n'est pas toutefois le procédé de Homberg.

[M. Soubeiran a fait voir, dans un Mémoire sur la Crême de Tartre, rendue soluble par l'acide borique, la volatilité de cet acide, à l'aide de la vapeur d'eau et de l'alcohol. C'est ce qui permet d'expliquer pourquoi le mode indiqué peut réussir fort bien.]

### 16. *Acide Succinique.*

*Voy.* SECT. IV, art. IV, pag. 208.

[Nous avons indiqué à cette section IV le moyen de purifier l'acide succinique, produit pendant la décomposition du succin par le feu.]

### 17. *Gaz Acide Carbonique.*

Prenez : Marbre bien blanc (carbonate de chaux).
Introduisez-le, cassé en petits morceaux, dans un appareil con-

venable formé de plusieurs vaisseaux, et versez dessus de l'acide muriatique (hydrochlorique). Faites passer le gaz acide carbonique qui se dégage à travers de l'eau, pour le purifier, et recevez-le dans des vases de capacité connue, qui serviront à le conserver.

Si vous employez de la craie au lieu de marbre, commencez par la faire rougir à un feu modéré, pour lui enlever toute son odeur : ensuite pilez-la, délayez-la dans de l'eau avec de l'acide sulfurique, et recevez le gaz dans un appareil semblable à celui qui sert pour l'opération précédente.

Obs. Il vaut mieux employer l'acide muriatique pour retirer le gaz du marbre, parce que si l'on se servait de l'acide sulfurique, le sulfate de chaux qui se concréterait à la surface des morceaux, empêcherait bientôt l'acide de dissoudre le sel, et arrêterait le dégagement de l'acide carbonique.

[Quelquefois l'acide hydrochlorique contient de l'acide sulfureux, et ce gaz se mêle avec l'acide carbonique et lui donne une odeur très-désagréable; pour l'en priver, on peut faire laver le gaz dans une eau chargée de carbonate de soude (1).

### 18. *Acide Hydro-Cyanique.*

L'usage de l'acide hydro-cyanique ou prussique ayant été introduit depuis peu en médecine, d'après les conseils de M. Magendie, plusieurs médecins ont pensé qu'il était nécessaire de décrire ici la manière de le préparer.

#### 1°. *D'après la Méthode de* Scheele.

| | |
|---|---|
| Prenez : Cyanure de fer (bleu de Prusse). . . . . . | 128 |
| Deutoxide de mercure. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |

Faites bouillir, dans une capsule de porcelaine, pendant un quart-d'heure, avec l'attention de remuer sans cesse. Passez, filtrez, et lavez le résidu dans

| | |
|---|---|
| Eau bouillante. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |

Mêlez ensemble les liqueurs chargées de cyanure de mercure, introduisez-les dans un flacon, et ajoutez-y

| | |
|---|---|
| Limaille de fer porphyrisée. . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . . | 24 |
| étendu dans | |
| Eau distillée . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |

Agitez le mélange, et tenez pendant une heure le flacon plongé dans de l'eau froide : il se précipitera un sédiment qui contient du mercure.

(1) Ce serait ici le lieu de placer l'acide hydro-sulfurique liquide, qui a été porté plus loin sous le nom d'*eau hydro-sulfurée.*

Versez alors la liqueur, qui consiste en une dissolution de sulfate de fer et d'acide hydro-cyanique, dans une cornue tubulée, placée sur un bain de sable, au col de laquelle est adaptée une allonge qui se rend dans un ballon tubulé d'où part un tube recourbé, dont l'autre extrémité plonge dans un flacon plein d'eau. L'appareil étant bien luté, et le ballon couvert de linges mouillés qu'on renouvelle souvent, on pousse le feu jusqu'à ce que la liqueur bouille, et qu'il ait passé de liquide, dans le récipient . . . . . . . . . . . . . . . . 192

Comme ce liquide est presque toujours chargé d'une matière colorante étrangère, on y ajoute carbonate de chaux. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8

On le distille de nouveau, et on obtient de cette seconde opération . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128 seulement de liqueur acide, qu'on conserve dans un bocal garni de papier noir à l'extérieur.

[Le bleu de Prusse du commerce étant mêlé d'alumine, il faut séparer cette terre pour n'agir que sur un corps pur et sur un poids réel de sel; on délaye le bleu de Prusse réduit en poudre fine, dans de l'eau acidulée par l'acide sulfurique, jusqu'à ce que le liquide ne précipite plus en blanc par l'ammoniaque ou par le carbonate d'ammoniaque.]

Obs. Il ne faut délivrer l'acide prussique qu'en vertu d'une ordonnance revêtue d'une signature connue.

2°. *D'après le procédé de* M. Robiquet.

Comme une foule de circonstances font varier souvent la constitution et les propriétés de l'acide de Scheele, comme sur-tout le cyanure de fer n'est pas toujours pur, et qu'il présente souvent de grandes différences, M. Robiquet a proposé, pour se procurer l'acide, un moyen plus certain, qui consiste à mêler avec parties égales d'eau l'acide hydrocyanique obtenu par la méthode de M. Gay-Lussac. Malgré que cette méthode soit assez connue, nous allons la reproduire ici afin qu'il ne se glisse point d'erreur.

Ayez une cornue tubulée, au col de laquelle vous adapterez un large tube de verre, rempli de marbre concassé, et de chlorure de calcium fondu au feu. De ce tube en partira un autre plus étroit, allant se rendre dans une cloche entourée d'un mélange réfrigérant.

Introduisez alors dans la cornue le cyanure de mercure, avec assez d'acide muriatique pour dépasser la substance métallique, de la hauteur d'un doigt seulement. Chauffez modérément et par

degrés, afin que l'acide hydro-cyanique ne se dégage que d'une manière lente, et qu'en traversant le marbre et le chlorure de calcium il se débarrasse á-la-fois de toute son eau et de l'acide hydro-chlorique. Le froid le condense dans la cloche, où on le trouve pur; sa densité est de 0,700. En le mêlant avec une égale quantité d'eau, on le ramène aisément à la densité que doit avoir l'acide de Scheele, c'est-à-dire 0,900, et on peut l'employer avec plus d'assurance en médecine, parce qu'on est parfaitement certain de la dose à laquelle on le fait entrer dans les potions.

[M. *Gea Pessina*, chimiste à Milan, a donné un autre procédé pour préparer l'acide hydro-cyanique; ce mode, fournissant un résultat très-bon, nous allons l'indiquer ici; il est extrait du *Journal de Pharmacie*, t. XI, 1825.

On introduit avec beaucoup de soin dans une cornue de verre tubulée, d'une capacité assez grande, neuf parties de ferro-cyanate de potasse (prussiate de potasse ferrugineux) bien pulvérisé, on adapte une allongé recourbée, plongeant dans un récipient entouré de glace. Le tout étant luté et disposé ainsi, on verse sur le sel quatre parties et demie d'acide sulfurique à 66°, étendu de six parties d'eau; quand la réaction a eu lieu légèrement, on chauffe graduellement jusqu'à ce qu'il s'élève une vapeur un peu bleuâtre; alors on arrête l'opération. L'acide que l'on obtient est d'une densité égale à 0,9 ou 0,898.]

3°. *D'après le procédé de* M. Vauquelin.

| | |
|---|---|
| Prenez : Cyanure de mercure. . . . . . . . . . . . | 100 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 800 |

Dissolvez le cyanure à une douce chaleur, et faites passer dans la liqueur un peu plus d'acide hydro-sulfurique qu'il n'en faut pour la saturer. Passez, pour séparer le sulfure de mercure qui s'est précipité. La colature renferme de l'acide hydro-cyanique, mêlé d'un peu d'acide hydro-sulfurique. Il sera facile d'enlever ce dernier à l'aide du sous-carbonate de plomb pulvérisé, en quantité plus que suffisante pour l'absorber. On remue de temps en temps la liqueur et la poudre, et enfin l'on passe. Alors on a l'acide hydro-cyanique dissous dans l'eau, libre de toutes matières étrangères, et d'une densité pareille à celle de l'acide de Scheele.

[Ce procédé est celui suivi jadis par M. Proust, et que M. Vauquelin a modifié ainsi. Au lieu de dissoudre le cyanure de mercure dans l'eau, il fait passer l'acide hydro-sulfurique pur sur ce sel réduit en poudre, et absorbe l'eau et l'excès d'hydrogène sulfuré à l'aide du chlorure de calcium et du carbonate de plomb, placés dans un tube à la suite du premier sel. L'acide hydro-cya-

nique est recueilli dans une éprouvette entourée de glace ou d'un mélange réfrigérant.

L'acide hydrocyanique doit être renouvelé souvent, parce qu'il se décompose très-promptement. M. Caillot a proposé, pour le conserver, d'y ajouter un peu d'alcohol. Par ce procédé il paraît ne subir d'altération qu'après un long espace de temps, même exposé aux rayons d'une vive lumière.]

## ARTICLE II.

### I. Des alcalis et des sous-carbonates alcalins.

#### 1. *Sels lixiviels.*

Les *alcalis*, ou *sels lixiviels*, sont formés de carbonate de potasse ou de soude, et d'autres sels neutres, tels que les sulfates et muriates de potasse et de soude, abondamment répandus dans les cendres qui résultent de la combustion de diverses espèces de plantes. On peut penser qu'un mélange aussi variable de substances différentes doit produire des effets très-divers, et qu'il ne faut attendre rien de certain de semblables médicamens. Cependant, comme les médecins y ont recours dans beaucoup d'occasions, nous avons jugé utile d'indiquer ici la manière dont les pharmaciens peuvent les préparer. Ils sont constamment colorés en brun, et l'on doit les conserver dans des vases bien bouchés, car la plupart attirent l'humidité de l'air.

#### 2. *Sel de Plantes, d'après la méthode de* Tachenius.

Prenez : Plante quelconque sèche,
Absinthe, par exemple. . . . *quantité nécessaire.*

Mettez-la dans une marmite de fer, munie d'un couvercle : allumez dessous un feu assez modéré pour que la plante brûle lentement, et se carbonise en répandant beaucoup de fumée, mais sans donner de flamme. Otez ensuite le couvercle, et, continuant de chauffer, grillez le charbon, en prenant garde qu'il ne flambe, et le remuant sans cesse avec une baguette de fer, jusqu'à ce qu'il soit totalement incinéré. Faites bouillir fortement cette cendre avec six fois son poids d'eau pure, passez la lessive bouillante à travers un linge, faites-la évaporer jusqu'à siccité dans un vase de fer, en la remuant avec soin vers la fin de l'opération, pour que la matière qui reste ne s'attache pas. Cette matière a une couleur brunâtre, une saveur âcre; elle

attire l'humidité de l'air; elle devra être conservée dans un bocal bien bouché.

On peut préparer de la même manière les sels lixiviels de petite centaurée, de genêt, etc.

## II. Sous-Carbonates alcalins.

Les carbonates et sous-carbonates alcalins seraient certainement placés d'une manière plus naturelle dans la section huitième, et parmi les sels. Il nous a néanmoins paru plus utile d'en parler ici, parce qu'on les prépare comme les substances précédentes, qu'ils ont des propriétés fort analogues, qu'ils se forment spontanément par la simple exposition des alcalis au contact de l'air, et enfin parce que ces derniers eux-mêmes, lorsqu'ils sont entièrement dépouillés d'acide carbonique, sont fort peu employés en médecine.

### 1. *Sous-Carbonate de Potasse produit de la combustion du Tartre,* communément appelé *Sel de Tartre.*

(Sous-proto-Carbonate de Potassium. *Nouv. Nomencl.*) (1).

Prenez : Tartrate acidule de potasse ordinaire. . . . *autant que vous voudrez*.

Faites-le rougir dans une chaudière de fer, en le remuant sans cesse, jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de fumée. Dissolvez alors dans l'eau distillée, évaporez jusqu'à siccité, et conservez le résidu desséché dans un bocal bien fermé avec un bouchon de liége.

[ On réussit encore mieux en mêlant le tartrate acidule pulvérisé et le charbon végétal en poudre, 1/4 partie, introduisant le mélange dans des petits creusets que l'on place par couches avec du charbon, on calcine et on lessive, puis la liqueur filtrée est évaporée à siccité. ]

---

(1) Le *Codex* donne la dénomination de *deuto-carbonate* à tous ces sels, parce qu'à l'époque de la publication de cet ouvrage on considérait encore la base comme un deutoxide métallique; aujourd'hui on la regarde à l'état de protoxide, c'est ce qui nous a engagé à changer l'ancienne dénomination.

On devrait aussi changer celle de sous-carbonates en carbonates simples et celle de carbonates saturés en bi-carbonates.

2. *Sous-Carbonate de Potasse par la déflagration du Tartrate acidule de Potasse et du Nitrate de Potasse*, communément appelé *Nitre fixé par le Tartre.*

(Sous-proto-Carbonate de Potassium. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Nitrate de potasse,
Tartrate acidule de potasse, bien secs et pulvérisés,
de chaque. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *parties égales.*

Mêlez-les dans un mortier de fer, enflammez-les en approchant d'eux un charbon allumé; après la déflagration faites dissoudre la masse dans
Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante.*
Passez, évaporez à siccité, etc.

[On peut obtenir ce sous-carbonate cristallisé, et M. Fabroni a donné un mode à l'aide duquel on y parvient (voyez *Journal de Pharmacie*, t. 10, pag. 450). Il faut concentrer les solutions claires jusqu'à 53 degrés, séparer les sels qui se sont précipités, puis rapprocher à 56 degrés, et mettre cristalliser dans un vase étroit et profond.]

3. *Sous-Carbonate de Potasse préparé par la déflagration du Nitrate de Potasse avec le Charbon*, communément appelé *Nitre fixé.*

(Sous-proto-Carbonate de Potassium. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Nitrate de potasse pur . . . . . . . . . . . 16
Faites-le fondre au feu dans une chaudière de fer, et projetez à plusieurs reprises sur la matière en fusion.
Charbon grossièrement pulvérisé. . . . . . . . . . . 2
jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de déflagration.

Retirez la matière du vase, faites-la dissoudre encore chaude dans de l'eau distillée; passez la solution, et évaporez-la jusqu'à siccité.

[Il faut calciner bien fortement le mélange de charbon et de nitre, pour éviter de laisser dans le résidu de l'hyponitrite qui s'y trouve souvent, et que l'on reconnaît aux vapeurs rutilantes qui s'en dégagent par l'addition d'un acide.]

4. *Carbonate de Potasse.*

(Proto-Carbonate de Potassium. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Carbonate de chaux, cassé en petits morceaux . . . *autant qu'il en faut.*

Jetez-le dans un petit tonneau, ou dans une bouteille de grès garnie de deux orifices. Adaptez à l'un de ces orifices un entonnoir placé au bout d'un tube recourbé en ∽, à l'autre un tube recourbé allant se rendre dans un flacon à trois tubulures, rempli d'eau, et garni lui-même d'un tube de sûreté et d'un autre tube recourbé plongeant dans un second flacon rempli d'une dissolution de sous-carbonate de potasse, marquant 28 à 30 degrés.

L'appareil ainsi disposé, versez par l'entonnoir du premier tube, de l'acide muriatique (hydro-chlorique), ou de l'acide sulfurique à 20 degrés. Au premier contact de l'acide, le gaz acide carbonique se dégage avec effervescence : versez de nouvel acide toutes les fois que le mouvement se ralentit, jusqu'à ce que le sous-carbonate de potasse, converti en carbonate, laisse déposer des flocons de silice. Filtrez la liqueur pour séparer ce sédiment, et continuez de verser de l'acide sur le sel calcaire, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement saturé. L'opération étant alors terminée, le carbonate de potasse déposera spontanément, dans le dernier flacon, des cristaux, qu'il faudra laver avec de l'eau distillée, et conserver pour l'usage.

Obs. Si l'on emploie l'acide sulfurique, il faudra commencer par le mettre dans la bouteille, on y versera ensuite peu à peu le carbonate de chaux délayé dans de l'eau. Moyennant cette précaution, l'acide carbonique se dégagera d'une manière plus uniforme, et sa combinaison avec le sous-carbonate de potasse sera plus facile.

[ On a donné plusieurs moyens de préparer ce sel : 1°. en agitant une solution de sous-carbonate de potasse dans un flacon rempli de gaz carbonique, et réitérant à trois ou quatre reprises; le liquide donne ensuite de très-beaux cristaux.

2°. En faisant, comme il est indiqué, arriver le gaz dans des solutions de sous-carbonate, à 35 ou à 32 degrés, et de manière qu'il n'arrive de nouvelles quantités de gaz, qu'autant que celles introduites auparavant ont été absorbées; voyez l'appareil de M. Welter (1), décrit par M. Robiquet, ou l'appareil de MM. Planche, Boullay et Boudet (2). Il serait trop long de décrire ici ces appareils, que l'on retrouvera chacun à la source indiquée.

Il est un soin qu'il n'est pas inutile de prendre pour avoir de beaux cristaux, c'est de concentrer aux deux tiers la liqueur chargée de beaucoup d'acide carbonique et dans laquelle il s'est déjà formé des cristaux; on abandonne ensuite pendant deux jours,

---

(1) *Dictionnaire Technologique*, tom. II, pag. 16.

(2) *Journal de Pharmacie*. Juillet 1826, pag. 360.

et le sel que l'on retire, essayé par les réactifs, est entièrement à l'état de bi-carbonate ou de carbonate, saturé malgré la chaleur que l'on a imprimée à la liqueur.

3°. Enfin on prépare encore le carbonate de potasse saturé d'après le moyen indiqué dans la Pharmacopée de Londres.

| | | |
|---|---|---|
| On fait bouillir sous-carbonate de potasse. . . . . | ℔ij ou | 1,000 |
| Avec sous-carb. d'ammoniaque. . . . . . . . . . . | ℥ iv | 128 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℔ij | 1,000 |

jusqu'à complète évaporation de l'ammoniaque ; on passe si cela est nécessaire, et on fait cristalliser après avoir rapproché le liquide à pellicule. ]

### 5. *Sous-Carbonate de Soude.*

(Sous-proto-Carbonate de Sodium. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Soude d'alicante,
Ou toute autre espèce de soude du commerce. . . . *autant qu'il en faut.*

Après l'avoir grossièrement pulvérisée, exposez-la à l'air, en ayant soin de la remuer de temps en temps. Dès qu'elle commencera à blanchir, faites-la dissoudre dans l'eau de pluie. Evaporez la lessive jusqu'à ce qu'elle marque 28 ou 30 degrés. Alors laissez-la reposer, pour qu'il s'y forme des cristaux ; dissolvez ces cristaux dans une nouvelle quantité d'eau, et faites encore une fois cristalliser la liqueur pour avoir le sel bien pur.

[ Il arrive souvent que les eaux mères refusent de cristalliser, parce qu'elles renferment beaucoup de soude caustique, il est bon d'y faire passer un courant d'acide carbonique ; bientôt après on voit les cristaux s'y former.

Ce que nous avons dit pour le *carbonate de potasse saturé*, doit s'appliquer pour le carbonate de soude saturé, dont on fait beaucoup usage aujourd'hui. ]

### 6. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Muriate d'ammoniaque sec et pulvérisé . . | 5 |
| Carbonate de chaux sec et pulvérisé. . . . . . . . . | 6 |

Mêlez intimement ces deux substances, et introduisez-les dans une cornue de grès bien lutée, au col de laquelle vous adapterez une bouteille de grès ou un récipient en plomb. Mettez la cornue sur le feu, et augmentez la chaleur peu à peu, jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien dans le récipient, ce que vous connaîtrez lorsque vous ne le sentirez plus s'échauffer. Pendant l'opération il faudra l'entourer de glace et d'eau froide pour l'empêcher de devenir trop chaud, et laisser entre les

jointures une légère issue aux vapeurs qui ne peuvent point se condenser.

Le même récipient peut servir à plusieurs distillations. Dès qu'il renferme la quantité de sel concret qu'on désire obtenir, on le casse s'il est en terre, ou bien on le démonte s'il est de plomb, on enlève la substance saline, que l'on renferme sur-le-champ dans des bocaux bien bouchés.

On peut l'obtenir également en substituant le carbonate de potasse au carbonate de chaux, et il est même un peu plus pur par ce procédé ; alors, en effet, il n'est pas chargé de chaux, comme lorsqu'on se sert de cette dernière matière, ainsi que le pensent quelques personnes.

Voyez aussi la préparation du sous-carbonate d'ammoniaque par la distillation. (Sect. IV, art. IV.)

[Pour décomposer entièrement le muriate d'ammoniaque, il vaut mieux mettre un excès de craie ou de carbonate de chaux, afin d'éviter la présence du muriate ammoniacal avec le carbonate. Alors nous conseillons, au lieu de 5 parties, d'en ajouter 6.

Comme le carbonate d'ammoniaque est quelquefois humide par l'eau contenue dans la craie ou par celle qui se forme à la fin de l'opération, lorsque l'hydrochlorate de chaux devient chlorure de calcium, il faut 1°. dessécher préalablement le carbonate de chaux à une chaleur de 120 degrés ; 2°. et ne point pousser trop fortement l'opération, pour fondre le résidu de la cornue.

Il ne s'élève point de chaux avec le carbonate ammoniacal ; c'est une circonstance que nous n'avons jamais remarquée.]

### 7. *Sous-Carbonate de Magnésie.*

(Sous-Carbonate de Magnesium. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Sulfate de magnésie. . . . . . . . . . . . . 10
Faites-le dissoudre dans
Eau très-pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 50

Passez la liqueur, et versez dessus assez de sous-carbonate de potasse liquide pour opérer la décomposition du sel de magnésie.

Étendez le sédiment sur une toile pour le faire égoutter, puis lavez-le avec de l'eau pure, jusqu'à ce que la dissolution de muriate de baryte ne fasse plus naître de précipité dans l'eau du lavage.

Après quoi, pour bien dessécher la magnésie, vous l'étendrez sur des tables faites avec une matière très-avide d'eau, comme la craie, le plâtre ou le bois blanc léger, dans un lieu sec et médiocrement échauffé.

[Il arrive souvent qu'avec le carbonate de magnésie, qui se précipite en poudre, il se dépose en même temps et à la longue

de petits cristaux grenus, arrondis, demi-transparens, qui paraissent n'être que du bicarbonate : cependant quelques auteurs les regardent comme le carbonate simple cristallisé, formé lentement. En étendant les solutions de beaucoup d'eau et agitant vivement, il est probable que le carbonate de magnésie serait plus divisé et n'offrirait point de cristaux grenus comme ci-dessus. ]

## III. Alcalis.

### 8. *Potasse préparée au moyen de la Chaux et fondue au feu*, appelée autrefois *Pierre à Cautère.*

(Protoxide de Potassium. *Nouv. Nomencl.*)

| | |
|---|---|
| Prenez : Sous-carbonate de potasse. . . . . . . . . . | 200 |
| Chaux cassée en petits morceaux. . . . . . . . . . . | 100 |
| Lessivez-les avec | |
| Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,200 |

Passez la liqueur à travers un linge, et faites-la évaporer jusqu'à siccité dans une chaudière de cuivre à feu nu. Faites fondre la matière sèche dans un creuset, et coulez-la sur une assiette ou sur un marbre chaud. Dès qu'elle sera prise en masse et refroidie, cassez-la en morceaux, que vous renfermerez promptement dans un bocal sec, bouché avec beaucoup de soin.

[ Pour décarbonater la potasse, il faut faire bouillir le mélange de chaux et de sous-carbonate avec beaucoup d'eau, et l'on reconnaît que l'opération est achevée quand le liquide clair, très-étendu d'eau, ne précipite pas par l'eau de chaux. Si l'on n'avait pas le soin de rendre la liqueur très-étendue, on pourrait obtenir un précipité tel, quoique la potasse fût décarbonatée, parce que celle-ci s'emparerait de l'eau qui tient la chaux en dissolution.

Avant de couler la potasse fondue, qu'il vaut mieux fondre dans une bassine ou dans un creuset d'argent que dans un vase de grès, on y ajoute un peu de chaux vive en poudre ; cette addition l'empêche d'attirer aussi promptement l'humidité de l'air, et la rend plus propre aux usages de la chirurgie.

*Nota.* On coule quelquefois la potasse caustique dans des lingotières ou dans de petits tubes huilés pour en former des cylindres, comme ceux de la pierre infernale. ]

### 9. *Potasse liquide.*

| | |
|---|---|
| Faites la même lessive que ci-dessus, avec une plus grande quantité, c'est-à-dire. . . . . . . . . . . . . | 3,000 |

Passez également la liqueur, et concentrez-la jusqu'à ce qu'elle

marque 36 degrés à l'aréomètre : laissez-la alors reposer, décantez-la, et vous aurez la potasse liquide, dont la densité sera de 1,334 ; de sorte qu'il en tiendra quatre onces dans une fiole capable de contenir trois onces d'eau. On s'en sert principalement pour faire le savon avec lequel on prépare le baume appelé *Opodeldoch*. (Voy. sect. VIII, art. Savons, n°. 6.)

Obs. Si l'on veut avoir pour les opérations chimiques de la potasse parfaitement pure, c'est-à-dire tout-à-fait dégagée des sels étrangers et de tout le carbonate, faites évaporer la potasse liquide jusqu'à siccité ; dissolvez-la dans de l'alcohol très-pur (30=40 Bé. degrés), et privez-la ensuite d'une partie de cet alcohol par la distillation. Évaporez le résidu dans une bassine d'argent : la surface de la liqueur se couvrira d'une pellicule noirâtre, qu'il faudra enlever avec une cuiller. Versez le restant sur des plaques d'argent. La potasse parfaitement pure se prendra en masse, et il faudra la renfermer de suite dans des bocaux bien bouchés. C'est là ce qu'on appelle *potasse par l'alcohol*, qui brûlerait avec bien plus de force que la pierre à cautère si on la faisait fondre au feu, et dont l'action beaucoup trop vive, nuisible même, ne permet pas de l'employer pour ouvrir des cautères.

L'alcohol (26=36 B. degrés), saturé de cette potasse, en tient en dissolution une partie sur quatre, et constitue une teinture d'un jaune foncé ou rougeâtre, entièrement semblable à la *teinture des métaux*, si célèbre autrefois, et que les anciens chimistes connaissaient aussi sous le nom de *lilium de Paracelse*.

[Dans cette opération, on aura soin de laisser les sels insolubles dans l'alcohol à 40° se déposer entièrement avant de décanter.

Le degré de l'alcohol est nécessaire ; car, plus faible, il pourrait dissoudre une assez grande quantité de muriate de potasse.]

10. *Soude Caustique liquide*, communément appelée *Lessive des Savonniers.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Chaux cassée en petits morceaux. . . . . . | 500 |
| Carbonate de soude. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Faites bouillir avec | |
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | *quantité suffisante.* |

Passez la lessive, et faites-la évaporer jusqu'à ce qu'un vase, de la capacité de huit gros d'eau commune, en contienne onze gros, et qu'étant refroidie elle marquera 36 degrés à l'aréomètre.

Laissez-la reposer alors, décantez la liqueur qui surnage, et mettez-la dans un flacon de verre bouché.

[Les observations ci-dessus s'appliquent ici.

On peut obtenir aussi de la soude caustique pure au moyen de l'alcohol. Le procédé à suivre est semblable à celui usité pour la potasse. ]

11. *Ammoniaque*, communément appelée *Esprit de Sel Ammoniac, préparé par le moyen de la chaux.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Muriate (hydro-chlorate) d'ammoniaque. . | 400 |
| Chaux nouvellement éteinte. . . . . . . . . . . . | 400 |

Pulvérisez chacune de ces substances à part, mêlez-les promptement ensemble, et mettez-les dans une grande cornue lutée. Adaptez à cette cornue un ballon terminé par une allonge communiquant avec un appareil de Woulf.

Versez aussitôt dans le second et le troisième flacon,

| | |
|---|---|
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 400 |

Mettez beaucoup moins d'eau dans le premier, et seulement assez pour laver le gaz : vous la jeterez à la fin de l'opération, parce qu'elle contiendra de l'ammoniaque impure et colorée par des matières étrangères.

Tout étant ainsi disposé, et l'appareil bien luté, poussez le feu par degrés jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien; alors laissez refroidir l'appareil, retirez promptement l'eau saturée d'ammoniaque, et conservez-la dans un vase exactement bouché.

Préparée de cette manière, l'ammoniaque marque 12=22 degrés, et sa densité est de 0,923.

[ Pour cette préparation, il faut employer de préférence le sel ammoniac bien pur, et dont la surface n'est pas recouverte d'huile animale, qui donnerait à l'ammoniaque une odeur très-désagréable, et qui la ferait brunir par l'acide sulfurique en excès. Par le lavage, on enlève aussi tout l'hydro-chlorate ammoniacal qui s'est volatilisé avant d'avoir été décomposé.

On reconnaîtrait la présence de ce sel dans le produit, en sursaturant une portion d'ammoniaque par l'acide nitrique et y ajoutant un peu de nitrate d'argent; le précipité blanc cailleboté de chlorure se manifesterait de suite, si la liqueur renfermait de l'hydro-chlorate d'ammoniaque.

On peut, à l'aide d'un filet d'eau, refroidir le vase où se dissout le gaz ammoniac; le produit n'en est que plus fort et marque souvent 24° au lieu de 22°. Il est bon toutefois d'observer de cesser l'opération lorsque les tubes s'échauffent par la vapeur d'eau; car c'est un indice que la décomposition du sel ammoniac est achevée, et l'eau qui se forme alors, se mêlant au produit, en affaiblirait le degré.

*Nota.* Le résidu de cette opération, dissous dans l'eau et filtré,

peut servir, comme on l'a dit ci-dessus, à décomposer le tartrate de potasse dans la préparation de l'acide tartrique. ]

### 12. *Préparation de la Magnésie pure.*

( Oxide de Magnesium. *Nouv. Nomencl.* )

Prenez : Carbonate de magnésie. . . . . . *autant qu'il en faut.*

Calcinez-le dans un creuset de terre à un feu assez vif, jusqu'à ce qu'il ne fasse plus effervescence avec l'acide muriatique. Alors laissez refroidir la matière, et conservez-la dans un bocal bien bouché.

Ainsi dépouillé de son eau et de son acide carbonique, la magnésie ne présentera plus en poids que le tiers du carbonate employé.

[ On s'aperçoit que la magnésie est décarbonatée entièrement lorsqu'une pincée, mise dans une eau acidulée, ne donne aucune effervescence. MM. Chevallier et Idt conseillent de laver préalablement le carbonate avant de le calciner, afin d'en séparer quelques substances étrangères dont il est mêlé. C'est une précaution qu'il est bon de suivre (1).

### *Chaux*, ou *Oxide de Calcium.*

Cette substance se trouve ordinairement dans le commerce, où on la prépare en grand dans les arts : on peut cependant, pour l'obtenir plus pure, la préparer soi-même : il faut alors calciner très-fortement dans des creusets du marbre blanc pilé ou concassé menu, le résidu est la chaux. On peut aussi se servir d'écailles d'huîtres ou de coquilles d'œufs ; mais dans ces corps la chaux est mêlée d'une très-petite quantité de phosphate de chaux et de phosphate magnésien unis primitivement au carbonate. ]

## ARTICLE III.

### Des Métaux et des Oxides métalliques.

Les pharmaciens emploient certains métaux purs, ou à l'état métallique proprement dit, tandis qu'ils ne se servent des autres que sous forme d'*oxides*. Les oxides varient beaucoup quant au degré d'oxidation, et fournissent ainsi des médicamens doués de propriétés fort différentes ; il faut donc les choisir avec le plus grand soin, afin qu'ils

---

(1) Voyez *Manuel du Pharmacien*, t. II, p. 452.

puissent convenir au but qu'on se propose d'atteindre. Les métaux à l'état métallique doivent être choisis très-purs ou purifiés : on a donc recours à des caractères particuliers pour éprouver ceux qu'on tire des grandes fabriques, pour les faire servir à différens usages; car les matières étrangères dont ils sont le plus souvent mêlés leur communiquent des propriétés tout-à-fait différentes de celles qu'on désire. Le pharmacien ne doit pas avoir plus de confiance dans les oxides qui arrivent par la voie du commerce : la plupart, en effet, sur-tout ceux de plomb, d'antimoine, de zinc et de bismuth, sont impurs, et exigent des soins bien dirigés pour être ramenés au degré de pureté convenable.

## I. Métaux.

### 1. *Antimoine*, appelé autrefois *Régule d'Antimoine.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sulfure d'antimoine. . . . . . . . . . . . | 16 |
| Tartrate acidule de potasse. . . . . . . . . . . . | 12 |
| Nitrate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 |

Réduisez chacune de ces substances à part en poudre très-fine, mélangez-les, et jetez-les par parties dans un creuset, avec une cuiller de fer : chaque fois elles brûleront le creuset; couvert et la déflagration étant terminée, augmentez le feu jusqu'à ce que la matière soit fondue; versez-la dans un moule conique en fer, échauffé et graissé de suif, sur lequel vous frapperez de temps en temps de petis coups. Quand la masse sera devenue solide, enlevez les scories, et retirez l'antimoine qui occupe le fond du cône.

### 2. *Mercure pur retiré du Sulfure rouge.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sulfure de mercure rouge. . . . . . . . . | 1,000 |
| Triturez-le avec limaille de fer, ou chaux. . . . . | 500 |

Introduisez le mélange dans une cornue de grès lutée, remplie à moitié ou aux deux tiers, et à laquelle est adapté un vaste récipient de verre, contenant de l'eau froide : le col de la cornue doit être assez long pour atteindre la surface de l'eau. Entourez son orifice d'un linge retenu par un lien, pour éviter la perte, afin que les globules de mercure qui tombent du col soient réunis par ce linge humide, le traversent, et aillent gagner le fond de l'eau.

L'appareil étant ainsi disposé, augmentez le feu par degrés, jusqu'à ce que la cornue devienne rouge. On débarrassera le

mercure de l'eau qui s'y est attachée en le passant avec expression à travers une toile serrée ou une peau de chamois.

### 2°. *Oxides métalliques.*

Nous avons cru devoir ne pas nous borner à faire mention des oxides purs, mais parler encore de quelques-uns d'entre eux, dans lesquels il entre une si faible proportion d'acide, que les pharmaciens sont habitués depuis long-temps à les compter au nombre des oxides; nous aurons soin d'ailleurs, lorsque nous examinerons chacun d'eux en particulier, d'indiquer en quoi ils diffèrent de ceux qui méritent réellement ce dernier nom.

#### 1. *Oxide*, ou plutôt *Sous-Nitrate de Bismuth*, communément appelé *Magistère de Bismuth.*

(Sous-Nitrate de Bismuth. *Nouv. Nomencl*)

Prenez : Bismuth. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 60
Acide nitrique (à 32 degrés) . . . . . . . . . . . . 180
Faites dissoudre le bismuth cassé en morceaux dans l'acide, et mêlez la dissolution avec
Eau distillée . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 240

La liqueur se troublera; vous la verserez alors dans un vase de verre assez ample pour contenir à-peu-près vingt fois autant d'eau distillée. Lavez parfaitement la poudre blanche qui se dépose, faites-la sécher dans un endroit chaud, mais à l'abri des rayons du soleil, et conservez-la pour l'usage.

[Il faut étendre primitivement de beaucoup plus d'eau le nitrate de bismuth pour avoir un produit très-blanc. A cet effet, on verse la dissolution métallique dans un vase de verre contenant en eau quinze ou vingt fois le poids de cette liqueur.

On doit, pendant la dessiccation, éviter, outre le contact d'une vive lumière, celui des vapeurs de l'acide hydro-sulfurique, ainsi que pendant sa conservation; ce gaz noircirait promptement le magistère de bismuth.]

2. *Oxide de Fer noir préparé à l'eau*, communément appelé *Ethiops Martial.*

(Protoxide de Fer. *Nouv. Nomencl.*) (1).

1°. *D'après la méthode ordinaire.*

Prenez : Limaille de fer préparée. . . . *autant qu'il en faut.*
Mettez-la dans un large vase de terre ou de verre, versez dessus de l'eau commune bien filtrée, de manière à la couvrir de six doigts de liquide : remuez le vase plusieurs fois par jour, tenez-le toujours couvert, dans la crainte que l'air n'entre en contact avec le fer, et, s'il le faut, ajoutez une nouvelle quantité d'eau, afin qu'elle conserve toujours le même niveau au-dessus de la limaille. Sans ces précautions, le fer se prendrait en grumeaux difficiles à triturer, et l'opération serait manquée. Au bout de quelques semaines, l'eau sera troublée par une poudre noire très-fine, qu'il faut rassembler sur un filtre de papier, et aire promptement sécher dans la cucurbite d'un alambic, couverte de son chapiteau.

Obs. Il est bien plus expéditif et plus facile de préparer cet oxide au moyen d'une machine disposée de manière à mettre la limaille de fer continuellement en mouvement sous l'eau.

2°. *D'après la méthode de* M. Guibourt, *adoptée à la* **Pharmacie** *centrale des* **Hôpitaux.**

Prenez : Limaille de fer. . . . . . . . . . . . . . . . 4,000
ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . *autant que vout voudrez.*

Triturez-la dans un mortier, puis mettez-la dans un large vaisseau de faïence ou de porcelaine, et versez de l'eau dessus susqu'à ce qu'elle soit bien lavée, et que le liquide sorte sans couleur : alors inclinez un peu le vase, comprimez la limaille, et laissez-la égoutter pendant quelques minutes ; après quoi redressez le vaisseau, remuez la limaille avec une spatule de fer, et ajoutez-y peu-à-peu assez d'eau pour l'humecter. Au bout de quatre ou cinq jours, lavez-le pour enlever l'oxide de fer noir qui se dépose au fond de l'eau, qu'on rassemble sur un filtre, et qu'on fait sécher au four, après l'avoir bien exprimé.

Obs. Il faut avoir soin sur-tout que le fer soit toujours imbibé d'une même quantité d'eau, de manière qu'il ne cesse jamais d'être humecté, et que cependant le liquide ne s'écoule pas lors-

---

(1) Cette dénomination *protoxide* est mauvaise; car on sait que ce corps n'est autre qu'un *deutoxide*, ou, mieux, un mélange de *proto* et de *tritoxide.*

qu'on incline le vase. Avec ces précautions, il ne tarde point à se dégager du gaz hydrogène, reconnaissable à son odeur particulière; la masse, qui s'échauffe, marque le premier jour 24 deg. R. (30 centig.), le second 28 4/5 R. (36 centig.), et le troisième près de 40 R. (50 centig.); mais le dégagement de chaleur, dû à la combinaison de l'oxigène avec le fer, ne va pas au-delà de ce dernier terme. Pour qu'il persiste, il faut remuer souvent la masse, et prendre garde qu'elle ne soit trop ou trop peu humide : sans quoi, l'opération se fait d'une manière inégale. Au bout de cinq jours, une grande partie du fer est convertie en oxide, et la chaleur diminue. On lave alors la masse, pour enlever l'oxide, que l'eau entraîne, et l'on agit ensuite de même pour la portion de limaille encore inattaquée. En suivant cette méthode, on parvient sans peine à se procurer en peu de jours une grande quantité d'oxide de fer noir, d'autant meilleur que le fer et l'eau auront servi seuls à le préparer (1).

### 3°. *Préparé avec l'Acide Acétique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sulfate de fer très-pur. . . . . . . . . . . | 500 |
| Eau distillée . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4,000 |
| Faites dissoudre le sulfate dans l'eau, passez et ajoutez, en plusieurs fois, à la colature, | |
| Sous-carbonate de soude. . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Dissous dans | |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4,000 |

Lavez parfaitement, et desséchez lentement la matière qui reste au fond du vase après qu'on a décanté la liqueur. Versez ensuite dessus de l'acide acétique faible, dans la proportion de 3 à 8 : mêlez bien le tout, et introduisez-le dans une cornue de grès lutée. Distillez, suivant l'art, dans un fourneau à réverbère : après le refroidissement, retirez l'oxide de la cornue, et conservez-le pour les usages de la médecine.

[Ce deutoxide est mêlé souvent d'un peu de charbon; c'est même la présence de ce corps qui l'empêche de passer à un état d'oxidation plus avancé.

M. Vauquelin a conseillé un procédé, qui peut-être ne donne pas toujours en grand un produit très-homogène, c'est celui qui consiste à calciner fortement un mélange très-intime de deux parties de limaille de fer, et d'une d'oxide rouge. On réduit en pou-

---

(1) Outre le gaz hydrogène, résultat naturel de cette opération, dans laquelle l'eau est décomposée, il se produit encore un peu d'ammoniaque, et peut-être de protoxide d'azote; il faut alors que l'air joue aussi un rôle pendant cette oxidation.

dre le résidu noir. Lorsque le mélange du peroxide et du métal a été fait avec grand soin, le partage de l'oxigène de ce péroxide avec le fer doit s'effectuer plus aisément.]

5. *Oxide de fer brun*, communément appelé *Safran de Mars apéritif.*

(Sous-trito-Carbonate de Fer. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Sulfate de fer. . . . . . . . . . . . . . . . . 500
Dissolvez-le dans
Eau distillée . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4,000
Sous-carbonate de potasse ou de soude . . . . *quantité suffisante*
pour précipiter tout l'oxide : lavez le précipité à l'eau chaude, séchez-le, pulvérisez-le, et conservez-le dans un bocal fermé.

[Le proto-carbonate blanc, qui se précipite d'abord, et qui peu-à-peu devient vert, puis rouge, doit être abandonné dans un vase de terre, et agité souvent à l'air, jusqu'à ce qu'il soit devenu rougeâtre; il se sépare alors très-facilement, et sèche promptement, car il cesse de retenir l'eau aussi fortement que le mélange verdâtre de proto et de deuto-carbonate, qui forme un magma volumineux, au milieu duquel l'air pénètre trop difficilement pour suroxider le fer.]

On peut préparer la même substance par l'exposition à la rosée, de la manière suivante :

Prenez : Limaille de fer très-pure. . . . *quantité nécessaire.*

Exposez-la à la rosée, ou arrosez-la de temps en temps avec de l'eau de pluie, jusqu'à ce qu'elle soit convertie en rouille, que vous porphyriserez sans eau, et conserverez pour l'usage.

6. *Oxide de Fer rouge*, communément appelé *Colcothar.*

Prenez : Sulfate de fer. . . . *quantité nécessaire.*

Calcinez-le à grand feu dans un creuset, jusqu'à ce qu'il soit converti en une masse d'un rouge foncé, que vous conserverez pour l'usage.

En lavant bien cette matière avec de l'eau bouillante, vous aurez l'oxide de fer rouge, ou deutoxide très-pur (1).

7. *Oxide de Zinc*, appelé *Fleurs de Zinc.*

Prenez : Zinc. . . . *quantité nécessaire.*

Mettez-le dans un creuset large et profond, que vous placerez

---

(1) L'oxide rouge n'est pas un *deutoxide*, mais bien un *tritoxide.*

au milieu des charbons ardens. Poussez le feu jusqu'à ce que le métal entre en fusion, et brûle enfin avec une flamme d'un bleu verdâtre : couvrez alors le creuset, soit avec une cuiller de fer, soit avec un autre creuset renversé, pour recueillir les flocons légers et blancs comme de la neige qui s'en élèvent, qu'on appelle vulgairement *Fleurs*. Sans cette précaution tout le zinc se disperserait dans l'atmosphère, et le laboratoire serait rempli d'une sorte de duvet voltigeant de tous côtés, ce qui avait fait donner par les anciens à l'oxide le nom de *nihil album* ou de *Lana philosophica*. Enlevez de temps en temps ces flocons avec la cuiller, pour découvrir la surface du métal et permettre à l'oxidation de continuer librement.

[Pour obtenir cet oxide en flocons lanugineux très-légers, il faut bien se garder de chauffer aussi long-temps le zinc dans un creuset recouvert d'un autre, car si on n'a pas le soin de renouveler de temps en temps l'air du vase où est ce métal, l'oxide formé jaunit et reste en poudre sèche. On évite cet inconvénient en inclinant le creuset, bien entouré de charbons ardens, et fermé par un couvercle mobile; lorsque ce métal est en parfaite fusion, on l'agite doucement, à l'aide d'une spatule, pour le mettre en contact avec l'air; on ferme alors le creuset pendant quelques minutes, et ensuite on le débouche afin d'enlever les flocons épais qui le tapissent; puis on recommence comme ci-dessus.]

8. *Oxide de Zinc par précipitation*, ou plutôt *Sous-Carbonate de Zinc.*

(Sous-Carbonate de Zinc. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Sulfate de zinc très-pur . . . *quantité nécessaire.*

Dissolvez-le dans suffisante quantité d'eau. Ajoutez peu-à-peu du sous-carbonate de potasse à la solution, jusqu'à ce qu'il ne se précipite plus rien. Lavez bien le précipité, qui est du sous-carbonate de zinc; faites-le sécher, et conservez-le pour l'usage.

[En ajoutant un trop grand excès de sous-carbonate de potasse, on pourrait dissoudre une certaine quantité d'oxide de zinc.]

9. *Oxide d'antimoine blanc, préparé par le moyen du nitre*, communément appelé *Antimoine diaphorétique.*

Prenez : Antimoine pur,
Nitrate de potasse purifié, de chaque . . . . . . . 250

Pulvérisez-les, et après avoir mêlé les poudres, projetez-les avec une cuiller, dans un creuset rouge : chaque fois il y aura déflagration. Quand cette opération sera achevée, poussez le feu

pendant une demi-heure à-peu-près, et ensuite jetez la matière à demi fluide dans de l'eau. Lavez à plusieurs reprises la poudre qui se dépose, jusqu'à ce que l'eau ne contracte plus aucune saveur.

Cette matière est formée d'un mélange d'oxide d'antimoine et d'un cinquième environ de potasse. Si l'on verse de l'acide acétique dans l'eau qui a servi à la laver, il la rend lactescente, et en précipite une substance très-blanche, qui, rassemblée sur un filtre, lavée plusieurs fois et desséchée, constitue le péroxide d'antimoine, connu vulgairement sous le nom de *matière perlée de Kerkringius*.

[Quand on se sert du sulfure d'antimoine au lieu du métal, on doit en mettre 1/3 de plus en poids, le produit est ordinairement jaune, et l'*antimonite de potasse* (antimoine diaphorétique) conserve une teinte moins blanche, même après avoir été lavé. *Le fondant d'antimoine* ou de *Rotrou* n'était autre chose que ce mélange non lavé.

La matière perlée de Kerkringius est le *deutoxide* pur, et non le *péroxide* jaune-paille de M. Berzelius, qui s'obtient différemment.]

10. *Oxide, ou Sous-Muriate d'Antimoine, obtenu par précipitation*, communément appelé *Poudre d'Algaroth, ou Mercure de vie.*

(Sous-Chlorure d'Antimoine. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Muriate d'antimoine liquide. . . . *quantité nécessaire.*

Eau distillée. . . . *quantité suffisante.*

Mêlez en agitant.

Il se dépose sur-le-champ une poudre qu'on lave à l'eau froide, qu'on fait ensuite sécher, et qu'on conserve pour l'usage.

[Il est bien préférable de prendre le beurre d'antimoine liquéfié à l'air, et de le verser dans une grande masse d'eau distillée, car si la proportion d'eau était peu considérable, la liqueur resterait trop acide, et une partie du chlorure ne se précipiterait pas aussi blanc. Il est d'ailleurs beaucoup plus blanc en raison de son extrême division.

En chauffant fortement de l'antimoine dans un creuset recouvert d'un autre, et ayant soin de pratiquer deux petites ouvertures pour établir un courant d'air, on obtient de petites aiguilles blanches qui portent le nom de *fleurs argentines*, et qui ne sont autre chose que du *protoxide*, comme M. Thénard l'a fait voir.]

11. *Oxide de Mercure noir, obtenu par précipitation.*

(Protoxide de Mercure (1). *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Proto-nitrate, ou nitrate de mercure peu oxidé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 100
Faites-le dissoudre dans
Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,600
Versez peu à peu dans la solution
Potasse liquide pure. . . . . . . . . . . *quantité suffisante*,

C'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ne se précipite plus rien. Lavez bien la poudre noire à l'eau distillée; faites-la sécher, et conservez-la, pour l'usage, dans un bocal fermé, dans un endroit obscur.

[On doit bien s'assurer de la pureté du proto-nitrate de mercure avant de faire cette préparation, pour éviter qu'il ne renferme du deuto-nitrate, car on aurait, avec le protoxide, une quantité de deutoxide jaune qui colorerait le premier. Le proto-nitrate pur, dissous, doit être entièrement décomposé par le muriate de soude ou de potasse, et la liqueur filtrée ne pas précipiter en jaune par la potasse, ou en noir, par l'acide hydrosulfurique.

On fera dissoudre le sel mercuriel dans l'eau aiguisée préalablement d'un peu d'acide nitrique, sinon le sel se décomposerait en nitrate acide et en sous-nitrate jaune insoluble.

Enfin on sera bien plus certain d'avoir un oxide très-noir comme on le recherche, en versant la dissolution du sel mercuriel dans la potasse étendue d'eau, de manière à laisser toujours un excès d'alcali, par rapport au métal.]

12. *Oxide de mercure noir, précipité du Proto-Nitrate par l'ammoniaque*, appelé communément *mercure soluble de* Hahnemann.

(Sous-proto-Nitrate de Mercure et d'Ammoniaque. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Mercure coulant. . . . . . . . . . . . . . 6
Acide nitrique (à 32 degrés). . . . . . . . . . . 4

Introduisez ces deux substances dans une fiole de verre, et faites-les chauffer jusqu'à ce que le mercure commence à se dissoudre. Continuez de faire bouillir la liqueur, jusqu'à ce qu'il s'y forme une masse cristalline, jaune dans son intérieur : laissez-la encore un instant sur le feu, retirez-la ensuite, et agitez-la bien pour qu'il s'y forme des cristaux jaunâtres et confus ;

(1) M. Guibourt a fait voir que ce protoxide n'est qu'un mélange de *mercure* et de *deutoxide*. Voy. *Annales de Chimie et de Physique*, tom. I, p. 422.

versez alors le contenu de la fiole dans un mortier de verre, et triturez avec le sel ce qui reste encore de mercure intact. Versez cependant de l'eau distillée mêlée d'un peu d'acide nitrique, et triturez pendant long-temps; puis laissez reposer un peu, et décantez la liqueur. Versez encore sur le résidu de l'eau, avec un peu d'acide nitrique, et continuez ainsi de triturer jusqu'à ce que tout le sel soit dissous, et qu'il n'y ait plus que le mercure resté à l'état de métal.

Ces préparatifs terminés, réunissez toutes les liqueurs dans un vase de verre, et, en les remuant sans cesse avec un tube de verre, versez-y de l'ammoniaque goutte à goutte avec précaution, de manière à ne pas excéder la quantité nécessaire à la précipitation de l'oxide de mercure noir débarrassé de l'acide. Laissez reposer un peu la liqueur, et décantez-la. Lavez alors plusieurs fois de suite la poudre qui s'est déposée au fond, étendez-la sur du papier gris pour la faire égoutter, essuyez-la entre deux feuilles de papier Joseph, et achevez de la faire sécher dans l'étuve, hors du contact de la lumière.

On conserve cette poudre dans un flacon couvert d'un papier noir en dehors.

[MM. Idt et Chevallier, dans leur *Manuel du Pharmacien*, ont présenté aussi les modes de préparation de cet oxide, donnés par Bucholtz, Moretti, etc., qui ont pour but de décomposer, par la lessive caustique, soit le mercure doux, soit le proto-sulfate de mercure : ce ne doit plus être, comme on le voit, le même produit.

Quand on met un trop grand excès d'ammoniaque, on obtient un précipité blanchâtre.

Dans un mémoire publié par M. Soubeiran, on trouve sur cet oxide des faits extrêmement curieux à consulter.

*Nota.* Il faut, dans cette préparation, s'assurer aussi très-exactement de la pureté du proto-nitrate.]

13. *Oxide de mercure rouge*, ou *Peroxide de mercure*, appelé autrefois *mercure précipité rouge*.

(Deutoxide de Mercure. *Nouv. Nomencl.*)

| | |
|---|---|
| Prenez : Mercure revivifié du cinabre. . . . . . . . . | 160 |
| Acide nitrique (à 32 degrés). . . . . . . . . . . . . . | 180 |

c'est-à-dire, en quantité suffisante pour que le mercure puisse s'y dissoudre tout entier.

(1) *Journal de Pharmacie.* Année 1826.

Mettez le mercure dans un matras plat, placé sur un bain de sable tiède. Versez l'acide dessus, et chauffez un peu pour opérer la dissolution. Augmentez alors la chaleur, et faites évaporer la liqueur jusqu'à siccité. Poussez encore le feu, pour faire rougir la matière, jusqu'à ce qu'il ne s'en dégage plus de vapeurs nitreuses. Laissez ensuite refroidir l'oxide, que vous conserverez pour l'usage.

Si vous voulez avoir un oxide entièrement dépouillé d'acide, et privé par conséquent de toute action caustique, il faudra le préparer de la manière suivante. *Voyez* la préparation.

[Il ne faut pas pousser le feu jusqu'à ce qu'il se dégage de l'oxigène comme l'indiquent quelques auteurs, car c'est un signe du commencement de la décomposition de l'oxide rouge; il faut à l'aide d'une petite tige de fer plongée au fond du matras, s'assurer si la matière est rouge et alors laisser refroidir, les vapeurs nitreuses cessant toutefois de se produire.]

14. *Oxide ou Peroxide de Mercure rouge, préparé sans acide et par l'action de l'air à la chaleur*, autrefois appelé *Mercure précipité per se.*

(Deutoxide de Mercure. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Mercure pur. . . *quantité nécessaire.*

Versez-le dans plusieurs bouteilles à fond plat, dont le col est tiré à la lampe, et en assez petite quantité pour qu'il ne fasse que couvrir le fond de chacune. Placez ces capsules sur le sable, et augmentez le feu par degrés, jusqu'à ce que le mercure entre presque en ébullition. Continuez sans interruption pendant plusieurs mois : vous obtiendrez ainsi une poudre rougeâtre, qu'il faudra séparer. Vous opérerez de la même manière, jusqu'à ce que le métal soit converti presque tout entier en poudre rouge.

## ARTICLE VI.

### Du Soufre.

*Soufre précipité*, autrefois appelé *Magistère de Soufre.*

Prenez : Sulfure de potasse, ou de soude, ou de chaux. . . . *quantité nécessaire.*

Faites-le dissoudre dans

Eau distillée. . . . *quantité suffisante.*

Passez, et versez peu à peu dans la liqueur

Acide acétique. . . *quantité suffisante*

pour que tout le soufre se précipite; passez ensuite, lavez bien le précipité : faites-le sécher, et conservez pour l'usage.

Obs. Quelque pur que paraisse le soufre obtenu par ce pro-

cédé, et avec quelque soin qu'on l'ait lavé, il diffère à plusieurs égards du soufre sublimé. D'abord il forme une poudre bien plus fine; quand il est récemment préparé, on le reconnaît à une odeur particulière; enfin, fondu au feu, il est plus mou, plus ductile et moins cassant que celui qu'on prépare par l'autre mé thode.

Le *soufre sublimé* ou *fleurs de soufre*, se prend ordinairement dans le commerce; mais il faut toujours avoir soin de le bien laver, pour le débarrasser de la petite quantité d'acide qui le retient constamment. (Voyez art. *Purification et Mondification*, n° 5.)

[ Les dissolutions de sulfure sont des sulfures sulfurés.

Quelques personnes, pour préparer ce magistère, décomposent l'hydro-sulfate sulfuré de chaux, par l'acide sulfurique; c'est un mauvais procédé, car le soufre est toujours mêlé alors d'une grande quantité de sulfate de chaux. ]

### Du Phosphore.

Prenez : Os de bœuf ou de brebis, calcinés à blanc, et réduits en poudre très-fine. . . . . . . . . . . . . . 12,000

Mettez cette poudre dans une cuve de bois ou de plomb, et délayez-la dans suffisante quantité d'eau pour en former une bouillie épaisse, à laquelle vous ajouterez peu à peu

Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . 10,000

en ayant soin de remuer avec un bâton. La masse fait effervescence, s'échauffe beaucoup, et se prend en un magma très-épais : on y verse encore de l'eau, pour la délayer peu à peu, et faire une bouillie assez liquide, qu'on laisse en repos pendant vingt-quatre heures, pour donner à l'acide sulfurique le temps d'agir complètement sur le phosphate de chaux.

Lavez alors cette matière à l'eau bouillante, passez à travers une toile serrée, et continuez de laver jusqu'à ce que l'eau ne présente plus de traces d'acidité. Quant à cette eau, vous la recevrez dans un vase de grès, de bois, ou de toute autre substance inattaquable par l'acide. Elle tient en dissolution du phosphate acide de chaux, mêlé d'un peu de sulfate de chaux, rendu soluble par l'acide, et dont on la débarrasse de la manière suivante :

Faites-la évaporer, jusqu'à consistance de sirop, dans une chaudière de cuivre et de plomb : le sulfate de chaux se précipite, on le lave encore, et on mêle l'eau de lavage à la première. La liqueur alors ne contenant plus guère que du phosphate de chaux, on l'évapore une seconde fois jusqu'à consistance sirupeuse : on y ajoute un quart de charbon en poudre, et on la fait

chauffer presque jusqu'au rouge dans une poële de fer, pour la dessécher complètement.

Cela fait, on introduit la masse dans une cornue de grès, qu'on remplit aux trois quarts, et qu'on place sur un fourneau à réverbère couvert de son dôme. On adapte au col de cette cornue un vase de cuivre prolongé en un tube, qui, traversant un bouchon de liége, plonge dans une bouteille de verre, remplie d'eau jusqu'à moitié. Lutez l'orifice du vase de cuivre adapté au col de la cornue, et placez un tube de verre, qui, traversant un bouchon de liége, s'ouvre dans l'intérieur de la bouteille : il doit avoir un centimètre de diamètre et huit ou neuf décimètres de hauteur.

L'appareil étant ainsi disposé, toutes les jointures du fourneau bien lutées, et le lut parfaitement sec, on allume le feu, et l'on ménage la chaleur, de manière que le fond de la cornue ne soit rouge qu'au bout d'une heure. Alors, on charge le fourneau de charbons rouges, afin que la cornue soit sans cesse entourée, en ayant soin de débarrasser souvent, avec un fourgon de fer, la grille du fourneau des cendres qui l'obstruent.

Il passe d'abord un mélange de gaz oxide de carbone et de gaz hydrogène carboné; mais au bout de quatre heures au plus, le phosphore paraît, accompagné de gaz oxide de carbone et de gaz hydrogène carboné, et hydrogène phosphuré, qu'on aperçoit facilement par l'orifice supérieur du tube. Quand le dégagement de ces gaz se ralentit, c'est un signe qu'il faut activer le feu, jusqu'à ce qu'enfin il cesse tout-à-fait, ce qui a lieu au bout de vingt-quatre ou trente heures. L'opération étant alors terminée on arrête le feu.

La portion de phosphore qui passe la première est transparente et presque sans couleur; les dernières, qui contiennent un peu de charbon, sont légèrement opaques et d'un jaune rougeâtre. On les exprime dans un nouet d'une peau de chamois, sous l'eau chaude à 45°, et on les obtient pures par ce moyen.

On purifie encore le phosphore, en le distillant dans une cornue de verre; mais il ne faut opérer que sur de petites quantités à-la-fois, par exemple, sur quelques grammes.

Pour conserver le phosphore, on le fait fondre sous l'eau, à la température de 45 degrés; on l'introduit dans des tubes de verre, en l'aspirant avec précaution par une de leurs extrémités, et on le plonge ensuite dans l'eau froide. Il prend ainsi la forme de cylindres ou de bâtons, qu'on peut conserver soit dans les tubes mêmes, soit à nu sous l'eau, jusqu'au moment de l'employer.

[On doit, pour entretenir la chaleur, n'ajouter que des charbons incandescens; c'est une précaution qui évite souvent la rupture de la cornue.]

## DES CHARBONS.

*Voyez* Sect. I^re^. *Préparations*, art. *Pulvérisation*, n°. 23, pag. 187. — Sect. IV, art. IV, *Distillation de la Corne de Cerf.* Voyez pag. 221.

### CHARBON D'ÉPONGES.

Indépendamment des muriates de soude, de magnésie et de chaux, que contiennent les éponges du commerce, non lavées, leurs aréoles sont encore remplies d'une multitude de petites coquilles qui y adhèrent assez intimement. Il faut enlever tous ces corps étrangers par des lavages réitérés, avant de convertir les éponges en un charbon destiné à être pris intérieurement. Ces précautions sont superflues quand le charbon ne doit être employé qu'à l'extérieur. On peut alors brûler l'éponge sans la laver. Quel que soit, au reste, l'usage auquel on la destine, la manière de la brûler reste la même.

Prenez : Eponges sèches, lavées ou non lavées. . . *quantité suffisante.*

Mettez-les, en les pressant modérément, dans un creuset de terre, avec un couvercle maintenu par des fils de fer, et percé de deux trous. Placez ce creuset sur des charbons ardens, et soufflez le feu jusqu'à ce qu'il ne s'exhale plus de fumée par les trous. Laissez alors refroidir le vase, découvrez-le, enlevez le charbon, que vous pulvériserez et que vous conserverez pour l'usage dans un flacon bien bouché.

---

## SECTION VIII.

*Des Médicamens préparés par synthèse, ou formés d'élémens combinés par des procédés chimiques.*

---

### ARTICLE PREMIER.

Des Éthers et des Liqueurs éthérées alcoholisées.

Lorsqu'on mêle ensemble de l'alcohol et un acide dans les proportions et avec les précautions convenables, et qu'on distille ensuite le mélange dans un appareil de vaisseaux approprié, on a pour produit ou les *liqueurs éthérées* ou les *éthers* eux-mêmes. Les acides sulfurique, nitrique, muriatique et phosphorique, sont à-peu-près les seuls dont on se soit servi jusqu'à présent pour ces préparations; ce sont là aussi les seuls éthers employés en médecine; encore même ne se sert-on pas de l'éther phosphorique. Chaque éther porte le nom de l'acide qui a servi à le préparer. On ne peut pas les faire tous de la même manière, et les procédés opératoires varient suivant celui qu'on veut obtenir. Ils ont cependant pour caractère commun d'être extrêmement volatils, et de brûler avec une rapidité extrême; de sorte qu'on ne doit, par prudence, les transvaser qu'à distance des corps en ignition. Chacun est reconnaissable à son odeur, à sa saveur particulière. Il faut les employer purs et dégagés de toute substance étrangère, et les conserver dans des flacons exactement bouchés, placés dans un endroit très-froid.

1. *Éther Sulfurique.*

Prenez : Alcohol ( 26= 36 degrés ).
Acide sulfurique ( 66 degrés ), de chaque . . . . 5,000 (1).

---

(1) Il faut observer qu'ayant seulement l'intention d'indiquer d'une manière générale les proportions des deux substances, chacun peut augmen-

Versez d'abord l'alcohol dans une cornue de verre tubulée à sa partie supérieure; introduisez ensuite l'acide par la tubulure, et remuez la liqueur pour la mélanger exactement. Placez la cornue sur un bain de sable chaud; que son col communique par le moyen d'un long tube de verre, avec un grand ballon dont la partie inférieure plonge dans de l'eau qu'on a soin d'entretenir toujours froide; qu'une tubulure pratiquée au bas de ce ballon permette à la liqueur qui s'y rassemble, de couler dans des récipiens ou des flacons, qu'on aura soin de changer à mesure qu'ils se rempliront, par les progrès de la distillation. On introduira également dans la tubulure de la cornue un entonnoir garni d'un double robinet, et dont l'extrémité inférieure devra toucher presque au fond de la cornue.

L'appareil étant ainsi disposé, allumez le feu sous le bain de sable, et faites bouillir le plus promptement possible les deux liquides mêlés. Il passera une liqueur dans le récipient; dès que la quantité en sera de 1,000, ajoutez autant d'alcohol nouveau, à la place de celui qui s'est converti en éther, et agissez ainsi plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que vous ayez ajouté une quantité d'alcohol égale à celle qui a servi d'abord, c'est-à-dire, 5,000. Continuez alors de distiller jusqu'à ce qu'il ait passé dans le récipient 7,500 de liqueur éthérée.

On purifie l'éther ainsi préparé, en y mêlant un peu de potasse liquide, et en le distillant ensuite au bain-marie. Le premier tiers qui passera, c'est-à-dire, 2,500, sera de l'éther très-pur, marquant 46=56 degrés à l'aréomètre de Baumé, et dont la densité sera de 758. Il suffit pour les usages de la médecine, mais on peut encore le rectifier davantage, et le porter jusqu'à 56=66 degrés; sa densité n'est plus alors que de 715. A cette liqueur succède une pareille quantité d'éther alcoholisé, marquant 35=45 Bé degrés, et dont la densité est de 805; on l'appelait autrefois *liqueur anodine d'Hoffmann*.

[Quand on opère en grand, il est quelquefois dangereux de faire le mélange dans la cornue, parce qu'il se produit beaucoup de chaleur et que l'on s'expose à briser le vase, et parce qu'en outre l'acide sulfurique contenant du sulfate de plomb laisse par

---

ter ou diminuer à son gré la quantité que nous avons établie; mais que cependant l'opération réussira mal si l'on opère sur de trop faibles quantités d'alcohol et d'acide : au contraire, elle se fait avec succès quand on se sert de mesures propres à remplir quatre à cinq bouteilles de deux livres chacune. Si pourtant vous voulez faire moins d'éther sulfurique, ayez une cornue, un ballon adapté à son col, et trois flacons remplis d'eau à moitié seulement : garnissez le ballon d'un tube de sûreté, établissez une communication entre lui et le premier flacon, entre celui-ci et le second, et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'appareil, par le moyen de tubes recourbés, selon la méthode de Weiss, et distillez ensuite suivant les règles de l'art.

son union avec l'alcohol, déposer ce sel, qui causerait dans le vase des soubresauts très-dangereux souvent pour l'opération. Il est préférable de faire le mélange à part dans des terrines, et de l'ajouter ensuite dans la cornue.

Il est préférable aussi de n'ajouter en deuxième que la moitié de l'alcohol indiqué, parce que l'acide sulfurique l'affaiblit beaucoup et n'est plus capable d'éthéréifier l'alcohol, qui passe alors pur et se mêle à l'éther. C'est ce qui nécessite de laver cet éther avec de l'eau, et de le décanter ensuite pour le rectifier, d'abord sur de la potasse, puis sur de la magnésie caustique.

C'est lorsqu'on voit pendant la formation de l'éther les gouttelettes d'huile jaune se produire ainsi que des vapeurs blanches d'acide sulfureux, qu'on doit arrêter l'opération et retirer le feu.

*Nota.* L'éther *phosphorique* est le même que celui dont nous venons de parler; il se prépare comme lui, en faisant arriver l'alcohol goutte à goutte dans l'acide chaud : on le demande très-rarement aujourd'hui. M. Boullay, à qui on doit un travail très-intéressant sur les *éthers* (1), a donné les procédés pour les obtenir tous.]

Obs. Si l'on veut obtenir l'éther sulfurique alcoholisé, ou la liqueur anodine d'Hoffmann, il suffit de mêler ensemble deux parties d'alcohol et une d'acide, et de les distiller ensuite. On recueillera la moitié du tout dans le récipient, c'est-à-dire que 10,000 d'alcohol et 5,000 d'acide donneront 7,500 d'éther alcoholisé.

[Le simple mélange d'alcohol et d'éther sulfurique constitue également la *liqueur d'Hoffmann.*]

### 2. *Éther nitrique.*

Si, comme il arrive quelquefois, l'éther nitrique vient à être prescrit par les médecins, le pharmacien doit le préparer, extemporanément, de la manière suivante :

Prenez : Acide nitrique (34 degrés),
Alcohol (26=36 B degrés), de chaque. . . . . . 500

Introduisez-les par la tubulure dans une cornue posée sur un trépied en fer, au-dessous duquel on met un fourneau de manière à pouvoir le retirer aisément. Avant d'approcher le feu, adaptez au bec de la cornue un tube renflé ; à ce tube, un grand ballon de verre, et au ballon un appareil de *Woulf*, composé de cinq ou six flacons remplis, aux deux tiers, d'une solution

(1) *Journal de Pharmacie*, 1815, tom. Ier, pag. 97.

aqueuse de muriate de soude, et plongés tous dans des bassines pleines d'un mélange de glace et de sel de cuisine.

Plaçant alors le feu sous la cornue, on chauffe modérément, et dès que la liqueur commence à bouillir, on éloigne le fourneau pour laisser l'opération se terminer d'elle-même. Lorsqu'elle est achevée, on retire avec un siphon ce qui reste de liquide dans la cornue, et on y introduit de nouveau de l'alcohol et de l'acide, jusqu'à ce qu'on ait obtenu la quantité d'éther dont on a besoin; cependant la vapeur éthérée traverse l'eau salée et se condense à sa surface, d'où on le sépare aisément. On l'aura très-pur en le distillant à une douce chaleur, et le recevant dans un récipient entouré de glace.

Pour conserver l'éther nitrique, il faut d'abord le mêler avec de l'eau ou du lait de chaux, et le remuer plusieurs fois par jour; puis on le sépare de l'eau qu'il surnage, et on le conserve dans un lieu obscur et froid, dans de petits flacons qui devront être parfaitement remplis. On n'en préparera qu'une petite quantité à-la-fois, car la séparation de l'alcohol et de l'acide s'opère par l'action de la plus faible chaleur, et même quelquefois spontanément.

Cet éther, lorsqu'on le fait entrer dant des potions aqueuses, devient promptement acide.

[ Il faut retirer le feu dès qu'il se forme quelques bulles dans le mélange, et arroser continuellement le vase avec de l'eau froide pendant l'ébullition. On doit prendre toutes les précautions possibles dans cette opération; car elle est souvent très-dangereuse.

Il ne faut pas cependant remplir trop exactement les flacons où l'on conserve cette liqueur, parce que, comme il entre très-facilement en expansion, on s'exposerait à les voir se briser.

Il existe d'autres procédés pour obtenir l'éther *nitrique*, ou mieux, *nitreux*. Celui de M. Petroz paraît être généralement préféré. Le voici :

| | | |
|---|---|---|
| Alcohol à 40° (*Cartier*). . . . . . . . . . . . . . . | ℥ ij ou | 64 gr. |
| Acide nitreux fumant anhydre. . . . . . . . . . | ʒ v | 20 |
| Acide sulfurique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ʒ j | 5 |

On mêle l'alcohol et l'acide sulfurique, puis on ajoute l'acide nitreux, lorsque le premier mélange est refroidi; on introduit dans une petite cornue de verre tubulée, munie d'un récipient, et on distille doucement pour obtenir environ ʒ ß. de produit ou 36 grains. Cet éther nitreux, mis avec un peu de magnésie pure et décanté avec soin, est très-pur.

Le procédé de M. Durozier est très-ingénieux : nous ne le donnons pas ici, parce qu'il paraît moins avantageux que le précédent. Il est consigné dans le *Journ. de Pharm.* Année 1821.]

On peut préparer l'éther nitrique alcoholisé dans un appareil de *Woulf*, en substituant à l'eau salée de l'alcohol, avec lequel on laisse l'éther se mêler jusqu'à ce qu'il en ait doublé le poids. On le prépare également en distillant ensemble deux parties d'alcohol et une d'acide nitrique, et ne s'attachant pas à faire d'abord de l'éther.

L'éther nitrique marque 16=26 degrés à l'aréomètre : sa densité est de 900,6.

L'éther nitrique alcoholisé marque 22=32 degrés, et sa densité est de 868,5.

### 3. *Ether muriatique.*

(Ether hydro-chlorique. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Acide muriatique (25 degrés),
Alcohol (30=40 degrés), de chaque, *parties égales en poids.*

Versez-les dans une cornue de verre, placée sur un bain de sable, et communiquant avec un appareil de *Woulf.*

Mettez dans le premier flacon de cet appareil une suffisante quantité d'eau à 12 ou 15 degrés; le second flacon et les suivans, si l'on a jugé convenable d'en ajouter plusieurs, seront vides : ceux-ci, d'ailleurs, seront plus hauts que larges, et entourés de glace. Distillez alors le mélange à un feu doux. Le gaz éthéré, en traversant le premier flacon, se débarrassera de l'alcohol et de l'acide, et, se refroidissant dans les suivans, il prendra la forme d'un liquide, qui sera l'éther muriatique. Cet éther devra être renfermé dans un flacon bien bouché, et placé dans un lieu frais.

Si le second flacon contient de l'alcohol, le gaz éthéré s'y mêlera, et lorsqu'il en aura doublé le poids, on aura l'éther muriatique alcoholisé.

L'éther pur marque 16=26 degrés à l'aréomètre : sa densité est de 900,6.

L'éther alcoholisé marque 22=32 degrés, et sa densité est de 868 ,5.

### 4. *Ether acétique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Alcohol (30=40 degrés) | 3,000 |
| Acide acétique (10 degrés) | 2,000 |
| Acide sulfurique (66 degrés) | 625 |

Versez d'abord l'alcohol et l'acide acétique dans une cornue de verre ; ajoutez ensuite l'acide sulfurique, et remuez bien pour opérer le mélange. Adaptez à la cornue un tube renflé, communiquant avec un récipient.

Augmentez le feu graduellement, et distillez jusqu'à ce qu'il ait passé, dans le récipient, de liqueur. . . . . . 4,000

Ajoutez à cette liqueur une petite quantité de sous-carbonate de potasse, en remuant pour opérer le mélange : laissez-la ensuite en repos, pour que le sel se dépose; décantez et distillez une seconde fois, afin d'obtenir une quantité d'éther pur égale à . . . . . . 3,000

L'éther acétique marque (13=23 degrés), et sa densité est de 917.

On peut le préparer d'une autre manière, sans l'intermède de l'acide sulfurique.

Prenez : Acide acétique (10 degrés),

Alcohol (30=40 degrés), de chaque. . . . *parties égales en poids.*

Mêlez intimement, et distillez jusqu'aux trois quarts, reversez le produit dans la cornue, et distillez de nouveau ; reversez-le, et distillez-le encore : faites de même une quatrième fois. Alors mêlez du sous-carbonate de potasse à la liqueur, distillez-la une dernière fois, et vous aurez l'acide acétique parfaitement pur.

[Ce dernier mode exige de cohober plusieurs fois ; il est très-long et abandonné aujourd'hui. L'acide sulfurique a pour but, dans l'autre, de donner au mélange une densité plus grande, qui s'oppose à la prompte volatilisation de l'alcohol, et qui facilite alors la réaction de l'acide acétique sur lui.

Quand l'éther acétique marque plus de 22 degrés, c'est une preuve qu'il est mêlé d'alcohol; il faut l'étendre d'eau et le distiller de nouveau à une douce chaleur.

On sait encore d'autres procédés pour la préparation de cet éther; en voici un qui réussit très-bien; il consiste à dégager l'acide acétique d'une de ses combinaisons au milieu de l'alcohol en vapeur. On prend :

Acide sulfurique,
Acétate de cuivre cristallisé,
Alcohol à 38° (Cartier).

Le mélange fait dans une cornue de grès, on chauffe avec précaution, et l'éther obtenu, agité avec l'eau et le sous-carbonate de potasse, est rectifié à une douce chaleur.

Ce procédé dispense de préparer d'avance l'acide acétique, et cet acide se trouve présenté à l'état de gaz naissant à l'alcohol en vapeur, ce qui doit beaucoup favoriser la combinaison.]

## ARTICLE II.

### Des Acides alcoholisés ou dulcifiés.

#### 1. *Acide Nitrique alcoholisé.*

Prenez : Alcohol (26=36 degrés) . . . . . . . . . 360
Acide nitrique (34 degrés) . . . . . . . . . . . . . 120

Mêlez dans un matras, versez la liqueur dans des flacons bien bouchés, et conservez-la pour l'usage. L'odeur de cet acide alcoholisé devient souvent éthérée, et analogue à celle de la pomme.

#### 2. *Acide muriatique alcoholisé.*

Prenez : Acide muriatique (22 degrés) . . . . . . . 120
Alcohol (26=36 degrés) . . . . . . . . . . . . . . 360
Mêlez, et conservez comme ci-dessus.

#### 3. *Acide Sulfurique alcoholisé*, communément appelé *Eau de Rabel.*

Prenez : Acide sulfurique pur (66 degrés) . . . . . 120
Alcohol pur (26=36 degrés) . . . . . . . . . . . . 360

Mêlez dans un matras, et conservez pour l'usage. Avec le temps cette mixture acquiert une odeur éthérée.

## ARTICLE III.

### Des Sels.

Les règles générales relatives à la préparation des *sels* peuvent se réduire aux suivantes :

1°. Il faut s'assurer de la pureté des acides, et de celle des substances avec lesquelles on veut les combiner.

2°. Comme les corps à l'état sec sont peu susceptibles de combinaison, il est indispensable qu'au moins une des substances destinées à être unies soit liquide.

3°. Si le sel doit être neutre, c'est-à-dire si aucun de ses principes constituans ne doit prédominer, on l'essaie au moyen des teintures aqueuses de fleurs bleues, comme celles de violette, de tournesol, de mauve, etc., ou avec du papier teint en bleu par ces substances.

4°. Quand la combinaison est opérée, il faut passer la solution saline, et l'évaporer dans un vase d'argent, de

verre, de grès, de faïence ou de porcelaine, jusqu'à ce qu'elle soit assez concentrée pour cristalliser. Cependant si l'on s'est servi, dans la confection du sel, de cuivre, de fer ou de plomb, l'évaporation peut avoir lieu, sans inconvénient, dans des vaisseaux de cuivre, de fer ou de plomb.

5°. Lorsque les cristaux sont sur le point de se former, on met la solution saline dans un lieu tranquille et frais, à moins que le sel ne soit de nature à attirer l'humidité de l'air. Dans ce cas, il faut évaporer la liqueur de manière à la mener au plus haut point de concentration, et la laisser en repos dans une atmosphère très-chaude, qu'on refroidit lentement et par degrés. On agit de même pour les sels, tels que le tartrate de potasse : en effet, quoiqu'ils ne soient pas déliquescens, ils ne cristallisent que quand leur solution est extrêmement rapprochée : on les place dans un endroit chaud et dans des vases couverts, afin que le liquide ne s'épaississe pas trop en refroidissant, ce qui s'oppose à la formation des cristaux. A l'aide des mêmes précautions on obtient aussi des cristaux de sucre plus parfaits.

6°. Dès qu'il ne se forme plus de cristaux, on transvase l'eau superflue, qu'on évapore une seconde fois, afin qu'elle puisse fournir une nouvelle cristallisation. On réitère tant qu'elle paraît propre à donner encore des cristaux.

7°. Quand la cristallisation est complète, il s'agit d'en purifier le produit. Pour cela, on fait dissoudre les cristaux dans de l'eau bien pure, on passe la dissolution, et on l'évapore en observant les précautions qui viennent d'être indiquées.

8°. On ne doit conserver que les cristaux offrant tous les caractères d'une pureté absolue.

9°. Certains sels très-déliquescens ont beaucoup de peine à cristalliser : il est nécessaire d'évaporer leurs dissolutions jusqu'à siccité, en ayant soin de remuer sans cesse le liquide pendant l'opération. Tel est le procédé à suivre pour l'acétate de potasse et autres sels du même genre.

[Ou bien on verse les dissolutions rapprochées dans des vases bouchés avec soin, puis abandonnés dans un lieu tranquille; lorsque la cristallisation est faite, on décante l'eau mère promptement, et on fait égoutter le vase où les cristaux se sont attachés.]

10°. Quand les cristaux d'un sel attirent l'humidité de l'air, il faut les renfermer dans des bocaux propres et bien

bouchés, lorsqu'ils seront parfaitement égouttés et secs. Les sels efflorescens doivent être conservés avec les mêmes précautions.

11°. Les sels obtenus par sublimation, comme les deux muriates de mercure, le muriate d'ammoniaque, etc., ont besoin d'être sublimés deux fois pour être bien purs.

12°. Tous les sels fournis par le commerce doivent être purifiés avec le plus grand soin, pour être propres aux usages de la pharmacie (1).

[Il est bon quelquefois, pour conserver les sels efflorescens, de verser un peu d'eau au fond du vase, afin d'y entretenir une atmosphère humide.

Ceux-ci doivent être garantis aussi, soit de la lumière pour la plupart, soit du contact de l'acide hydro-sulfurique.]

## 1°. MURIATES.

(CHLORURES OU HYDRO-CHLORATES, Nouv. Nomencl.)

### 1. *Purification du Muriate de Soude.*

(Chlorure de Sodium. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Muriate de soude du commerce. . . . *quantité nécessaire.*

Dissolvez dans suffisante quantité d'eau ; passez la liqueur, et faites-la évaporer à un feu doux : elle dépose, à mesure qu'elle s'évapore, des cristaux qu'on enlève immédiatement, et qu'on lave à l'eau froide, pour les obtenir très-purs.

[Le sel marin contient souvent des hydro-chlorates de chaux et de magnésie ; il faut ajouter dans la dissolution de ce sel un peu de carbonate de soude, on filtre ou l'on décante, puis on procède à l'évaporation.]

### 2. *Muriate de Potasse.*

(Chlorure de Potassium. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Sous-carbonate de potasse. . . . . *quantité nécessaire.*

---

(1) Nous ne ferons mention des sels formés par la combinaison des acides avec les bases organiques, ou alcalis végétaux, tels que les sulfates de *quinine*, de *morphine*, etc., qu'en parlant de l'extraction de ces alcalis, parce que nous croyons qu'il est plus facile de les trouver à côté de ces bases, et que dans beaucoup d'ouvrages ils forment une série à part.

Dissolvez dans suffisante quantité d'eau; passez la liqueur, et versez-y assez d'acide muriatique (hydro-chlorique) très-pur pour saturer la potasse; faites-la évaporer jusqu'à ce qu'elle marque 30 degrés, et laissez-la en repos pour qu'elle puisse cristalliser.

On obtiendra le même sel par la décomposition réciproque du sulfate ou du tartrate de potasse, et du muriate de chaux, ou bien encore par celle du muriate d'ammoniaque et du carbonate de potasse.

### 3. *Muriate suroxigéné de Potasse.*

(Chlorate de Potasse. *Nouv. Nomencl.*)

Préparez du gaz acide muriatique (*chlore*), de la manière décrite p. 331, et faites-le passer, au moyen du même appareil, dans de la potasse liquide (Voy. *Potasse liquide*, p. 348); le muriate suroxigéné de potasse se rassemblera au fond du vase sous la forme de paillettes brillantes.

Dissolvez ensuite ces paillettes dans l'eau, et vous aurez des cristaux plus purs, que vous conserverez dans un bocal bien bouché.

[C'est du sous-carbonate de potasse que l'on emploie et que l'on fait dissoudre dans une quantité d'eau capable de donner un liquide à 20 degrés.

Le chlorate formé doit toujours être dissous dans l'eau bouillante, pour lui enlever le muriate de potasse qui s'y trouve mêlé, ainsi que la silice précipitée d'abord en gelée pendant l'opération; par le refroidissement il cristallise en paillettes, et le muriate de potasse reste en dissolution dans les eaux mères.]

### 4. *Muriate d'Ammoniaque pur.*

(Hydro-chlorate d'Ammoniaque. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Muriate d'ammoniaque du commerce. . . . *quantité nécessaire.*

Dissolvez dans suffisante quantité d'eau; passez la solution, faites-la évaporer à une douce chaleur, jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule à sa surface : laissez-la alors cristalliser.

### 5. *Muriate de Chaux.*

(Chlorure de Calcium. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Carbonate de chaux. . . . *quantité nécessaire.*

Versez dessus de l'acide muriatique, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus d'effervescence. Dissolvez le muriate ainsi préparé

dans de l'eau, passez la solution et faites-la évaporer jusqu'à siccité. Si vous aimez mieux avoir des cristaux, poussez l'évaporation jusqu'à ce que le liquide marque 40 degrés à l'aréomètre, et laissez-le reposer; faites ensuite sécher le plus promptement possible les cristaux, et conservez-les dans un bocal bien bouché. On peut préparer de la même manière le muriate de magnésie (1) avec le carbonate de magnésie.

On obtient également le muriate de chaux, lorsqu'on distille le muriate d'ammoniaque avec de la chaux ou du carbonate de chaux, pour préparer de l'ammoniaque caustique, ou du carbonate d'ammoniaque, puisque l'acide muriatique abandonne sa base pour se porter sur la chaux. Voy. p. 350.

### 6. *Muriate de Baryte.*

(Chlorure de Barium. *Nouv. Nomencl.*)

#### 1°. *A l'état solide.*

Prenez : Sulfate de baryte. . . . . . . . . . . . . . 240
Charbon de bois. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 60

Pulvérisez ces deux substances, et exposez-les pendant deux heures, dans un creuset, à l'action d'un feu violent. Retirez alors du creuset la matière, qui est alors du sulfure de baryte; faites-la dissoudre dans de l'eau distillée chaude, passez, et versez avec précaution dans la liqueur

Acide muriatique. . . . . . . . . . . . *quantité suffisante*,
c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus d'effervescence, et que le soufre soit entièrement précipité. Passez une seconde fois la liqueur, faites-la évaporer jusqu'à ce qu'une pellicule se forme à sa surface, et mettez-la cristalliser.

On peut également, et mieux peut-être, préparer ce sel en projetant dans un creuset quatre parties de sulfate de baryte, quatre de muriate de chaux, et une seulement de charbon, faisant chauffer ces substances à un feu très-fort, dissolvant ensuite la matière dans l'eau, et terminant l'opération comme il a été dit plus haut.

Du reste, on doit toujours opérer en plein air.

[Le sulfate de baryte réduit en poudre fine doit être préalablement traité par l'acide hydro-chlorique, et lavé convenablement pour enlever l'oxide de fer uni à ce sel, car ce métal s'unirait ensuite à l'acide hydro-chlorique, et resterait avec l'hydrochlorate de baryte.]

---

(1) Le muriate de magnésie ne peut être desséché ni fondu comme celui de chaux, parce qu'il se décompose tout entier en acide qui se dégage, et en magnésie : il faut l'obtenir cristallisé.

2°. *En dissolution.*

Pour éviter toute espèce de danger dans l'usage médical du muriate de baryte, il convient d'employer seulement la solution aqueuse; car des balances infidèles pourraient facilement induire en erreur. Voici comment cette dissolution se prépare :

Prenez : Muriate de baryte. . . . . . . . . . . . . . 10
Eau distillée . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 50

Le muriate étant dissous, passez la liqueur, et conservez-la pour l'usage.

Obs. Il ne faut délivrer cette liqueur que d'après une ordonnance en règle et signée.

7. *Muriate de Fer.*

(Proto-Chlorure de Fer. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Limaille de fer. . . . *quantité nécessaire.*
Introduisez-la dans un flacon de verre, et versez dessus
Acide muriatique (22 degrés). . . . *quantité suffisante* pour la dissoudre complètement.

Passez la solution, évaporez-la jusqu'à siccité, et conservez le résidu dans un bocal bien bouché.

Si vous avez besoin de *muriate de fer sublimé*, nécessaire, par exemple, pour la préparation de la *Teinture de muriate de fer éthérée alcoholisée* (Voy. pag. 272), mettez le muriate de fer sec, obtenu par le procédé qui vient d'être décrit, dans un creuset couvert d'un autre creuset renversé; lutez bien les jointures, chauffez pendant deux heures à un feu violent, et, quand l'appareil sera refroidi, vous trouverez une partie du muriate sublimée dans le creuset supérieur : détachez-la pour la conserver dans un flacon bien bouché.

8. *Muriate d'Ammoniaque et de Fer.*

Prenez : Muriate d'ammoniaque . . . . . . . . . . 360
Muriate de fer. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 120

Faites-les dissoudre ensemble dans suffisante quantité d'eau; puis évaporez la solution à une douce chaleur jusqu'à siccité. Mettez le résidu dans une capsule de terre, couverte d'une autre capsule renversée et percée d'un petit trou : lutez bien les jointures. Placez l'appareil sur un bain de sable, et chauffez-le graduellement pour sublimer le muriate. L'opération achevée, détachez le sel de la capsule supérieure, et conservez-le dans un vase bien fermé : c'est ce qu'on appelait autrefois *Fleurs de sel ammoniac martiales.*

Obs. La plus ou moins grande violence du feu fait que les deux sels ne se subliment pas toujours dans la même proportion, et que le mélange varie souvent quant à sa composition : il sera donc préférable, pour avoir un médicament sur lequel on puisse compter, d'évaporer la solution jusqu'à siccité.

9. *Muriate de Mercure sublimé*, autrefois appelé *Mercure doux sublimé.*

(Proto-Chlorure de Mercure. *Nouv. Nomencl.*)

1°. *D'après la méthode ordinaire.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Muriate de mercure oxigéné (deuto-chlorure). | 430 |
| Mercure pur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 300 |

Triturez le muriate dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois ou de verre, avec suffisante quantité d'eau distillée pour faire une masse, à laquelle vous ajouterez ensuite le mercure, et que vous triturerez jusqu'à extinction totale. Faitez sécher cette masse à une douce chaleur, mettez-la dans des fioles de verre, plongées jusqu'au col dans le sable, et sublimez-la. Après cela, cassez les fioles, et comme presque toujours il reste encore un peu de mercure adhérent à la matière sublimée, triturez-la, et sublimez-la de nouveau, plusieurs fois de suite. Enfin, tout le mercure étant converti en muriate, porphyrisez exactement la masse, lavez la poudre avec de l'eau distillée chaude, faites-la sécher, et conservez-la pour l'usage (1).

C'est cette même préparation que les anciens ont tant célébrée sous les divers noms de *Calomelas*, de *Panacée mercurielle*, d'*Aquila alba*, etc.

[ On peut préparer aussi le mercure doux en triturant avec soin :

Deuto-sulfate de mercure non lavé. . . . . .
Mercure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

puis mêlant la poudre bien homogène avec :

Sel marin décrépité. . . . . . . . . . . . .

Par ce moyen on est moins exposé à être incommodé pendant le mélange du deuto-chlorure de mercure avec le mercure, et de plus on évite la préparation de ce composé. ]

---

(1) Cette précaution de laver le mercure doux réduit en poudre est de la plus grande importance, parce qu'il contient toujours une certaine quantité de deuto-chlorure, dont l'action énergique sur l'économie animale est bien différente.

2°. *D'après la méthode de* Josias Jewel.

Prenez : Muriate de mercure doux. . . *quantité nécessaire.*

Mettez-le dans une cornue de grès, lutée de toutes parts, et dont le col, large et court, soit reçu dans un vase de terre vernissée ou de porcelaine, rempli d'eau. Chauffez en même temps la cornue pour faire sublimer le sel, et le récipient pour faire bouillir l'eau. Les vapeurs aqueuses et celles du muriate venant à se mêler ensemble, ce dernier se précipitera au fond du liquide sous la forme d'une poudre blanche et très-fine, que vous ferez sécher à l'ombre, et que vous conserverez pour l'usage.

[A l'article de la pulvérisation, nous avons indiqué un procédé donné par M. Fleury fils, pour obtenir, à la manière des Anglais, le mercure doux en *poudre impalpable*, et qui réussit parfaitement. Nous croyons que la préparation indiquée ici, d'après M. Jewel, n'étant qu'une simple opération mécanique, devrait être reportée au chapitre où l'on s'occupe de la division des corps.]

10. *Muriate de mercure sous-oxigéné, préparé par précipitation,* et appelé communément *Précipité blanc.*

(Proto-Chlorure de Mercure. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Mercure. . . . *quantité nécessaire.*

Faites-le dissoudre, à une chaleur très-douce, dans acide nitrique (20 degrés). . . *quantité suffisante.*

La dissolution opérée, versez-y de la solution de muriate de soude bien pur, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité.

Passez la liqueur, et lavez le précipité jusqu'à ce que l'eau de lavage n'ait plus de saveur. Faites alors, avec la masse humide, des trochisques que vous mettrez sécher à l'ombre.

11. *Muriate de Mercure Oxigéné,* appelé communément *Sublimé corrosif.*

(Deuto-Chlorure de Mercure *des modernes.*)

1°. *A l'état solide.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sulfate acide de mercure non lavé. . . . | 480 |
| Muriate de soude. . . . . . . . . . . . . . . . | 480 |
| Oxide de manganèse noir. . . . . . . . . . . . . | 450 |

Mêlez exactement, introduisez dans un matras à fond plat, que vous remplirez à moitié seulement, et que vous enfoncerez

dans le sable jusqu'au col; faites chauffer graduellement, jusqu'à ce que le sel se soit sublimé tout entier à la partie supérieure.

[ La proportion de peroxide de manganèse est beaucoup trop considérable, le quart environ suffirait.

Il faut que le deuto-sulfate soit bien sec, et autant que possible entièrement à l'état de deuto, car l'oxide de manganèse est ajouté dans le but de transformer en deuto le proto-sulfate qui pourrait exister; mais il est un inconvénient assez grand dans ce procédé, c'est que le deuto-chlorure obtenu a presque toujours une teinte rosée, que lui donne probablement un peu de muriate de fer ou de manganèse sublimé et décomposé ensuite par l'action prolongée de la chaleur. Il vaut mieux ne point ajouter cet oxide, et séparer alors mécaniquement les deux chlorures mercuriels qui se produisent, et dont la différence de volatilité facilite la séparation, car le proto occupe toujours la partie inférieure.

Pour donner aux pains de deuto-chlorure une plus grande solidité et une apparence vitrifiée, on est dans l'usage de le chauffer assez fortement, et par ce moyen de le fondre en partie. A cet effet, lorsque la presque totalité du chlorure est sublimée, on pousse le feu plus fortement pendant quelques instans; et lorsqu'on aperçoit la masse transparente comme du camphre sublimé et chaud, on découvre en partie les matras, et on diminue la chaleur. Le deuto-chlorure se refroidit peu à peu, et paraît alors à la partie supérieure des vases. Quand il est tout-à-fait froid, on le détache avec précaution et on le conserve à l'abri du contact de la lumière. ]

2°. *En dissolution*, vulgairement appelée *Liqueur de* Van Swieten.

| | |
|---|---|
| Prenez : Muriate de mercure oxigéné (deuto-chlorure.) | 0 ,5 |
| Eau distillée | 450 ,0 |
| Alcohol (26=36 degrés) | 50 ,0 |

Dissolvez le muriate dans l'alcohol, et versez l'eau dans la solution.

Le muriate formera la millième partie de la liqueur.

On peut encore, si l'on veut se servir des mesures ordinaires, établir la solution d'après les proportions suivantes :

Muriate de mercure oxigéné, 8 grains; eau distillée, 14 1/2 onces; alcohol, 1 once 1/2.

Alors la liqueur contiendra 1/2 grain de muriate par once.

Obs. Il ne faut délivrer le muriate de mercure oxigéné, ni à l'état solide ni en solution, que d'après une ordonnance en forme et signée.

### 12. *Muriate de Mercure Oxigéné et d'Ammoniaque.*

(Deuto-Chlorure de Mercure, et Hydro-Chlorate d'Ammoniaque. *Nouv. Nomencl.*)

En mêlant avec le muriate de mercure oxigéné, préparé par la méthode ci-dessus, une égale quantité de muriate d'ammoniaque, et dissolvant ou sublimant ces deux substances ensemble, on obtient un sel triple, très-soluble dans l'eau, qu'on devrait nommer muriate ammoniaco-mercuriel, et qu'on appelait autrefois *sel allembroth.*

[M. Soubeiran, pharmacien en chef de l'hôpital de la Pitié, a publié dernièrement (1) un travail très-intéressant sur ce sel ou composé double. Il a fait voir que celui obtenu depuis la formule du *Codex*, n'est qu'un mélange très-variable de deuto-chlorure et de sel ammoniaque. Il l'a obtenu, au contraire, en proportions constantes, et l'a trouvé composé de quatre parties de sel ammoniaque et d'une partie d'hydro-chlorate de mercure qu'il regarde à l'état de sel. Il cristallise en prismes rhomboïdaux comprimés, efflorescens, à une chaleur de 36 à 40°, solubles, se volatilisant par la chaleur, et formant alors un produit plus riche en hydro-chlorate ammoniacal; c'est ce qui doit faire rejeter la préparation de ce composé double par la sublimation.

M. Soubeiran le prépare en faisant dissoudre parties égales de deuto-chlorure de mercure et de sel ammoniaque, puis évaporant et faisant cristalliser plusieurs fois les eaux-mères, c'est dans celles-ci que le *sel allembroth* se produit et paraît en très-beaux cristaux.

Le composé qui se forme en versant de l'ammoniaque dans une solution de deuto-chlorure de mercure, est de toute autre nature; il n'est pas usité en médecine.

On peut aussi préparer très-bien ce produit, *soit* en traitant le sulfure d'antimoine par l'acide hydro-chlorique, comme le conseille *M. Thénard*, décantant le liquide, le distillant et fractionnant les produits : lorsqu'il est rapproché convenablement, le chlorure d'antimoine qui le sublime se solidifie, et il est très-blanc et peu dispendieux à obtenir ; *soit* en faisant dissoudre l'antimoine métallique en poudre, à l'aide de l'acide hydro-chloro-nitrique, rapprochant la liqueur claire et soumettant à la distillation, comme ci-dessus, en fractionnant les produits. Ce

---

(1) *Journal de Pharmacie.* Avril, Mai 1826.

procédé est dû à M. Robiquet ; il réussit bien, mais il exige plus de précautions que dans plusieurs formulaires.

13. *Deuto-Muriate d'Antimoine sublimé*, vulgairement appelé *Beurre d'Antimoine.*

(Chlorure d'Antimoine. *Nouv. Nomencl.*)

| | |
|---|---|
| Prenez : Antimoine pur. . . . . . . . . . . . . . . | 180 |
| Mercure (deuto-chlorure). . . . . . . . . . . . . . | 480 |

Réduisez chacune de ces substances à part, en poudre très-fine. dans un mortier de verre ; mêlez-les promptement, et distillez-les à une chaleur graduellement augmentée, sur un bain de sable, dans une cornue de verre, dont le col soit long et large. Le chlorure d'antimoine se prendra en une masse semblable à de la glace : si par hasard il adhère au col de la cornue, on approchera un charbon ardent pour le liquéfier et le détacher. Ainsi obtenu, on le conservera dans un vase exactement bouché.

On trouve, et surtout dans la Pharmacopée prussienne, une formule pour obtenir le chlorure d'antimoine à l'état liquide, ce qui ne se produit avec l'autre que par une longue exposition dans une atmosphère humide. La voici :

Verre d'antimoine. . . } pulvérisés avec soin.
Sel marin décrépité. . }
Acide sulfurique.

Mêlez et distillez dans une cornue de verre, jusqu'à ce qu'il se forme des vapeurs rouges. ]

14. *Muriate d'Or.*

(Chlorure d'Or *des modernes.*)

| | |
|---|---|
| Prenez : Or parfaitement pur, battu en lames et coupé en morceaux. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 100 |
| Mettez-le dans une fiole, ou dans un matras très-petit. Versez dessus | |
| Acide nitro-muriatique, composé d'acide nitrique (32 deg.), une partie, et d'acide muriatique (22 deg.), deux parties. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 300 |

Posez la fiole sur du sable médiocrement échauffé, et laisse-la ainsi jusqu'à ce que l'or soit dissous tout entier. Versez alors la liqueur dans une capsule plate de verre ou de porcelaine, et évaporez-la jusqu'à siccité, mais à une chaleur très-douce, de peur que l'or n'abandonne l'acide et ne se revivifie.

Le muriate d'or, préparé ainsi, devra être conservé dans un flacon bouché à l'émeri, et à l'abri de la lumière.

On peut aussi le conserver dissous dans l'eau, pourvu toutefois que les proportions du sel et celles de l'eau étant bien calculées et bien connues, il soit facile de doser convenablement la liqueur au besoin.

Obs. Il ne faut délivrer ni le sel ni sa solution que d'après une ordonnance en forme, et revêtue d'une signature connue.

[ Pour faciliter l'emploi de ce compose, qui attire très-fortement l'humidité de l'air, M. Chrestien a proposé (1) de le mêler avec une quantité déterminée de sel marin bien pur; on fait alors dissoudre le tout préalablement, et on rapproche convenablement pour obtenir des cristaux. Le produit qui porte le nom de *muriate d'or et de soude* a été examiné par M. Figuier de Montpellier, qui s'est beaucoup occupé de l'étude et de la préparation du muriate d'or. Il l'a trouvé composé d'un muriate double ou chlorure double, d'or et de sodium, dans les proportions suivantes :

| | |
|---|---|
| Chlorure d'or. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 70 |
| Chlorure de sodium. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 13,4 |
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16,6 |

Ce composé n'attire pas l'humidité, cristallise très-facilement en prismes orangés. On l'obtient, d'après M. Figuier, en faisant dissoudre une once d'or dans l'eau régale, évaporant pour chasser l'excès d'acide, dissolvant le sel dans huit fois son poids d'eau distillée, à laquelle on ajoute deux gros de sel marin décrépité, dissous dans quatre fois son poids d'eau : on concentre jusqu'à ce que la liqueur commence à cristalliser.

### Chlorures d'oxides (2).

Ces composés sont maintenant d'un usage trop fréquent dans les arts et dans la pratique médicale, pour que nous passions sous silence le moyen de les obtenir.

La combinaison du chlore avec les oxides est connue depuis long-temps, et l'eau de javelle, la poudre de Tenant et Knox en sont la preuve; mais c'est surtout depuis l'heureuse application que M. Labarraque, pharmacien distingué, a faite du chlorure de soude, que ces composés ont fixé de nouveau l'attention.

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. VIII, pag. 157.

(2) Nous avons cru devoir placer ici ces composés, très-employés aujourd'hui, quoiqu'ils ne soient pas du tout semblables aux combinaisons salines; mais l'ordre peu méthodique de cet ouvrage, qui n'est autre chose qu'une réunion de formules, peut permettre facilement cet arrangement, que comporterait moins un traité de Chimie et de Pharmacie.

*Chlorure de Soude*, ou *Liqueur de Labarraque* (1).

| | |
|---|---|
| Carbonate de soude cristallisé. . . . . . . . . . . . . | 1 k. 500 |
| Eau pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Pour mettre la liqueur à 12 deg. | |

On y fait ensuite passer du chlore jusqu'à ce qu'une mesure du liquide décolore quatorze mesures semblables d'une dissolution d'indigo pur dans l'acide sulfurique.

Il faut environ, pour saturer de chlore la solution ci-dessus :

| | |
|---|---|
| Peroxide de manganèse pur. . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |
| Acide hydro-chlorique à 22 deg. . . . . . . . . . . . . . . | 700 |

On chauffe ce mélange, et le gaz qui s'en dégage est porté à l'aide d'un tube dans la liqueur qui contient le carbonate de soude.

*Nota*. La dissolution d'indigo, qui porte le nom de *liqueur d'épreuve de Décroisilles*, se prépare en faisant chauffer une partie d'indigo pur dans 9 parties d'acide sulfurique : lorsque le mélange est dissous complètement, on y ajoute 990 parties d'eau distillée, et l'on conserve dans l'obscurité.

*Chlorure de Chaux* (2).

| | |
|---|---|
| Chaux éteinte. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 k. |
| Acide hydro-chlorique à 22 deg. . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Peroxide de manganèse pur. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 300 (3). |

On fait d'abord passer le gaz chlore dans un peu d'eau pour dissoudre l'acide hydro-chlorique, puis on le fait arriver au fond d'un entonnoir de verre renversé, et placé dans un vase rempli de chaux éteinte, passée au tamis et humectée légèrement. L'entonnoir étant vide empêche le tube conducteur d'être obstrué par la chaux; on met aussi au fond des vases une couche légère de sel marin ordinaire.

Le chlorure obtenu est conservé dans des flacons ou dans des boîtes bien fermées.

500 gram. dissous dans l'eau pure, 2 kilogr. constituent le chlorure de chaux liquide, qui se conserve plus difficilement : ce

(1) C'est pour l'application ingénieuse que ce chimiste en a faite à la désinfection, qu'il a obtenu diverses récompenses soit de l'Institut, soit de la Société d'Encouragement.

(2) Ce composé était regardé comme un sous-chlorate de chaux. M. Houton-Labillardière a fait voir que c'était un véritable bi-chlorure, et que l'excès de chaux n'y était qu'à l'état libre, et les proportions très-variables.

(3) Le chlore peut également être préparé à l'acide du peroxide de manganèse, de l'acide sulfurique et du sel marin.

liquide est ensuite étendu de beaucoup d'eau pour être employé. Parmi les moyens de reconnaître si le chlorure de chaux contient la proportion de chlore voulue pour les usages ordinaires, on a plusieurs moyens qu'il serait trop long de citer, et parmi lesquels sont ceux de M. Gay-Lussac (1) et de M. Houton-Labillardière (2). Nous nous contenterons d'indiquer le procédé du premier de ces deux chimistes.

Il consiste à prendre une dissolution d'indigo pur dans l'acide sulfurique, et préparée de telle sorte qu'un volume de chlore sec, à 0,76 et th. 0°, en décolore dix fois le même volume: cette liqueur porte alors le nom de *liqueur d'épreuve*. On appelle *degré* chaque volume, et ces degrés sont divisés en 10 parties.

Pour la préparer, on prend une partie d'indigo pur pulvérisé: on le fait dissoudre dans 9 d'acide sulfurique; on délaye ensuite une portion de cette liqueur dans l'eau, et ayez un liquide contenant son volume de chlore préparé avec 3,980 de peroxide de manganèse et d'acide, puis un litre d'eau de chaux : ce litre doit décolorer dix volumes semblables de teinture bleue.

« Ainsi, dit M. Gay-Lussac, en prenant un poids de 10 gram. » de chlorure de chaux, et le dissolvant dans l'eau de manière à » former un litre de liquide, le nombre de volumes d'indigo, » ou degrés détruits par un volume de la dissolution du chlo- » rure, indiquera le nombre de dixièmes de litre de chlore que » celle-ci contient. Par conséquent, un kilog. de chlorure de » chaux dont le titre aurait été ainsi déterminé, et serait, par » exemple, de 7°,6 ou 76/100, contiendrait 76 litres de chlore: » chaque degré vaut donc 10 litres par kilogramme, et chaque » dixième un litre.

» On obtient une plus grande précision avec une dissolution » faible de chlorure, marquant, par exemple, à 5 degrés. Si » donc après un premier essai on trouvait que le chlorure dépas- » sât de beaucoup 10 degrés, on ajouterait à sa dissolution un » volume concret d'eau, soit deux fois celui de la dissolution; on » en ferait ensuite l'essai, et on triplerait le nombre de degrés » trouvés pour avoir le véritable titre de chlorure. »

Il faut que l'addition du chlorure dans la liqueur d'épreuve soit faite rapidement, et on ajoute jusqu'à ce que celle-ci prenne une teinte légèrement verdâtre. Le chlore liquide peut être essayé de même; seulement il est bon de le saturer par un peu de chaux : l'eau de javelle et le chlorure de M. Labarraque peuvent aussi être décolorés de la même manière. Voyez, pour les détails, les *Annales de Chimie et de Physique*.]

---

(1) *Annales de Chimie et de Physique*, tom. XXVI, pag. 169.
(2) *Journal de Pharmacie*. Mai 1826.

## II. Sulfates.

( Proto-Sulfate de Potassium. *Nouv. Nomencl.* )

### 1. *Sulfate de Potasse.*

Prenez : Carbonate de potasse. . . *quantité nécessaire.*

Dissolvez-le dans douze parties d'eau. Passez la liqueur, mettez-la dans un vase de grès, et versez dessus assez d'acide sulfurique (20 degrés), pour saturer la potasse. Passez de nouveau, et faites évaporer dans une bassine d'argent, jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule à la surface. Laissez alors refroidir doucement la liqueur, afin qu'elle puisse donner des cristaux blanchâtres et réguliers.

Obs. On préparera ce sel plus économiquement en saturant avec du carbonate de potasse, ou même avec de la chaux, le sulfate acide de potasse qui reste dans la cornue après l'extraction de l'acide nitrique du nitrate de potasse, par le moyen de l'acide sulfurique; en faisant dissoudre ensuite la matière dans de l'eau bouillante, la passant, l'évaporant lentement, et la mettant cristalliser, comme il vient d'être dit.

### 2. *Sulfate de Soude.*

( Proto-Sulfate de Sodium. *Nouv. Nomencl.* )

Prenez : Carbonate de soude cristallisé. . . . *quantité nécessaire.*

Dissolvez-le dans suffisante quantité d'eau, et versez dans la solution assez d'acide sulfurique (20 degrés), pour saturer la soude.

Passez la liqueur, et faites-la bouillir jusqu'à ce qu'elle marque 25 degrés à l'aréomètre.

Versez-la alors dans des vases peu profonds, mais assez larges pour qu'elle présente une grande surface à l'air. Elle donnera ainsi des cristaux d'une forme plus parfaite.

Mais si vous voulez avoir des cristaux de petite dimension, et réunis confusément comme de la neige, versez-la dans des vases plus profonds que larges, et remuez-la de temps en temps avec une spatule de bois tandis qu'elle refroidit.

On peut encore obtenir ce sel en saturant au moyen du carbonate de soude ou de la chaux, le sel acidule qui résulte de la décomposition du muriate de soude par l'acide sulfurique dans la préparation de l'acide muriatique. On fait dissoudre le sel, préparé par cette méthode, dans suffisante quantité d'eau bouil-

lante : on passe la liqueur, et on la fait cristalliser par les moyens ordinaires.

On trouve dans le commerce un sulfate de soude qui provient des fontaines salées de la Lorraine; c'est le résidu de la préparation de muriate de soude. Il est connu sous le nom de *sel d'Epsom de Lorraine;* mais, comme il n'est pas pur, il faut le dissoudre, et faire ensuite cristalliser la liqueur.

Le sulfate de soude doit être conservé dans des bocaux exactement bouchés.

[Ce sel, étant très-efflorescent, il est quelquefois bon, pour conserver à ses cristaux leur transparence, de mettre en usage le moyen dont il a été question plus haut, c'est-à-dire de laisser au fond des vases une légère couche d'eau qui y forme sans cesse une atmosphère humide. La même précaution est applicable au sulfate de magnésie, au carbonate et au phosphate de soude, etc.]

### 3. *Sulfate de Magnésie pur.*

Prenez : Carbonate de magnésie. . . . . . *quantité nécessaire.*

Après l'avoir pulvérisé mettez-le dans une capsule de verre ou de porcelaine, dans laquelle vous verserez assez d'acide sulfurique (15 degrés) pour saturer la magnésie. Faites alors bouillir légèrement la liqueur, passez-la, et évaporez-la jusqu'à ce qu'elle marque 25 degrés à l'aréomètre. Déposée ensuite dans un endroit frais et tranquille, elle donnera de gros et beaux cristaux. Si, au contraire, on préfère obtenir une cristallisation confuse, afin d'avoir un sel semblable à celui du commerce, il suffira d'agiter de temps en temps la liqueur, pendant qu'elle refroidit.

Pour purifier le sel d'Epsom ou de Sedlitz du commerce, qui n'est autre chose que du sulfate de magnésie, mais moins pur que le précédent, on le dissout dans suffisante quantité d'eau, et on évapore la liqueur, jusqu'à ce que, bouillante, elle marque 30 degrés : alors on la passe, et on la laisse cristalliser en repos. Les cristaux qui se forment les premiers doivent être seuls recueillis : les suivans ont besoin d'être purifiés une seconde fois de la même manière. Enfin, quand la liqueur refuse de cristalliser, on la met de côté, car elle ne contient plus que du muriate de magnésie incristallisable.

### 4. *Sulfate acide d'Alumine et de Potasse pur.*

(Sur-Sulfate d'Aluminium et de Potassium, ou d'Ammoniaque. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Alun du commerce, le plus pur possible. . . *quantité suffisante.*

Faites-le dissoudre dans deux ou trois fois son poids d'eau bouillante : passez la liqueur, et laissez-la cristalliser. Comme ces cristaux ne sont pas encore très-purs, il faut les dissoudre de nouveau, et faire cristalliser cette seconde dissolution.

### 5. *Sulfate de fer vert.*

(Proto-Sulfate de Fer *des modernes.*)

Prenez : Limaille de fer très-pure. . . . . *quantité nécessaire.*

Mettez-la dans une large capsule de terre, et versez peu à peu dessus le double en poids d'acide sulfurique (20 degrés); l'effervescence ayant cessé, versez la matière, entièrement dissoute, dans une chaudière de fer, et faites-la évaporer jusqu'à ce qu'elle marque 30 ou 32 degrés à l'aréomètre. Alors, laissez la liqueur reposer un peu, décantez-la, et faites-la cristalliser. Il faut dissoudre encore ces cristaux, passer et évaporer la solution, pour obtenir des cristaux parfaitement purs.

On peut purifier le sulfate de fer du commerce, qui contient des sulfates d'alumine et de cuivre, en faisant bouillir sa solution avec de la limaille de fer parfaitement pure, passant ensuite la liqueur, et la faisant cristalliser selon l'art.

Dès que les cristaux auront été égouttés et desséchés, il faudra les mettre dans un bocal parfaitement bouché.

### 6. *Sulfate de Cuivre bleu.*

(Deuto-Sulfate de Cuivre. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Limaille de cuivre. . . . . . . . . . . . . *une partie.*
Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . *deux parties.*

Mettez ces deux substances dans une cornue de verre, pour ne point être incommodé par les vapeurs d'acide sulfureux; placez cette cornue sur un bain de sable, après avoir adapté à son col un matras tubulé, dont la tubulure sera garnie d'un tube de sureté, et d'un second tube recourbé, qui plonge dans un flacon à demi rempli d'eau. Faites chauffer pour dissoudre le cuivre. L'acide sulfureux qui se développe se condensera dans l'eau du flacon, et il restera dans la cornue une matière saline, de couleur brune, que vous dissoudrez dans suffisante quantité d'eau; faites évaporer la solution jusqu'à ce qu'elle marque 30 degrés à l'aréomètre; en refroidissant elle donnera de beaux cristaux bleus.

Il est rare qu'on prépare de cette manière le sulfate de cuivre; presque toujours on se le procure en purifiant, suivant les règles de l'art, celui que fournit le commerce.

### 7. *Sulfate de Cuivre et d'Ammoniaque.*

(Deuto-Sulfate de Cuivre et d'Ammoniaque. *Nouvel. Nomencl.*)

Prenez : Sulfate de cuivre pulvérisé. . . . . *quantité nécessaire.*

Mettez-le dans un vase de verre, et versez dessus peu à peu
Sous-carbonate d'ammoniaque liquide. . . . . *quantité suffisante,*
pour que la matière verte qui se précipite soit complètement dissoute.

Ajoutez à la liqueur bleue qui en résulte, une quantité au moins égale d'alcohol. Alors laissez-la cristalliser, faites sécher sans l'intermède de la chaleur les cristaux d'un beau bleu qu'elle fournit, et conservez-les dans un vase de verre soigneusement bouché.

[Ce sel double est peu employé pour l'usage médical, il l'est beaucoup plus dans les analyses chimiques; c'est un excellent réactif pour reconnaître de très-petites quantité d'arsenic, à l'état d'arsenic ou oxide d'arsenic; il forme avec lui un précipité vert qui porte le nom de *vert de Scheèle.*]

### 8. *Sulfate de Zinc.*

Prenez. Acide sulfurique (20 degrés) . . . . *quantité nécessaire.*

Versez-le dans une capsule de verre ou de porcelaine, que vous mettrez sur un bain de sable. Faites-le chauffer légèrement, et ajoutez peu à peu du zinc bien pur, divisé en paillettes.

Etendez d'une petite quantité d'eau la liqueur saturée, passez-la encore chaude, puis faites-la évaporer et cristalliser.

Obs. Le sulfate de zinc du commerce renferme ordinairement un peu de sulfate de fer. On le purifie en le calcinant, le dissolvant dans l'eau, et le faisant cristalliser plusieurs fois de suite.

### 9. *Sous-Sulfate de Mercure Peroxidé,* appelé autrefois *Turbith minéral.*

(Sous-Deuto-Sulfate de Mercure (1). *Nouvel. Nomencl.*)

Prenez : Mercure parfaitement pur . . . . . . . . . 2,000
Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . 2,500

(1) C'est ce même deuto-sulfate non lavé qui sert à préparer les proto et deuto-chlorures de mercure. Voyez ci-dessus.

Introduisez le mercure dans une cornue de grès lutée, et versez ensuite l'acide dessus. Placez la cornue dans un fourneau couvert d'un dôme, et adaptez à son col un tube recourbé, allant plonger dans l'eau. Entretenez le feu jusqu'à ce qu'il ne reste plus d'acide sulfurique.

[ La quantité d'acide sulfurique n'est pas assez grande, il faut en mettre 3,000 pour obtenir moins de proto-sulfate.]

Quand la cornue sera refroidie, retirez-en la masse saline blanchâtre, triturez-la dans un mortier de verre, et lavez-la ensuite plusieurs fois avec de l'eau distillée chaude. Faites sécher à une douce chaleur la poudre jaunâtre qui se dépose, conservez-la pour l'usage.

[ Pour obtenir le proto-sulfate de mercure, il faut décomposer le proto-nitrate pur, dissous dans de l'eau aiguisée d'acide nitrique, par une quantité convenable de sulfate de soude ou de potasse; laver le précipité avec soin, et le faire sécher à l'abri de la lumière. ]

10. *Sous-Sulfate d'Antimoine.*

Prenez : Antimoine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500
Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . . 750

Faites chauffer dans un vase de terre, en remuant de temps en temps, et prenant soin de vous garantir le nez et la gorge des vapeurs d'acide sulfureux. On laisse le mélange sur le feu jusqu'à ce qu'il ait pris une teinte d'un blanc grisâtre. Alors, on lave avec soin la matière, afin d'enlever l'acide superflu. Ce qui reste est le sous-sulfate d'antimoine, qu'on conserve pour l'usage.

[ Ce composé est un mélange de sous-sulfate d'antimoine et de beaucoup d'oxide d'antimoine. ]

III. Nitrates.

1. *Purification du Nitrate de Potasse.*

(Nitrate de Potasse. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Nitrate de potasse du commerce. . . . . . 2,000
Eau bouillante. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000

Le sel étant dissous, passez la liqueur, et faites-la cristalliser.

2. *Nitrate de Potasse fondu et mêlé d'un peu de Sulfate*, communément appelé *Sel de Prunelle*, ou *Cristal minéral.*

Prenez : Nitrate de potasse purifié. . . . . . . . . . 128
Projetez-le dans un creuset placé sur le feu : quand il sera liquéfié, ajoutez-y en plusieurs fois
Soufre sublimé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1

Après la déflagration laissez refroidir un peu le creuset, et versez le nitrate sur une plaque, que vous inclinerez à droite et à gauche, afin que le sel prenne la forme d'une tablette en se refroidissant. Cassez-le ensuite en morceaux, et conservez-le pour l'usage.

### 3. *Nitrate de Mercure.*

(Proto-Nitrate de Mercure. *Nouv. Nomencl.*)

#### 1°. *A l'état solide.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Mercure pur. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 120 |
| Acide nitrique (28 degrés) . . . . . . . . . . . . . | 240 |

Faites dissoudre la plus grande partie du mercure dans l'acide, à une douce chaleur; évaporez ensuite la liqueur et mettez-la en repos; il s'y forme des cristaux blanchâtres.

On peut faire avec ce nitrate le précipité de mercure noir, ou mercure soluble de *Hahnemann*, dont le mode de préparation a été décrit, pag. 359.

[ Les proportions de mercure et d'acide nitrique sont fort mauvaises, car on obtiendrait beaucoup de deuto-nitrate; il faut mettre toujours un excès de mercure. Voici un procédé qui donne un produit constant de proto-nitrate. Il a été donné par M. Henry père (1).

| | |
|---|---|
| Mercure pur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 200 gram. |
| Acide nitrique à 25°. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 180 |

Faites dissoudre jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus de vapeurs nitreuses : ajoutez eau distillée chaude, 100 gr., et après une légère ébullition décantez la liqueur, qui bientôt cristallisera. Les eaux mères rapprochées fourniront de nouveaux cristaux purs. ]

#### 2°. *A l'état liquide*, communément appelé *Eau Mercurielle.*

Prenez : Mercure purifié suivant l'art. . . . . . . . 120

Versez-le dans un matras, et faites-le dissoudre à une douce chaleur, dans

Acide nitrique (33 degrés). . . . . . . . . . . . . . 150

La solution achevée, versez-y

Eau distillée . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 900

Passez au bout de quelques jours, et conservez pour l'usage.

---

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. VIII, pag. 103.

### 4. *Nitrate d'Argent cristallisé.*

Prenez : Argent parfaitement pur. . . . . . . . . . 120
Mettez dans un vase de verre ou de porcelaine, et faites-le dissoudre dans
Acide nitrique très-pur (35 degrés). . . . . . . . . . 240

Evaporez la liqueur, faites-la réduire au quart, et mettez-la cristalliser.

Evaporez de nouveau le résidu, et faites-le encore cristalliser. Continuez de même jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de cristaux.

### 5. *Nitrate d'Argent fondu*, appelé communément *Pierre infernale.*

Prenez : Nitrate d'argent sec. . . . *autant que vous voudrez.*

Jetez-le dans un grand creuset d'argent ou de porcelaine; chauffez d'abord doucement la matière, qui se boursouffle et puis s'affaisse, et poussez ensuite le feu pour qu'elle se liquéfie. Versez-la de suite dans une lingotière échauffée et graissée avec du suif; retirez la masse quand elle est devenue solide, et conservez-la dans un flacon exactement bouché, qu'il faut placer dans un lieu bien sec.

[Il faut, avant de fondre le nitrate d'argent, qu'il soit desséché de manière à ne pas contenir un excès d'acide capable d'attaquer les creusets d'argent qui servent souvent à cette préparation.

Quand on se sert d'argent ordinaire pour obtenir le nitrate d'argent fondu, comme il contient toujours du cuivre, il se forme un nitrate de cuivre qui attire l'humidité de l'air et nuit à la préparation.

On peut cependant avec de l'argent commun faire de la pierre infernale, exempte de cuivre et aussi pure que l'autre; pour cela, on doit décomposer, par l'acide hydro-chlorique ou un hydro-chlorate, la dissolution de l'alliage dans l'acide nitrique, recueillir le chlorure d'argent pur, et après l'avoir lavé, le réduire au moyen de la soude et du borax, puis traiter l'argent pur qu'on en retire par l'acide nitrique, et comme si l'on commençait l'opération.

On falsifie souvent ce sel en y ajoutant une assez grande proportion de nitrate de potasse; il est alors plus blanchâtre : pour s'assurer du mélange, on peut le faire, 1°. par la calcination, qui donne de l'argent et de la potasse, que l'on sépare alors par un acide faible; 2°. en traitant la dissolution de la pierre infernale par l'acide hydro-chlorique en excès, filtrant et faisant évaporer à siccité, puis calcinant, il restera du chlorure de potassium.]

## IV. Acétates.

### 1. *Acétate de Potasse*, communément appelé *Terre foliée de Tartre.*

(Acétate de Potasse. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Sous-carbonate de potasse. . . . *quantité nécessaire.*

Jetez-le peu à peu dans du vinaigre distillé ou acide acétique, en quantité suffisante pour le dissoudre complètement.

Passez la liqueur, et faites évaporer dans une capsule d'argent : dès qu'elle sera réduite à-peu-près, laissez-la refroidir et déposer un sédiment inutile; alors décantez-la, mettez-la de nouveau sur le feu, en y ajoutant un peu d'acide acétique ; puis évaporez-la jusqu'à siccité, en ayant soin de remuer continuellement.

Mettez le sel ainsi préparé dans un bocal bien bouché, et conservez-le pour l'usage.

Obs. Quelques personnes, pour obtenir cet acétate très-blanc, après avoir réduit la liqueur à moitié par l'évaporation, la jettent toute chaude sur un filtre de charbon, qui lui enlève toute couleur étrangère.

[C'est M. Fremy, pharmacien très-distingué, qui a conseillé d'ajouter le carbonate de potasse dans l'acide acétique, au lieu d'opérer comme autrefois en sens inverse ; il a fait voir que dans ce deuxième cas, la potasse se trouvant prédominante par rapport à l'acide, réagissait sur la matière organique, qu'il réprime de manière à la colorer fortement.

On prépare aussi l'acétate de potasse avec le vinaigre de bois (*acide pyroligneux*) ; mais quelques médecins le regardent alors comme moins efficace, parce qu'il ne contient pas la matière organique onctueuse qu'ils assimilent à une sorte de savonule capable de modifier l'action de ce sel.

L'acétate de potasse est demandé ordinairement avec une apparence de blancheur que l'on obtient facilement, soit, comme a indiqué M. Figuier, en le traitant à froid, avec du charbon animal, privé préalablement du carbonate et du phosphate calcaire, filtrant et faisant évaporer, soit, ainsi que d'autres praticiens le veulent, en fondant le sel obtenu d'une première évaporation, le dissolvant pour le filtrer de nouveau et l'évaporer ensuite convenablement. On ajoute alors un peu d'acide acétique, afin de remplacer celui qui s'est décomposé par l'action du feu. Ce procédé fournit un produit très-bon, exempt toutefois de la matière organique onctueuse recherchée par quelques praticiens.

*Nota.* Pour donner à l'acétate de potasse, autrefois *terre foliée,* cet aspect feuilleté, il est bon de ne l'évaporer qu'en petites quantités, et d'enlever la surface sèche lorsqu'on la juge assez épaisse.]

### 2. *Acétate de Soude, ou Terre foliée minérale.*

( Acétate de Soude. *Nouv. Nomencl.* )

Prenez : Sous-Carbonate de soude cristallisé. . . . *quantité nécessaire.*

Versez dessus peu à peu du vinaigre distillé, en quantité suffisante pour le saturer. Passez la liqueur, et faites-la évaporer dans une bassine d'argent, jusqu'à ce qu'elle marque 32 degrés à l'aréomètre, ou que sa surface se recouvre d'une pellicule : laissez-la refroidir alors ; elle donnera des cristaux, que vous obtiendrez parfaitement purs au moyen de plusieurs dissolutions et évaporations successives.

### 3. *Acétate d'Ammoniaque liquide.*

Prenez : acide acétique pur (3 degrés). . . . . . . . 480
Sous-carbonate d'ammoniaque concret, environ. . . 30
c'est-à-dire, assez pour saturer complètement l'acide.

Faites chauffer un peu l'acide dans une bassine d'argent, ou dans une cucurbite, au bain-marie, puis jetez-y peu à peu le sous-carbonate d'ammoniaque jusqu'à parfaite saturation ; passez la liqueur, et conservez-la dans des flacons bien bouchés.

Ainsi préparée, cette liqueur doit être sans couleur et sans saveur acide. Elle marque 5 degrés à l'aréomètre, et sa densité est de 1,036.

### Esprit de Mindérérus.

Si l'on veut se procurer le sel appelé autrefois *esprit de Mindérérus*, il faut choisir non pas du sous-carbonate d'ammoniaque pur, mais du sous-carbonate d'ammoniaque chargé d'huile empyreumatique, celui, par exemple, que fournit la corne de cerf soumise à la distillation, et le prendre liquide, ou mieux encore concret, et en quantité suffisante pour saturer l'acide acétique. Quant à l'acide, on prescrivait jadis d'employer ce qu'on appelait *esprit de vinaigre*, c'est-à-dire celui qui provient de la distillation du vinaigre, après qu'on a mis de côté le premier tiers du liquide, qui est trop aqueux et trop faible, et avant que l'acide, plus concentré, ait acquis une odeur empyreumatique, comme cela s'observe vers la fin de l'opération.

Par cette méthode, ainsi que l'a très-bien fait voir le professeur Chaussier, l'esprit de Mendérérus contient une espèce de savonule ammoniacal, formé d'huile empyreuma-

tique et de sous-carbonate d'ammoniaque, auquel on attribue, et peut-être avec raison, la propriété tonique et diaphorétique, dont l'acétate d'ammoniaque préparé avec le carbonate d'ammoniaque pur n'est pas également pourvu.

On peut amener l'esprit de Mindérérus à la densité que nous avons assignée à l'acétate d'ammoniaque (5 degrés de l'aréomètre), même lorsqu'on s'est servi de sous-carbonate d'ammoniaque huileux liquide : il suffit pour cela de l'évaporer à une douce chaleur. Mais, comme l'ammoniaque est très-volatil, il arrive le plus souvent que l'acétate d'ammoniaque lui-même devient acide dans les pharmacies : c'est pourquoi, avant de l'employer, on doit l'essayer avec les teintures aqueuses de tournesol, de violette ou de mauve, et, s'il altère les couleurs bleues végétales, le saturer immédiatement avec de l'ammoniaque.

D'ailleurs, d'après les expériences concluantes de M. Vauquelin, les deux acétates d'ammoniaque dont nous venons de faire connaître le mode de préparation ne contiennent qu'environ un dixième d'acétate d'ammoniaque parfaitement privé d'eau, et que, dans ce dernier sel, l'acide acétique pur est à l'ammoniaque, comme à peu près 6, 9 à 2, 5; ou comme 3 à 2, 7.

Nous avons cru utile de donner ici l'analyse d'un médicament très-usité, et que la plupart des médecins ont coutume de prescrire à des doses trop faibles.

### 4. *Acétate de Mercure.*

(Proto-Acétate de Mercure. *Nouv. Nomencl.*)

| | |
|---|---|
| Prenez : Proto-nitrate de mercure. . . . . . . . . . | 60 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 360 |

Dissolvez le nitrate dans l'eau, et versez de l'acétate de potasse liquide dans la dissolution, jusqu'à ce qu'il n'y fasse plus naître de précipité. Décantez la liqueur; lavez plusieurs fois le précipité, et faites-le sécher promptement.

[M. Garot, pharmacien distingué, a donné (1) un travail sur les propriétés des deux acétates de mercure, et le moyen de les obtenir.

Le *deuto-acétate* se fait directement en traitant par l'acide acétique l'oxide rouge de mercure, précipité récemment et encore

(1) *Journal de Pharmacie*. 1826.

humide, évaporant convenablement, il cristallise en lames blanches.]

5. *Acétate de Plomb cristallisé*, communément appelé *Sucre de Saturne.*

Prenez : Oxide de plomb, demi-vitreux (litharge). 1,000

Acide acétique distillé. . . *quantité suffisante* pour dissoudre l'oxide.

Faites évaporer la liqueur jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule à sa surface, et mettez-la cristalliser dans un endroit frais. Evaporez une seconde fois l'eau-mère, et faites-la encore cristalliser. Continuez ainsi jusqu'à ce qu'elle ne fournisse plus de cristaux.

6. *Sous-Acétate de Plomb liquide.*

Prenez : Acétate de plomb cristallisé. . . . . . . . 5 *parties.*
Eau distillée, environ. . . . . . . . . . . . . . . . 9
Mettez dans une bassine de cuivre, et faites dissoudre les cristaux à une douce chaleur. Ajoutez oxide de plomb demi-vitreux fondu. . . . . . . . . . . . . . . 1

Faites bouillir, en remuant avec une spatule, jusqu'à ce que l'oxide soit dissous, et que la liqueur marque 30 degrés à l'aréomètre. Laissez refroidir, passez, et conservez dans des vases bouchés avec soin.

Parvenu à ce degré de densité, le sous-acétate de plomb est connu sous le nom d'*extrait de Saturne.*

Si l'on en prend une demi-once, ou. . . . . . . . 16
qu'on le fasse dissoudre dans
Eau distillée, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . 1,000
et qu'on ajoute à la solution
Alcohol (12=22 degrés), deux onces, ou . . . . . 64
on aura ce qu'on appelle communément *eau végéto-minérale.*

Préparée avec de l'eau commune, cette liqueur serait presque toujours lactescente, parce qu'une partie de l'acétate de plomb se convertirait en carbonate ou en sulfate de plomb, et qu'à sa place il y aurait un peu d'acétate de chaux dissous dans le liquide.

[On faisait autrefois, et quelques praticiens font encore aujourd'hui cette préparation, en mettant 500 de litharge en ébullition dans 2,000 de vinaigre. Par ce procédé le produit est rougeâtre, et se trouble à cause des sulfates et malates contenus dans le vinaigre non distillé.]

## V. Tartrates.

### 1. *Tartrate acidule de Potasse pur.*

(Sur-Tartrate de Potasse. *Nouv. Nomencl.*)

#### 1°. *Pur.*

Prenez : Tartrate acidule de potasse du commerce. . . *quantité nécessaire.*
Dissolvez-le dans
Eau bouillante. . . . *quantité suffisante.*
Passez la liqueur pour la débarrasser des matières étrangères qu'elle pourrait contenir; clarifiez-la ensuite avec un blanc d'œuf; enlevez l'écume, passez à la chausse, et faites cristalliser.

#### 2°. *Rendu soluble par l'addition de l'Acide boracique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Tartrate acidule de potasse pur, réduit en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 210 |
| Acide boracique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 30 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 20 |

Mettez l'eau et l'acide boracique dans une capsule d'argent, et faites chauffer ce mélange, en le remuant avec une spatule. Dès que la liqueur sera assez chaude, ajoutez le tartrate acidule par portions, en continuant toujours de remuer. Les substances ainsi mélangées se dissoudront parfaitement Evaporez ensuite jusqu'à siccité. Faites bien sécher le résidu pulvérulent à l'étuve, puis réduisez-le, par la trituration, en une poudre très-fine, que vous conserverez dans un vase bien bouché.

[M. Soubeiran, à qui l'on doit un travail très-intéressant sur la crême de tartre rendue soluble par l'acide borique (1), a prouvé que par le procédé du Codex le produit renferme toujours une certaine quantité de crême de tartre non attaquée et à peine soluble; aussi il a proposé d'augmenter la quantité d'acide borique pour avoir un résultat constant. Voici la recette qui est généralement suivie aujourd'hui :

| | |
|---|---|
| Crême de tartre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 parties. |
| Acide borique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. IX, 1822.

Faites dissoudre à feu nu, filtrez et évaporez à siccité à une douce chaleur. La matière rapprochée en consistance de pâte épaisse, est divisée en petites masses que l'on place à l'étuve; on les réduit ensuite en poudre et on a la crême de tartre entièrement soluble. ]

2. *Tartrate de Potasse*, appelé autrefois *Sel végétal.*

(Tartrate de Potasse. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Tartrate acidule de potasse. . . . *autant que vous voudrez.*

Faites-le bouillir dans

Eau de pluie. . . . *quantité suffisante.*

Ajoutez alors du sous-carbonate de potasse jusqu'à parfaite saturation.

Faites bouillir un peu, passez la liqueur, évaporez-la jusqu'à ce qu'elle marque 45 degrés à l'aréomètre, et laissez-la ensuite en repos dans un endroit chaud, où elle cristallisera peu à peu.

3. *Tartrate de Potasse et de soude*, appelé autrefois *Sel Polychreste soluble*, et vulgairement *Sel de Seignetté.*

(Tartrate de Potasse et de Soude. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Tartrate acidule de potasse. . . . . . . . . 200

Faites-le dissoudre dans

Eau de pluie. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 640

Ajoutez alors

Sous-carbonate de soude, environ. . . . . . . . . 160

ou quantité suffisante pour opérer une parfaite saturation.

Passez la solution, faites-la évaporer jusqu'à 35 degrés de l'aréomètre, afin qu'elle cristallise peu à peu en refroidissant. Vous purifierez au besoin ces cristaux en les faisant dissoudre une seconde fois.

[M. Henry père a reconnu que les eaux-mères étaient presque entièrement formées de tartrate de soude, et que pour obtenir de nouveaux cristaux de *sel de Seignette*, il fallait y ajouter une certaine quantité de tartrate de potasse. ]

4. *Tartrate de Potasse antimonié*, vulgairement appelé *Tartre émétique.*

(Tartrate de Potasse et d'Antimoine. *Nouv. Nomencl.*)

1re *Méthode.*

Prenez : Oxide d'antimoine sulfuré vitreux, porphyrisé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 160
Tartrate acidule de potasse. . . . . . . . . . . . . . 240
Pulvérisez ces deux substances, et mettez-les dans un vase de terre, ou mieux, d'argent, avec eau très-pure. . . *quantité suffisante.*

Faites bouillir pendant une demi-heure, en ajoutant de temps en temps de l'eau bouillante. Passez la liqueur tiède, faites-la évaporer dans une capsule de porcelaine, jusqu'à siccité. Dissolvez le résidu dans l'eau bouillante, et évaporez encore jusqu'à ce que la liqueur marque 20 degrés à l'aréomètre. Laissez-la reposer, alors elle donnera des cristaux parfaitement purs.

[Ce procédé est peu suivi maintenant à cause des purifications répétées qu'il exige pour avoir le sel exempt de tartrate de chaux et de tartrate de fer. Le premier cristallisera en petites houppes soyeuses que l'on sépare mécaniquement des cristaux au moyen d'une brosse, le deuxième reste dans les eaux-mères.]

2e. *Méthode.*

Prenez : Sous-sulfate d'antimoine lavé. . . . . . . 1,000
Sous-tartrate de potasse pulvérisé. . . . . . . . . . 1,000
Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante.*

Faites dissoudre le sur-tartrate de potasse dans une chaudière de fer ou une bassine d'argent, et jetez le sous-sulfate d'antimoine par parties dans la solution. Faites ensuite bouillir jusqu'à ce que la liqueur marque 20 degrés à l'aréomètre, c'est-à-dire, que sa densité soit de 1,161. Passez et laissez refroidir doucement. Il se forme des cristaux de tartrate d'antimoine et de potasse, très-blancs, très-purs, et parfaitement exempts de matières hétérogènes. Après cette première cristallisation, la liqueur, évaporée encore, donne de nouveaux cristaux moins blancs, qu'on obtient purs, en les faisant dissoudre une seconde fois.

[Il existe différens procédés pour obtenir ce sel, mais dans la plupart on est forcé de purifier plusieurs fois le produit afin de l'avoir tout-à-fait pur et identique; c'est ce qui a engagé M. Henry père de faire à ce sujet un travail fort intéressant, dont il résulte que la plupart de ces procédés, ainsi que ceux cités

dans cette Pharmacopée, donnent un produit mêlé soit de tartrate acidule de potasse, soit de tartrate et de sulfate de chaux, que l'on ne peut enlever qu'au moyen de cristallisations réitérées. Afin d'obvier à cet inconvénient, M. Henry a reconnu que le procédé de Dublin méritait sous tous les rapports la préférence. Il avait jadis été proposé et suivi par Bergmann, Scheèle, Lassone, Maquer, etc., etc.

C'est à ce procédé qu'il a rapporté quelques modifications avantageuses. Il consiste à traiter la crême de tartre par le sous-chlorure d'antimoine pur et encore humide, puis à faire cristalliser. On prend donc d'abord :

| | |
|---|---|
| Sulfure d'antimoine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,250 |
| Acide hydro-chlorique à 22°. . . . . . . . . . . . . . . | 6,900 |
| Acide nitrique à 38°. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 80 |

On dissout à chaud, et le liquide obtenu est versé dans une grande quantité d'eau pure; le précipité qui s'y forme, lavé convenablement, est égoutté avec soin. La dose ci-dessus donne 1,330 de sous-chlorure humide, représentant sec 1,025 k. Pour préparer l'émétique, faites bouillir alors dans une marmite de fonte

| | |
|---|---|
| Eau pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10,000 |

et ajoutez un mélange exact de

| | |
|---|---|
| Crême de tartre. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,486 |
| Sous-chlorure humide. . . . . . . . . . . . . . | 1,330, représentant |
| sec. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,025. |

Lorsque le mélange a acquis, bouillant, 25 degrés, on le filtre, et l'émétique qui cristallise est très-pur. Les eaux-mères fournissent de nouveaux cristaux.

On peut saturer les dernières eaux-mères par le sous-carbonate de potasse ou par celui de chaux; mais il faut purifier alors les cristaux d'émétique que l'on en retire, parce qu'ils sont toujours impurs.

M. Henry a proposé un moyen de reconnaître si l'émétique renferme de la crême de tartre; le réactif qu'il emploie est une dissolution convenablement acide d'acétate de plomb.

| | |
|---|---|
| Acétate de plomb neutre. . . . . . . . . . . . . . . . | 8 parties. |
| Eau pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Acide acétique à 9° . . . . . . . . . . . . . . . . . | 15 |

Il produit un trouble sensible dans l'émétique dissous lorsque ce sel est mêlé d' 1/100 de crême de tartre (1). ]

(1) Pour plus de détails, consultez le *Journal de Chimie Médicale*, 1825. — *Journal de Pharmacie*. Février 1826, pag. 68.

### 5. *Tartrate de Mercure.*

(Proto-Tartrate de Potasse de Mercure. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Proto-nitrate de mercure. . . . . . . . . . 20
Faites-le dissoudre dans
Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 160

Passez, et ajoutez peu à peu d'une solution aqueuse de potasse, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité. Décantez la liqueur, lavez bien la poudre à l'eau froide, faites-la sécher, et conservez-la pour l'usage.

### 6. *Tartrate de Potasse et de Fer liquide*, appelé autrefois *Teinture de Mars tartarisé.*

(Tartrate de Potasse et de Fer. *Nouv. Nomencl.*)

1°. *Liquide.*

Prenez : Limaille de fer pure et brillante. . . . . 64
Tartrate acidule de potasse. . . . . . . . . . . . . 160
Jetez-les dans une grande marmite de fer : ajoutez seulement ce qu'il faut d'eau de pluie bien pure pour faire une masse molle, que vous laisserez tranquille pendant vingt-quatre heures.
Versez alors dessus
Eau de pluie. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 200
Faites bouillir pendant deux heures, en remuant, et ajoutant de temps en temps de l'eau bouillante. Laissez ensuite reposer la liqueur, et décantez celle qui surnage et qui est la plus pure ; passez-la jusqu'à ce qu'elle marque 32 degrés à l'aréomètre. Ajoutez alors
Alcohol (26=36 Bé degré). . . . . . . . . . . . . . 10
Et conservez pour l'usage.

En évaporant cette liqueur en consistance d'extrait, on obtient la substance connue sous le nom d'*Extrait de Mars.*

[M. Boutron-Charlard a étudié avec soin les phénomènes chimiques de cette préparation, et il a reconnu que la grande quantité de dépôt rougeâtre insoluble qui se sépare pendant l'opération est un tartre neutre de fer. Il a vu aussi que la propriété d'attirer l'humidité de l'air que présente le produit, est due à de la potasse libre mise à nu par la réaction de l'oxide de fer sur la crème de tartre. On pourrait éviter cet inconvénient en saturant l'excès d'alcali par une addition suffisante d'acide tartrique (1).]

(1) *Journal de Pharmacie.* Décembre 1823.

2°. *Solide*, appelé autrefois *Tartre chalybé soluble.*

Prenez tartrate de potasse pulvérisé. . . . . . . . . . 40
Tartrate de potasse et de fer liquide. . . . . . . . . . 160
Mêlez et faites évaporer ensemble, à un feu doux, jusqu'à siccité, dans un vase de fer : conservez le résidu dans un vase bien bouché.

Obs. On peut préparer un sel peu différent de celui-là, en mêlant du tartrate de potasse et de fer liquide avec du tartrate de potasse et de soude, dans les proportions indiquées. Mais ce sel (*tartrate de potassium, de sodium et de fer*, Nouv. Nomencl.) n'est pas aussi soluble que le précédent.

3°. *Boules martiales de Nanci.*

Prenez : Limaille de fer porphyrisée. . . . . . . . . . 500
Tartre de vin rouge réduit en poudre très-fine sur le porphyre . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Alcohol (8=18 Bé degrés). . . . . . . . . . *quantité suffisante* pour faire du tout une bouillie épaisse et comme sirupeuse, qu'on met dans un vase de faïence ou de terre vernissée, et qu'on abandonne ainsi, pendant cinq ou six jours, à l'air libre, dans un endroit médiocrement échauffé en le remuant plusieurs fois par jour.

Au bout de ce temps, faites-la chauffer jusqu'à 60 ou 64 degrés du thermomètre de Réaumur, en la remuant souvent avec une spatule : dès qu'elle aura acquis la consistance d'un miel épais, délayez-la dans une nouvelle quantité d'alcohol au même degré, continuant d'agir ainsi jusqu'à ce que la masse ait perdu tout éclat métallique et soit devenue parfaitement noire. Alors, sans ajouter davantage d'alcohol, continuez de la faire évaporer, pour la réduire en une pâte susceptible d'être pétrie, que vous moulerez en boules, chacune du poids d'environ trente-deux ou soixante-quatre grammes, c'est-à-dire, une once ou deux. Faites sécher à l'étuve ces boules, qui, préparées ainsi, ne se fendilleront pas, comme il arrive souvent.

[MM. Chevalier et Idt, dans leur ouvrage de pharmacie, donnent plusieurs recettes pour préparer ces boules martiales; nous n'en citerons qu'une, c'est celle de M. Rol de Mirecourt (Vosges).

Pâte d'acier. . . . . . 2 livres, avec { Tartre. . . . . . 3 parties. / Limaille d'acier. 1 }

Mastic en poudre fine. 3 onces.
Oliban, *id.* . . . . . . 3 onces.
Myrrhe, *id.* . . . . . . 1 once.

On mêle exactement ces substances, et on en forme des boules à l'aide d'un moule en fer, huilé à l'intérieur.]

## VI. Phosphates, carbonates, malates, arsénites.

### 1. *Sous-Phosphate de Soude.*

(Sous-Phosphate de Soude. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Os calcinés à blanc, et pulvérisés. . . . . . 1,500
Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . . 900
Délayez les os en poudre dans
Eau commune . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3,000

Ensuite versez l'acide dessus, et remuez avec une spatule de bois, pour opérer un mélange intime. Laissez la masse en repos pendant quelques jours, après y avoir ajouté la quantité d'eau qui paraîtra nécessaire.

Passez alors la liqueur, et lavez le résidu pulvérulent. Mêlez la première liqueur avec celle qui provient du lavage; évaporez jusqu'à consistance sirupeuse; puis après les avoir étendues d'eau, passez, pour enlever le sulfate de chaux qui se précipite.

Ajoutez à la liqueur, qui contient du phospate acide de chaux, assez de sous-carbonate de soude pour la saturer complètement. Quand le phosphate de chaux mis à nu par la soude se sera précipité tout-à-fait, décantez la liqueur, passez-la, et faites-la évaporer jusqu'à ce qu'elle marque 25 degrés à l'aréomètre : alors mettez-la cristalliser, et dissolvez ensuite les cristaux pour les obtenir plus purs.

Si, après la séparation des premiers cristaux, la liqueur a encore une saveur acide, ajoutez-y du sous-carbonate de soude pour le saturer; mais si, au contraire, elle est alcaline, il faut la neutraliser par l'addition d'un peu de phospate acide de chaux (1).

### 2. *Carbonate de Zinc.*

Prenez : Sulfate de zinc parfaitement pur. . . . . . 100
Dissolvez dans
Eau distillée bouillante. . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Passez, et versez peu à peu dans la liqueur
Carbonate de soude. . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante*
pour précipiter le carbonate de zinc : lavez bien le précipité, faites-le sécher, et conservez-le pour l'usage.

---

(1) Les cristaux doivent être égouttés à la cave, ou dans un lieu un peu humide, car ils s'effleurissent très-promptement.

### 3. *Malate de Fer.*

(Proto-Malate de Fer. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Limaille de fer porphyrisée. . . . . . . . 500
Suc de pommes aigres. . . . . . . . . . . . . . . . . 2,000

Mêlez intimement, et faites digérer pendant trois jours dans un vase de verre fermé, à la température de 30° (37,5 cent.) : augmentez ensuite peu à peu la chaleur, et évaporez jusqu'à réduction de moitié. Passez la liqueur, et faites-la évaporer en consistance d'extrait, au bain-marie, dans un vase clos. Conservez-la ensuite, pour l'usage, dans des bocaux de verre soigneusement bouchés.

### 4. *Arsénite de Potasse*, ou *Liqueur Arsénicale de* Fowler (1).

(Arsénite de Potasse. *Nouv. Nomencl.*)

Prenez : Oxide d'arsenic blanc, en poudre. . . . . . 5
Sous-carbonate de potasse. . . . . . . . . . . . . 5
Eau distillée parfaitement pure. . . . . . . . . . . 500

Mêlez avec soin, et faites bouillir dans une capsule de verre, jusqu'à ce que l'oxide d'arsenic soit dissous complètement. Ajoutez à la liqueur, quand elle sera refroidie,

Alcohol de mélisse composé. . . . . . . . . . . . . 16

et ensuite

Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante*

pour que le poids de toute la liqueur s'élève à. . . . . 500

L'arsénite de potasse entrera pour 1/50 dans cette liqueur, dont 72 gouttes, pesant 50 grains, en contiendront par conséquent un grain.

Obs. Il ne faut délivrer cette préparation qu'en vertu d'une ordonnance revêtue d'une signature connue.

[Comme on demande quelquefois l'arséniate de potasse et celui d'ammoniaque, voici les moyens de les préparer.

Le premier s'obtient en calcinant dans une cornue de grès :

Nitrate de potasse. . }
Deutoxide d'arsenic. } parties égales.

On lessive le résidu dans l'eau, on évapore en consistance, et le sel cristallise.

---

(1) *Pharm. Lond.* pag. 46, édit. 1819, in-18.

Pour le deuxième, l'arséniate d'ammoniaque, on prend :

Acide arsénique. . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 partie.

On le fait dissoudre dans l'eau, et on ajoute autant de carbonate d'ammoniaque, ou d'ammoniaque, qu'il en faut pour neutraliser l'acide, puis on fait évaporer et cristalliser.]

## ARTICLE IV.

### Des Sulfures.

On appelle *sulfures* des composés dans lesquels le soufre est combiné chimiquement avec des métaux, des terres ou des alcalis. Plusieurs, surtout de ceux qui sont métalliques, se tirent du sein de la terre dans un état si parfait de pureté, qu'ils n'ont besoin d'aucune préparation, et qu'il suffit de les débarrasser des corps auxquels ils adhèrent; mais la plupart exigent une analyse très-soignée, et une longue série d'opérations, avant de pouvoir être employés aux usages de la médecine. On peut, en outre, faire des sulfures métalliques artificiels, et, en effet, on les fabrique en grand de toutes pièces dans de grandes manufactures qui les fournissent au commerce; mais les sulfures alcalins et terreux doivent être préparés par les pharmaciens, d'après des procédés qui vont être bientôt décrits. La plupart des sulfures métalliques exigent peu de précautions pour être conservés purs, tandis qu'il faut tenir dans des vases bien bouchés les sulfures alcalins et terreux, qui s'altèrent promptement par le contact de l'air.

Parmi les sulfures métalliques, il n'y en a encore que quatre qui soient employés comme médicamens, ou qui entrent dans certaines compositions : ce sont les sulfures d'arsenic jaune et rouge, qui sont ordinairement fournis par le commerce, et les sulfures de mercure rouge et noir. Le dernier de ces sulfures doit toujours être fait de toutes pièces; le premier, au contraire, quoiqu'il soit infiniment préférable quand le pharmacien le prépare lui-même, peut être pris chez les marchands ordinaires; le sulfure d'antimoine est fourni par le commerce : enfin le sulfure de fer s'obtient en faisant fondre ensemble du soufre et du fer, ou bien s'offre comme résidu de la préparation du mercure pur, revivifié du cinnabre.

1. *Sulfure de Mercure noir*, communément appelé *Ethiops minéral.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Mercure pur. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 80 |
| Soufre sublimé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 160 |

Triturez-les ensemble dans un mortier de marbre, avec un pilon de verre, jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint et que le mélange ait pris une couleur noire.

Obs. Cette poudre devient plus noire avec le temps, ce qui annonce une combinaison plus intime du mercure et du soufre. Il résulte de là, qu'étant ancienne, elle a des propriétés peu différentes de celles dont elle jouit quand elle est récemment préparée.

On peut préparer encore autrement le sulfure de mercure noir, en faisant fondre le soufre dans une cuiller de fer, et y versant ensuite du mercure très-divisé, comme on l'obtient en le passant à travers une peau de chamois. Le soufre en fusion, après avoir éloigné la matière du feu, dès qu'il est touché par le métal, se concrète et se combine avec lui, surtout si l'on a soin de bien remuer avec un pilon ou une baguette de fer jusqu'à parfait refroidissement.

Mais le sulfure ainsi préparé ne s'administre point à l'intérieur : on préfère ordinairement, pour cet usage, celui qui a été fait par la simple trituration, sans le secours du feu.

2. *Sulfure de Mercure rouge*, vulgairement nommé *Cinnabre.*

On prend ordinairement ce sulfure dans le commerce; mais si le pharmacien préfère le préparer lui-même, voici le procédé qui paraît le meilleur, et que les Hollandais, dit-on, ont coutume de suivre :

| | |
|---|---|
| Prenez : Soufre sublimé et lavé. . . . . . . . . . . | 150 |
| Mercure pur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,080 |

Exposez-les ensemble dans un vase de fer dont les bords soient médiocrement élevés, le fond plat et l'intérieur bien poli, à un feu suffisant pour faire entrer le soufre en fusion. Ayez soin cependant de toujours remuer, sans quoi la différence de pesanteur empêcherait les deux substances de se mêler. Au bout d'un quart d'heure, retirez le feu, et laissez refroidir la matière, qui a pris une couleur noire. Pulvérisez-la et jetez-la immédiatement dans des creusets placés sur le feu, que vous échaufferez par degrés, jusqu'à ce qu'il paraisse une flamme d'un violet foncé; et dès qu'elle est éteinte, couvrez les creusets avec

des couvercles en fer. En continuant le feu, le cinnabre se sublimera tout entier.

### 3. *Hydro-Sulfure rouge d'Antimoine sulfuré*, vulgairement appelé *Kermès minéral*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Eau de pluie. . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,280 |
| Faites-la bouillir pour en chasser l'air, et dissolvez-y | |
| Sous-carbonate de soude. . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| Faites bouillir la liqueur pendant une demi-heure, en la remuant avec une spatule de bois, et y mêlant | |
| Sulfure d'antimoine réduit en poudre très-fine . . . | 6 |

Passez-la bouillante à travers un filtre sous lequel sera placé un vase contenant de l'eau tiède, dont on ait chassé l'air, en la faisant bouillir préalablement. En tombant dans cette eau, la liqueur dépose une poudre d'un rouge foncé; décantez l'eau, après qu'elle est refroidie, et mettez-la de côté; étalez la poudre sur une toile serrée, et versez dessus de l'eau, d'abord froide, ensuite chaude, mais toujours privée d'air par l'ébullition, jusqu'à ce que cette eau ne contracte plus de saveur. Alors soumettez-la à l'action de la presse, pour en exprimer toute l'eau; faites-la promptement sécher à l'ombre, et conservez-la dans un vase imperméable à la lumière.

Obs. On peut préparer, par le même procédé, le kermès minéral avec le sous-carbonate de potasse; mais beaucoup de personnes préfèrent celui qui a été fait avec le sous-carbonate de soude : elles pensent qu'il est plus constamment identique.

[Le procédé indiqué dans ce *Codex* est celui de Cluzel; il donne un produit peu abondant, mais très-beau quand on a soin de recevoir la liqueur chaude dans des vases où elle puisse se refroidir avec beaucoup de lenteur.

*Nota.* Le kermès lavé avec de l'eau chaude ou avec de l'eau froide est bien différent, car le premier n'est autre chose qu'un sulfure hydraté ou un hydro-sulfate neutre, d'après Berzelius; tandis que le deuxième contient un excès d'oxide uni à la potasse ou à la soude, d'après ce chimiste, et combiné avec l'hydro-sulfate, d'après M. Robiquet, formant alors un sous-hydro-sulfate. Ce qui est certain, c'est que cet excès d'oxide est exactement la moitié en poids de celui combiné avec l'acide.

Quand le kermès a été bien séché, il ne s'altère pas sensiblement par l'action de la lumière; dans le cas contraire, il devient blanc très-promptement.

Il est d'autres procédés pour obtenir le kermès; citons seulement les deux suivans :

*Premier Procédé de* M. Nachet.

On prend :

| | |
|---|---|
| Sous-carbonate de potasse purifié. . . . . . . . . | 2 k. |
| Antimoine métallique pulvérisé. . . . . . . . . . | 250 |
| Soufre lavé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 125 |
| Eau ordinaire. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 15 |

Après avoir mêlé avec soin l'antimoine et le soufre, on les ajoute par portions dans l'eau contenant la potasse; on fait bouillir quelque temps, ayant soin de remplacer l'eau qui s'évapore par de nouvelle eau; on filtre, et laisse refroidir seulement, etc. : on réitère plusieurs fois l'ébullition.

*Deuxième Procédé de* M. Fabroni. (*Journal de Pharmacie*, 1823.)

On fait fondre dans un creuset une partie de sulfure d'antimoine avec du tartre brut. Quand le tout est bien fondu, et qu'il ne se produit plus de fumée noire, on laisse un peu refroidir, et on coule dans l'eau chaude; le kermès qui se dépose en grande abondance est lavé, séché, etc., comme ci-dessus.]

4. *Hydro-Sulfure jaune d'Oxide d'Antimoine sulfuré*, communément appelé *Soufre doré d'Antimoine*.

Prenez : Liqueur qui reste de l'opération précédente, après la précipitation du kermès. . . . . . . . . . *quantité nécessaire.*
Versez-y peu à peu
Acide acétique (3 degrés). . . . . . . . *quantité suffisante.*
Continuez tant qu'il se précipite une poudre jaune, que vous conserverez dans un bocal bien bouché, après l'avoir bien lavée à l'eau froide et l'avoir fait sécher.

[Comme ces eaux mères contiennent peu de *soufre doré*, qui paraît n'être qu'un mélange de deux sulfures d'antimoine différens, et non pas un hydro-sulfate sulfuré, on l'obtient plus en grand en faisant bouillir :

| | |
|---|---|
| Soufre sublimé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 scr. |
| Chaux éteinte. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 *id.* |
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 parties. |

puis ajoutant dans la liqueur une quantité suffisante d'acide acétique ou hydro-chlorique.]

5. *Sulfure de Potasse.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Soufre sublimé. . . . . . . . . . . . . . | 100 |
| Sous-carbonate de potasse bien sec . . . . . . . . . | 200 |

Mêlez et faites fondre ensemble dans un matras à un feu graduellement augmenté. Laissez refroidir le matras, cassez-le, et renfermez promptement la masse fondue dans un vase exactement bouché.

On obtient de la même manière *les sulfures de soude et de chaux*.

[6. *Sulfure de Fer.*

| | |
|---|---|
| Limaille de fer. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 parties. |
| Soufre sublimé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 scr. |

Mêlez et ajoutez par portions dans un creuset de terre chauffé au rouge, donnez ensuite un coup de feu, et, quand la masse fondue sera refroidie, pulvérisez-la et conservez pour l'usage.]

7. *Sulfure d'Ammoniaque hydrogéné*, ou *Hydro-Sulfure d'Ammoniaque*, vulgairement appelé *Liqueur fumante de Boyle.*

(Hydro-Sulfate d'Ammoniaque sulfuré. *Nouv. Nomencl.*)

| | |
|---|---|
| Prenez : Chaux pulvérisée. . . . . . . . . . . . . . . | 160 |
| Muriate d'ammoniaque. . . . . . . . . . . . . . . . . | 160 |
| Soufre sublimé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 80 |

Mêlez exactement ces trois substances, et introduisez-les dans une cornue de grès lutée, garnie d'une allonge communiquant avec un récipient d'où part un tube recourbé, qui aille plonger sous l'eau. Distillez à un feu doux. Il passera une liqueur oléagineuse et d'un rouge jaunâtre, ou de couleur orangée très-foncée, qui exhale des vapeurs fétides, et que vous conserverez dans un flacon bouché avec soin.

8. *Sulfite de Soude sulfuré.*

(Sulfite sulfuré de Soude. *Nouv. Nomencl.*)

| | |
|---|---|
| Prenez : Un vase dans lequel vous ferez dissoudre | |
| Sous-carbonate de soude. . . . . . . . . . . . . . . | 320 |
| Dans | |
| Eau parfaitement pure. . . . . . . . . . . . . . . . . | 640 |
| après quoi vous ajouterez | |
| Soufre sublimé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 40 |
| Dans cette liqueur devra plonger l'une des extrémités d'un tube recourbé, dont l'autre sera adaptée au col d'une cornue de grès tubulée, dans laquelle vous mettrez | |
| Mercure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 640 |
| Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . . | 800 |

Placez la cornue sur le feu, et couvrez le fourneau d'un dôme. Pendant que le mercure se dissoudra dans l'acide, il se dégagera du gaz acide sulfureux, qui se combinera avec le soufre et avec la soude du sous-carbonate dissous dans l'eau, ce qui continuera jusqu'à ce que la dissolution du métal étant achevée, l'émission du gaz cesse d'avoir lieu. Alors la liqueur contiendra du sulfite sulfuré de soude. On la fera bouillir quelque temps, puis, après l'avoir passée, on l'évaporera à une chaleur modérée, et on la laissera refroidir lentement pour que le sel puisse former des cristaux réguliers.

Le sulfate de mercure qui reste dans la cornue peut servir à préparer le sous-sulfate de mercure oxigéné, ou turbith minéral, d'après le procédé indiqué précédemment.

Cependant on peut employer, au lieu de mercure, le charbon et l'acide sulfurique, dont 200 parties suffisent, les proportions des autres substances restant les mêmes.

## [ Iodures.

### *Iodure de Potassium* ou *Hydriodate de Potasse.*

Ce composé, employé aujourd'hui très-fréquemment en médecine, se prépare de plusieurs manières.

*Première Méthode.*

En traitant :

| | |
|---|---|
| Iode. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 partie. |
| Potasse pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1/2 partie. |
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5 parties. |

Evaporant à siccité, calcinant fortement et faisant dissoudre, puis cristalliser.

*Deuxième Méthode.* (Procédé de M. Caillot.)

On prend :

| | |
|---|---|
| Limaille de fer. . . . . . . . . . . . . . | 1/2 partie environ. |
| Iode. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 partie. |
| Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5 parties. |

Lorsque le mélange chauffé convenablement a pris une teinte verdâtre, on y ajoute du *sous-carbonate de potasse* pur, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de fer en solution; on expose le tout à l'air pour suroxider le proto-carbonate de fer, et, quand il est rougeâtre, on filtre et l'on fait évaporer afin d'obtenir des cristaux.

*Troisième Méthode.* (Procédé de M. Taddey.)

On fait dissoudre iode une partie dans quantité suffisante d'alcohol à 25 deg. On ajoute ensuite assez d'hydro-sulfate sulfuré

de potasse pour que la liqueur devienne blanche ; on filtre, on distille, et le résidu de la distillation est rapproché à siccité : dans cet état, après l'avoir redissous dans l'eau, on le fait cristalliser.

*Proto-Iodure de Mercure.*

| | |
|---|---|
| Proto-nitrate de mercure cristallisé. . . . . . . . . . | 1,530 gr. |
| Iodure de potassium. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |

Faites dissoudre le proto-nitrate dans de l'eau pure aiguisée d'acide nitrique; d'autre part, dissolvez l'iodure de potassium dans quantité suffisante d'eau, et versez peu à peu dans cette solution celle du nitrate mercuriel. L'iodure jaune-verdâtre, lavé et séché, doit être conservé à l'abri de la lumière. Quand la dissolution mercurielle est trop acide, il y a souvent un peu d'*iode* mis à nu, qui fait passer le proto-iodure à l'état de deuto.

*Deuto-iodure.*

| | |
|---|---|
| Sublimé corrosif. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 830 gr. |
| Iodure de potassium. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |

Faites séparément deux dissolutions, et versez avec soin celle de mercure dans l'autre. On lave le précipité rouge, et on l'abrite de la lumière.

*Nota.* Un excès de sublimé peut dissoudre l'iodure.
Si on se sert de deuto-nitrate, on en prendra 700 gr.]

CYANURES.

*Cyanure de Potassium.*

[MM. Robiquet et Villermé ayant reconnu l'altération très-prompte de l'acide hydro-cyanique, ont proposé, pour remplacer cet acide dont l'emploi est souvent peu fidèle, de lui substituer le cyanure de potassium (1); mais ils ont apporté quelques changemens à la préparation de ce composé, qui perd, par l'addition de l'eau, la majeure partie de l'acide hydro-cyanique.

Voici le procédé indiqué par M. Robiquet dans le *Dictionnaire technologique*, tom. VI, pag. 348. On prend du ferro-cyanate de potasse desséché, on l'introduit dans une cornue de grès lutée,

(1) Voy. *Journal de Pharmacie*, 1823.

munie d'un tube recourbé, plongeant dans une très-petite quantité d'eau; le tout étant placé dans un fourneau à réverbère, on chauffe graduellement avec précaution, et, quand le gaz ne se dégage plus qu'avec lenteur, on donne un coup de feu violent jusqu'à ce qu'il ne se produise plus de bulles; alors on arrête l'opération, on bouche le tube recourbé, et, quand l'appareil est refroidi, on brise promptement la cornue, et le résidu pulvérisé est conservé dans un flacon sec et bien bouché. Ce résidu contient le cyanure de potassium et le quadri-carbure de fer, d'après M. Berzelius. Or, comme on connaît la composition du ferro-cyanate de potasse, qui est d'une partie de cyanure de fer et de deux parties de cyanure de potassium, on jugera, d'après le poids sur lequel on a agi, de la quantité de ce cyanure que représente le résidu. En effet, si on a pris 300 grammes de ferro-cyanate, ce reste contiendra 200 de cyanure réel de potassium. A l'aide du lavage, on peut encore s'assurer du succès de l'opération, parce que l'eau doit enlever une quantité de cyanure de potassium, qui représente exactement ces deux tiers. Si elle n'en enlève plus, c'est un signe qu'il reste du ferro-cyanate non décomposé; dans le cas contraire, une partie du cyanure de potassium aura été décomposée.]

## *Prussiate de Mercure.*

(Cyanure de Mercure. *Nouv. Nomencl.*)

Le cyanure de mercure étant utile dans quelques maladies, comme l'a fait voir M. Chaussier, et pouvant servir en outre à préparer l'acide hydro-cyanique, nous avons jugé convenable d'indiquer ici comment il s'obtient.

Prenez : Cyanure de fer (bleu de Prusse) (1). . . . 500
Oxide de mercure rouge. . . . . . . . . . . . . . 250

Mettez-les dans un vase de terre, après les avoir pulvérisés : ajoutez

Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3,000

Faites bouillir en remuant souvent avec une spatule de fer, et filtrez.

Lavez le résidu dans

Eau bouillante. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Faites évaporer les deux liqueurs mêlées ensemble, jusqu'à ce

(1) Il faut toujours, quand on emploie le bleu de Prusse du commerce, le laver auparavant avec de l'acide sulfurique ou hydro-chlorique faible, pour en séparer l'alumine, le faire sécher et le réduire en poudre, autrement l'eau agirait sur un poids incertain de bleu de Prusse réel.

qu'il se forme une pellicule à la surface. Il s'en sépare alors des cristaux de cyanure de mercure, qu'on obtient purs après plusieurs solutions et évaporations successives.

Obs. Il ne faut délivrer cette substance qu'en vertu d'une ordonnance revêtue d'une signature connue.

[M. Robiquet conseille, dans un excellent travail (1), de faire bouillir jusqu'à ce que le mélange ait acquis une teinte jaunâtre. Il insiste sur la nécessité de laver l'oxide rouge de mercure, pour le priver de tout l'excès d'acide nitrique qui s'opposerait à la cristallisation du cyanure mercuriel.]

[*Ferro-Cyanate de Fer.* (Bleu de Prusse.)

Quoique ce sel soit un produit des manufactures, comme il se trouve ordinairement mêlé de substances étrangères, on préfère quelquefois, pour certaines opérations, le préparer par double décomposition ; à cet effet, on fait dissoudre dans l'eau

Ferro-cyanate de potasse. . . . . . . . . *quantité suffisante*;

et l'on y ajoute du sulfate de fer dissous jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité blanc-verdâtre ; on fait passer dans le tout un courant de chlore, qui produit un changement de couleur du vert au bleu ; on laisse déposer, on décante, et le précipité lavé, reçu sur des toiles, est mis à sécher à l'air.]

## ARTICLE V.

### Des Savons.

1. *Savon de Soude Amygdalin*, vulgairement appelé *Savon médicinal Amygdalin.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Soude liquide (appelée *caustique* ou *lessive des savonniers*) marquant 36 degrés. . . . . . . . . . | 100 |
| Huile d'amandes douces, fraîche. . . . . . . . . . | 210 |

Après avoir versé l'huile dans un vase de faïence ou de terre, ajoutez-y la soude par portion, ayant soin de remuer avec une spatule de bois blanc, jusqu'à ce que le mélange prenne la forme d'une masse molle, ce qui a lieu ordinairement en peu de jours. Mettez ce savon encore mou dans des moules de papier ou de bois blanc doublés de papier : quand il s'y sera durci, enlevez-le, et conservez-le pour l'usage.

[Il faut remuer le mélange avec une spatule de verre ou d'argent, car la soude agit sur le bois et en dissout une matière qui colore ensuite le savon.]

(1) *Dictionnaire technologique*, tom. VI, pag. 350.

Obs. Ce savon ne peut être employé en médecine qu'au bout de deux mois.

On prépare de même le savon d'huile d'olives.

2. *Savon d'Huile volatile de Térébenthine et de Potasse*, ou *Savon de Starkey.*

Comme la potasse se combine difficilement avec les huiles volatiles, et que, quand on est parvenu avec beaucoup de peine à opérer cette combinaison, le savon qui en résulte est sujet à changer entièrement par la dissociation de ses principes constituans, le procédé suivant est préférable à tout autre pour le préparer.

Prenez : Sous-carbonate de potasse parfaitement sec,
Huile essentielle de térébenthine,
Térébenthine de Venise,
. . . . . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales.*

Triturez le sous-carbonate dans un mortier de marbre, avec un pilon de verre, et mêlez-y d'abord l'huile essentielle, puis la térébenthine. Dès que ces matières auront acquis la consistance convenable, porphyrisez-les, et conservez le savon dans un vase de faïence.

Ce savon, ainsi obtenu, a la consistance d'un extrait; il est homogène, ne s'altère point avec le temps, et n'a aucun des défauts que prend assez promptement le savon de Starkey, préparé d'après la méthode ordinaire.

Si l'on veut employer les autres huiles essentielles sous la forme de savon, on peut les mêler avec une quantité déterminée de savon amygdalin.

3. *Savon Calcaire*, communément appelé *Liniment Calcaire.*

Prenez : Eau de chaux récemment préparée. . . . 800
Huile d'amandes douces. . . . . . . . . . . . . . . . 100
Mêlez intimement ces deux substances en les remuant.

Obs. L'huile combinée avec la chaux surnagera l'eau, ou pourra être recueillie et conservée pour l'usage. On ne doit préparer ce savon qu'extemporanément, et au moment où l'on en a besoin : il s'emploie surtout à l'extérieur contre la brûlure.

4. *Savon Ammoniacal*, communément appelé *Liniment volatil* ou *Ammoniacal.*

Prenez : Ammoniaque liquide, marquant 22 degrés. 16
Huile d'amandes douces. . . . . . . . . . . . . . . 128

Mêlez, en agitant dans une fiole bien bouchée, et faites un liniment qui s'épaissit avec le temps, et qui finit même par se condenser en une masse molle, mais sans fluidité : la proportion de l'ammoniaque et de l'huile est d'un à huit.

5. *Liqueur composée d'un mélange d'Ammoniaque et d'Huile volatile de Succin*, vulgairement *Eau de Luce.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Huile de succin rectifiée. . . . . . . . . . . | 12 |
| Baume de la Mecque. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Alcohol (26=36 degrés). . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Faites digérer pendant quatre jours. | |
| Alors prenez de cette teinture. . . . . . . . . . . . | 1 |
| Ammoniaque liquide (20 degrés). . . . . . . . . . | 16 |

Versez goutte à goutte la teinture dans l'ammoniaque, ce qui produira une liqueur lactescente, que vous agiterez pour mêler exactement. L'huile, convertie en savonule, y est plutôt suspendue que dissoute; c'est de l'eau de Luce, que vous conserverez pour l'usage.

Quelques personnes ajoutent à cette préparation un peu de savon amygdalin, pour que la solution de l'huile dans l'ammoniaque soit plus complète.

6. *Savon de Moelle de bœuf ammoniacal et camphré*, vulgairement *Baume Opodeldoch.*

Le savon animal de moelle de bœuf doit être préparé de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| Prenez : Moelle de bœuf préparée. . . . . . . . . . | 500 |
| Potasse liquide. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |

Mêlez, et faites fondre à un feu doux, en remuant avec une spatule, jusqu'à ce qu'il en résulte un savon tout-à-fait soluble dans l'eau.

| | |
|---|---|
| Cela fait, dissolvez ce savon dans | |
| Eau bouillante. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2,000 |
| Ajoutez à la solution | |
| Muriate de soude. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 180 |
| dissous dans | |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |

Le savon se précipite bientôt; lorsqu'il est refroidi, passez-le à travers un linge avec expression, et faites-le sécher (1).

---

(1) Ne serait-il pas plus direct de préparer ce savon en traitant la moelle de bœuf bien lavée, fondue et passée, par la moitié de son poids de lessive

C'est là le savon de moelle de bœuf, avec lequel on prépare le savon ammoniacal camphré de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| Prenez : Savon de moelle de bœuf. . . . . . . . . | 64 |
| Alcohol pur (26=36 degrés $B^{é}$). . . . . . . . . . . . | 376 |
| Eau distillée de thym. . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Camphre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |

Introduisez le savon coupé par morceaux, et les autres substances, dans un matras à long col, dont l'ouverture soit bouchée avec une vessie retenue par un lien, mais percée de trous d'aiguille, pour permettre à l'air de s'échapper. Faites liquéfier le mélange au bain-marie, passez-le chaud, et, quand il sera un peu refroidi, ajoutez-y

| | |
|---|---|
| Huiles essentielles de romarin. . . . . . . . . . . | 6 |
| De thym. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Ammoniaque camphrée. . . . . . . . . . . . . . . | 8 |

L'usage est de verser le savon opodeldoch, ainsi préparé, dans des flacons cylindriques à large embouchure.

On peut employer, dans la confection, ce même savon avec l'axonge de porc, préparée comme il a été pour la moelle de bœuf.

[On doit préparer presqu'extemporanément le savon animal qui entre dans le baume opodeldoch, lorsqu'on veut avoir toujours ce composé bien blanc.]

Obs. Les Allemands le rendent ordinairement caustique et épispastique en augmentant la proportion d'ammoniaque. Ils se procurent cette dernière substance en distillant le muriate d'ammoniaque avec du sous-carbonate de potasse et de l'alcohol rectifié ; et ils nomment *liqueur d'ammoniaque vineuse* le produit de cette opération.

[Quelques praticiens distillent une partie de l'alcohol avec les huiles de thym et de romarin, qui sont ordinairement colorées ; le produit alcoholique est tout-à-fait incolore. Il est bon alors d'augmenter un peu la dose de ces huiles volatiles, car une partie ne passe point à la distillation.]

### 7. *Savons médicinaux de Résines.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Résine de jalap, de scammonée, ou toute autre quelconque. . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |

---

caustique, ayant soin d'étendre cette lessive d'eau, et de saponifier à l'aide d'une douce chaleur?

*Nota.* On fait au surplus, comme le dit le *Codex*, aussi bien le baume opodeldoch en se servant de savon animal préparé avec la graisse de porc pure et la lessive caustique, d'après les proportions et avec les précautions que nous venons d'indiquer.

Savon amygdalin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16

Dissolvez dans alcohol (22=32 degrés B^e^) *quantité suffisante.*

Faites évaporer ensuite l'alcohol, et épaissir la matière jusqu'à consistance d'extrait.

Trois grains de ce savon en contiennent un de résine.

[M. Pelletier a donné la formule d'un savon composé, dit *savon acétique éthéré.* Il le prépare avec :

| | |
|---|---|
| Savon animal. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ʒj ß |
| Ether acétique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥j |

Faites dissoudre le savon dans l'éther, filtrez.

Le *baume acétique camphré*, du même, n'est aussi qu'une espèce de *savon.* En voici la recette :

| | |
|---|---|
| Savon animal. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ʒj |
| Camphre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ʒj |
| Ether acétique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ij |
| Essence de térébenthine. . . . . . . . . . . . . . . . | 10 gouttes. |

On fait dissoudre le camphre et le savon dans l'éther, et l'on ajoute l'essence.

*Nota.* Ces deux formules sont indiquées dans l'ouvrage de MM. Idt et Chevallier.]

### ALCALIS VÉGÉTAUX *ou* ALCALOÏDES (1).

Depuis plusieurs années on a retiré des végétaux certains principes particuliers ayant la propriété de se comporter avec les acides comme la potasse, la soude, etc., et on leur a donné le nom d'*alcalis végétaux.* Comme plusieurs sont employés avec succès en médecine, nous citerons les principaux, ainsi que leurs combinaisons les plus usitées.

*Nota.* Nous donnerons aussi une note succincte contenant quelques autres principes immédiats tirés du règne végétal ou animal, et dont on peut introduire aussi l'usage dans la pratique médicale.

---

(1) Nous avons déjà indiqué les motifs qui nous font ranger à la suite de chaque alcaloïde les principaux sels qu'il donne avec les acides. L'ordre suivi dans le *Codex* n'est pas assez méthodique pour qu'il paraisse étrange d'isoler de l'ordre des sels des composés qui devraient rigoureusement s'y trouver.

### *Quinine.*

Cet alcali, qui existe principalement dans le quinquina jaune royal (*cinchona cordifolia*), s'obtient aujourd'hui généralement par le procédé de M. Henry fils, modifié depuis par quelques chimistes. Le voici :

On prend un kilogramme d'écorce de quinquina jaune privée de son épiderme; on la réduit en poudre grossière et on la fait bouillir avec 5 kilogram. d'eau acidulée par 50 gram. d'acide sulfurique; après demi-heure environ d'ébullition, on passe, on exprime, et l'on réitère deux ou trois fois la même opération. Les liqueurs étant réunies et refroidies, vous ajouterez par portion de la chaux éteinte en poudre fine, jusqu'à ce que le tout soit très-sensiblement alcalisé, et qu'il se soit fait une sorte de coagulum rougeâtre dans le liquide. On recueille alors le dépôt sur des toiles, et quand il est bien égoutté, séché à l'étuve, et réduit en poudre, on le met digérer à plusieurs reprises dans l'alcohol à 32 degrés. Les teintures dépurées, soit à l'aide de la décantation, soit à l'aide du filtre, sont soumises à la distillation, que l'on doit pousser le plus possible, et donnent un résidu brun visqueux, cassant à froid, qui est la quinine mêlée à une matière grasse. Pour l'obtenir pure, il faut la traiter à chaud par de l'eau acidulée et par une petite quantité de charbon animal, puis ajouter dans la liqueur filtrée et froide un léger excès d'ammoniaque. Le précipité blanc recueilli, lavé et séché ou dans le vide, ou à l'aide d'une douce chaleur, est la *quinine*.

### *Sulfate de Quinine.*

Comme l'alcaloïde dont nous venons de parler s'emploie plus généralement à l'état de combinaison avec les acides, et principalement avec l'acide sulfurique, voici le moyen de préparer ce sel :

On prend le résidu de la distillation des teintures alcoholiques dont j'ai parlé plus haut, et on le traite à l'aide de la chaleur par de l'eau contenant 1/15 de son poids d'acide sulfurique; et quand on remarque que la liqueur n'est plus qu'à peine acide, et présente à sa surface de petits cristaux, on la filtre rapidement. Le sulfate qui se solidifie par le refroidissement est coloré; on le fait égoutter convenablement, ou mieux, on l'exprime légèrement, et alors on le purifie en le faisant cristalliser de nouveau dans une quantité convenable d'eau. A cet effet, il faut ajouter quelques gouttes d'acide et environ 24 grammes de charbon animal dans le mélange, faire bouillir et filtrer de nouveau. Le produit abandonné, en repos, cristallise en aiguilles blanches

soyeuses, qui sont recueillies et séchées à l'étuve entre des papiers joseph.

Les eaux-mères évaporées fournissent de nouveaux cristaux de sulfate de quinine, mêlé de sulfate de cinchonine (1).

Obs. MM. Robiquet, Pelletier, Bernadet, sont les principaux chimistes qui ont apporté les modifications les plus heureuses à la préparation de ce composé salin.

1°. Ils ont reconnu qu'il est inutile d'évaporer les eaux provenant du précipité formé par l'addition de la chaux éteinte, parce que la quantité de quinine qu'elles contiennent est très-peu considérable.

2°. Quelquefois ils remplacent, pour les décoctions du quinquina, l'acide sulfurique par l'acide hydro-chlorique, afin d'obtenir par la chaux une quantité moindre de précipité, et de perdre par conséquent moins d'alcohol.

3°. Ils proposent aussi de dissoudre préalablement la matière grasse brune dans une petite portion d'alcohol, avant de la traiter par l'eau acidulée, ou bien d'ajouter dans les teintures alcoholiques un très-léger excès d'acide sulfurique, puis de distiller aux 8/10. Le résidu est le sulfate de quinine, qui souvent est assez beau pour n'avoir pas besoin d'être purifié.

Après la distillation des teintures alcoholiques, le résidu brun est ordinairement surnagé par un liquide qui contient encore quelques traces de quinine ou de cinchonine, il faut l'aciduler légèrement, et le faire bouillir avec du charbon animal, puis concentrer jusqu'à ce qu'il se forme des cristaux.

Quand les liqueurs qui contiennent le sulfate de quinine sont trop acides et refusent alors de cristalliser, on est dans l'usage d'y ajouter suffisante quantité de carbonate de chaux pulvérisé; mais souvent ce sel, comme M. Bernadet l'a reconnu, forme un précipité de sulfate de chaux, qui retient avec lui du sulfate de quinine. Il est plus avantageux de saturer cet excès d'acide par de l'ammoniaque très-affaibli et du charbon animal.

### *Cinchonine.*

On retire cet alcali du quinquina gris (*cinchona condaminea*), quoiqu'il se trouve aussi dans d'autres espèces de quinquina. Pour l'obtenir, on suit à-peu-près le même procédé que pour la quinine; seulement, au lieu de pousser très-fortement la distillation des teintures alcoholiques, on doit ne retirer qu'environ les 4/5 du liquide. La cinchonine, qui cristallise facilement dans

---

(1) Nous ne parlons pas du sulfate acide de quinine reconnu par M. Robiquet, parce qu'il n'est point employé dans l'usage pharmaceutique.

le résidu de l'opération, est purifiée de nouveau par l'alcohol et le charbon animal, puis séchée avec soin.

*Sulfate de Cinchonine.*

Ce sel s'obtient comme celui de quinine, en faisant dissoudre la cinchonine dans une quantité suffisante d'eau acidulée, puis filtrant et laissant cristalliser en repos : il est moins usité.

*Strychnine.*

Cette substance se prépare de deux manières.

1°. Procédé de M. Pelletier.

On épuise par l'alcohol à 32 deg. la noix vomique (*strychnos nux vomica*) réduite en poudre, comme l'a conseillé M. Henry père, en l'exposant à la vapeur, la faisant sécher et la pilant dans un mortier de fer. Lorsque les teintures sont réunnies et qu'elles ont été soumises à la distillation, on traite le résidu ou extrait alcoholique par l'eau distillée. On ajoute à la solution du sous-acétate de plomb liquide en léger excès; on décante la liqueur, on lave le précipité avec soin, et les eaux de lavage sont réunies à la première liqueur. Pour en séparer le plomb en excès, on y fait passer un courant d'acide hydro-sulfurique (1). On filtre, et l'on fait bouillir avec un excès de magnésie caustique. Le dépôt lavé est traité à chaud par l'alcohol à 36 degrés, et celui-ci, distillé aux trois quarts, donne un résidu cristallin qui est la *strychnine*, que l'on purifie souvent de nouveau à l'aide du charbon animal.

2°. Proeédé de M. Henry père, modifié.

On fait bouillir la noix vomique, pulvérisée comme ci-dessus, dans l'eau, en ayant soin d'ajouter à la troisième décoction une petite quantité d'acide hydro-chlorique. Les liqueurs passées et réunies après l'expression du marc, sont concentrées en consistance sirupeuse; on y ajoute alors, non pas de la chaux éteinte, mais de la chaux vive réduite en poudre, environ 6 ou 800 gram. pour 4 kilog. de noix vomiques employées. Le précipité qui se forme est recueilli sur une toile, et lavé d'abord avec de l'eau

---

(1) Il est bien plus prompt et plus avantageux de précipiter cet oxide de plomb par l'addition d'une petite quantité d'acide sulfurique.

pure, puis avec de l'alcohol à 22 deg. qui en sépare la brucine, que l'on peut retirer ensuite par l'évaporation complète de ce véhicule.

Le dépôt ainsi lavé est séché, réduit en poudre et traité par de l'alcohol à 36° bouillant. On distille aux 4/5 environ les teintures, et l'on obtient la strychnine cristallisée comme dans l'autre procédé.

La strychnine combinée aux acides forme des sels, mais ils ne sont pas usités en médecine.

### *Brucine.*

Pour préparer cet alcali végétal, après avoir épuisé l'écorce de fausse angusture (*brucea antidysenterica*) par l'éther, on la traite plusieurs fois par l'alcohol à 32 deg., et l'extrait alcoholique qui en résulte est dissous en partie dans l'eau. La solution décomposée par l'acétate de plomb, et le liquide qui en résulte, privé de plomb par l'hydrogène sulfuré, est mis en contact à chaud avec un excès de magnésie pure, et du précipité qui se forme on enlève la brucine au moyen de l'alcohol bouillant. Par la distillation aux deux tiers, et l'évaporation spontanée, elle cristallise.

On peut l'obtenir aussi en suivant le procédé donné pour le sulfate de quinine, car le sulfate de brucine cristallise très-bien. En décomposant ce sel par un léger excès d'ammoniaque, la brucine se précipite sous l'apparence d'une résine, qui, exposée à l'air, augmente de volume et se réduit en poudre. On la dissout dans l'alcohol, comme ci-dessus, et on la fait évaporer spontanément.

## PRINCIPES IMMÉDIATS NEUTRES, OU QUE L'ON NE PEUT RANGER PARMI LES BASES SALIFIABLES.

### *Narcotine.*

On prend les résidus provenant de l'opium épuisé par l'eau pour la préparation de l'extrait gommeux, et après les avoir réduits en poudre grossière, on les met en contact à froid avec l'acide hydro-chlorique à 4 deg., ou mieux, de l'acide pyroligneux à 4 ou 5 deg. On passe avec expression le liquide, qui, filtré et décomposé par un excès d'ammoniaque, laisse précipiter la narcotine mêlée de résine. Le dépôt lavé à l'eau froide est mis en digestion dans l'alcohol à 36 deg. bouillant, et la narcotine obtenue par le refroidissement doit être purifiée de nouveau au moyen du charbon animal. Les liqueurs alcoholiques distillées fournissent encore beaucoup de cristaux impurs.

### *Emétine pure.*

Cette substance se retire de l'extrait alcoholique d'ipécacuanha, dont on a isolé l'émétine brune par l'eau froide. (Voyez à l'article des *Extraits.*) Dans cet état on l'étend d'une très-petite quantité d'eau, puis on y ajoute de la magnésie caustique en léger excès. L'alcohol à 36 deg., mis à chaud en contact avec le précipité magnésien et du charbon, donne par l'évaporation spontanée une poudre blanche non cristallisée, qui est l'émétine.

### *Gentianin.*

Cette substance a été découverte par MM. Caventou et Henry père : elle a été retirée de la racine de gentiane. A cet effet, lorsqu'on a réduit cette racine en poudre très-fine, on l'épuise par l'éther sulfurique, et les teintures éthérées soumises à la distillation donnent une masse glutineuse sur laquelle on met à plusieurs reprises de l'alcohol froid à 22 deg. On distille les nouvelles teintures, et le résidu évaporé à siccité, et mêlé avec un excès de magnésie pure, forme un dépôt dont l'éther dissout une partie du gentianin; ce dépôt, qui retient encore du gentianin, ainsi traité, est mis en contact avec l'acide oxalique, puis avec l'éther sulfurique qui en sépare le gentianin. Ce principe est jaunâtre, crystallisable, et se volatilise sous la forme d'une vapeur jaune.

### *Lupuline.*

Cette matière se retire des cônes du houblon, que l'on agite sur un tamis, et dont on reçoit la poudre jaune sur une feuille de papier. Cette poudre est mêlée de sable; pour l'isoler, on délaye dans l'eau la poudre de lupuline qui la surnage, on la fait sécher, puis on la conserve dans des flacons bien bouchés.

### *Cantharidine.*

M. Robiquet, à qui on doit la découverte de cette substance cristalline, l'a retirée, comme son nom l'indique, des cantharides entières. Il l'a obtenue :

1°. En faisant bouillir la poudre de cantharides dans l'eau, et traitant le résidu par l'alcohol, qui donne, exposé à l'air, une huile verte fluide.

2°. La liqueur aqueuse, évaporée en consistance d'extrait mou, est mise en contact avec l'alcohol; celui-ci, distillé, donne

un résidu dont l'éther sulfurique sépare la cantharidine à l'aide de l'alcohol froid, sous forme de paillettes micacées. La matière jaunâtre huileuse en est facilement isolée.]

*Castorine.*

La castorine s'obtient en mettant à plusieurs reprises du castoreum divisé avec six poids d'alcohol rectifié bouillant, et filtrant la colature chaude. Elle laisse déposer, par le refroidissement, de petits globules blancs qui doivent être purifiés par l'alcohol froid, pour laisser la castorine pure.

## ARTICLE VII.

### Des Eaux Minérales factices.

Les observations d'un grand nombre de médecins ayant prouvé que les eaux minérales faetiees jouissent de propriétés analogues (1) à celles qui ont rendu célèbres les sourees que la nature fait jaillir du sein de la terre dans divers pays, nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile d'entrer dans quelques détails sur la manière dont les ehimistes les préparent. Il suffira de rapporter un petit nombre d'exemples choisis parmi les eaux qu'on emploie le plus fréquemment, pour que l'on eonçoive sans peine eomment on doit faire toutes eelles dont l'analyse a fait connaître la composition. Au reste, il s'agit moins d'imiter la nature que de s'en rapprocher le plus possible, et de reproduire, non toutes les vertus des eaux minérales naturelles, mais seulement les prineipales, eelles dont la médecine sait tirer parti. Nous divisons les eaux minérales faetiees en acidules, acidules salines, acidules ferrugineuses et hydrosulfureuses.

1. *Eau acidule simple.*

Prenez : D'abord de gaz acide carbonique, obtenu par le procédé décrit plus haut (*Voyez* pag. 388), autant qu'il en faut : alors, à l'aide d'une pompe foulante, adaptée à un baril presque

---

(1) L'analogie est bien faible pour la plupart de celles qu'on imite, et on ne peut la regarder que comme une approximation plus ou moins éloignée, quoiqu'elles rendent encore de grands services à la médecine.

plein d'eau distillée, faites entrer de force une quantité de gaz qui, à l'air libre, égalerait cinq fois le volume d'eau employée : au bout de vingt-quatre heures, mettez le plus promptement possible l'eau ainsi préparée dans des bouteilles, que vous boucherez sur-le-champ avec soin, et dont vous enduirez les bouchons d'une résine liquide. Chaque bouteille doit contenir plus de 20 onces, ou environ 650 grammes de liquide. On les couche dans une cave pour s'en servir au besoin.

### EAUX ACIDULES SALINES.

#### 2. *Eau de Vichy.*

| | grammes. |
|---|---|
| Prenez : Eau acidule, contenant 2 fois son volume de gaz acide carbonique, vingt onces et demie, ou | 650 |
| Dissolvez-y | |
| Sous-carbonate de soude, trente-deux grains, ou. | 1 ,6 |
| Sulfate de soude, seize grains, ou. . . . . . . . | 0 ,8 |
| Muriate de soude, quatre grains, ou. . . . . . . | 0 ,2 |
| Sous-carbonate de magnésie, un demi-grain, ou | 0 ,025 |
| Muriate de fer, un quart de grain, ou. . . . . . . | 0 ,0125 |

Introduisez d'abord les sels dans une bouteille de capacité convenable; versez-y ensuite l'eau acidule; bouchez-la sur-le-champ, et placez-la promptement dans la glacière.

On prépare de la même manière les eaux suivantes, en variant à chacune les proportions des sels, savoir :

#### 3. *Eau de Seltz* ou *de Selter.*

| | grammes. |
|---|---|
| Prenez : Eau acidule, contenant 5 fois son volume de gaz acide carbonique, vingt onces et demie, ou | 650 |
| Sous-carbonate de soude, quatre grains, ou. . . | 0 ,2 |
| Sous-carbonate de magnésie, deux grains, ou | 0 ,1 |
| Muriate de soude, vingt-deux grains, ou. . . . . | 1 ,1 |

Agissez d'ailleurs comme ci-dessus.

#### 4. *Eau de Sedlitz.*

1°. Faible.

| | |
|---|---|
| Prenez eau acidule, contenant trois fois son volume de gaz acide carbonique, vingt onces et demie, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 650 |

| | grammes. |
|---|---|
| Sulfate de magnésie, environ deux gros, ou. . . | 8 ,0 |
| Muriate de magnésie, dix-huit grains, ou. . . . | 0 ,9 |

2°. Plus chargée.

Si vous la voulez plus saturée et plus rapprochée de l'eau naturelle, il faut augmenter la quantité du sulfate de magnésie, et dissoudre dans

| | |
|---|---|
| Eau acidule, vingt onces et demie, ou. . . . . . | 650 |
| Sulfate de magnésie, quatre gros, ou. . . . . . | 16 |
| Muriate de magnésie, trente-six grains, ou. . . . | 1 ,8 |

Obs. L'eau naturelle de Sedlitz ne contient pas d'acide carbonique, ou n'en renferme que très-peu. Il est facile de la préparer toute semblable artificiellement, en faisant dissoudre le sulfate et le muriate de magnésie dans l'eau simple. Mais l'usage d'employer l'eau acidule pour dissoudre le sulfate a prévalu chez nous; d'ailleurs il rend l'eau moins désagréable à boire, et plus supportable pour l'estomac. On l'emploie également pour préparer les autres eaux salines.

5. *Eau de Balaruc.*

| | grammes. |
|---|---|
| Prenez : Eau acidule contenant deux fois son volume de gaz acide, vingt onces et demie, ou. . . . | 650 |
| Muriate de soude, un gros et demi, ou . . . . . | 6 |
| de chaux, dix-huit grains, ou. . . . . . | 0 ,9 |
| de magnésie, cinquante-six grains, ou | 2 ,8 |
| Carbonate de magnésie, un grain, ou. . . . . . | 0 ,05 |

6. *Eau de Bourbonne-les-Bains.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Eau acidule, contenant deux fois son volume de gaz acide carbonique, vingt onces et demie, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 650 |
| Muriate de soude, environ un gros, ou. . . . . | 4 |
| Muriate de chaux, dix grains, ou. . . . . . . . . | 0 ,5 |

EAUX ACIDULES FERRUGINEUSES.

7. *Eau de Spa.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Eau acidule, contenant cinq mesures de gaz acide carbonique, vingt onces et demie, ou. . . | 650 |
| Sous-carbonate de soude, deux grains, ou. . . . | 0 ,1 |

| | |
|---|---|
| Muriate de soude, un grain. . . . . . . . . . . . . . | 0 ,05 |
| Sous-carbonate de magnésie, quatre grains, ou | 0 ,2 |
| Sous-carbonate de fer, un grain, ou. . . . . . . . | 0 ,05 |

[Il est bien difficile de tenir en dissolution ce carbonate ; il faut qu'il soit pris à l'état d'hydrate, et que cet hydrate représente la quantité de fer prescrite.]

8. *Eau de Pyrmont.*

| | grammes |
|---|---|
| Prenez : Eau acidule, contenant cinq mesures de gaz acide carbonique, vingt onces et demie, ou. . . | 650 |
| Muriate de soude, deux grains, ou . . . . . . . . | 0 ,1 |
| Sulfate de magnésie, huit grains, ou. . . . . . . . | 0 ,4 |
| Carbonate de magnésie, douze grains, ou. . . . . | 0 ,6 |
| Carbonate de fer, un grain, ou. . . . . . . . . . . . | 0 ,05 |

[*Eau magnésienne gazeuse.*

| | |
|---|---|
| Carbonate de magnésie hydraté, représentant sec. . . . | 400 gram. |
| Eau acidule gazeuse, chargée de quatre fois son volume. | 50,000 l. ] |

EAUX HYDRO-SULFUREUSES.

9. *Eau hydro-sulfureuse simple.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sulfure de fer. . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . | 2,000 |
| Etendez l'acide d'eau distillée. . . . . . . . . . . | 4,000 |

Mettez le sulfure pulvérisé dans un flacon de verre, auquel vous adapterez un appareil de *Woulf*, composé de cinq ou six autres flacons pleins d'eau, et d'une assez grande capacité, dont le dernier contiendra environ 32 grammes de potasse pure, dissoute dans un kilogramme d'eau. Versez l'acide par portions sur le sulfure ; aussitôt il se dégagera du gaz hydro-sulfureux qui, après avoir saturé l'eau des divers flacons, se trouvera absorbé par la potasse contenue dans le dernier ; de sorte qu'il ne se répandra pas de mauvaise odeur dans le laboratoire. L'eau du dernier flacon sera jetée comme inutile.

Obs. L'eau la plus saturée de gaz hydro-sulfureux n'en contient pas plus d'un volume égal au sien, le baromètre étant à 76 centimètres. Mais à ce point, elle est beaucoup trop chargée pour être employée en médecine : on peut même dire qu'elle serait vénéneuse ; il faut donc l'étendre d'une quantité d'eau pure, qui varie en raison des circonstances. Le plus souvent,

comme on va le voir, on la mêle avec quatre parties d'eau distillée.

### 10. *Eau de Barège.*

| | grammes. |
|---|---|
| Prenez : Eau hydro-sulfureuse saturée, environ quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 130 |
| Eau pure, environ une livre et une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 520 |
| Carbonate de soude, seize grains ou. . . . . . . | 0 ,8 |
| Muriate de soude, un demi-grain, ou. . . . . . | 0 ,025 |

Introduisez les sels dans une bouteille de capacité suffisante, ensuite versez-y l'eau pure et l'eau hydro-sulfureuse ; bouchez-la sur-le-champ, et conservez-la pour l'usage.

Le gaz hydro-sulfureux entre pour un cinquième dans cette mixture.

Il faut préparer de la même manière les eaux suivantes, savoir :

### 11. *Eau de Bonnes.*

| | grammes. |
|---|---|
| Prenez : Eau pure, environ une livre et une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 520 |
| Eau hydro-sulfureuse, environ quatre onces, ou | 130 |
| Muriate de soude, trente grains, ou. . . . . . . | 0 ,15 |
| Sulfate de magnésie, un grain, ou. . . . . . . | 0 ,05 |

### 12. *Eau d'Aix-la-Chapelle.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Eau pure, environ une livre et une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |
| Eau hydro-sulfureuse, environ quatre onces, ou | 130 |
| Carbonate de soude, vingt grains, ou. . . . . . | 1 ,0 |
| Muriate de soude, neuf grains, ou. . . . . . . . | 0 ,45 |

### 13. *Eau acidule Hydro-Sulfureuse*, communément appelée *de Naples.*

(Suivant la méthode de *MM. Triayre* et *Jurine.*)

| | grammes. |
|---|---|
| Prenez : Eau acidule, contenant quatre mesures de gaz acide carbonique, environ quinze onces et trois gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 492 |
| Eau hydro-sulfureuse, cinq onces et un gros, ou | 164 |

| | | |
|---|---|---|
| Carbonate de soude, environ dix-huit grains, ou | | o ,9 |
| de magnésie, environ dix grains, ou | | o ,5 |

Mettez les sels dans une bouteille, versez dessus l'eau hydro-sulfureuse, et ensuite l'eau acidule. Vous aurez de cette manière une eau chargée de trois fois son volume de gaz acide carbonique, et en outre d'un quart de son volume de gaz hydro-sulfurique. Conservez-la pour l'usage, en observant les mêmes précautions que pour les autres.

### 14. *Eau Hydro-Sulfureuse pour bain.*

Pour un bain de 640 livres, ou 320 kilogrammes.

| | |
|---|---|
| Prenez : Hydro-sulfure de soude liquide marquant 25 deg. à l'aréomètre, dix onces, ou. . . . . . . . . . . | 320 |
| Solution salino-gélatineuse, quatre onces, ou. . . . . | 128 |

Mêlez ces deux substances et dissolvez-les dans l'eau du bain, que vous remuerez jusqu'au fond, peu d'instans avant que la personne y entre.

Quant à la solution salino-gélatineuse, on la prépare comme il suit :

### 15. *Solution Salino-Gélatineuse.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Eau distillée, une livre, ou. . . . . . . . . . . | 500 |
| Carbonate de soude, une once, ou. . . . . . . . . . | 32 |
| Gélatine animale, une once, ou. . . . . . . . . . . . | 32 |
| Sulfate de soude, une demi-once, ou. . . . . . . . . | 16 |
| Muriate de soude, une demi-once, ou. . . . . . . . . | 16 |
| Naphthe obtenue du pétrole, vingt grains, ou. . . . . | 1 |

Mêlez ensemble.

Obs. La proportion de l'hydro-sulfure et de la solution salino-gélatineuse, à l'eau de bain, ne doit pas être toujours la même; c'est au médecin à la varier suivant les cas. Il ne faut pas non plus que l'eau de ces sortes de bains soit préparée dans des baignoires de cuivre étamé : on se servira de celles qui sont en bois ou en zinc (1).

*Solution d'Hydriodate de Potasse*, d'après M. Magendie.

| | |
|---|---|
| Hydriodate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |

(1) Dans le *Traité de Pharmacie* de M. Virey, on trouve la recette d'un grand nombre d'eaux minérales factices. Nous renvoyons nos lecteurs à cet Ouvrage.

### *Solution alcoholique de Deutô-Iodure de Mercure.*

| | |
|---|---|
| Deuto-iodure de mercure. . . . . . . . . . . . . | 1 |
| Alcohol à 36°. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |

### *Eau de Pearson.*

| | |
|---|---|
| Arséniate de soude. . . . . . . . . . . . . . . . . | ,05 |
| Eau distillée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |

### *Eau Phagédénique.*

| | |
|---|---|
| Sublimé corrosif. . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 ,25 |
| Eau distillée . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 375 |
| Eau de chaux. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |

## SECTION IX.

*Des Médicamens résultant du seul mélange des substances simples.*

Quoique d'ordinaire on n'envisage les médicamens de cette section que comme des mélanges, il ne faut pas entendre par-là que tous doivent leurs vertus à la réunion des substances dont ils sont formés, et qu'ils n'obéissent point aux lois des affinités chimiques. On ne saurait douter en effet que, dans les électuaires, par exemple, il ne s'opère, au moyen du miel, du sucre, des sirops, de l'eau ou de vin, des combinaisons ou des échanges d'élémens, qui établissent une différence bien marquée entre le médicament considéré en masse, et l'association pure et simple des substances qui le composent. Nous avons tâché de donner un exemple dans l'examen de la thériaque, que l'on trouvera plus bas. Cependant, il faut l'avouer, en inventant plusieurs de ces composés, la pharmarcie galénique n'a souvent eu d'autre but que celui, assez peu raisonnable, d'accumuler beaucoup de propriétés dans le même médicament. L'expérience, plus que la théorie, a rendu célèbres ces remèdes, et tellement que l'art ne peut plus s'en passer aujourd'hui. Nous allons examiner successivement ceux dont on fait le plus d'usage, et qui ne nous ont paru mériter ni l'abandon, ni le dédain.

### ARTICLE PREMIER.

#### Des Espèces.

Les pharmaciens appellent *espèces* des mélanges de plusieurs plantes ou parties de plantes, sèches et coupées en petits morceaux, et dont on fait des infusions, des décoctions ou d'autres préparations analogues.

Quand un médecin prescrit des espèces pour les faire

entrer dans des composés magistraux, il doit avoir soin d'indiquer dans sa formule les doses de chaque substance.

1. *Espèces émollientes.*

Prenez : Feuilles sèches de mauve,
de guimauve,
de molène,
de seneçon,
de pariétaire,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlèz, et conservez pour l'usage.

2. *Espèces en Fleurs béchiques.*

Prenez : Fleurs sèches de mauve ou de guimauve,
d'immortelle,
de pas d'âne,
Pétales de coquelicot,
. . . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

3. *Espèces béchiques, composées de fruits.*

Prenez : Dattes débarrassées de leurs noyaux,
Jujubes,
Figues,
Raisins,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

4. *Espèces amères.*

Prenez : Feuilles sèches de germandrée,
Sommités de petite centaurée,
d'absinthe,
. . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

5. *Espèces aromatiques*, dites *Vulnéraires* (1).

Prenez : Feuilles sèches de sauge,
de thym,
de serpolet,

(1) On désigne communément sous le nom de *vulnéraires*, des plantes pourvues d'une certaine amertume accompagnée de quelque chose d'astrin-

d'hysope,
de menthe aquatique,
d'absinthe,
d'origan. . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

6. *Espèces aromatiques*, dites *Pectorales.*

Prenez : Feuilles sèches de capillaire du Canada,
de véronique,
d'hysope,
de lierre terrestre,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

7. *Espèces carminatives.*

Prenez : Semences d'anis,
de fenouil,
de coriandre,
de carvi,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

8. *Espèces anthelminthiques.*

Prenez : Feuilles ou fleurs sèches de tanaisie,
d'absinthe,
de camomille romaine,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

9. *Espèces diurétiques.*

Prenez : Racines sèches et coupées menu,
de fenouil,
de petit houx,
d'arrête-bœuf,

---

gent, avec un arome plus ou moins prononcé, mais capable seulement d'exciter les organes sans fatiguer la tête, et on les prend, pour la plupart, parmi les rosacées, les labiées et les flosculeuses (composées). Il paraît qu'on leur a donné cette épithète, parce qu'employées en infusion ou en décoction, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, elles sont souvent utiles dans les plaies dont la mollesse et l'inertie des solides retardent la guérison, et qui sont gorgées d'un ichor abondant au lieu d'un pus de bonne qualité. Nous n'avons cité ici que des végétaux doués d'un arome assez énergique.

d'asperge,
de persil,
. . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*

[On prescrit quelquefois des espèces anti-scorbutiques; celles-ci ne sont composées que de plantes fraîches, telles que de feuilles de cochléaria, de cresson, de beccabunga, de menyante et de racines de raifort.]

10. *Espèces sudorifiques, pour infusion.*

Prenez : Bois de sassafras râpé,
Fleurs de sureau,
Feuilles de bourrache,
Pétales de coquelicot,
. . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties egales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

11. *Espèces sudorifiques, pour décoction.*

Prenez : Bois de gayac râpé,
Racine de salsepareille hachée,
de squine coupée par tranches,
. . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

12. *Espèces astringentes.*

Prenez : Racines sèches et coupées menu
de bistote,
de tormentille,
Ecorce de grenadier, coupée menu,
. . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

13. *Semences froides.*

Prenez : Semences de calebasse,
de pastèque,
de melon,
de concombre,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Il faut les renouveler souvent, parce qu'elles rancissent avec beaucoup de promptitude.

14. *Farines émollientes.*

Prenez : Farines de lin,
de seigle,
d'orge,
. . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

15. *Farines résolutives* (1).

Prenez : Farines de fenu-grec,
de fève,
d'orobe,
de lupin,
. . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et conservez pour l'usage.

## ARTICLE II.

### Des Poudres composées.

Les poudres composées doivent être préparées en petite quantité à-la-fois, et renouvelées souvent; il en est même plusieurs qu'il ne faut confectionner qu'à l'instant de la prescription : ce sont principalement celles que le contact de l'air, la chaleur et l'humidité peuvent altérer. C'est pourquoi nous n'avons employé dans les formules suivantes, pour indiquer la proportion relative des divers composans et la somme totale produite par leur réunion, que des nombres ronds, que chacun pourra convertir facilement, à son gré, en gros ou en grammes, sans rien changer aux proportions établies.

Parmi les poudres composées, il en est quelques-unes, telles que celles de James et de Dower, dont le feu sert à associer les principes constituans, et qui paraîtraient d'après cela devoir être mises au nombre des préparations chimiques; mais, comme d'un côté elles annoncent des connaissances chimiques peu étendues dans ceux qui les ont imaginées, et que, d'un autre côté, les substances qui entrent dans leur composition n'ont point changé de nature et ne

(1) Les médicamens externes, auxquels on donne le nom de *résolutifs*, sont ceux qui, à la propriété émolliente, en joignent une tonique et astringente; ils seraient plus exactement peut-être appelés *discussifs*.

sont qu'à l'état de mélange, elles ne sauraient être placées dans une autre section.

1. *Poudre de Sulfate de Potasse composée*, communément appelée *Poudre tempérante de Stahl.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sulfate de potassse. . . . . . . . . . . . . . . | 9 |
| Nitrate de potasse purifié. . . . . . . . . . . . . . | 9 |
| Sulfure de mercure rouge préparé. . . . . . . . . . | 2 |
| Somme totale. . . . . . . . | 20 |

Mêlez et porphyrisez jusqu'à ce que vous ayez obtenu une poudre très-fine.

[Si l'on avait remplacé dans cette poudre le sulfure de mercure par du minium, on s'en assurerait en la traitant par l'acide nitrique, qui ferait passer une partie du minium à l'état d'oxide puce (peroxide) insoluble, tandis que l'autre, ramenée à celui de protoxide, resterait en dissolution dans l'acide, et serait reconnaissable par les réactifs, tels que le sulfate de soude, l'hydrogène sulfuré, le chromate de potasse : le premier donnerait un précipité blanc, le deuxième un noir, et le troisième un jaune, s'il y avait du plomb.]

2. *Poudre de Magnésie composée*, vulgairement appelée *Poudre anti-acide* ou *absorbante.*

Prenez : Magnésie pure ou calcinée,
Sucre blanc,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*

Triturez pendant long-temps dans un mortier de verre, et faites une poudre, que vous conserverez dans un vase bien fermé.

Obs. On ne doit préparer et conserver cette poudre qu'en petite quantité : il convient même de ne la faire qu'au moment où elle est prescrite.

3. *Poudre de Pied-de-Veau composée.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Racines de pied-de-veau. . . . . . . . . . | 48 |
| d'acore odorant. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| de petit boucage. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| Yeux d'écrevisse. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| Canelle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 9 |
| Sulfate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 |
| Muriate d'ammoniaque. . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Somme totale. . . . . . . . | 173 |

Mêlez avec soin, et faites selon les règles de l'art une poudre très-fine, que vous conserverez dans un flacon de verre bien bouché.

4. *Poudre de Soufre et de Scille*, communnément appelée *Poudre anti-asthmatique* ou *incisive*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| Soufre sublimé, lavé. . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Scille sèche et pulvérisée. . . . . . . . . . . . . | 1 |
| Somme totale. . . . . . . | 6 |

Mêlez pendant long-temps, et faites une poudre.

5. *Poudre composée d'Amers*, communément appelée *Poudre anti-arthritique amère.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Racine de Gentiane. . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| d'aristoloche ronde. . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Fleurs de petite centaurée. . . . . . . . . . . . | 4 |
| Feuilles de germandrée. . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| de chamæpitys. . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Somme totale. . . . . . . | 12 |

Mêlez, et faites une poudre.

6. *Poudre composée de Séné, de Scammonée et de Bois Sudorifiques*, vulgairement appelée *Poudre anti-arthritique purgative.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Gomme arabique. . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Tartrate acidule de potasse. . . . . . . . . . . . | 4 |
| Feuilles mondées de séné. . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Canelle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Scammonée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Racines de salsepareille. . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| de squine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Bois de Gayac. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Somme totale. . . . . . . | 24 |

Faites du tout une poudre très-fine.

La proportion du séné et de la scammonée à la masse entière sera de 1 à 4.

### 7. *Poudre de Jalap et de Scammonée*, ou *Poudre Cathartique*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Poudre de jalap. . . . . . . . . . . . . . . | 1 |
| de tartrate acidule de potasse. . . . . . . . . . . | 2 |
| de scammonée d'Alep. . . . . . . . . . . . . . | 1 |
| Somme totale. . . . . . . | 4 |

Mêlez pendant long-temps dans un mortier de verre, et conservez la poudre dans un vase fermé.

### 8. *Poudre Cornachine*, ou *de tribus*.

Prenez : Scammonée d'alep,
Tartrate acidule de potasse,
Oxide d'antimoine blanc lavé (vulgairement appelé *antimoine diaphorétique*),
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids*.

Obs. On ne doit préparer qu'une petite quantité de cette poudre à-la-fois ; car, avec le temps, de purgative elle devient émétique : il est même plus à propos de ne la faire qu'extemporanément, lorsqu'elle vient à être prescrite.

### 9. *Poudre de Gomme-Gutte composée*, vulgairement *Poudre hydragogue*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Racines de jalap. . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| de méchoacan. . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| de rhubarbe choisie. . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Canelle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Gomme gutte. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| Feuilles sèches de soldanelle. . . . . . . . . . . | 6 |
| Semences d'anis. . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| Somme totale. . . . . . . | 73 |

Pilez à part et avec beaucoup de soin la gomme gutte, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en poudre très-fine ; ensuite mêlez-la exactement avec les autres substances également pulvérisées, et faites du tout une poudre dans laquelle les matières aromatiques seront aux purgatives dans la proportion de 1 ou 2 à 65.

10. *Poudre de Sulfure de Mercure noir et de Scammonée*, vulgairement appelée *Poudre vermifuge mercurielle.*

Prenez : Poudre de scammonée composée, ou *de tribus* (*Voy.* n°. 8).
Sulfure de mercure noir, récemment préparé par la trituration,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, triturez dans un mortier, et faites une poudre.

*Poudre de Lupuline* (formulaire de M. Magendie.)

| | |
|---|---|
| Lupuline pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 partie. |
| Sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 *id.* |

[Broyez peu-à-peu la lupuline avec le sucre, et mêlez ensuite le tout convenablement.]

11. *Poudre d'Helminthocorton composée*, ou *Poudre vermifuge sans mercure.*

Prenez : Caroline de Corse,
Semen-contrà,
Sommités d'absinthe,
de tanaisie,
Feuilles de scordium,
de séné,
Rhubarbe choisie,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*
Mêlez, et faites une poudre selon les règles de l'art.

12. *Poudre gommeuse Alcaline*, vulgairement appelée *Savon végétal.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Gomme Arabique en poudre très-fine. . . . | 32 |
| Carbonate de potasse cristallisé. . . . . . . . . . . | 4 |

Triturez ensemble et long-temps ces deux substances; puis faites une poudre, qu'il ne faut préparer qu'extemporanément, et à l'instant même où elle est prescrite.

13. *Poudre de Phosphate de Chaux et d'Antimoine*, ou *Poudre de James.*

Prenez : Sulfure d'antimoine, trituré grossièrement.
Râpure de corne de cerf,
. . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales en poids.*

Jetez le mélange dans une poêle de fer chauffée jusqu'au rouge, et agitez-le sans discontinuer jusqu'à ce qu'il ait pris une couleur grise. Mettez la masse refroidie et réduite en poudre, dans un creuset brasqué, recouvert d'un autre creuset renversé et percé d'un petit trou. Calcinez-la pendant deux heures dans cet appareil, en augmentant le feu jusqu'à la faire rougir. Ensuite laissez-là refroidir, et réduisez-la en poudre très-fine.

14. *Poudre d'Ipécacuanha et d'Opium composée*, ou *Poudre de Dower.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sulfate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Nitrate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |

Triturez ces deux sels ensemble, et jetez-les dans un creuset pour les faire fondre au feu : versez alors la masse dans un mortier de fer, et avant qu'elle ne soit refroidie, ajoutez-y

| | |
|---|---|
| Extrait d'opium sec, réduit en poudre. . . . . . | 1 |

Triturez le tout ensemble, et ajoutez enfin :

| | |
|---|---|
| Racines d'ipécacuanha. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 |
| de réglisse. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 |

[ La précaution la plus indispensable dans la préparation de cette poudre, est de n'ajouter l'opium pulvérisé que lorsque les sels sont assez refroidis pour ne pas décomposer ce produit ou pour ne pas le fondre.]

Triturez de manière à faire une poudre très-fine.

(*Pharmacopée de Swédiaur.*)

15. *Poudre d'Asaret composée*, vulgairement *Poudre sternutatoire.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Feuilles sèches de Marjolaine . . . . . . . . | 2 |
| de bétoine . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| d'asaret. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Fleurs sèches de muguet . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Somme totale. . . . . . | 8 |

Mêlez et faites une poudre selon les règles de l'art.

[La poudre de *Saint-Ange* se prépare en mêlant avec soin :

| | |
|---|---|
| Poudre de feuilles d'asarum. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Poudre d'ellébore blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,3 |

Cette poudre, et celle qui la précède, ne doivent pas être réduites en molécules très-fines, mais en particules aussi grosses que celles du tabac à priser.]

### 16. *Poudre Dentifrice.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Bol d'arménie préparé. . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Corail rouge préparé. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Os de sèche porphyrisés. . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Résine sang-dragon. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| Cochenille en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| Tartrate acidule de potasse. . . . . . . . . . . . . | 36 |
| Canelle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 |
| Gérofle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 |
| Somme totale. . . . . . | 130 |

Mêlez avec soin, et faites une poudre très-fine, dans laquelle la proportion du tartre au restant de la masse sera environ de 1 à 3,6.

[Il faut s'attacher sur-tout, dans la préparation de cette poudre, à réduire en poudre impalpable chaque substance, et sur-tout celles qui sont les plus dures, telles que les os de sèches, le corail, la crême de tartre, parce que sans cette précaution on s'exposerait à rayer l'émail des dents.

M. Pelletier prépare une *poudre dentifrice avec le sulfate de quinine ;* la voici :

| | |
|---|---|
| Corail préparé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 once. |
| Laque carminée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 grains. |
| Sulfate de quinine. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 grains. |
| Essence de menthe. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 gouttes. |

Parmi beaucoup de recettes de poudres qui sont dans l'ouvrage de M. Virey, nous pouvons citer celle dite *de la princesse de Carignan*, qui se fait ainsi :

| | |
|---|---|
| Gui de chêne. . . . . . . . | ââ 40 gr. |
| Racine de fraxinelle. . . . | |
| Corne de cerf préparée. . | |
| Racine de pivoine. . . . . | ââ 20 |
| Carbonate d'ammoniaque. | |
| Succin préparé. . . . . . . | 80. |

Mêlez avec soin sur un porphyre, et conservez.

Cette poudre ressemble beaucoup à celle de *guttète.*]

## ARTICLE III.

### Des Pâtes.

Les modernes donnent le nom de *pâtes* à des masses composées de médicamens mêlés ensemble, ayant la mollesse de

la pâte de farine, et dont les parties sont assez bien liées entre elles pour ne point adhérer au doigt qui les presse. Ce sont les gommes et le sucre, qui, dissous soit dans l'eau, soit dans une infusion ou une décoction quelconque, et rapprochés peu à peu par l'évaporation, servent, dans toutes les pâtes, de moyen d'union aux substances qui les constituent, et leur donnent la consistance molle qui leur est propre.

### 1. *Pâte de Gomme Arabique*, vulgairement appelée *Pâte de Guimauve*.

Prenez : Racine de guimauve fraîche et mondée, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 125
Faites infuser, pendant douze heures, dans
Eau commune, cinq livres, ou. . . . . . . . . . . . . 2,500
Passez ; faites dissoudre dans cette infusion, à une douce chaleur et en agitant de temps en temps,
Gomme arabique, bien blanche, choisie et concassée, deux livres, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Sucre blanc, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . 1,000
Passez à travers un linge épais, et faites évaporer la liqueur à feu nu, jusqu'à consistance d'extrait mou, en la remuant sans cesse avec une spatule de bois. Alors battez et pétrissez avec force, en ajoutant à plusieurs reprises, pour cinq livres de la masse, les blancs de douze œufs, battus avec
Eau de fleur d'oranger, quatre onces, ou. . . . . . . 120

jusqu'à ce qu'elle blanchisse ; puis faites épaissir à un feu doux cette masse blanche comme de la neige, en la remuant sans interruption, jusqu'à ce qu'elle ne s'attache plus ni à la spatule, ni à la main. Alors étendez-la sur une table de marbre saupoudrée d'amidon.

Obs. Le plus souvent on se sert d'eau commune en place d'infusion de guimauve.

On peut préparer la *pâte de réglisse* de la même manière, en substituant la racine de réglisse à celle de guimauve.

[Pour préparer les pâtes, on emploie de préférence la gomme Sénégal à celles dites thurique ou arabique, qui brûlent plus facilement en s'attachant au fond des bassines.

Il faut toujours avoir le soin aussi, dans toute espèce de pâte, de laver préalablement la gomme avant de la faire dissoudre dans l'eau, et il est convenable aussi, après avoir passé le solutum, de le laisser pendant douze heures en repos, pour que beaucoup d'impuretés puissent encore se déposer au fond du vase ; on décante ensuite avec précaution pour les séparer.

Cette pâte, dite de *guimauve*, se prépare généralement avec la gomme arabique et l'eau seulement. L'emploi de l'infusion de l'eau de guimauve lui communique une saveur très-désagréable, et qui ne peut qu'offrir au malade de la répugnance sans lui apporter beaucoup de soulagement.

On prépare aussi la pâte de réglisse de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| Gomme Sénégal. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Eau de fleurs d'oranger. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 30 |
| Extrait de réglisse fait par infusion à froid. . . . . . . . | 60 |
| Extrait gommeux d'opium. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |

On agit comme pour la pâte de guimauve, c'est-à-dire que dans le solutum épaissi de gomme de sucre et d'eau, on ajoute les extraits dissous préalablement dans une petite quantité d'eau de fleurs d'oranger.]

### 2. *Pâte de Dattes.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Dattes choisies et débarrassées de leurs noyaux, une livre et demie, ou. . . . . . . . . . . . | 750 |
| Sucre très-pur, cinq livres, ou. . . . . . . . . . . | 2,500 |
| Gomme du Sénégal, ou gomme arabique choisie et très-blanche, six livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . | 3,000 |
| Eau pure, trente livres, ou. . . . . . . . . . . . . . | 15,000 |
| Eau de fleurs d'oranger, neuf onces, ou. . . . . . | 288 |
| En suivant le procédé qui va être décrit, vous obtiendrez une masse du poids d'environ neuf livres, ou | 4,500 |

#### MODE DE PRÉPARATION.

Faites bouillir les dattes coupées en très-petits morceaux, dans

Eau pure, dix livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . 5,000

pendant une heure environ, jusqu'à ce qu'elles soient devenues molles et faciles à écraser entre les doigts : passez ensuite cette décoction.

Concassez les gommes à part; dissolvez-les dans l'eau pure, vingt livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . 10,000

et passez la solution à travers un linge épais. Mêlez ensemble les deux liqueurs, et mettez-les sur le feu, dans une chaudière, après y avoir ajouté le sucre. Celui-ci étant fondu, versez-y cinq blancs d'œufs délayés dans un peu d'eau, et faites bouillir, ayant soin d'enlever l'écume à mesure qu'elle se forme, et de verser de temps en temps un petit filet d'eau dans la liqueur qui bout à gros bouillons.

Dès que cette liqueur est devenue transparente, ce qui a lieu

lorsqu'elle a été réduite au tiers, passez-la à travers un linge, et faites-la de nouveau évaporer à feu nu, jusqu'à consistance d'un sirop épais.

Alors ajoutez-y l'eau de fleur d'oranger, et continuez l'évaporation au bain-marie, sans remuer davantage le liquide, et en vous bornant à ramener vers les bords du vase la matière qui se concrète à la surface sous la forme d'une pellicule.

Dès que la liqueur a acquis la consistance d'un extrait mou, comme celui de genièvre, distribuez-la dans des moules de fer-blanc huilés, et mettez-la sécher à l'étuve, dans laquelle vous entretiendrez, autant que possible, une chaleur de trente degrés. Il ne faut la retirer des moules que quand elle a pris assez de solidité.

On doit prendre garde sur-tout que l'étuve ne soit ni brusquement, ni trop fortement échauffée, de peur que la masse, saisie en quelque sorte par la chaleur, ne se contracte, ne perde sa transparence, et ne devienne dure comme de la corne.

### 3. *Pâte de Jujubes.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Jujubes triées et mondées, une livre, ou | 500 |
| Gomme du Sénégal, choisie et bien blanche, six livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3,000 |
| Sucre pur, cinq livres, ou. . . . . . . . . . . . . | 2,500 |
| Eau filtrée, trente livres, ou. . . . . . . . . . . . | 15,000 |
| Teinture alcoholique d'écorce de citron, étendue d'eau distillée, une once, ou. . . . . . . . . . . . | 32 |

Tout étant ainsi préparé, suivez le même procédé que pour la pâte de dattes.

Vous obtiendrez aussi une masse d'environ neuf livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4,500

[On supprime souvent le décoctum de jujubes, qui contribue à rendre cette pâte un peu louche; alors ce n'est plus qu'une pâte de gomme transparente. Pour l'avoir très-belle, il faut, après avoir lavé la gomme et avoir décanté avec soin le solutum déposé, rapprocher le tout à une chaleur douce, mais capable cependant d'entretenir dans la masse une ébullition très-sensible. Quand on juge la pâte convenablement cuite, ce que l'on reconnaît à ce qu'elle coule en nappe épaisse, on y ajoute l'eau de fleurs d'oranger ou la teinture de citron; puis on la coule avec précaution dans des moules de fer-blanc légèrement huilés. Ceux-ci sont placés dans une étuve chauffée à 32 ou 35 degrés, et au bout de quelques jours, quand la pâte est solide, on enlève chaque plaque, que l'on expose encore à une douce chaleur, pour achever l'entière dessiccation. On sépare ensuite l'huile, au moyen du papier Joseph, en frottant chaque plaque avec soin.]

### 4. *Pâte de Réglisse anisée.*

Prenez : Extrait de réglisse très-pur, une livre, ou 500
Gomme du Sénégal, deux livres, ou. . . . . . . . 1,000
Sucre blanc, une livre, ou. . . . . . . . . . . . . . 500
Racine d'iris de Florence, réduite en poudre, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4
Huile essentielle de semences d'anis; environ vingt-quatre grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1, 2

Dissolvez la gomme dans une quantité suffisante d'eau. Passez la solution, laissez-la déposer, et, après l'avoir décantée, ajoutez l'extrait de réglisse; puis évaporez, à feu doux, jusqu'à consistance de miel; ajoutez alors la poudre d'iris; continuez l'évaporation, et, quand la masse aura pris la consistance d'un extrait, incorporez-y enfin l'huile d'anis mêlée avec le sucre.

Cette pâte doit, au reste, être séchée de la même manière que celle de jujubes.

[Il faut toujours laver la gomme, comme on l'a indiqué plus haut, avant de la faire dissoudre.

### *Pâte de Lichen.*

On pourrait aussi couler cette pâte cuite en consistance, sur un marbre ou dans des moules de fer-blanc légèrement huilés, au lieu de l'abandonner à l'étuve pendant plusieurs jours.

On emploie beaucoup la *pâte dite de lichen.*

Il existe plusieurs recettes pour la préparer; mais nous nous contenterons de citer la formule qui est adoptée à la pharmacie centrale. On prend :

| | | |
|---|---|---|
| Lichen d'Islande. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 | kil. |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 | |
| Gomme Sénégal. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 | |
| Extrait d'opium gommeux. . . . . . . . . . . . . . | 8 | gram. |
| Eau de fleurs d'oranger. . . . . . . . . . . . . . . | 250 | |

On fait d'abord bouillir quelque temps le lichen dans l'eau; puis on rejette cette première décoction, qui est toujours amère et très-âcre. On fait alors bouillir fortement ce lichen de nouveau, et le décoctum, passé à travers un linge, est mêlé au solutum de gomme et de sucre, qui ont été faits à part. On évapore à une douce chaleur, en remuant sans cesse, et quand la masse a acquis une consistance de miel épais, on y ajoute l'extrait d'opium, dissous dans une partie de l'eau de fleurs d'oranger. On continue l'évaporation en agitant plus fortement, et après l'addition de toute l'eau aromatique, on cuit jusqu'à ce que la pâte n'adhère plus à la main; on la coule alors dans des moules de fer-blanc. Elle est opaque; quelques praticiens la font transparente, mais alors ils font évaporer le décoctum sans l'agiter, comme pour la pâte de jujubes.]

## ARTICLE IV.

### Des Conserves.

On désigne sous le nom de conserves toutes les pulpes préparées, soit avec des fruits, soit avec des herbes ou des fleurs fraîches, soit avec des poudres d'herbes délayées dans suffisante quantité d'eau, et auxquelles on ajoute du sucre pour les rendre agréables. Presque toujours les conserves sont molles, et ressemblent à du miel pour la consistance; mais quelquefois, cependant, elles sont assez sèches pour être cassantes comme du sucre. La plupart s'altèrent facilement, de manière qu'on n'en doit préparer que fort peu à-la-fois.

#### 1. *Conserve de Roses rouges fraîches.*

Prenez : Pétales frais de roses rouges, dont l'onglet a été coupé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 150

Sucre blanc réduit en poudre. . . . . . . . . . . . 300

Pilez ensemble dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, afin d'obtenir une pulpe très-fine, que vous passerez au tamis de crin, à l'aide d'une spatule à pulper.

A cette pulpe ajoutez

Sucre blanc, cuit en consistance d'électuaire, et un peu refroidi. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,200

Mêlez avec soin, et la conserve sera faite.

Les pétales de roses sont à la masse totale dans la proportion de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 11

On prépare de la même manière toutes les conserves d'herbes et de fleurs fraîches.

#### 2. *Conserve de Roses, qui peut être préparée en tout temps.*

Prenez : Pétales de roses rouges, dont l'onglet a été coupé, secs, et réduits en poudre. . . . . . . . . . . 90

Ajoutez eau de roses, quantité suffisante pour obtenir une sorte de pulpe; faites macérer dans un vase de faïence, pendant six heures, en agitant souvent avec une spatule d'ivoire; puis ajoutez

Sucre dissous dans l'eau de roses, et cuit au point de pouvoir être mis en tablettes. . . . . . . . . . . . 1,000

Mêlez avec soin, dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, et la conserve sera faite.

Les pétales de roses sont à la masse dans la proportion de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 11

[ On peut préparer de la même manière des conserves avec différentes plantes sèches, ou bien on peut les ramollir d'abord dans l'eau pour en former une pulpe. D'ailleurs, à l'article de la conserve d'aunée, on trouvera l'exemple de ce que j'avance. ]

### 3. *Conserve de Cynorrhodon.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Pulpe de fruits du rosier sauvage, préparée comme il a été dit ci-dessus. . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Sucre blanc, cuit en consistance d'électuaire. . . . | 750 |

Mêlez avec soin, et faites une conserve d'après les règles de l'art.

La pulpe sera à la masse dans la proportion de. . . . 2 à 5

### 4. *Conserve de Casse*, ou *Casse cuite.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Extrait de casse. . . . . . . . . . . . . . . | 160 |
| Sirop de violettes . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 120 |
| Sucre réduit en poudre. . . . . . . . . . . . . . . | 30 |

Faites évaporer la liqueur au bain-marie, en remuant de temps en temps, jusqu'à consistance d'un extrait mou ; alors, laissez-la refroidir, et ajoutez-y

| | |
|---|---|
| Huile essentielle de fleurs d'oranger. . . . . . . . . | 0, 1 |

Conservez pour l'usage.

### 5. *Conserve de Racines d'Aunée.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Pulpe de racine d'aunée préparée par l'ébullition, comme il a été prescrit de faire pour obtenir des pulpes avec les herbes émollientes, et passée au tamis de crin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |
| Sucre cuit en consistance d'électuaire solide, dans une décoction de racine d'aunée. . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |

Mêlez, et faites une conserve selon les règles de l'art.

La pulpe d'aunée sera à la masse dans la proportion de 1 à 5

On prépare de la même manière les *conserves d'angélique* et *d'ache.*

### 6. *Tiges d'Angélique confites.*

Comme on se sert souvent des tiges d'angélique et d'ache, aussi bien que des écorces d'orange et de citron, pour aromatiser les médicamens, nous avons jugé qu'il serait à propos de les préparer dans les pharmacies pour l'usage de la médecine, bien qu'elles soient le plus ordinairement faites par le confiseur.

Choisissez des tiges d'angélique bien tendres, dépouillez-les

de leur épiderme, et coupez-les en morceaux de trois ou quatre pouces de longueur.

Faites-les blanchir dans suffisante quantité d'eau, afin de rendre leur saveur moins forte.

Retirez-les ensuite, et laissez-les égoutter sur un tamis. Pendant ce temps, faites un sirop de sucre pur, cuit jusqu'à ce qu'il ait acquis 36 degrés de densité ; plongez-y les tiges, et faites-les bouillir jusqu'à ce qu'elles aient perdu toute leur humidité, ce dont vous jugerez par le degré de solidité qu'elles auront acquis. Enlevez-les alors avec une écumoire, disposez-les sur une claie de bois ou de fer, pour qu'elles égouttent, et faites-les sécher à l'étuve jusqu'à ce qu'elles deviennent cassantes.

On conserve de la même manière les tiges d'ache, les fleurs d'oranger, les écorces et le zeste d'orange et de citron; mais toujours on prépare les tiges d'ache entières, tandis qu'il vaut mieux couper par morceaux celles d'angélique et les écorces avant de les confire.

### 7. *Chocolat de Santé.*

Très-souvent la cupidité porte les marchands à falsifier le chocolat, soit en y ajoutant des substances étrangères qui lui donnent plus de poids, soit en se servant de cacaos de mauvaise qualité, de manière qu'il peut nuire beaucoup aux personnes à qui on le prescrit comme objet de régime. Nous avons donc pensé qu'il était utile de mettre le procédé qu'on doit suivre pour le préparer, au nombre des formules que nous proposons aux pharmaciens. Si le médecin trouve à propos d'y ajouter quelque substance propre à lui donner des qualités diététiques ou médicamenteuses particulières, cette addition devra toujours être faite en vertu d'une ordonnance spéciale, et non secrètement, sans réserve ni distinction de cas, ainsi qu'on en a la coutume.

| | |
|---|---|
| Prenez : Semences de cacao caraque brûlées et dépouillées de leurs tégumens et de leurs radicules. . . . | 1,758 |
| Semences de cacao des îles, préparées de la même manière. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3,000 |
| Sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5,000 |
| Ecorce de canelle en poudre. . . . . . . . . . . | 40 |

Pilez les semences des deux cacaos dans un mortier de fer, préalablement échauffé, avec le quart du sucre : dès que le tout sera bien incorporé, broyez la masse par parties, avec un rouleau de fer, sur une pierre bien polie, appropriée à cet usage,

et assez échauffée pour que la matière, ramollie par la chaleur, se laisse écraser plus facilement et plus complètement. Dès qu'elle sera parvenue au degré de finesse convenable, ajoutez la canelle et ce qui reste de sucre; puis broyez encore pendant un demi-quart d'heure; enfin distribuez la masse dans des moules de fer blanc, où elle prendra la solidité requise en séchant.

Obs. Suivant que le cacao a été plus ou moins torréfié, c'est-à-dire, suivant qu'il a été grillé à la manière des Italiens ou à celle des Espagnols, il contracte une amertume plus ou moins forte, qui apporte une plus ou moins grande quantité de l'huile qui lui est propre dans le chocolat. En effet, par la torréfaction, de rouge foncé qu'il était, il devient brun ou même noirâtre; dans le même temps il acquiert une amertume qui n'est pas sans arome, et qui ne déplaît point au goût. Ainsi, selon que le chocolat sera préparé à la manière italienne ou à la manière espagnole, il sera aussi ou tonique ou simplement analeptique. Le médecin doit tenir compte de ces particularités pour les appliquer aux circonstances.

### 8. *Chocolat à la Vanille.*

Prenez : La quantité susdite de la masse préparée d'après la manière qui vient d'être décrite : ajoutez-y, quand elle sera suffisamment broyée,

Vanille en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 40

Mêlez intimement, en continuant de broyer, puis mettez en formes, et agissez comme ci-dessus :

[A la suite des conserves on peut placer la recette de *la marmelade de tronchin*, qui est demandée encore quelquefois dans les officines.

| | |
|---|---|
| Huiles d'amandes douces. | ââ 64 gr. |
| Sirop de violettes. . . . . | ââ 64 gr. |
| Manne en larmes. . . . . | ââ 64 gr. |
| Pulpe de casse récente. . | ââ 64 gr. |
| Gomme adragant. . . . . | o ,6 |
| Eau de fleurs d'oranger. | 8. |

On fait fondre à une très-douce chaleur la manne dans l'eau de fleurs d'oranger et dans une once environ d'eau pure, on passe la solution et on l'ajoute au mélange de sirop, d'huile de gomme adragant et de pulpe que l'on a fait à part dans un mortier; le tout mêlé avec soin forme une masse très-homogène, qu'il faut conserver peu de temps.

MM. Idt et Chevallier, dans leur *Manuel du Pharmacien* indiquent une autre marmelade qui porte le nom de *Looch de manne*, la voici :

Huile d'amandes douces. } ââ 32 gr.
Sirop de guimauve. . . . }
Manne en larmes. . . . . }
Eau de fleurs d'oranger. 8
Eau ordinaire. . . . . . . 16

On agit comme ci-dessus, c'est-à-dire, que la manne fondue dans l'eau à une douce chaleur est ajoutée au mélange d'huile et de sirop, puis on mêle exactement.]

## ARTICLE V.

### Des Tablettes et Pastilles.

On appelle *tablettes*, ou *pastilles*, quand elles sont beaucoup plus petites, des médicamens secs et cassans, composés de diverses poudres et de sucre, auxquels on ajoute un mucilage quelconque, en quantité suffisante pour former une masse molle et facile à manier, qu'on aplatit et qu'on partage en petits carrés égaux, qu'on fait ensuite sécher à l'étuve (1). Quelquefois, au lieu de mucilage, on emploie, pour lier les poudres, du sucre dissous dans l'eau et cuit à la petite plume. Ces médicamens doivent être conservés dans des vases bien fermés, et placés à l'abri de l'humidité. On donne aussi le nom spécial de *pastilles* à du sucre cuit à la petite plume et aromatisé avec différentes huiles ou substances odorantes, qu'on divise en petites masses arrondies ou demi-sphériques.

#### 1°. Tablettes préparées a l'aide d'un mucilage.

#### 1. *Tablettes de Guimauve.*

Prenez : Racine de guimauve réduite en poudre très-fine, une once et-demie, ou. . . . . . . . . . . . . . . 48
Sucre très-blanc en poudre, quatre onces et demie, ou 144

Mêlez exactement, et préparez, avec le mucilage de gomme adragant, une masse, dont vous ferez ensuite des tablettes, suivant les règles de l'art.

---

(1) Pour avoir des tablettes bien lisses, il faut que le mucilage soit assez épais et puisse former une pâte serrée.

Il est bon aussi de laisser pendant quelque temps les pastilles sécher à l'air libre, avant de les mettre à l'étuve, pour éviter de les gercer et de les voir se fendiller.

2. *Tablettes de Soufre simple.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Soufre sublimé et lavé, une demi-once, ou | 16 |
| Sucre très-blanc, quatre onces, ou. . . . . . . . . | 128 |

Gomme adragant, réduite en mucilage avec l'eau de roses, . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante* pour faire, selon les règles de l'art, des tablettes qu'on mettra sécher au four.

[Le lavage exact du soufre est très-nécessaire ; car les pastilles attirent facilement l'humidité de l'air, lorsque ce soufre retient des traces d'acide sulfurique.]

3. *Tablettes de Soufre composées.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Soufre sublimé et lavé, deux gros ou. . . | 8, 0 |
| Acide benzoïque sublimé, douze grains, ou. . . . . | 0 ,6 |
| Racine d'iris de Florence, réduite en poudre, un demi-gros, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 ,0 |
| Huile essentielle d'anis, huit grains, ou douze gouttes, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 0 ,4 |
| Sucre blanc, cinq onces et demie, ou . . . . . . . . | 176 ,0 |

Faites, suivant les règles de l'art, des tablettes avec suffisante quantité de mucilage de gomme adraganthe.

[*Pastilles de Gomme Arabique.*

| | |
|---|---|
| Gomme arabique en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . | 900 |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3,000 |
| Eau de fleurs d'oranger. . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |

On fait une pâte très-serrée sans mucilage, et on la divise en rotules ou tablettes.

*Pastilles de Baume de Tolu.*

| | |
|---|---|
| Baume de tolu. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2,000 |
| Eau de roses. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 300 |
| Sel d'oseille. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Teinture de vanille. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Gomme adragant. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |

On fait avec le baume de Tolu trituré, à l'aide d'un peu de sucre, un décoctum qui sert à former le mucilage ; puis on agit à la manière ordinaire.]

### 4. *Tablettes de Magnésie* ou *Absorbantes.*

Prenez : Magnésie pure, une once, ou. . . . . . . 32
Sucre blanc, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . 128

Faites des tablettes avec suffisante quantité de gomme adraganthe, réduite en mucilage avec l'eau de fleurs d'oranger.

On prépare de la même manière les *tablettes d'yeux d'écrevisses.*

### 5. *Tablettes d'Acide Oxalique,* ou *pour la soif.*

Prenez : Acide oxalique pur et porphyrisé, un gros, ou 4
Sucre très-blanc, une demi-livre, ou. . . . . . . . . 250
Huile volatile de citron, douze grains, ou dix-huit gouttes, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0, 6

Mêlez pendant long-temps dans un mortier de marbre, et faites avec suffisante quantité de mucilage de gomme adraganthe, des tablettes ou pastilles, du poids d'environ douze grains.

On prépare de la même manière les *tablettes d'acide tartarique* et les *tablettes d'acide citrique.*

[Il n'est pas rare, cependant, que les mélanges de sucre et d'acide citrique attirent promptement l'humidité, et se réduisent en une pâte molle.]

### 6. *Tablettes de Quinquina.*

Prenez : Extrait sec de quinquina, une demi-once, ou 16
Sucre blanc pur, quatre onces, ou. . . . . . . . . . 120
Canelle, un demi-gros, ou. . . . . . . . . . . . . . 2

Mêlez avec soin, et faites, avec suffisante quantité de mucilage de gomme adraganthe, des tablettes, du poids d'environ huit grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . 0,4 que vous roulerez dans du sucre, et dont chacune contiendra un demi-gros d'extrait.

Conservez-les dans un vase bien bouché.

[Il faut faire sécher ces pastilles promptement à l'étuve; car elles attirent fortement l'humidité de l'air.]

### 7. *Tablettes et Pastilles de Cachou simples.*

Prenez : Extrait de cachou bien pur et réduit en poudre très-fine . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 100
Sucre blanc très-pur. . . . . . . . . . . . . . . . . . 400

Mucilage de gomme adraganthe. . *quantité suffisante*
pour faire des pastilles, du poids d'environ douze grains, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0 ,6
dont chacune contiendra deux grains de cachou.

8. *Tablettes de Cachou et de Magnésie.*

Prenez : Poudre de cachou, six gros, ou. . . . . . 24
Magnésie pure et réduite en poudre, quatre onces, ou. 128
Poudre de canelle, trois gros, ou. . . . . . . . . . 12
Sucre blanc, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . 250
Gomme adraganthe, douze grains, ou. . . . . . . 0 ,6
Eau de canelle. . . . . . . . . . . *quantité suffisante.*
Mêlez pendant long-temps, et faites une masse que vous diviserez en tablettes, du poids d'environ douze grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0 ,6
dont chacune contiendra deux tiers de grain de cachou, et quatre grains de magnésie.

9. *Tablettes* ou *Pastilles de Cachou odorantes.*

Prenez : Masse de pastilles de cachou, préparée comme ci-dessus, une demi-livre, ou. . . . . . . . . 250
Ajoutez-y
Teinture d'ambre, ou toute autre quelconque, seize gouttes, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4
Mêlez soigneusement, et faites des pastilles.

On prépare de la même manière presque toutes les pastilles de cachou, qu'on peut aromatiser avec différentes huiles essentielles.

[Les pastilles de cachou se divisent souvent en petits grains arrondis, qui portent alors le nom de grains de cachou; ils ont la grosseur d'une petite lentille.]

10. *Tablettes* ou *Pastilles d'Ipécacuanha.*

Prenez : Racine d'ipécacuanha réduite en poudre très-fine, une demi-once, ou 16
Sucre blanc, vingt onces, ou. . . . . . . . . . . . 940
Mucilage de gomme adraganthe, préparé avec l'eau de roses. . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante.*
Faites une masse, avec laquelle vous formerez des tablettes, du poids d'environ douze grains, ou. . . . . 0 ,6
de manière que chacune renferme un quart de grain d'ipécacuanha.

[Quelquefois, pour présenter au public des pastilles plus blan-

ches, et pour gagner sur la différence des prix, des praticiens coupables n'ont pas craint de remplacer l'ipécacuanha par de petites quantités d'émétique. Cette fraude est facile à reconnaître. Il suffit de brûler sur un charbon deux ou trois de ces pastilles ; on aperçoit des petits globules métalliques d'antimoine, qui, dissous dans l'eau régale, et convenablement étendus d'eau, précipitent en blanc par une plus grande addition d'eau, et en jaune par l'acide hydro-sulfurique.

On unit quelquefois l'extrait d'opium à l'ipécacuanha pour en former des *pastilles dites d'ipécacuanha opiacées;* en voici la recette :

| | |
|---|---|
| Poudre d'ipécacuanha. . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 gr. |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 640 |
| Extrait d'opium. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5 |
| Gomme adraganthe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Eau de fleurs d'oranger. . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

Dissolvez l'extrait d'opium dans une petite quantité d'eau, et ajoutez-le au mucilage, puis faites les pastilles.

*Pastilles pectorales d'Émétine* (formule de M. Magendie.)

| | |
|---|---|
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 onces. |
| Emétine brune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 grains. |
| Mucilage de gomme adraganthe. . . . . . . . . . . | q. s. |

On fait des pastilles de 8 à 9 grains, dont on prend une toutes les heures.

*Pastilles vomitives* (de M. Magendie).

| | |
|---|---|
| Sucre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 onces. |
| Emétine brune. . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 gros 46 grains. |
| Mucilage de gomme adraganthe . . . . . . | q. s. |

On fait des pastilles de 18 grains.

*Pastilles vermifuges.*

| | |
|---|---|
| Mercure doux. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Poudre de jalap. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Gomme adraganthe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Eau de fleurs d'oranger. . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

*Pastilles de Kermès.*

| | |
|---|---|
| Kermès minéral. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 40 |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 ,200 |
| Gomme adraganthe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8.] |

11. *Tablettes de Rhubarbe.*

Prenez : Rhubarbe choisie, réduite en poudre, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16
Mucilage de gomme adraganthe, préparé avec l'eau de canelle . . . . . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante*
pour faire, selon les règles de l'art, des tablettes du poids d'environ douze grains, ou. . . . . . . . . . . . 0,6
de manière que chacune contienne un gros de rhubarbe.

12. *Tablettes de Scammonée et de Séné, composées.*

Nous ne doutons pas que ces tablettes ne puissent être substituées à celles qu'on appelle communément *de Citro et de diacarthame*, car nous sommes persuadés qu'il ne faut admettre au nombre des purgatifs, sur-tout parmi ceux dont le vulgaire et les gens de la campagne font un grand usage, aucun médicament dont l'expérience n'ait constaté suffisamment les effets, ou qui soit susceptible de s'altérer lorsqu'on le garde long-temps. Telles sont, dans les formules que nous venons de citer, les *Hermodactes*, dont on se sert rarement aujourd'hui : telles sont encore, dans ces mêmes tablettes, toutes les substances qui abondent en parties huileuses et mucilagineuses, comme la moelle de semences de carthame, et la poudre de diatraganthe froid, que, pour cette raison, nous n'avons pas cru devoir placer dans cette Pharmacopée.

| | |
|---|---|
| Prenez : Scammonée, trois gros, ou. . . . . . . . . | 12 |
| Feuilles de séné, quatre gros et demi, ou. . . . | 18 |
| Rhubarbe, un gros et demi, ou. . . . . . . . . . . | 6 |
| Ecorce de citron confite, une once, ou. . . . . | 32 |
| Sucre choisi, six onces et six gros, ou . . . . . . | 216 |
| Somme totale. . . . . | 288 |

Toutes ces substances étant réduites en poudre très-fine, mêlez-les avec soin, humectez-les avec suffisante quantité de mucilage de gomme adraganthe, préparé à l'eau de canelle, et divisez la masse en tablettes que vous ferez sécher : chacune de ces tablettes pesera environ six gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 24
La proportion des purgatifs sera de un à huit, ou. . 3
Celle des substances aromatiques, de un à huit, ou 3
Celle de la gomme et du sucre, de trois à quatre, ou 18

### 13. *Tablettes de Fer.*

Prenez : Limaille de fer porphyrisée, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16
Poudre de canelle, un gros, ou . . . . . . . . . . 4
Sucre en poudre, cinq onces, ou. . . . . . . . . 160
Mêlez avec de la gomme adraganthe, convertie en mucilage par l'eau de canelle . . . . . . . . . . *quantité suffisante.*
Faites, selon l'art, des tablettes, du poids d'environ douze grains, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . o ,6
de manière que chacune renferme à-peu-près un grain de fer.

### [*Tablettes de Spitzlay.*

| | |
|---|---|
| Poudre d'anis . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Extrait d'opium gommeux. . . . . . . . . . . . . . . | o ,5 |
| Gomme arabique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Suc de réglisse. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Gomme adraganthe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |

### *Tablettes de Calabre, de* M. Manfredi.

| | |
|---|---|
| Manne de Calabre pure. . . . . . . . . . . . . . . . | 192 |
| Racine de guimauve. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3,000 |
| Extrait d'opium gommeux. . . . . . . . . . . . . . | o ,6 |
| Eau de fleurs d'oranger. . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Eau pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2,000 |
| Huile volatile de bergamotte. . . . . . . . . . . . | 10 gouttes. |

Après avoir fait bouillir la racine de guimauve pendant environ six minutes, on ajoute le sucre et la manne, on passe et l'on clarifie avec un blanc d'œuf, ensuite on incorpore l'extrait d'opium, l'huile volatile et l'eau aromatique ; la matière épaissie est coulée dans des moules de papier huilé, où on la divise en petites tablettes avant son entier refroidissement. ]

### 14. *Tablettes de Sulfure d'Antimoine*, ou *Antimoniales*, *de* Kunkel.

Prenez : Amandes douces dépouillées de leurs tégumens, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Sucre en poudre, une demi-livre, ou. . . . . . . . 250
Pilez ensemble dans un mortier de marbre, et faites une masse des parties les plus ténues.
Ajoutez ensuite
Semences de petit cardamome, mondées et réduites en poudre avec un peu de sucre, une demi once, ou. . 16

Canelle en poudre, deux gros, ou . . . . . . . . 8
Sulfure d'antimoine préparé, une demi-once, ou 16

Mêlez avec quantité suffisante de gomme adraganthe, pour faire des tablettes du poids d'environ douze grains, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 0,6
dont chacune contiendra environ un demi-grain de sulfure d'antimoine. On juge facilement, d'après cela, qu'on peut augmenter beaucoup sans danger la quantité du sulfure dans ces tablettes si vantées.

[*Pastilles alcalines digestives* (de M. Darcet).

| | | |
|---|---|---|
| Bi-carbonate de soude. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 | |
| Sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4,750 | |
| Huile volatile de menthe. . . . . . . . . . . . . . . . | 8 | gram. |
| Mucilage de gomme adraganthe. . . . . . . . . . . . | 50 | |

Faites des tablettes de dix-huit grains, dont chacune contient à-peu-près cinq centigrammes de carbonate saturé.

*Pastilles de Lichen* (de M. Robinet).

Lichen d'Islande. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Faites bouillir légèrement et rejetez ce premier decoctum, puis prenez :

Eau pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3,000

pour faire une nouvelle décoction, dans laquelle vous ajouterez, après l'avoir passée,

Sucre blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Evaporez à une douce chaleur, à siccité, et réduisez en poudre fine; c'est cette poudre avec laquelle on fait les pastilles; on prend alors :

| | |
|---|---|
| Poudre ci-dessus. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Sucre en pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Eau pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

On piste sans addition d'aucun mucilage, et l'on forme des tablettes.]

2°. Tablettes préparées sans mucilage.

15. *Pastilles de Menthe poivrée.*

Prenez : Sucre blanc, deux onces, ou. . . . . . . . 64
Eau de menthe, deux onces, ou. . . . . . . . . 64

Faites cuire suivant l'art jusqu'à consistance d'électuaire mou, dans une casserole à manche, et garnie d'un bec.

Pendant ce temps,

Prenez : Sucre blanc, grossièrement pulvérisé et tamisé pour le séparer de la poussière trop fine, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128

Huile essentielle de menthe poivrée, un demi-gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2

Faites, avec ces deux substances, un oléo-sucre que vous verserez dans le premier sucre, en ayant soin de bien remuer avec une spatule d'argent. Alors, et sans délai, versez goutte à goutte, par le bec de la casserole, la matière encore liquide sur une table de marbre poli, nue ou couverte d'une feuille de papier. Lorsque les gouttes seront refroidies et solidifiées, mettez-les sur un tamis, et faites-les sécher pendant plusieurs heures à une douce chaleur.

Vous aurez ainsi des pastilles de menthe poivrée, qu'il faudra conserver dans un lieu sec.

Les Allemands préparent ainsi les pastilles : ils prennent des pastilles de sucre très-pur, et les trempent dans un mélange d'éther sulfurique et d'huile essentielle de menthe poivrée ; ils abandonnent ensuite les pastilles à l'air libre, et l'éther seul se volatilise.

*Nota.* Cependant elles en conservent toujours une légère saveur, reconnaissable malgré la présence de l'huile essentielle.]

## ARTICLE VI.

### Des Électuaires, Confections et Opiats.

On donne presque indistinctement aujourd'hui les noms d'*électuaire*, de *confection* ou d'*opiat*, à des médicamens mous, formés de poudres incorporées dans un sirop simple ou composé, et fait lui-même soit avec du sucre, soit avec du miel. Il entre aussi, dans plusieurs, des extraits, des pulpes, des sels, etc. Toutes les matières, quelles qu'elles soient, qui composent un électuaire, doivent être mêlées avec soin, pour qu'il ne s'y forme pas de grumeaux. Il faut aussi remuer les masses d'électuaires souvent et jusqu'au fond, les conserver dans des vases de faïence ou de porcelaine, et les placer dans des lieux qui ne soient ni humides ni trop échauffés.

Quant à ce qui concerne le nom, nous avons conservé

partout le mot *électuaire*, et nous avons ajouté l'épithète d'*opiacés* à ceux seulement dans lesquels il entre de l'opium.

Nous avons divisé les électuaires en non purgatifs ou altérans, purgatifs et opiacés. Nous avons adopté fort peu de ceux consignés dans l'ancien *Codex*, et nous nous sommes sur-tout attachés à ceux qui peuvent servir de modèles pour préparer les autres au besoin, qui sont d'un usage fréquent, dont les noms sont pour ainsi dire dans la bouche de tout le monde, qu'on considère presque comme des médicamens simples, et dont les propriétés sont connues même du vulgaire. C'est principalement parmi les électuaires purgatifs que nous avons choisi nos exemples, parce que ce sont les remèdes qu'il importe le plus au médecin de pouvoir varier suivant les différences de constitution et de maladie, afin d'éviter tout accident. Au reste, il appartient plus au médecin qu'au pharmacien de composer ces sortes de purgatifs d'après les besoins du moment; car il y aurait de l'imprudence à prescrire la plupart d'entre eux indistinctement, quels que soient les éloges qu'on leur ait prodigués : d'ailleurs, plusieurs s'altèrent lorsqu'on les garde trop long-temps dans les officines.

### 1°. Électuaires non purgatifs.

#### 1. *Électuaire de Safran perfectionné*, appelé autrefois *Confection de Hyacinthe.*

Prenez : Terre sigillée préparée, quatre onces, ou. . 128
Yeux d'écrevisse, préparés, quatre onces, ou. . . 128
Canelle choisie, une once et trois gros, ou . . . 44
Feuilles de dictame de Crète, un gros et demi, ou 6
Bois de Santal citrin, un gros et demi, ou . . . . 6
Myrrhe choisie, deux gros, ou. . . . . . . . . . 8
Faites, suivant l'art, une poudre très-fine.
D'une autre part,
Prenez : Miel de Narbonne, une demi-livre, ou. . . 250
Sirop de capillaire, une demi-livre, ou. . . . . . 250
Sucre blanc, une demi-livre, ou. . . . . . . . . 250

Ajoutez une suffisante quantité d'eau pour que le sucre et le miel se fondent; faites bouillir pour obtenir un sirop.

Ce sirop étant refroidi, mêlez-y peu à peu, et en remuant pendant long-temps,

Safran d'Orient, réduit en poudre très-fine, trois gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 12

Santal rouge, trois gros, ou. . . . . . . . . . . . 12

Ensuite, ajoutez aussi peu à peu, et toujours en remuant jusqu'au fond, les autres poudres, et enfin six gouttes d'huile essentielle d'écorce d'orange.

| | |
|---|---|
| La somme des substances aromatiques sera de. . . | 88 |
| Celle des absorbantes, de. . . . . . . . . . . . . | 128 |
| Celle de la terre inerte interposée seulement entre les molécules de la masse, de. . . . . . . . . . | 128 |
| Celle de l'excipient, du miel, du sirop et du sucre, de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 750 |
| Somme totale. . . . . . . | 1,094 |

Le safran, la canelle et la myrrhe dominent dans cet électuaire.

Obs. Les terres inertes que les anciens introduisaient dans les électuaires ne sont pas aussi inutiles qu'on le pense communément. Elles servent, en effet, à écarter les molécules disposées à se réunir, et à les répartir également dans la masse, qui, de cette manière, se divise plus facilement et présente plus d'uniformité.

Le santal rouge a été ajouté pour donner de la couleur à l'électuaire, parce que celle que lui communique le safran s'altère trop avec le temps.

Nous avons substitué au sirop de limons celui de capillaire, qu'on prescrit ordinairement, afin de conserver dans toute son intégrité la faculté absorbante du carbonate de chaux, dont les yeux d'écrevisse sont en grande partie composés.

[Cet électuaire portait autrefois le nom de confection d'hyacinthe, parce que les anciens y faisaient entrer de véritables pierres hyacinthes, jargon de Ceylan, qui contiennent de la zircone. On a supprimé cette substance, qui n'avait aucune propriété, et qui donnait seulement au médicament une valeur très-élevée. L'électuaire de safran étendu d'eau doit communiquer à ce liquide une belle teinte jaune safranée, si l'on y a mis le safran dans la proportion prescrite.]

2. *Électuaire de Quinquina*, communément appelé *Opiat fébrifuge.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Quinquina gris, réduit en poudre, deux onces et deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . | 72 |
| Muriate d'ammoniaque, un gros, ou. . . . . . . | 4 |
| Miel choisi, deux onces, ou. . . . . . . . . . . | 64 |
| Sirop d'absinthe, deux onces, ou. . . . . . . . . | 64 |
| Somme totale. . . . . . | 204 |

Faites un électuaire dans lequel l'écorce de quinquina formera un peu plus du tiers de la masse totale.

### 2°. Électuaires purgatifs.

3. *Électuaire de Rhubarbe* composé, ou *Catholicon double* des Anciens.

| | |
|---|---|
| Prenez : Racines de polypode, concassées, une demi-livre, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |
| de chicorée, deux onces, ou. . . . . . . . . . . | 64 |
| de réglisse, une once, ou. . . . . . . . . . . | 32 |
| Feuilles d'aigremoine, trois onces, ou. . . . . . | 96 |
| de scolopendre, trois onces, ou. . . . . . . . | 96 |
| Faites bouillir, à un feu modéré, dans | |
| Eau commune, six livres, ou. . . . . . . . . . . . | 3,000 |
| Réduisez au tiers. Ajoutez | |
| Semences de fenouil, six gros, ou. . . . . . . . . | 24 |
| Passez et exprimez. | |
| Faites bouillir la colature avec | |
| Sucre blanc, quatre livres, ou. . . . . . . . . . . . | 2,000 |
| jusqu'à ce qu'elle ait acquis un peu plus de consistance que le sirop ordinaire. | |
| Après l'avoir retirée du feu, ajoutez-y | |
| Extrait de casse, quatre onces, ou. . . . . . . . | 128 |
| Pulpe de tamarins, quatre onces, ou. . . . . . . | 128 |
| Ensuite, peu à peu, et par parties, une | |
| Poudre composée d'un mélange de | |
| Rhubarbe choisie, quatre onces, ou. . . . . . . | 128 |
| Feuilles de séné mondées, quatre onces, ou. . . | 128 |
| Réglisse grattée, une once, ou. . . . . . . . . . . | 32 |
| Semences de violette, deux onces, ou. . . . . . . | 64 |
| Quatre semences froides, une once, ou. . . . . . | 32 |
| Semences de fenouil, une demi-once, ou. . . . . | 16 |
| Mêlez avec soin, et faites un électuaire, dans lequel la somme des poudres sera de. . . . . . . . . . . . . . | 400 |
| Celle des pulpes, de. . . . . . . . . . . . . . . . | 256 |
| Celle des décoctions épaissies jusqu'à consistance sirupeuse, de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2,840 |
| Somme totale. . . . . . | 3,496 |

La rhubarbe et le séné tiendront le premier rang, et seront, à la masse entière, à-peu-près dans la proportion de . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 14

[Les semences froides mêlées aux autres substances se pul-

vérisent très-bien, et il est plus avantageux de les employer ainsi que d'en faire dans le mortier une pâte facile à rancir.

C'est à la présence de l'huile des semences froides et de celle de violettes, qu'est due la couche huileuse qui recouvre l'électuaire catholicum, et qui s'oppose à son altération.]

4. *Électuaire d'Aloès composé*, ou *Hiera Picra* des Anciens.

| | |
|---|---|
| Prenez : Canelle, six gros, ou. . . . . . . . | 24 |
| Macis, six gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Racine d'asaret, six gros, ou. . . . . . . . . | 24 |
| Safran, six gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Mastic, six gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Aloès soccotrin, douze onces, ou. . . . . . . | 384 |
| Miel de première qualité, trois livres, ou . . . | 1,500 |
| Somme totale. . . . . . | 2,004 |

Faites un électuaire : l'aloès sera à la masse dans la proportion de 1 à 5 à-peu-près.

5. *Électuaire d'Aloès, de Muriate de Mercure, et de Fer*, ou *Opiat mésentérique.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Gomme-résine ammoniaque en poudre, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Séné, six gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Muriate de mercure doux, deux gros, ou. . . | 8 |
| Racine de pied-de-veau, deux gros, ou. . . . | 8 |
| Aloès soccotrin, deux gros, ou. . . . . . . . | 8 |
| Poudre de scammonée composée, ou *de tribus*, trois gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| Rhubarbe choisie, trois gros, ou . . . . . . . | 12 |
| Limaille de fer porphyrisée, une demi-once, ou | 16 |
| Somme totale. . . . . | 104 |

Pilez les substances qui doivent l'être, et mettez le tout dans quantité suffisante, c'est-à-dire, à-peu-près double, de sirop de séné composé, vulgairement appelé *de pomme.*

On peut conserver en poudre et mêler ensemble plusieurs des substances qui entrent dans la composition de cet électuaire, et y ajouter en temps et lieu autant de sirop que la prescription le porte : sans cette précaution, la masse, quoique molle à l'instant où elle vient d'être faite, durcit beaucoup avec le temps, à cause du fer qu'elle contient.

Faites, suivant l'art, un électuaire, dont la

somme totale sera alors de. . . . . . . . . . . . . . 312

Le fer y sera, par rapport à la masse, dans la proportion de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 19 ,5

L'aloès et le muriate de mercure, chacun également, dans celle de. . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 39 ,0

Et tous les purgatifs pris collectivement, dans celle de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 5 ,0

[*Électuaire Antifébrile de Quarin.*

| | |
|---|---|
| Poudre de quinquina. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| ——— de racine de gentiane. . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Muriate de fer et d'ammoniaque. . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Oximel scillitique. . . . } Sirop des cinq racines. . . } . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

*Électuaire Anthelmintique.*

| | |
|---|---|
| Poudre de jalap. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| ——— de valériane. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Tartrate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Oximel scillitique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

*Confection Japonaise.*

| | |
|---|---|
| Cachou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| Kina. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Poudre aromatique. { Muscade. 32, Canelle. 32 } . . . . . . . . | 64 |
| Opium dissous, q. s. de vin. . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 |
| Sirop ordinaire. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s.] |

6. *Electuaire de Séné et de Pulpes de Fruits composé*, ou *Electuaire lénitif.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Orge entière, deux onces, ou. . . . . . | 64 |
| Racine de polypode commun, deux onces, ou. . . | 64 |
| Réglisse grattée et contuse, une once, ou. . . . . | 32 |
| Feuilles fraîches de scolopendre, une once et demie ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |
| Feuilles de mercuriale, quatre onces, ou. . . . . | 128 |
| Raisins de Corinthe, deux onces, ou. . . . . . . . | 64 |
| Prunes de Damas, une once et demie, ou. . . . . | 48 |
| Jujubes, une once et demie, ou. . . . . . . . . . | 48 |
| Tamarins, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . | 64 |

Faites d'abord bouillir l'orge jusqu'à ce qu'elle soit crevée, ensuite le polypode contus, et enfin les autres substances, dans une suffisante quantité d'eau.

D'un autre côté, faites bouillir à part

Feuilles de séné, deux onces, ou. . . . . . . . . 64

Mêlez les deux décoctions ensemble, et faites-les bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste plus que cinq livres de

liquide, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2,500
Ajoutez alors
Sucre blanc, deux livres et demie, ou. . . . . . . 1,250
Faites cuire jusqu'à consistance de sirop ordinaire.
Délayez dans le sirop ainsi préparé
Extrait de casse, neuf onces, ou. . . . . . . . . . 288
Pulpe de tamarins, neuf onces, ou. . . . . . . . . . 288
Le tout étant bien incorporé, ajoutez
Feuilles de séné en poudre très-fine, cinq onces, ou 160
Semences de Fenouil pilées, deux gros, ou. . . . 8
d'anis écrasées, deux gros, ou. . . . . . . . . 8

Remuez avec une stapule de bois, pour que le mélange soit intime, et que la masse forme un électuaire dont le poids s'élevera environ à quatre livres, quatre onces et quatre gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 2,144

Le séné, tant en poudre qu'en décoction, est à la masse entière à-peu-près dans la proportion de. . . . 1 à 9, 6

Le restant est presque entièrement composé de substances douces, de sucre et de pulpes.

On administre sur-tout cet électuaire en lavemens.

7. *Electuaire de Scammonée et de Turbith composé*, appelé autrefois *Diaphœnix*.

Prenez : Pulpe de dattes, une demi-livre, ou. . . 250
Amandes douces dépouillées de leur enveloppe, trois onces et demie, ou. . . . . . . . . . . . . . . . 112
Sucre en poudre, une demi-livre, ou. . . . . . . 250

Pilez les amandes, et ajoutez-y peu à peu, d'abord la pulpe des dattes, puis le sucre, et ensuite
Miel dépuré, deux livres, ou. . . . . . . . . . . 1,000

Après quoi, mêlez à la masse les poudres suivantes, préparées chacune à part.
Gingembre, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . 8
Poivre, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . 8
Macis, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . 8
Canelle, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . 8
Feuilles de rhue, deux gros, ou. . . . . . . . . 8
Stigmates de safran, six grains, ou. . . . . . . . 0, 3
Semences d'athamante de Crète, deux gros, ou. . 8
de fenouil, deux gros, ou. . . . . . . . . . . 8
Racine de turbith en poudre très-fine, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128
Scammonée d'Alep, une once et demie, ou . . 48

Somme totale. . . . . . 1,844,3

Mêlez intimement pour faire un électuaire.

Les purgatifs drastiques sont à la masse totale dans la proportion de. . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 10 ,5
et les aromatiques aux purgatifs, dans celle de . . . 1 à 5

Le reste est composé de substances douces, de miel et de sucre, qui font ensemble environ neuf fois le poids des purgatifs.

A l'hôpital de la Charité, on donne fort souvent cet électuaire en lavemens, dans la colique des peintres.

[ On peut faire une pulpe avec les dattes, les amandes et le sucre ; le mélange n'en est que plus homogène, et on le délaye ensuite dans le miel despumé encore chaud. ]

### 3°. Électuaires opiacés.

*Electuaire opiacé polypharmaque*, ou *Thériaque*.

Nous donnons ici la thériaque telle qu'on la trouve décrite dans l'édition la plus récente du *Codex* de Paris (5e. édition, 1758). Cependant nous avons réduit les trochistes d'hedychroôn, de vipère et de scille à leurs élémens, dont le poids a été ajouté à celui des substances semblables que la thériaque renferme déjà en nature, ou qui ont été réunis à la série dont ils font partie, lorsqu'ils n'existent que dans ces seuls trochisques, de manière que la description qui va suivre n'offrira ni une seule mesure, ni une seule substance, différentes de celles dont il est parlé dans le *Codex* précédent.

De même, pour classer les médicamens, nous n'avons pas pris pour base l'égalité des poids, comme on l'a fait jusqu'ici ; mais nous les avons rapprochés, autant que possible, d'après leur analogie de nature et de propriétés, comme aussi, dans chaque série, nous avons presque toujours placé au premier rang ceux qui possèdent les vertus les plus énergiques. Cette méthode donnera une idée plus claire d'une composition aussi célèbre que la thériaque, et si quelqu'un voulait en faire une analogue et plus simple, elle lui donnerait les moyens de réussir.

Quant à la classification elle-même, nous avons formé treize séries, dans lesquelles chacune des substances constituantes peut trouver sa place, savoir : 1°. Les substances âcres, c'est-à-dire, celles qui excitent principalement les sécrétions muqueuses, et parmi lesquelles nous rangeons les semences des plantes crucifères ; 2°. les amers, au

nombre desquels nous comptons aussi des matières qui n'ont presque qu'une odeur herbacée, comme le millepertuis ; 3°. les styptiques ou astringens ; 4°. les aromatiques exotiques ; 5°. les aromatiques indigènes, au nombre desquels nous avons mis le safran, qui aurait pu prendre place aussi parmi les vireux ou narcotiques ; 6°. les aromatiques fournis par les ombellifères, et qui méritent bien de former une série distincte ; 7°. les résines et les baumes ; 8°. les substances fétides tirées soit du règne végétal, soit du règne animal ; 9°. les vireuses, section occupée toute entière par l'opium ; 10°. les gommes, les fécules, les gélatines ; 11°. les terres inertes ; 12°. les matières douces, le miel sur-tout ; 13°. enfin le vin. Envisagée ainsi, la thériaque présente en quelque sorte le tableau complet de la matière médicale dans l'antiquité, et montre quelle était l'intention qui guidait les anciens, bien avant le temps de Galien, dans la préparation des médicamens de ce genre.

1°. *Substances âcres.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Pulpe de scille préparée, trois onces quatre gros et soixante grains, ou. . . . . . . . . . | 115 ,0 |
| Racine d'asaret, quatre-vingt-huit grains, ou. . | 2 ,4 |
| Agaric blanc, une once et demie, ou. . . . . . | 48 ,0 |
| Semences de Bunias, ou navet sauvage, une once et demie, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 ,0 |
| de thlaspi, une demi once, ou. . . . . . . . | 16 ,0 |
| Somme des substances âcres. . . . | 229 ,4 |

2°. *Substances amères.*

| | |
|---|---|
| Myrrhe, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . | 32 ,0 |
| Sommités de petite centaurée, deux gros, ou. . | 8 ,0 |
| Racines de gentiane, une demi-once, ou. . . | 16 ,0 |
| de rhubarbe, six gros, ou. . . . . . . . . . | 24 ,0 |
| Herbes de scordium, une once et demie, ou. . | 48 ,0 |
| de chamædris, un demi-once, ou. . . . . . | 16 ,0 |
| de chamæpithys, une demi-once, ou. . . . | 16 ,0 |
| Sommités de millepertuis, une demi-once, ou | 16 ,0 |
| Somme des substances amères. . . . | 176 ,0 |

### 3°. *Substances astringentes.*

| | |
|---|---|
| Pétales de roses rouges, une once et demie, ou | 48 ,0 |
| Racine de potentille rampante, six gros, ou . . | 24 ,0 |
| Suc d'hypociste, quatre gros, ou . . . . . . . . | 16 ,0 |
| Suc d'acacia, quatre gros, ou . . . . . . . . . . | 16 ,0 |
| Calchitis brûlé, ou mieux colcothar, quatre gros, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 ,0 |
| Somme des substances astringentes (1). | 120 ,0 |

### 4°. *Aromates exotiques.*

| | |
|---|---|
| Ecorce de canelle de Ceylan, deux onces et demie, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 80 ,0 |
| de cassia lignea, une once, ou. . . . . . . . | 32 ,0 |
| Racines de gingembre, six gros, ou. . . . . . | 24 ,0 |
| Fruits de poivre long, trois onces, ou. . . . . | 96 ,0 |
| de poivre noir, six gros, ou. . . . . . . . . . | 24 ,0 |
| d'amome à grappes, une once, ou. . . . . | 32 ,0 |
| de cardamome (petit), une demi-once, ou | 16 ,0 |
| Feuilles de malabathrum, six gros, ou. . . . . | 24 ,0 |
| Herbe de schénanthe, une once et six gros, ou | 56 ,0 |
| Racines et tiges de nard des Indes, une once, ou | 32 ,0 |
| Racines de nard celtique, une demi-once, ou | 16 ,0 |
| de costus d'Arabie, sept gros, ou . . . . . | 28 ,0 |
| d'acore vrai, cinq gros, ou. . . . . . . . . . | 20 ,0 |
| Bois d'aloès, quatre-vingt-huit grains, ou. . . | 2 ,4 |
| Somme des aromates exotiques. . . . | 482 ,4 |

### 5°. *Aromates indigènes.*

| | |
|---|---|
| Stigmates de safran, une once, ou. . . . . . . | 32 ,0 |
| Ecorce de citron sèche, six gros, ou. . . . . . | 24 ,0 |
| Herbes de calament des montagnes, six gros, ou | 24 ,0 |
| de dictame de Crète, six gros, ou. . . . . . | 24 ,0 |
| Fleurs de stæchas d'Arabie, six gros, ou. . . . | 24 ,0 |
| Verticilles de marrube ordinaire, six gros, ou | 24 ,0 |
| Sommités de polium des montagnes, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 ,0 |

(1) Baumé y mettait du sulfate de fer calciné au blanc, et alors la couleur de la thériaque était grisâtre, et passait avec le temps au noir.

| | |
|---|---|
| Sommités de marum, quatre-vingt-huit grains, ou | 2 ,4 |
| de marjolaine, quatre-vingt-huit grains, ou | 2 ,4 |
| Racine d'Iris de Florence, une once et demie, ou | 48 ,0 |
| Somme des aromates indigènes . . . | 220 ,8 |

6°. *Aromates tirés des Ombellifères.*

| | |
|---|---|
| Semences de persil de macédoine, six gros, ou | 24 ,0 |
| d'ammi, une demi-once, ou. . . . . . . . | 16 ,0 |
| de fenouil, une demi-once, ou. . . . . . . | 16 ,0 |
| d'anis, une demi-once, ou.. . . . . . . . . . | 16 ,0 |
| de séséli de Marseille, une demi-once, ou. . | 16 ,0 |
| de daucus de Crète, deux gros, ou. . . . . | 8 ,0 |
| Racine de méum, une demi-once, ou. . . . . | 16 ,0 |
| Somme des aromates tirés des ombellifères. | 112 ,0 |

7°. *Résines et Baumes.*

| | |
|---|---|
| Bois appelé xylobalsame, un gros, ou . . . . | 4 ,0 |
| Fruits appelés carpobalsames, une demi-once, ou | 16 ,0 |
| Résine appelée opobalsame, une once et sept gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 60 ,0 |
| Oliban ou encens mâle, six gros, ou. . . . . . | 24 ,0 |
| Térébenthine de Chio, six gros, ou. . . . . . | 24 ,0 |
| Mastic, vingt-quatre grains, ou . . . . . . . . . | 1 ,2 |
| Bitume de Judée, deux gros, ou. . . . . . . . | 8 ,0 |
| Storax calamite, une demi-once, ou. . . . . . | 16 ,0 |
| Somme des résines et des baumes. . . . . | 153 ,0 |

8°. *Substances fétides.*

| | |
|---|---|
| Racines de grande valériane, cinq gros, ou. . . | 20 ,0 |
| d'aristoloche menue, deux gros, ou. . . . . | 8 ,0 |
| Galbanum, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . | 8 ,0 |
| Opopanax, deux gros, ou. . . . . . . . . . . | 8 ,0 |
| Sagapenum, une demi-once, ou. . . . . . . . . | 16 ,0 |
| Castoréum, deux gros, ou. . . . . . . . . . . | 8 ,0 |
| Somme des substances fétides. . . . . . . . | 68 ,0 |

9°. *Substances vireuses.*

| | |
|---|---|
| Opium, trois onces, ou . . . . . . . . . . . . | 96 ,0 |

10°. *Terres insipides et inertes.*

| | |
|---|---|
| Terre de Lemnos, quatre gros, ou. . . . . . . | 16 ,0 |

11°. *Gommes, Fécules, etc.*

| | |
|---|---|
| Gomme du Sénégal, quatre gros, ou. . . . . | 16 ,0 |
| Mie de pain de froment, cinq gros et cinquante grains, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 22 ,5 |
| Farine d'orobe, deux onces trois gros et quinze grains, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 76,75 |
| Chair de vipère, deux onces deux gros et vingt grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 73 ,0 |
| Somme des gommes, etc. . . . | 187,80 |

12°. *Substances douces.*

| | |
|---|---|
| Suc de réglisse, une once et demie, ou. . . . . | 40 ,0 |
| Miel de Narbonne, dix livres et demie, ou. . . | 5,250 ,0 |
| Somme des substances douces. . . | 5,290 ,0 |

13°. *Vin.*

| | |
|---|---|
| Vin d'Espagne, environ deux livres et demie, ou | 1,250 ,0 |
| Somme totale . . . | 8,409 ,6 |

Divisez le vin en trois portions qui serviront à dissoudre (1), l'une le miel, l'autre l'opium, et la troisième les gommes et les sucs : passez les trois liqueurs séparément, puis mêlez-les ensemble, et ajoutez-y le colcothar, ensuite des baumes, et enfin les poudres, non pas toutes à-la-fois, mais peu à peu et lentement. Après avoir bien remué et pétri la masse, mettez-la dans un vase fermé, et laissez-la fermenter lentement pendant une année entière.

La proportion de l'opium entier à la masse totale sera de 1 à 88 à-peu-près, c'est-à-dire un peu moins d'un grain par gros; mais

(1) Quelquefois on pulvérise les gommes résines, ainsi que plusieurs résines et sucs épaissis, en les mêlant avec toutes les autres substances à réduire en poudre ; le mélange se fait souvent mieux que lorsque, pour les dissoudre, on se sert de vin, qui agit difficilement sur elles. Celui-ci est alors employé à délayer l'opium et le miel.

celle de l'extrait, qu'il vaudrait beaucoup mieux employer, serait moindre de moitié, c'est-à-dire, comme 1 à 176 (1).

---

(1) M. Guilbert, pharmacien distingué de Paris, s'est appliqué, d'après nos instances, à découvrir, au moyen de l'analyse chimique, quelle espèce de médicament résulte d'un mélange aussi compliqué, et, comme on le dit ordinairement, aussi confus. Nous allons indiquer en peu de mots les résultats de son travail.

| | grammes. |
|---|---|
| De deux onces de thériaque, ou. . . . . . . . . . . . . . . . | 61,188,200 |

il a obtenu les produits suivans, par une série d'opérations variées :

*1°. Substances solubles dans l'Alcohol seul.*

En distillant l'alcohol, il passe indubitablement de l'huile volatile, mais trop peu pour qu'on puisse en évaluer la quantité.

En versant de l'eau dans cet alcohol, qui se trouble, et le filtrant, on reconnaît sans peine sur le filtre :

| | | onces. | gros. | grains. | | grammes. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| De la résine. . . . . . . . . . . .<br>Du baume. . . . . . . . . . . . .<br>De la térébenthine. . . . . . . .<br>De l'huile verte. . . . . . . . . . | ensemble. | » | 1 | 12 | — | 4, 461640 |

*2°. Substances solubles dans l'Eau, après avoir été enlevées par l'alcohol.*

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Miel. . . . . . . . . . . . . . .<br>Odeur et saveur du safran. . . .<br>Amertume propre de la gentiane. . . . . . . . . . . . . . . . . . | ensemble. | 1 | 3 | — | 18 | 43 ,022950 |

*3°. Substances insolubles dans l'Alcohol, et solubles seulement dans l'eau froide.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Extrait qui, par le contact de l'air, précipite et devient insoluble dans l'eau . . . . . . . . . . . . . . . . . . | » | » | 6 | — | 0 ,318690 |
| Extrait qui demeure soluble dans l'eau. . . . . . . . . . . . . . . . | » | 1 | 22 | — | 4 ,992790 |

*4°. Substances solubles dans l'Eau bouillante seulement.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Extrait insipide en petites lames brillantes. . . . . . . . . . . . . . . | » | » | 16 | — | 0 ,849840 |
| Flocons légers, en suspension, et non dissous . . . . . . . . . . | » | » | 4 | — | 0 ,212460 |

*5°. Substances insolubles dans l'Eau et dans l'Alcohol.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Destructibles par la combustion, et formées ou de parties ligneuses de végétaux, ou de fibres de chair de vipère. . . . . . . . . . . . . | » | 1 | 48 | — | 6 ,373780 |

9. *Electuaire opiacé astringent*, vulgairement appelé *Diascordium.*

Prenez : Feuilles sèches de scordium, une once et demie, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 48
Roses rouges, une demi-once, ou. . . . . . . . . 16

---

| | onces. | gros. | grains. | grammes. |
|---|---|---|---|---|
| Solubles dans l'acide muriatique, et faisant effervescence avec lui. | » | » | 7 — | 0 ,371800 |
| Enfin, dans les cendres, matière siliceuse, dont la partie la plus grossière, formant la moitié du total, vient certainement du dehors, et dont la plus fine doit être attribuée à la thériaque elle-même. . . . . . | » | » | 3 — | 0 ,159340 |
| Perte, ou matières dont on n'a pu tenir compte. . . . . . . . . . | » | » | 8 — | 0 ,424910 |
| | 2 | » | » — | 61 ,188,200 |

Obs. 1°. L'alcohol produit de la distillation de la thériaque, porte une odeur thériacale; l'extrait alcoholique qui se précipite de l'alcohol lui-même, ou de la teinture thériacale, exhale celle de la thériaque et du bithume; sa couleur est d'un vert brunâtre, sa saveur âcre poivrée. Mais l'huile verte ne se dissout toute entière que dans l'alcohol bouillant. 2°. Ce que l'alcohol cède à l'eau, contient aussi des traces de sels calcaires, tant de sulfate que de muriate, mais non d'acétate. 3°. L'extrait qui peut être dissous dans l'eau froide, après l'avoir été par l'alcohol, a une couleur brune, et noircit à l'air; il contient un peu de gomme et de tannin, mais pas un atome de sulfate de fer, qu'on trouve cependant d'une manière très-évidente dans la thériaque de *Baumé*, où le colcothar est remplacé par du sulfate de fer calciné à blanc. Cette différence entre les deux thériaques n'est point à négliger. 4°. On reconnaît de l'amidon dans l'extrait que l'eau bouillante seule peut dissoudre; et la fumée qui s'élève des flocons quand on la brûle, décèle la présence d'une matière végéto-animale. 5°. Ce qui reste répand aussi l'odeur d'une substance végéto-animale, lorsqu'on le calcine. La portion des cendres que l'acide dissout, donne des sels solubles dans l'eau distillée, qui n'altèrent point les couleurs bleues végétales, dont la saveur est évidemment métallique, et dans lesquels les différens réactifs décèlent la présence de la chaux, de l'alumine et de l'oxide de fer.

Il importe de faire observer que l'analyse n'a pas montré la moindre différence entre une thériaque tout récemment préparée pour cet examen, et une autre, presque sèche, conservée depuis quarante ans dans la pharmacie de M. Boudet, à Paris, qui avait été faite autrefois d'après la même formule. Cette dernière renfermait en effet la même quantité de miel que les thériaques les plus nouvelles. La seule différence qu'elle offrît, c'est que la matière qui restait après l'action épuisée de l'alcohol, contenait une certaine substance, en paillettes blanchâtres, qui paraissait due au miel, et formée par la partie de ce même miel que le docteur *Proust* a très-bien démontré être la seule susceptible de cristalliser. Toutes les autres substances furent trouvées, et en même proportion, dans les deux thériaques. On conçoit aisément, d'après cela, ce qu'il faut penser de cette fermentation tant vantée pour perfectionner la thériaque avec le temps.

Néanmoins, on doit avouer que, malgré le soin qu'on apporte à l'analyse

| | |
|---|---|
| Racines de bistorte, une demi-once, ou. . . . . | 16 |
| de gentiane, une demi-once, ou. . . . . . . . . | 16 |
| de tormentille, une demi-once, ou. . . . . . | 16 |
| Semences d'épine-vinette, une demi-once, ou. . | 16 |
| Gingembre, deux gros, ou. . . . . . . . . . . | 8 |
| Poivre long, deux gros, ou. . . . . . . . . . . | 8 |
| Cassia lignea, une demi-once, ou. . . . . . . . | 16 |
| Canelle, une demi-once, ou. . . . . . . . . . | 16 |
| Dictame de Crète, une demi-once, ou. . . . . . | 16 |
| Styrax calamite, une demi-once, ou. . . . . . . | 16 |
| Galbanum, une demi-once, ou. . . . . . . . . . | 16 |
| Gomme arabique, une demi-once, ou. . . . . . | 16 |
| Bol oriental préparé, deux onces, ou. . . . . . | 64 |
| Extrait vineux d'opium, deux gros, ou. . . . . . | 8 |
| Miel rosat passé, et cuit jusqu'à consistance de miel, deux livres, ou. . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Vin généreux d'Espagne, *quantité suffisante*, ou à-peu-près une demi-livre, ou . . . . . . . . . . . . | 250 |

Faites dissoudre le galbanum dans une petite quantité de vin, et le miel dans ce qui reste de cette liqueur ; puis ajoutez peu à peu les poudres, et faites, suivant les règles de l'art, un électuaire, que vous remuerez souvent, jusqu'à ce qu'il ait acquis l'épaisseur convenable.

On peut, en place de styrax calamite, prendre du baume de tolu ou du benjoin.

| | |
|---|---|
| La somme totale de l'électuaire sera d'environ . . . | 1,472 |
| L'opium s'y trouvera dans la proportion de. . . . . | 1 à 184 |

c'est-à-dire que la proportion de cette substance y sera presque la même que dans la thériaque, si l'on calcule, non l'opium entier, mais seulement l'extrait que cette dernière contient (1).

---

des médicamens, il s'y trouve des parties trop volatiles pour ne pas échapper à tous nos moyens d'estimation. Or, ce sont précisément ces principes odorans si fugaces, et par cela même si variables, qui agissent d'une manière si étonnante et si variée sur les organes vivans, et sur le fluide nerveux, non moins subtil qu'eux. On ne peut donc point déterminer ce que le temps fait acquérir ou perdre de cette vertu à la thériaque, et nous ne nierons certainement pas, comme beaucoup de personnes le font, que la thériaque ancienne n'ait une efficacité bien supérieure à celle de la thériaque qui vient d'être préparée.

(1) On trouve, dans le *Traité de Pharmacie* de M. Virey, une foule de recettes d'électuaires et de confections qui sont abandonnées aujourd'hui, tels que la thériaque céleste, le caryocostin, l'opiat de Salomon, l'orviétan, la confection alkermès de Mésué, etc. Nous avons cru inutile de les rapporter, mais nous indiquons la source où l'on pourra les trouver.

[Au lieu de dissoudre le galbanum dans le vin de Malaga, qui agit très-difficilement sur lui, on peut le réduire en poudre en l'incorporant aux autres substances sèches. Le vin sert alors à délayer le miel, et à ramollir la masse lorsqu'elle acquiert trop de consistance.]

### 10. *Electuaire Dentifrice.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Corail rouge préparé, quatre onces, ou. . | 128 |
| Os de sèche réduit en poudre impalpable, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Canelle en poudre, une once, ou. . . . . . . . . . | 32 |
| Cochenille en poudre très-fine, une demi-once, ou | 16 |
| Miel de Narbonne, dix onces, ou. . . . . . . . . . | 320 |
| Alun en poudre, un demi-gros, ou. . . . . . . . . | 2 |

Triturez pendant long-temps la cochenille et l'alun dans un mortier de marbre, avec une petite quantité d'eau commune, jusqu'à ce que vous ayez obtenu une couleur pourpre.

Alors ajoutez peu à peu le miel et les poudres, et vous aurez l'électuaire, que vous pourrez aromatiser avec différentes huiles volatiles : il suffira d'une goutte d'huile par gros.

### [*Opiat soufré.*

| | |
|---|---|
| Soufre lavé avec soin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 166 |
| Miel blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 350 |

Mêlez selon l'art.

### *Opiat contre les vers.*

| | |
|---|---|
| Poudre de *semen contrà*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Rhubarbe choisie pulvérisée. . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Mercure doux *id*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Sirop de suc de pourpier cuit en consistance de miel. . . | q. s. |

*Nota.* Le sirop de suc de pourpier pourrait, ce me semble, être remplacé par un autre, tel, par exemple, que celui de mousse de Corse.]

## ARTICLE VII.

### Des Pilules et des Bols.

On donne le nom de pilules à des médicamens composés de poudres mêlées avec soin, et incorporées au moyen d'un sirop, d'un mucilage, d'un extrait ou d'une conserve quelconque, de manière à former une masse assez solide

pour qu'on puisse la tirer entre les doigts, et lui donner la forme de boulettes, après l'avoir divisée en parties égales et d'un petit volume.

Il faut avoir soin que les pilules ne soient pas trop dures; c'est pourquoi on doit piler long-temps les masses pilulaires dans un mortier avant de les diviser. Mais, dans les officines, on conserve ces masses entières en les couvrant de peaux imbibées d'une huile très-pure, qu'il faut renouveler fréquemment pour qu'elle ne rancisse point. Si elles deviennent trop dures, on les ramollit en y ajoutant une suffisante quantité de sirop, et les pilant de nouveau.

On ne doit point conserver de pilules dans les pharmacies, mais seulement des masses pilulaires, dont on fait des pilules à mesure qu'elles sont prescrites par les médecins.

[On prescrit quelquefois de recouvrir les pilules d'une petite feuille d'or ou d'argent, pour les rendre plus agréables à l'œil du malade; cette opération se fait en agitant les pilules dans des boîtes à savonnette, avec des feuilles d'or et d'argent. Toutefois, beaucoup de pilules ne peuvent être ainsi préparées, telles sont celles qui contiennent du mercure, du soufre; il faut se contenter de les rouler dans une poudre inerte, soit celle de licopode, soit celle de réglisse.]

### 1. *Pilules de Savon.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Savon amygdalin, une demi-livre, ou . . | 250 |
| Poudres de racine de guimauve, une once, ou. . . | 32 |
| de nitrate de potasse, deux gros, ou. . . . . . . | 8 |

Pilez le savon avec suffisante quantité d'huile d'amandes douces dans un mortier de marbre; ensuite ajoutez les poudres, et faites une masse pilulaire.

[Il n'est pas nécessaire de ramollir le savon dans l'huile d'amandes douces, toujours disposée à rancir, il vaut mieux le battre avec une petite quantité de sirop simple, puis y incorporer les poudres.]

### 2. *Pilules d'Aloès et de Quinquina,* vulgairement *Pilules Stomachiques,* ou *Ante Cibum.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Aloès soccotrin réduit en poudre, six gros, ou | 24 |
| Extrait de quinquina, trois gros, ou . . . . . . . . . | 12 |
| Canelle, un gros, ou . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |

Mêlez avec quantité suffisante de sirop d'absinthe pour faire

une masse, dans laquelle l'aloès entrera environ pour un quart, et que vous diviserez en pilules, pesant chacune quatre grains.

3. *Pilules d'Aloès et de Myrrhe*, autrefois appelées *Pilules de Rufus.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Aloès soccotrin réduit en poudre, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Myrrhe en poudre, une once, ou. . . . . . . . . | 32 |
| Stigmates de safran, une demi-once, ou. . . . . | 16 |

Mêlez, et faites, avec le sirop d'absinthe, une masse dans laquelle l'aloès entrera pour un quart, et que vous diviserez en pilules de quatre grains.

4. *Pilules d'Aloès et de Gomme gutte*, ou *Pilules Hydragogues* de Bontius.

Prenez : Poudres d'aloès soccotrin,
de gomme gutte,
de gomme ammoniaque,
. . . . . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales.*

Dissolvez dans du vinaigre très-fort, passez et exprimez fortement le résidu. Evaporez ensuite la liqueur au bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait presque solide, afin d'obtenir une masse propre à faire des pilules de quatre grains chacune.

5. *Pilules d'Aloès et de Substances fétides*, vulgairement *Pilules bénites* de Fuller.

| | |
|---|---|
| Prenez : Aloès soccotrin, une once, ou . . . . . . | 32 |
| Séné, une demi-once, ou. . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Assa fœtida, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . | 8 |
| Galbanum, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . | 8 |
| Myrrhe, quatre gros, ou. . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Safran, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Macis, un gros, ou . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Sulfate de fer, une once et demie, ou. . . . . . | 48 |
| Pilez ces substances séparément, et, après les avoir réduites en poudre, mêlez-les ensemble, puis ajoutez : | |
| Huile de succin, huit gouttes ou environ six grains, ou | 0,3 |
| Sirop d'armoise, quantité suffisante, c'est-à-dire, environ six onces, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . | 192 |
| Mêlez intimement pour faire une masse pilulaire, pesant au-delà de dix onces, ou. . . . . . . . . . . . | 328 |
| dans laquelle les purgatifs seront à la masse totale, dans la proportion, à-peu-près, de . . . . . . . . . . . . . | 1 à 7 |

[C'est quatre-vingts gouttes d'huile de succin que prescrit Fuller; quant au sirop d'armoise, 192 sont peut-être plus que suffisants.]

### 6. *Pilules d'Aloès et de Savon.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Aloès très-pur, en poudre, une demi-once, ou | 16 |
| Savon amygdalin, six gros, ou. . . . . . . . . . | 24 |
| Huile volatile d'anis, huit gouttes, ou à-peu-près six grains, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 0,3 |

Mêlez soigneusement, et faites, avec suffisante quantité de sirop de nerprun, une masse pilulaire, dont l'aloès formera environ le quart.

[Un pharmacien militaire distingué, M. Bertrand, a fait l'observation que le sirop de nerprun étant préparé avec un suc acide devait décomposer peu à peu le savon; il propose de le remplacer par un autre sirop purgatif. Au reste, le sirop n'entre dans cette préparation que pour une proportion très-petite.]

### 7. *Pilules de Mercure, de Scammonée et d'Aloès*, vulgairement *Pilules Mercurielles.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Mercure très-pur, une once, ou . . . . . . | 32 |
| Triturez-le, jusqu'à extinction parfaite, avec miel choisi, douze onces, ou. . . . . . . . . . . . | 384 |
| Ajoutez enfin, et toujours en continuant de triturer, | |
| Aloès soccotrin, deux onces, ou . . . . . . . . . | 64 |
| Scammonée d'Alep, deux onces, ou. . . . . . . | 64 |
| Macis, deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Cauelle, deux gros, ou . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Somme totale. . . . . . | 560 |

Faites une masse et la divisez en pilules, que vous roulerez dans la poudre de réglisse, et dont chacune pesera quatre grains. Quatre de ces pilules contiendront un peu moins d'un grain de mercure, un peu plus de quatre grains de substances purgatives, et un demi-grain d'aromates.

[Il y a long-temps que l'on a reconnu que la proportion de miel indiquée pour faire ces pilules était beaucoup trop considérable; la moitié suffit, ou. . . . . . . . . . . 192 gram.

On n'y voit pas non plus de poudre d'agaric blanc, comme Béloste en indique dans sa recette.

Voici la véritable recette de Béloste :

| | |
|---|---|
| Mercure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| Miel. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Rhubarbe en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Agaric blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Aloès soccotrin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Scammonée d'Alep. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |
| Poivre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 0 ,6 |

Les pilules étaient roulées dans une poudre composée de méchoacan et de jalap traité par l'alcool.

*Pilules de Mercure gommeux* de Plenck.

| | |
|---|---|
| Mercure pur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Mucilage épais de gomme arabique. . . . . . . . . . . . | 24 |

Eteignez le mercure dans ce mucilage que l'on peut remplacer par du sirop de gomme, et ajoutez-y :

| | |
|---|---|
| Extrait de ciguë. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 |

*Pilules d'Onguent mercuriel.*

| | |
|---|---|
| Onguent mercuriel. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ j |
| Amidon ou poudre de guimauve. . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

Mêlez et faites une pâte homogène. ]

8. *Pilules d'Oxide d'Antimoine et de Sulfure de Mercure noir composées*, communément appelées *Pilules contre les Scrofules.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Scammonée en poudre, deux onces, ou. . | 64 |
| Sulfure de mercure noir, deux onces, ou. . . . . | 64 |
| Oxide d'antimoine blanc, trois gros, ou. . . . . | 12 |
| Cloportes préparés, trois gros, ou . . . . . . . . . | 12 |
| Savon amygdalin, trois gros, ou. . . . . . . . . . | 12 |
| Extrait de réglisse, ou sirop des cinq racines, quantité suffisante, c'est-à-dire, à-peu-près cinq onces, ou | 160 |
| Somme totale. . . . . . | 324 |

Faites une masse que vous diviserez en pilules de quatre grains, dont dix renfermeront huit grains environ de sulfure de mercure, un grain et demi d'oxide d'antimoine, et huit grains de scammonée.

9. *Pilules d'Ellébore et de Myrrhe*, ou *Pilules toniques* de Backer.

| | |
|---|---|
| Prenez : Extrait d'ellébore noir préparé suivant la méthode de Baeker (*Voy. pag.* 318), une once, ou. . | 32 |
| Extrait de myrrhe, préparé comme il a été dit ci-dessus (*Voy. pag.* 317), une once, ou. . . . . . . . | 32 |
| Feuilles de chardon bénit, réduites en poudre, trois gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| Somme totale. . . . . . | 76 |

Mêlez intimement, pour faire une masse, qu'il faudra mettre dans un endroit très-sec, jusqu'à ce qu'elle soit devenue assez dense pour pouvoir être divisée en pilules.

Faites-en alors des pilules d'un grain.

10. *Pilules Scillitiques.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Poudre de scille, une onee et demie, ou. . | 48 |
| Gomme ammoniaque, une demi-once, ou . . . . | 16 |

Mêlez avec soin, et faites une masse pilulaire avec suffisante quantité d'oximel scillitique.

*Pilules avec le Beurre de Cacao.*

| | |
|---|---|
| Beurre de cacao. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ʒ ij |
| Poudre de guimauve. . . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

Mêlez selon l'art.

*Pilules avec le Baume de Copahu.*

| | |
|---|---|
| Baume de Copahu. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ʒ ij |
| Magnésie calcinée. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ʒ ij environ. |

Ce mélange permet de calculer la quantité réelle de baume de Copahu que contient chaque pilule.

On a proposé beaucoup d'autres ingrédiens, tels que la résine, la poudre de guimauve, mais ils réussissent moins bien. ]

11. *Pilules de Térébenthine.*

*Voy.* la préparation de la térébenthine, *pag.* 177.

12. *Pilules balsamiques*, vulgairement appelées *Pilules* de Morton.

| | |
|---|---|
| Prenez : Poudre de cloportes, deux onces et deux gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 72 |

| | |
|---|---|
| Gomme ammoniaque, une once et un dragme, ou | 36 |
| Acide benzoïque sublimé, six gros, ou. . . . . | 24 |
| Poudre de safran, un gros, ou. . . . . . . . . | 4 |
| de baume du Pérou sec, un gros, ou. . . | 4 |
| Baume de soufre anisé, quantité suffisante, ou à-peu-près six gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Somme totale. . . . . . | 164 |

Mêlez; faites une masse que vous pilerez long-temps, et que vous conserverez pour l'usage.

Les cloportes y seront dans la proportion de. . . 1 à 2 ,28

La gomme ammoniaque dans celle de. . . . . . . 1 à 4 ,5

L'acide benzoïque et le baume de soufre, chacun dans celle de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 7

Enfin, le safran et le baume du Pérou, chacun dans celle de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 41

[ Il est bon de tenir légèrement chaud le mortier où se fait le mélange, afin de ramollir toujours la gomme ammoniaque. A cause du baume de soufre anisé, ces pilules ne pourraient être recouvertes d'une feuille d'or et d'argent. ]

13. *Pilules d'Extrait d'Opium*, communément appelées *Pilules* de Cynoglosse.

| | |
|---|---|
| Prenez: Poudre d'écorce de racine de cynoglosse (1), quatre gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| de semences de jusquiame blanche, quatre gros, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Extrait vineux d'opium, ou laudanum liquide, quatre gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Poudres de myrrhe, six gros, ou. . . . . . . . . | 24 |
| d'oliban, cinq gros, ou . . . . . . . . . | 20 |
| de safran, un gros et demi, ou. . . . . . | 6 |
| de castoréum, un gros et demi, ou. . . . | 6 |
| Sirop d'opium . . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante.* | |

Faites, suivant l'art, une masse que vous pilerez pendant long-temps, et que vous conserverez pour l'usage. La somme totale en sera d'environ 144, et l'extrait d'opium s'y trouvera dans la proportion de 1 à 9.

---

(1) On doit piler séparément la racine de cynoglosse et les semences de jusquiame, puis on mêle ensuite les deux poudres obtenues avec les autres.

*Pilules de Strychnine.* (Formule de M. Magendie.)

| | |
|---|---|
| Strychnine pure | 0 ,1 |
| Conserve de roses | 2 |

*Pilules de Deuto-iodure de Mercure.* (Formule de M. Magendie.)

| | |
|---|---|
| Deuto-iodure de mercure | 0 ,05 |
| Extrait de genièvre | 0 ,06 |
| Poudre de réglisse | q. s. |

*Pilules de Proto-iodure de Mercure.* (Formule de M. Magendie.)

| | |
|---|---|
| Proto-iodure de mercure | 0 ,05 |
| Extrait de genièvre (1) | 0 ,05 |
| Poudre de réglisse | q. s. |

*Pilules de Méglin.*

| | |
|---|---|
| Extrait de jusquiame noire | 4 |
| ——— de racine de valériane | 4 |
| Oxide blanc de zinc | 4 |

*Pilules Asiatiques.*

| | |
|---|---|
| Acide arsénieux | 3 ,8 |
| Poivre noir | 35 ,9 |

Triturez le plus exactement possible, et faites avec cette poudre et un mucilage de gomme arabique 800 pilules dont chacune contiendra 1/16 d'acide arsénieux. ]

## ARTICLE VIII.

### Dés Trochisques.

Nous croyons devoir passer sous silence les trochisques qu'on préparait autrefois pour administrer à l'intérieur. En effet, les uns n'avaient d'autre but que de rendre plus facile la pulvérisation de certaines substances : c'est ainsi qu'on préparait la coloquinte dans les trochisques alhandal, la chair de vipère dans ceux de vipère, la scille dans ceux de scille, et le bolet de mélèse dans ceux d'agaric, au

(1) Ces pilules, préparées avec les iodures de mercure, doivent être facilement décomposables par les matières végétales qui s'y trouvent; il est bon de n'en préparer que peu à-la-fois.

moyen de quoi ces médicamens se conservaient purs et à l'abri de la corruption jusqu'à ce qu'on les triturât. Mais nous en avons déjà dit assez sur leur compte, en traitant de la manière de les réduire en poudre. Les autres trochisques, qui diffèrent à peine des tablettes, et même des pilules, si ce n'est par leur forme ou leur degré de dessiccation, ne sont plus en usage maintenant, pas même ceux d'*Hedycroôn* dont il a été question à l'article de la thériaque.

---

## SECTION X.

*Des Médicamens appropriés principalement à l'usage externe par leur disposition ou par leur forme.*

---

Un grand nombre de ces médicamens peuvent être considérés comme de simples mélanges; mais, dans quelques-uns aussi, il s'opère véritablement une dissolution chimique, et un échange, une association d'élémens, qui donne naissance à des corps nouveaux: c'est ce qui a lieu, à n'en pas douter, dans presque toutes les pommades et les emplâtres. Cependant nous avons cru devoir diviser cette section, non, comme les précédentes, d'après la nature des opérations chimiques, mais d'après l'emploi médical de chaque composé; car l'observateur ne rencontrant presque rien d'incertain ou de douteux, rien dont il ne puisse s'assurer par le témoignage de ses yeux, dans les actions qui s'exercent à l'extérieur, les noms des médicamens suffisent pour indiquer leur manière d'agir et leur emploi; ce qui rend cette classification à-la-fois bien plus certaine et bien plus naturelle.

### ARTICLE PREMIER.

#### Des Cataplasmes.

Les cataplasmes sont des médicamens externes, composés de pulpes, de poudres ou de farines cuites avec de l'eau pure, des décoctions de plantes ou du lait, et réduites en bouillie épaisse. Quand ils ont été bien préparés de cette manière, on peut y ajouter des huiles, des onguens, diverses espèces de poudres, ou autres substances semblables, qui augmentent ou modifient leurs propriétés suivant le besoin. On s'en sert rarement lorsqu'ils sont froids: le plus souvent on les emploie tièdes ou chauds, et quelquefois même très-chauds. Dans bien des cas, surtout s'ils doivent agir comme émolliens, et conserver long-temps leur cha-

leur, il est utile d'y ajouter, sur la fin de la préparation, une huile ou une graisse fraîche quelconque, qu'on a soin d'y mêler intimement : de cette manière, en effet, ils se refroidissent plus lentement, et, lorsqu'on les lève, la partie qu'ils couvraient n'est pas aussi péniblement affectée par le froid que le contact de l'air produit en vaporisant l'humidité.

### 1. *Cataplasme de Mie de Pain.*

Prenez : Mie de pain de froment rassis, grossièrement émiettée, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . 128

Lait de vache nouveau, ou décoction de racine de guimauve, une livre et demie, ou . . . . . . . . . . . 750

Faites cuire, en remuant toujours avec une spatule de bois, jusqu'à consistance convenable, et vous aurez un cataplasme, auquel vous pourrez ajouter, au moment de l'application,

Safran en poudre, un demi-gros, ou. . . . . . . . 2

[Il faut faire bouillir le pain avec un peu d'eau, avant d'y ajouter le lait, pour dissiper l'acide acétique, qui ferait tourner celui-ci; alors, lorsque le pain est bien ramolli, on y mêle par portions le lait chauffé à part, et l'on cuit en consistance convenable.

Quand on prescrit d'incorporer un jaune d'œuf dans le cataplasme, il faut que ce dernier ne soit pas trop chaud, car il pourrait concréter l'albumine, et former alors des grumeaux dans le mélange. Il en est de même du camphre, que souvent l'on met en poudre à la surface des cataplasmes en partie refroidis.

*Nota.* Quand on ajoute au cataplasme des teintures alcoholiques ou du laudanum, il faut avoir le soin de faire le cataplasme très-épais pour que ces liquides restent autant que possible à sa surface, et par conséquent en contact immédiat avec la partie malade.

On prescrit quelquefois d'ajouter aux cataplasmes soit du savon, soit des gommes résines ; il faut, dans le premier cas, que le savon, dissous dans un peu d'eau, soit épaissi en forme de pulpe pour être mêlé au reste, ou bien il faut dissoudre la gomme résine dans le vinaigre ou dans l'alcohol, évaporer en consistance de miel épais, et l'ajouter au cataplasme.]

### 2. *Cataplasme de Farines et de Pulpes*, ou *Cataplasme émollient.*

Prenez : Farines émollientes, quatre onces, ou. . . 128

Délayez-les dans suffisante quantité de décoction de

plantes émollientes ; ensuite faites-les cuire ; après quoi retirez-les du feu, et ajoutez-y

Pulpe d'espèces émollientes, récemment préparée, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128

Ou bien, poudre d'espèces émollientes, une once, ou 32

et faites cuire jusqu'à la consistance voulue.

Obs. Comme les cataplasmes préparés avec des substances émollientes sont souvent destinés à faciliter l'absorption de médicamens plus énergiques par la surface ramollie de la peau, il convient alors de ne pas soumettre ces derniers à l'ébullition, et de ne les ajouter qu'à l'instant même où l'on applique le topique. Telles sont, par exemple, les poudres de ciguë, de safran, ou autres, mais principalement les substances auxquelles la décoction enlève tout ou partie de leurs vertus.

### 3. *Cataplasme de Pulpes et d'Onguent*, ou *Cataplasme Maturatif.*

Prenez : Farines résolutives, quatre onces, ou . . . 128

Faites-les cuire, avec suffisante quantité de décoction de plantes émollientes, jusqu'à consistance convenable.

Ajoutez alors

Pulpe d'oignons de lis blanc, récemment préparée, deux onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64

Pulpes de feuilles d'oseille bouillies, deux onces, ou 64

Onguent basilicum ou de la mère, une once, ou . . 32

Mêlez avec soin.

Obs. Il convient de délayer l'onguent dans un peu d'huile ; autrement, en effet, ne se mêlant pas assez intimement avec les autres pulpes, il pourrait se solidifier en refroidissant, et se séparer de la masse dans le corps même du cataplasme.

### [*Cataplasme maturatif de Plenck.*

| | |
|---|---|
| Farine de lin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ iv |
| Ferment de bière. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ ij |
| Gomme-résine galbanum (dissoute dans un jaune d'œuf). | ʒ j |
| Pulpe d'ail cuit sous la cendre. . . . . . . . . . . . . | ʒ ij |
| Onguent basilicum. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ j |
| Huile de lys. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

Faites, selon l'art, un cataplasme.

### *Cataplasme résolutif savonneux.*

| | |
|---|---|
| Mie de pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |
| Savon de Venise. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Lait de vache. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 384 |

Formez un cataplasme d'après ce qui a été dit ci-dessus.]

4. *Cataplasme de Quinquina et de Camphre, ou Cataplasme antiseptique.*

Prenez : Farine d'orge, six onces, ou. . . . . . . . . 192
Eau commune, une livre, ou . . . . . . . . . . . . 500
Ecorce du Pérou, réduite en poudre, une once, ou 32

Faites bouillir ces substances ensemble pendant un quart-d'heure, en les remuant toujours avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'elles aient acquis la consistance d'un cataplasme, auquel vous ajouterez, quand il sera refroidi à demi,

Camphre en poudre, un gros, ou. . . . . . . . . . . 4

[ *Cataplasme antiseptique de Reuss.*

| | |
|---|---|
| Poudre de quinquina. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| ——— de rhue. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Camphre pulvérisé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| Esprit-de-vin camphré. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Vinaigre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

Mêlez et formez à froid un cataplasme.]

5. *Cataplasme de Pavot et de Jusquiame, ou Cataplasme anodin.*

Prenez : Têtes de pavot blanc, hachées menu, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Feuilles fraîches de jusquiame noire, deux onces, ou 64

Faites-les bouillir avec quantité suffisante d'eau commune, jusqu'à réduction d'une livre et demie à-peu-près, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 750

Passez, et délayez dans la colature,
Farines émollientes, quatre onces, ou . . . . . . . 128

Ensuite faites bouillir, en remuant sans cesse, jusqu'à consistance de cataplasme.

[ *Cataplasme fortifiant.*

| | |
|---|---|
| Espèces céphaliques. . . . . . . . . . . . . . . . | 2 poignées. |
| Menthe poivrée, rhuë, thym, sabine, mélisse, lavande, romarin, baies de genièvre, macis, anis. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ââ 64 grammes. |
| Tartrate de potasse et de fer. . . . . . . . . . . | 16 |
| Colcothar. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Vin rouge. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |

Faites un cataplasme à froid.

*Cataplasme de Carottes.*

Carotte râpée. . . . . . . . . . . . *autant que vous voudrez.*
Ajoutez-y une quantité suffisante de
Décoctum de ciguë, et formez un cataplasme.]

6. *Cataplasme de Poivre et de Vinaigre*, vulgairement appelé *Cataplasme antipleurétique ou rubéfiant.*

Prenez : Orge torréfiée légèrement et pilée, quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128
Vinaigre très-fort, une once, ou. . . . . . . . . . 32
Blancs d'œufs. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . n°. 3

Mêlez dans un mortier de marbre, et faites, avec suffisante quantité d'eau commune, une masse que vous étendrez sur des étoupes placées elles-mêmes sur une serviette.

Saupoudrez ensuite la surface de ce cataplasme avec un mélange de
Poudre de poivre noir, une demi-once, ou. . . . . 16
De semences de fenouil, une demi-once, ou. . . . 16

7. *Cataplasme de Moutarde*, ou *Sinapisme.*

Prenez : Poudre de semences de moutarde fraîches. . . . . . *autant qu'il en faut.*
Vinaigre très-fort. . . . . . . . . . . . *quantité suffisante.*

Mêlez dans un mortier de marbre, jusqu'à consistance de cataplasme, que le médecin prescrira pur ou diversement composé, suivant les circonstances : quelquefois, en effet, on y mêle plus ou moins de farine d'orge ou de lin, pour en mitiger l'action ; dans d'autres cas, au contraire, on y fait entrer de la racine de raifort sauvage râpée, des gousses d'ail pilées, ou autres substances semblables, pour le rendre plus énergique.

On ne doit le préparer qu'à l'instant même où l'on doit l'employer.

[M. Robinet, pharmacien distingué, a conseillé, pour l'usage des sinapismes, d'extraire à froid, par la pression, l'huile fixe de la farine de moutarde ; il obtient des sinapismes plus actifs avec la farine ainsi exprimée, qui a de plus l'avantage de se rancir moins vite.

*Cataplasme épispastique de Swédiaur.*

Farine de froment. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 64
Farine de moutarde noire. . . . . . . . . . . . . . . . . 64
Vinaigre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . q. s.
Racine de raifort râpé. . . . . . . . . . . . . . . . . . 16

Faites un sinapisme que vous appliquerez à la plante des pieds.

*Nota.* On ajoute quelquefois aux sinapismes du sel ammoniac, ou du poivre pilé. Enfin, on emploie aussi des mélanges d'eau et d'acide hydro-chlorique, pour former à la peau une excitation vive et nécessaire.]

## ARTICLE II.

### Des Fomentations et Lotions.

Les médecins appellent *fomentations* et *lotions* non-seulement l'acte de fomenter et de lotionner, mais encore les médicamens dont on se sert pour humecter et laver les parties extérieures du corps frappées de maladie, ou recouvrant des organes affectés. Les infusions et décoctions de plantes, le lait et le vin, soit simple, soit aromatisé, peuvent être employés en fomentations et en lotions, suivant la nature du mal. On applique les fomentations, le plus souvent tièdes, et à l'aide d'un morceau d'étoffe de toile ou de laine, qui en est imbibé; mais, quelquefois, le liquide dont on se sert et la maladie elle-même obligent à les faire froides, ou très-chaudes. La plupart sont prescrites extemporanément, et d'après les circonstances. Nous citons seulement, en exemples, les suivantes.

#### 1. *Fomentation émolliente.*

Prenez : Décoction de racine de guimauve ou de feuilles de mauve. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *autant qu'il en faut.*

On peut substituer la graine de lin à la racine de guimauve, et les feuilles d'herbes émollientes à celles de mauve.

#### 2. *Fomentation de Sous-Acétate de Plomb simple,* vulgairement appelée *Eau Végéto-Minérale.*

*Voyez* page 375, parmi les acétates, n°. 6, le *Sous-Acétate de Plomb liquide.*

#### 3. *Fomentation vineuse, aromatique et camphrée.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Vin aromatique, deux livres, ou . . . . . | 1,000 |
| Alcohol composé, deux onces, ou. . . . . . . . . | 64 |

Mêlez.

La proportion de l'alcohol camphré au vin aromatique est de 1 à 16 dans cette fomentation : elle peut cependant varier suivant la prescription.

4. *Fomentation d'Herbes et de Sous-Acétate de Plomb*, ou *Fomentation émolliente et résolutive.*

Prenez : Décoction d'herbes émollientes, deux livres, ou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8
Mêlez.

5. *Lotion Hydro-Sulfurée contre la Gale, proposée par le docteur* Dupuytren.

| | |
|---|---|
| Prenez : Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Sulfure de potasse . . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . . . . | 4 |

Dissolvez le sulfure dans l'eau, et mêlez l'acide à la dissolution; mais ne faites le mélange qu'au moment de l'employer.

On peut substituer l'acide acétique à l'acide sulfurique, avec l'attention d'en augmenter la dose.

Obs. Cette lotion est utile pour les soldats, les voyageurs, les pauvres, et tous ceux qui n'ont pas le moyen ou la facilité de recourir aux bains de vapeurs hydro-sulfurées, ni même à l'onguent anti-psorique ordinaire.

[Les injections sont des médicamens liquides destinés à être introduits dans les cavités du corps, soit dans les oreilles, le nez, les intestins; dans cette dernière circonstance ils portent le nom de lavemens.

Les lavemens sont ou émolliens, ou laxatifs, ou toniques, suivant les substances qui les composent; ainsi, les premiers sont ordinairement composés de décoctum de graine de lin, de plantes émollientes; les seconds renferment, outre les infusions émollientes, des sirops purgatifs, tels que du miel mercuriel, des électuaires: il faut alors que ces derniers soient très-exactement délayés dans le liquide.

Enfin, les lavemens toniques sont formés de substances capables de fortifier les parties malades.

Quand on prescrit l'addition du camphre dans un lavement, il faut tenir ce corps en suspension à l'aide d'un jaune d'œuf, et sur-tout faire attention qu'il soit dans un état de division extrême.]

## ARTICLE III.

### Des Collyres.

Les médicamens qu'on applique sur les yeux ou sur les paupières, pour les nettoyer ou les absterger, prennent le nom de *collyres*. On les distingue en *secs*, *mous* et *liquides*.

Les collyres secs consistent en des poudres qui doivent toujours être d'une grande ténuité : les cristaux de sucre les plus purs, certains sels, comme le muriate d'ammoniaque, le sulfate de zinc, mêlés d'un peu de sucre, etc., en fournissent la matière ; on a coutume de les souffler dans l'œil avec un tuyau de plume, à l'une des extrémités duquel on a ménagé une petite ouverture ; mais il ne faut jamais les employer qu'avec une grande circonspection.

Les collyres mous, presque toujours sous la forme d'onguens, ne diffèrent des onguens ordinaires que parce qu'ils ont un peu plus de consistance : les principaux sont l'*onguent d'oxide de zinc*, communément appelé *onguent de tuthie*, et l'*onguent d'oxide de mercure rouge*, connu sous le nom vulgaire d'*onguent ophthalmique*, qui font tous deux partie des pommades.

Les collyres liquides, enfin, se préparent avec des eaux distillées, des infusions de plantes et des décoctions, auxquelles on ajoute quelquefois des matières diverses, suivant la nature des indications. Les formules de collyres sont pour la plupart magistrales ; cependant quelques-uns de ces remèdes, sur-tout parmi les liquides, sont d'un usage si répandu, qu'ils doivent trouver place ici.

1. *Collyre Opiacé* ou *Anodin.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Eau distillée de rose, deux onces ou. . . . | 64 ,00 |
| Gomme arabique, une demi-once, ou . . . . . . . . | 2 ,00 |
| Vin opiacé, préparé par la fermentation, six gouttes, environ sept gros, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 0 ,35 |

qui renfermeront près d'un grain d'extrait d'opium.

2. *Collyre de Sulfate de Zinc.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sulfate de zinc, un gros, ou . . . . . . . | 4 |
| Eau distillée de roses, deux livres, ou . . . . . . . . | 1,000 |
| Alcohol (12=22 degrés), une once, ou. . . . . . . | 32 |

Mêlez.

On ajoute quelquefois à ce collyre sucre candie, une once, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32

3. *Collyre de Sels fondus au feu*, appelé autrefois *Pierre divine.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Sulfate de cuivre pur, trois onces, ou | 96 |
| Nitrate de potasse pur, trois onces, ou . . . . . . . . | 96 |
| Sulfate d'alumine pur, trois onces, ou . . . . . . . | 96 |

Réduisez-les bien en poudre, mêlez-les, et faites-les fondre au feu dans un creuset.

Ajoutez à la liqueur,

Camphre en poudre, un gros, ou. . . . . . . . . . . 4

Cassez le creuset quand il sera refroidi, mettez la masse à part, et conservez-la pour l'usage.

Prenez : Matière ainsi préparée, un gros, ou. . . . 4

Eau commune, deux livres, ou. . . . . . . . . . . 1,000

Opérez la dissolution, et le collyre sera fait.

[Il existe plusieurs espèces de collyres, parmi lesquelles nous citerons le coagulum d'alun.

On le prépare en frottant un morceau d'alun dans un blanc d'œuf, jusqu'à ce que l'albumine soit concrété.

*Collyre sec ammoniacal.*

Cette préparation est un mélange de

| | |
|---|---|
| Chaux éteinte. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 ,43 |
| Sel ammoniac. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 0 ,454 |
| Ecorce de canelle concassée. . . . . . . . . . . . . . . | 0 ,22 |
| Huile volatile de girofles. . . . . . . . . . . . . . . . | 0 ,1 |

On fait plusieurs lits dans le vase où doit se conserver ce mélange, et on y ajoute de grandes quantités de chaux, par rapport au sel ammoniac; la surface du mélange est recouverte par la chaux, les substances aromatiques sont ajoutées dans la masse. On laisse le tout en contact dans le flacon bien bouché, et quand on veut se servir du collyre, on débouche le vase et on place celui-ci près de l'œil malade, en le promenant en quelque sorte au-dessous de lui.]

## ARTICLE IV.

### Des Linimens.

Les linimens sont des médicamens qu'on étend à la surface de la peau, soit que la maladie attaque cette membrane elle-même, soit qu'elle existe au-dessous; l'action de quelques-uns semble aussi se transmettre à l'intérieur, par la voie de l'absorption cutanée. Ils tiennent pour la plupart le milieu entre l'huile et l'axonge de porc pour la consistance. On peut leur adjoindre beaucoup de substances dont les vertus sont en rapport avec la nature de la maladie; mais il faut, en général, que ces substances soient solubles dans l'huile ou la graisse : quelquefois on les unit à du savon, lorsqu'elles se mêlent difficilement avec l'huile.

La plupart des linimens sont prescrits extemporanément, et préparés de même, suivant l'occasion. Cependant il ne nous a pas semblé inutile de citer pour exemples les formules de quelques-uns de ceux qu'on emploie le plus fréquemment.

### 1. *Liniment Ammoniacal.*

(*Voy.* ci-dessus, parmi les savons, n°. 3, *pag.* 413.)

### 2. *Liniment Oléo-Calcaire, pour les brûlures.*

(*Voy.* ci-dessus, parmi les savons, n°. 5, *pag.* 414.)

On rend aussi ce liniment opiacé de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| Prenez : Eau de chaux, une demi-livre, ou. . . . . | 250 |
| Huiles d'amandes douces, une demi-livre, ou. . | 250 |
| Laudanum liquide de Sydenham, deux gros, ou. . | 8 |

Mêlez le tout, et trempez, dans la liqueur trouble, des linges dont vous envelopperez les parties brûlées.

### 3. *Liniment Savonneux opiacé.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Teinture alcoholique d'opium, une once, ou | 32 |
| Savon amygdalin, une demi-once, ou. . . . . . | 16 |
| Huiles d'amandes douces ou d'olives, deux onces, ou *ou autant qu'il vous plaira.* | 64 |

Dissolvez le savon à l'aide de la teinture, mêlez avec soin l'huile par la trituration, afin de faire un liniment dans lequel on peut, suivant le cas, varier la proportion de l'huile à la teinture.

### 4. *Liniment Camphré.*

| | |
|---|---|
| Prenez : huile d'olives. . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Camphre . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 à 8 |

Mêlez avec soin.

L'huile simple peut être remplacée par les huiles médicamenteuses simples ou composées, comme celles de camomille, de jusquiame, ou autres.

### 5. *Liniment de Cantharides Camphré.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Teinture de cantharides, une demi-once, ou | 16 |
| Huile d'amandes douces, quatre onces, ou. . . . | 128 |
| Savon amygdalin, une once, ou . . . . . . . . . | 32 |

Camphre, un demi-gros, ou . . . . . . . . . . . . 2

Dissolvez le camphre dans l'huile, et mêlez ensuite avec celle-ci, par la trituration, la teinture dans laquelle vous aurez fait dissoudre le savon.

On prépare de même les linimens de teinture de scille, de digitale pourprée, et autres.

6. *Liniment Hydro-Sulfuré Savonneux, contre la Gale*, du docteur Jadelot.

Prenez : Savon ordinaire. . . . . . . . . . . . . . . . 500

Faites-le fondre au bain-marie dans un vase de terre, et ajoutez :

Huile de graines de pavot blanc. . . . . . . . . . . 250

Mêlez d'une manière intime par la trituration, puis ajoutez

Sulfure de potasse sec et pulvérisé . . . . . . . . . 100

Triturez encore pour rendre le mélange plus parfait, et ajoutez, pendant ce temps,

Huile de graines de pavot. . . . . . . . . . . . . . 750

Faites une masse peu diffluente, dont la somme sera de . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1600

et à laquelle le sulfure sera dans la proportion de. . . . 1 à 16

[Ce mélange étant souvent difficile à opérer, voici le procédé que nous conseillons de suivre : On ramollira le savon avec une petite quantité d'eau que l'on évaporera à la chaleur du bain-marie ; lorsque le savon très-divisé deviendra très-épais et déjà un peu sec, on y ajoutera par portions toute la quantité d'huile, et l'on continuera d'agiter le mélange dans le bain-marie ; le tout étant bien homogène, on le verse dans une terrine vernissée, et l'on incorpore promptement et peu à peu le sulfure de potasse réduit en poudre, ayant soin d'agiter sans cesse avec un bistortier de bois. Cette préparation s'altère avec le temps, et il est bon de ne la faire qu'en petite quantité.

*Liniment contre les Engelures.*

Huile d'olives. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 160
Huile volatile de térébenthine. . . . . . . . . . . . . . 64
Acide sulfurique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16

Mêlez. On n'emploie ce liniment que lorsque la peau est intacte.]

## ARTICLE V.

### Des Pommades, Cérats, Onguens et Baumes.

On désigne sous ces différens noms des médicamens qui se font en mêlant des graisses, des huiles ou de la cire, avec des extraits, des poudres, des oxides, des sels métalliques, des résines ou des baumes. Les uns, simples, ne contiennent qu'un petit nombre de substances, et les autres, plus composés, en renferment beaucoup. Ils varient aussi par la densité et le degré de solidité, suivant les matières dont ils sont formés; cependant la plupart se rapprochent de la consistance du miel, et peuvent être sans peine étendus et employés en onctions. On peut les partager en plusieurs séries, d'après les substances qui entrent dans leur composition.

La première comprend ceux qui résultent de l'union de l'huile avec la cire; ils sont connus sous le nom vulgaire de *cérats*. La seconde renferme les *pommades*, dont les unes ne sont que de la graisse aromatisée, et dont les autres contiennent du soufre, du phosphore, ou divers oxides, de mercure entre autres, mélangés ou dissous dans l'axonge. Il entre dans certaines des épispastiques, et dans d'autres des sucs narcotiques. Enfin le troisième genre réunit les préparations plus fermes que les précédentes, qui résultent de l'association des résines avec l'huile ou la graisse, et parmi lesquelles il faut ranger particulièrement les *Baumes* et les *Onguens*.

Comme les pommades et les cérats sont fort sujets à s'altérer, on doit les renouveler souvent. La manière de les conserver est celle que nous avons prescrite pour les graisses et les huiles.

## I. CÉRATS.

### 1. *Cérat simple.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Huile d'amandes douces. . . . . . . . . . | 12 |
| Cire blanche, très-pure . . . . . . . . . . . . . . | 4 |

Faites fondre la cire dans l'huile à une chaleur douce, et au bain-marie, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus et que la liqueur soit bien claire. Laissez-la refroidir et se figer, ratissez la masse,

et broyez-la dans un mortier de marbre, avec un pilon de verre, de manière à ce qu'il ne reste plus de grumeaux.

Obs. En augmentant la proportion de cire, de manière qu'elle soit à l'huile comme 9 à 16, et ajoutant de l'orcanette pour communiquer de la couleur, on obtient un cérat un peu plus consistant, appelé *Pommades pour les lèvres:* on le passe quand il est encore liquide, et on y ajoute un peu d'une huile essentielle quelconque pour l'aromatiser; puis on le verse dans de petites boîtes faites exprès, où il se fige en refroidissant.

### 2. *Cérat de Quinquina.*

Prenez : Cérat simple. . . . . . . . . . . . . . . . . 16

Extrait alcoholique de quinquina, dissous dans une petite quantité d'alcohol . . . . . . . . . . . . . . . 2

Triturez, et mêlez intimement; laissez refroidir le cérat, et conservez-le pour l'usage.

### 3. *Cérat préparé à l'eau*, ou *Cérat blanc*, vulgairement *Cérat* de Galien.

Prenez, Cire blanche et pure . . . . . . . . . . . . 4

Huile d'amandes douces. . . . . . . . . . . . . . 16

Faites-les fondre ensemble à une douce chaleur dans un vase de faïence, en remuant, sans interruption, jusqu'à ce qu'elles soient refroidies. Ensuite, ajoutez peu à peu, et sans cesser de remuer, dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois,

Eau très-pure, ou

Eau distillée de roses . . . . . . . . . . . . . . . 12

Le cérat étant fait, conservez-le dans un vase de faïence.

[Il est toujours bon de fondre le mélange au bain-marie, et de le passer à travers un linge; on chauffe aussi légèrement avec de l'eau tiède le mortier où s'opère la mixtion, pour éviter un refroidissement trop subit qui solidifierait la cire et formerait des grumeaux.

Il faut n'ajouter l'eau que par très-petites portions, pour obtenir un mélange parfait, qui ne se sépare point au bout de peu de temps.

Quelques praticiens remplacent l'eau de roses par une autre, telle que celle de feuilles de pêchers, qui est également aromatique; mais cela n'influe en rien sur la qualité du cérat.]

On prépare de la même manière le cérat avec la cire jaune.

4. *Cérat*, ou *Sous-Acétate de plomb*, ou *Cérat* de Goulard.

| | |
|---|---|
| Prenez : Cérat blanc préparé comme il vient d'être dit | 500 |
| Sous-acétate de plomb liquide. . . . . . . . . . . . | 4 |

Mêlez soigneusement dans un mortier de marbre. La proportion du sous-acétate à la masse totale du cérat est de 1 à 125, ou de vingt grains à-peu-près pour quatre onces.

*Cérat pour le Toucher*, employé à la Maison d'accouchement.

| | |
|---|---|
| Huile d'olives. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6,000 |
| Blanc de baleine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 400 |
| Cire blanche. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 400 |
| Soude caustique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 480 |

On fait fondre la cire et le blanc de baleine dans l'huile, on passe à travers une toile, et quand le mélange devient un peu épais on y ajoute par portions la soude caustique, en ayant soin d'agiter continuellement.

*Nota*. Il faut n'employer cette pommade que quelque temps après sa préparation, pour qu'elle ne soit plus alcaline. ]

## II. POMMADES.

### A. Pommades odorantes.

1. *Pommade à la Rose*, ou *Onguent Rosat*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Axonge de porc nouvellement préparée et lavée plusieurs fois à l'eau de roses . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Roses pâles avec leurs calices, fraîches et pilées. . | 1,000 |

Laissez les roses mêlées avec la graisse pendant deux jours : au bout de ce temps, faites fondre celle-ci sur un feu doux, et faites-y macérer une égale quantité de roses pendant deux autres jours; après quoi, faites-la liquéfier au bain-marie, laissez-la déposer, et vous aurez la pommade que vous pourrez colorer en rouge avec l'orcanète.

[Il nous semble que par ce procédé il doit rester dans la pommade une certaine quantité d'humidité qui la détermine à rancir.

Nous pensons plus convenable, après avoir fait fondre le mélange de graisse et de roses à une douce chaleur, puis l'avoir exprimé convenablement, de le laisser se solidifier; l'eau qui a passé par l'effet de la pression gagne le fond du vase avec les fèces, et on peut facilement les séparer; on doit avoir ensuite le soin, en faisant chauffer l'orcanette avec la graisse, d'évaporer

toute l'humidité, ce que l'on reconnaît à ce que la graisse brûle sur les charbons ardens sans faire entendre aucun pétillement; on la passe alors de nouveau, et on la conserve. ]

2. *Pommade au Laurier*, communément appelée *Huile* ou *Onguent de Laurier.*

Prenez : Feuilles de laurier. . . . . . . . . . . . . . . 500
Pilez-les dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, avec axonge de porc. . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Faites bouillir à un feu doux, jusqu'à ce qu'il ne reste plus d'humidité.
Sur la fin de l'opération, ajoutez
Baies de laurier contuses. . . . . . . . . . . . . . 500

et faites digérer pendant dix heures au bain-marie, dans un vase clos.

Ensuite passez à travers un linge épais, en exprimant; laissez la colature déposer et refroidir; enfin faites-la fondre de nouveau pour l'obtenir bien pure.

[*Pommade aux Concombres.*

| | |
|---|---|
| Concombres récents. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. |
| Graisse de porc purifiée. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 parties. |
| Graisse de veau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 *id.* |

On fait fondre la graisse de porc et celle de veau, et on y ajoute la moitié de son poids de suc de concombres; on pétrit ce suc avec la graisse pendant vingt-quatre heures, à plusieurs reprises, on décante et on ajoute une nouvelle et égale quantité de suc, jusqu'à six fois; on fait écouler ensuite le liquide, et après avoir liquéfié la graisse, on y ajoute environ deux gros d'amidon par livre, on laisse déposer et on coule dans des pots la graisse qui surnage. ]

B. POMMADES D'OXIDES, DE SOUFRE, etc.

3. *Pommade de Sous-Carbonate de plomb*, ou *Onguent blanc* de Rhazès.

Prenez : Oxide blanc ou sous-carbonate de plomb porphyrisé . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500
Axonge de porc ramollie à une douce chaleur, et médiocrement diffluente. . . . . . . . . . . . . . . . . 2,500

Mêlez avec une spatule de bois, et vous aurez une pommade dans laquelle l'oxide entrera pour un sixième.

Il n'en faut préparer qu'une petite quantité à-la-fois, parce qu'elle rancit facilement.

### 4. *Pommade d'Oxide de Zinc*, ou *Onguent* de *Tuthie.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Oxide de zinc sublimé et porphyrisé. . . . | 8 |
| Beurre lavé à l'eau de roses. . . . . . . . . . . . . | 16 |
| Onguent rosat . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 16 |

Mêlez exactement dans un mortier de marbre, et vous aurez une pommade dont l'oxide fera le cinquième.

[ *Pommade anti-dartreuse de M. Chevallier.*

| | |
|---|---|
| Axonge. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 onces. |
| Huile d'amandes douces. . . . . . . . . . . . . . . . | 6 gros. |
| Chlorure de chaux. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 gros. |
| Turbith minéral. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 gros. |

Mêlez selon l'art. ]

### 5. *Pommade d'Oxide de Mercure rouge et d'Acétate de plomb.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Beurre frais, lavé à l'eau de roses froide. | 4 ,05 |
| Camphre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 0 ,25 |
| Oxide de mercure rouge. . . . . . . . . . . . . . . | 0 ,25 |
| Sur-acétate de plomb. . . . . . . . . . . . . . . . | 0 ,25 |

Mêlez avec soin en triturant long-temps, et faites une pommade.

L'oxide et l'acétate y seront chacun au beurre qui leur sert d'excipient, dans la proportion de. . . . . . 1 ,18 de sorte qu'un gros de cette pommade contiendra quatre grains de chaque.

[Cette pommade, ainsi que celle qui précède, doit être faite sur un porphyre et triturée jusqu'à ce que, frottée sur le dos de la main, les ingrédiens ne soient plus sensibles au tact. ]

Obs. MM. Baup et Duret ont proposé cette pommade, qu'ils croient, d'après l'analyse, être semblable à la pommade ophthalmique de Régent (1).

### 6. *Pommade de Tartrate d'Antimoine* ou *d'Authenriethe.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Tartrate d'antimoine et de potasse. . . . . | 5 |
| Axonge de porc préparée. . . . . . . . . . . . . . | 16 |

(1) *Bulletin de Pharmacie*, 1814, pag. 390.

Pilez d'abord le sel à part, et triturez-le ensuite avec la graisse, dans un mortier de verre, afin d'opérer un mélange bien intime.

[Dans cette pommade, l'emploi du cérat au lieu d'axonge serait très-désavantageux, parce que le sel en s'unissant à l'eau disposerait le mélange à se désunir.]

*Pommade hydriodatée* (Formule de M. Magendie).

| | |
|---|---|
| Hydriodate de potasse neutre (1). . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Graisse de porc récente. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 42 |

Mêlez avec soin.

*Pommade avec le Proto-iodure de Mercure.*

| | |
|---|---|
| Proto-iodure de mercure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 ,1 |
| Axonge récente. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |

*Pommade avec le Deuto-iodure de Mercure.*

| | |
|---|---|
| Deuto-iodure de mercure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 ,1 |
| Axonge. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48 |

*Pommade de Lupuline.*

| | |
|---|---|
| Lupuline. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 gros. |
| Graisse. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 |

Faites infuser au bain-marie, et passez à travers une toile serrée.]

7. *Pommade de Muriate oxigéné de Mercure*, ou *Pommade de Cirillo.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Deuto-chlorure de mercure. . . . . . . . . | 4 |
| Axonge de porc préparée. . . . . . . . . . . . . . | 32 |

Pilez d'abord à part le deuto-chlorure, que vous triturerez ensuite dans un mortier de verre avec la graisse. Porphyrisez le tout avec soin.

[Pour que cette pommade soit bien faite, il faut que le sublimé soit réduit en une poudre extrêmement ténue, et que la graisse soit triturée pendant très-long-temps avec ce sel dans le mortier de verre où se fait le mélange.]

---

(1) On peut, suivant la volonté du médecin, augmenter la proportion de l'hydriodate; quelquefois aussi on y ajoute de l'iode.

### 8. *Pommade au Mercure* ou *Onguent Napolitain.*

Prenez : Axonge de porc, lavée et préparée. . . . 500
Mercure très-pur. . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Mêlez avec soin dans un mortier de marbre ou de fer, en triturant sans cesse le mercure avec le tiers de l'axonge jusqu'à extinction complète; ajoutez ensuite peu-à-peu, et à plusieurs reprises, ce qui reste d'axonge, et l'onguent sera fait.

Obs. Le mélange de l'axonge et du mercure est bien plus facile et plus prompt lorsqu'on ajoute un quart d'onguent déjà préparé.

[L'extinction du mercure dans la graisse, ou, mieux, sa disparition complète étant très-longue à effectuer, on a cherché plusieurs procédés pour la rendre plus prompte; nous nous contenterons de citer les plus usités et ceux qui réussissent le mieux :

Le premier est celui donné par le *Codex;* l'emploi d'une petite quantité de pommade ancienne que l'on mêle au mercure.

Le deuxième est celui proposé par M. Planche, pharmacien très-distingué, qui consiste à triturer le mercure avec une certaine proportion d'huile d'œufs, et à ajouter ensuite la graisse, comme à l'ordinaire.

Le troisième est le procédé de M. Hernandès (1). Ce praticien conseille de chauffer le mortier de fer où se fait le mélange, de manière à fondre la graisse, puis à ajouter le mercure, et à triturer jusqu'à l'entier refroidissement.

Enfin le quatrième a été indiqué par M. Chevallier (2).

Il faut, d'après ce pharmacien, faire liquéfier 500 grammes de graisse de porc, et les introduire dans une bouteille avec 500 grammes de mercure, agiter fortement jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance de mélasse. On le verse alors dans un mortier, où, par une légère trituration on achève l'extinction du mercure. L'emploi de la térébenthine doit être rejeté, parce qu'il laisse sur la peau des malades un enduit très-désagréable.

Il faut aussi, lorsque les chaleurs de l'été sont très-grandes, ajouter à la graisse une certaine proportion de suif ou de cire jaune, qui puisse lui donner de la consistance.]

---

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. XI, pag. 249.

(2) *Journal de Chimie Médicale*, tom. Ier, pag. 342.

*Pommade mercurielle au beurre de cacao*, *de* M. Planche.

| | |
|---|---|
| Mercure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 gr. |
| Huile d'œufs. . . . . . . . . . . . . . . . . | q. s. vingt gouttes. |

Lorsque le mercure sera *éteint* entièrement, ajoutez-y

| | |
|---|---|
| Beurre de cacao . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 gr. |

liquéfié dans une petite quantité d'huile d'amandes douces.
Triturez convenablement (1).

9. *Pommade au Mercure moins chargée*, ou *Onguent Gris.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Onguent napolitain. . . . . . . . . . . . | 250 |
| Axonge de porc . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 750 |

Mêlez avec soin dans un mortier de fer.

Dans cet onguent, la proportion du mercure au restant de la masse est de. . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 8

10. *Pommade au Nitrate de Mercure*, ou *Onguent Citrin pour la Gale.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Mercure très-pur. . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Acide nitrique pur (32 degrés) . . . . . . . . . . | 96 |

La dissolution du mercure étant achevée, et la liqueur refroidie,

| | |
|---|---|
| Prenez : Axonge de porc, lavée et fondue. . . . . | 1,000 |

Triturez dans un vase de terre, en versant peu-à-peu le nitrate de mercure liquide. Le mélange étant achevé, mettez la masse encore liquide dans des moules de papier; elle s'y durcira peu-à-peu en tablettes, et formera un onguent dans lequel le nitrate de mercure sera pour la masse totale comme. . . . . . . . . . . 1 à 7,25

11. *Pommade de Soufre et de Muriate d'Ammoniaque*, ou *Onguent soufré pour la Gale.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Axonge de porc préparée. . . . . . . . . | 120 |
| Soufre sublimé et lavé. . . . . . . . . . . . . . . | 60 |

(1) L'onguent mercuriel est quelquefois mêlé avec de l'ardoise réduite en poudre, du sulfure d'antimoine ou du charbon. La pesanteur seule pourrait déjà indiquer la fraude, que l'on reconnaît encore plus facilement en faisant fondre le mélange dans l'eau; le mercure se réunit en un globule, tandis que les autres substances se précipiteront ou resteront en suspension sans offrir le même aspect.

Muriate d'ammoniaque en poudre. . . . . . . . 4
Sulfate d'alumine et de potasse pulvérisé. . . . . 4
Mêlez avec soin dans un mortier de marbre.

12. *Pommade de Soufre et de Carbonate de Potasse*, ou *Onguent soufré alcalin pour la Gale, du docteur* Helmerich.

Prenez : Axonge de porc préparée. . . . . . . . . . . 800
Soufre sublimé et lavé. . . . . . . . . . . . . . . 200
Carbonate de potasse très-pur. . . . . . . . . . . 100
Mêlez avec soin dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois.
Conservez pour l'usage.

[ *Pommade Sulfo-Savonneuse de* M. Lugol.

Savon blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Soufre sublimé. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,000
Eau pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3,000

Faites dissoudre le savon dans l'eau, passez, et ajoutez avec soin le soufre en remuant continuellement. ]

13. *Pommade au Phosphore.*

Prenez : Phosphore très-pur. . . . . . . . . . . . 21
Axonge de porc fraîche. . . . . . . . . . . . . . 1,000
Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 100
Faites bouillir dans un vase de faïence ou de terre vernissée, jusqu'à ce que le phosphore soit complètement dissous, et que toute l'eau soit évaporée. Passez la graisse liquide, chargée de posphore ou d'hydrogène phosphoré, à travers un filtre de papier gris, et, si vous voulez, ajoutez
Huile essentielle de lavande. . . . . . . . . . . 1
Vous aurez pour produit une pommade légèrement phosphorescente dans l'obscurité.

[ La précaution de filtrer l'huile ou la graisse chargée de phosphore ne doit pas être négligée; car s'il arrivait que ce corps ne fût pas entièrement dissous, on s'exposerait dans les frictions à causer des accidens très-graves. On peut dissoudre aussi le phosphore dans l'huile essentielle, en ayant, comme ci-dessus, le soin de filtrer la dissolution. ]

14. *Pommade oxigénée*, ou *Onguent nitrique.*

Prenez : Graisse de porc très-pure. . . . . . . . . . 500
Faites-la fondre au feu, et ajoutez-y

Acide nitrique (32 degrés). . . . . . . . . . . . 64

Remuez sans cesse la masse avec un tube de verre, jusqu'à ce qu'elle commence à bouillir; alors retirez-la du feu, et continuez de l'agiter jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus de bulles. Versez-la, enfin, dans des moules de papier, où elle se figera.

[C'est lorsqu'on aperçoit quelques bulles qu'il faut retirer du feu, car le mélange monte très-rapidement quand la réaction entre les principes de l'acide et de l'huile se détermine. On la coule lorsqu'elle commence à s'épaissir.]

### C. Pommades épispastiques.

#### 15. *Pommade de Garou.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Axonge de porc préparée. . . . . . . . . | 320 |
| Cire. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 38 |
| Ecorce de garou préparée. . . . . . . . . . . . | 122 |

Faites fondre ensemble la graisse et la cire; ajoutez l'écorce un peu humectée; faites bouillir jusqu'à ce que toute l'humidité soit évaporée; passez la liqueur, laissez-la reposer, et, lorsqu'elle sera refroidie, raclez la pommade de la surface vers le fond, puis triturez-la pour qu'il n'y ait plus de grumeaux (1).

#### 16. *Pommade de Cantharides,* vulgairement appelée *Onguent épispastique vert.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Poudre très-fine de cantharides. . . . . | 64 |
| Onguent populeum. . . . . . . . . . . . . . . | 1,660 |
| Cire blanche. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 256 |
| Oxide de cuivre. . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Extrait d'opium. . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |

Faites fondre ensemble l'onguent populeum et la cire, auxquels vous mêlerez, avant qu'ils ne soient refroidis, l'oxide de cuivre, les cantharides et l'opium. Porphyrisez ensuite en ajoutant un peu d'huile, jusqu'à ce que le mélange soit parfait : faites ainsi une pommade dont la masse sera de. . . . . . . . . . . 2,048

Les cantharides y seront dans la proportion de. . . 1 à 32

Et l'oxide de cuivre, aussi bien que l'opium, à-peu-près dans celle de. . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 25

(1) Il faut mieux la fondre à une très-douce chaleur, et la couler alors dans des pots.

17. *Autre Pommade de Cantharides*, vulgairement appelée *Pommade épispastique jaune.*

Prenez : Cantharides pilées grossièrement. . . . . . 120
Axonge de porc. . . . . . . . . . . . . . . . . 1,620
Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 250

La graisse étant fondue, délayez-y les cantharides en y ajoutant l'eau dans le même temps : laissez la masse pendant deux heures sur un feu doux, et remuez-la sans interruption en y versant de temps en temps un peu d'eau pour remplacer celle qui s'évapore. Passez ensuite à travers un linge et exprimez : faites fondre au bain-marie. Ajoutez, pour colorer,

Racine de curcuma pulvérisée. . . . . . . . . . . 250

et passez la matière à travers un filtre de papier gris. Laissez refroidir la colature pour en séparer l'eau superflue, puis faites-la fondre de nouveau, et ajoutez-y

Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 250

On pourra l'aromatiser avec

Huile essentielle de citron. . . . . . . . . . . . 8

Cette pommade contient environ un grain d'extrait huileux de cantharides pour une demi-once.

[Il faut, avant de passer, faire évaporer toute l'humidité.]

*Pommade épispastique ammoniacale, de* Gondret.

Suif de mouton. . . . . . . . . . . . . . . . . . 16 grammes.
Huile d'amandes douces. . . . . . . . . . . . . 16

Faites liquéfier à une douce chaleur, et coulez dans un flacon dont le bouchon de verre ferme exactement; versez-y alors

Ammoniaque liquide. . . . . . . . . . . . . . . . . 32

[Agitez fortement et conservez dans un lieu frais. En été on doit diminuer la proportion d'huile et augmenter celle de suif.]

D. Pommades narcotiques.

18. *Pommade de Pavot, de Jusquiame et de Belladone,* ou *Onguent Populeum.*

Prenez : Bourgeons frais de peuplier noir. . . . . . 500
Faites-les macérer pendant vingt-quatre heures dans
Axonge de porc préparée et fondue. . . . . . . . 1,50

Conservez jusqu'à ce que les plantes suivantes aient acquis assez de vigueur.

Alors prenez :

| | |
|---|---|
| Feuilles fraîches de pavot. . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| de belladone. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| de jusquiame noire. . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| de morelle noire. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |

Pilez-les et mêlez-les ensuite avec l'axonge et les bourgeons de peuplier. Faites bouillir le tout à un feu modéré, en agitant de temps en temps, pour faire évaporer l'eau ; alors passez, exprimez à la presse, et conservez l'onguent pour l'usage.

[ Le procédé du *Codex* ne donne une pommade que peu chargée de l'odeur aromatique des bourgeons de peuplier. Voici le mode qui réussit beaucoup mieux, et qui est dû en partie à M. Boullay.

On fait bouillir la graisse avec les bourgeons jusqu'à ce que toute l'humidité soit évaporée ; on la passe avec suppression, et on la conserve jusqu'à l'époque où les plantes narcotiques auront acquis toute la vigueur nécessaire. Alors on pile ces plantes, et l'on fait de nouveau bouillir avec elles la graisse imprégnée de l'odeur des bourgeons ; quand il ne reste plus d'eau dans le mélange, et qu'il a acquis une belle couleur verte, on le passe une seconde fois, et on le conserve pour l'usage.

Il est tout-à-fait inutile de colorer cet onguent avec du curcuma et de l'indigo, ou avec du vert-de-gris ; la chlorophylle des plantes narcotiques suffit pour lui donner la teinte verte voulue.]

### III. Onguens mous, *vulgairemnt appelés* baumes.

Nous donnons ici le nom particulier d'*onguens* à des médicamens assez mous pour qu'on puisse en oindre le corps. Les uns s'appliquent, comme les linimens, sur des parties qui n'ont éprouvé aucune solution de continuité, et ceux-là méritent bien l'ancien nom d'onguent, tant par leur nature que par l'usage qu'on en fait. Les autres s'appliquent sur des parties prêtes à s'ouvrir ou déjà ouvertes, sur les ulcères principalement ; ils ne diffèrent des onguens solides ou des emplâtres qu'en ce qu'ils sont plus mous et plus faciles à étendre, et qu'ils servent non-seulement à couvrir la partie sur laquelle on les applique, mais encore à y exercer une action médicatrice bien évidente.

1. *Onguent d'Huiles volatiles, de Baume du Pérou et de Camphre, ou Baume Nervin.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Moelle de bœuf préparée, quatre onces, ou | 128 |
| Huile de noix muscade concrète (1), quatre onces, ou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| Huiles essentielles de romarin, deux gros, ou. . | 8 |
| de gérofle, un gros, ou. . . . . . . . . . . . | 4 |
| Camphre, un gros, ou. . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| Baume du Pérou sec, deux gros, ou. . . . . . . | 8 |
| Alcohol (26 = 36 degrés), une demi-once, ou | 16 |

Faites fondre ensemble la moelle et l'huile concrète, et versez-les dans un flacon à large embouchure; puis y ayant ajouté les huiles essentielles, le camphre réduit en poudre, et le baume dissous dans l'alcohol, faites liquéfier le tout au bain-marie; mêlez bien, et conservez dans des vases de verre exactement bouchés.

*Baume de Locatel,* d'après Baumé.

| | |
|---|---|
| Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ vj |
| Vin d'Espagne. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ ij |
| Huile d'olive fine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ ix |

On fait fondre la cire dans l'huile et dans le vin, en agitant sans cesse, de manière à dissiper toute l'humidité; on ajoute ensuite

| | |
|---|---|
| Térébenthine fine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ ix |
| Santal rouge. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ j |

On fait chauffer, on passe, et quand le mélange est presque refroidi, on y mêle

| | |
|---|---|
| Baume du Pérou noir. . . . . . . . . . . . . . . . . . | ℥ j ß |

puis on remue exactement.

*Baume Chiron.*

| | |
|---|---|
| Huile d'olives fine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 onces. |
| Térébenthine fine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 |
| Racine de Pérou noir. . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 gros et demi. |
| Camphre en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 grains. |

(1) Il faut toujours s'assurer de la pureté de l'huile de muscade, car celle du commerce est souvent mêlée de graisse de veau; en la préparant soi-même d'après les soins indiqués dans le cours de cet ouvrage, on évite tout inconvénient.

[Quand on fait chauffer la cire, l'huile et la térébenthine avec quantité suffisante de racine d'orcanette, on passe, et on ajoute successivement le baume et le camphre.]

2. *Onguent de Térébenthine et de jaunes d'œufs*, ou *Digestif simple*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Térébenthine pure. . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Jaunes d'œufs, n° 2, ou environ. . . . . . . . . | 32 |

Mêlez pendant long-temps dans un mortier de verre, en ajoutant peu à peu

Huile de millepertuis, préparée par l'ébullition. . . *quantité suffisante* pour faire du tout un onguent diffluent.

Obs. On augmente la vertu détersive de cet onguent par l'addition d'une plus ou moins grande quantité de mellite d'acétate de cuivre (l'onguent égyptiac).

3. *Onguent de Térébenthine et de Cire*, appelé vulgairement *Onguent d'Althœa*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Huile de mucilage. . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Cire jaune . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |
| Résine pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 125 |
| Térébenthine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 125 |

Faites fondre le tout, passez à travers un linge, et remuez avec une spatule de bois jusqu'à parfait refroidissement.

4. *Onguent de Térébenthine camphré*, ou *Baume de Geneviève*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Huile d'olives. . . . . . . . . . . . . . . | 384 |
| Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Santal rouge en poudre. . . . . . . . . . . . . | 14 |
| Térébenthine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| Camphre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |

Faites digérer à une douce chaleur, et ajoutez le camphre mais seulement un peu avant le refroidissement de l'onguent.

5. *Onguent de Térébenthine et de Graisses*, ou *Baume d'Arcœus*.

| | |
|---|---|
| Prenez : Suif de mouton. . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Térébenthine pure. . . . . . . . . . . . . . . . | 750 |
| Résine élémi pure. . . . . . . . . . . . . . . . | 750 |
| Axonge de porc. . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |

Faites fondre ensemble, et passez.

### 6. *Onguent de Styrax composé.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Huile de noix par expression. . . . . . . | 350 |
| Styrax liquide et pur. . . . . . . . . . . . . . . . | 225 |

Faites fondre ensemble à une douce chaleur et en remuant de temps en temps.

Laissez reposer, et passez.

Ajoutez

| | |
|---|---|
| Colophane pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 480 |
| Résine élémi pure. . . . . . . . . . . . . . . . . | 192 |
| Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 192 |

Faites fondre le tout à un feu modéré, et passez à travers un linge.

[ Dans tous les onguens où l'on fait entrer la cire jaune avec d'autres substances, il faut toujours n'ajouter celle-ci qu'en dernier lieu, pour éviter qu'elle ne reçoive une impression de la chaleur trop long-temps prolongée, ce qui ne tarderait pas à la décomposer. ]

### 7. *Onguent de Poix et de Cire*, ou *Basilicum.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Poix noire. . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Colophane. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Huile d'olives . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |

Faites fondre ensemble la poix noire et la colophane ; ajoutez la cire et l'huile, et remuez toujours, sur le feu, jusqu'à ce que le mélange soit parfait : alors passez à travers un linge, et triturez avec un pilon de bois jusqu'à ce que l'onguent soit un peu refroidi. Versez-le enfin dans le vase destiné à le conserver.

La colophane est préférable à la résine de pin, qu'on avait coutume d'employer autrefois ; car l'humidité que renferme cette résine fait boursouffler l'onguent durant la coction, et retarde la solution des substances qui le composent ; au contraire, elles se dissolvent d'une manière plus facile et plus prompte quand on se sert de la colophane.

Afin de rendre cet onguent plus actif, on peut y ajouter pour chaque once, ou pour. . . . . . . . . . 32

Oxide de mercure rouge, un demi-gros, ou. . . 2

### *Onguent contre la Teigne.*

*Nota.* Ce composé n'est pas, à proprement parler, un onguent,

puisqu'il n'y entre point de graisse ; mais comme il remplit le même but, nous avons cru pouvoir le placer ici. Le voici :

| | |
|---|---|
| Farine de froment. | 500 |
| Vinaigre. | 4,000 |
| Poix noire. | 400 |
| Poix blanche. | 400 |

[ On forme avec le vinaigre et la farine une espèce de colle, dans laquelle on mêle les autres substances fondues à part ensemble et passées convenablement.

On doit ne préparer cet onguent qu'en petite quantité ; c'est avec lui que l'on formait autrefois la *calotte*, que l'on appliquait sur la tête des personnes affectées de la teigne. ]

## ARTICLE VI.

### Des Emplâtres.

Les *emplâtres* sont composés des mêmes matières à-peu-près que les onguens ; mais ils ne se ramollissent pas autant à la chaleur, et ils ont assez de consistance pour pouvoir prendre et conserver les différentes formes qu'on leur donne ; et, appliqués sur une partie, non-seulement ils s'accommodent très-bien à sa figure, mais encore ils y adhèrent assez fortement. On en distingue de deux espèces : les uns se font avec divers médicamens incorporés dans l'axonge de porc, des huiles, de la cire ou des résines, et ne diffèrent effectivement des onguens que par une consistance plus grande ; les autres doivent principalement leur solidité aux oxides de plomb : parmi ces derniers, quelques-uns contiennent de l'eau interposée entre leurs molécules, et d'autres n'en renferment pas ; ceux-ci noircissent au feu ; aussi les appelle-t-on assez improprement *emplâtres brûlés*. On peut faire entrer dans les emplâtres un grand nombre de substances qui leur communiquent des propriétés très-variées. Il faut avoir soin aussi de ne pas les laisser durcir assez pour qu'on éprouve de la difficulté à les malaxer et à les étendre sur des morceaux de peau blanche ou de toile. En effet, on peut les conserver long-temps sans altération ; mais, avec le temps, ils sèchent et deviennent cassans : on doit alors les rejeter.

## I. Emplatres sans oxides, ou onguens solides.

### 1. *Emplâtre de Cire.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 30 |
| Suif de mouton. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 30 |
| Poix blanche. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10 |

Faites fondre ensemble et mêlez.

### 2. *Onguent solide de Ciguë*, ou *Emplâtre de Ciguë.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Poix-résine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 960 |
| Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 640 |
| Poix blanche. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 448 |
| Huile de ciguë. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 |
| Feuilles de ciguë fraîches et pilées. . . . . . . . . | 2,000 |

Faites fondre à un feu doux les résines et la cire mêlées à l'huile ; ajoutez ensuite les feuilles de ciguë, et faites bouillir le tout pendant quelque temps. Passez à travers un linge, en exprimant fortement. Ajoutez alors, après l'avoir dissoute dans le vinaigre scillitique et le suc de ciguë,

| | |
|---|---|
| Gomme ammoniaque. . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |

Mêlez le tout avec soin, en remuant toujours, et vous aurez un emplâtre dont la masse sera d'environ. . . 4,676 et qu'on a coutume de rouler en cylindres, qu'on appelle *magdaléons.*

[ On a conseillé de mêler aux substances résineuses une petite quantité d'huile volatile de térébenthine, qui rend le tout plus fluide et permet de le séparer plus facilement par l'expression. Ce procédé est bien préférable à celui qui consiste à mêler de la fécule sèche de ciguë réduite en poudre, car l'emplâtre n'est pas aussi homogène, et sa couleur d'ailleurs est d'un vert moins prononcé. ]

### 3. *Onguent solide de Résines et de Gommes-Résines*, vulgairement appelé *Emplâtre de Mucilage.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Huile de mucilage. . . . . . . . . . . . . . | 240 |
| Poix-résine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Térébenthine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |

Faites fondre au feu la résine et la térébenthine mêlées avec l'huile, et passez.

Ajoutez à la colature

| | |
|---|---|
| Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 |

puis, quand la masse sera à moitié refroidie,

Gomme ammoniaque. . . . . . . . . . . . . . . . 32
Opopanax. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
dissous dans l'alcohol (10=20 degrés), et évaporés jusqu'à consistance de miel; et enfin,
Safran en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . . 10
Mêlez avec soin, et faites un emplâtre que vous roulerez en cylindre, et dont la masse sera de . . . . . . 1,442

4. *Emplâtre collant de Poix et de Résines*, ou *Emplâtre d'*André de la Croix.

Prenez : Poix blanche. . . . . . . . . . . . . . . 128
Résine élémi. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Térébenthine pure. . . . . . . . . . . . . . . . 16
Huile de laurier. . . . . . . . . . . . . . . . . 16
Faites fondre à un feu très-doux, passez à travers un linge, et vous aurez une masse emplastique de. . . . 192

[*Emplâtre Canet*.

| | |
|---|---|
| Emplâtre simple. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| ——— diachylon gommé. . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Huile d'olives. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| Colcotar. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |

Broyez sur un porphyre le colcotar avec une partie de l'huile, puis faites fondre les autres substances, ajoutez-y le colcotar mêlé à l'huile, et mêlez avec soin.]

5. *Emplâtre de Cantharides solide*, ou *Emplâtre vésicatoire*.

Prenez : Poix blanche. . . . . . . . . . . . . . . 240
Térébenthine pure. . . . . . . . . . . . . . . . . 80
Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 125
Faites-les liquéfier ensemble, passez à travers un linge serré, remuez pendant quelque temps, et, après avoir retiré le vase du feu, ajoutez
Cantharides en poudre très-fine. . . . . . . . . . 125
Mêlez avec le plus grand soin, et faites une masse emplastique de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 5
Les cantharides y seront dans la proportion de . . . 1 à 5
Roulez en cylindres.

Obs. Avant d'appliquer cet emplâtre sur la peau, on a coutume de le saupoudrer encore de cantharides grossièrement pulvérisées, auxquelles on ajoute souvent aussi un peu de camphre.

6. *Emplâtre de Cantharides mou*, ou *Emplâtre vésicatoire anglais.*

Prenez : Emplâtre de cire (*voyez* n°. 1.)
Axonge de porc,
Cantharides en poudre très-fine,
. . . . . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales.*

L'emplâtre et la graisse étant liquéfiés, éloignez-les du feu, ajoutez-y la poudre de cantharides avant qu'ils ne se prennent en masse, et mêlez avec beaucoup de soin.

On ne recouvre presque jamais cet emplâtre de poivre de cantharides.

## II. Emplatres avec les oxides.

Emplâtres avec les oxides de plomb, préparés au moyen de l'eau.

1. *Emplâtre d'oxide de plomb demi-vitreux*, ou *Emplâtre simple.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Oxide de plomb demi-vitreux, réduit en poudre très-fine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,500 |
| Axonge de porc. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,500 |
| Huile d'olives. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,500 |
| Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . | *quantité suffisante.* |

Mettez dans un vase d'abord la graisse et l'huile, puis l'oxide; faites chauffer peu à peu en remuant avec une spatule : alors versez l'eau sur la masse, et faites bouillir en remuant toujours avec une spatule de bois; à mesure que l'eau s'évapore, ajoutez-en de nouvelle jusqu'à ce que l'oxide soit incorporé tout entier, et qu'on n'en aperçoive plus aucune trace. Eloignez alors le vase du feu, l'emplâtre se séparera de l'eau en se solidifiant, et formera une masse de. . . . . . . . . . . . . . 4,500
à laquelle l'oxide sera dans la proportion de. . . . . 1 à 3

2. *Emplâtre simple collant.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Emplâtre simple. . . . . . . . . . . . . | 6 |
| Poix blanche. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 |

Faites fondre l'emplâtre à une douce chaleur, ajoutez la poix, et mêlez intimement.

3. *Emplâtre d'Oxide de plomb rouge camphré*, ou *Emplâtre de* Nuremberg.

| | |
|---|---|
| Prenez : Oxide de plomb rouge. . . . . . . . . . | 300 |
| Huile d'olives. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 600 |

Eau commune. . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante.*

Faites bouillir jusqu'à ce que l'oxide soit parfaitement dissous, et que l'évaporation ait enlevé presque toute l'humidité : retirez alors le vase du feu, et ajoutez

Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 500

Remettez la matière au feu, et, après la fusion de la cire, ajoutez, avant que la masse ne soit refroidie,

Camphre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 24

Mêlez intimement, et l'emplâtre sera fait.

Il aura une couleur, si, un peu avant la parfaite liaison, on ajoute

Oxide de plomb rouge. . . . . . . . . . . . . . 66

Alors l'oxide sera à la masse totale dans la proportion de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 4

[Soixante grains de minium ne suffisent pas pour colorer le mélange en rouge ; il en faut plus du double.]

4. *Emplâtre de Gommes-Résines, ou Diachylon gommé.*

Prenez : Emplâtre simple. . . . . . . . . . . . . . . 1,606

Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 96

Poix blanche. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 96

Térébenthine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 96

Faites-les liquéfier à un feu doux.

Après quoi

Prenez : Gomme ammoniaque. . . . . . . . . . . . 32

Bdellium. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32

Galbanum. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32

Sagapenum. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32

Dissolvez-les dans

Alcohol (de 10 = 20 degrés). . . . . . *quantité suffisante.*

Faites évaporer jusqu'à consistance de miel, et mêlez soigneusement avec l'emplâtre. Les gommes-résines seront à la masse dans la proportion de. . . . . . . . 1 à 19

[Quelques praticiens, au lieu de faire dissoudre les gommes-résines dans l'alcohol à 22° comme le prescrit le *Codex*, conseillent, les uns de choisir de très-belles larmes, de les réduire en poudre et d'incorporer celles-ci à l'emplâtre ; les autres, de faire fondre, avec une petite quantité d'eau, 120 grammes, la térébenthine, la poix blanche, la cire et les gommes-résines, de passer, puis de les ajouter à l'emplâtre fondu : mais ces deux procédés ne réussissent bien que sur de petites quantités ; de plus, il est très-difficile d'obtenir des gommes-résines exemptes d'impuretés, tandis que, par la dissolution dans l'alcohol, on

n'enlève que la partie gommo-résineuse; les corps étrangers restent sur la toile où l'on a passé la solution, et, malgré l'évaporation prolongée de la liqueur alcoholique, l'emplâtre, après l'addition de ces gommes-résines, est très-odorant; de plus, il est très-homogène. ]

### 5. *Emplâtre de Savon.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Oxide de plomb rouge en poudre. . . . . . | 500 |
| Oxide blanc, sous-carbonate de plomb. . . . . . | 250 |
| Emplâtre simple. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2,000 |
| Cire blanche. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 96 |
| Eau commune. . . . . . . . . . . . . . | *quantité suffisante.* |

Faites cuire en remuant sans cesse, jusqu'à ce que l'oxide soit parfaitement dissous : retirez alors le vase du feu, et, après avoir jeté l'eau, ajoutez

| | |
|---|---|
| Savon blanc, sec et râpé. . . . . . . . . . . . . . | 125 |

Faites cuire à petit feu, et vous aurez un emplâtre auquel vous pourrez ajouter, en cas de besoin, du camphre.

| | |
|---|---|
| Le savon y sera dans la proportion de. . . . . . . | 1 à 24 |

[Il faut faire disparaître le minium et le carbonate de plomb, qui ne pourraient se combiner avec l'emplâtre simple. ]

### 6. *Emplâtre de Mercure composé*, ou *Emplâtre de Vigo réformé.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Emplâtre simple. . . . . . . . . . . . . . | 1,250 |
| Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Poix-résine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |

Quand ces matières seront liquéfiées, complètement dissoutes, et à demi refroidies, sans être encore prises en masse, ajoutez

| | |
|---|---|
| Poudres de gomme ammoniaque. . . . . . . . . . | 20 |
| de bdellium. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 20 |
| d'oliban. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 20 |
| de myrrhe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 20 |
| de safran. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 |

Mêlez avec soin; pendant ce temps,

| | |
|---|---|
| Prenez : Mercure. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 380 |
| Térébenthine pure. . . . . . . . . . . . . . . . . | 64 |
| Styrax liquide et pur. . . . . . . . . . . . . . . | 192 |

Triturez dans un mortier de fer jusqu'à extinction du mercure. Cela fait, ajoutez l'emplâtre ci-dessus, liquéfié et médiocrement chaud : mêlez intimement, et, enfin, avant que la masse ne soit refroidie, ajoutez

| | |
|---|---|
| Huile essentielle de lavande. . . . . . . . . . . | 8 |

Mêlez pour faire un emplâtre dans lequel le mercure sera dans la proportion de. . . . . . . . . . . . . . . 1 à 8

[De toutes les poudres, c'est celle de safran qu'on ajoute en dernier; les quatre autres peuvent être mêlées ensemble d'avance.]

Obs. Il faut se servir de vases de fer pour préparer cet emplâtre, et éviter ceux de cuivre avec soin.

### III. Emplatres avec les oxides préparés sans l'intermède de l'eau.

#### 1. *Emplâtre brun*, ou *Onguent de la Mère.*

Prenez : Huile d'olives. . . . . . . . . . . . . . . . . 500
Axonge de porc. . . . . . . . . . . . . . . . . . 250
Beurre frais . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 250
Suif de mouton. . . . . . . . . . . . . . . . . . 250

Ces matières étant liquéfiées ensemble, ajoutez-y par portions

Oxide de plomb demi-vitreux, en poudre. . . . . 250

Faites cuire jusqu'à ce que la masse soit devenue d'un brun noirâtre : ajoutez alors

Cire jaune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 180
Poix noire. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 80

Puis faites l'emplâtre.

Obs. Si, sur la fin de l'opération, on n'avait pas besoin d'ajouter un peu de poix noire, peu à peu, de brun qu'il était d'abord, l'emplâtre redeviendrait d'un jaune blanchâtre à la surface.

#### 2. *Emplâtre fondant des Quatre.*

Prenez : Emplâtres de savon,
de ciguë,
de gommes-résines,
de mercure composé,
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . *de chaque, parties égales.*

Faites liquéfier ensemble dans un vase de terre vernissé, à la chaleur du bain-marie; ensuite mêlez intimement dans une casserole de fer.

## ARTICLE VII.

### Des Sparadraps, Bougies et Suppositoires.

### I. Des Sparadraps.

On désigne sous le nom de *sparadrap* des bandes de toile de chanvre ou de lin, d'étoffe de soie, ou même de papier,

enduites d'un emplâtre quelconque, d'un seul côté ou des deux côtés, ou imprégnées de ce même emplâtre par immersion.

Un sparadrap, de quelque manière qu'on y applique la substance emplastique, est bien fait lorsqu'il est recouvert partout d'une couche mince, lisse et uniforme; qu'il est simple et facile à manier, et en même temps assez collant pour s'attacher sans peine à la peau, sans y laisser cependant, quand on le détache, aucune parcelle de matière.

On a imaginé, pour préparer ces toiles, divers instrumens qu'il est inutile de décrire ici : au reste, quels qu'ils soient, ils réussissent également entre les mains d'un pharmacien habile et expérimenté.

Les emplâtres simples, diachylon gommé de Nuremberg, etc., et les cérats eux-mêmes, sont employés à la confection de la plupart des sparadraps : cependant il existe quelques compositions qui s'emploient fréquemment, et avec avantage, dans le traitement des plaies simples. Nous avons pensé qu'il devait entrer dans notre plan d'en donner ici les formules.

1. *Sparadrap ordinaire.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Cire blanche coupée en petits morceaux. . . | 64 |
| Huiles d'amandes douces. . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Térébenthine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 |

Faites liquéfier ensemble au bain-marie. On peut augmenter au besoin, ou d'après l'ordonnance du médècin, la quantité de cire et celle d'huile. Ensuite on prépare un sparadrad suivant les préceptes de l'art.

2. *Toile de Mai.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Cire blanche. . . . . . . . . . . . . . . . | 750 |
| Huile d'amandes douces . . . . . . . . . . . . | 250 |
| Alcohol affaibli (12=22). . . . . . . . . . . . . | 125 |
| Beurre frais. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |

Déposez la cire dans l'alcohol, chauffez-la légèrement avec l'huile et le beurre, et mêlez bien le tout. Trempez dans la matière encore chaude des bandes de toile, que vous exprimerez en les faisant passer entre deux cylindres.

[ On peut se dispenser d'exprimer ces toiles, en ayant soin de les tremper promptement et pendant peu de temps dans le mélange, puis les mettant à sécher quelques instans. ]

3. *Sparadrap d'Emplâtres.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Emplâtres simple. | 15 |
| diachylon gommé. | 15 |
| de cire jaune. | 15 |
| de térébenthine. | 25 |

Faites-les liquéfier ensemble au bain-marie, et étendez-les sur de la toile.

[Le sparadrap de Nuremberg ou celui de savon se préparent en couvrant la toile d'une couche d'emplâtre de Nuremberg ou de savon.]

4. *Papier ciré.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Cire pure et blanche. | 48 |
| Térébenthine pure. | 48 |
| Huile de baleine concrète. | 32 |

Faites liquéfier ensemble au bain-marie, et étendez sur de la toile avec une spatule ou tout autre instrument propre à cet usage.

5. *Taffetas d'Angleterre.*

| | |
|---|---|
| Prenez ichthyocolle choisie. | 64 |
| Eau commune. | 250 |
| Alcohol (12=22 degrés). | 500 |

Cassez l'ichthyocolle en petits morceaux; faites-la digérer sur le bain de sable, avec de l'eau, dans un pot de terre; passez la solution à travers un linge; mêlez-y ensuite l'alcohol, et faites réduire le tout à moitié sur un feu doux; passez une seconde fois.

Alors le taffetas étant coupé par bandes et bien tendu, enduisez-le légèrement de la liqueur tiède au moyen d'un pinceau. Cette première couche étant sèche, donnez-en une seconde, une troisième, et même, s'il le faut, une quatrième et une cinquième.

On communique une odeur agréable à ce taffetas, en y étendant de la même manière une couche de teinture de baume du Pérou, en ayant soin, quand elle est sèche, d'en donner par-dessus une autre d'ichthyocolle.

Ces diverses opérations étant terminées, on laisse le taffetas sécher pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles on le taille en morceaux carrés.

6. *Taffetas épispastique*, de M. Guilbert.

| | |
|---|---|
| Prenez : Ecorce de garou. | 24 |
| Faites-les bouillir dans | |
| Eau commune. | 1,500 |

Passez au tamis, et ajoutez

| | |
|---|---|
| Cantharides en poudre très-fine. . . . . . . . . . | 24 |
| Myrrhe en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |
| Euphorbe en poudre. . . . . . . . . . . . . . . . | 24 |

Faites chauffer jusqu'à l'ébullition; alors passez à travers un morceau de toile neuve pliée en deux, et faites ensuite évaporer, jusqu'à ce que la liqueur ait acquis assez de densité pour pouvoir être étendue avec un pinceau sur du taffetas déjà enduit de cire.

La formule présente les doses nécessaires pour couvrir un morceau de taffetas carré, de trois décimètres de largeur.

Obs. Il faut avoir soin, quand on jugera ce taffetas assez sec pour pouvoir être employé, de ne pas le laisser exposé au contact de l'air, mais de le rouler sur-le-champ et de l'envelopper dans du papier. Ces précautions l'empêchent de devenir assez sec pour se fendiller ou s'enlever par écailles.

## II. Des Bougies et des Suppositoires.

Les *bougies* s'emploient sur-tout dans le traitement des maladies de l'urètre. On leur donne la forme d'un cylindre plus gros à l'une de ses extrémités qu'à l'autre. Leur diamètre varie, mais il n'excède presque jamais celui d'une plume à écrire, de grosseur médiocre. Leur longueur ne va pas au-delà de vingt-sept centimètres. On les prépare avec de la toile fine, coupée en bandelettes, dont les deux faces sont légèrement enduites d'un emplâtre quelconque; après avoir roulé ces bandelettes, on les polit avec l'instrument dont les ciriers se servent pour lisser la bougie.

Tous les emplâtres et tous les onguens solides, pourvu qu'ils ne soient pas trop durs, peuvent servir à faire des bougies. On regarde comme les plus parfaites celles qui sont flexibles, lisses, et à la surface desquelles l'emplâtre a été étendu uniformément, de manière à ne point former de nœuds. Quelquefois, avant de s'en servir, on les plonge dans des liquides préparés extemporanément de diverses manières, suivant la nature de la maladie.

Les médicamens qui portent le nom de *suppositoires* sont destinés à être introduits dans l'anus. Ils ont la consistance du suif de mouton; leur forme est conique, et leur volume varie depuis la grosseur d'une plume à écrire jusqu'à celle du petit doigt. Le savon, le suif de mouton, le beurre de cacao, le miel épaissi en pâte ferme par la cuisson, sont les substances qu'on emploie communément pour les pré-

parer. Le plus souvent, avant de les porter dans le rectum, on les enduit avec des liquides médicamenteux, dont la nature varie suivant l'effet qu'on veut obtenir.

Lorsqu'on emploie le savon, on lui donne la forme convenable en le taillant avec un couteau. Quant au beurre de cacao et au suif de mouton, il faut les faire liquéfier à une chaleur suffisante, et les couler dans un cornet de carte ou de papier. Enfin, si l'on se sert du miel épaissi, on lui donne ainsi la forme qu'il doit avoir en le roulant entre les doigts.

[Ce n'est pas en le roulant entre les doigts, mais en le faisant cuire fortement, de manière que, coulé dans des cylindres huilés, il s'y solidifie.

On y ajoute assez souvent du sel marin ou d'autres poudres.]

## ARTICLE VIII.

### Des Cathérétiques et des Escarrotiques.

Les médicamens escarrotiques, appelés *cathérétiques* quand leur action est moins vive, sont ceux qui servent, soit à brûler la peau, soit à consumer les chairs boursoufflées, flasques et fongueuses des ulcères, et à les convertir en une escarre qui se détache bientôt. On s'en sert quand on ne peut pas employer l'instrument tranchant. Les sels alcalins, les acides, les oxides métalliques, en font la base. Les uns sont mous, d'autres solides, et beaucoup liquides. Ils varient aussi pour la forme, suivant les parties du corps sur lesquelles on les applique, leur degré d'activité, et leur manière d'agir.

#### 1. *Trochisques escarrotiques.*

Prenez sublimé corrosif. . . . . . . . . . . . . . . 8
Amidon en poudre. . . . . . . . . . . . . . . 16
Mucilage de gomme adraganthe. . . . *quantité suffisante.*

Faites des trochisques, auxquels on peut ajouter en cas de besoin quelques gouttes de laudanum liquide; le sublimé est à la masse totale dans la proportion d'un peu plus de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 à 5

2. *Trochisques escarrotiques de minium.*

Prenez : oxide de plomb rouge. . . . . . . . . . . . . 16
Sublimé corrosif. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Mie de pain sèche et réduite en poudre. . . . . . 128
Eau de roses. . . . . . . . . . . . . . . . *quantité suffisante.*

Faites, suivant les préceptes de l'art, des trochisques oblongs, ayant la forme d'un grain d'avoine, dans lesquels la proportion du sublimé sera double de celle de l'oxide, et à la masse entière dans le rapport de. . . 2 à 4

3. *Pâte caustique de* Rousselot, *attribuée communément au frère* Côme, *et perfectionnée par le docteur* Dubois.

Prenez : Oxide d'arsenic blanc. . . . . . . . . . . . 2
Sulfure de mercure rouge, réduit en poudre très-fine par l'intermède de l'eau. . . . . . . . . . . . . 32
Sang-dragon. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16

Conservez à part ces trois substances pulvérisées, et, chaque fois seulement que vous en aurez besoin, unissez-les dans un mortier de verre; puis, à l'instant même de l'application, prenez la quantité qui paraîtra suffisante de cette poudre, mettez-la sur une assiette de faïence ou porcelaine, et faites-en, soit avec de la salive, suivant l'usage reçu, soit, si vous l'aimez mieux, avec de l'eau légèrement gommée, une masse qui ait la consistance de la pâte de froment, destinée à faire du pain. C'est cette pâte qu'on emploie dans le traitement des ulcères cancéreux.

Obs. Il ne faut prendre que la partie la plus déliée du sulfure de mercure, celle qui demeure suspendue dans l'eau avec laquelle on triture cette substance, ainsi que nous l'avons prescrit en traitant de la préparation des poudres, n°. 10, pag. 182. Seule, en effet, elle peut servir à la confection de la masse dont il s'agit ici; telle est la poudre de cinnabre, qui nous vient de la Hollande, où l'on emploie, pour la faire, des machines très-propres à lui donner la plus grande ténuité possible.

Il ne faut, du reste, jamais délivrer cette masse que d'après une ordonnance en règle et signée.

L'arsenic s'y trouve dans la proportion de. . . . . . 1 à 25

4. *Alun desséché au feu,* ou *Alun calciné.*

Prenez : Cristaux de sulfate d'alumine et de potasse. *Quantité suffisante.*

Exposez-les au feu sur un plat de terre non vernissé, jusqu'à

ce que l'alun, qui commence par se boursouffler, soit parfaitement sec.

[Il ne faut pas calciner trop fortement, parce que l'alun se décomposerait, et qu'il ne resterait que du sulfate de potasse et de l'alumine. Il faut que la masse chauffée forme une espèce de champignon.]

5. *Potasse fondue au feu*, ou *Pierre à cautère.*

*Voyez* section VII, *Alcalis*, pag. 348, n°. 8.

6. *Nitrate d'argent fondu*, ou *Pierre infernale.*

*Voyez* section VIII, *Sels*, *Nitrates*, pag. 391, n°. 5.

7. *Oxide de Mercure rouge*, ou *Précipité rouge.*

*Voyez* section VII, *Oxides métalliques*, pag. 360, n°. 13.

8. *Deuto-Muriate d'antimoine sublimé*, ou *Beurre d'antimoine.*

*Voyez* section VIII, *Sels*, *Muriates*, pag. 381, n° 13.

9. *Mixture* ou *Solution cathérétique*, ou *Collyre de Lanfranc.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Vin blanc de bonne qualité | 500 |
| Eau de plantain | 96 |
| de roses | 96 |
| Sulfure d'arsenic jaune | 8 |
| Oxide de cuivre vert | 4 |
| Myrrhe | 2 ,5 |
| Aloès | 2 ,6 |

Triturez pendant long-temps dans un mortier de verre, et conservez pour l'usage.

| | |
|---|---|
| La somme totale de la mixture sera de | 709 ,2 |
| Le sulfure d'arsenic y sera dans la proportion de | 1 à 88 ,65 |
| Et l'oxide de cuivre dans celle de | 1 à 177 ,30 |

10. *Mellite d'acétate de cuivre*, ou *Onguent égyptiac.*

*Voyez* section V, *Mellites*, pag. 302, n°. 8.

11. *Acide sulfurique alcoholisé*, ou *Eau de Rabel.*

*Voyez* section VIII, *Acides alcoholisés*, pag. 371, n°. 3.

12. *Eau mercurielle.*

*Voyez* section VIII, *Nitrates*, pag. 390, n°. 4.

## ARTICLE IX.

### Des Fumigations.

Toutes les substances qui s'évaporisent à un degré déterminé de chaleur peuvent servir à faire des fumigations : tels sont l'eau pure ou imprégnée de principes aromatiques, certains acides, les alcohols chargés de matières végétales ou animales, les teintures éthérées, les corps qui fument en brûlant, comme le papier, le sucre, le linge, etc. ; enfin, le soufre, le cinnabre et autres substances tirées du règne minéral, qui se volatilisent par l'action du feu. Mais comme chacune de ces substances possède des vertus particulières, et qu'il ne s'exhale pas une même fumée de toutes, il est du devoir du médecin de prescrire celle avec laquelle il juge convenable que les fumigations soient faites, et d'indiquer s'il faut répandre la vapeur dans l'atmosphère, ou la mettre en contact, soit avec la surface du corps entier, soit avec une de ses parties seulement. Quelques-unes méritent réellement le nom de *médicinales*, et doivent être mises au nombre des médicamens magistraux ; plusieurs ne sont destinées qu'à masquer les mauvaises odeurs ; d'autres, enfin, ont pour but de corriger les vices de l'air et de le rendre ainsi pur et salubre.

### I. Fumigations médicinales.

Comme elles ne peuvent être rangées que dans la classe des médicamens magistraux, elles ne sauraient par conséquent trouver place ici, ni sous le rapport des matières qui les fournissent, ni sous celui du procédé à suivre pour développer la vapeur.

### Fumigations pour masquer les mauvaises odeurs.

1. *Fumigations excitantes et toniques.*

Prenez : Sucre, café, benjoin, succin, cascarille, santal citrin, baies de genièvre, ou pastilles odoriférantes, *autant que vous voudrez.*

Jetez ces substances sur une pelle ou une plaque de fer presque incandescente ; aussitôt elles exhaleront des vapeurs fuligineuses et aromatiques, qui, répandues dans l'atmosphère, masqueront pour quelque temps les mauvaises odeurs, et stimuleront légèrement les forces, mais ne pourront ni détruire les miasmes contagieux, ni rendre à l'air sa pureté ; et, bien au contraire, le chargeront même nécessairement de vapeurs hétérogènes, qui ne seraient pas toujours sans inconvénient si elles étaient trop abondantes.

### 2. *Pastilles odoriférantes.*

Prenez : Benjoin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 16
Baume du Pérou sec. . . . . . . . . . . . . . . . . 16
qu'on a fait préalablement bouillir dans l'eau pour enlever tout l'acide volatil.
Santal citrin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4
Laudanum. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1
Charbon de tilleul. . . . . . . . . . . . . . . . . . 96
Nitrate de potasse. . . . . . . . . . . . . . . . . . 2

Réduisez toutes ces substances en poudre très-fine, mêlez-les exactement, et faites-en, avec du mucilage de gomme adraganthe, une masse épaisse, dont vous formerez des cônes échancrés en trépied à la base, que vous ferez sécher dans un four faiblement chauffé.

## FUMIGATIONS ANTISEPTIQUES POUR CORRIGER LES VICES DE L'AIR (1).

### 1. *Fumigation Guytonnienne.*

Prenez : Muriate de soude réduit en poudre. . . . . 56
Oxide de manganèse. . . . . . . . . . . . . . . . . 8
Eau commune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 32
Mêlez-les dans une capsule de verre ou de faïence, et versez dessus
Acide sulfurique (66 degrés) . . . . . . . . . . . 32

Bientôt il se dégagera des vapeurs blanches que vous rendrez plus abondantes en remuant la matière avec un tube de verre ou une baguette de porcelaine.

OBS. Il faut que la chambre dans laquelle on fait cette fumigation soit bien close, et que personne n'y reste ; on n'ouvrira non plus les portes et les fenêtres qu'au bout d'une demi-heure.

---

(1) Le chlorure de soude et celui de chaux, étendus d'eau, sont employés aussi comme désinfectans. Nous avons donné les proportions d'eau à ajouter à ces composés en parlant de leur préparation.

Les proportions indiquées dans la formule précédente sont celles qui conviennent pour une chambre de dix-huit pieds de long sur autant de large, et dix environ de hauteur, c'est-à-dire d'une capacité de 3,240 pieds cubes, ou 111,058 mètres : il faudra les augmenter ou les diminuer en raison de l'étendue des localités.

### 2. *Fumigation Smithienne.*

| | |
|---|---|
| Prenez : Acide sulfurique (66 degrés). . . . . . . . . | 64 |
| Eau très pure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32 |
| Nitrate de potasse purifié et réduit en poudre. . . | 64 |

On mêle l'eau à l'acide dans une capsule de verre ou de porcelaine, qu'on place sur des cendres chaudes, ou sur un bain de sable exposé à un feu modéré. La liqueur s'échauffe un peu, et on y jette alors le nitrate de potasse par pincées, ayant soin de n'en ajouter que quand il cesse de se dégager des vapeurs. C'est le moyen d'empêcher qu'il ne se mêle du gaz nitreux aux vapeurs nitriques.

FIN.

# TABLE.

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

# TABLE ALPHABÉTIQUE.

## D



## E

F.



G.

## H.



## I.



## J.



## K.

L.



M.



N.



O.

## P.

Q.



R.



S.

## V.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

# ERRATA.

Page 159, ligne 33, *au lieu de* magnésie *lisez* manganèse.
383, ligne 37, *au lieu de* chlorate *lisez* chlorure.
383, ligne 39, *au lieu de* les *lisez* en.
383, ligne 40, *au lieu de* à l'acide *lisez* à l'aide.
384, ligne 34, *au lieu de* et ayez *lisez* et l'on prend.
384, ligne 31, *au lieu de* concret *lisez* complet.
425, ligne 16, *au lieu de* 50,000 *lisez* 10,000.

IMPRIMERIE DE GUEFFIER, RUE GUÉNÉGAUD, N° 31.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## DES

# EAUX MINÉRALES DE FRANCE.

| QUALITÉS DES EAUX ET NOMS DES LIEUX OU SONT SITUÉES LES SOURCES. | NOMBRE DES SOURCES. | NOM DE LA SOURCE dont l'eau a été analysée. | NOM DES CHIMISTES qui les ont analysées. | QUANTITÉ D'EAU. | GAZ | | | | CARBONATES. | | | | SULFATES | | | | HYDROCHLORATES. | | | | SILICE. | ALUMINE. | OXIDE DE FER. | RÉSINE. | TEMPÉRATURE au THERMOMÈTRE CENTIGR. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | OXIGÈNE. | ACIDE CARBONIQUE. | ACIDE HYDRO-SULFURIQUE. | AZOTE. | DE SOUDE. | DE CHAUX. | DE MAGNÉSIE. | DE FER. | DE SOUDE. | DE CHAUX. | DE MAGNÉSIE. | DE FER. | DE SOUDE. | DE CHAUX. | DE MAGNÉSIE. | DE POTASSE. | | | | | | |
| **EAUX GAZEUSES ou ACIDULES.** | | | MM. | Litres. | Litres. | Litres. | Litres. | Litres. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | Grammes. | | |
| MONT-D'OR, village du Puy-de-Dôme, à huit lieues de Clermont. | Six. | Grand Bain. | Bertrand. | 26 00 | | 2 267 | | | 10 60 | 7 31 | 2 49 | | 2 65 | | | | 7 80 | | | | 1 60 | 2 06 | 0 21 | | 42° à 43. | Bains, douches et lotions. |
| VICHY, petite ville de l'Allier, à quinze lieues de Moulins. | Sept. | Grande Grille. | Longchamp. | 1 00 | | 0 614 | | | 4 97 | 0 34 | 0 08 | 0 01 | 0 47 | | | | 0 57 | | | | 0 07 | | | | 38° 05. | Le carbonate de soude est saturé. |
| BAGNOLES, village à trois lieues E. S. E. de Domfront (Orne.). | | | Vauquelin. | | | Q. ind. | | | | | | | | Q. ind. | | | Q. ind. | Q. ind. | Q. ind. | | | | | | 27° 5. | Boissons, bains et douches. |
| CHATEL-GUYON, village à une lieue N. E. de Riom (Puy-de-Dôme.) | Cinq. | Fontaine d'Asan. | | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | Q. ind. | Q. ind. | | | Q. ind. | | Q. ind. | | | | | | | | 37° 5. | Idem. |
| ENCAUSSE, village de la Haute-Garonne, à une lieue S. de St.-Gaudens. | Trois. | La grande. | Save. | 0 489 | | 0 061 | | | | 0 10 | 0 02 | | 0 29 | 0 79 | 0 29 | | | | 0 17 | | | | | | 23° 70. | |
| USSAT, département de l'Arriège, à une demi-lieue de Tarascon. | | | Figuier. | 12 230 | | 0 082 | | | | 3 28 | 0 12 | | | 3 75 | 3 38 | | | | 0 42 | | | | | | de 33° 7 à 41. | D'après M. Vauquelin, matière animale analogue au frai de grenouilles. Bains et douches seulement. |
| POUGUES, bourg du département de la Nièvre, à trois lieues de Nevers. | Une. | | | 0 489 | | 0 580 | | | 0 55 | 0 64 | 0 06 | | | | | | 0 11 | | | | 0 16 | 0 01 | | | Froide. | La silice est mêlée d'oxide de fer. |
| CHATELDON, bourg à trois lieues de Vichy (Puy-de-Dôme.). | Deux. | Montagne. | Desbret. | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | Q. ind. | Q. ind. | | | | | Q. ind. | | | | | | | | | |
| MONTBRISON, ville à quinze lieues S. O. de Lyon (Loire.). | Trois. | L'Hôpital. | | | | | | | Q. ind. | | Q. ind. | | | | | | | | | | | | | | Froide. | L'eau est limpide et acidule. |
| VIC-LE-COMTE, petite ville à trois lieues d'Issoire (Puy-de-Dôme.). | Deux. | Ste.-Marguerite. | Richard de la Prade. | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | | Q. ind. | | | | | Q. ind. | | | | | | | | Idem. | L'eau est limpide, saveur aigrelette et astringente. |
| BAR, village du département du Puy-de-Dôme. | Trois. | | | | | Q. ind. | | | Q. ind. | | Q. ind. | | | Q. ind. | | | | | | | | | | | Idem. | |
| SULTZMATT, bourg à une lieue N. O. de Ruffac (Haut-Rhin.). | Six. | La Sulfureuse. | Méglin. | | | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | Q. ind. | | | | | | | | | | | | | | | Idem. | Eau limpide, froide, pétillante, aigrelette: contient du bitume. |
| **EAUX FERRUGINEUSES.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BOURBON-L'ARCHAMBAULT, pet. ville à six lieues de Moulins (Allier). | Une. | | Faye. | 1 00 | | 0 430 | Très-peu | | | | | 0 16 | 0 11 | 0 12 | 0 18 | | 0 32 | 0 13 | 0 08 | | 0 05 | | | | de 60° à 62° 5. | |
| RENNES, village à sept lieues S. de Carcassonne (Aude.). | Cinq. | Bain-Fort. | | 40 00 | | 2 00 | | | | Q. ind. | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | | | Q. ind. | Q. ind. | Q. ind. | | | | | | 51° 2. | |
| FORGES, village à quatre lieues de Gournay (Seine-Inférieure.). | Trois. | Cardinole. | Robert. | 1 00 | | 2 00 | | | | 0 04 | | 0 04 | | 0 02 | 0 04 | | 0 04 | | 0 01 | | 0 008 | | | | Froide. | |
| AUMALE, petite ville à huit lieues d'Abbeville (Seine-Inférieure). | Trois. | | | 1 00 | | 0 244 | 0 044 | | | 0 05 | | 0 15 | | | | | | 0 31 | | | | | | | Idem. | |
| PROVINS, à douze lieues S. E. de Meaux (Seine-et-Marne). | Une. | Font Ste.-Croix. | Vauquelin et Thénard. | 8 00 | | 0 551 | | | | 4 42 | | | | | | | | Q. inapp. | | | 0 20 | | 0 60 | | Idem. | De plus, 0,18 de magnésie et 0,15 manganèse ox. |
| CONTREXVILLE, village à quatre lieues de Mirocourt (Vosges). | Une. | | Thouvenel. | 1 00 | | | | | | 0 42 | | 0 42 | | | | Q. ind. | | 0 42 | | | | | | | Idem. | *Dépose une matière ocracée.* |
| *VALS, bourg à six lieues de Privas (Ardèche).* | Six. | | | | | Q. ind. | | | Q. ind. | | | Q. ind. | | | | | Q. ind. | | | | | | | | Idem. | Contient de l'alun et du sulfate de fer. |
| ROUEN, chef-lieu du département de la Seine-Inférieure. | Plusrs. | La Maréquerie. | Dubuc. | 1 00 | | c 033 | | | | 0 04 | | 0 05 | | | | | | 0 15 | | | | | | | Idem. | De 0,05 à 0,10 d'extractif végétal. |
| CRANSSAC, village à six lieues de Rhodez (Aveyron). | *Idem.* | La Richard. | Vauquelin. | | | | | | | | | | | Q. ind. | Q. ind. | | | | Q. ind. | | | | | | Idem. | Sulfate d'alumine. |
| PASSY, village près de Paris. | Cinq. | | Deyeux. | 1 00 | | 0 007 | | | | | | 0 04 | | 2 28 | 1 20 | | 0 35 | | | | | | | | Idem. | Une matière bitumineuse. |
| CAMBO, village à trois lieues de Bayonne (Basses-Pyrénées). | Deux. | | Poumier. | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | | Q. ind. | | Q. ind. | | | Q. ind. | Q. ind- | Q. ind. | | Q. ind. | | | | 16° 9. | Hydrochlorate de fer; matière végéto-animale. |
| SEGRAY, village près Pithiviers (Loiret). | Une. | | | | | | | | | | | | | Q. ind. | Q. ind. | Q. ind. | | | | | | | | | Froide. | Se mélange avec du vin. |
| ALAIS, ville au pied des Cévennes (Gard). | Deux. | | | | | | | | | | | | | | | Q. ind. | | | | | | | | | Idem. | |
| FONTENELLES, abbaye à dix lieues de Nantes (Vendée). | Une. | | | | | Q. ind. | | | | | | Q. ind. | | | | | Q. ind. | | | | | | | | Idem. | |
| SAINT-AMAND, ville à trois lieues de Valenciennes (Nord). | Quatre | Bouillon. | Pallas. | 4 00 | | 1 460 | | | | 0 77 | 0 23 | | | 2 46 | 1 74 | | 0 15 | | 0 20 | | 0 04 | | | | 28°. | Fer, 0.10. |
| PLOMBIÈRES, village à deux lieues de Remiremont (Vosges). | Plusrs. | | Vauquelin. | 1 00 | | | | | 0 11 | 0 02 | | | 0 22 | | | | 0 06 | | | | 0 07 | | | | de 62° 5 à 35. | La source la Bourdeille est ferrugineuse. On coupe l'eau avec du lait. Matière animale. |
| BAGNÈRES-ADOUR, village à quatre lieues de Barèges (Hautes-Pyrénées). | Seize. | La Reine. | Poumier. | | | | | | | 3 44 | | | | 15 28 | 5 14 | | 0 90 | 0 79 | | | 6 21 | | | | de 58° 7 à 36° 2 | La source Pinac contient soufre et fer. |
| **EAUX HYDRO-SULFUREUSES.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BARÈGES, village à six lieues et demie de Tarbes (Hautes-Pyrénées). | | Bain royal. | Poumier. | | | Q. ind. | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | | | | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | Q. ind. | | | Q. ind. | | | | 45°—35°. | A la sortie du bain elles contiennent de la soude caustique. |
| St.-SAUVEUR, bourg à une lieue de Barèges (Hautes-Pyrénées). | Plusrs. | | Poumier. | 1 00 | | 0 089 | 0 138 | | | 0 50 | | | | 2 01 | 1 16 | | 0 47 | | 0 42 | | 0 10 | | | | 35°. | De plus 0,18 de soufre (1). |
| CAUTERETS, bourg à sept lieues de Barèges (Hautes-Pyrénées). | Dix. | La Raillière. | Poumier. | | | | Q. ind. | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | | Q. ind. | | Q. ind. | | | | 40°. | Une matière gélatineuse. |
| BONNES, village de la vallée d'Ossan, à sept lieues de Pau (Basses-Pyrénées). | Trois. | | Poumier. | | | Q. ind. | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | | | | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | | Q. ind. | | Q. ind. | | | | 30°—32°. | Bains, douches et boissons. |
| BAGNÈRES-DE-LUCHON, village à deux lieues des frontières d'Espagne. | Douze. | La Reine. | Poumier. | 20 00 | | 0 178 | 0 357 | | | 0 58 | | | | 1 21 | 0 53 | | 0 42 | | 0 58 | | 0 31 | | | | 30°—62°. | Soufre, 0,31; 0,26 matière végéto-animale. |
| AX, petite ville à trois lieues de Tarascon (Arriège). | Trois. | | | | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | | | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | | | | | | | | 21°—76°. | |
| BAGNOLS, village à deux lieues de Mende (Lozère). | | | | | | | Q. ind. | | Q. ind. | | | | | Q. ind. | | | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | | 45°. | Matière végéto-animale formant savon avec le carbonate de soude. |
| DIGNE, petite ville à sept lieues de Sisteron (Basses-Alpes). | Cinq. | | | | | Q. ind. | Q. ind. | | | Q. ind. | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | Q. ind. | | Q. ind. | | | | | | | | 40°. | Sulfate d'alumine. Bains, douches, etc. |
| GREOULX, village à sept lieues d'Aix (Basses-Alpes). | Une. | | Laurens. | 6 00 | | 0 376 | Q. inapp. | | | 1 99 | | | | 1 06 | | | 19 25 | | 1 11 | | | | | | 37°—45°. | Matière floconneuse, 0,42. |
| EVAUX, petite ville à neuf lieues de Guéret (Creuze). | Plusrs. | Puits supérieur. | Gougnon. | 1 00 | | 0 118 | Q. ind. | | 0 65 | 0 03 | 0 03 | | 0 69 | | | | 2 09 | | | | 0 05 | | | | 41°—58°. | Odeur d'œufs pourris quand elle est chaude. |
| ENGHIEN, à une lieue et quart de St.-Denis et quatre de Paris. | Deux. | De la Pêcherie. | | 15 00 | | 1 833 | 5 405 | | | 2 49 | | | | 1 64 | 1 85 | | | | 0 74 | | 0 26 | | | | Froide. | Quantité inappréciable de matière colorante extractive. |
| **EAUX SALINES.** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| LUXEUIL, ville à six lieues N. E. de Vesoul (Vosges). | Sept. | | Raulin et Monnet. | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | | Q. ind. | | | | | Q. ind. | | | | | | | | 36°—40°. | Des sept sources, deux sont froides, cinq thermales. |
| BOURBONNE-LES-BAINS, ville à sept lieues de Langres (Haute-Marne). | Plusrs. | | Bosq et Bezu. | 0 500 | | | | | | 1 00 | | | | 8 88 | | | 50 80 | 8 76 | | | | | | | 40°—57°. | Une substance extractive, 0,50. On administre en même-temps ces eaux à l'intérieur et à l'extérieur. |
| BALARUC, bourg à trois-quarts de lieue de Frontignan (Hérault). | | | Figuier. | 6 00 | | 0 714 | | Q. ind. | | 7 00 | 0 55 | | | 4 20 | | | 45 05 | 5 45 | 8 25 | | | | Pe quantité. | | 47°. | Odeur d'œufs pourris. Intérieur, bains et douches. |
| NERIS, bourg à une lieue S. E. de Montluçon (Allier). | Quatre | | Desserviers. | 2 00 | 0 672 | 0 697 | Q. ind. | 0 328 | Q. ind. | Q. ind. | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | | | | Q. ind. | | | | 20°—54°. | A l'intérieur, en bains, en douches. Une matière animale. |
| AIX, ville à cinq lieues N. de Marseille (Bouches-du-Rhône). | | De Sextius. | | 12 500 | Q. ind. | | | | | 0 63 | 0 95 | | | 0 37 | | | | | | | | | | | 35°. | |
| St.-NECTAIRE, village à trois lieues de Clermont (Puy-de-Dôme). | Plusrs. | Grande Source. | Berthier. | 2 500 | | 0 001 | | | 0 20 | 0 44 | 0 24 | | 0 15 | | | | 0 24 | | | | 0 01 | | 0 001 | | 24°—40°. | Pétille comme le vin de Champagne quand on l'a chauffée. |
| EAU DE MER (eau de la Manche). | | | Vogel. | sur 100 part. | | 0 230 | | | | 0 20 | 0 20 | | | 0 15 | 5 78 | | 25 10 | | 3 50 | 0 07 | | | | | *Idem.* | En outre matières végétales et animales. |

En réduisant au système décimal toutes les analyses d'Eaux minérales, nous avons cru devoir nous borner à réduire en centigrammes, comme étant une quantité plus facile à apprécier que ne le serait une exprimée en milligrammes. Si l'on voulait reconnaître à quelle quantité en grains répondent celles en grammes, il suffirait de se rappeler qu'un grain répond à 0 gramme 053.

Dans la colonne des doses, le signe — signifie *à*. Ainsi, ij — v, signifie de ij à v. Même observation pour la colonne des températures.

*Nota.* Toutes les quantités salines étant exprimées en grammes et fractions de grammes, il faut regarder comme grammes les chiffres de la colonne de gauche, et comme centigrammes ceux de la colonne de droite, quoique la virgule ne s'y trouve pas. Le signe abréviatif Q. ind. signifie quantité indéterminée.

(1) Dans cette analyse, la quantité des gaz est relativement à 1 kilogramme, et celle des sels relativement à 20 kilogrammes.

